



LISTE DES BILANS

- 1 AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
- 2 BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
- 3 BRETAGNE
- 4 CENTRE-VAL DE LOIRE
- 5 CORSE
- 6 GRAND-EST
- 7 HAUTS-DE-FRANCE
- 8 ÎLE-DE-FRANCE
- 9 NORMANDIE
- 10 NOUVELLE-AQUITAINE
- 11 OCCITANIE
- 12 PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
- 13 PAYS DE LA LOIRE
- 14 GUADELOUPE
- 15 MARTINIQUE
- 16 GUYANE
- 17 LA RÉUNION
- 18 DÉPARTEMENT DES RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES SUBAQUATIQUES ET SOUS-MARINES



SRA ■ HAUTS-DE-FRANCE ■ DRAC

BILAN SCIENTIFIQUE ■ 2016

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
HAUTS-DE-FRANCE

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

BILAN SCIENTIFIQUE

2016

PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE
Liberté
Égalité
Fraternité

PRÉFECTURE DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE
DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

BILAN SCIENTIFIQUE DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

2016

MINISTÈRE DE LA CULTURE
DIRECTION GÉNÉRALE DES PATRIMOINES
SOUS-DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE

2023

DIRECTION **R**ÉGIONALE DES **A**FFAIRES **C**ULTURELLES

SERVICE **R**ÉGIONAL DE L'**A**RCHÉOLOGIE

Site de Lille : Hôtel Scrive – 1-3, rue du Lombard
CS 816
59041 LILLE CEDEX
Tél. : 03.20.06.87.58 / Fax :03.28.36.62.23

Site d'Amiens : 5, rue Henri Daussy
CS 44407
80044 Amiens cedex 01
Tél. : 03.22.97.33.45 / Fax : 03.22.97.33.47

Ce bilan scientifique a été conçu
afin que soient diffusés rapidement
les résultats des travaux archéologiques de terrain.
Il s'adresse tant au service central de l'Archéologie qui,
dans le cadre de la déconcentration,
doit être informé des opérations réalisées en régions
(au plan scientifique et administratif),
qu'aux membres des instances chargées du contrôle
scientifique des opérations,
qu'aux archéologues, aux élus, aux aménageurs
et à toute personne concernée
par les recherches archéologiques menées dans sa région.

Les textes publiés dans la partie
« Travaux et recherches archéologiques de terrain »
ont été rédigés par les responsables des opérations, sauf mention contraire.
Les avis exprimés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Le SRA s'est réservé le droit de réécrire ou condenser tout texte jugé trop long.

Ce volume diffusé à titre gratuit ne peut être vendu.
Sa reproduction sur tout support – même partielle – est soumise à autorisation
du Ministère de la Culture (DRAC Hauts-de-France).

Illustrations de couverture : Pas-de-Calais, Saint-Martin-d'Hardinghem, « Barrage Legrand » :
Couverture : Vue du pavage en cours de restauration dans le Centre de Conservation
du Louvre à Liévin / Laetitia Maggio (SRA)
4e de couverture: Vue aérienne du site dans son environnement
et vue générale du pavage / Denis Gliksman (INRAP)

Coordination, saisie et mise en page : Mickaël Courtiller et Bertrand Masson
Relecture : SRA
Bibliographie : Mickaël Courtiller et Karine Delfolie
Cartographie : Valérie Burban-Col et Alexy Duvaut-Robine
Imprimerie I&RG

ISSN en cours © 2023

MINISTÈRE DE LA CULTURE

HAUTS-DE-FRANCE

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 6

Table des matières

Préface 11

Résultats scientifiques significatifs 13

Tableau de présentation générale des opérations autorisées 23

Travaux et recherches archéologiques de terrain 23

AISNE 25

Tableau des opérations autorisées 25
Carte des opérations autorisées 29

ACHERY, Rue Charles de Gaulle – AB 131 31
ACHERY, Rue Charles de Gaulle – AB 134-136 33
ACY, Rue de la Mazure 33
AUDIGNY, La Vallée de Montauban – tranche 3 34
BARISIS-AUX-BOIS, Rue Eugène Boucher 34
BEAURIEUX, Les Grèves 34
BEAURIEUX – CUIRY-LÈS-CHAUDARDES, Les Gravelines – tranche 2 – secteurs 2 et 3 35
BERZY-LE-SEC, Le Château 36
BOHAIN-EN-VERMANDOIS, Route de Saint-Quentin – ZAC du Moulin Mayeux 37
BUCY-LE-LONG, Le Peuplier Bouilly – tranche 1 37
CHÂTEAU-THIERRY, Avenue des Vaucrises 39
CHÂTEAU-THIERRY, Rue de la Mare Aubry 40
CHÂTEAU-THIERRY, Vieux Château 41
CHÂTEAU-THIERRY, Zone d'activités de la Moiserie 42
CHAUNY, 122 rue André Ternynck 42
CHAUNY, 124 rue André Ternynck 42
CHEVRESIS-MONCEAU, Le Long Bois 42
CONDÉ-SUR-AISNE, Chapelle du Prieuré Saint Ouen 43
CORBENY, 12 route de Reims – tranches 1 et 2 43
COUCY-LE-CHÂTEAU-AUFFRIQUE, Tour et Rempart Leray – 9 rue Traversière 46
CRÉPY, Chemin du Cimetière 47
ÉPAGNY, Le Fort 48

ESSIGNY-LE-GRAND, Rue de Paris 50
FAVEROLLES, Route de Javage 51
FÈRE-EN-TARDENOIS, Derrière l'Église 52
GAUCHY, Les Quarante Setiers - tranche 1 52
LAON, Le Pré Robert 52
ORAINVILLE, Le Jardinet 53
PASSY-SUR-MARNE, 7 rue du Château 53
PONTAVERT, Le Chemin de Beaurieux – tranche 1 – secteur 2 53
PUISEUX-EN-RETZ, La Tour Réaumont 56
ROZIÈRES-SUR-CRISE, Rue de l'Église 56
SAINT-QUENTIN, 13 chemin du Comble à Pourceaux 56
SAINT-QUENTIN, Rue Antoine Parmentier 57
SAINT-QUENTIN, 18 rue des Faucons 57
SAMOUSSY, Rue de l'Église – AB 257, 262, 264 58
SAMOUSSY, Rue de l'Église – ZL 78-79 59
SAMOUSSY, Rue de l'Église – ZL 81-83 59
SOISSONS, 23 avenue de Compiègne – tranche 1 59
SOISSONS, Boulevard Jeanne d'Arc 60
SOISSONS, 21bis boulevard Jeanne d'Arc 61
SOISSONS, Place de l'Évêché 61
SOISSONS, 14 rue de Vic-sur-Aisne 62
SOUPIR, La Culée et Les Longues Parts – La Grosse Haie 63
SOUPIR, Les Sablons 63
URVILLERS, ZAC de l'Épinette 65
VERMAND, Chemins des Morts – Les Champs des Vignes 66
VERMAND, Rue Charles de Gaulle 66
VILLERS-COTTERÊTS, Bourgfontaine – Une chartreuse royale du XIV^{e} siècle 68

NORD 71

Tableau des opérations autorisées 71
Carte des opérations autorisées 75

AIX-LEZ-ORCHIES, Rue Sadi Carnot 77
ANNŒULLIN, Le Champ Gros – Rue du Bois de la Deûle 77
BAISEIUX, Avenue d'Ogimont 78
BAISIEUX, Rue de la Malterie 78
BAVAY, Rue Georges Marcq 81
BAVAY, Rue de la Réunion 82
BERGUES, Marché aux Fromages 84
BLARINGHEM, Impasse des Tuileries 84
BŒSCHÈPE, Chemin des Loups 85
BONDUE, Avenue du Général de Gaulle 85
BOUCHAIN, Caserne de Gendarmerie 85
BOUCHAIN, Rue Roger Darthois 86
BOURBOURG – CRAYWICK – SAINT-GEORGES-SUR-L'AA, Port autonome de Dunkerque – tranche 1 88
BOUVINES, Rue Félix Dehau 89
CAMBRAI, Château de Selles 89
CAMBRAI – FONTAINE-NOTRE-DAME, Cantimpré 91
CANTIN, Rue de la Gare 91
COMINES, Rue d'Hurlupin 91
CONDÉ-SUR-L'ESCAUT, Château de l'Arsenal 93
CUINCY, Place Dordain 95
DOUCHY-LES-MINES, ZAC « Les Prouettes » 96
ENNEVELIN, Rue Calmette Guérin 98
ENNEVELIN, Station d'épuration 99
ESCAUDAIN, Rue des Semailles 101
ESCAUDŒUVRES, Rue d'Erre 102
FLERS-EN-ESCREBIEUX, Les Prés Loribes 102
FLINES-LES-RÂCHES, Le Marais de Lallaing 103
FRESNES-SUR-ESCAUT, Îlot du Rivage – phase 2 103
LA GORGUE, Rue de l'Abbaye de Beaupré 104
HALLUIN, Collège Robert Schuman 104

HAUBOURDIN – SANTES, Port de Santes 104
HERLIES, Les Hauts Champs 105
HERLIES, Les Hauts Champs – Nord 106
HERLIES, Les Hauts Champs – Sud 107
HERZEELE, Rue du Cheval Noir 109
LAMBRES-LEZ-DOUAI, ZAC de l'Ermitage – tranche 4 110
LAMBRES-LEZ-DOUAI, ZAC de l'Ermitage 2 110
LANDAS, Rue Géry Deffontaines 112
LEWARDE, Rue Géry Deffontaines 113
LILLE, Avenue du Peuple Belge 113
LILLE, Casernes Souham 114
LILLE, Faubourg de Roubaix Pépinière 116
LILLE, Jardins de l'Hôtel d'Avelin 116
LILLE, Rue Malpart 117
LILLE, Rue de la Monnaie 118
LOMME, Avenue de Dunkerque 119
LOON-PLAGE, Projet INDACHLOR 119
LYS-LEZ-LANNOY, Rue Gutenberg 119
MARQUETTE-LEZ-LILLE, Avenue Decauville 120
MERVILLE, Carreau des Infectés 121
MERVILLE, Rue Paul Cézanne 122
NOORDPEENE, Route de Zuytpeene 123
OISY, Rue de Denain 123
PECQUENCOURT, Rue du Beffroi 123
PÉRONNE-EN-MÉLANTOIS, Rue du Marais 124
PONT-À-MARCQ, Rue Jacques Brel 124
RÂCHE, Rue du Vert Debout 125
REXPOËDE, Rue du Général Antoine 125
ROOST-WARENDIN, Rue Joliot-Curie 126
SALESCHES, Station d'épuration 126
SECLIN, Collégiale Saint Piat 126
SECLIN, Hôpital 129
SECLIN, Route de Lille 130
SECLIN, Rue de Burgault 131
SECLIN, Rue du Luyot 131
SEQUEDIN, Rue du Hem 132
SIN-LE-NOBLE, ZAC du Raquet – tranche 12 133
TEMPLEUVE, Rue de Roubaix 133
TÉTEGHEM, Delphinium IV 134
VALENCIENNES, Rue des Hospices 136
VALENCIENNES, Rue de Lille – RD 146 138
VILLENEUVE-D'ASCQ, Rue du 8 mai 1945 139
WALLERS-AREMBERG, Carrière Pluchart – tranche 1 141
WAVRIN, Rue Roger Salengro 141
WAZIERS, Le Bas Terroir 142
ZERMEZEELE, Voie romaine 144

OISE **145**

Tableau des opérations autorisées 145
Carte des opérations autorisées 149

ALLONNE, Extension de la carrière de limon, granulats alluvionnaires et de sablons – tranche 1 151
ARSY, Le Village 151
BARBERY, Station d'épuration 152
BEAUVAIS, 8 boulevard du Général de Gaulle – Lycée Saint-Vincent de Paul 152
BEAUVAIS, 1 Cour Scellier 154
BEAUVAIS, 71 rue des Jacobins 154
BEAUVAIS, 6 rue Jean de Lignières 155
BEAUVAIS, 13 rue du Maréchal Leclerc 156
BITRY, Bord du Ru – La Petite Écluse 156
BREUIL-LE-SEC, Le Champ Bouffaut – Extension Weldom 156
BREUIL-LE-SEC, Le Champ Bouffaut – Extension Weldom 158

CHAUMONT-EN-VEXIN, RD 153 – Chemin de Beauvais 159
CHIRY-OURSCAMP, Abbaye Notre-Dame d'Ourscamp 159
CHOISY-AU-BAC, Le Buissonnet 160
CHOQUEUSE-LES-BÉNARDS, La Fresne – Éolienne n°6 162
CIRES-LÈS-MELLO, Rue Grande Rue Tillet – Hameau du Tillet 162
CLERMONT, Chemin dit de Beauvais 163
COMPIÈGNE, École d'État-major 163
COMPIÈGNE, Impasse des Fossés 165
COMPIÈGNE, 36-38 rue de Paris 165
CRÉPY-EN-VALOIS, Le Vivier aux Moines 166
CRÉPY-EN-VALOIS, Zone industrielle – tranche 1 et 2 167
ERMENONVILLE, Parc Jean-Jacques Rousseau 168
ÉTOUY, La Voie Nouvelle – Ferme d'Étouy 169
LA HÉRELLE – VALESCOURT, RTE – tranche 2 169
MOGNEVILLE, Déviation de Mogneville 170
MONTÉPILLOY, Château de Montépilloy 172
NANTEUIL-LE-HAUDOUIN, ZAEI – tranche 1 174
NOYON, Abords de la Gare – tranche 5a 175
NOYON, CSNE – L'Écluse 175
NOYON, La Haye Juda 176
OGNON, Sanctuaire antique de la Forêt d'Halatte 176
PÉROY-LES-GOMBRIES – BOISSY-FRESNOY, RN 2 – Déviation de Péroy-les-Gombries 178
PIMPREZ, Pré de la Rouilly et la Chaussée du Haut Bois 180
PONTARMÉ, Les Petits Pruniers – Rues du Pastillon et de l'Hôtel-Dieu 180
PONTPOINT, Rue du Moulin 181
PONT-SAINTE-MAXENCE, 52bis avenue Jean Jaurès 181
PONT-SAINTE-MAXENCE, 9 quai du Mesnil Châtelain 181
PONT-SAINTE-MAXENCE, 15 rue de Cavillé 181
PONT-SAINTE-MAXENCE, Rue Robert Heschel et Rue Monge 182
RANTIGNY, Les Dix Mines 182
RARAY, Rue du Manoir– Le Clos du Manoir 182
RIBÉCOURT-DRESLINCOURT, Rue du Général de Gaulle et Rue Émile Zola 183
RULLY, Plaine de Rouvray 183
SAINT-JUST-EN-CHAUSSÉE, De la D 117 à la D 938 – tranche 1 183
SAINT-LÉGER-EN-BRAY, Le Village 184
SAINT-LEU-D'ESSERENT, Avenue Pierre Bérégovoy – Parvis de l'Église 185
SAINT-LEU-D'ESSERENT, 2 rue Henri Barbusse 185
SAINT-MARTIN-LONGUEAU, 76ter rue de Paris 185
SENLIS, Chemin des Rouliers 186
SENLIS, 3 place du Parvis Notre-Dame – Hôtel de Vermandois 186
SENLIS, 20 rue de la Fontaine des Arènes 186
SENLIS, Rue Rougemaille 187
SERANS, Le Château 187
VENDEUIL-CAPLY, La Vallée Saint-Denis 187

PAS-DE-CALAIS 191

Tableau des opérations autorisées 191
Carte des opérations autorisées 195

AGNY, Giratoire RD 60 – tranche 1 197
AIX-NOULETTE, Route d'Arras 197
ANNAY-SOUS-LENS, Rue Charles Ramond 198
ANNEZIN, Rue d'Annezin 198
ANNEZIN, ZAC du Petit Bois 198
ARQUES, Plate-forme multimodale de l'Aa – Îlot nord 198
ARRAS, Avenue Kennedy 199
AUBIGNY-EN-ARTOIS, Rue de Penin 199
AUDINGHEN, Rue Robert Portelette 200
AVESNES-LÈS-BAPAUME, Route d'Albert 200
BALINGHEM, Rue du Fort 202
BAPAUME, Caserne Frère 202
BAPAUME, 68 rue de la République 203
BAPAUME, Rue de Saint-Quentin 205

BARALLE, Rue de Sains 205
BEAURAINS, RD 60 205
BEAURAINS, Rue Résidence Wartel 206
BÉTHUNE, Rue Dellisse-Engrand 206
BEUTIN, Rue de l'Église 207
BEUTIN, Rue de l'Église 207
BOULOGNE-SUR-MER, Boulevard du Prince Albert 208
BOULOGNE-SUR-MER, Rue Léo Lagrange 209
BOURS, Le Donjon 211
BRÉXENT-ENOCQ, Épave EP2-Canche 211
BRUAY-LA-BUISSIÈRE, Les Parts 1 212
BULLY-LES-MINES, ZAC des Hirondelles 214
CALAIS, Extension SEVADEC 214
CALAIS, Nation – Hôpital de Calais 214
CALAIS, Rue Pline 217
CARVIN, Cité Saint-Jean 217
CLARQUES – ECQUES, Parc des Escardalles. 217
COULOGNE, Les Bas Champs – RD 943 219
COULOUGNE, Rue Louis Denis 219
COULOGNE, Rue des Saules 220
DENNEBRŒUCQ, Groupe scolaire 221
DESVRES, Rue Salengro 221
DOURGES, Plate-forme multimodale Delta 3 – lot 1 222
DOURGES, Plate-forme multimodale Delta 3 – lot 6 223
DUISANS, Rue Willy Brandt 224
ESCŒUILLES, Rue de la Tirée 225
ÉTAPLES, Route de Fromessent 226
ÉVIN-MALMAISON, Les Trinquis 228
FERQUES, Le Courgain 229
FERQUES, La Fosse à Chien 229
GAVRELLE, Poste électrique 230
GAVRELLE, Rue de Plouvain 230
HAISNES, Rue des Oliviers 230
HÉNIN-BEAUMONT, Boulevard de Herne 231
HÉNIN-BEAUMONT, Rue du Tilloy 231
LAPUGNOY, Rue Henri Barbusse 234
LENS, Rue de Londres 235
LESTREM, Rue du Pont de Riqueult 235
LORGIES, Rue du Biez 235
LUMBRES, Route du Val de Lumbres 236
MARCK-EN-CALAISIS, ZAC Transmarck 236
MARŒUIL, Rue de Louez 238
MARQUISE, Avenue Ferber 238
MARQUISE, Le Mont de Cappe 238
MARQUISE, Parc d'activités des 2 Caps 240
OIGNIES, ZAC de la Maille Verte 240
OUTREAU, Rue Massenet 241
RUMIGNY, Près de Verchocq – lot 2 241
SAINS-EN-GOHELLE, Avenue François Mitterand 243
SAINT-FOLQUIN, Rue du Gibet 243
SAINT-MARTIN-D'ARDINGHEM, Barrage Legrand 245
SAINT-OMER, Banque de France 247
SAINT-OMER, Maison Ribot 249
SAINT-POL-SUR-TERNOISE, Giratoire RD 941 249
SAINTE-CATHERINE-LES-ARRAS, Les Trente 250
SAMER, Longueresque 250
SAMER, Rue du 11 Novembre 250
SAMER, Rue Jacques Talmant 251
SANGATTE, Saint-Martin de Sclives 251
THÉROUANNE, Chemin du Blanc Mont 253
THÉROUANNE, Rue du Cavin 253
THÉROUANNE, Rue du Cavin 253
THÉROUANNE, Rue d'Enguenigatte 253
TILLOY-LÈS-MOFFLAINES, Le Château 254
TILLOY-LÈS-MOFFLAINES, Le Château 254
VERMELLES, Rue Henri Duquesne 255

VIEILLE-CHAPELLE, Rue Marsy 255
WIERRE-AU-BOIS, Route de Longfossés 256
WITTES, Chemin du Mont du Pil 256
ZUDAUSQUES, Rue de la Mairie 256

SOMME 259

Tableau des opérations autorisées 259
Carte des opérations autorisées 263

ABBEVILLE, Carrière Léon 265
ABBEVILLE, Moulin Quignon – Quartier de l'Espérance 267
ABBEVILLE, Rue Moulin Quignon 268
ALBERT, 178 avenue du Général Faidherbe 268
AMIENS, Avenue d'Italie 268
AMIENS, Boulevard Sud 269
AMIENS, La Cité Scolaire 269
AMIENS, 243 route de Paris 269
AMIENS, Rue Alexandre Dumas 270
AMIENS, 51 rue Amiral Courrejolles 270
AMIENS, 23 rue Boileau 270
AMIENS, Rue Bossuet – Site de la pépinière 270
AMIENS, 270 rue de Cagny 271
AMIENS, 395 rue Colbert 271
AMIENS, Rue Descartes 271
AMIENS, Rue Édouard Lucas 271
AMIENS, Rue du Général Leclerc – partie centrale 272
AMIENS, Rue du Général Leclerc – partie nord 272
AMIENS, 52-60-62 rue de Grâce 273
AMIENS, Rue Haute des Champs 273
AMIENS, 1 rue Moïse Deluard 274
AMIENS, 46 rue Molière 274
AMIENS, Rue Monstrelet 274
AMIENS, 9 rue de Paris 274
AMIENS, 12 rue de la Résistance 276
AMIENS, 14 rue Robert de Luzarches 276
AMIENS, Rue Saint-Fuscien – Entre les boulevards de Saint-Quentin, de Bapaume, et le giratoire de la rocade (A 29) 277
AMIENS, 583 rue Saint-Fuscien 278
AMIENS, 634-636 rue Saint-Fuscien 278
AMIENS, ZAC Les Jardins d'Intercampus – tranche 6 278
AMIENS, ZAC de Renancourt – Rue Haute des Champs 279
ARREST, Chemin rural dit de la Solette 281
BARLY, Parc éolien 281
BLANGY-TRONVILLE, Chemin rural de la Voie sur Fosse 282
BOVES, Complexe castral et prioral du Quartier Notre-Dame 282
BREILLY, Route de Fourdrinoy 284
BRIQUEMESNIL-FLOXICOURT, 1 rue de Fluy 285
CAOURS, Les Prés 285
CONTOIRE-HAMEL – DAVENESCOURT, Ferme éolienne de la Sablière 287
DURY, 7 place du Maréchal Foch 287
EAUCOURT-SUR-SOMME, Le Château 287
ÉPAGNE-ÉPAGNETTE, Épave EP1 289
FRANSURES, Au Chemin du Quint – La Galette 291
FRIVILLE-ESCARBOTIN, 28 rue Pasteur 292
GAMACHES, Chemin d'Embreville 292
HANGEST-EN-SANTERRE, Le Village – Rue de Plessier 293
JUMEL, Rue Germaine Denancy 293
LONGAVESNES – MARQUAIX – ROISEL – TINCOURT-BOUCLY, Parc éolien de la Boule bleue 293
LONGUEAU, 2 rue Pierre Semard 294
LOUVENCOURT – BUS-LÈS-ARTOIS, Éolienne du Coquelicot n°8 – Éolienne de Julie n°8 294
MOLLIENS-AU-BOIS, Le Village 295
MONCHY-LAGACHE, Entre la rue du Cimetière et la rue des Bovines 295

NESLE, Allée du Mesnil et le Chemin de Crouy 297
NESLE, La Voie de Longpin 298
ONEUX, Route d'Auxi – RD 941 298
PONT-DE-METZ, Zone Intercampus 298
POULAINVILLE, ZI Nord – RD 933 299
RIVERY, Rue Paul-Émile Victor 300
RUE, La Garenne 301
SAINS-EN-AMIÉNOIS, Rue de la Chaussée 302
SAINS-EN-AMIÉNOIS, 56 rue de la Chaussée 302
SAINT-FUSCIEN, RD 7 302
SAINT-LÉGER-LÈS-DOMART, Rue du Château d'Eau 302
SAINT-RIQUIER, Chemin rural de la Voie sur Fosse 303
SAINT-VALERY-SUR-SOMME, Rues Cavée Levesque et Gilbert Gauthé 303
SALEUX, 144 rue Jean Catelas 303
SALOUËL, Parking relaix de l'IUT 303
VALINES, Rue Henri Dunant 304
VAUCHELLES-LÈS-QUESNOY, Parc d'activités commerciales Vauchelles II 304
VILLERS-BOCAGE, Quartier Jardin du Petit-Bois 305
VILLERS-BOCAGE, ZAC de la Montignette 2 306
VILLERS-BRETONNEUX, Rue d'Amiens 306
WARLOY-BAILLON, 15 rue du Général Leclerc 306

PROSPECTIONS **307**

Tableau des opérations autorisées 307
Carte des opérations autorisées 309

CRÉPY-EN-VALOY, Région de Crépy-en-Valois 311
SENLIS ET ALENTOURS, Prospection-inventaire 312

PROGRAMMES COLLECTIFS DE RECHERCHES **313**

HABATA : L'habitat de l'âge du Bronze à La Tène ancienne en Hauts-de-France 313

Objets en craie du Gisement d'Amiens-Renancourt 1 : De la fabrication à la mise en valeur 314

Fanum Martis, une agglomération à vocation religieuse , commerciale et militaire à la frontière du territoire nervien, *Pagus FanoMartensis* : un terroir spécifique 316

Thérouanne, ville antique et médiévale 317

Bibliographie régionale **321**

Liste des abréviations **327**

Index **329**

Organigramme du Service Régional de l'Archéologie **333**

HAUTS-DE-FRANCE

BILAN SCIENTIFIQUE

Préface

2016

L'édition 2016 du Bilan scientifique régional (BSR) de l'archéologie revêt un caractère particulier puisqu'il s'agit du premier de la nouvelle région Hauts-de-France. En effet, la réforme territoriale décidée par le président de la République en 2015 a conduit à la fusion d'un certain nombre de régions métropolitaines, faisant passer leur nombre de 22 à 13. Pour ce qui nous concerne, la réforme a entraîné la fusion des anciennes régions Nord-Pas-de-Calais et Picardie pour donner naissance à la région Hauts-de-France.

Ce nouveau cadre régional a amené l'État à modifier l'organisation de ses services déconcentrés en région. La DRAC Hauts-de-France, dont le siège est à Lille, a ainsi été structurée autour de trois pôles et cinq unités départementales de l'architecture et du patrimoine (UDAP). Les directions du pôle Création et du pôle Publics et territoires - industries culturelles sont installées à Lille. La direction du pôle Patrimoines et architecture est implantée à Amiens, ainsi que les chefs de service du Service régional de l'archéologie (SRA) et de la Conservation régionale des Monuments historiques (CRMH) qui y sont rattachés. Les UDAP (où siègent les architectes des Bâtiments de France) sont implantés dans les 5 départements, à Lille, Arras, Amiens, Compiègne et Laon. Ce mode de fonctionnement vise à garantir la pérennité d'un ancrage territorial fort et une transversalité des missions. Cette présence territoriale est d'autant plus nécessaire que la nouvelle région couvre 31 806 km², intègre 5 départements, 145 cantons et 3 788 communes. La DRAC est ainsi au service d'un peu plus de 6 millions d'habitants, 3e région française la plus peuplée.

Pour le SRA, cette réforme a conduit à la fusion des équipes de Lille et d'Amiens. Le service comprend maintenant 25 agents répartis sur les deux sites. Cette fusion a imposé une réflexion sur l'organisation du travail d'un service implanté sur deux sites. Les deux services étaient organisés par unité territoriale, principe qui n'a pas été modifié : les dossiers des départements du Nord et du Pas-de-Calais sont gérés à Lille et ceux de l'Aisne, l'Oise et la Somme, à Amiens. Au niveau des choix scientifiques, il n'y a pas eu de difficulté car les deux équipes avaient des pratiques similaires pour gérer des sites archéologiques présentant beaucoup de points communs. Cela apparaît bien dans la stratégie de prescription, avec de nombreux diagnostics pour documenter le patrimoine archéologique et réduire le risque de découverte fortuite, contrastant avec une grande sélectivité sur les fouilles. L'harmonisation a surtout porté sur la gestion administrative des dossiers, avec un travail de fond sur les modèles d'actes administratifs, de nature à proposer une réponse homogène aux différents partenaires (services instructeurs, élus, aménageurs, etc.).

Les deux régions fusionnées présentaient beaucoup de traits communs. L'Inrap était déjà organisée en une direction interrégionale Nord-Picardie (pour le Nord-Pas-de-Calais et la Picardie). La direction est devenue régionale. Mais surtout, les deux anciennes régions partageaient une même singularité : un maillage dense de services territoriaux (municipaux, intercommunaux et départementaux) qui traduit un fort investissement des collectivités dans le domaine de l'archéologie. De plus, les chercheurs régionaux avaient déjà développé des échanges et mis en place des programmes de recherche passant outre les anciennes frontières régionales, au sein de structures telles que l'UMR 8164 HALMA.

L'autre fait marquant de cette année a été la promulgation de la loi n° 2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine, dite loi LCAP. Plusieurs changements notables pour l'archéologie sont à signaler. Le mode de financement des diagnostics pour les services des collectivités territoriales est nettement amélioré en prenant désormais la forme de subventions annuelles, calculées par le SRA selon des critères de complexité, plus proches du coût réel des opérations. L'examen préalable par le SRA de la conformité des offres de fouille préventive aux cahiers des charges scientifiques, apporte une aide importante aux aménageurs en sécurisant les délais de délivrance d'autorisation de fouille. Le régime de propriété des biens archéologiques issus des opérations préventives est modifié, notamment la règle de partage en faveur d'une propriété de l'État à 100 % et des mesures qui garantissent désormais l'unité des collections archéologiques. Ces changements significatifs renforcent le rôle des services régionaux de l'archéologie au cœur d'un dispositif réglementaire renouvelé.

La création de la région Hauts-de-France et la loi LCAP bouleversent l'organisation de l'archéologie régionale. Mais la motivation et l'implication des acteurs de l'archéologie régionale, au premier rang desquels se placent la DRAC et le SRA, permettront de poursuivre à bien la politique de conservation vigilante et de recherche scientifique de qualité décidée par l'Etat. Ce premier bilan scientifique régional des Hauts-de-France, qui illustre la très grande richesse de notre patrimoine archéologique régional, en est la première preuve.

Jean-Luc COLLART
Conservateur régional de l'archéologie

HAUTS-DE-FRANCE

Résultats significatifs

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 6

Le Paléolithique et le Mésolithique

De nouveaux gisements préhistoriques ont été mis au jour dans la région, lors d'opérations d'archéologie préventive. Ces découvertes contribuent à renforcer nos connaissances sur les peuplements humains et complètent les données accumulées lors des opérations de fouille programmée depuis plusieurs décennies.
L'importance de la vallée de la Somme pour l'étude de la Préhistoire ancienne continue d'être démontrée. Ainsi, à Abbeville (Somme), les opérations menées sur les anciennes carrières, « Carrière Léon » et « Rue Moulin Quignon », ont permis l'étude stratigraphique du système fluviatile des terrasses de la Somme attestant parmi les plus anciennes occupations régionales et nationales. Au « Moulin Quignon – Quartier de L'Espérance », les artefacts paléolithiques représentent un témoignage indubitable de la plus ancienne occurrence acheuléenne dans la vallée de la Somme, dans la France septentrionale et plus largement en Europe du Nord-Ouest.
L'étude des occupations néandertaliennes des Hauts-de-France progresse également grâce aux fouilles programmées conduites sur les deux gisements éemiens : Caours (Somme) et Waziers (Nord). A Caours « Les Prés », les artefacts découverts lors de la campagne de fouille programmée montrent à nouveau la présence de l'Homme, durant plusieurs millénaires et de façon cyclique, selon des phases d'améliorations climatiques. Les découvertes de 2016 confirment la présence de cortèges fauniques déjà observés les années précédentes, avec une forte prédominance des cervidés. La découverte du gisement de Waziers a mobilisé, quant à elle, une équipe pluridisciplinaire et une première opération triennale (2014-2016) a permis de confirmer et de reconnaître le potentiel scientifique de ce gisement, tant pour les aspects environnementaux que pour les questions liées à la présence humaine. Trois niveaux archéologiques attestent des occupations néandertaliennes durant le dernier interglaciaire. Ils livrent une industrie faite de petits supports qui peuvent être utilisés pour des activités de boucherie.
À Amiens (Somme), « 23 rue Boileau », à proximité de la carrière Saint-Acheul, les sondages profonds ouverts lors du diagnostic ont livré six artefacts, dont deux bifaces, ainsi qu'un reste osseux et confirment, là encore, la présence d'un important site acheuléen préservé dans les limons fluviatiles.
Dans la « ZAC de Renancourt – Rue Haute des Champs », sur le gisement du Paléolithique supérieur ancien détecté lors d'un diagnostic en 2011, la campagne de fouille programmée de 2016 a permis de mettre au jour un mobilier très varié avec, en plus des vestiges lithiques et fauniques, une nouvelle ronde-bosse en craie (plus d'autres probables sous la forme d'amas de fragments de craie) et des parures en craie ou fossiles. Les analyses spatiales visant à reconstituer les zones selon les activités qui s'y sont déroulés, commencent à se différencier et à livrer les premiers résultats paléthnographiques.
Enfin, mentionnons le site de Choisy-au-Bac (Oise), « Le Buissonnet », où un diagnostic a mis au jour des occupations du Paléolithique final à Federmesser au Néolithique moyen avec deux phases du Mésolithique. Cette découverte atteste une fréquentation très ancienne de cette zone alluviale de la vallée de l'Aisne et complète les données acquises antérieurement dans ce secteur. Citons aussi les opérations réalisées sur les sites mésolithiques d'Ennevelin (Nord) qui complètent cet ensemble.

Le Néolithique

La campagne de fouilles programmées de 2016 sur l'éperon barré d'Epagny (Aisne), « Le Fort », concerne le système de retranchement néolithique. La largeur du fossé, entre 9 et 12 m, est importante et la profondeur maximale, dans la partie orientale de l'éperon, atteint 1,80 m. Une palissade est associée au fossé, à une distance de 6 à 8 m. La surface enclose de 6 hectares est conforme à celles observées le plus fréquemment dans l'Aisne et l'Oise au Néolithique moyen II sur les gisements perchés. La grande largeur du fossé n'a pas permis un colmatage rapide et il était encore en partie ouvert dans la partie axiale au Second âge du Fer.
La vallée de l'Aisne, bien connue pour sa richesse en sites de cette période et l'ancienneté des recherches qui y sont menées, bénéficie d'une attention particulière cette année sur trois sites, à Beaurieux/Cuiry-lès-Chaudardes, Pontavert et Soupir. Ainsi, à Beaurieux/Cuiry-lès-Chaudardes (Aisne), la fouille préventive porte sur la périphérie

immédiate du célèbre village du Néolithique ancien de Cuiry-lès-Chaudardes et met en évidence les limites de l'occupation domestique rubanée à l'ouest et vers le nord. Un ensemble de fosses, qui pourrait être contemporain du village, a été mis au jour, livrant du mobilier céramique et des restes de faune. D'autres fosses sont attribuables au Michelsberg ainsi que l'inhumation d'un jeune enfant avec trois vases et une parure constituée de trois canines de renard perforées.
À Pontavert (Aisne), « Le Chemin de Beaurieux – tranche 1 – secteur 2 », une fouille sur un habitat du haut Moyen Âge a permis d'étudier une partie du tracé de l'enceinte Michelsberg détectée par M. Boureux par prospections aériennes en 1976 et caractérisée par un sondage en 1981. Il s'agit d'une très grande enceinte de plan arciforme qui barrait la rivière, composée d'un fossé bien conservé (jusqu'à 1,20 m de profondeur), fréquemment interrompu (quatre tronçons observés sur la fouille), doublé de deux, voire trois tranchées palissadées, dont une était doublée d'une rangée de poteaux. Les palissades constituent une information nouvelle, car l'exiguïté du sondage de 1981 n'avait pas permis de les révéler.
À Soupir (Aisne), « Les Sablons », une fouille a porté sur un habitat limité au nord et au sud par des paléochenaux. Les vestiges mis au jour correspondent à des structures en creux de type fosses détritiques ou de stockage, ainsi que des trous de poteau, des dépôts de mobiliers (céramique et faunique) et une inhumation. Un bâtiment de plan rectangulaire sur 6 poteaux a été identifié. Les occupations sont datables du Néolithique ancien (VSG-Blicquy) et du Néolithique moyen (Cerny ou Michelsberg).
À Bouchain (Nord), « Rue Darthois », sur l'ancienne berge d'un chenal de l'Escaut, les fouilles programmées confirment la présence d'une occupation très bien conservée du Néolithique récent. Le site recouvert par d'importants niveaux de remblais se trouve à la limite de battement de nappe et présente un état de conservation exceptionnel en région puisque l'ensemble des éléments organiques y sont conservés. Il présente par certains aspects, les particularités des sites lacustres alpins. Le site reste encore à caractériser précisément : s'agit-il d'un chantier naval ou des abords d'un habitat ? Quoi qu'il en soit, il livre des artefacts d'une richesse et d'une qualité rares dont de nombreuses pièces d'architecture en bois, des haches emmanchées retrouvées à proximité de troncs qui peuvent être interprétés comme des pirogues, un bol façonné dans du bois ainsi qu'une collection d'outillage lithique. Ce site constitue une référence pour caractériser l'environnement et les faciès techno-culturels du Néolithique récent régional.
La multiplication des observations dans la plaine maritime flamande a été l'occasion de reconnaître pour la première fois les traces d'une mise en valeur de ce territoire à l'époque néolithique. A Téteghem (Nord), les vestiges, bien qu'observés ponctuellement, prennent la forme d'un petit barrage hydraulique. Ce dernier présente une structure complexe composée de poteaux plantés solidarisés entre eux par des traverses et maintenus par des contrefiches. Il est attribué au Néolithique final par datation radiométrique.
À Baisieux (Nord), « Rue de la Malterie », une fouille préventive a permis l'exploration d'un imposant bâtiment du Néolithique final. La construction, caractéristique du groupe Deûle-Escaut, présente un plan rectangulaire de 20 mètres de long pour 10 de large. La toiture est soutenue par des poteaux plantés et des parois latérales sont formées de poteaux juxtaposés dans des tranchées de fondation. La construction est implantée au cœur d'un espace de plan trapézoïdal ceint d'une palissade de poteaux plantés.

L'âge du Bronze

À Lambres-lez-Douai (Nord), les fouilles de la « ZAC de l'Ermitage » ont permis l'exploration d'un cercle funéraire de 27 mètres de diamètre qui prend place au cœur d'un vaste ensemble composé de plusieurs monuments plus ou moins contemporains fouillés récemment.
À Herlies (Nord) « Les Hauts-Champs », l'occupation diachronique débute à l'âge du Bronze et s'illustre essentiellement par l'installation d'un enclos circulaire de 13 m de diamètre. À Lambres-lez-Douai comme à Herlies, la fouille met en évidence des habitats souvent postérieurs que ces structures semblent polariser.
À Marquise (Pas-de-Calais), un diagnostic a mis en évidence deux enclos funéraires, l'un à double fossé alors que le second a un seul fossé. La découverte de ces ensembles témoigne de la densité d'occupation du territoire et notamment cette zone du littoral où de nombreux cercles ont été identifiés.
Un site constitué de quatre monuments a été mis au jour à Nesle (Somme) « La Voie de Longpin ». Un ensemble de trois monuments comprend un vaste enclos circulaire double de 47 m de diamètre aux fossés profonds de 2 m, un petit enclos circulaire de 15 m de diamètre aux fossés conservés sur 1,40 m de profondeur et un enclos ouvert en U, peut-être un Langgraben. Un autre Langgraben, cette fois bien identifié, de 16,50 m sur 10 m, est plus isolé. Ces quatre monuments sont très certainement à mettre en relation avec un enclos quadrangulaire et un cercle funéraire découverts à proximité ; l'ensemble pouvait relever d'une nouvelle « nécropole en chapelet ».
Enfin, un enclos fossoyé, a priori de plan quadrangulaire, a été détecté au cours d'un diagnostic à Friville-Escarbotin (Somme), « Rue Pasteur ». La découverte de ce type d'enclos, dans cette région et pour cette période, est inédite et présente un intérêt manifeste pour la compréhension du développement de l'occupation humaine littorale au sein de la culture Manche-Mer du Nord.
La fouille d'un habitat enclos d'une palissade semi-circulaire à Bruay-la-Buissière (Pas-de-Calais) « Zone des Parts », vient compléter notre connaissance des habitats de la transition âge du Bronze / Premier âge du Fer, dont les formes restent encore trop peu caractérisées dans la région.

Le Premier âge du Fer

La fouille préventive de Bucy-le-Long (Aisne), « Le Peuplier Bouilly – tranche 1 », s'inscrit dans un contexte riche en sites fouillés dans ce méandre de l'Aisne des années 1980 à la fin des années 1990 et vient compléter le plan de l'habitat du Hallstatt final et de La Tène ancienne de Bucy-le-Long, « Le Chemin de Venizel ». La fouille a mis en évidence 18 bâtiments dont la plupart sont des annexes de type grenier. Deux constructions circulaires se démarquent : la plus vaste, portée par une vingtaine de poteaux, atteint près de 14 m de diamètre, la seconde construction est plus petite (légèrement inférieure à 10 m de diamètre) et se distingue par une tranchée périphérique circulaire. Parmi les édifices, on relève aussi la présence de deux ou trois aménagements particuliers (mal datés) qui évoquent des corridors pour canaliser le bétail. Vers l'est se trouvent des silos qui ont livré un mobilier conséquent, majoritairement attribuable à la fin du Premier / début du Second âge du Fer.
À Baisieux (Nord), « Avenue d'Ogimont », les implantations protohistoriques, relativement denses dans la partie méridionale du site, se caractérisent par des réseaux de fossés et de rares faits isolés identifiables. L'étude céramique permet d'évoquer l'éventualité d'une fréquentation dès la Protohistoire ancienne, mais elle autorise surtout la reconnaissance d'occupations s'échelonnant de la fin du Premier âge du Fer au milieu du Second âge du Fer, avec notamment un mobilier évocateur de La Tène ancienne (V^{e} – début IV^{e} siècle av. J.-C.) et un second plutôt caractéristique d'une phase moyenne (La Tène C : III^{e} - début II^{e} siècle av. J.-C.).
À Baisieux (Nord), « Rue de la Malterie », plusieurs fosses réparties en divers points de l'emprise se rattachent à l'occupation de la fin du Premier âge du Fer identifiée lors du diagnostic et dont la principale structure se situait à une quinzaine de mètres de la limite ouest de l'emprise de fouille. Ces fosses livrent du mobilier céramique qui enrichit les connaissances relatives aux faciès matériels du Hallstatt final (Ha D2-D3) rarement observés dans la région. L'analyse de l'ensemble des structures du site permettra éventuellement d'identifier, parmi les fossés et les ensembles de trous de poteaux, d'autres aménagements, a priori domestiques, en relation avec ces fosses. Le potentiel informatif sur la structuration et la nature de l'habitat de la seconde moitié du VI^{e} et du début du V^{e} siècle av. J.-C., totalement méconnues à l'échelle locale et régionale, s'avère ainsi particulièrement intéressant.

Le Second âge du Fer

À Crépy-en-Valois (Oise), « Zone industrielle – tranches 1 et 2 », la fouille a porté sur une zone d'habitat qui se caractérise par quelques fosses et une petite batterie de silos dont le mobilier céramique renvoie à La Tène ancienne (Aisne-Marne IIIA-B). Un petit groupe funéraire de La Tène B1 (Aisne-Marne IIIB/C) est constitué de deux inhumations et une crémation. Un hiatus s'observe jusqu'à La Tène finale où apparaît principalement un enclos en agrafe.
Un diagnostic réalisé sur une surface de près de 47 ha à Soupir (Aisne), « La Culée et Les Longues Parts – La Grosse Haie », est situé dans un vaste méandre de l'Aisne, vallée riche en sites protohistoriques. L'opération a d'ailleurs permis la mise au jour d'une occupation complexe datée de La Tène D1, où se côtoient un établissement rural enclos d'une superficie de 48 000 m², un secteur d'habitat et d'activités agricoles ouvert couvrant une superficie de 30 000 m² et enfin un secteur d'ensilage à la datation moins assurée, mais probablement du Second âge du Fer occupant 2 000 à 2 500 m². Entre ces différents secteurs, un paléochenal majeur pourrait avoir une influence prépondérante sur les stratégies d'implantation humaine à ses abords.
Les fouilles de la « ZAC du Racquet » à Sin-le-Noble (Nord) ont permis l'exploration d'un établissement rural enclos daté de La Tène moyenne.
Le diagnostic mené à Pimprez (Oise), « Pré de la Rouilly et la Chaussée du Haut Bois », a permis la découverte d'un nouvel établissement rural à vocation agro-pastorale typique des « fermes indigènes » et daté de La Tène C1-C2. Il est ainsi composé d'un enclos fossoyé qui délimite un espace sub-rectangulaire de 120 mètres de long pour 100 mètres de large, dans lequel plusieurs fosses, fossés et bâtiments sur poteaux ont été mis au jour. Les indices de métallurgie sont à signaler, car le travail du fer n'est représenté que dans un quart des fermes laténiennes dans le nord de la France.
À Hénin-Beaumont (Pas-de-Calais), « Rue du Tilloy », l'occupation étudiée par la fouille débute ex nihilo à La Tène ancienne par l'installation de plusieurs « unités » d'habitat éloignées les unes des autres de près de 100 m. Les occupations livrent des ensembles de bâtiments, de nombreux silos et des traces d'activités métallurgiques. L'occupation change de nature à La Tène moyenne : le paysage est organisé par des fossés parcellaires et un chemin desservant notamment une zone funéraire contenant deux monuments funéraires.
À Rivery (Somme), « Rue Paul-Emile Victor », la fouille a concerné une succession d'enclos fossoyés, à caractère aristocratique, de plus en plus imposants. Le plus récent affecte ainsi une surface supérieure à 2 000 m² avec des fossés d'une largeur conservée de deux mètres, sur 1,40 m de profondeur. Le mobilier est abondant (près de 290 kg) et comprend de la céramique, des os animaux (témoignant d'une activité de boucherie) et des armes. Les structures sont datées de La Tène B1 à la fin de La Tène C2.
À Vauchelles-lès-Quesnoy (Somme), « Zone d'activités – La Plaine de Monsieur Delaporte », une fouille a porté sur un établissement gaulois du IIe siècle avant notre ère. Il est délimité dans sa partie nord par deux systèmes d'enclos fossoyés qui se complètent, un enclos en agrafe, long de 51 m, prolongé à l'ouest par un fossé rectiligne imposant. L'intérêt de ce site est conforté par la présence d'un four à sel. Son comblement présentait des fragments de grille vitrifiée et d'autres éléments nécessaires au fonctionnement du four (hand-bricks, bâtonnets, languettes, fragments de moule à sel). Il enrichit les

informations livrées par d'autres sites de production (Rue, Pont-Rémy et Saint-Quentin-la-Motte-Croix-au-Bailly).
Enfin à Villers-Bocage (Somme), deux habitats laténiens proches sont à signaler : au « Quartier Jardin du Petit-Bois », un enclos fossoyé de La Tène finale avec activités domestiques et un atelier métallurgique et, sur la « ZAC de la Montignette 2 », la suite de l'habitat ouvert de La Tène ancienne fouillé en 2007.
Un site funéraire de La Tène C a été exploré à Lambres-lez-Douai (Nord) à l'occasion des fouilles de la « ZAC de l'Ermitage ». Ce site s'implante à proximité d'un enclos de l'âge du Bronze et se présente sous la forme de deux grands enclos quadrangulaires. Le premier de 40 m de côté contenait 15 tombes à crémation. Le second, de 35 m de côté, en contenait 8.
Le domaine funéraire est également illustré par la fouille de Poulainville (Somme), « ZI Nord – RD 941 », « Les Aubivats », où ont été étudiés deux groupes de sépultures. Le premier, composé de 10 tombes, dont une sépulture d'immature à caractère monumental, est daté de La Tène B2/C1. Le second, constitué d'une vingtaine de tombes associées à des segments d'enclos fossoyés, est daté de La Tène C2/D1.

L'époque romaine

Les recherches archéologiques de 2016 ont permis de compléter nos connaissances sur la topographie des chefs-lieux de cités de la région et leurs faubourgs. Ainsi, à Saint-Quentin (Aisne), chef-lieu des Viromanduens, un diagnostic mené « Rue des Faucons » a permis d'explorer un terrain à cheval sur quatre insulae séparées par deux voies (*cardo* et *decumanus*) et compléter les résultats obtenus sur les parcelles voisines en 2009. L'occupation antique est datée de l'époque augusto-tibérienne jusqu'au IIIe siècle. Pour le Ier siècle, les structures se composent de trous de poteau, de fosses, de celliers et d'un fossé. Les vestiges des IIe-IIIe siècles sont signalés par des fosses, des caves parementées et par la présence de tessons récoltés à la surface des excavations.
À Soissons (Aisne), « 23 avenue de Compiègne – tranche 1 », c'est une occupation dans un suburbium de la capitale des Suessions qui a été appréhendée, le long de la voie reliant Soissons à Amiens et Senlis. La partie nord de la parcelle serait occupée par un habitat du Haut-Empire avec un bâtiment, une cave, un foyer et des fosses de rejets ; la partie sud-est serait dévolue aux jardins.
À Bavay (Nord), les fouilles programmées sur le site du forum antique de la capitale des Nerviens, fouilles conduites par le conseil départemental du Nord et l'université de Lille, se sont poursuivies par l'exploration de l'abside de la basilique. Outre les vestiges des occupations médiévales, la campagne de 2016 a conduit à reconnaître sept phases d'occupations postérieures à l'abandon du monument public au cours de la première moitié du IIIe siècle. D'un diamètre de 15 mètres cette abside devait abriter une statue monumentale comme le laisse supposer la présence d'un dé maçonné en son centre.
Toujours à Bavay, « rue Georges Marcq », un diagnostic archéologique à la périphérie du forum antique a permis d'identifier l'ensemble de la séquence stratigraphique qui témoigne de l'histoire urbaine antique. Les premiers niveaux attestent une occupation dès 20/10 av. J.-C. sous la forme de vastes structures excavées qui correspondent aux premières traces de la ville. S'ensuit une phase de remblais datés de l'époque de Tibère, qui sont contemporains du forum et qui servent à l'urbanisation. Cette dernière connaît une déprise à la fin du IIIe siècle.
Plusieurs diagnostics et fouilles à Amiens (Somme) ont produit des résultats qui affinent notre connaissance de la topographie de Samarobriva, capitale des Ambiens, et de sa proche campagne, comme la partie de pars rustica d'une grande *villa* le long de la voie romaine vers Rotomagus (Rouen) aux « Jardins d'Intercampus – tranche 6 », une autre *villa*, « Rue Bossuet – Site de la Pépinière », en limite de commune de Rivery, ou bien encore des vestiges inédits (ornières et fossé bordier) de la voie romaine menant de Lyon à Boulogne-sur-Mer, observés rue Saint-Fuscien.
La connaissance des agglomérations secondaires gallo-romaines a également bénéficié de l'apport scientifique de nombreuses opérations.
Commençons par deux grandes agglomérations. La connaissance de l'agglomération antique de Famars (Nord), dans la cité des Nerviens, à proximité de l'Escaut, a beaucoup progressé grâce aux travaux d'un PCR qui vient faire le bilan des nombreuses fouilles anciennes et récentes. Après avoir compilé l'ensemble des données anciennes, les chercheurs envisagent d'étendre la réflexion à l'échelle du pagus de l'agglomération.
Une nouvelle campagne de fouilles programmées s'est déroulée sur une partie d'un îlot de la grande agglomération antique de Vendeuil-Caply (Oise), chez les Bellovaques. Ce secteur est situé au sud-est et à proximité du grand théâtre, au sein d'un îlot dont une voie a été fouillée. Il est occupé du Ier s. av. J.-C. au dernier tiers du III^{e} siècle et a livré des traces d'extraction du calcaire, de l'habitat à pan de bois, des constructions en grand appareil, des puits, un magasin de céramique, etc.
L'agglomération secondaire de Château-Thierry (Aisne), située un peu à l'écart de la ville médiévale, reste méconnue. Elle a été identifiée au XIX^{e} siècle, mais n'a pas été réellement fouillée. La construction, dans les années 1960 et 1970, de grands ensembles immobiliers, en a largement détruit les traces. Un diagnostic mené « Avenue des Vaucrises » a permis d'étudier des fondations d'habitat et pour la première fois, des niveaux de sols ont été observés. Les vestiges semblent s'organiser autour de parcelles orientées est-ouest. Deux grandes phases d'occupation sont attestées : entre le I^{er} siècle av. J.-C. et le I^{er} siècle ap. J.-C. et une autre au III^{e} siècle.
À Avesnes-lez-Bapaume (Pas-de-Calais), l'agglomération antique qui s'est développée le long de la voie qui reliait Arras à Amiens, dans la partie sud de la cité des Atrébates, est connue depuis fort longtemps, notamment grâce aux survols de Roger Agache. La fouille de près de 4 hectares documente l'évolution de cette agglomération routière depuis le Haut-Empire jusqu'au Ve siècle de notre ère. Le site est implanté sur occupation laténienne

et présente une grande densité de constructions installées de façon organisée dans une trame parcellaire. On y retrouve des activités artisanales dont notamment la production céramique et la boucherie.
À Essigny-le-Grand (Aisne), « Rue de Paris », malgré leur conservation lacunaire (du fait de la réoccupation dense du site au Moyen Age), les vestiges fouillés témoignent peut-être d'une petite agglomération le long de la voie Soissons / Saint-Quentin. Signalons un four à chaux de 1,5 m de diamètre daté par archéomagnétisme de la fin du IIe – début du IIIe siècles.
À Ognon (Oise), la troisième campagne de fouilles programmées (après 2013 et 2014) a porté sur deux bâtiments situés à proximité du sanctuaire antique de la forêt d'Halatte (site cultuel identifié en 1934 à la suite de micro-sondages, puis lors de la tempête de 1999). Ces bâtiments, relativement bien conservés, se situent respectivement à 90 m à l'ouest (UA1) et à 30 m à l'ouest (UA2) du temple. Ils appartiennent à un habitat diffus.
À Bruay-la-Buissière (Pas-de-Calais), « Zone des Parts », les fouilles ont permis de documenter les abords de la très vaste officine de potiers découverte fortuitement au cours des années 1970. Implanté sur un versant qui domine une voie antique donnant accès à l'officine, le site a livré plusieurs structures excavées de 15 mètres sur 6, pavées de grès et datées du dernier quart du Ier siècle. Elles sont interprétées par la responsable de la fouille comme des bâtiments.
La thématique de l'artisanat potier dans une agglomération secondaire est illustrée par la belle fouille préventive de Vermand (Aisne), « rue Charles de Gaulle », qui a concerné une officine de potiers antique aménagée de long de la voie romaine reliant Amiens à Saint-Quentin. Déjà attestée par des découvertes au XIXe siècle et en partie appréhendée lors de la construction du collège voisin en 1969, son extension est à présent confirmée sur plus d'une centaine de mètres supplémentaires vers le sud. Cette officine est caractérisée par au moins deux ateliers bien conservés comportant chacun un bâtiment en dur abritant les infrastructures liées à leur activité et un ou plusieurs fours, très bien conservés. La fouille a livré plusieurs centaines de kilos de céramique, qui représentent plus de 40 000 tessons. La chronologie de l'atelier est comprise entre le milieu du Ier siècle et le milieu du siècle suivant.
Pour les sites à vocation agro-pastorale, plusieurs opérations ont livré des informations significatives. A Breuil-le-Sec (Oise), « Le Champ Bouffaut – Extension Weldom », le diagnostic a mis au jour une ferme à enclos fossoyé de La Tène D1, qui paraît toujours occupée à la période romaine ; l'habitat se développe sur plus de 8 500 m². On notera en particulier un système d'entrée peu fréquent pour cette période en forme de touche de palmer, ici légèrement arrondie. Plusieurs phases sont perceptibles qui traduisent une dynamique importante, entre la fin du Ier siècle avant et le Ier siècle après J.-C., puis jusqu'au IIIe siècle. Il faut donc supposer une continuité de l'établissement entre La Tène finale et l'époque romaine.
À Saint-Folquin (Pas-de-Calais), les fouilles de la « Rue du Gibet » ont mis en évidence une petite occupation antique implantée dans l'estuaire de l'Aa. Cette dernière rappelle les occupations de la ZAC Turquerie à Calais. L'habitat présente des formes plutôt frustres et les activités humaines sont tournées à la fois vers l'élevage et l'exploitation des ressources marines, notamment les coques.
À Villeneuve d'Ascq (Nord), « Rue du 8 mai », une fouille a mis au jour 338 creusements à la datation s'étalant du Ier siècle av. J.-C. à la première moitié du IIe siècle ap. J.-C. L'occupation se concentre dans la partie septentrionale de la parcelle. Le site semble se développer hors de l'emprise de la fouille tant au nord qu'à l'ouest de celui-ci. Ont été référencés et fouillés 72 trous de poteau, 3 bâtiments excavés, 2 fossés ainsi que 37 fosses aux fonctions diverses. Peuvent être associés à cette phase d'occupation les 137 structures n'ayant livré aucun mobilier datant. Cette catégorie se compose de 38 fosses, 92 trous de poteaux, 2 fossés et 5 niveaux. La nature des vestiges mis au jour nous laisse à penser que nous sommes en présence d'une ferme de tradition indigène partiellement romanisée prenant une forme hybride alliant tradition architecturale pré-romaine (avec l'usage de constructions sur poteaux plantés et toiture végétale) et romaine (par le développement de la construction maçonnée). Le statut secondaire de l'implantation, subordonnée à une installation plus importante de type *villa*, est une éventualité à ne pas exclure. Dans ce cas de figure, nous sommes alors en face d'une installation de taille réduite et d'une durée de fonctionnement relativement éphémère (2 générations). Celle-ci exploite un terroir sans doute marginal pour le compte d'un établissement plus important. Cette installation est peut-être à identifier avec l'établissement antique localisé sur la commune d'Annappes, dont l'importance semble être confirmée par sa permanence et sa transformation en *villa* ou fisc au cours de la période mérovingienne.
À Herlies (Nord), au lieu dit « Les Hauts-Champs », un site diachronique livre des occupations datées entre l'âge du Fer et le Haut-Empire puis du bas Moyen Âge jusqu'à l'Époque contemporaine. Quatre structures funéraires à rejets de crémation de type « bûcher » ou « tombe-bûcher » semblent matérialiser l'occupation pour la période gallo-romaine (Ier siècle). Le secteur est alors sans doute réservé à une pratique funéraire. De forme oblongue ou sub-quadrangulaire, ces fosses de petits gabarits sont composées de deux couches de comblement. La première est une US charbonneuse contenant les résidus de la crémation, ainsi que les esquilles osseuses humaines brûlées, et le mobilier archéologique. Ce dernier se présente essentiellement sous la forme de restes céramiques, de très nombreux clous et ponctuellement d'objets en os. Une couche de limon vient ensuite sceller les structures.
Les fouilles consécutives à l'extension de la plate-forme multimodale Delta 3 à Dourges (Pas-de-Calais) ont permis de reconnaître, sur plus de 4,5 hectares, un très grand établissement créé au milieu du Ier siècle av. J.-C., matérialisé par un réseau fossoyé régulier, au sein duquel se succèdent plusieurs occupations, avant l'installation d'une grande *villa* dans la seconde moitié du IIe siècle.
Enfin, un diagnostic a été réalisé à Noyon (Oise), dans la perspective des travaux d'aménagement du Canal Seine – Nord Europe, sur une superficie de près de 20 hectares, a complété les informations recueillies lors de la fouille de la grande *villa* de « La Mare aux Canards ». Le plan général a été étendu : reconnaissance de la clô-

ture de la pars rustica avec son porche d'entrée, grand bassin, fossés parcellaires, enclos à vocation cultuelle avec fanum, aqueduc, etc. La chronologie de l'occupation a été confirmée, de la période julio-claudienne à la fin du IIIe siècle.

Le haut Moyen Âge

À Achery (Aisne), « Rue Charles de Gaulle », le suivi archéologique systématique, entamé en 2012 sur un petit lotissement, s'est poursuivi avec deux nouvelles opérations, un diagnostic et une fouille, qui ont permis de préciser l'organisation et la datation de ce qui s'apparente désormais à un habitat groupé. Ce « hameau » semble organisé au sein de parcelles délimitées par des fossés. De nombreux fonds de cabanes, silos, fosses diverses et quelques sépultures s'y répartissent selon un maillage dense, du VIIe au Xe siècle.
À Monchy-Lagache (Somme), « Entre la rue du Cimetière et la rue des Bovines », un diagnostic a permis la découverte, sur une surface de 5 000 m², d'une centaine de sépultures liées à l'extrémité nord-est d'une importante nécropole qui se développe hors emprise vers le sud-ouest. Les tombes se répartissent en rangées serrées et ordonnées dans lesquelles sont associées des fosses contenant des individus adultes et des immatures. L'espace semble sectorisé. Des zones sont réservées aux immatures et probablement aux sarcophages. D'après le mobilier mis au jour dans les cinq sépultures testées, au moins deux états apparaissent dans l'utilisation de la nécropole : quatre tombes appartiennent au premier état qui couvre la période située entre 470/780 et 600/610 de notre ère, la cinquième tombe est installée dans la nécropole entre 590/600 et 600/670.
À Samoussy (Aisne), « Rue de l'Église », ce sont les vestiges du fameux palais carolingien exploré durant la Première Guerre mondiale par Georg Weise qui ont été recherchés à l'occasion de trois diagnostics préalables à la construction de pavillons au cœur du village, sur la base de la superposition des plans de la fouille de 1917 sur le cadastre actuel. Si quelques rares fondations de murs ont été observées, la faiblesse des résultats pourrait s'expliquer par une erreur de recalage topographique. Le suivi systématique des futures constructions devrait permettre de préciser ce point et peut-être mettre enfin au jour des vestiges tangibles du palais.
Initiée il y a quelques années, l'exploration de la plaine maritime flamande se poursuit à la faveur des programmes d'aménagement toujours plus nombreux. Ainsi les projets de la plate-forme logistique dite « Zone Grandes Industries » à Boubourg (Nord), en lien avec le développement du Grand Port Maritime de Dunkerque, ont été l'occasion de reconnaître sur près de 100 ha les phénomènes de l'anthropisation de la plaine maritime durant le Moyen Âge et notamment de l'estuaire de la Denna.
À Téteghem (Nord), la fouille du lotissement « Les Delphinium IV » a contribué à reconnaître la séquence stratigraphique récente qui constitue, en contexte littoral, un enjeu méthodologique et chrono-stratigraphique. L'anthropisation du territoire se manifeste par la mise en place d'un réseau de drainage implanté au IXe siècle, dans une tourbière subborréale. L'occupation du territoire se densifie progressivement au cours des XIIIe et XIVe siècles puis au XVe siècle avec l'installation d'habitats structurés au sein d'enclos réguliers.
À Seclin (Nord), la campagne de sondage réalisée dans la Collégiale Saint-Piat, en 2016, s'est révélée particulièrement fructueuse et a livré des données inédites sur l'édifice roman. En effet, si le plan de la nef gothique reprend peu ou prou celui de la première église, il est désormais possible de restituer à cette dernière un chœur à chevet plat qui surmonte une première salle hypogée au sein de laquelle est aménagé le tombeau de saint Piat, encore visible de nos jours.

Le Moyen Âge

L'archéologie castrale médiévale a permis cette année de nombreuses avancées sur des sites castraux emblématiques de la région, essentiellement à l'occasion de fouilles programmées.
La fouille programmée de Boves (Somme), « Complexe castral et prioral du Quartier Notre-Dame », engagée en 1996, s'est poursuivie en 2016 sur la basse-cour du château. La fouille est porteuse de résultats novateurs sur l'occupation des enclos des sites fortifiés ruraux médiévaux dans le nord de la France. La diversité des aménagements, des activités économiques et des objets manufacturés, sur une longue durée (IXe-XVIe siècles), montre que Boves est un site de recherche exemplaire pour alimenter la problématique de la genèse et de l'évolution de la basse-cour médiévale.
Sur le site du château de Château-Thierry (Aisne), les dessouchages réalisés au printemps 2016, sur la portion de fortification autour et sur la tour 15, ont mis au jour un massif de maçonnerie, jusque-là inconnu, contre la courtine nord à l'ouest de cette tour. Elle était comblée principalement par des niveaux issus de sa démolition au XVIIIe et XIXe siècles. Une fois purgée de ces niveaux, elle a révélé une conformation inattendue, celle d'une tour du XIIIe siècle réaménagée en tour-latrines probablement aux XVe-XVIe siècles. Il s'agit de la première tour du château qui montre un tel réaménagement.
À Condé-sur-l'Escaut (Nord), le grand château fait l'objet de campagnes de fouilles programmées depuis 2008. La campagne de 2016 a porté sur l'exploration d'une maison installée contre la courtine intérieure et d'une fonderie du XVIIe siècle. Cette fonderie se présente sous la forme d'un grand bâtiment rectangulaire avec un four au centre et des tranchées maçonnées creusées en son centre. Ces dernières sont associées au processus de la fonte de métal. Certaines présentent encore la trace de cloisonnements internes.
L'année 2016 a constitué la première année d'une fouille programmée triennale dans la haute-cour du château de Montépilloy (Oise), au pied de la tour maîtresse. La majorité des découvertes se rapporte à l'occupation de la cour du château médiéval. Trois siècles de sols

successifs similaires ont ainsi été étudiés. Ils confirment que l'implantation du château au sommet de la butte se fait dans le courant du XIIe siècle et que l'occupation est continue durant tout le Moyen Age. La zone étudiée se caractérise donc par une permanence dans l'organisation spatiale du site.

À Eaucourt-sur-Somme (Somme), « Le Château », un programme de recherche porte sur les vestiges du château, édifié sur la rive droite de la Somme vers la fin du XIIe siècle. Il s'agit d'un bel exemple d'une maison forte dont les traces matérielles relevées montrent qu'elle dispose de tous les éléments constitutifs d'une résidence gothique dans la mouvance des constructions philippiennes. Elle évolue par la suite vers une résidence de courtoisie de l'époque moderne (entre la seconde moitié du XVIe et le début du XVIIe siècles). La volonté d'ornementation fait disparaître le caractère militaire du site et reflète un symbole de pouvoir et de privilège d'un certain milieu social. Ensuite, un corps de château est partiellement réaménagé en logement, qui évolue progressivement vers une vocation utilitaire de type agricole.

Au château de Selles à Cambrai (Nord), l'année 2016 a vu l'achèvement de la troisième campagne de relevé des graffiti médiévaux et modernes. Les galeries internes des courtines de ce château ont été utilisées comme lieu de détention de prisonniers à partir du XIVe siècle jusqu'à l'époque moderne. Prisonniers politiques ou religieux ont laissé sur les murs de très nombreux graffiti à l'iconographie variée allant de simples noms à des caricatures ou des motifs religieux dont certains sont gravés en semi-ronde bosse. L'usage de techniques de relevé tridimensionnel à haute résolution, mises en œuvre par le laboratoire du C2RMF, a permis de créer une « sauvegarde » virtuelle de cet ensemble inestimable qui s'altère en raison de l'humidité ambiante. L'équipe a élargi les coopérations notamment pour la transcription des textes et ambitionne de mettre en œuvre une base de données pour organiser la collection. Enfin, un projet de visite virtuelle a été réalisé afin de rendre accessible la collection au plus grand nombre.

À Bours (Pas-de-Calais), un sondage programmé a permis de documenter cette maison forte bien connue en raison de son donjon construit en grès au XIVe siècle, et notamment de mettre en évidence les douves qui entouraient la plateforme approximativement carrée, sur laquelle la tour résidentielle a été construite.

Le Moyen Âge est également fortement pris en compte dans les opérations archéologiques urbaines. À Valenciennes (Nord), les fouilles de la rue des Hospices située au cœur du Grand Bourg, le noyau primitif de la ville, ont permis de reconnaître les témoins de la mise en valeur du quartier aux Xe et XIe siècles, puis le passage d'une architecture médiévale de bois à une ville construite en pierres. Cet îlot est par ailleurs, marqué par l'installation, dans le courant du XIVe siècle, de l'Hôtel-Dieu, transformé par la suite en hôpital militaire.

À Compiègne (Oise), le suivi de travaux mené sur le site de « L'École d'état-major » a livré trois tronçons de l'enceinte urbaine médiévale et des vestiges bâtis morcelés de l'époque moderne à contemporaine. D'après les maçonneries conservées, le tracé du rempart apparaît rectiligne, suivant le cours de l'Oise, et d'une largeur variant de 2,60 m à 3,60 m. Dans son état d'origine du XIIe siècle, des pierres de taille calcaires (de grand à moyen appareil) sont mises en œuvre à assises régulières en parement, tandis que des blocs bruts et moellons équarris forment le blocage central. La présence de la tour Corbier sur les plans anciens n'a pas été vérifiée, aucun sondage ne se situant à son emplacement supposé.

À Saint-Omer (Pas-de-Calais), deux diagnostics ont été l'occasion de documenter le cœur de la ville médiévale, l'un sur le site de la Banque de France et l'autre au sein du castrum carolingien, aux abords de l'église Saint-Bertin à l'endroit de la maison Ribot.

À Lille (Nord), la fouille des « Casernes Souham » a offert une fenêtre d'exploration inédite sur un faubourg de Lille préservé sous les remblais de la fortification de l'Époque moderne. Sur le flanc nord du chemin, doublé d'un fossé, prennent place au cours du bas Moyen Âge, des fosses et un four artisanal à plan rectangulaire, correspondant vraisemblablement à un four de tuilier. Cette activité artisanale est suivie par l'implantation de deux bâtiments construits en briques. Les deux constructions, appuyées sur l'axe viaire, sont détruites par des incendies sans que l'on puisse affirmer la contemporanéité de ces événements destructifs. Nous assistons sans doute, avec cette phase, à la naissance du faubourg des Reignaux.

L'état suivant, daté de la seconde moitié du XVIe siècle, apparaît plus clairement. Ces restes du faubourg témoignent de l'expansion de la ville hors les murs. De longs bâtiments en briques sont alignés le long du chemin. Ils s'ouvrent, à partir du pignon, sur un espace interne divisé en deux parties : l'habitation proprement dite, sur rue, avec des restes de carrelages, des bases de cheminées et des caves, et la seconde partie, à l'arrière, très vraisemblablement dévolue à des pratiques artisanales. Le quartier a été partiellement bien conservé grâce à l'édification d'une nouvelle enceinte de ville. Pour répondre à la forte poussée démographique, les murailles de la ville gagnent en effet sur les faubourgs. L'enceinte, édifiée entre 1617 et 1620, a permis d'agrandir le périmètre intra-muros de la ville. Le bastion Saint-Maurice, objet de la fouille, a par ailleurs accueilli deux phases de casernes. La plus ancienne, du XVIIe siècle, n'est visible que par ses fondations. La plus récente, de la fin du XVIIIe siècle, est encore en grande partie en élévation.

Les fouilles de la « Rue Malpart » à Lille (Nord), derrière l'hospice Gantois, mettent en évidence une occupation continue de la parcelle à partir de la fin du XIIe siècle–début du XIIIe siècle. La première phase (fin du XIIe ou début du XIIIe siècle et le XIVe siècle) correspond à l'occupation précédant la fondation de l'hospice Gantois en 1460 et relative à la cense de Georges de Bruges. La seconde phase commence à la fondation de l'hospice Gantois en 1460 et couvre le XVIe siècle. La fondation de l'hospice transforme les terrains en jardins et cimetière. Au XVIIe siècle, la construction du rempart moderne (modifié par Vauban et démantelé au XIXe siècle). implique de nombreux changements sur la bordure ouest de l'emprise. Ils sont dus à l'évolution de la muraille. Les vestiges de cette phase se concentrent dans la partie basse. Dans la zone haute, les terrains toujours contenus dans l'enclos de l'hospice sont préservés de la densification du quartier pendant le XIXe siècle. Le rempart moderne mis au jour, qui pourrait être celui de l'extension de 1603, est très altéré. Toutefois, son tracé rentrant ne trouve pas

de solution de continuité dans la tranchée 1, la question de son lien avec la fortification du bas Moyen Âge reste donc ouverte.
L'étude du monde rural médiéval est marquée cette année par deux sites. Dans le sud du pays de Bray, connu pour son artisanat potier lié à la présence d'affleurements argileux, un diagnostic mené à Saint-Léger-en-Bray (Oise) a précisément permis d'identifier une occupation médiévale (Xe-début XIIIe siècles) à vocation artisanale, comprenant notamment un four de potier avéré et un second supposé. Le mobilier céramique très important montre une production de cruches et d'oules mais également quelques pichets et lampes datées de la fin du Xe- début du XIe siècles. L'opération a également livré des fosses dont l'une contenait un riche lot céramique de la fin du XVe - début du XVIe siècles (pots de conservation, pichets, tèles, etc).
À Saint-Martin-d'Hardinghem (Pas-de-Calais), au lieu-dit « La Ferme des Evêques » a été fouillée une ferme des XIVe-XVe siècles appartenant aux évêques de Thérouanne. Implantée en fond de vallée de l'Aa, elle présente une partie résidentielle entourée d'un large fossé circulaire ainsi que des bâtiments d'exploitation. Préservé de l'érosion, le site se présente dans un état de conservation remarquable. La fouille de la partie résidentielle a livré un très bel ensemble de pavements armoriés dont les carreaux présentent des motifs variés, caractéristiques de cette période : lions, aigles, poissons, fleurs de lys, marguerites, chevaliers, figures héraldiques. Majoritairement carrés de 10 × 10 cm, les carreaux sont disposés en panneaux séparés par des bandes monochromes. L'ensemble a été qualifié de « découverte d'importance exceptionnelle », ce qui a permis d'en poursuivre la fouille et la dépose à des fins de restauration pour exposition.
À Villers-Cotterêts (Aisne), la campagne de 2016 constitue la seconde et dernière année des fouilles programmées effectuées sur le site de la grande chartreuse de Bourgfontaine fondée au XIVe siècle par les rois de France. Cette campagne a notamment permis d'étudier plus finement une cellule monastique (maison, petit cloître individuel, jardin et réseau hydraulique) et la galerie du grand cloître. La vue cavalière de Licherie de 1686 montre également ce qui semblerait être un cimetière, situé dans le nord-est du grand cloître : un petit sondage a livré une fosse sépulcrale avec les restes de deux individus.
Enfin l'archéologie funéraire médiévale est également illustrée par deux opérations. À Saint-Leu-d'Esserent (Oise), « Avenue Pierre Bérégovoy – Parvis de l'Église », une nécropole à inhumation a été découverte sur le parvis de l'église prieurale. Il s'agit vraisemblablement de l'ancien cimetière paroissial dont la présence à cet endroit était envisagée. Sa date de création est inconnue, mais est probablement liée à la fondation du monastère au XIe siècle. Il disparaît à la fin du XVIIIe siècle lors de la création du nouveau cimetière encore en activité aujourd'hui.
La pose de câbles électriques reliant la France et l'Angleterre a été l'occasion d'étudier les abords de l'église (encore debout) du hameau disparu de Saint-Martin-de-Sclive à Sangatte (Pas-de-Calais). La fouille, bien que réduite à une simple bande de 2,5 m de large sur 120 m de long, a permis l'exploration de près de 359 sépultures et de reconnaître la chronologie de ce cimetière dont l'usage débute au IXe siècle et s'achève au XVIe siècle.

L'époque moderne

À Coucy-le-Château-Auffrique (Aisne), « Tour et Rempart Leray – 9 rue Traversière », la fouille programmée entreprise en 2015 a porté sur une tour de l'enceinte urbaine du XIIIe siècle. Cette tour a été dérasée au niveau des courtines voisines et remblayée afin d'être incluse dans un remparement mis en place au XVIe siècle pour améliorer les défenses de la ville face à l'usage de l'artillerie à poudre. Le réaménagement défensif du secteur a très probablement été initié en même temps que les travaux connus de la porte de Laon voisine en 1552.
À Lille (Nord), « Rue Chaude Rivière », dans le quartier de Fives, la fouille sur une superficie de 5 800 m² a révélé une occupation depuis le Ier siècle de notre ère jusqu'au XVIIIe siècle. La découverte la plus intéressante est le château de la Phalecque, construit au XVIe siècle. Couplée à des recherches en archives, cette découverte permet de restituer l'évolution du château et contribue à une meilleure connaissance des abords de Lille et la vie quotidienne de ses habitants. La découverte, dans un fossé, de boulets de canon en métal renseigne les chercheurs sur les périodes de conflits entre le Royaume de France et les Flandres et la position vulnérable du château aux portes de Lille. La fouille a aussi permis d'exhumer du fossé de la vaisselle vénitienne, des cuillères en argent, de la céramique de Delft et divers mobiliers de qualité qui reflètent le niveau de vie privilégié des résidents. Vers la fin du XVIIe siècle, le château est arasé pour faire place à un jardin et un logis mieux adapté à la fonction résidentielle est construit un peu plus au sud. En témoigne la présence d'une « folie de fond de jardin », construction récréative à l'image du pavillon français du petit Trianon de Versailles : ce petit édifice présentait une rotonde entourée d'un couloir circulaire reliant quatre pièces quadrangulaires réparties en croix. Cette découverte constitue une première dans le nord de la France. On a également mis au jour un pédiluve à chevaux, dispositif rare qui atteste la présence de chevaux. En 1792, lors du siège de Lille par l'armée autrichienne, le château fut investi par les assaillants qui s'en servirent comme poste avancé pour 300 uhlans (cavaliers armés d'une lance). Le bâtiment du XVIIIe siècle fut détruit à son tour.
Préalablement à l'aménagement de la déviation de Mogneville, un diagnostic a notamment porté sur le fond de l'ancien parc à fontaines du château de Liancourt (Oise), créé au XVIIe siècle et disparu à la fin du XIXe siècle. Cette opération a permis la découverte d'un réseau de canalisations enterrées en tubes de céramique emboîtés ; deux d'entre elles sont liées à un bassin octogonal entouré d'une allée périphérique, qui a été partiellement dégagé. Il pourrait s'agir du grand jet, initialement placé dans l'axe de la façade du château et qui semble être déplacé au XVIIIe siècle au fond du parc. De plus, il a été possible d'observer en coupe transversale le grand

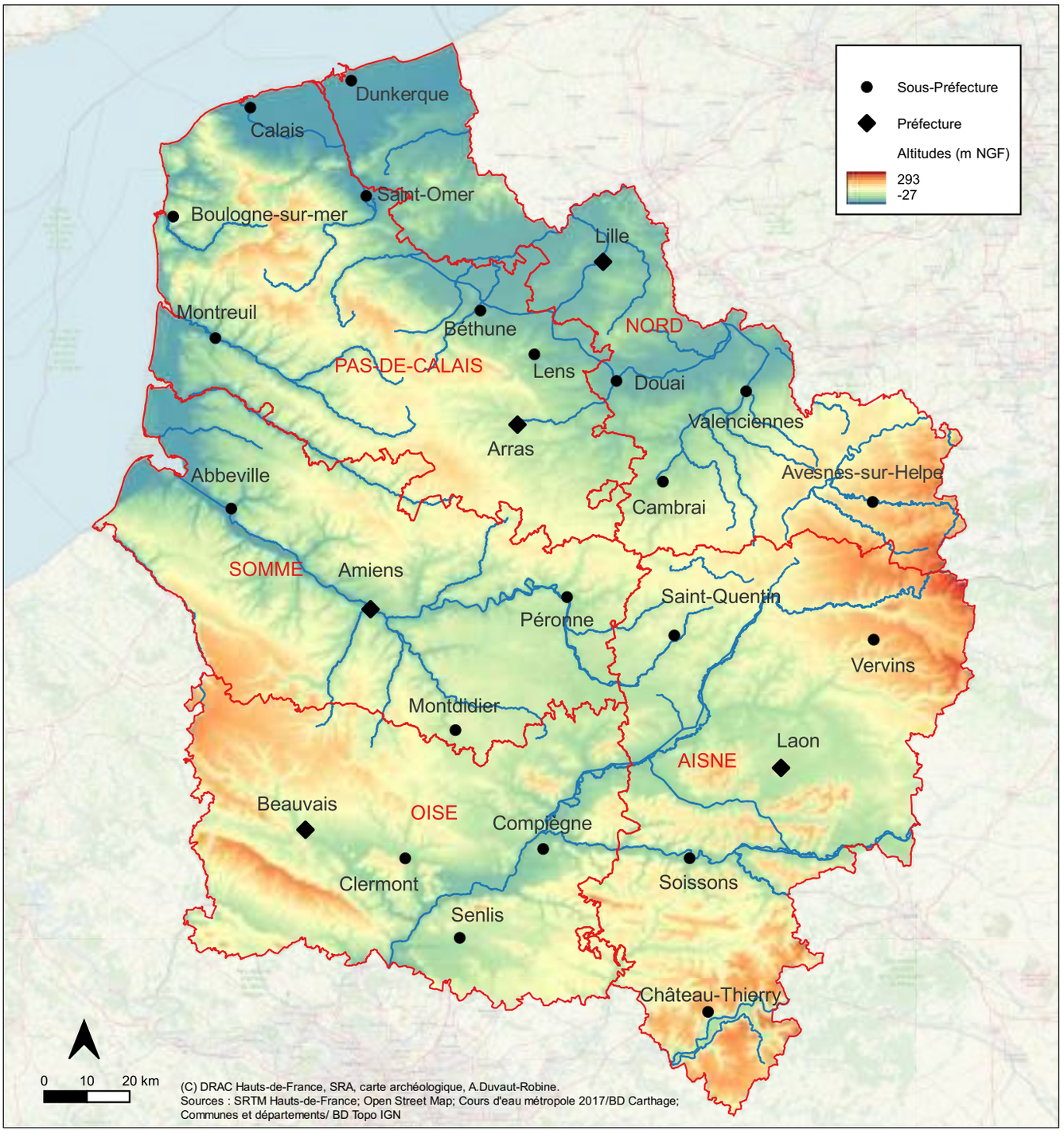
canal aménagé au XVIIIe siècle dans l'axe de la façade noble du château.
À Étaples (Pas-de-Calais), les fouilles programmées conduites depuis 2015 route de Fromesent documentent un ouvrage avancé en terre installé durant l'époque moderne pour protéger le château médiéval. Les sondages ont ainsi permis de reconnaître les terrasses d'artillerie qui couvraient, au sommet de la plate-forme, les puissants fossés défensifs ainsi que les glacis et le chemin couvert.
La fouille de l'épave d'Épagne-Épagnette (Somme), datée par dendrochronologie de 1746 (avec une mise en œuvre probable en 1747), s'est poursuivie en 2016 dans le cadre d'un programme triennal 2015-2017. Cette année la fouille a porté, pour partie, sur le secteur fouillé l'an dernier au niveau de la seule cargaison de tuiles et s'est prolongée, pour partie, vers l'extrémité amont de l'épave. La connaissance de l'épave d'Epagne-Epagnette a progressé et devrait permettre, pour la première fois en archéologie nautique, de restituer l'architecture d'un type de bateau fluvial régional, en l'occurrence picard, d'Epoque moderne dans sa structure et sa forme ainsi que dans le mode de chargement de sa cargaison de tuiles.
À Merville (Nord), un projet de lotissement a permis de mettre au jour les reste d'un ancien lieu de sépultures situé à l'écart du village et créé à l'occasion d'une épidémie. Mentionné sur les cadastres sous les termes de « cimetière des pestiférés » et de « carreau des infectés », le site peut être mis en relation avec une maladrerie mentionnée en 1644.
À Bergues (Nord), « Place du Marché aux fromages », les restes d'un ancien cimetière de l'Époque moderne associé à l'hôpital militaire ont été mis au jour.

La valorisation

Dans le contexte de création de la nouvelle région des Hauts-de-France suite à la fusion des régions décidée en 2015 et effective en 2016, la valorisation et la diffusion des résultats des recherches archéologiques sont restées cette année des missions primordiales pour le service régional de l'archéologie élargi.
Ainsi, l'édition des plaquettes d'information a été maintenue. Ces petits livrets de 8 ou 12 pages, abondamment illustrés, présentent les résultats de fouilles ou de recherches particulièrement intéressantes menées dans la région. Tout en étant synthétique, le texte est adapté au public le plus large et d'une lecture aisée. Le Service régional de l'archéologie de Picardie a édité, de 1997 à 2015, une collection de 50 plaquettes intitulées « Archéologie en Picardie » ; le Service régional de l'archéologie du Nord-Pas-de Calais a édité, de 2011 à 2015, une collection de 37 plaquettes intitulée « Archéologie en Nord-Pas-de-Calais ». En 2016 la collection a donc été rebaptisée « Archéologie des Hauts-de-France » et quatre plaquettes ont été publiées cette année, deux consacrées au secteur de Lille et deux autres au secteur d'Amiens :
– n°1 : Orchies (Nord) : la découverte des Belles du Nord, quatre statues des XVIe et XVIIe siècles ;
– n°2 : Coyolles (Aisne) : un camp de prisonniers allemands de la Seconde Guerre mondiale ;
– n°3 : Waziers (Nord) : l'homme de Néandertal fréquentait les abords de la Scarpe durant l'Eemien (130 000-110 000 ans) ;
– n°4 : Saint-Quentin-la-Motte-Croix-au-Bailly (Somme) : un établissement rural protohistorique et antique.
La volonté de poursuivre l'édition des BSR est à souligner car, malgré un certain décalage dans le temps, les BSR demeurent le principal vecteur de diffusion, auprès du grand public, de l'ensemble des notices des opérations réalisées à présent dans les 5 départements des Hauts-de-France, permettant ainsi d'avoir la vision la plus large possible de l'activité archéologique.
L'organisation des Journées régionales de l'archéologie reste également un rendez-vous important, car c'est toujours le moyen pour les archéologues régionaux de présenter eux-mêmes au grand public leurs recherches par un cycle de conférences de qualité. Ces Journées sont organisées au sein des territoires de manière tournante, en lien étroit avec les acteurs locaux de la recherche archéologique (collectivités territoriales, universités, associations locales, etc.). Pour marquer la création de la nouvelle région, les Journées se sont ainsi tenues du 17 au 19 novembre 2016 sur deux sites, à Villeneuve d'Ascq (Nord), à l'Université de Lille, et à Amiens (Somme), à la Drac, en collaboration avec l'Université de Lille - SHS, l'IRHiS-UMR 8529 (Université de Lille, CNRS) et le Centre intersdisciplinaire de recherches archéologiques de la Somme (Ciras).

L'équipe du SRA Hauts-de-France

Rédaction :
Alexandre AUDEBERT et Philippe HANNOIS


Sous-Préfecture
Préfecture
Altitudes (m NGF)
293
-27
Dunkerque
Calais
Saint-Omer
Boulogne-sur-mer
Lille
Montreuil
Béthune
NORD
PAS-DE-CALAIS
Lens
Douai
Valenciennes
Arras
Abbeville
Avesnes-sur-Helpe
Cambrai
SOMME
Amiens
Saint-Quentin
Péronne
Vervins
Montdidier
Laon
AISNE
Beauvais
OISE
Compiègne
Clermont
Soissons
Senlis
Château-Thierry
0
10
20 km
(C) DRAC Hauts-de-France, SRA, carte archéologique, A.Duvaut-Robine.
Sources : SRTM Hauts-de-France; Open Street Map; Cours d'eau métropole 2017/BD Carthage;
Communes et départements/ BD Topo IGN

HAUTS-DE-FRANCE

BILAN SCIENTIFIQUE

2016

Tableau général des opérations autorisées

	AISNE 02	NORD 59	OISE 60	PAS-DE-CALAIS 62	SOMME 80	TOTAL
Sondage (SD)	3	1	2 + 2 surv. travaux)	0	1	9
Fouille préventive (F)	8	10	3	11	6	38
Fouille préventive d'urgence (SU)	0	0	0	0	0	0
Opération préventive de diagnostic (OPD)	37	60	45	73	64	279
Fouille programmée (FP)	3	5	3	3	6	20
Prospection diachronique (PRD)	3	0	10	0	1	14
Projet collectif de recherche (PCR)	1	1	0	1	1	4
TOTAL	55	77	65	88	79	364

PROJETS COLLECTIFS DE RECHERCHES
(PCR)

N° Patriarche	Thème	Responsable (organisme)	Nature de l'opération	Époque	Rapport reçu
	HABATA	LEROY-LANGELIN Emmanuelle (COLL) LORIN Yann (INRAP)	PCR	PAL	
11295	De l'argile au vaisselier dans la Vallée de l'Aisne	GILIGNY François	PCR		
156832	Famars : it Fanum Martis	CLOTUCHE Raphaël (INRAP)	PCR	ROM	
	Thérouanne : ville antique et médiévale	BLARY François (UNIV)	PCR	ROM / MA	
11296	Objets en craie du gisement d'Amiens – Renancourt 1	PARIS Clément	PCR	PAL	●

HAUTS-DE-FRANCE

AISNE

Tableau des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 6

N° Patriarche	Commune / Lieu-dit	Responsable d'opération (organisme)	Nature de l'opération	Époque	Rapport reçu	Réf. carte
11365	ACHERY Rue Charles de Gaulle – AB 131	MARÉCHAL Denis (INRAP)	F	HMA / MA	●	1
11443	ACHERY Rue Charles de Gaulle – AB 134-136	MARÉCHAL Denis (INRAP)	OPD	HMA / MA	●	2
11290	ACY Rue de la Mazure	LIBERT Karin (INRAP)	OPD	PRO / CONT	●	3
11482	AUDIGNY La Vallée de Montauban – tranche 3	FLUCHER Guy (INRAP)	OPD	IND	●	4
11343	BARISIS-AUX-BOIS Rue Eugène Boucher	DESPLANQUE Gilles (COLL)	OPD	CONT / IND	●	5
11450	BEAURIEUX Les Grèves	COLAS Caroline (INRAP)	OPD	MOD / IND	●	6
11302	BEAURIEUX – CUIRY-LÈS-CHAUDARDES Les Gravelines – tranche 2 – secteurs 2 et 3	VANDAMME Nathalie (COLL)	F	NÉO / PRO IND	●	7
11379	BERZY-LE-SEC Le Château	LEROUX Laure (BÉN)	SD	MA	●	8
11341	BOHAIN-EN-VERMANDOIS Route de Saint-Quentin – ZAC du Moulin Mayeux	SIMON Cécile (COLL)	OPD	ROM / MA CONT	●	9
11351	BUCY-LE-LONG Le Peuplier Bouilly – tranche 1	MALRAIN François (INRAP)	F	BRO / FER ROM / IND	●	10
11435	CHÂTEAU-THIERRY Avenue des Vaucrises	ZIEGLER Sébastien (COLL)	OPD	ROM	●	11
11304	CHÂTEAU-THIERRY Rue de la Mare Aubry	ZIEGLER Sébastien (COLL)	OPD	NÉO / CONT	●	12
11374	CHÂTEAU-THIERRY Vieux Château	ZIEGLER Sébastien (Coll)	SD	MA / MOD	●	13
11334	CHÂTEAU-THIERRY Zone d'Activités de la Moiserie	JOUANNETAUD Marjolaine (COLL)	OPD	MOD / IND	●	14
11422	CHAUNY 122 rue André Ternynck	DESPLANQUE Gilles (COLL)	OPD	IND	●	15
11423	CHAUNY 124 rue André Ternynck	DESPLANQUE Gilles (COLL)	OPD	BRO	●	16
11403	CHEVRESIS-MONCEAU Le Long Bois	DESPLANQUE Gilles (COLL)	OPD	CONT	●	17
11352	CONDÉ-SUR-AISNE Chapelle du Prieuré Saint-Ouen	GALMICHE Thierry (COLL	SD	MA / MOD CONT	●	18
11338	CORBENY 12 route de Reims – tranche 2	CAILLOT Isbelle (PRIV)	F	MA / MOD	●	19

● : rapport déposé au Service Régional de l'Archéologie et susceptible d'y être consulté * Notice non parvenue

N° Patriarche	Commune / Lieu-dit	Responsable d'opération (organisme)	Nature de l'opération	Époque	Rapport reçu	Réf. carte
11294	COUCY-LE-CHÂTEAU-AUFFRIQUE Tour et Rempart Leray – 9 rue Traversière	LALLAU Étienne (BÉN)	FP	MA / MOD	●	20
11401	CRÉPY Chemin du Cimetière	FRONTY Richard (INRAP)	OPD	MA	●	21
11478	CRÉPY Rue de la République	FRONTY Richard (INRAP)	OPD	*Négatif*	●	22
11293	ÉPAGNY Le Fort	NAZE Gilles (UNIV)	FP	NÉO / FER	●	23
11303	ESSIGNY-LE-GRAND Rue de Paris	SIMON Cécile (COLL)	OPD	ROM / MA MOD / CONT	●	24
11375	FAVEROLLES Route de Javage	LEFEBVRE Anthony (COLL)	OPD	CONT	●	25
11280	FÈRE-EN-TARDENOIS Derrière l'Église	SIMON Cécile (COLL)	OPD	PRO / MOD	●	26
11483	GAUCHY Les Quarante Setiers - tranche 1	COHEN Claire (COLL)	OPD	CONT / IND	●	27
11438	LAON Le Pré Robert	DESPLANQUE Gilles (COLL)	OPD	BRO / FER CONT	●	28
11463	NOGENTEL Avenue de Château-Thierry	LIBERT Karin (INRAP)	OPD	*Négatif*	●	29
11472	ORAINVILLE Le Jardinet	COHEN Claire (COLL)	OPD	MÉS / NÉO CONT	●	30
11335	PASSY-SUR-MARNE 7 rue du Château	SIMON Cécile (COLL)	OPD		●	31
11359	PONTAVERT Le Chemin de Beaurieux – tranche 1 – secteur 2	LIBERT Karin (INRAP)	F	NÉO / HMA	●	32
11310	PUISEUX-EN-RETZ La Tour Réaumont	FLUCHER Guy (INRAP)	OPD	NÉO / IND	●	33
11279	ROZIÈRES-SUR-CRISE Rue de l'Église	DESPLANQUE Gilles (COLL)	OPD	MOD / CONT	●	34
11316	SAINT-QUENTIN 13 chemin du Comble à Pourceaux	DESCHEYER Nathalie (INRAP)	OPD		●	35
11344	SAINT-QUENTIN Rue Antoine Parmentier	BROUILLARD Cécile (INRAP)	OPD		●	36
11407	SAINT-QUENTIN 18 rue des Faucons	HOSDEZ Christophe (INRAP)	OPD	ROM / MA MOD / CONT	●	37
11469	SAMOUSSY Rue de l'Église – AB 257, 262, 264	GALMICHE Thierry (COLL)	OPD	HMA	●	38
11414	SAMOUSSY Rue de l'Église – ZL 78-79	GALMICHE Thierry (COLL)	OPD		●	39
11413	SAMOUSSY Rue de l'Église – ZL 81-83	GALMICHE Thierry (COLL)	OPD	IND	●	40
11433	SOISSONS 23 avenue de Compiègne – tranche 1	LEFEBVRE Anthony (COLL)	OPD	ROM	●	41
11474	SOISSONS Boulevard Jeanne d'Arc	LEFEBVRE Anthony (COLL)	F	MOD / CONT		42
11318	SOISSONS 21bis boulevard Jeanne d'Arc	FRONTY Richard (INRAP)	OPD	MOD / CONT	●	43
11447	SOISSONS Place de l'Évêché	LEFEBVRE Anthony (COLL)	OPD	ROM / MA MOD	●	44
11468	SOISSONS 14 rue de Vic-sur-Aisne	LEFEBVRE Anthony (COLL)	OPD		●	45
11404	SOUPIR La Culée et Les Longues Parts - La Grosse Haie	LE QUELLEC Vincent (COLL)	OPD	FER / CONT	●	46

N° Patriarche	Commune / Lieu-dit	Responsable d'opération (organisme)	Nature de l'opération	Époque	Rapport reçu	Réf. carte
11430	SOUPIR Les Sablons	PATOURET Julia (PRIV)	F	NÉO / BRO FER / CONT	●	47
11342	URVILLERS ZAC de l'Épinette	DESPLANQUE Gilles (COLL)	OPD	FER / ROM CONT	●	48
11363	VERMAND Chemin des Morts – Les Champs des Vignes	GROCH Pierre-Yves (INRAP)	OPD		●	49
11331	VERMAND Rue Charles de Gaulle	LIBERT Karin (INRAP)	F	ROM	●	50
11329	VILLERS-COTTERÊTS Bourgfontaine – Une Chartreuse royale du XIV^{e} siècle	BONDE Sheila (UNIV)	FP	MA / MOD	●	51

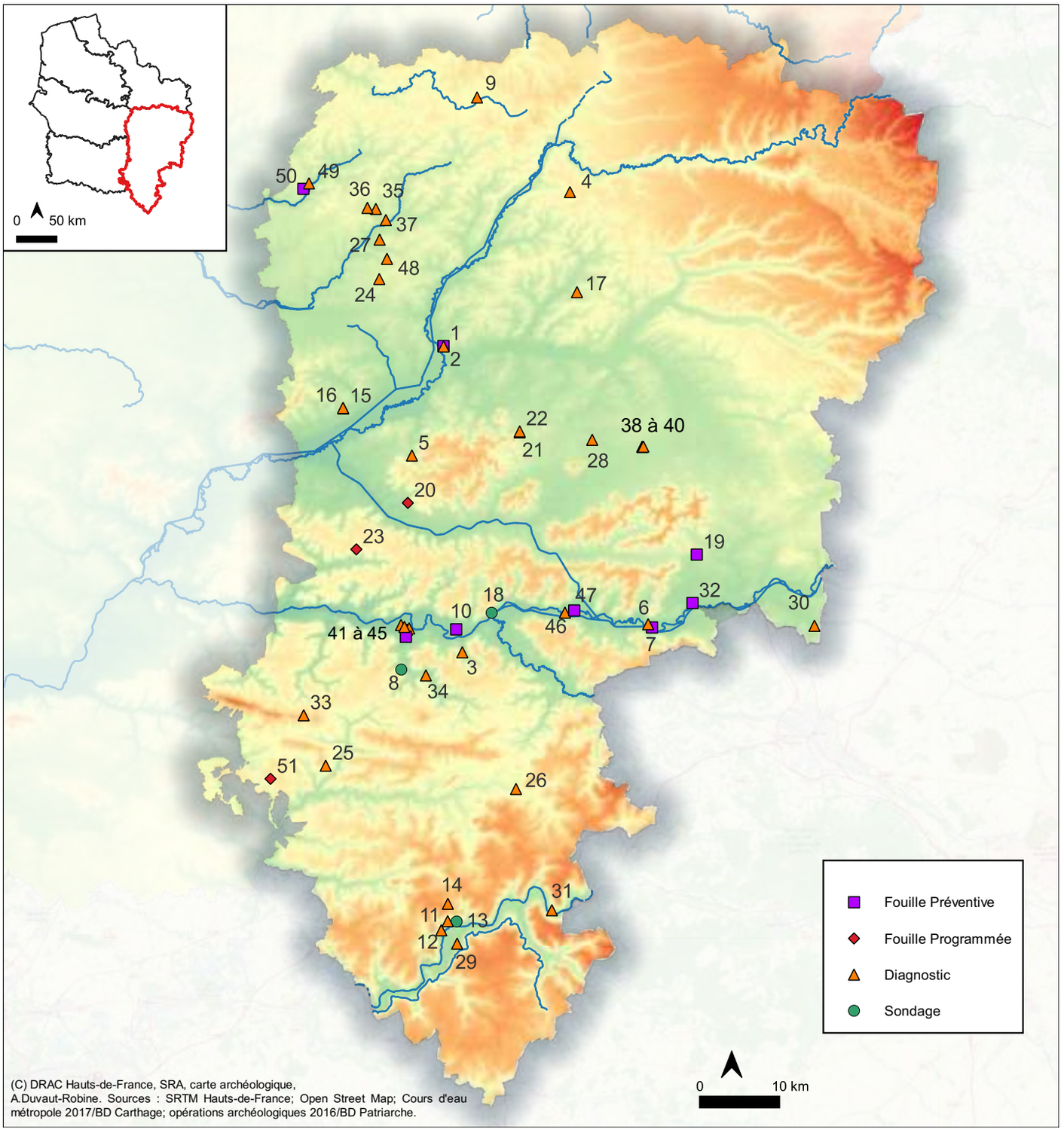
HAUTS-DE-FRANCE

AISNE

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 6

Carte des opérations autorisées



(C) DRAC Hauts-de-France, SRA, carte archéologique,
A.Duvaut-Robine. Sources : SRTM Hauts-de-France; Open Street Map; Cours d'eau métropole 2017/BD Carthage; opérations archéologiques 2016/BD Patriarche.

HAUT MOYEN ÂGE — MOYEN ÂGE

ACHERY
Rue Charles de Gaulle – AB 131

Suite à la cessation d'activité d'une exploitation agricole, une bande de terrain de 190 mètres sur 49, située entre la RD 13 en direction de Mayot et un bras de l'Oise, a fait l'objet d'une division parcellaire en terrains à bâtir. Les diagnostics archéologiques réalisés depuis 2012 ont montré l'occupation des lieux à l'époque alto-médiévale. Le SRA Hauts-de-France entend mener une politique de prescription de diagnostics et de fouilles systématiques au fur et mesure des projets de construction individuelle. De cette manière, même morcelée, l'exploration de cette zone devrait aboutir à une bonne connaissance globale de l'occupation humaine entre les centres actuels de Mayot et d'Achery. Cette politique de prescription est d'autant plus opportune que d'autres terrains sont susceptibles d'être transformés en parcelles constructibles, d'un côté comme de l'autre de la route.

La première fouille a concerné la parcelle AB 131. Cette petite partie de ce que l'on pourrait, avec précaution, qualifier « d'agglomération » médiévale a principalement livré les vestiges d'une unité de stockage de denrées. Cette unité s'inscrit dans une organisation spatiale retouchée et confortée à plusieurs reprises.

Quelques inhumations ont été pratiquées en marge de cette activité principale, un peu à l'écart en bordure d'un chemin. La mise en commun de la chronologie relative des structures et l'étude du faible mobilier céramique indique une durée d'occupation depuis la fin de l'époque mérovingienne et durant l'époque carolingienne. Les datations par radiocarbone de quatre squelettes sont compatibles avec cette proposition.

Quelques structures de type habitat apparaissent au cours du Moyen Âge classique. L'ultime utilisation du sol avant la mise en culture des terres consiste en un vaste verger planté au bas Moyen Âge, dont le cadastre napoléonien n'a pas gardé le souvenir.

Très partielle, cette première campagne de fouilles a cependant permis de jeter les bases d'un phasage des structures archéologiques et des multiples axes de recherches à développer lors des fouilles ultérieures. Ces axes de recherche portent sur la vie quotidienne de tout groupe humain organisé : type d'habitat, activités domestiques, artisanat, etc. L'analyse spatiale des vestiges sera primordiale pour tenter de définir le degré de mise en commun et l'organisation des différentes installations attestées sur l'ensemble du site (zones de fours et de stockage entre autres). Les données factuelles devraient, à terme, contribuer à forger une vision plus fine de la réalité d'une agglomération alto-médiévale.

BROUILLARD Cécile (INRAP)



Achery, « Rue Charles de Gaulle – AB 131 ».

Sépulture ST 32. Cet enfant d'environ 4 ans a été enseveli, avec quelques autres jeunes individus, en bordure d'un chemin desservant l'habitat. L'inhumation date de la charnière entre les VII^{e} et VIII^{e} siècles (datation par radiocarbone) (Cliché P. Hébert, INRAP).



Achery, « Rue Charles de Gaulle – AB 131 ». Plan des opérations archéologiques rue Charles de Gaulle entre 2012 et 2016 (topographie S. Hébert, E. Mariette, J.-F. Vacossin, INRAP)

HAUT MOYEN ÂGE

ACHERY
Rue Charles de Gaulle – AB 134-136

MOYEN ÂGE

Cette opération à Achery, rue Charles de Gaulle, est liée à la construction de deux futurs pavillons sur des parcelles totalisant une surface de 2 000 m². En effet, en 2015, juste en bordure septentrionale, il a été mis au jour une portion d'un village du haut Moyen Âge (diagnostic D. Maréchal, INRAP). Le gisement est implanté sur la première terrasse de la vallée, à 125 m à l'est d'un bras de l'Oise. Il faut retirer entre 0,45 et 0,70 m de sédiment pour observer les structures creusées dans un limon orangé. Les sept tranchées et les différentes ouvertures complémentaires totalisent 630 m² décapés (31,5 % de l'emprise). La densité de structure est de 1 sur 8,5 m² soit une valeur élevée, équivalente à celle de l'année dernière. Onze structures ont été testées durant l'intervention, dont deux fonds de cabane, deux fossés, deux silos, un cellier et une fosse-atelier. Les profondeurs varient entre 12 et 25 cm, à l'exception des silos qui atteignent 60 cm. Le mobilier se décompose en 2,98 kg de scories, 1,7 kg de céramique, 1,025 kg de faune, 0,46 kg de torchis et 0,18 kg de mobilier en fer. Cette dernière catégorie regroupe une clé, une lame de couteau et une attache (?). La prédominance des scories, qui est liée, pour l'essentiel, à un simple ramassage ponctuel sur un fossé, traduit probablement une activité spécialisée (forge ?). Les silos sondés se placent, eux, dans l'est de l'emprise. L'habitat est à peu près dispersé sur l'ensemble du terrain. Deux fossés espacés de 6,50 m semblent dessiner un chemin orienté nord-est/sud-ouest. Il semble que ce dernier se greffe sur une autre voie axée nord-ouest/sud-est. Il est d'ailleurs possible que le déplacement de cet axe soit à l'origine de la RD 13 actuelle. Malgré la faiblesse quantitative du mobilier céramique, l'étude établit une chronologie centrée sur la période carolingienne mais qui s'échelonne du VII^{e} au X^{e} siècle. Tous ces éléments corroborent l'hypothèse d'un habitat groupé de type village.

MARECHAL Denis (INRAP)

PROTOHISTOIRE

ACY
Rue de la Mazure

ÉPOQUE CONTEMPORAINE

Le projet d'aménagement d'un terrain en parcelles constructibles sur la commune d'Acy, rue de la Mazure, est à l'origine d'une prescription du préfet de région (DRAC, Service Régional de l'Archéologie). Elle a donc donné lieu à un diagnostic archéologique, réalisé pendant deux jours en janvier 2016 par une équipe d'archéologues de l'INRAP. Acy est une petite commune du département de l'Aisne (Picardie) localisée à 10 km au sud-est de Soissons, à une altitude de 140 m. Il existe peu de mentions concernant l'archéologie en dehors de deux découvertes fortuites non localisées (une monnaie et un torque) et du passage de la voie romaine Soissons/Dormans.

Le secteur de la commune concerné par le diagnostic est localisé sur une zone de colluvions de fond de vallon et le versant est d'une petite butte loessique très marquée dans le paysage.

Le projet de construction est situé dans un terrain en friche non bâti qui borde la route et qui présente une pente importante du nord vers le sud. Le diagnostic a consisté en la réalisation de deux tranchées parallèles de 2,40 m de large, espacées d'environ 15 m, effectuées dans le sens de la longueur du terrain depuis le sommet de la butte vers le bas et qui couvrent 13,4 % de la surface totale.

La première tranchée (Tr. 1) a livré les traces d'une exploitation en carrière d'époque moderne ou contemporaine, visant à l'extraction des loess affleurant sur la butte. La seconde (Tr. 2) a mis au jour quelques vestiges d'époque protohistorique (St. 2.2 à 2.6), regroupés dans le bas de la parcelle (2 fosses et un TP) ainsi que les vestiges d'un petit fossé de parcellaire (?) moderne, qui constituent les seuls indices d'une possible occupation du secteur.

Si le site a pu s'étendre, il est probablement en grande partie détruit par les nombreuses et profondes fosses d'extraction moderne et la construction de plusieurs pavillons neufs attenants à la parcelle.

LIBERT Karin (INRAP)

INDÉTERMINÉ

AUDIGNY
La Vallée de Montauban – tranche 3

Le diagnostic réalisé à Audigny, « La Vallée de Montauban », sur une superficie de 10 608 m² porte sur la troisième tranche d'une exploitation de craie.
Comme pour les tranches précédentes, les vestiges archéologiques sont très succincts, sous la forme de fossés de parcellaire non datés.

FLUCHER Guy (INRAP)

ÉPOQUE CONTEMPORAINE — INDÉTERMINÉ

BARISIS-AUX-BOIS
Rue Eugène Boucher

À l'exception de quelques fosses contemporaines ou non datées, le diagnostic réalisé sur la commune de Barisis-aux-Bois, le long de la rue Eugène Boucher, sur une surface de 9 664 m², n'a pas révélé de vestiges archéologiques.
Si la proximité de l'ancienne abbaye de Barisis fondée dans le courant du VII^{e} siècle laissait présager la présence de vestiges, il semble que ce secteur ait été consacré à des activités agro-pastorales et/ou piscicoles comme le suggère la présence d'étangs artificiels aménagés en contrebas, le long du Ménil.
C'est l'église de Barisis qui semble agglomérer l'habitat à partir du XI^{e} siècle, à environ 500 m au nord-ouest de l'abbaye.

DESPLANQUE Gilles (CD de l'Aisne)

ÉPOQUE MODERNE — INDÉTERMINÉ

BEAURIEUX
Les Grèves

Le diagnostic de Beaurieux, « Les Grèves », a été réalisé par l'INRAP le 6 octobre 2016. Il concernait une surface de 2 739 m² pour la construction d'un hangar et d'un local de gardiennage.
La parcelle a été sondée à l'aide de 3 tranchées continues de 80 m (soit un peu moins de 18 % de la surface). Le principal objectif de cette évaluation était de cerner l'extension du site voisin (âge du Bronze/Hallstatt) et de vérifier la présence d'un nouveau monument funéraire Michelsberg comme celui découvert en 2003 sur la parcelle voisine de la Plaine à 300 m. Il s'est révélé négatif de ce point de vue. Comme ses voisines, la parcelle est peu occupée, y compris en vestiges de la Première Guerre mondiale, plus présents dans les deux autres parcelles sondées (Colas et al. 2011 et 2012).
Seules trois structures archéologiques avérées ont été retrouvées. Il s'agit d'un puits probable de datation indéterminée, d'une fosse d'extraction moderne et d'un fossé moderne, probable prolongement d'un fossé déjà retrouvé lors des sondages de C. Haselgrove dans les années 80 et sur le diagnostic du sud du lieu-dit (Colas et al, 2012). Quelques chablis et deux anomalies complètent ce faible inventaire.

COLAS Caroline (INRAP)

NÉOLITHIQUE

PROTOHISTOIRE

BEAURIEUX – CUIRY-LÈS-CHAUDARDES

Les Gravelines – tranche 2 – secteurs 2 et 3

INDÉTERMINÉ



Beaurieux – Cuiry-lès-Chaudardes, « Les Gravelines – tranche 2 – secteurs 2 et 3 ».
Vue des st. 330, 331 et 332, secteur 3 (G. Lebrun, CD de l'Aisne)

Une fouille de 5 ha , scindée en deux secteurs, a été réalisée de mars à juin 2016 sur les communes de Beaurieux et de Cuiry-lès-Chaudardes, sur une exploitation de carrière.
Un groupement d'entreprises entre l'INRAP et le Département de l'Aisne a été mis en place pour réaliser cette fouille, sous la direction de Nathalie Vandamme.
Le site est implanté sur les terrasses alluviales basses de l'Aisne, en périphérie immédiate du village du Néolithique ancien de Cuiry-lès-Chaudardes pour le secteur 2 et sur des terrasses plus anciennes au nord pour le secteur 3.
L'étude du secteur 2 met en évidence les limites de l'occupation domestique rubanée à l'ouest et vers le nord. Un ensemble de fosses qui pourrait être contemporain du village a été mis au jour, contenant du mobilier céramique et des restes de faune.
D'autres fosses sont attribuables au Michelsberg ainsi qu'une inhumation. Un jeune enfant (5 ans ± 9 mois) repose en décubitus latéral gauche, la tête orientée au nord-est, dans une petite fosse ovalaire vraisemblablement installée dans une légère dépression naturelle. La sépulture a livré trois vases : deux déposés devant le visage du défunt (un vase tulipiforme, sur lequel a été déposée une louche, en contact avec le front du défunt) et un troisième face au thorax (petit gobelet à fond rond qui repose sur sa panse). Le sujet porte une parure constituée de trois canines de renard perforées, découvertes en connexion sous sa mandibule. Quelques crémations et une fosse attribuables à la période protohistorique confirment l'occupation longue de cette zone.
La fouille du secteur 3 a mis en évidence des vestiges variés. Des cercles funéraires protohistoriques (de 14 à 25 m de diamètre pour les cercles à l'ouest, jusqu'à 48 m pour un cercle au fossé interrompu à l'est), un enclos quadrangulaire associé à une tombe (individu sur le dos et bracelet en alliage métallique), ainsi qu'une palissade non datés.

VANDAMME Nathalie (CD de l'Aisne)



Beaurieux – Cuiry-lès-Chaudardes, « Les Gravelines – tranche 2 – secteurs 2 et 3 ». Vue en plan de la structure 21, secteur 2 (C. Thevenet (INRAP)

BERZY-LE-SEC
Le Château



Berzy-le-Sec, « Le Château ». Vue zénithale du sondage 2016 en fin de fouille. A gauche, l'hémicycle de la tour d'escalier (L. Leroux, Bén).

Mentionné dès le haut Moyen Âge, le site de Berzy-le-Sec accueille au XII^{e} siècle un lignage de chevaliers dit de Berzy, qui paraissent liés aux comtes de Soissons. Si ce lignage se maintient au cours du XIII^{e} siècle, leur trace se perd au XIV^{e} siècle. Les origines et les évolutions de ce site castral au cours de ses premiers siècles d'existence demeurent donc largement méconnues. En 1990 paraît la première publication approfondie concernant le château de Berzy par Christian Corvisier. L'auteur attire l'attention sur l'existence d'une tour qu'il qualifie de « romane » et qui constituerait le noyau initial du site castral autour duquel s'organisent les logis et courtines d'enceintes. Les investigations archéologiques menées en 2015-2016 se sont attachées à mieux définir et dater cet édifice, dont ne subsistent que des vestiges, à travers deux sondages et une étude du bâti. Ces travaux ont mis en lumière l'ampleur des réaménagements successifs de la tour centrale. L'intensité des reconstructions témoigne de l'importance accordée à cet édifice qui apparaît encore, dans un document de 1543, emblématique du château de Berzy-le-Sec.

Un premier sondage en 2015, dirigé par Sophie Roulley, au premier étage de la tour, avait permis de mettre au jour les arases de deux murs massifs définissant l'angle nord-ouest de la tour centrale. Le sondage de juin 2016, réalisé au pied de l'élévation nord de la tour, d'une emprise de 10 m², a d'abord confirmé l'ancienneté de l'occupation du promontoire de Berzy-le-Sec, par la découverte de tessons issus de productions alto-médiévales. Il a également permis de mettre au jour, ancrées dans le rocher naturel, les fondations de la partie orientale du mur nord de la tour, considérée comme la plus ancienne de l'édifice. Une datation radiocarbone effectuée sur le liant de ces fondations permet désormais de situer la réalisation de cette construction entre 1018 et 1055. Les premières mentions de chevaliers de Berzy n'interviennent pourtant qu'à partir des années 1170, dans l'entourage du comte de Soissons, auquel il faut sans doute restituer la paternité de cet ouvrage.

En outre, le sondage a exhumé l'arase d'une probable tour semi-circulaire, accolée à la tour centrale et dont l'existence était jusqu'alors inconnue. Le positionnement de cette tour et son plan, bien qu'hypothétique, invitent à identifier ce bâtiment à une tour d'escalier en vis, desservant les étages de la tour centrale. L'aménagement d'un couloir dans l'épaisseur du mur nord, révélé en 2015, corrobore cette hypothèse.

Si l'emprise du sondage n'a pas permis de révéler l'intégralité de son tracé, l'étude de l'élévation nord de la tour centrale, sur laquelle elle se referme, révèle un départ de voûte sur près de 5 m de longueur, qui pourrait couvrir une citerne, dans les soubassements de la tour. Si des investigations plus étendues sont nécessaires pour préciser son plan et sa datation, la découverte de cette tour constitue un apport essentiel concernant l'architecture du château et l'organisation de ses circulations, qui semblent avoir pour pivot la tour centrale, confirmant encore l'importance de cet édifice.

Les données déjà acquises lors de ces deux modestes sessions de fouilles appellent à poursuivre les investigations archéologiques concernant la tour centrale, afin d'éclairer la genèse et les enjeux de l'implantation d'un



Berzy-le-Sec, « Le Château ». Vue de l'angle nord-est de la tour centrale depuis le premier étage, caractéristique des nombreux remaniements architecturaux du château de Berzy-le-Sec (L. Leroux, Bén).

site castral à Berzy-le-Sec. Il s'agit également de mieux comprendre les évolutions du château au cours de la période médiévale et l'organisation des constructions autour de cet épicentre primitif.

LEROUX Laure (BEN)

ÉPOQUE ROMAINE
MOYEN ÂGE

BOHAIN-EN-VERMANDOIS
Route de Saint-Quentin – ZAC du Moulin Mayeux

ÉPOQUE CONTEMPORAINE

Le diagnostic a été réalisé préalablement à l'extension de la ZAC du Moulin Mayeux. Cet aménagement est situé dans une zone de forte sensibilité archéologique, en raison de la proximité d'un établissement rural gallo-romain. Les seuls éléments significatifs mis au jour sont des fossés, dont deux d'entre eux sont datés de la période gallo-romaine et un troisième de la période médiévale. Le reste se résume à quelques structures maçonnées d'époque contemporaine. Les fossés découverts viennent compléter la vision du réseau parcellaire mis au jour lors des opérations précédentes.

SIMON Cécile (CD de l'Aisne)

ÂGE DU BRONZE
ÂGE DU FER

BUCY-LE-LONG
Le Peuplier Bouilly – tranche 1

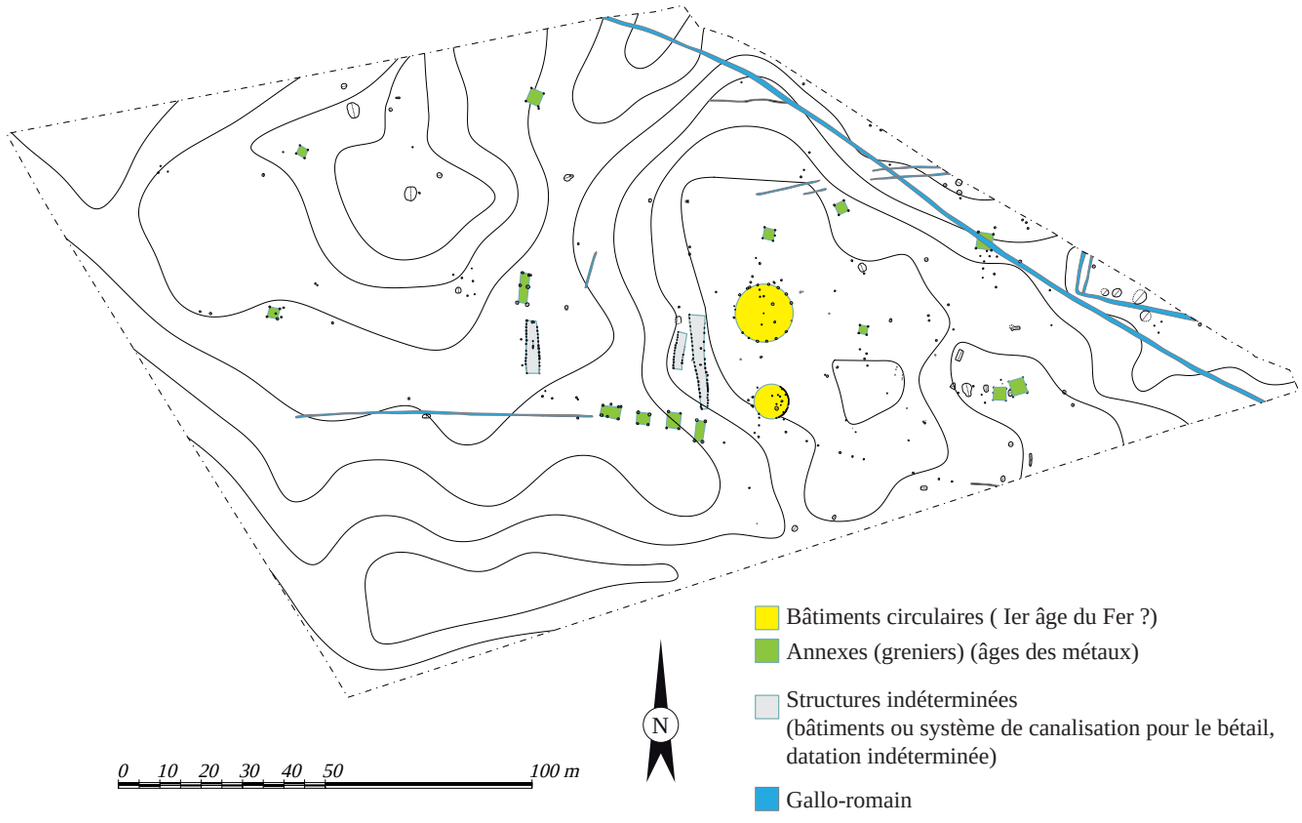
ÉPOQUE ROMAINE
INDÉTERMINÉ

Une campagne de fouille a été menée en 2016 à Bucy-le-Long, « Le Peuplier Bouilly », suite à un diagnostic réalisé par S. Desenne en 2014. La prescription a porté sur une surface de 2,85 ha vouée à l'exploitation par une carrière de granulats de la société GSM. La parcelle est localisée dans le département de l'Aisne, à 5 km en amont de Soissons, sur la rive droite de l'Aisne. Elle s'inscrit dans un contexte riche en sites fouillés dans ce méandre de la rivière des années 1980 à la fin des années 1990.

La fouille de 2016 permet de compléter le plan de l'habitat du Hallstatt final et de La Tène ancienne de Bucy-le-Long, « le Chemin de Venize ». Les structures mises au jour se répartissent entre fosses, silos, trous de poteau, segments de fossés et une sépulture. Les recoupements sont rares et le plan est de lecture aisée.
Les associations de trous de poteau ont permis la mise en évidence de 18 bâtiments dont la plupart sont des annexes de type grenier. Toutefois, deux constructions cir-



Bucy-le-Long, « Le Peuplier Bouilly – tranche 1 ». Vue du grand bâtiment circulaire (F. Malrain, INRAP)



Bucy-le-Long, « Le Peuplier Bouilly – tranche 1 ». Plan de la fouille (topographie E. Mariette, INRAP)

culaires se démarquent nettement des formes de l'habitat que l'on rencontre habituellement dans ce département. La plus vaste, portée par une vingtaine de poteaux, atteint un diamètre de près de 14 m. Aucun mobilier ni écofact ne permet de proposer une datation. Au nord-ouest, à peu de distance de ce bâtiment a été inhumé un enfant sans mobilier d'accompagnement mais pour lequel une datation ^{14}C est en cours.

La seconde construction circulaire, en partie endommagée par la tranchée du diagnostic, est plus petite, légèrement inférieure à 10 m de diamètre. Elle se signale principalement par une tranchée périphérique circulaire. À l'intérieur, quelques poteaux et structures peuvent lui être liés. Dans l'une des fosses, des restes de faunes font l'objet d'une datation ^{14}C (en cours) qui nous permettra peut-être de mieux caler chronologiquement ce bâtiment à l'âge du Bronze ou à l'âge du Fer. Parmi les édifices, on relève aussi la présence de deux ou trois aménagements particuliers qui évoquent des corridors pour canaliser le bétail. L'absence de mobilier et d'écofacts interdit de proposer une datation ou de faire un ^{14}C.

À l'est de la parcelle, se localisent des silos qui ont livré un mobilier conséquent majoritairement attribuable à la fin du Premier/début du Second âge du Fer.

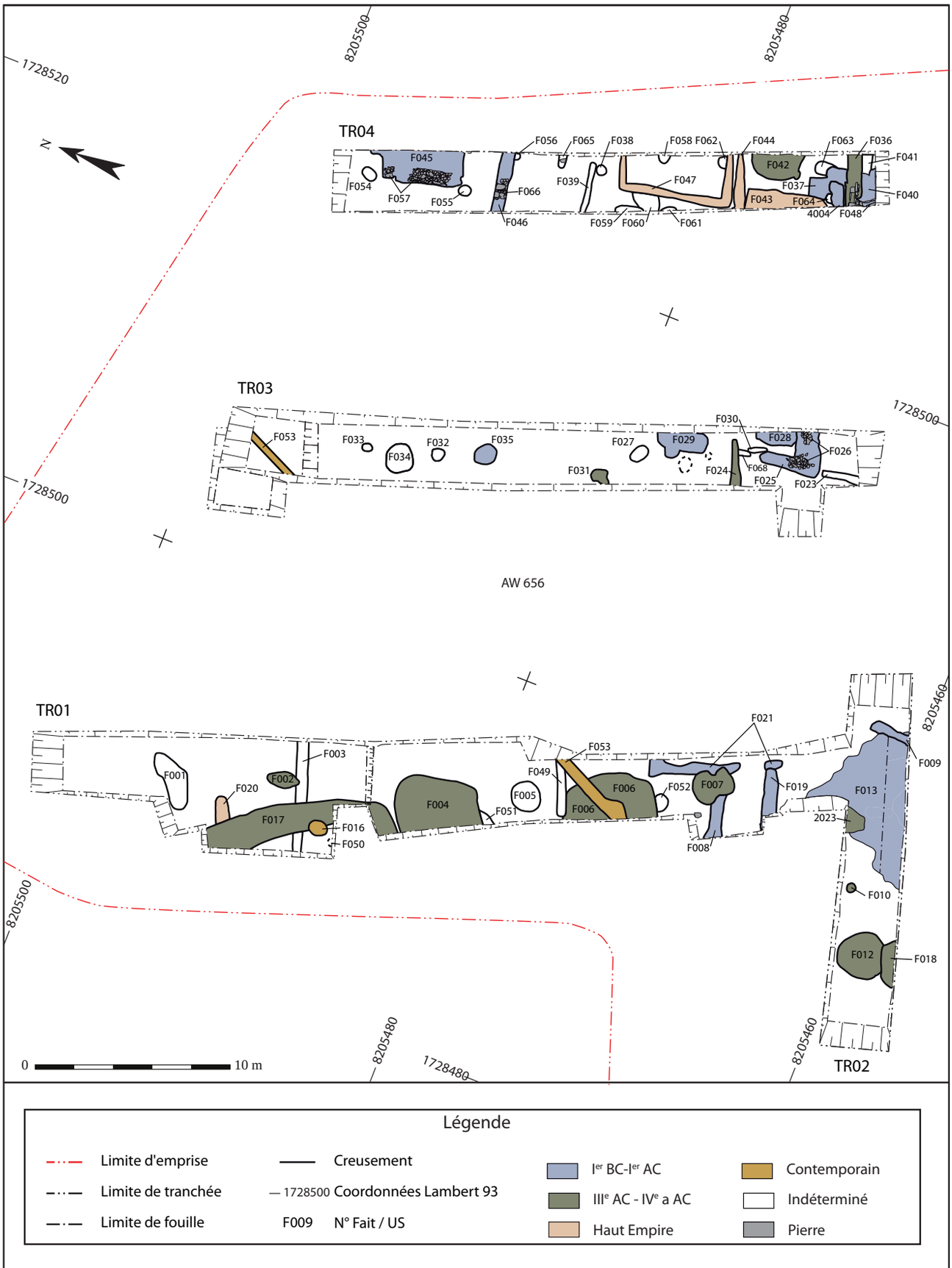
Après un *hiatus* chronologique de plusieurs siècles, la parcelle est à nouveau mise à contribution au cours de la période antique : des fossés découverts en limite de décapage en attestent, mais le peu de mobilier exhumé ne permet pas de datation précise. Ces segments formaient à l'origine des enclos qui se développaient dans la parcelle mitoyenne. Pour les Âges des Métaux, des phasages plus détaillés seront proposés à l'issue de l'ensemble des études. Les bâtiments de stockage ainsi que les silos complètent ceux découverts dans les parcelles voisines. Ensemble, ils forment un espace important de stockage qui pourrait s'assimiler à un site collecteur des denrées agricoles, tel qu'il en existe plusieurs dans cet espace géographique.



Bucy-le-Long, « Le Peuplier Bouilly – tranche 1 ». Sépulture d'enfant (E. Pinard, INRAP)

MALRAIN François (INRAP)

CHÂTEAU-THIERRY
Avenue des Vaucrises



Légende

- Limite d'emprise
- Limite de tranchée
- Limite de fouille
- Creusement
- 1728500 Coordonnées Lambert 93
- F009 N° Fait / US
- Ier BC-Ier AC
- IIIe AC - IVe a AC
- Haut Empire
- Contemporain
- Indéterminé
- Pierre

Château-Thierry, « Avenue des Vaucrises ». Plan général phasé de l'opération (S. Ziegler, UACT)

La Ville de Château-Thierry, dans le cadre du programme de rénovation urbaine du quartier des Vaucrises, a identifié une parcelle se situant au centre de ce quartier comme susceptible de porter prochainement des projets d'aménagement de natures diverses : logements, commerces ou espaces verts. Connaissant les richesses archéologiques et patrimoniales de ce secteur, la Ville a demandé la prescription anticipée d'un diagnostic archéologique. L'opération a été confiée au service d'archéologie de la Ville et a été réalisée durant les mois de septembre et octobre 2016. Elle a permis la découverte de nombreux vestiges archéologiques d'époque romaine.

La présence, sur cette butte un peu à l'écart de la ville médiévale, de vestiges d'époque romaine, identifiés comme ceux d'une agglomération secondaire, est connue depuis le XIX^{e} siècle. Cependant, la construction, dans les années 60 et 70, de grands ensembles immobiliers en a largement détruit les traces. Depuis, les vestiges découverts se révèlent le plus souvent endommagés par ces constructions. Tel n'en a pas été le cas sur cette parcelle de 2 500 m². Les quatre tranchées réalisées ont permis la mise au jour de nombreuses structures, dont des fondations d'habitat et pour la première fois des niveaux de sols. L'étude céramique réalisée par Cyrille Chaidron a permis d'identifier deux grandes phases d'occupation. La première concerne le I^{er} siècle av. J.-C. et le I^{er} siècle apr. J.-C. et la seconde le III^{e} siècle principalement. Aucune des structures testées n'a révélé de mobilier datant du II^{e} siècle.

Les vestiges du Haut-Empire semblent s'organiser autour de parcelles orientées est-ouest et sont principalement localisés dans la tranchée 4. Ils sont majoritairement composés de radiers de fondation et de fossés parcellaires. Au sud, à l'extrémité de la tranchée 1 et dans la tranchée 2, d'importants niveaux de circulation ont été révélés. Ils sont hydromorphes et caractérisent probablement des zones de piétinement ou de stabulation. Le mobilier qui y est piégé date ces niveaux de la période julio-claudienne, avec entre autres quelques fragments de Dressel 1 et de la céramique modelée.

Les vestiges abandonnés à la fin du III^{e} siècle ou au début du IV^{e} siècle sont eux surtout situés dans les tranchées 1 et 2. Les structures les plus notables sont deux importantes fosses sub-rectangulaires, un fossé au profil en U et un silo à grain, bien conservé. Le fossé a livré de nombreux restes de faune dont des massacres de bovidés posés sur le fond dans les deux sondages réalisés. À côté de ce fossé, une fosse peu profonde mais aménagée a été fouillée. Elle a livré une très importante quantité de mobilier, principalement de la céramique mais aussi de la faune et du mobilier manufacturé soit en métal soit en matière dure animale. La faune pourrait provenir d'un atelier de travail de la corne, ce qui pourrait aussi expliquer la présence des massacres dans le fossé adjacent, dont l'abandon est contemporain de celui de cette fosse. Ces vestiges constituent à ce jour l'ensemble diachronique le mieux conservé de l'ancien *vicus* d'*Odomagus*. Il confirme la présence dans ce secteur d'une occupation au III^{e} siècle très structurée, comme lors de précédents chantiers à proximité immédiate. Mais pour la première fois, il montre aussi des vestiges remontant aux origines de l'agglomération dans ce secteur. L'absence de restes du II^{e} siècle ne s'explique pas pour le moment. Elle tend à montrer que le coeur du *vicus* doit se situer plus au sud dans le secteur du théâtre ; il a connu une première extension vers le nord au cours du I^{er} siècle, puis une rétraction et enfin un important développement au III^{e} siècle avant de péricliter définitivement à la fin de ce siècle et au début du suivant. D'ores et déjà, cette opération vient renforcer les connaissances sur la nature des occupations et leur chronologie.

ZIEGLER Sébastien (UACT)

NÉOLITHIQUE

CHÂTEAU-THIERRY
Rue de la Mare Aubry

ÉPOQUE CONTEMPORAINE

L'opération se situe à Château-Thierry, rue de la Mare Aubry, et concerne les parcelles ZB n° 222, 223, 245 et 247. Le préfet de Région (DRAC, SRA) a prescrit un diagnostic archéologique suite à la demande anticipée de prescription formulée par Bouygues Immobilier. Le projet d'aménagement consiste en la construction de 16 pavillons et 2 ensembles collectifs.

Les parcelles diagnostiquées sont situées au pied du coteau viticole, sur ce qui constitue la première terrasse alluviale de la Marne.

Le diagnostic a permis de mettre en évidence 3 fosses dans la tranchée la plus à l'ouest. Deux de ces fosses n'ont livré aucun mobilier, la troisième dont la cote d'apparition se situe 2 m sous le niveau du sol actuel a livré quelques tessons de céramique qui datent vraisemblablement du Néolithique ancien, ainsi que quelques fragments de faunes et de nombreuses pierres.

L'ensemble de ce mobilier a été soumis au feu et a ensuite été rejeté dans cette fosse. Enfin, un impact d'obus datant de la Première Guerre mondiale a été observé dans cette même tranchée.

ZIEGLER Sébastien (UACT)

CHÂTEAU-THIERRY
Vieux Château



Château-Thierry, « Vieux Château ». Vue de la tour 15 du château de Château-Thierry (XIII^{e} siècle), avec son réaménagement en tour latrine au XV^{e} siècle (S. Ziegler, UACT)

Dans le cadre de la mise en valeur et de la préservation du site du château de Château-Thierry, un programme de dévégétalisation et de consolidation du rempart nord a été engagé depuis septembre 2015. Ces travaux, effectués par un chantier d'insertion, consistent principalement en un nettoyage manuel de la végétation (herbes, souches, buissons) présente sur les maçonneries et en une consolidation des maçonneries lorsque cela est nécessaire.

Les dessouchages réalisés au printemps 2016 sur la portion de fortification autour et sur la tour 15, ont mis au jour un massif de maçonnerie, jusque-là inconnu, contre la courtine nord à l'ouest de la tour 15. De plus, la dévégétalisation de l'intérieur de la tour 15 a permis de mettre en évidence une forte érosion de ses niveaux intérieurs du fait de sa fréquentation par le public et du différentiel d'altitude qui existe entre ces niveaux et le fond du fossé sec, auquel ils sont reliés par la porte d'entrée de la tour.

La réalisation de sondages a permis de caractériser la nature du massif de maçonnerie mis au jour contre la courtine nord du rempart, mais également de proposer une périodisation de cet ouvrage. Ce mur large de 2,5 m a été observé en deux endroits, à son départ le long du rempart nord du château, datant du XIII^{e} siècle, et au sud là où il a été perturbé par l'installation d'une nouvelle porterie et de casemates, aménagés à la fin du XV^{e} siècle sur l'escarpe du fossé. De plus, ces sondages ont confirmé le parfait alignement de ce mur avec la façade est du donjon du château. L'ensemble des indices le situe au XIV^{e} siècle, où il semble constituer un mur de fermeture entre la basse-cour et la haute-cour, dominant peut-être déjà un premier fossé qui séparait ces espaces à un emplacement équivalent au fossé aménagé à la fin du XV^{e} siècle.

La tour 15 s'est révélée comblée principalement par des niveaux issus de sa démolition au XVIII^{e} siècle et au XIX^{e} siècle. Une fois purgée de ces niveaux, elle a révélé une conformation inattendue, celle d'une tour du XIII^{e} siècle réaménagée en tour-latrines probablement aux XV^{e}-XVI^{e} siècles. Il s'agit de la première tour du château qui montre un tel réaménagement.

ZIEGLER Sébastien (UACT)



Château-Thierry, « Vieux Château ». Vue du mur de fortification du XIV^{e} siècle découvert lors du sondage (S. Ziegler, UACT)

ÉPOQUE MODERNE

CHÂTEAU-THIERRY
Zone d'Activités de la Moiserie

INDÉTERMINÉ

L'opération se situe à Château-Thierry, Zone d'Activités de la Moiserie, et concerne la parcelle ZM n°129p. Le préfet de région (DRAC, Service Régional de l'Archéologie) a prescrit un diagnostic archéologique suite à la demande anticipée de prescription formulée par la SARL Charpentier. Le projet consiste en la réalisation d'un complexe viticole. Cette parcelle se situe sur le versant nord du plateau du Lauconnois. Plusieurs opérations précédentes, liées à l'extension de la zone d'activités, ont été réalisées en 2002, 2005, 2007 et 2008.

Le diagnostic a permis de mettre en évidence les vestiges de réseaux parcellaires très arasés, de datation indéterminée, ainsi qu'un chemin creux d'époque moderne. Plusieurs des faits, mis au jour lors de cette opération, avaient déjà été observés lors du diagnostic sur la parcelle adjacente en 2008.

JOUANNETAUD Marjolaine (UACT)

INDÉTERMINÉ

CHAUNY
122 rue André Ternynck

L'opération de diagnostic menée au 122 rue Ternynck à Chauny portait sur une surface de 14 111 m². À l'exception d'une vaste et profonde dépression qui pourrait avoir été comblée à la période antique, aucun vestige archéologique n'a été mis au jour.

DESPLANQUE Gilles (CD de l'Aisne)

ÂGE DU BRONZE

CHAUNY
124 rue André Ternynck

L'opération de diagnostic menée au 124 rue Ternynck à Chauny portait sur une surface de 14 592 m². Hormis quelques fosses contemporaines, trois structures archéologiques ont été perçues : un fossé non daté observé sur une longueur de 7 m contenant de rares scories, ainsi que deux fosses ovales. L'une de celles-ci, bien conservée, a livré de nombreux fragments de torchis clayonnés et de la céramique attribuable à l'âge du Bronze final.

L'absence de vestiges dans les autres tranchées, dans les quelques fenêtres réalisées vers l'est, ainsi que dans la parcelle voisine (Desplanque 2016), suggèrent que ces deux fosses étaient isolées.

DESPLANQUE Gilles (CD de l'Aisne)

ÉPOQUE CONTEMPORAINE

CHEVRESIS-MONCEAU
Le Long Bois

Le diagnostic réalisé dans la cadre de l'extension d'une carrière d'extraction de craie (tranche 1), sur la commune de Chevresis-Monceau, au lieu-dit « Le Long Bois », portait sur une surface de 14 000 m².
A l'exception d'un chemin assurant la liaison entre Valécourt et Monceau-le-Neuf-et-Faucouzy, d'une fosse vierge de mobilier et de rares impacts d'obus, aucun vestige archéologique significatif n'a été mis au jour dans le cadre de l'opération.

DESPLANQUE Gilles (CD de l'Aisne)

MOYEN ÂGE

ÉPOQUE MODERNE

CONDÉ-SUR-AISNE
Chapelle du Prieuré Saint-Ouen

ÉPOQUE CONTEMPORAINE

La DRAC Hauts-de-France a entrepris un projet de restauration de la chapelle du Prieuré Saint-Ouen. Afin de mettre en évidence la nature des fondations de cet édifice et la présence éventuelle de niveaux de sol, des sondages ont été programmés. Pour assurer le suivi archéologique de ces travaux, la Conservation Régionale des Monuments Historiques a sollicité le Département de l'Aisne qui a réalisé des sondages de part et d'autre du mur sud de la chapelle.
Le prieuré de Condé-sur-Aisne aurait été installé sur un domaine appartenant à saint Ouen (603/604 - 686), évêque de Rouen. Si la date de fondation de cet établissement n'est pas connue, son existence paraît attestée dès 1130. L'église, dont seule la partie orientale aurait été réalisée ou serait conservée, est attribuée, dans son état actuel, au milieu du XII^{e} siècle. Préalablement à la construction de la chapelle, des remblais ont été apportés pour le confortement d'une terrasse. Les sondages archéologiques ont permis de caractériser les fondations du contrefort dont la construction est contemporaine de celle du mur sud de la chapelle. À l'intérieur du sanctuaire, la base des murs pourrait, en revanche, être relative à une phase de réaménagement ou de travaux dans le monument. Cette intervention semble contemporaine de la mise en place d'un support en lien avec la liturgie ou l'inhumation des défunts. Ces travaux sont datés, assez largement, entre le XV^{e} et le XVII^{e} siècle. Cet organe de soutènement paraît avoir rempli un rôle suffisamment précieux pour justifier sa reconstruction au XVII^{e} ou XVIII^{e} siècle. La découverte d'ossements humains déplacés atteste certainement la proximité d'un cimetière.
Enfin, la chapelle Saint-Ouen est victime d'importantes destructions pendant le premier conflit mondial. Dès 1921, elle est classée monument historique et rebâtie, en grande partie, dans les années suivantes.

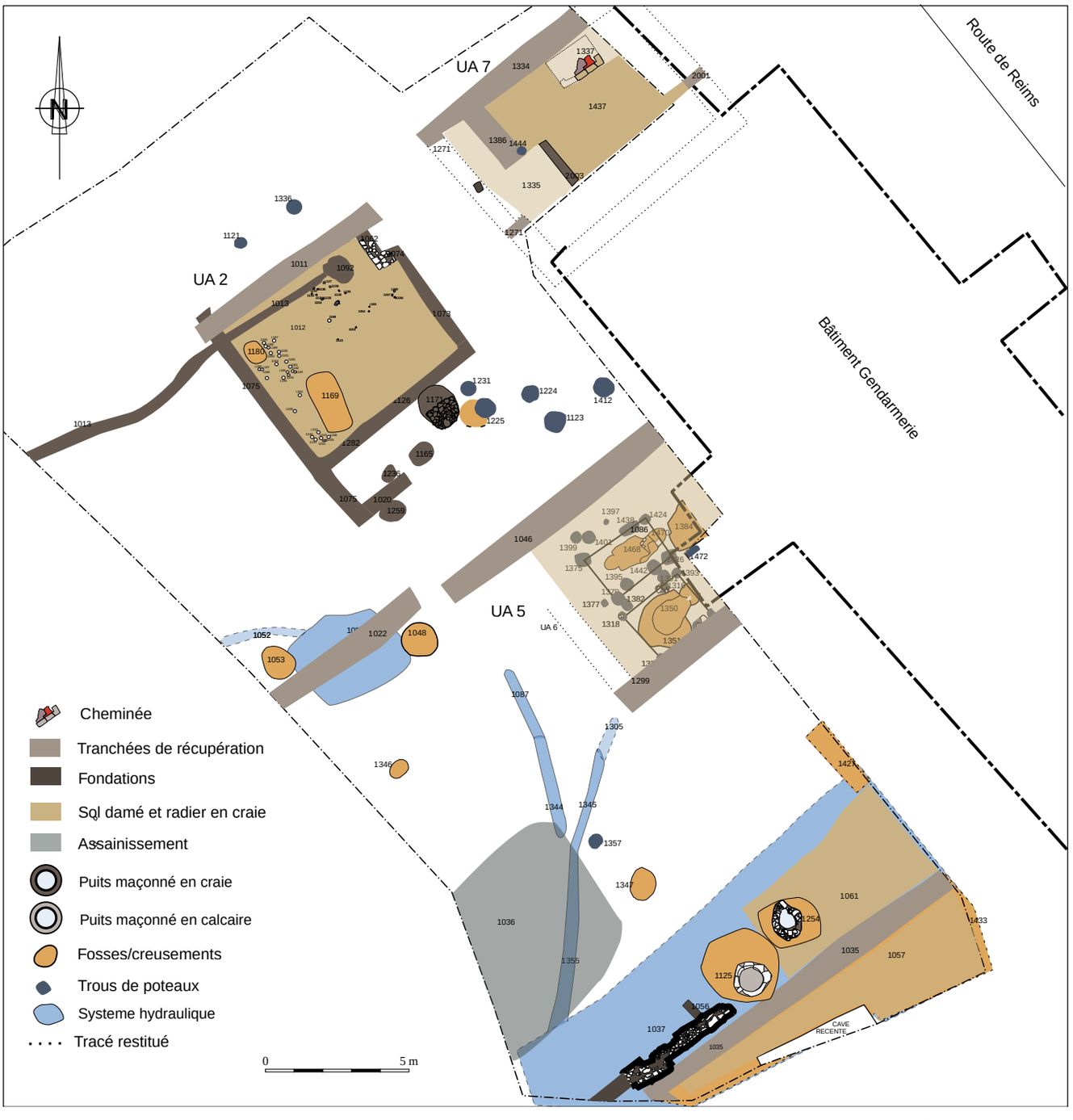
GALMICHE Thierry (CD de l'Aisne)

MOYEN ÂGE

ÉPOQUE MODERNE

CORBENY
12 route de Reims – tranches 1 et 2

Les fouilles menées 12 route de Reims à Corbeny ont été réalisées par le bureau d'études Éveha du 7 septembre 2015 au 23 octobre 2015 sur l'emprise de la cour de l'ancienne gendarmerie (parcelle AP n° 97). Les investigations archéologiques ont permis de mettre au jour une occupation médiévale installée en bordure de l'axe de circulation Laon/Reims, ancienne voie romaine.
Les vestiges les plus anciens mis au jour sur le site sont principalement composés de trois bâtiments médiévaux (XIII^{e}-XIV^{e} siècles) semi-excavés, au sol de craie damée (UA 2, 5 et 7) dont l'un est implanté à l'emplacement de petits bâtiments sur poteaux.
L'UA 2 est un bâtiment semi-excavé de 7 m de long sur 6,50 m de large, aux solins composés de petits moellons de craie grossièrement taillés et parementés. Les murs du bâtiment ont fonctionné avec deux niveaux de sols en craie damée successifs couvrant un espace de 35 m². Un accès est aménagé sur la façade nord-ouest avec un seuil constitué de grandes dalles calcaires taillées. Au sud, le mur occidental se prolonge hors de la pièce et présente un retour. Ce dernier, faiblement ancré, est composé de blocs de craie et a pu fonctionner avec plusieurs trous de poteau et fondations sur pile traduisant une extension légère au sud du bâtiment. Deux autres trous de poteau ont été trouvés au nord de l'édifice et pourraient correspondre à un appentis s'appuyant sur le pignon du bâtiment. À l'intérieur de la pièce, deux fosses (de stockage ?) et une quarantaine de trous de piquets fichés dans le sol en craie matérialisent la présence d'aménagements internes dans son dernier état. On note la récupération ancienne du pignon nord et l'établissement d'un nouveau mur qui fait office de délimitation parcellaire vers les jardins. Des réfections structurelles de l'ensemble sont perceptibles avec la mise en oeuvre de deux fondations sur piles (UA 3) contre les murs pignons du bâtiment. L'une d'elles est recouverte d'un niveau de démolition comportant de nombreuses terres cuites architecturales. La forte présence de ce matériau indique la présence d'une toiture en tuiles. Un niveau d'incendie localisé dans la pièce excavée a livré des éléments de terre rubéfiée qui pourraient également traduire l'emploi de pan de bois pour les élévations. La mise au jour d'éléments lapidaires en remploi dans des maçonneries postérieures ou en rejet dans un puits médiéval traduit l'usage de pierres de taille d'assez belle facture pour les éléments d'encadrements et de corniches. L'espace du bâtiment est recouvert par un niveau d'incendie qui a livré des fragments de terre rubéfiée, cette information permet de proposer la restitution d'une élévation en pan de bois sur solins.
L'UA 7 se développe en bordure de la route Laon/Reims parallèlement et à proximité de l'UA 2. Ce bâtiment est matérialisé par des tranchés de récupération, un niveau de sol en craie damée, ainsi qu'un foyer de cheminée. Le plan n'est pas complet (6,5 m sur 3,5 m), le bâti se développant sous la gendarmerie étant amputé par les niveaux de sous-sol de cette dernière.



Corbeny, « Route de Reims – tranche 2 ». Plan de la première phase d'occupation du bas Moyen Âge. (I. Caillot, Éveha)

Le sol en craie est percé par des trous de poteau et une tranchée de récupération d'un élément qui pourrait correspondre à un cloisonnement interne, puis l'espace du bâtiment est recouvert par un niveau d'incendie. La cheminée apparaît surhaussée par rapport au sol de craie. Cependant, il semble qu'elle s'appuyait contre le pignon nord du bâtiment, ce qui nous permet d'émettre l'hypothèse d'un fonctionnement contemporain et donc d'un second état d'occupation de l'UA 7.

Un groupe de trois structures situées au sud des UA 2 et 7 a été enregistré comme UA 6. Il s'agit en fait de trois fosses aménagées, dont deux sont entourées de trous de poteau permettant d'identifier ici des fonds de cabane. Les creusements sub-rectangulaires sont en partie tapissés d'argile et comportent un aménagement de craie damée conservant en négatif la trace d'un coffrage. L'un des trois creusements a livré deux mortiers en calcaire en position secondaire (retournés). Le creusement est dépourvu de trou de poteau, ce qui n'exclut pas la présence d'un bâtiment peut-être sur sablières basses pour protéger la fosse. L'un des fonds de cabane présentait les restes d'un petit foyer. La fonction retenue pour ces vestiges (UA 6) est celle d'espaces de transformation de denrées alimentaires, mais une activité artisanale pourrait également être envisagée. Dans le courant du XIV^{e} siècle, le secteur de l'UA 6 est recouvert d'un radier de blocs de craie visant à stabiliser la zone. Il sera scellé dans un second temps par un niveau de sol en craie concassée sans aménagement particulier. L'extension du radier et du sol est limitée par deux tranchées de récupération. L'ensemble (UA 5) pourrait correspondre à un bâtiment, qui reprend l'orientation des bâtiments UA 2 et 7 mais dont la fonction nous échappe (annexe ?). L'UA 5 est recouverte par un niveau de remblai (terre végétale)

moderne, séquence que l'on retrouve épandue sur l'ensemble du site médiéval, scellant également l'abandon définitif des bâtiments UA 2 et 7.
Une tranchée de récupération, légèrement désaxée par rapport à la tranchée nord de l'UA 5 prolonge à l'ouest du site une limite entre deux espaces. L'interruption ménagée entre les murs pourrait être la trace d'un passage permettant d'accéder depuis le secteur d'habitat vers les puits.
Au sud du terrain, une dernière tranchée de récupération orientée parallèlement à celles de l'UA 5 semble marquer une limite parcellaire. À proximité de cette limite s'implantent les deux puits. Le puits 1356 présente deux modes de mise en oeuvre. Il est d'abord constitué de moellons en craie grossièrement taillés et assisés puis de plaquettes de calcaire formant la couronne supérieure. La fosse d'implantation du second puits (1125) coupe clairement le creusement du premier. Sa mise en oeuvre est différente de l'ancien puits. Il s'agit de blocs calcaires taillés, réglés et assisés. Les parpaings courbes conservent tous sur leurs parements des marques de module de hauteur en chiffre romain. Au fond du puits, un cuvelage en bois soigné et chevillé permet, à l'aide de cales, de régler la première assise. La construction de ce puits a pu être datée par dendrochronologie de la seconde moitié du XIV^{e} siècle.
Il est intéressant de noter que les puits (peu profonds) s'installent dans un secteur humide. En effet, la zone sud du site est occupée par une dépression au comblement hydromorphe de type mare ou marais. Cette dépression est en partie comblée dès le bas Moyen Âge et un large creusement (1433) linéaire orienté nord-est/sud-ouest est implanté. Un fossé antérieur doublé d'un talus a également été ponctuellement perçu juste au nord. Le puits 1433 est remblayé assez rapidement dans le courant du XIV^{e} siècle et un mur de parcelle prend le relais. Un niveau de circulation en craie damée est épandu afin de stabiliser et assainir la zone autour du premier puits. Sa mise en oeuvre est probablement liée à l'accès au puits (cour ?). Le mur sera ensuite doublé dans la seconde moitié du XIV^{e} siècle par une autre maçonnerie ayant fonctionné avec le second puits.
L'ensemble (creusement linéaire et murs de parcelle) traduit un marqueur fort dans le paysage médiéval. Le croisement des sources documentaires et des données sédimentaires nous permet d'émettre l'hypothèse d'une limite de l'extension du faubourg médiéval de Saint-Quentin. En effet, notre emprise se situait à l 'époque moderne à l'entrée du bourg de Corbeny au niveau de la Porte de Reims, le long de la route du faubourg Saint-Quentin. À l'est du site s'étendait les jardins bas du prieuré et au sud se trouvait l'hôtel-Dieu, logiquement édifié à l'extérieur du bourg. Dans un premier temps la limite aurait été seulement fossoyée puis matérialisée par des maçonneries. Les fondations sont soit arasées soit totalement récupérées avant l'épandage d'un épais remblai (50 cm) au XVII^{e} siècle, qui efface toute trace de la limite parcellaire. L'étude des vestiges et du mobilier permet de restituer un ensemble cohérent relativement modeste et d'établir une succession d'aménagements et de travaux se succédant



Corbeny, « Route de Reims – tranche 2 ». Vue de la pièce excavée de l'UA 2 (F. Buffet-Desfard, Éveha)

dans un laps de temps assez bref entre le XIIIe siècle et la fin du XIVe siècle. On sait que le culte des reliques de saint Marcoul et le pèlerinage de Corbeny se développent réellement au cours du XIIe siècle et prennent leur essor à partir du XIIIe siècle. Corbeny bénéficie alors d'un important marché et d'une foire. La situation du bourg sur la route royale qui conduisait de Champagne en Picardie et l'affluence des pèlerins lui ont permis de profiter de l'essor du commerce et des marchands du Laonnois aux XIIIe-XIVe siècles, comme centre d'exportation vers les Flandres. L'occupation est donc à mettre en relation avec la croissance économique de Corbeny pour cette époque et traduit l'émergence d'un faubourg le long de la voie (rue du faubourg de Saint-Quentin) sur ce secteur marécageux préalablement délaissé par l'habitat. Les bâtiments semblent délaissés vers la fin du XIVe siècle dans le contexte trouble de la Guerre de Cent Ans. La faiblesse des niveaux d'occupation découverts dans les bâtiments permet d'émettre l'hypothèse d'un abandon organisé. Après nettoyage et fuite des habitants, les édifices sont laissés vacants jusqu'à la période moderne. Cette reprise d'occupation se traduit par une démolition des bâtiments avec épierrement massif des fondations, qui pourrait être liée à un besoin de matériaux. Le chantier semble bien organisé et une dépose des toitures est soupçonnée. Il est possible que les constructions du manoir de la tourelle ou des remparts de la ville à la fin du XVIe siècle ou encore de la maison des frères Ravineau se soient faites avec les matériaux à disposition.

Un nivellement intervient au XVIIe siècle avec l'épandage d'un épais remblai sur la totalité de la parcelle. Un bâtiment (UA 1) s'implante dans ces remblais et se développe sur l'ensemble de l'emprise de fouille notamment avec la longue fondation du mur gouttereau ouest qui traverse tout le terrain. L'UA 1 se divise en trois espaces distincts : l'espace d'habitat, l'espace de cour et l'espace de jardin.

L'habitat semble être localisé au nord. Le plan de l'édifice montre deux pièces distinctes séparées par un seuil (carreaux de pavement). L'entrée est bien marquée au nord-est, avec une pierre de seuil monolithique. Des lambeaux de niveaux de sol (tomettes, carreaux de pavement) et la présence d'une cheminée sur le pignon nord attestent le caractère domestique du bâtiment. Au sud, une grande pièce présente un niveau de sol en briquettes et dalles calcaires fonctionnant avec un petit caniveau pour l'écoulement des eaux de pluie. Un large accès est ménagé dans le mur gouttereau oriental. Au sud, seuls des niveaux de terre battue sont apparus sur les remblais modernes. Il est difficile de définir si cet espace était couvert ou non. Enfin, l'espace de jardin est localisé à l'arrière de la parcelle bâtie à l'ouest.

Ces maçonneries ont été détruites lors de la Grande Guerre mais apparaissent sur les cadastres et plans anciens des XVIIIe-XIXe siècles. En effet, le village de Corbeny se situait sur la troisième ligne de front allemande durant la Première Guerre mondiale. Le site du 12 route de Reims en porte les séquelles (nombreux trous d'obus ou encore des munitions non explosées). Les impacts des engins explosifs ont d'ailleurs provoqué d'importants dégâts sur les vestiges archéologiques, complexifiant leur lecture.

Malgré la faible surface observée et le peu de mobilier découvert, les principales composantes de cette occupation ont pu être appréhendées. La faible proportion de mobilier laisse plusieurs questions en suspens, notamment sur le statut des occupants, la fonction de certains bâtiments et plus largement sur la caractérisation de cet ensemble et la détermination de l'activité pratiquée sur le site (agricole, artisanale ?). Cette fouille permet néanmoins de renseigner les modalités d'occupation de cette partie de Corbeny et reflètent l'essor du bourg et de son faubourg Saint-Quentin aux XIIIe-XIVe siècles.

CAILLOT Isabelle (PRIV)

MOYEN ÂGE

COUCY-LE-CHÂTEAU-AUFFRIQUE

Tour et Rempart Leray – 9 rue Traversière

ÉPOQUE MODERNE

Du 18 au 3 juillet 2016, l'Association de Mise en Valeur du Château de Coucy (AMVCC) est intervenue pour la réalisation d'une fouille archéologique programmée au 9 rue Traversière, sur la commune de Coucy-le-Château-Auffrique. Ces travaux ont été menés sous le contrôle du Service Régional de l'Archéologie Hauts-de-France et avec l'appui du Service archéologique départemental de l'Aisne. S'inscrivant dans la continuité d'un sondage effectué en 2015, l'opération avait pour objectif de fouiller une tour de l'enceinte urbaine, la tour Leray, dont l'état exige une consolidation et une restauration urgentes. Cette tour était noyée dans un remparement mis en place au XVIe siècle pour améliorer les défenses de la ville face à l'usage de l'artillerie à poudre. À cette occasion, elle a été dérasée sur plus d'un niveau et remblayée pour constituer une terrasse.

Les terres qui la comblent ayant grandement contribué à son état de délabrement, il importait donc de l'en débarrasser rapidement sous contrôle archéologique, afin d'envisager un projet de conservation dans les meilleures dispositions.

La fouille de 2016 est venue conforter les conclusions proposées à l'issue du sondage de 2015, à savoir que le réaménagement défensif du secteur a très probablement été initié en même temps que les travaux connus de la porte de Laon en 1552. En outre, l'opération a permis de constater que la courtine actuelle au nord de la tour (entièrement restaurée dans les années 1930) ne correspond pas au tracé du XIIIe siècle de l'enceinte forti-

fiée. En effet, les traces d'arrachement de la courtine du XIII[e] siècle ont été observées. La courtine, noyée dans le rempart, a été « matelassée » intérieurement et extérieurement, conférant donc une plus forte épaisseur au rempart au nord de la tour Leray.
Le remblai de comblement de la tour semble provenir du curage d'un dépotoir lié à une zone de rejet de déchets de forge. Quant au remblai du rempart, riche en mobilier datant mais à l'aspect très brassé, il est fort probable qu'il soit issu du curage des fossés de la porte de Laon lors du recreusement de ces derniers en 1552.
Le plan primitif de la Tour Leray est également mieux appréhendé. Il a pu être dégagé dans son intégralité. La partie originellement saillante de la tour révèle un profil circulaire aplati au niveau des liaisons avec les courtines. En revanche, le tiers restant de la tour, côté ville, montre une épaisseur atypique attribuée à l'aménagement d'un chemin de ronde contournant au premier étage, pris dans l'épaisseur du mur de la tour et permettant une grande fluidité de la défense active de l'enceinte urbaine au XIII[e] siècle. L'accès au rez-de-chaussée de la tour s'effectuait par un tunnel voûté étrangement désaxé alors même qu'à Coucy, toutes les entrées connues aux tours défensives se font à la gorge. Enfin, au niveau 1, un retrait dans la maçonnerie révèle l'aménagement d'un escalier rampant étroit permettant d'accéder aux étages, réglant la question de la circulation verticale.
L'opération a également mis en évidence une récupération des matériaux de la tour à une époque ultérieure mais non définie précisément, ce qui a engendré le dérasement de deux assises supplémentaires de la tour sur sa quasi-totalité.
De nombreuses découvertes sont donc venues améliorer notre connaissance de la Tour Leray et du rempart attenant. Toutefois, il demeure quelques zones d'ombre, lesquelles seront sans doute éclaircies par la poursuite des opérations de déblayage de la tour. Ce dernier point semble aujourd'hui plus que nécessaire.

LALLAU Étienne (BÉN)



Coucy-le-Château-Auffrique, « Tour et Rempart Leray – 9 rue Traversière ». Vue d'ensemble de la fouille et de la tour à la fin de la campagne de 2016 (O. Singer, Bén)

MOYEN ÂGE

CRÉPY
Chemin du Cimetière

Le diagnostic au « Chemin du Cimetière » à Crépy a permis l'identification, sur plus d'une trentaine de mètres de longueur, d'un tronçon de la paroi orientale du fossé défensif édifié entre 1358 et 1377. Son état de conservation est remarquable, tout comme la levée de terre appelée « Rempart du Nord », encore visible aujourd'hui à l'ouest de la parcelle. Le comblement de cet important ouvrage présente des phases d'alimentation en eau et des phases de colmatage.
L'ensemble est recouvert par d'importantes couches de remblais afin de niveler la parcelle dès la fin du XVI[e] siècle. Cette opération apporte de nouvelles données essentielles à la compréhension de l'origine et des évolutions de la fortification de Crépy, dans un secteur crucial mais trop peu observé et connu archéologiquement.

FRONTY Richard (INRAP)

ÉPAGNY
Le Fort

Le système de retranchement de l'éperon barré d'Épagny, associant un large fossé interrompu et une palissade interne, avait été photographié par Michel Boureux en 1976. D'autres prospections aériennes réalisées par nous-même ainsi que des prospections géophysiques par Laurent Aubry sont venues compléter la connaissance de ce site. Le tracé complet du fossé, long de 340 m, était connu ainsi que plusieurs interruptions et la tranchée de fondation de la palissade apparaissait assez nettement dans toute la partie occidentale et plus localement vers l'est.

Le sondage réalisé en 2014 et les deux secteurs fouillés pendant la campagne de fouille programmée de 2016 ont concerné uniquement le système de retranchement néolithique, en particulier sur deux des interruptions du fossé connues sur les clichés aériens et en intégrant également la tranchée de la palissade. Les investigations envisagées dans l'espace intérieur n'ont pas été engagées en raison de la suppression de la subvention du Conseil départemental en 2016.

La largeur du fossé d'Épagny, entre 9 et 12 m, est importante et dépasse celles observées sur les sites de hauteur axonais de Couvrelles « La Carrière de Vasseny » et Pernant « Le Roc Pottier » mais elle est comparable à celle du fossé de Sermoise « Les Fausses Rues ». La profondeur maximale observée à Épagny, dans la partie est de l'éperon, atteint 1,80 m. La tranchée de fondation de la palissade, séparée du fossé par une bande de 6 à 8 m, a révélé une variabilité dimensionnelle assez importante en fonction des changements de substrat (dallage calcaire, sables limoneux, argile) et ne dépasse pas 70 cm de profondeur. Un dédoublement de la palissade a été réalisé sur une quinzaine de mètres. La surface enclose, 6 hectares, est conforme à celles observées le plus fréquemment dans l'Aisne et l'Oise au Néolithique moyen II sur les gisements perchés.

La stratigraphie du fossé montre des dynamiques de comblement relativement récurrentes et un surcreusement généralisé ne semble pas y avoir été réalisé. Des matériaux provenant de l'affaissement de la levée interne sont retombés dans le fossé sur son bord intérieur, décalant vers l'extérieur son axe.

La grande largeur de ce fossé n'a pas permis un rebouchage rapide et le fossé était encore en partie ouvert dans la partie axiale au Second âge du Fer. L'importance de la sédimentation qui caractérise l'occupation laténienne (de La Tène A à La Tène D1) pourrait signaler un nivellement volontaire vers la fin de cette longue réoccupation du site. Le mélange que nous avons constaté, pour ce qui concerne les ensembles céramiques gaulois d'une part et les recollages de tessons issus d'unités stratigraphiques distinctes d'autre part, vient à l'appui de cette hypothèse.



Épagny, « Le Fort ». Coupe transversale du tronçon 4 (sa largeur maximale atteint 11,40 m).
Le bloc de calcaire a été relevé par les Néolithiques (G.Naze, UNIV)



Épagny, « Le Fort ». Pierres de calage en calcaire dans la tranchée de fondation de la palissade interne (G.Naze, UNIV)

Les mobiliers archéologiques recueillis en fond de fossé et dans la tranchée de la palissade restent peu nombreux en particulier pour la céramique. Les 45 tessons concernés ne permettent pas la restitution du moindre profil, même partiel. Cette observation est partagée avec d'autres sites de hauteur qui dominent les vallées de l'Aisne et de la Vesle comme Couvrelles et Sermoise. Sur le site de Pernant, quelques éléments de formes sont attribuables au Michelsberg ancien. Sur les autres gisements évoqués, l'attribution au Michelsberg occidental s'appuie sur les caractéristiques technologiques du matériau céramique. Les dégraissants utilisés à Épagny, en particulier le calcaire à nummulites et la coquille, ont aussi été signalés à Sermoise et Pernant.

L'utilisation d'un dégraissant calcaire est récurrent sur les gisements Michelsberg de l'Aisne et aussi sur les sites chasséens de l'Oise. L'attribution de l'éperon barré d'Épagny au même horizon chronologique, soit le début du Néolithique moyen II, à la charnière des V^{e} et IV^{e} millénaire, peut être retenue. Des résultats de datations radiocarbone réalisées sur des ossements ou du charbon de bois provenant du fond du fossé ou de la palissade sont venus confirmer la datation envisagée d'après la technologie céramique. Les âges ^{14}C BP obtenus : 5 110 ± 35, 5155 ± 30 et 5 110 ± 35 s'inscrivent dans une fourchette de datations calibrées comprises entre 4041 et 3794 av. J.-C..

La campagne 2016 a livré 35 artefacts en silex. Ils ont été recueillis dans l'ensemble des phases de comblement du fossé et dans la palissade. L'ensemble représente 110 artefacts, parmi lesquels nous dénombrons 47 pièces retouchées ou utilisées sur produits de débitage, essentiellement des éclats simples ou laminaires et dans un cas une lame. Les caractéristiques de cet ensemble, qui comprend des outils utilisés sans retouches préalables ou avec quelques retouches sur des produits non standardisés, des grattoirs et des couteaux à dos abattu, trouvent des équivalences avec les assemblages lithiques observés sur de nombreux sites du Néolithique moyen dans le Bassin parisien et en Belgique.

La réoccupation du site d'Épagny pendant l'âge du Fer correspond à un phénomène assez généralisé pour les sites de hauteur néolithiques dans l'Aisne. Il a été signalé pour Bourg-et-Comin (âge du Fer), Pernant (La Tène ancienne) et Sermoise (La Tène finale). La céramique recueillie en 2016 dans le comblement supérieur du tronçon 4 comprenait principalement des récipients de la fin de La Tène ancienne à La Tène D1. Les éléments de La Tène ancienne recueillis en 2014 vers l'extrémité occidentale du fossé y sont plus rares. Nous avons également retrouvé dans ces rejets laténiens une soixantaine de clous en fer, une perle en bronze et plus de 80 kg de torchis rubéfié provenant vraisemblablement d'un four. Les infrastructures gauloises sont principalement situées immédiatement au nord du retranchement néolithique d'après les informations aériennes.

Cette deuxième campagne de fouille sur l'éperon barré d'Épagny ne permet pas encore de définir précisément l'appartenance culturelle des occupants du retranchement néolithique. Un rapprochement avec différents sites de hauteur axonais attribués au Michelsberg peut être envisagé, mais l'influence très probable du Chasséen septentrional reste à définir et éventuellement celle du Post-Rössen qui est nettement présente dans la phase ancienne du Chasséen de Jonquières (Oise). Des investigations à l'intérieur de l'éperon et une fouille davantage mécanisée du fossé pourraient livrer d'autres informations permettant de mieux comprendre les dynamiques culturelles qui marquent cette période de transition et définir plus précisément le rôle et l'importance de ces établissements perchés dans le Soissonnais vis-à-vis des établissements mieux connus en fond de vallée.

NAZE Gilles (UNIV)

ESSIGNY-LE-GRAND
Rue de Paris

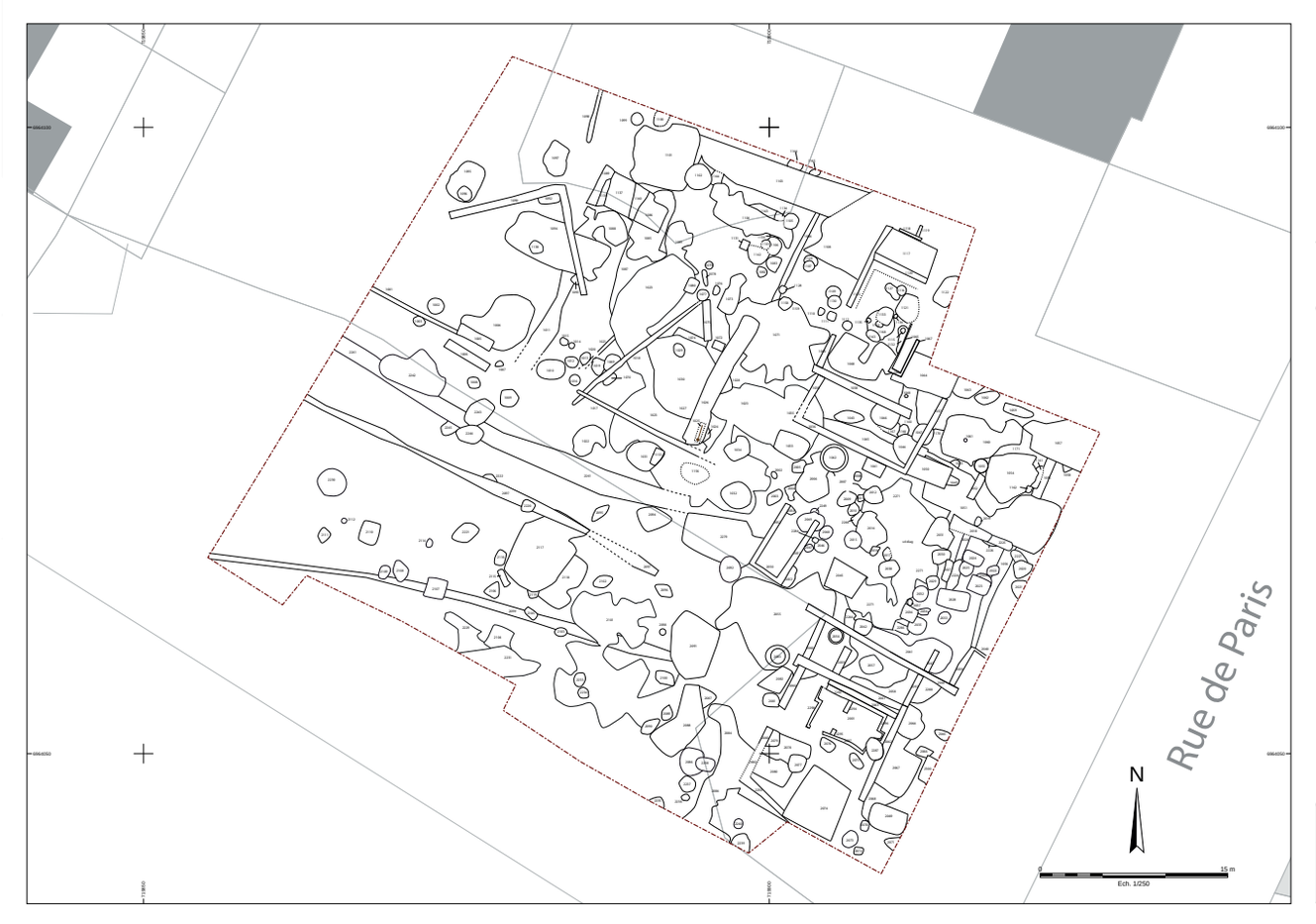
La commune d'Essigny-le-Grand se situe à quelques kilomètres au sud de Saint-Quentin. Le projet de construction de quinze logements individuels locatifs par l'OPH de l'Aisne sur la commune a motivé la prescription par le Préfet de Région (DRAC, Service Régional de l'Archéologie) d'un diagnostic, réalisé du 7 au 9 septembre 2015 par l'équipe de Guy Flucher (INRAP ; Flucher et al. 2015). Le diagnostic localisé rue de Paris, sur une surface de 4 120 m² au coeur du village, a révélé la présence d'occupations diachroniques. Au vu des résultats acquis dans le cadre du diagnostic, le Préfet de Région a prescrit une fouille archéologique préventive couvrant une superficie totale de 3 000 m².

L'objectif de la fouille était l'analyse et l'étude exhaustive des occupations de coeur de village, de la période romaine à la période contemporaine, afin de pouvoir caractériser l'organisation spatiale et l'évolution de l'occupation du coeur du village d'Essigny-le-Grand, environ 30 m au sud de l'ancienne église, le long de la rue de Paris qui reprendrait le tracé de la voie romaine Saint-Quentin/Soissons. L'opération s'est déroulée entre le 15 février et le 23 avril 2016.

Au total, 471 faits ont été enregistrés au cours de l'opération dont une proportion importante de structures excavées et de fondations de murs concentrées dans les deux tiers ouest du secteur fouillé, s'échelonnant de l'Antiquité à l'époque contemporaine. La cote projet définie par l'aménageur n'a pas permis de fouiller en totalité toutes les structures et certains secteurs n'ont pas fait l'objet d'investigations en raison de cette contrainte en accord avec le conservateur régional de l'archéologie.

Peu de structures, principalement des fosses, ont été attribuées à l'époque antique avec certitude au vu de la faiblesse du mobilier et notamment du corpus céramique. On peut citer néanmoins la présence d'un four à chaux : sa fouille a permis de révéler son plan « en trou de serrure » composé d'un four d'1,50 m de diamètre environ précédé d'une fosse de travail repérée sur une longueur d'au moins 2,5 m. Une grande coupe transversale et cinq coupes limités à certaines parties du four ont été réalisées : une seule phase de construction, sans réfection, a été mise en évidence. La datation archéomagnétique (réalisée par N. Warmé – INRAP) obtenue à 95 % donne l'intervalle d'âge 160-255 AD. À l'intérieur de cet intervalle, la période la plus probable est 180-210 AD (pic à environ 55 % centré sur 195).

Il semble qu'il y ait un hiatus dans l'occupation, qui paraît reprendre vers le X^{e} siècle. À partir de cette période



Éssigny-le-Grand, « Rue de Paris ». Plan de la fouille (DAO : C. Simon, CD de l'Aisne)



Éssigny-le-Grand, « Rue de Paris ». Four à chaux (C. Simon, CD de l'Aisne)

et tout au long du second Moyen Âge et de l'époque moderne, les structures excavées se multiplient. Deux secteurs dédiés au stockage des céréales comprenant une vingtaine de silos ont été identifiés lors de la fouille. Leur remplissage, constitué principalement de terre à bâtir, suggère un habitat à proximité. Deux inhumations ont également été fouillées. La première inhumation, en position primaire, est réalisée dans une fosse orientée sud-ouest/nord-est, aménagée dans un fossé ; aucun mobilier n'est associé. Des pathologies dégénératives (atteinte des incisives centrales supérieures) ont été observées et semblent liées à une activité physique ou professionnelle particulière. L'hypothèse de l'utilisation des dents antérieures comme d'une troisième main pour des activités diverses telles que la vannerie ou le travail du cuir est plausible. La stratigraphie relative semble orienter la datation au-delà du XVI^{e} siècle. Une datation par ^{14}C est en attente. La seconde inhumation est en position secondaire.

Enfin, la fin de l'époque moderne et l'époque contemporaine sont représentées essentiellement par des fondations de murs. Le bâti fouillé est constitué de murs en briques en partie supérieure et en moellons calcaires grossièrement équarris pour les assises inférieures. Ces constructions sont détruites lors de la Première Guerre mondiale ; aucune reconstruction postérieure n'a été observée.
Au cours de ces différentes occupations, l'habitat semble se répartir le long de la rue de Paris, probable voie romaine. Cette voie semble polariser l'habitat depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours.

SIMON Cécile (CD de l'Aisne)

ÉPOQUE CONTEMPORAINE

FAVEROLLES
Route de Javage

L'opération de diagnostic, située à Faverolles, route de Javage, a été menée en juin 2016 sur une parcelle de 6 686 m². Elle est concernée par un projet de lotissement. La tombe de deux soldats allemands de la Première Guerre mondiale a été découverte. Les corps ont été récupérés après la guerre mais une partie de leur matériel et quelques ossements restaient dans la fosse.

LEFEBVRE Anthony (CD de l'Aisne)

PROTOHISTOIRE

FÈRE-EN-TARDENOIS
Derrière l'Église

ÉPOQUE MODERNE

L'emprise du diagnostic offrait l'opportunité d'étudier la proximité immédiate du bourg historique de Fère-en-Tardenois. Outre la surface concernée, la présence de prairies ou de jardins depuis le XIX^{e} siècle offre les conditions d'une bonne préservation du sous-sol. Les découvertes plus récentes aux alentours de l'agglomération sont très riches :
– la nécropole de la Justice (fouilles de Frédéric Moreau, de 1875 à 1877), qui abritait plus de 2 300 sépultures du Second âge du Fer à l'époque mérovingienne, se trouvait à moins de 800 m vers l'est.
– plusieurs indices d'occupations antiques émaillent également le secteur.

L'opération de diagnostic de Fère-en-Tardenois, « Derrière l'Église », a permis de documenter un total de 16 structures : 6 d'entre elles sont datées de la période moderne (fossé parcellaire ? et trou d'obus), 9 sont de datation indéterminée, et 1 dernière (un fossé) peut probablement être attribuée à la Protohistoire sans précision ni sur la datation, ni sur la fonction de ce fossé. Cette occupation se situe dans l'angle nord-ouest du projet, sur une superficie de 2 000 m² en limite d'emprise.

SIMON Cécile (CD de l'Aisne)

ÉPOQUE CONTEMPORAINE

GAUCHY
Les Quarante Setiers – tranche 1

INDÉTERMINÉ

Le diagnostic archéologique réalisé dans le cadre d'un projet de lotissement, sur la commune de Gauchy, au lieu-dit « Les Quarante Setiers », portait sur une surface de 13 000 m² (tranche 1). La présente opération n'a révélé aucun vestige archéologique significatif, hormis une fosse isolée de datation indéterminée et un chemin lié à une exploitation à ciel ouvert de craie ainsi que de nombreux impacts d'obus.

COHEN Claire (CD de l'Aisne)

ÂGE DU BRONZE
ÂGE DU FER

LAON
Le Pré Robert

ÉPOQUE CONTEMPORAINE

L'opération de diagnostic menée a Laon, au lieu-dit « Le Pré Robert » portait sur une surface de 110 525 m². Outre quelques fosses contemporaines, des impacts d'obus et quelques fossés non datés, l'intervention a permis de mettre au jour deux secteurs d'occupation ancienne, malheureusement très mal conservés :
– dans la partie nord de l'emprise, sur l'éminence est du plateau dominant les marais de Chambry, quatre nappes de limon (st. 07, 12, 19/21 et 27) ont piégé un rare mobilier céramique et des fragments de charbon de bois, témoignages fugaces d'occupations humaines érodées, probablement situées dans la partie haute de l'emprise. Légèrement au nord, un fossé (st. 02), éventuellement doublé vers l'est, traverse l'emprise d'ouest en est. On note enfin la présence d'un silo enterré au profil cylindrique (st. 24). L'ensemble de ces vestiges livre un mobilier céramique rare, mais attribuable à la Protohistoire. Seul l'épandage st. 21 peut être attribué a la transition âge du Bronze/Hallstatt ;
– dans l'angle sud-ouest, une vaste dépression (st. 32) d'origine anthropique (extraction de matière première ?) a été comblée par une série de niveaux non anthropisés. Seul l'US de colmatage a livré du mobilier céramique, permettant de l'attribuer à la transition âge du Bronze/Hallstatt.
Des vestiges de cette nature font écho aux découvertes réalisées sur la commune de Couvron-et-Aumencourt, à quelques kilomètres au nord de Laon, où des épandages similaires attribués à la même période avaient été mis au jour. De même, sur la ZAC du « Champ du Roy » à Laon, deux dépressions comblées par du limon avaient livré du mobilier attribué à la transition du Premier et du Second âge du Fer. Malgré la difficulté d'exploiter ce genre de données, l'ensemble des informations acquises documente une période encore mal connue pour le Laonnois.

DESPLANQUE Gilles (CD de l'Aisne)

MÉSOLITHIQUE

NÉOLITHIQUE

ORAINVILLE
Le Jardinet

ÉPOQUE CONTEMPORAINE

La vallée de la Suippe, secteur où se trouve la commune d'Orainville, est connue par les prospections aériennes de Michel Boureux, qui ont révélé des enclos protohistoriques, ainsi que par la fouille de la nécropole de la Croyère, attribuée à la culture Aisne-Marne IV.
Le diagnostic archéologique réalisé au lieu-dit « Le Jardinet » à Orainville, sur une surface de 38 782 m², a permis de mettre au jour les vestiges de maisons du Néolithique ancien, de plan trapézoïdal allongé, orientées est-ouest sur tierces, dont l'une est bordée d'une fosse latérale comportant un important mobilier archéologique. De plus, des fosses en « Y » ont été testées, dont une livrant du mobilier faunique, attribué au Mésolithique récent par datation radiocarbone par AMS (âge calibré : 6207 à 5991 av. J.-C.). Enfin, dans l'ouest de la parcelle, une fosse isolée a livré du mobilier métallique et du cuir attribuables à la période contemporaine.

COHEN Claire (CD de l'Aisne)

PASSY-SUR-MARNE
7 rue du Château

Le diagnostic a été réalisé à la suite d'un dépôt de permis de construire concernant l'aménagement d'une terrasse en sous-sol à l'ouest de la tour sud-ouest du château de Passy-sur-Marne. D'épais niveaux de remblais contemporains, correspondant à l'installation d'une grue de chantier, et l'instabilité du sous-sol n'ont permis d'observer que partiellement le fossé entourant le château. Un comblement constitué de limon sableux très organique, résultant d'une stagnation d'eau, a pu être observé.

SIMON Cécile (CD de l'Aisne)

NÉOLITHIQUE

PONTAVERT
Le Chemin de Beaurieux – tranche 1 – secteur 2

HAUT MOYEN ÂGE

Le projet d'aménagement d'un lotissement sur la commune de Pontavert aux lieux-dits « Le Chemin de Beaurieux » et « Route de Soissons » est à l'origine de deux phases de diagnostic réalisées en 2009 (secteur 1 sur les parcelles longeant la route de Soissons) et en 2012 (secteur 2, sur les parcelles situées à l'arrière).
Le diagnostic du secteur 2 a livré des vestiges datés du Néolithique ainsi qu'un habitat du haut Moyen Âge et a donné lieu à une fouille en été 2016 sur une surface d'environ 8 700 m².
La fouille a confirmé l'existence d'une installation datée du haut Moyen Âge, caractérisée par un habitat dense et très structuré dans un système d'enclos ouvert au nord. Ces structures forment un ensemble cohérent bien daté par le mobilier du milieu du VI^{e} siècle apr. J.-C.
Cette occupation est matérialisée par plus de 500 structures qui s'organisent à l'intérieur d'un vaste enclos subdivisé en plusieurs parcelles, définissant une ou plusieurs « unités d'habitation » ou « unités agricoles ». Cet ensemble forme un espace structuré et hiérarchisé avec des zones plus ou moins densément occupées et des secteurs visiblement spécialisés : zones d'habitats et secteurs artisanaux.
De très nombreux trous de poteau dessinent au moins cinq voire six constructions de plans et dimensions très variables, qui occupent une position centrale dans l'emprise et peuvent être interprétées comme des bâtiments d'habitation, granges et remises. Parmi ces constructions, un vaste édifice de 14 m de long, à deux nefs et porche d'entrée, évoque l'habitation principale.
Sept cabanes semi-excavées ont été mises au jour et sont réparties sur trois secteurs distincts : deux au nord-est, quatre au sud dans une cuvette argileuse humide et la dernière au sud-est, isolée du reste de l'occupation. Ces trois ensembles se distinguent par leur distribution au sein même de l'habitat et par leurs orientations légèrement différentes, susceptibles de définir une ou plusieurs phases d'édification.
Il s'agit de fosses rectangulaires à sub-rectangulaires peu profondes, de 3,50 m de long par 2,5 à 2,80 m de large en moyenne, offrant une surface interne comprise entre 7,80 m² et 9,25 m². Les parois sont percées de poteaux localisés dans les angles (corniers) ou médians, dans l'axe de la poutre faîtière. Seuls les types à quatre poteaux et au-delà sont représentés sur le site.



Pontavert, « Le Chemin de Beaurieux – tranche 1 – secteur 2 ». Plan des structures du haut Moyen Âge (K. Libert, INRAP)



Pontavert, « Le Chemin de Beaurieux – tranche 1 – secteur 2 ». Vue du bâtiment principal mérovingien à deux nefs et auvent (K. Libert, INRAP)

Les autres vestiges remarquables sont plusieurs palissades, deux fours domestiques et foyers, quelques fosses et un seul puits attenant à l'habitation principale.
La répartition des structures permet de distinguer au moins trois unités d'habitat/exploitation réparties autour d'une unité centrale très dense, qui semble constituer la zone d'occupation principale et à la fois la plus ancienne. Cette unité principale est composée du grand bâtiment d'habitation à deux nefs, d'un puits et d'un four domestique. Dans la même parcelle, au nord-est, une seconde unité est formée d'un bâtiment aux dimensions plus réduites, de deux cabanes excavées et de deux autres bâtiments implantés dans la parcelle adjacente. Une troisième unité, au sud, à cheval sur les secteurs 1 et 4, se compose d'un bâtiment allongé, de quatre cabanes excavées qui se succèdent par ensemble de deux, et d'un groupement de fosses et poteaux. La démarcation entre ces deux unités était matérialisée par une palissade orientée est-ouest. Vers l'ouest, un atelier isolé et quelques poteaux pourraient annoncer une quatrième unité très partiellement mise au jour.
La grande surprise de cette fouille fut également la découverte d'une seconde partie du tracé de l'enceinte Michelsberg mise au jour par M. Boureux lors de prospections aériennes en 1976, qui fit l'objet d'un premier sondage en 1981. Malgré des recherches poussées lors de la phase de diagnostic et une forte présomption de leur présence dans l'emprise globale des terrains, ces vestiges n'avaient pas été mis en évidence.
Cette occupation, dont la densité est assez inattendue puisqu'elle se caractérise par plusieurs dizaines de structures, occupe l'extrémité sud de l'emprise de fouille.
Il s'agit d'une très grande enceinte de plan arciforme qui barrait la rivière, composée d'un fossé bien conservé (jusqu'à 1,20 m de profondeur), fréquemment interrompu (quatre tronçons observés sur la fouille), doublé de deux, voire trois tranchées palissadées, dont une était jouxtée d'une rangée de poteaux. Les palissades constituent une information nouvelle car l'exiguïté du sondage de 1981 n'avait pas permis de les révéler. Quelques fosses et poteaux ainsi qu'un probable silo viennent compléter les découvertes appartenant à cette phase d'occupation. Le mobilier contenu, sans être abondant, est régulièrement présent et bien conservé. Il permet déjà de préciser la datation envisagée en 1981, à savoir le Michelsberg. Compte tenu de la qualité technique des tessons, il s'agirait plutôt d'une étape tardive du Michelsberg, période particulièrement mal représentée dans l'Aisne et dans le nord de la France en général.

LIBERT Karin (INRAP)

NÉOLITHIQUE

PUISEUX-EN-RETZ
La Tour Réaumont

INDÉTERMINÉ

Dans le cadre de la commémoration du centenaire de la Grande Guerre, la communauté de communes de Villers-Cotterêts a entrepris une étude afin de reconstruire la tour-observatoire du général Mangin dans la forêt de Retz. La prescription de diagnostic a porté sur l'emplacement supposé de la tour d'origine ainsi que sur le projet de reconstruction, sur une surface de 250 m². Les sondages réalisés à l'emplacement supposé de l'observatoire n'ont pas révélé de vestiges de celui-ci.

La présence d'une stèle commémorative a empêché d'explorer toute la zone et de trouver d'éventuelles traces des poteaux de fondation de la structure. Les traces de présence au Néolithique sont inédites dans le secteur. Cependant le mobilier provient d'un contexte géomorphologique perturbé. En ce qui concerne la zone impactée par le projet, seule une petite fosse non datée a été mise au jour.

FLUCHER Guy (INRAP)

ÉPOQUE MODERNE

ROZIÈRES-SUR-CRISE
Rue de l'Église

ÉPOQUE CONTEMPORAINE

Le diagnostic archéologique réalisé à Rozières-sur-Crise, rue de l'Église, sur une surface de 1 867 m², a principalement permis de mettre au jour les vestiges de bâtiments d'habitation en front de rue : quelques murs ainsi qu'un four domestique, dont l'abandon peut être attribué à la seconde moitié du XIX^{e} siècle. Ces constructions apparaissent sur le cadastre napoléonien.
En contrebas de la parcelle, une fosse isolée et un mur mal conservé trahissent une occupation attribuable à la période moderne.

Par ailleurs, l'hypothèse que le mur d'enceinte du village, repéré au sud, se prolonge au nord, dans l'emprise diagnostiquée, ne peut être validée avec certitude. Seul un talus localisé en bordure sud de l'emprise diagnostiquée, et dont le tracé est antérieur au XVIII^{e} siècle, pourrait avoir fossilisé le tracé recherché.

DESPLANQUE Gilles (CD de l'Aisne)

SAINT-QUENTIN
13 chemin du Comble à Pourceaux

L'INRAP a réalisé un diagnostic archéologique, sur prescription du Préfet de Région (DRAC, Service Régional de l'Archéologie), sur la commune de Saint-Quentin, au 13 chemin du Comble à Pourceaux, sur les parcelles cadastrales CZ n° 56, 59, 696 et 766. Cette prescription a été motivée par la richesse des vestiges archéologiques de cette zone et notamment par la proximité des vestiges fouillés en 1998 : voie encavée liée à du parcellaire de la fin de La Tène et du début de la période gallo-romaine et une inhumation postérieure aménagée aux abords de la voie dans le comblement du parcellaire (Lemaire 1998).
L'emprise à diagnostiquer se situe en bas de versant, à la confluence de deux vallées sèches, à une distance de 2,5 km au nord-ouest du fleuve, à une hauteur de 83 à 80 m NGF. Les parcelles cadastrales diagnostiquées s'organisent en paliers d'altimétries différentes. Les parcelles n° 59 et 56 se situent à une altitude de 83 m NGF et la parcelle n°696 est disposée en contrebas à une hauteur de 81 m NGF.

Quatre tranchées linéaires de 13, 22 et 36 m de longueur ont été ouvertes. Des contraintes techniques de natures différentes impactaient l'emprise : sur les 7 000 m² concernés par les travaux, seuls 1 740 m² étaient libres de toute contrainte. La surface diagnostiquée est de 216 m², soit 3 % de l'emprise du projet et 12 % de la surface accessible.
Si le substrat a été atteint dans les tranchées 1 et 3, respectivement à 1,30 et 1 m de profondeur, il apparaît que les remblais des tranchées 2 et 4 n'ont pas été percés malgré un sondage dans ces dernières, limité à 2,5 m de profondeur en raison de l'effondrement des parois. Les tranchées 1 et 3 se sont révélées vierges de vestiges archéologiques.

DESCHEYER Nathalie (INRAP)

SAINT-QUENTIN
Rue Antoine Parmentier

Un diagnostic archéologique a été prescrit par le Préfet de Région (DRAC, Service Régional de l'Archéologie) dans le cadre d'un projet de parc commercial sans sous-sol à Saint-Quentin, rue Antoine Parmentier. L'emprise 42 (20 103 m²) se situe au fond d'une vallée sèche, sur des terrains actuellement en herbe. Elle s'inscrit dans un vaste secteur exploré systématiquement depuis de nombreuses années. L'opération archéologique a tenté d'appréhender la topographie ancienne des lieux.
Les sondages ont montré la présence de colluvions historiques très épaisses dans la partie nord de l'emprise et confirmé le remblayage intensif de la majeure partie des terrains. Une séquence d'âge Weichselien a été identifiée en un seul endroit. Les travaux de construction et de voirie réalisés au cours des deux ou trois dernières décennies ont remodelé considérablement le relief et transformé complètement le paysage au point qu'il n'est pas possible d'en restituer la forme originelle.

BROUILLARD Cécile (INRAP)

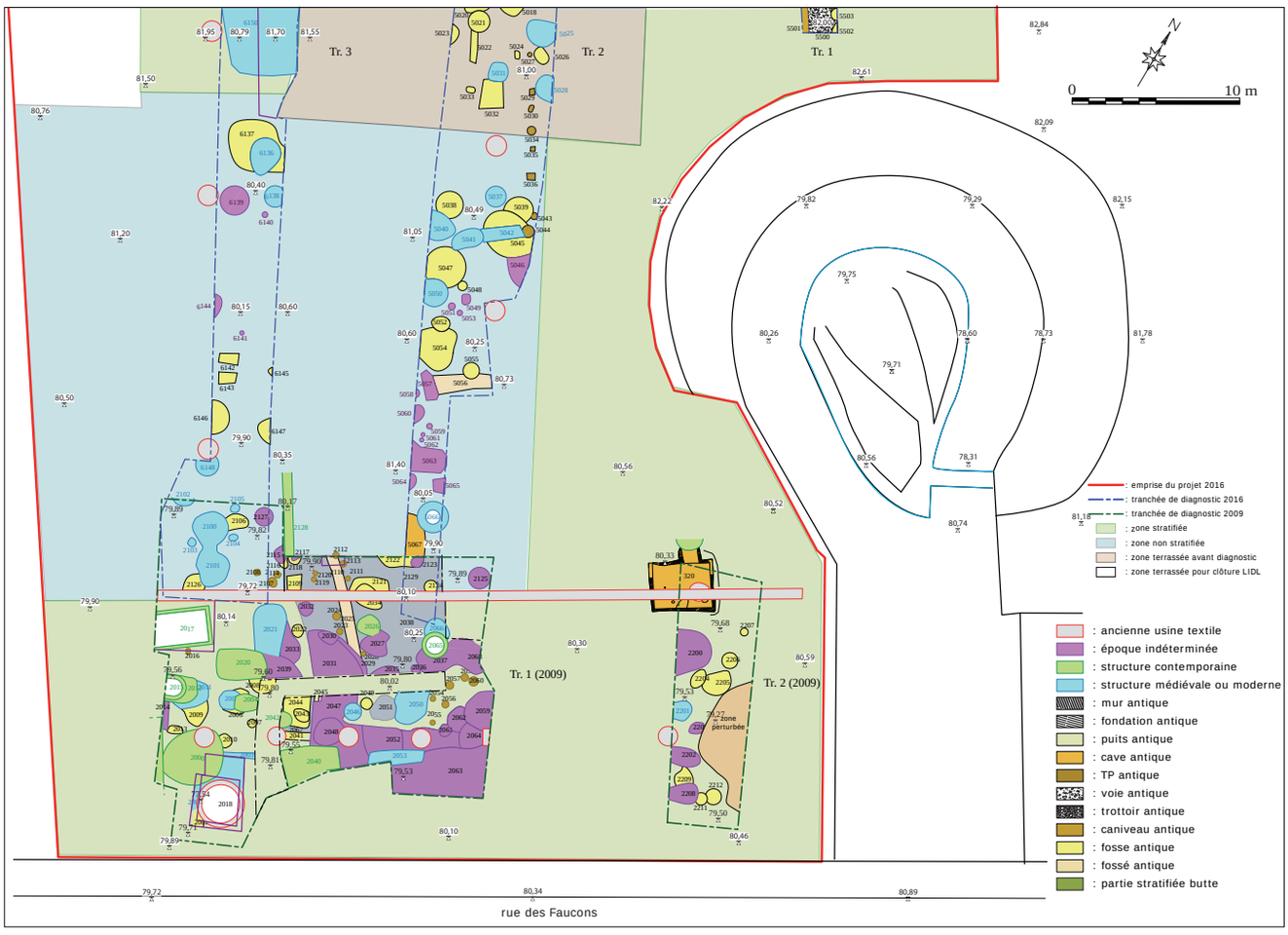
ÉPOQUE ROMAINE

MOYEN ÂGE

SAINT-QUENTIN
18 rue des Faucons

ÉPOQUE MODERNE

ÉPOQUE CONTEMPORAINE



Saint-Quentin, « 18 rue des Faucons ».
Plan général des structures découvertes lors des diagnostics de 2009 et 2016 (C. Hosdez ; topographie R. Debiak, INRAP)

Le diagnostic réalisé dans la parcelle 337 a livré un ensemble de vestiges d'époques gallo-romaine, médiévale, moderne et contemporaine. Trois fenêtres d'une surface totale de 770 m², sur les 4 381 m² occupés par le projet, ont révélé près de 150 structures. Celles-ci apparaissent entre 0,30 m et 1,8 m de profondeur et sont réparties sur toute la surface du chantier.
À l'époque antique, la surface sondée se trouvait à cheval sur quatre *insulae* séparées par deux voies (*cardo* et *decumamus*) que nous avons redécouvertes dans la zone diagnostiquée. Elles avaient déjà été localisées dans les terrains limitrophes en 2005.
La phase romaine est datée de l'époque augusto-tibérienne jusqu'au III^e^ siècle. Pour le I^er^ siècle, les structures se composent de trous de poteau, de fosses, de celliers et d'un fossé. Les vestiges des II^e^-III^e^ siècles sont signalés par des fosses, des caves parementées et par la présence de tessons récoltés à la surface des excavations. L'épaisseur des niveaux gallo-romains dans les secteurs stratifiés est comprise entre 0,50 et 0,70 m.
Après un hiatus de plusieurs siècles, un four de potier de 2 m de diamètre est installé au cours de la seconde moitié du XII^e^ siècle. Découvert lors d'un diagnostic réalisé en 2009, le long de la rue des Faucons, il a été comblé avec des remblais qui contiennent de très nombreux tessons de cruches et d'oules. Les caves du Moyen Âge sont placées le long de la rue actuelle qui reprend le tracé d'une voie antique.
L'époque moderne, représentée par des fondations et des fosses, dont certaines sont datées du XVIII^e^ siècle, est peut-être en relation avec la ploierie du XVII^e^ siècle qui est vendue au milieu du siècle suivant.
Les vestiges contemporains appartiennent majoritairement aux différentes usines textiles qui se sont succédées sur la parcelle aux XIX^e^ et XX^e^ siècles. Ils sont composés principalement de puits, de caves et de fondations en brique ainsi que de plots et de sols en béton. Ces vestiges sont implantés sur et dans les constructions précédentes. Une bande d'environ 25 m de large située le long de la rue des Faucons est densément occupée à toutes les périodes représentées sur le site.

HOSDEZ Christophe (INRAP)

HAUT MOYEN ÂGE

SAMOUSSY
Rue de l'Église – AB 257, 262, 264

La construction d'un pavillon a permis la réalisation de ce diagnostic d'une surface de 1 194 m². D'après les résultats des fouilles de Georg Weise en 1917, cette emprise serait située à l'intérieur du complexe palatial carolingien de Samoussy dans une zone non prospectée par cet archéologue. Un ensemble de fondations de mur a été mis au jour dans la partie de la parcelle la plus éloignée de l'actuelle rue de l'Église dont l'existence serait antérieure au XII^e^ siècle. Ces différents soubassements appartiennent à un édifice dont seule la partie nord-ouest a été reconnue sur une surface de plus de 80 m².



Samoussy, « Rue de l'Église – AB 257, 262, 264 ». Fondations de murs à l'angle sud-ouest de l'emprise (T. Galmiche, CD Aisne)

Aucun niveau archéologique en lien avec cette construction n'a été mis en évidence. Les éléments chronologiques mis au jour nous incitent à proposer une datation antérieure au XII^e^ siècle, voire beaucoup plus précoce. L'identification et la datation de cet ensemble constituent bien entendu l'enjeu principal de cette opération. Malgré des différences dans la mise en oeuvre, il est en effet tentant de rapprocher l'édifice découvert des multiples constructions détectées par Georg Weise pendant ses fouilles du printemps 1917.
Le caractère relativement monumental de l'immeuble découvert aujourd'hui ne paraît pas contredire cette proposition insuffisamment étayée dans l'état actuel des recherches.
Compte-tenu de la topographique du terrain, cet édifice se situe en limite sud de la zone exondée, c'est-à-dire en bordure méridionale de l'espace potentiellement occupé par l'ensemble palatial. Une fosse remblayée dans le courant du haut Moyen Âge a également été vue dans la partie nord de l'emprise du diagnostic. Au nord-est du bâtiment sur fondation de pierres, un aménagement de bord de zone humide a été mis en évidence sous la forme d'un muret semi-excavé. La période de construction de cette structure pourrait remonter au haut Moyen Âge. Mis à part un fossé et une fosse non datés, nous signalerons aussi les restes de l'usine de paillassons fondée par Tchaïef et détruite après 1937.

GALMICHE Thierry (CD de l'Aisne)

SAMOUSSY
Rue de l'Église – ZL 78-79

Une demande de permis de construire pour un pavillon a motivé la réalisation d'un diagnostic. L'emprise de 693 m² se situe dans la zone où Georg Weise a réalisé des fouilles en 1917. Les vestiges découverts alors, concentrés en six points, avaient, pour la plupart, été attribués au palais carolingien de Samoussy. La superposition des plans de la fouille de 1917 sur le cadastre actuel laissait supposer la découverte de vestiges en lien avec le palais carolingien. Un chablis et quelques terriers constituent les seuls éléments mis au jour. Cette absence de vestiges s'explique par une erreur de recalage de Georg Weise, l'espace occupé par la prétendue *aula* se situant au nord-est des parcelles étudiées. L'absence de toute autre structure en lien avec cette époque mérite aussi d'être notée. La rareté du mobilier dans l'ensemble des terres brassées lors du diagnostic paraît singulière au vu du contexte présumé de l'opération.

GALMICHE Thierry (CD de l'Aisne)

INDÉTERMINÉ

SAMOUSSY
Rue de l'Église – ZL 81-83

Un diagnostic a été mené suite à une demande de permis de construire pour un pavillon. Cette opération de 1 262 m² est située dans le secteur interprété, suite aux fouilles de Georg Weise en 1917, comme le palais carolingien de Samoussy. La présente opération est contiguë à l'est aux parcelles ZL n° 78 et 79, objet d'un diagnostic réalisé par nous-même cette année.

Sept fosses de plantation de datation indéterminée constituent les seuls éléments mis au jour. Aucun reste en lien avec le palais carolingien fouillé par Georg Weise en 1917 n'a été découvert.

GALMICHE Thierry (CD de l'Aisne)

ÉPOQUE ROMAINE

SOISSONS
23 avenue de Compiègne – tranche 1

L'opération de diagnostic, située à Soissons, 23 avenue de Compiègne, a été menée en septembre 2016 sur une parcelle de 2 019 m² (tranche 1). Elle est concernée par un projet de construction de pavillons.
L'occupation décelée lors de cette opération consiste en un habitat de la ville du Haut-Empire. Une cave, des tranchées de fondation laissent présager d'au moins un bâtiment sur l'ensemble de la parcelle. Les sondages ont permis de mettre au jour trois fondations globalement orientées est/ouest. Deux sont parallèles, une perpendiculaire et la cave suit une orientation similaire. Ceci pose la question d'une structuration de l'espace.
Plusieurs autres murs laissent entrevoir la présence de jardins avec des murs parcellaires. La partie nord de la parcelle serait donc occupée par un habitat avec un bâtiment, une cave, un foyer et des fosses de rejets. La partie sud-est serait occupée par les jardins. Cette organisation semble se développer vers le nord, c'est-à-dire vers l'avenue de Compiègne qui était un axe antique majeur. Les relations chronologiques entre les différents éléments ne sont pas perceptibles à l'étape du diagnostic. La chronologie relative est impossible à établir dans beaucoup de cas.
Nous sommes en présence d'une occupation à l'amplitude chronologique large. Le mobilier a livré des indices du Haut-Empire et du Bas-Empire.

LEFEBVRE Anthony (CD de l'Aisne)

SOISSONS
Boulevard Jeanne d'Arc

Préalablement à la réalisation des travaux du Boulevard Jeanne d'Arc à Soissons, qui mesure près d'1,5 km de long, une étude documentaire a été réalisée par Vincent Buccio (CD de l'Aisne) en 2012. Un diagnostic a ensuite été réalisé par Sylvain Thouvenot (INRAP) en 2014. Suite à cette opération, une première fouille a été menée par Richard Fronty (INRAP) en 2015 préalablement aux travaux de reprise des réseaux sous les trottoirs. À partir de 2016, une seconde fouille a été confiée au Pôle archéologique du Département de l'Aisne. Elle consistait à surveiller le creusement des bassins de rétention des eaux de pluie, au milieu du boulevard, et les aménagements de surface (voirie, fosses d'arbres, etc.). Cette seconde fouille est l'objet de cette notice.

Le Boulevard Jeanne d'Arc est l'une des artères principales de la ville actuelle. Sa création est toutefois récente. Elle date du début du XX^{e} siècle. Son tracé à angle droit emprunte celui des anciennes fortifications construites au XVI^{e} siècle, en particulier l'emplacement du fossé. Après une phase d'abandon, ces structures militaires ont été réaménagées jusqu'au milieu du XIX^{e} siècle avant qu'elles ne soient définitivement démantelées à la fin de ce même siècle.



Soissons, « Boulevard Jeanne d'Arc ». Caisson de renfort du Bastion Saint-Jean (A. Lefebvre, CD de l'Aisne)

Quatorze interventions ont eu lieu entre décembre 2016 et août 2017. Elles ont permis de mettre en évidence le tracé des remparts au niveau du bastion Saint-Rémy et du bastion Saint-Jean, corrigeant ainsi les plans connus pour ces secteurs. À l'intérieur du bastion de La Bergerie, l'aqueduc moderne desservant l'abbaye Saint-Jean-des-Vignes a pu être observé le long du trottoir nord du boulevard. Ses parements et les dalles de couverture semblent particulièrement bien conservés dans cette zone.

LEFEBVRE Anthony (CD de l'Aisne)



Soissons, « Boulevard Jeanne d'Arc ».
Plan de Soissons en 1836 avec, indiqué en jaune, l'actuel Boulevard Jeanne d'Arc (V. Buccio, CD de l'Aisne)

ÉPOQUE MODERNE

SOISSONS
21bis boulevard Jeanne d'Arc

ÉPOQUE CONTEMPORAINE

Le diagnostic au 21bis, boulevard Jeanne d'Arc s'est montré positif même s'il n'a révélé aucun vestige archéologique, à l'instar des découvertes environnantes. Seuls des niveaux associés à de rares artefacts témoignent de deux phases d'occupation durant la période contemporaine.
Ces couches nous permettent de mieux documenter et de mieux caractériser le secteur du boulevard Jeanne d'Arc en précisant un peu plus l'emprise, l'organisation et l'état de conservation des fortifications de la ville de Soissons aux périodes moderne et contemporaine.
Un sondage archéologique a été réalisé afin d'observer la stratigraphie la plus complète possible et d'atteindre le fond de forme du projet.
L'hétérogénéité de la stratigraphie observée, d'origine uniquement anthropique, a été engendrée par une accumulation de couches de remblais très peu détritiques afin de former le talus du rempart occidental de l'enceinte de Soissons sous Henri II, réaménagé par la suite entre 1826 et 1855.
Ces niveaux sont ensuite perturbés et recouverts par des couches de déchets et de déblais issus de la construction d'une bâtisse sur la parcelle lors de la phase d'urbanisation du boulevard, après le démantèlement des fortifications de Soissons à la fin du XIX^{e} siècle.

FRONTY Richard (INRAP)

ÉPOQUE ROMAINE

MOYEN ÂGE

SOISSONS
Place de l'Évêché

ÉPOQUE MODERNE



Soissons, « Place de l'Évêché ». Fondation de l'Évêché moderne et phases antérieures (A. Lefebvre, CD de l'Aisne)

Un diagnostic a été réalisé par le pôle archéologique du Département de l'Aisne à Soissons, Place de l'Évêché, durant le mois d'octobre 2016.
La prescription fait suite à un projet de réaménagement du parking par la Ville sur 2 900 m². L'ensemble de la place est occupée au moment de l'opération par un parking dont la surface est recouverte d'un enrobé. Six tranchées ont donc été implantées en amont de l'opération afin de raboter l'enrobé et faciliter la remise en état. Cette contrainte limitait, de fait, la possibilité d'élargir les sondages.
L'emprise est bordée au sud par un mur où le tracé du *castrum* du Bas-Empire est encore visible. Nous avons pu mettre en évidence qu'une partie du mur a subi plusieurs reconstructions mais que la partie ouest a été sauvegardée dans le temps grâce aux bâtiments de l'évêché qui y étaient accolés. Des niveaux et deux murs antiques ont pu être observés. Ces derniers restent néanmoins ambigus, car la datation de niveaux antiques est délicate dans un contexte urbain où le mobilier est particulièrement mélangé.
Les fondations d'une aile du XVIII^{e} siècle du palais épiscopal ont été découvertes dans le sud de l'emprise, ainsi que des niveaux antérieurs.
D'autres éléments liés à ce palais, comme un puits, des caniveaux et de possibles autres bâtiments, ont été observés. Des niveaux de sols d'époque moderne et des niveaux du bas Moyen Âge ont également fait l'objet d'observations.
Cette opération sur une place qui n'a jamais fait l'objet de sondages archéologiques a permis de lever le voile sur l'occupation d'un secteur occupé par des jardins dès la fin du XVI^{e} siècle. Les résultats de cette opération montrent une complexité stratigraphique héritée d'une occupation continue depuis l'Antiquité.

LEFEBVRE Anthony (CD de l'Aisne)



Soissons, « Place de l'Évêché ». Morceau de lapidaire provenant des démolitions de l'aile de l'Évêché (A. Lefebvre, CD de l'Aisne)

SOISSONS
14 rue de Vic-sur-Aisne

L'opération de diagnostic, située à Soissons, 14 rue de Vic-sur-Aisne, a été menée en novembre 2016 sur une parcelle de 1 043 m². Elle est concernée par un projet de construction d'un pavillon. Aucune structure archéologique n'a été découverte lors de cette opération.

LEFEBVRE Anthony (CD de l'Aisne)

ÂGE DU FER

ÉPOQUE CONTEMPORAINE

SOUPIR
La Culée et Les Longues Parts – La Grosse Haie

Le diagnostic réalisé entre août et octobre 2016 sur une surface de près de 47 ha à Soupir, aux lieux-dits « La Culée » et « La Grosse Haie », est situé dans l'espace compris entre les plus hautes terrasses de la vallée de l'Aisne et le lit de la rivière actuelle. Les vestiges de la Protohistoire et de l'Antiquité abondent sur ces hautes terrasses mais aucun lien direct n'a pu être établi entre les vestiges reconnus sur l'emprise et les sites du voisinage. En revanche, cette opération a permis la mise au jour d'une occupation complexe datée de La Tène D1, où se côtoient un établissement rural enclos d'une superficie de 48 000 m², un secteur d'habitat et d'activités agricoles ouvert couvrant une superficie de 30 000 m² et enfin un secteur d'ensilage à la datation moins assurée mais probablement du Second âge du Fer occupant 2 000 m² à 2 500 m². Entre ces différents secteurs, un paléochenal majeur pourrait avoir une influence prépondérante sur les stratégies d'implantations humaines à ses abords.
Enfin, le mobilier recueilli, en particulier au niveau de l'enclos principal, est un indicateur d'un site au statut assez élevé qui rappelle celui de Bazoches-sur-Vesles « Les Chantraines », qualifié d'aristocratique, ou celui de Braine « La Grange des Moines », à usage cultuel collectif, pour ne citer que les exemples les plus proches.
Le diagnostic a également permis de mettre en évidence un secteur très faiblement occupé dans l'ouest de l'emprise, probablement en raison de crues récurrentes sur cette zone basse et sillonnée par des paléochenaux. Pour les périodes plus récentes, un large fossé parcellaire est sans doute en relation avec le parc du château de Soupir. Enfin, lors de la Première Guerre mondiale, l'emprise du diagnostic se trouvait juste en contrebas des premières lignes françaises. Les principaux résultats concernent la reconnaissance de deux boyaux de communication reliant le front aux lignes arrières *via* des passages sur la rivière.

DESPLANQUE Gilles (CG de l'Aisne)

NÉOLITHIQUE

ÂGE DU BRONZE

ÂGE DU FER

ÉPOQUE CONTEMPORAINE

SOUPIR
Les Sablons

L'opération de fouille préventive qui s'est tenue sur la commune de Soupir au lieu-dit « Les Sablons », a eu lieu du 19 septembre au 8 novembre 2016. L'emprise totale a concerné une surface d'environ 3,83 hectares, répartis en 2,5 ha de décapage intégral en deux zones, ainsi que 26 tranchées effectuées au sein de deux paléochenaux qui encadrent l'emprise au nord et au sud.
Les vestiges mis au jour correspondent à des structures en creux de type fosses détritiques ou de stockage (69 en tout, dont 17 fosses-silos), ainsi que 19 trous de poteau, 3 dépôts de mobiliers (céramique et faunique) et 1 inhumation.
Un bâtiment de plan rectangulaire sur 6 poteaux a été fouillé, associé à un alignement de poteaux attestant la présence d'aménagements annexes. Les éléments de datation pour cet ensemble sont peu précis mais correspondent à la période néolithique.
Dans 2 trous de poteau et 1 fosse, des dépôts inédits de fragments de faune (majoritairement du cerf) et de céramique laissent supposer la présence d'une occupation atypique comprise entre la fin du Néolithique ancien et le début du Néolithique moyen. Au sein d'un de ses trous de poteau, cette problématique de dépôt particulier est renforcée par un petit vase décoré inédit, probablement du Néolithique moyen (Bischheim occidental), déposé entier avec plusieurs éléments travaillés en bois de cerf.



Soupir, « Les Sablons ». Vue vers le sud du bâtiment sur poteaux daté du Néolithique (P. Dutreuil, Archaedunum)

Loin de constituer des rebuts évacués ou piégés dans le comblement de ces trous de poteau, ces éléments de bois de cerf relèvent plutôt de dépôts volontaires.
Outre l'utilisation artisanale de ce matériau, on découvre ici le rôle joué par le grand cervidé dans la symbolique de cette culture. Bien qu'en l'état des connaissances il soit difficile de connaître le sens de ce type de dépôt qui s'imbrique au sein des activités du site (qu'elles soient alimentaires ou artisanales), ce type d'élément n'est pas anodin et apporte des indices importants pour la caractérisation de cette culture.
Deux alignements de fosses-silos (orientés nord-sud) ont également été mis en évidence sur plusieurs dizaines de mètres, comprenant 17 structures dont les profils piriformes et les comblements multiples renvoient à de probables utilisations multiples successives.
Les éléments mobiliers retrouvés dans certains comblements (céramique, silex, dépôts de faune) orientent la datation vers le Néolithique ancien (VSG Blicquy) et le Néolithique moyen (Cerny ou Michelsberg), ce qui suggère l'existence de plusieurs phases d'investissement du site au cours du Néolithique.

Les sondages effectués dans les paléochenaux ont livré un niveau de sol et quelques restes mobiliers mal conservés, dont l'identification chronologique fine reste périlleuse, au-delà d'un rattachement au Néolithique ou à la Protohistoire. Aucun aménagement évident des berges ou à l'intérieur des comblements des chenaux n'a pu être mis en évidence.
Quelques éléments de céramique récoltés dans les comblements de 4 fosses se rapportent à la Protohistoire. Une fosse a livré du mobilier céramique attribuable à l'âge du Bronze final, mais elle reste isolée. Un ensemble de 3 structures (1 fosse et 2 trous de poteau) est rattaché au début de l'âge du Fer (Hallstatt D1), ce qui pose la question de la proximité probable d'un ensemble d'aménagements plus vaste.
Le site a été fortement touché par la proximité des combats de la Première Guerre mondiale, du fait de la présence de restes d'obus et d'impacts d'explosifs (une cinquantaine d'anomalies) sur toute la surface.

PATOURET Julia (Archeodunum)



Soupir, « Les Sablons ». Vue vers le sud d'un ovicapriné déposé dans une fosse-silo du Néolithique moyen (P. Dutreuil, Archaedunum)

URVILLERS
ZAC de l'Épinette

L'extension de la ZAC de l'Épinette par la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise sur la commune d'Urvillers a fait l'objet d'une prescription de diagnostic par le Service Régional de l'Archéologie de Picardie. L'emprise est de 77 400 m². Les vestiges mis au jour concernent trois périodes historiques.

Quelques fosses et fossés attribués à La Tène (moyenne et finale) ont été observés dans la moitié ouest de l'emprise diagnostiquée. Les fossés correspondent probablement à des parties d'enclos. Aucun plan cohérent n'a cependant été dessiné. Au sein de ce réseau, de rares fosses de rejets de bûcher témoignent d'activités funéraires en lien avec la crémation. La nécropole associée n'est pas localisée.

La présence d'un fossé monumental à l'ouest de l'emprise diagnostiquée, fouillé par Patrick Lemaire (INRAP) en 2003 et d'un établissement fossoyé au sud, étudié par Véréna Marié (INRAP) en 2010, attribués à La Tène moyenne, confirme que les données acquises à l'occasion du présent diagnostic sont loin d'être isolées. L'image d'un vaste secteur ayant fait l'objet, au cours de La Tène, d'aménagements fossoyés juxtaposés les uns à côté des autres et correspondant à des unités agropastorales s'esquisse assez nettement.

Deux occupations antiques, faiblement conservées, ont été mises au jour :

– la première, dans la partie ouest, s'inscrit dans la continuité d'un site fouillé en 2003 par Patrick Lemaire (INRAP). Néanmoins, étant donné la nature et la rareté des vestiges mis en évidence ici, il semble que nous soyons situés aux marges de cette occupation humaine ;

– la deuxième, située dans la partie est de l'emprise, est extrêmement mal conservée. Les rares fosses non érodées ont cependant livré un mobilier qui laisse présager une occupation pérenne.

En dépit des problèmes de conservation, l'image d'un secteur occupé de manière continue semble néanmoins se dessiner. En intégrant les résultats issus des opérations adjacentes, ce ne sont en effet pas moins de trois occupations distantes l'une de l'autre de 200 à 400 m et probablement reliées entre elles par des réseaux fossoyés non datés dans le cadre du diagnostic.

Hormis la présence d'impacts d'obus et d'un réseau de tranchées françaises situé en vis-à-vis de la ligne allemande Hindenbourg, le diagnostic a permis la découverte de la sépulture d'un soldat allemand, inhumé avec ses vêtements.

DESPLANQUE Gilles (CD de l'Aisne)



Urvillers, « ZAC de l'Épinette ». Inhumation d'un soldat allemand de la Première Guerre mondiale (G. Desplnque, CD de l'Aisne)

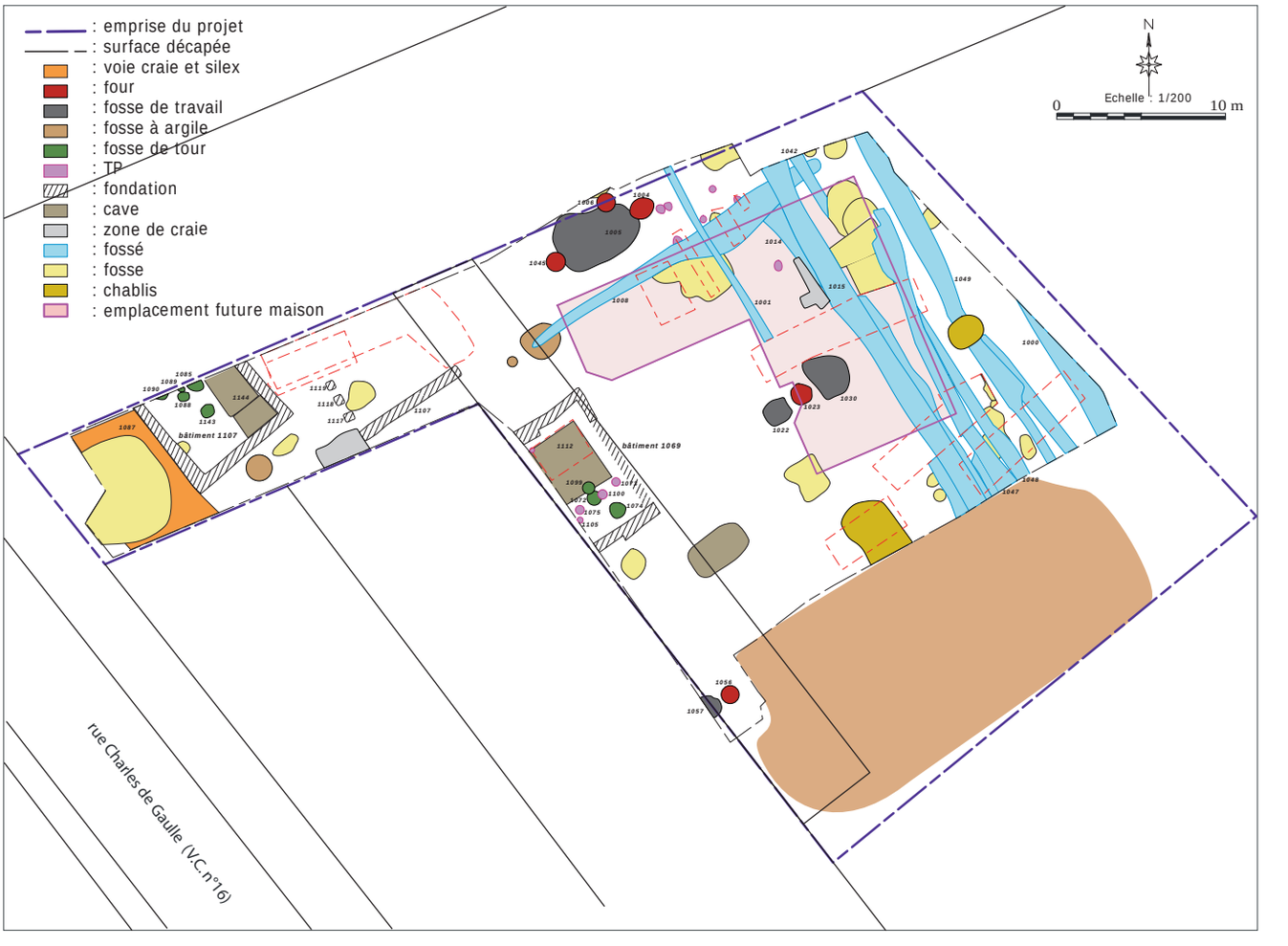
VERMAND
Chemin des Morts – Les Champs des Vignes

Préalablement au lotissement d'une parcelle en friche sur la commune de Vermand, le Préfet de Région (DRAC, Service Régional de l'archéologie) a prescrit un diagnostic archéologique au lieu-dit « Les Champs des Vignes ». La parcelle se trouve au nord de la commune, hors de l'*oppidum* gaulois. Elle borde le chemin rural dit « Chemin des Morts », dont le tracé reprend la voie romaine Beauvais-Bavay. Il tient sans doute son nom de la nécropole antique du « Calvaire », toute proche.
Par ailleurs, des silex taillés de la période acheuléenne sont connus pour le secteur. Ce contexte apparaît donc comme particulièrement propice aux découvertes, mais c'est sans compter sur la briqueterie Croatto dont l'exploitation de l'argile locale comme matière première a entraîné de profonds décaissements dans tout le secteur, détruisant les niveaux archéologiques. La présente parcelle n'y a pas échappé et ce diagnostic s'est donc révélé négatif.

GROCH Pierre-Yves (INRAP)

ÉPOQUE ROMAINE

VERMAND
Rue Charles de Gaulle



Vermand, « Rue Charles de Gaulle ». Plan des structures de l'atelier des potiers (C. Hosdez, INRAP)

Une demande de permis de construire, relative à la réalisation d'un pavillon d'habitation rue Charles de Gaulle à Vermand, est à l'origine d'un diagnostic réalisé en 2008, puis d'une fouille préventive au printemps 2016. Sur une surface totale d'environ 1 000 m², la fouille a mis au jour un ensemble de structures caractérisant une partie d'une officine de potiers antique aménagée le long de la voie romaine reliant Amiens à Saint-Quentin. Déjà en partie appréhendée lors de la construction du collège voisin en 1969, son extension est à présent confirmée sur plus d'une centaine de mètres supplémentaires vers le sud.
Cette officine est caractérisée par au moins deux ateliers bien conservés comportant chacun un bâtiment en dur (1069 et 1107) abritant les infrastructures liées à leur activité et un ou plusieurs fours. Les bâtiments sur fondations de craie pilée, dont les dimensions globales n'ont pas été appréhendées, sont orientés nord-ouest/sud-est.
Un premier bâtiment (1107) est bordé par une voie en craie damée et accolé, à l'ouest, d'un hangar ouvert sur au moins un côté. Le second bâtiment (1069) est localisé légèrement en arrière dans la parcelle. En périphérie, de nombreux creusements (notamment des fosses peu profondes) pouvaient servir à la décantation de l'argile (1082, 1083, 1146).
À l'intérieur de chacune des constructions, plusieurs excavations ont été interprétées, d'après les modèles connus sur des sites de même fonction, comme des fosses d'installation de tour de potier. Concentrées



Vermand, « Rue Charles de Gaulle ». Vue du four principal (1004, 1006, 1066) (K. Libert, INRAP)

dans un espace bien délimité, ces fosses se présentent comme des cuvettes peu profondes d'un mètre environ de diamètre, percées d'un axe central permettant la rotation du tour. La particularité de ces fosses est la présence, sur les parois du creusement, d'une couche d'argile blanc-vert très plastique. Certaines fosses ont pu servir de réserve d'argile ou contenaient de nombreux tessons de céramique et d'estèques en silex, liées à la fabrication de la production (lissage, décors, etc.).
Les deux bâtiments étaient pourvus d'une cave ménagée dans le sédiment argileux et non maçonnée. La fouille n'a pas mis en évidence la fonction (stockage de la production ou des matières premières) de ces espaces excavés.
Vers l'est, à l'arrière des bâtiments, cinq fours ont été mis au jour. Ils sont morphologiquement très différents les uns des autres et semblent correspondre à plusieurs phases et à plusieurs types de productions distincts.
Le plus ancien (1056/1057) en limite sud de l'emprise est un four à chambre de chauffe (ou laboratoire) circulaire à deux volumes et à sole perforée. Il était accolé d'une seule aire de travail et d'un simple alandier. Sa production est datée de la seconde moitié du I^{er} siècle.
À l'est, dans l'axe du bâtiment 1069, un second four (1022/1023/1030) plus ou moins similaire est accolé de deux alandiers à l'est et à l'ouest, donnant sur deux aires de travail. Il s'agit également d'un four à deux volumes et sole perforée. Sa production est constituée de céramiques à parois fines en *terra nigra*, dont certaines sont estampillées, datées de la première moitié du II^{e} siècle. Il est directement lié à la production de l'atelier 1069.
Le troisième ensemble de fours est localisé plus au nord, en limite d'emprise. Il est constitué de trois aménagements (1004, 1006 et 1066) à chambres de chauffe circulaires à deux volumes et plots en H, en languettes ou en grains de café sans sole observée, qui se succèdent autour de deux aires de travail centrales (1005/1079). Ils sont chacun alimentés par un alandier court ouvrant sur l'aire de travail.
La partie orientale de l'emprise est occupée par un réseau de fossés formant une limite ou matérialisant un chemin desservant l'officine. Les contraintes techniques liées à l'implantation du pavillon sans sous-sol n'ont permis qu'une fouille succincte de la zone. Deux fossés parallèles (1015 et 1049) d'orientation nord-nord-ouest/sud-sud-est ferment la parcelle et concentrent une partie du mobilier céramique lié au fonctionnement de l'officine. Un fossé perpendiculaire (1008) pouvait matérialiser une limite entre les deux ateliers mais devait également avoir un rôle dans l'approvisionnement en eau nécessaire à la confection des poteries.
La fouille a livré plusieurs centaines de kilos de céramique, qui représentent plus de 40 000 tessons. La chronologie de l'atelier est comprise entre le milieu du I^{er} siècle et le milieu du siècle suivant. L'abandon du site semble dater de la seconde moitié du III^{e} siècle.

LIBERT Karin (INRAP)



Vermand, « Rue Charles de Gaulle ». Vue de l'un des ateliers (bâtiment 1107) (K. Libert, INRAP)

MOYEN ÂGE — ÉPOQUE MODERNE

VILLERS-COTTERÊTS

Bourgfontaine – Une Chartreuse royale du XIV^{e} siècle

La Chartreuse de Bourgfontaine, établie dans les années 1320 par Charles, comte de Valois et terminée par son fils le roi Philippe VI, a fait l'objet de recherches historiques, architecturales et archéologiques par le Wesleyan-Brown Monastic Archaeology Project depuis 2008.
La campagne de fouilles de 2016 constitue la seconde et dernière année des fouilles programmées effectuées sur le site. Les objectifs de la campagne 2016 étaient d'élargir notre compréhension d'une des cellules monastiques (maison, petit cloître individuel, jardin, et réseau hydraulique) et de la disposition des bâtiments communs entre le grand cloître et l'église des Chartreux.
Sur la base des fouilles de 2015 et des résultats des prospections géophysiques, nous avons pu mettre au jour les murs d'une maison d'un frère chartreux. Cette maison, désignée maison « A », mesure 9 m de côté et devait être divisée en quatre pièces, selon un texte d'époque moderne. Malheureusement, les niveaux de circulation médiévaux et modernes à l'intérieur du bâtiment ont été arasés à la suite de la Révolution française, et aucune trace des murs intérieurs n'a pu être mise au jour. Grâce aux coutumes des Chartreux, on connaît le nombre et les fonctions des salles d'une maison de frère (elles sont typiquement composées de quatre pièces, comprenant un atelier, un réfectoire, une chambre/oratoire et une salle d'étude). Ceci nous permet de constater que la maison n'avait pas d'étage.



Villers-Cotterêts, « Bourgfontaine – Une Chartreuse royale du XIV[e] siècle ». Vue aérienne montrant (en bas à gauche) la fouille d'une double sépulture, (au milieu) les murs d'une maison de cellule et (au fond) la situation du mur de clôture du jardin de la cellule. En diagonal à travers le site, la partie de la galerie est du grand cloître qui va de la cellule « A » jusqu'à l'église des frères.

En plus de la maison, les murs de clôture de la cellule proprement dite, ainsi que la fondation du mur bahut qui soutenait l'arcade du petit cloître individuel ont été découverts. Un certain nombre de carreaux vernissés, entiers et fragmentaires, dont quelques-uns portent un motif décoratif héraldique ou végétal, ont été observés dans les couches de remblai de destruction. Ils appartenaient, selon toute probabilité, aux sols de la maison.

Lors de la campagne 2016, nous avons également poursuivi les deux murs de la galerie est du grand cloître, en face de la cellule « A » jusqu'au portail des frères, sur le côté sud de l'église. Tout comme pour la maison de la cellule « A », aucune trace n'a été retrouvée le long de la galerie, ni carreau en place, ni empreinte de carreaux volés. Par contre, sur le côté arcade (ouest), il a été possible d'identifier l'angle droit qui marque le départ de la galerie nord du grand cloître, le mur terminal est du réfectoire et l'espace correspondant au petit cloître des frères entre le réfectoire et l'église.

La surprise de la campagne de 2016 fut la quantité de céramique et d'autres mobiliers découverts dans deux dépotoirs dont l'existence n'a pas été anticipée : l'un se trouvait contre le mur de l'arcade du grand cloître, côté jardin, et l'autre sur l'extérieur du mur de clôture au fond du jardin de la cellule « A ». Le premier se trouvait dans une fosse peu profonde, qui a servi de foyer pour brûler des débris de la Chartreuse. Il date donc d'après la Révolution. Le second semble avoir été un dépotoir utilisé par les frères chartreux de la cellule « A ».

La grande vue cavalière de Bourgfontaine peinte et signée par Louis Licherie en 1686 montre une ruelle à l'extérieur de ces cellules. Elle devait servir pour déposer le bois de chauffage pour chaque cellule. Chaque cellule présente une porte donnant sur cette ruelle et il semble-



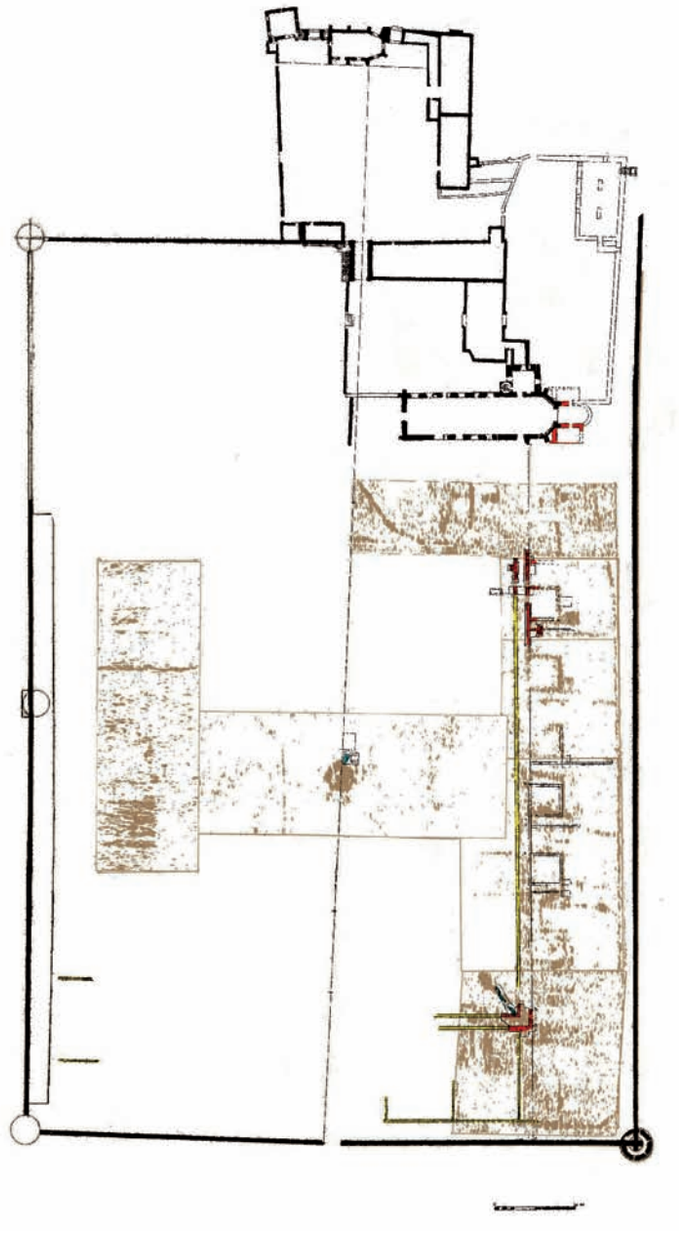
Villers-Cotterêts, « Bourgfontaine – Une Chartreuse royale du XIV[e] siècle ». Ensemble d'agrafes en bronze mis au jour dans une sépulture dans le secteur nord-est du préau du grand cloître.

rait que les frères occupant ces cellules aient jeté leur céramique cassée, ainsi que d'autres déchets, entre le mur de clôture de leur jardin et la ruelle. Ce dépotoir date donc d'avant la Révolution française.
La vue cavalière de Licherie montre également ce qui semblerait être un cimetière, situé dans le nord-est du grand cloître. Nous avons voulu tester cette hypothèse en réalisant une tranchée à cet endroit. Un sondage de près de 2,5 m par 5 m a été réalisé à la main après décapage de la terre végétale. Une fosse sépulcrale a été identifiée et les restes de deux individus ont été mis au jour. Parmi ces deux sujets, les os d'un premier squelette étaient déconnectés et posés au-dessus d'un second individu dont les os étaient en parfaite connexion. Ceci nous permet de constater que les restes du premier défunt ont été perturbés par l'inhumation du second individu, avec un décalage chronologique assez important pour que le processus de décomposition du premier sujet soit terminé. Un petit amas d'agrafes en bronze a été retrouvé parmi les os de la cage thoracique et du bassin de l'individu en place. Deux agrafes conservaient des fragments de tissu, ce qui suggère un vêtement porté et donc un enterrement assez tardif, probablement entre 1650 et 1790.

BONDE Sheila (University of Brown)



Villers-Cotterêts, « Bourgfontaine – Une Chartreuse royale du XIV^{e} siècle ». Ensemble de fragments de tissus mis au jour dans une sépulture dans le secteur nord-est du préau du grand cloître.



Villers-Cotterêts, « Bourgfontaine – Une Chartreuse royale du XIV^{e} siècle ».

Plan du site montrant les structures encore en élévation (en noir) ; les structures mises au jour par la fouille (en rouge) ; les éléments du réseau hydraulique mis au jour par la fouille (en bleu) ; les structures indiquées par les marques de sécheresse (en jaune) ; et les structures indiquées par les prospections géophysiques.

HAUTS-DE-FRANCE

NORD

BILAN SCIENTIFIQUE

2016

Tableau des opérations autorisées

N° Patriarche	Commune / Lieu-dit	Responsable d'opération (organisme)	Nature de l'opération	Époque	Rapport reçu	Réf. carte
158263	AIX-LEZ-ORCHIES Rue Sadi Carnot	DUVAUT-ROBINE Alexy (INRAP)	OPD	CONT	●	1
158275	ANNŒULLIN Le Champ Gros – Rue du Bois de la Deûle	BAK Virginie (INRAP)	OPD	NÉO / FER ROM	●	2
158271	BAISIEUX Avenue d'Ogimont	BARBET Claire (INRAP)	OPD	FER / MA CONT	●	3
158233	BAISIEUX Rue de la Malterie	MARTIAL Emmanuelle (INRAP)	F	NÉO / FER ROM	●	4
158226	BAVAY Rue Georges Marcq	HENTON Alain (INRAP)	OPD	ROM	●	5
157820	BAVAY Rue de la Réunion	HERBIN Patrice (COLL)	FP	ROM / MA	●	6
158212	BERGUES Marché aux Fromages	LOUVION Christine (COLL)	OPD	MOD	●	7
158238	BLARINGHEM Impasse des Tuileries	BARBET Claire (INRAP)	OPD	MA / MOD CONT	●	8
158090	BŒSCHÈPE Chemin des Loups	CHOQUENET Céline (INRAP)	OPD	ROM / HMA CONT / IND	●	9
158085	BONDUE Avenue du Général de Gaulle	BARBET Claire (INRAP)	OPD	CONT	●	10
158220	BOUCHAIN Caserne de Gendarmerie	DUVAUT-ROBINE Alexy (INRAP)	OPD		●	11
157112	BOUCHAIN Rue Roger Darthois	LEROY Gilles (SRA)	FP	NÉO	●	12
158214	BOURBOURG – CRAYWICK – SAINT-GEORGES-SUR-L'AA Port autonome de Dunkerque – Aménagement d'une zone à vocation industrielle – tranche 1	LANÇON Mathieu (INRAP)	OPD	MA / MOD	●	13
158152	BOUVINES Rue Félix Dehau	VANWALSCAPPEL Bruno (INRAP)	OPD	MOD	●	14
156825	CAMBRAI Château de Selles	MÉLARD Nicolas (C2RMF)	FP	MA / MOD	●	15
158270	CAMBRAI – FONTAINE-NOTRE-DAME Cantimpré	KIEFER David (INRAP)	OPD	ROM	●	16
157944	CANTIN Rue de la Gare	LEROY Renaud (COLL)	OPD	MOD / CONT	●	17
158132	COMINES Rue d'Hurlupin	CENSE-BACQUET Delphine (PRIV)	F	MA / MOD CONT	●	18
156267	CONDÉ-SUR-L'ESCAUT Château de l'Arsenal	DROIN Lionel (UNIV)	FP	MA / MOD	●	19

● : rapport déposé au Service Régional de l'Archéologie et susceptible d'y être consulté * Notice non parvenue

N° Patriarche	Commune / Lieu-dit	Responsable d'opération (organisme)	Nature de l'opération	Époque	Rapport reçu	Réf. carte
157015	CUINCY Place Dordain	VENET Stéphane (COLL)	OPD	HMA / MA MOD	●	20
158219	DOUCHY-LES-MINES ZAC « Les Prouettes »	GILLET Évelyne (INRAP)	OPD	FER / ROM	●	21
158087	ENNEVELIN Rue Calmette Guérin	VANWALSCAPPEL Bruno (INRAP)	OPD	MOD	●	22
158141	ENNEVELIN Station d'épuration	FERAY Philippe (INRAP)	OPD	PAL / MÉS	●	23
158218	ESCAUDAIN Rue des Semailles	GILLET Évelyne (INRAP)	OPD	HMA	●	24
158221	ESCAUDŒUVRES Rue d'Erre	FERAY Philippe (INRAP)	OPD	MOD	●	25
158170	FLERS-EN-ESCREBIEUX Les Prés Loribes	SEVERIN Christian (COLL)	OPD	PRO / ROM IND	●	26
158172	FLINES-LEZ-RÂCHES Le Marais de Lallaing	COMPAGNON Éric (INRAP)	OPD	NÉO / FER ROM / IND	●	27
158202	FRESNES-SUR-ESCAUT Îlot du Rivage – phase 2	HENTON Alain (INRAP)	OPD		●	28
158117	LA GORGUE Rue de l'Abbaye de Beaupré	VANWALSCAPPEL Bruno (INRAP)	OPD	MOD / CONT	●	29
158168	HALLUIN Collège Robert Schuman	HERBIN Patrice (COLL)	OPD	FER / ROM CONT	●	30
158188	HAUBOURDIN – SANTES Port de Santes	LANTOINE Jennifer (INRAP)	OPD	MÉSO / FER ROM / HMA	●	31
158084	HERLIES Les Hauts Champs	BAK Virginie (INRAP)	OPD	BRO / FER ROM / MA	●	32
158232	HERLIES Les Hauts Champs – Nord	DELAS Julie (PRIV)	F	FER / ROM MA / CONT	●	33
158230	HERLIES Les Hauts Champs – Sud	DELAS Julie (PRIV)	F	BRO / FER ROM / CONT	●	34
158173	HERZEELE Rue du Cheval Noir	BARBET Claire (INRAP)	OPD	FER / ROM MA / CONT	●	35
158164	LAMBRES-LEZ-DOUAI ZAC de l'Ermitage – tranche 4	GERMAIN Mélanie (COLL)	OPD	FER / IND	●	36
158123	LAMBRES-LEZ-DOUAI ZAC de l'Ermitage 2	SERGENT Angélique (COLL)	F	BRO / FER	●	37
158169	LANDAS Rue Géry Deffontaines	HENTON Alain (INRAP)	OPD	ROM / MOD	●	38
158136	LEWARDE La Noire Terre	AUDOLY Marion (SRA)	FP	ROM	●	39
158266	LILLE Avenue du Peuple Belge	DEBS Ludovic (INRAP)	OPD	MA	●	40
158115	LILLE Casernes Souham	LANGLOIS Jean-Yves (INRAP)	F	MA / MOD	●	41
158086	LILLE Faubourg de Roubaix Pépinière	DEBS Ludovic (INRAP)	OPD	MA / MOD CONT	●	42
158109	LILLE Jardins de l'Hôtel d'Avelin	DEBS Ludovic (INRAP)	OPD	MOD / CONT	●	43
158211	LILLE Rue Malpart	DECOUPIGNY Virginie (INRAP)	OPD	MA / MOD CONT	●	44
158248	LILLE Rue de la Monnaie	DEBS Ludovic (INRAP)	OPD	MA / MOD	●	45
158213	LOMME Avenue de Dunkerque	HENTON Alain (INRAP)	OPD	MOD	●	46

N° Patriarche	Commune / Lieu-dit	Responsable d'opération (organisme)	Nature de l'opération	Époque	Rapport reçu	Réf. carte
158267	LOON-PLAGE Projet INDACHLOR	DESOUTTER Samuel (INRAP)	OPD	MA / MOD	●	47
158140	LYS-LEZ-LANNOY Rue Gutenberg	BARBET Claire (INRAP)	OPD	ROM / CONT	●	48
158091	MARQUETTE-LEZ-LILLE Avenue Decauville	LANTOINE Jennifer (INRAP)	OPD	ROM	●	49
158125	MERVILLE Carreau des Infectés	GILLET Évelyne (INRAP)	OPD	ROM / MOD CONT	●	50
158242	MERVILLE Rue Paul Cézanne	BARBET Claire (INRAP)	OPD	CONT	●	51
158187	NOORDPEENE Route de Zuytpeene	LANTOINE Jennifer (INRAP)	OPD	ROM	●	52
158075	OISY Rue de Denain	LANTOINE Jennifer (INRAP)	OPD		●	53
158116	PECQUENCOURT Rue du Beffroi	MARCY Thierry (INRAP)	OPD	MOD / CONT	●	54
158151	PÉRONNE-EN-MÉLANTOIS Rue du Marais	LANTOINE Jennifer (INRAP)	OPD	ROM / MA MOD / CONT	●	55
158272	PONT-À-MARCQ Rue Jacques Brel	LANTOINE Jennifer (INRAP)	OPD		●	56
158128	RÂCHE Rue du Vert Debout	COMPAGNON Éric (COLL)	OPD	MOD	●	57
158229	REXPOËDE Rue du Général Antoine	ELLEBOODE Emmanuelle (INRAP)	OPD	ROM / MA MOD / CONT	●	58
158114	ROOST-WARENDIN Rue Joliot-Curie	SEVERIN Christian (COLL)	OPD	ROM / MOD	●	59
158269	SALESCHES Station d'épuration	KIEFER David (INRAP)	OPD		●	60
158237	SECLIN Collégiale Saint-Piat	LASSAUNIÈRE Guillaume (COLL)	SD	MA / MOD CONT	●	61
158240	SECLIN Hôpital	LASSAUNIÈRE Guillaume (COLL)	OPD	ROM / MA MOD / CONT	●	62
158122	SECLIN Route de Lille	TELLIER Jérôme (COLL)	OPD	ROM / CONT	●	63
158121	SECLIN Rue de Burgault	LASSAUNIÈRE Guillaume (COLL)	OPD	MA / MOD CONT	●	64
158088	SECLIN Rue du Luyot	TELLIER Jérôme (COLL)	OPD		●	65
158228	SEQUEDIN Rue du Hem	NOTTE Ludovic (INRAP)	OPD	MA / MOD	●	66
158163	SIN-LE-NOBLE ZAC du Raquet – tranche 12	CARPENTIER Faustine (COLL)	F	FER / ROM	●	67
158143	TEMPLEUVE Rue de Roubaix	GILLET Évelyne (INRAP)	OPD	FER / ROM	●	68
158134	TÉTEGHEM Delphinium IV	LANÇON Mathieu (INRAP)	F	NÉO / ROM MA	●	69
158167	VALENCIENNES Rue des Hospices	DELASSUS David (COLL)	F	MA / MOD CONT	●	70
158074	VALENCIENNES Rue de Lille – RD 146	TIXADOR Arnaud (COLL)	OPD		●	71
158089	VILLENEUVE-D'ASCQ Rue du 8 mai 1945	CENSIER Damien (COLL)	F	ROM	●	72
158203	WALLERS-AREMBERG Carrière Pluchart – tranche 1	FERAY Philippe (INRAP)	OPD		●	73

N° Patriarche	Commune / Lieu-dit	Responsable d'opération (organisme)	Nature de l'opération	Époque	Rapport reçu	Réf. carte
158261	WAVRIN Rue Roger Salengro	HERBIN Patrice (COLL)	OPD	MA / MOD CONT	●	74
157075	WAZIERS Le Bas Terroir	HÉRISSON David (CNRS)	OPD	PAL	●	75
158142	ZERMEZEELE Voie Romaine	VANWALSCAPPEL Bruno (INRAP)	OPD	MA	●	76

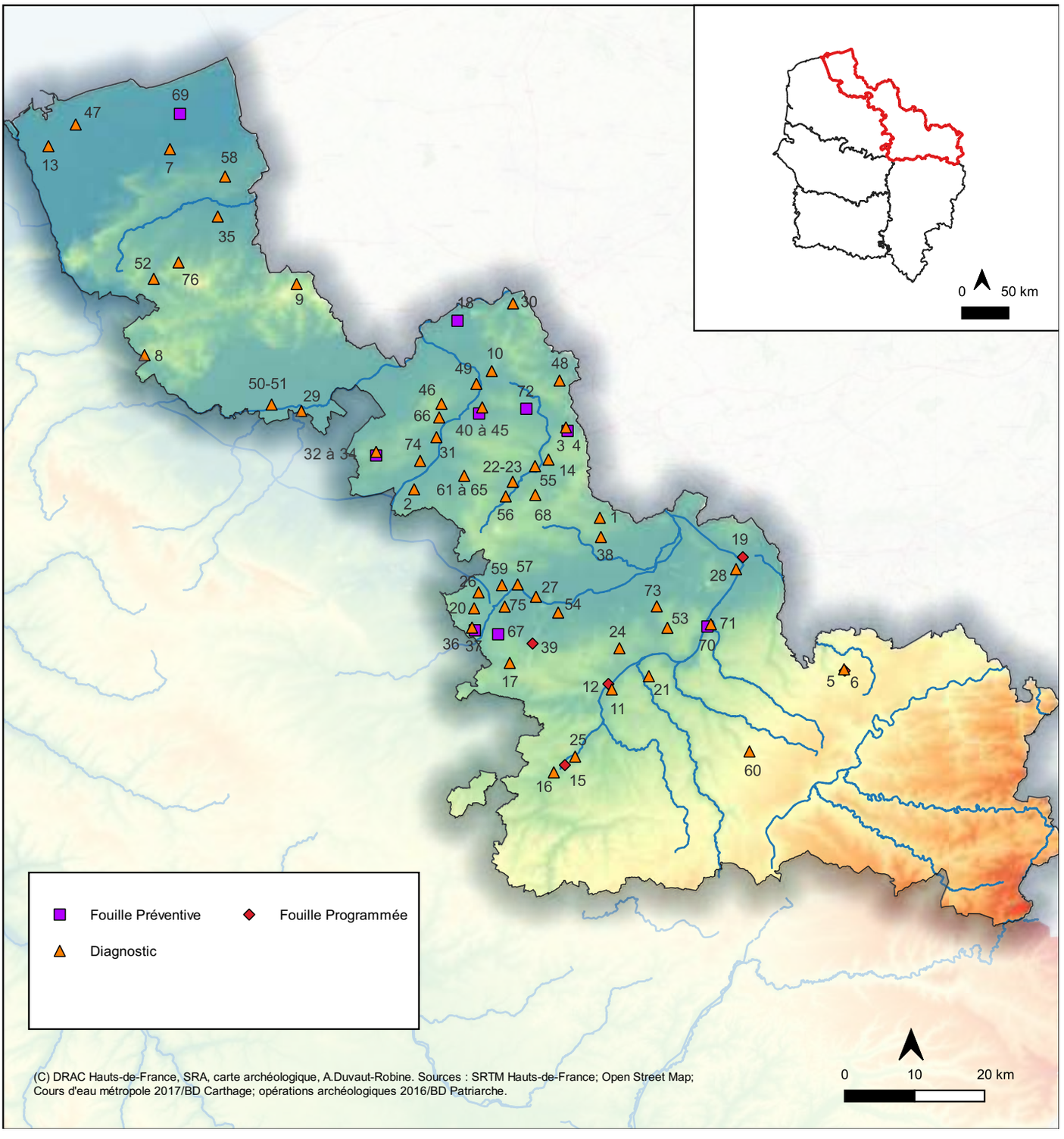
HAUTS-DE-FRANCE

NORD

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 6

Carte des opérations autorisées



(C) DRAC Hauts-de-France, SRA, carte archéologique, A.Duvaut-Robine. Sources : SRTM Hauts-de-France; Open Street Map; Cours d'eau métropole 2017/BD Carthage; opérations archéologiques 2016/BD Patriarche.

ÉPOQUE CONTEMPORAINE

AIX-LEZ-ORCHIES
Rue Sadi Carnot

Sur prescription du Service Régional de l'Archéologie du Nord-Pas-de-Calais, l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives a procédé à un diagnostic sur l'emprise d'un projet de construction de lotissement, à Aix-lez-Orchies, municipalité du Nord située à 4,5 km d'Orchies, entre Lille et Valenciennes et à 20 km de Tournai. Notre intervention se localise dans la partie nord de la ville sur les parcelles ZC 158 et 159. Neuf tranchées d'axe nord-est/sud-ouest ont été réalisées, représentant 10 % de la surface totale. L'emprise est positionnée en contexte de plateau (38 m IGN d'altitude en moyenne), qui jouxte une ancienne vallée sèche située à environ 290 m vers le nord, à une altitude de 34 m IGN environ. La lecture de la carte géologique du BRGM au 1/50 000, feuille de Saint-Amand-les-Eaux, fait état de la présence de formations résiduelles et colluviales et d'argiles d'Orchies, datant de l'Yprésien. Cette opération de diagnostic s'est révélée négative. Aucun vestige archéologique n'a été mis au jour, à l'exception de deux drains et d'un fossé contemporain d'axe nord-ouest/sud-est, localisés dans la partie occidentale et méridionale de l'emprise.

DUVAUT-ROBINE Alexy (INRAP)

NÉOLITHIQUE
ÂGE DU FER
ÉPOQUE ROMAINE

ANNŒULLIN
Le Champ Gros – Rue du Bois de la Deûle

En novembre 2016, l'INRAP a réalisé un diagnostic sur la commune d'Annœullin, au lieu-dit « Le Champ Gros ». Sur une emprise de 23 673 m², six tranchées linéaires continues et neuf extensions ont été réalisées. Ces sondages représentent une surface diagnostiquée de 3 540 m², soit 15 % de la surface accessible. Cent seize faits archéologiques ont été recensés lors de cette opération. Les données recueillies attestent la présence de plusieurs occupations disparates datées entre le Néolithique final et le Moyen Âge.
Le Néolithique final est faiblement représenté puisqu'il n'est attesté que par des vestiges mobiliers mis au jour dans une dépression naturelle. Durant la transition Hallstatt-La Tène ancienne, le site est de nouveau colonisé. Il a été identifié par la découverte d'un bâtiment sur poteaux plantés d'une vingtaine de mètres carrés situé au centre de l'emprise. Cette occupation s'étend également au sud. Des fosses éparses localisées au sud-ouest suggèrent l'extension plus importante de cette occupation. Entre la fin du I^{er} siècle et la première moitié du II^{e} siècle de notre ère, une série de fossés dont la fonction est incertaine, sont creusés au sud et au nord du site (enclos, délimitation foncière, drainage ?). À la lecture du plan, ils s'étendent au-delà de la zone d'investigation. Enfin, durant la période médiévale puis contemporaine, le site n'est que très faiblement occupé.

BAK Virginie (INRAP)

ÂGE DU FER

MOYEN ÂGE

BAISIEUX
Avenue d'Ogimont

ÉPOQUE CONTEMPORAINE

La création d'un lotissement sur la commune de Baisieux, avenue d'Ogimont, par la Société Bouygues Immobilier, étant susceptible d'affecter des éléments du patrimoine archéologique, le Service Régional de l'Archéologie des Hauts-de-France a prescrit un diagnostic sur l'ensemble du projet d'aménagement. Seize tranchées ont permis de mettre au jour trois cent quatre-vingt-deux anomalies sédimentaires. L'emprise définie pour l'aménagement est de 45 017 m² pour un taux d'ouverture de 12,6 %.
La zone sondée se situe à proximité d'un ensellement de l'interfluve entre la vallée de la Marque et de l'Escaut, à l'extrémité septentrionale du Mélantois crayeux passant un peu plus au nord des collines de sables et d'argiles du Ferrain. Les faits archéologiques s'ouvrent dans un substrat argileux brun orangé hydromorphe à nombreuses concrétions ferro-manganiques et sont scellés par un horizon humifère ancien, plus ou moins épais, renfermant quelques artefacts modernes et contemporains. Notre champ d'investigation se situe à moins de cent mètres à l'ouest du château d'Ogimont, ancienne demeure de campagne du seigneur d'Ogimont construite dans le premier quart du XVIII^{e} siècle voire à l'extrême fin du XVII^{e} siècle.
Les périodes isolées par le mobilier archéologique et par la documentation cartographique sont essentiellement proto-historique, médiévale et contemporaine.
Les implantations protohistoriques sont relativement denses dans la partie méridionale du site. Elles se caractérisent par des réseaux de fossés et de rares faits isolés identifiables. L'étude céramique, comme le souligne David Bardel, permet d'évoquer l'éventualité d'une fréquentation/occupation dès la Protohistoire ancienne, mais elle fournit surtout la reconnaissance d'occupations s'échelonnant entre la fin du Premier âge du Fer et le milieu du Second âge du Fer, avec notamment un mobilier évocateur de La Tène ancienne (V^{e}-début IV^{e} siècle av. J.-C.) et un second plutôt caractéristique d'une phase moyenne (La Tène C : III^{e}-début II^{e} siècle av. J.-C.). Les vestiges de la phase ancienne sont probablement à mettre en parallèle avec d'autres occupations contemporaines ou légèrement antérieures, situées à relativement proche distance, rue de la Malterie (Gillet 2015 et Martial 2016), et qui n'ont pas fait l'objet d'une prescription de fouille, mais qui demeurent aperçues par les découvertes du diagnostic et de quelques découvertes en marge de la fouille visant les vestiges néolithiques. Une certaine densité des occupations du Hallstatt final-La Tène ancienne pourrait être supposée pour ce secteur et sera à confronter avec des découvertes futures.
Les périodes antique et médiévale ne sont perceptibles que par quelques faits supposant une implantation épisodique n'ayant laissé que de rares vestiges datables et ne nous permettant pas de caractériser davantage ces installations anthropiques.
Enfin, et sans surprise car localisées sur le plan cadastral napoléonien, les occurrences archéologiques d'une occupation contemporaine ont également été mises au jour.

BARBET Claire (INRAP)

NÉOLITHIQUE

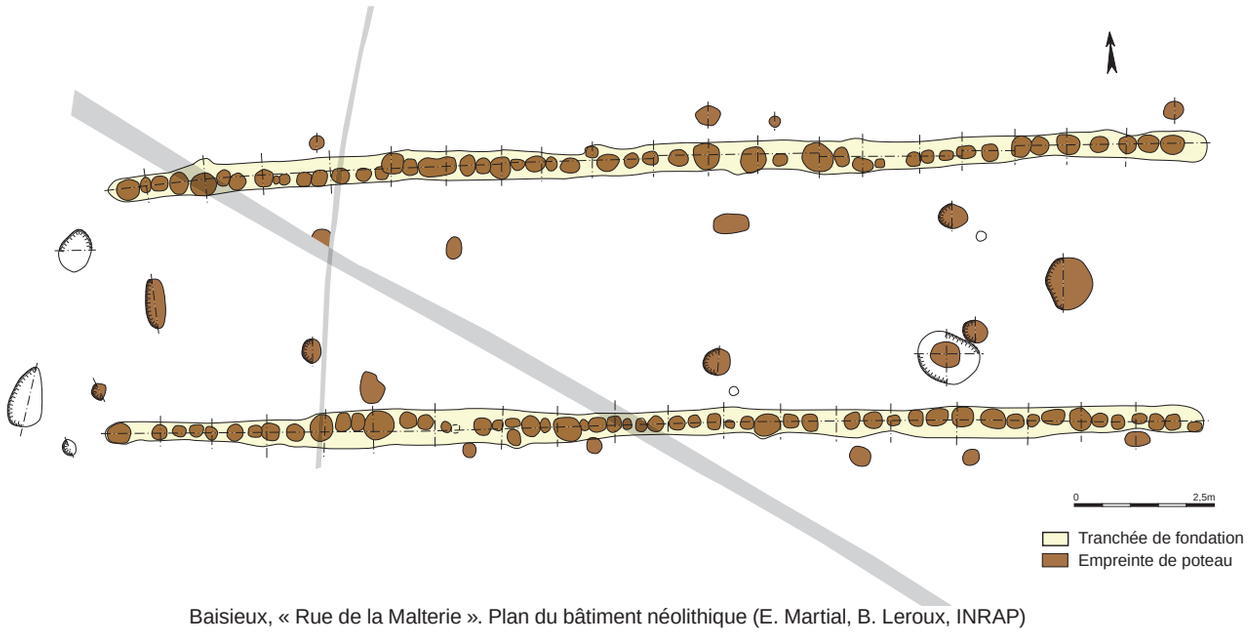
ÂGE DU FER

BAISIEUX
Rue de la Malterie

ÉPOQUE ROMAINE

Un projet de lotissement sur la commune de Baisieux située à 15 km à l'est de Lille et à 10 km de Tournai (Hainaut belge), à proximité immédiate de la frontière franco-belge, a incité le Service Régional de l'Archéologie à prescrire une opération de fouille au vu des résultats du diagnostic archéologique réalisé en 2015 sur une surface de 4,3 ha. Les vestiges néolithiques constituaient le coeur de la prescription, conformément à l'avis émis par la CIRA, sans négliger la présence d'une occupation du Premier âge du Fer. L'emprise couvre une surface de 9 200 m² entre la rue de la Mairie, côté sud, et le chemin d'exploitation, côté nord.
Le site est localisé à proximité d'un ensellement de l'interfluve entre les vallées de la Marque et de l'Escaut, à l'extrémité septentrionale du plateau crayeux du Mélantois passant aux collines argilo-sableuses du Ferrain vers le nord. Dans le détail, il occupe un très large talweg sur un versant à très faible pente en direction du nord-ouest et de la vallée de la Marque. La couverture limoneuse est localement peu épaisse et surmonte la craie dont le sommet a été rencontré à plus ou moins 2 m de profondeur. L'étude du site étant à peine amorcée, les informations livrées ici ne sont que liminaires.

L'habitat du Néolithique final
L'occupation néolithique se caractérise par l'existence, dans la zone centrale de l'emprise étudiée, d'un bâtiment qui avait été en grande partie décapé lors du diagnostic. De plan légèrement trapézoïdal orienté selon un axe Est-Nord-Est / Ouest-Sud-Ouest, il mesure 20 m de long



Baisieux, « Rue de la Malterie ». Plan du bâtiment néolithique (E. Martial, B. Leroux, INRAP)

sur 5,40 m de largeur maximale à son extrémité orientale et 4,60 m à l'extrémité opposée. L'architecture de ce bâtiment repose sur une ossature de bois constituée de poteaux implantés dans deux tranchées de fondation conservées sur 0,40 m de profondeur maximale, sur les longs côtés. Celles-ci s'interrompent au niveau des pignons qui ne sont matérialisés par aucun élément ancré au sol.



Baisieux, « Rue de la Malterie ». Fragment de lame en silex de la région du Grand-Pressigny (E. Martial, INRAP)

Cela laisse penser que les extrémités de la construction, tout comme le cloisonnement entre les poteaux de l'aire interne, devaient être des parois plus légères dont les éléments verticaux sans doute faiblement enfoncés dans le sol ne sont pas détectables. L'aire interne, d'une surface d'environ 100 m², comprend plusieurs trous de poteau de diamètre variable correspondant à l'axe faîtier et aux autres éléments porteurs de la charpente à double pente et cloisonnant l'espace intérieur.

Aucune fosse détritique en relation avec cette occupation n'a été mise au jour ; cette absence est récurrente sur les habitats de cet horizon chrono-culturel.

Le mobilier céramique et lithique associé au bâtiment est peu abondant mais comprend quelques éléments remarquables d'origine lointaine tels un fragment de grande lame en silex de la région du Grand-Pressigny ou encore une hache polie en silex crétacé de Douvrain issue d'un des ateliers de production du Bassin de Mons (région de Spiennes, Hainaut belge). L'outillage en silex est dominé par les microdenticulés. Plusieurs fusaïoles en terre cuite ont été mises au jour témoignant d'activités textiles (filage) au sein de cette occupation.

Cette construction est implantée à l'intérieur d'une palissade de plan trapézoïdal elle aussi et d'orientation très légèrement décalée par rapport à celle du bâtiment. Elle est constituée de lignes de poteaux très régulièrement espacés de 2,50 m et mesure environ 45 m de long sur 30 m de large côté est et 25 m côté ouest. D'autres ensembles de trous de poteau ont été reconnus, l'un adossé à l'intérieur de la palissade sur son côté sud et un autre, à l'extérieur de l'angle nord. Il s'agira de vérifier, par l'étude du mobilier (malheureusement indigent) couplée à des datations par le radiocarbone, la contemporanéité ou non de ces aménagements.

De même, l'analyse de l'unique grande fosse de forme ovalaire à profil en « Y » (encore appelée Schlitzgrube en Allemagne), mise au jour sur le site à proximité immé-

diate de l'habitat néolithique, cherchera à comprendre la fonction de ce profond creusement très particulier (fosse-piège ou pas ?) dont la datation néolithique devra également être vérifiée.

L'occupation du Premier âge du Fer

Plusieurs fosses réparties en divers points de l'emprise se rattachent à l'occupation de la fin du Premier âge du Fer identifiée lors du diagnostic et dont la principale structure se situait à une quinzaine de mètres de la limite ouest de l'emprise de fouille. Ces fosses livrent du mobilier céramique qui enrichit les connaissances relatives aux faciès matériels du Hallstatt final (Ha D2-D3) rarement observés dans la région. L'analyse de l'ensemble des structures du site permettra éventuellement d'identifier, parmi les fossés et les ensembles de trous de poteau, d'autres aménagements, a priori domestiques, en relation avec ces fosses. Le potentiel informatif sur la structuration et la nature de l'habitat de la seconde moitié du VI^{e} et du début du V^{e} siècle av. J.-C., totalement méconnues à l'échelle locale et régionale, s'avère ainsi particulièrement intéressant.

Les indices d'une occupation gallo-romaine

En limite nord de l'emprise, a été mis au jour l'angle d'un fossé appartenant probablement à une occupation rurale de type « enclos » d'époque gallo-romaine. Le comblement de ce fossé a livré une concentration de fragments de céramiques (NMI 16) accompagnée de clous en fer ainsi que quelques rognons de silex et d'esquilles d'ossements brûlés. Aux côtés de productions indigènes modelées (tradition gauloise) et de céramiques communes issues d'ateliers de Bavay et Famars ou du Tournaisis, figurent des fragments d'une urne en *terra rubra* importée probablement de Champagne. Les caractéristiques typo-chronologiques permettent de dater cet ensemble de la fin du I^{er} siècle de notre ère ou du début du II^{e} siècle de notre ère. Cet assemblage provient probablement d'une tombe à incinération du Haut-Empire rejetée ou déplacée dans le fossé dont le comblement recèle d'autres rejets épars de terre cuite à caractère domestique.

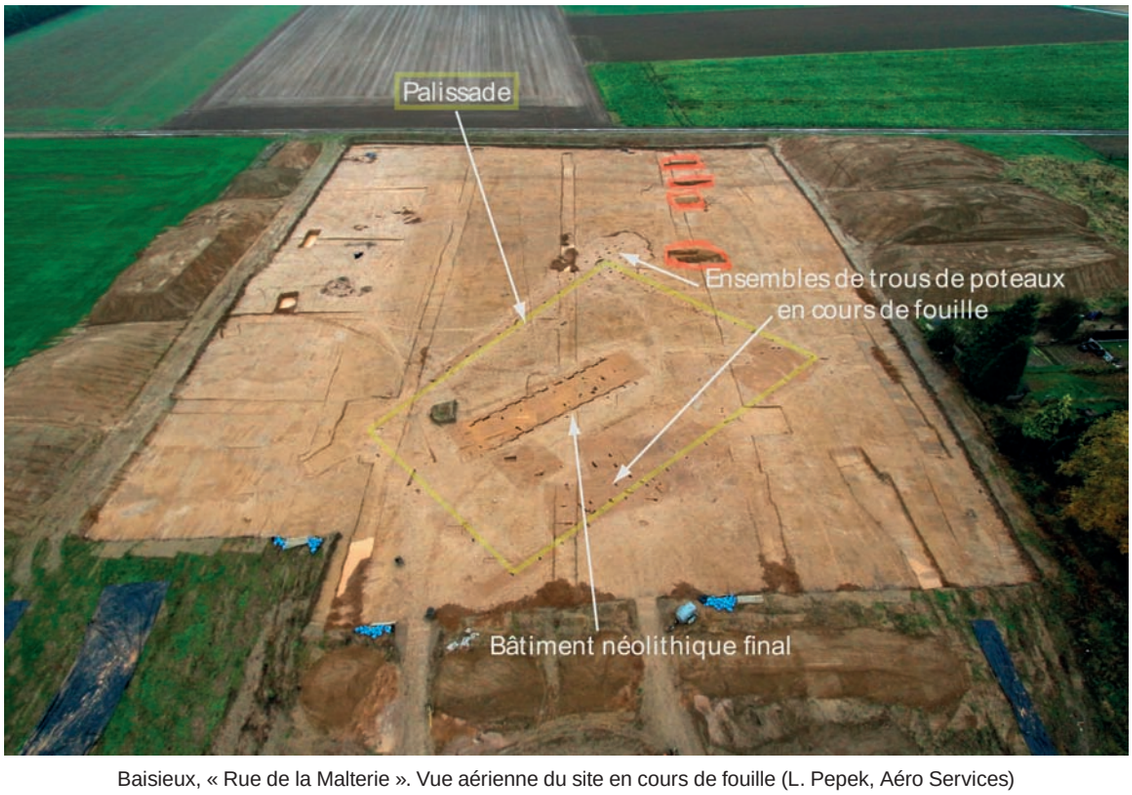
Réseaux fossoyés protohistoriques, modernes à contemporains

Plusieurs réseaux de fossés, plus ou moins larges et profonds, se développent essentiellement dans les parties septentrionale et orientale de l'emprise qu'ils traversent de part en part. Si certains sont d'époque moderne ou contemporaine, d'autres pourraient être en relation avec les occupations protohistoriques du secteur reconnues sur toute la surface diagnostiquée. Malgré l'indigence du mobilier découvert dans leurs comblements, leur étude permettra probablement de les associer aux différentes implantations semblant s'échelonner tout au long de l'âge du Fer, entre le Hallstatt final à La Tène moyenne et finale.

Enfin, la totalité du terrain était lacérée par un réseau très dense et extrêmement régulier de petits fossés rectilignes strictement parallèles et espacés de 3 m, d'orientation Nord-Ouest/Sud-Est, mesurant chacun environ 15 m de long sur 0,50 m de large et 0,20 m de profondeur. Ces petits fossés aux comblements lessivés et d'époque récente pourraient correspondre à des traces de cultures maraîchères.

Conclusion et perspectives

L'opération de fouille réalisée à Baisieux montre une succession d'implantations humaines sur ce secteur, depuis le Néolithique jusqu'à l'époque contemporaine. Elle offre surtout de nouvelles informations sur l'occupation de la région à la fin du Néolithique. La documentation concernant le Deûle-Escaut, groupe culturel régional du III^{e} mil-



Baisieux, « Rue de la Malterie ». Vue aérienne du site en cours de fouille (L. Pepek, Aéro Services)

lénaire avant notre ère, s'en trouve enrichie par l'existence d'un nouveau site d'habitat structuré livrant des éléments inédits à cet horizon chrono-culturel. L'occupation de la fin du Néolithique fouillée à Baisieux est particulièrement intéressante. Elle présente des caractères typiques de ce faciès culturel, que ce soit dans l'architecture du bâtiment ou dans les aspects techno-typologiques de l'industrie lithique et de la céramique. Elle apporte également des éléments encore inédits. Une approche pluri-disciplinaire (archéologique, techno-fonctionnelle, paléobotanique, pédologique et chimique) est mise en oeuvre pour étudier cette implantation. Les nouvelles connaissances viennent incontestablement enrichir l'axe de recherche collective consacré, depuis près de dix ans, à l'étude du Néolithique final régional.

MARTIAL Emmanuelle (INRAP)

ÉPOQUE ROMAINE

BAVAY
Rue Georges Marcq

Ce diagnostic, réalisé par l'INRAP, a été prescrit dans le cadre d'un projet de reconstruction du magasin Lidl de Bavay. L'emprise est localisée dans l'angle formé par les départementales D 2649 (rue Georges Marcq) et D 24 et en limite de la commune d'Houdain-lez-Bavay. Elle est bordée au nord par la rue Michel Molle, au sud par le parking du Lidl, à l'ouest par des terres agricoles et à l'est par des parcelles privées englobant les bâtiments de l'ancienne brasserie Mandron-Peyron.
L'opération s'inscrit dans la suite d'un diagnostic réalisé dans le même cadre en 2011 (RO D. Labarre) sur une partie des parcelles voisines. Outre des perturbations liées à la construction, en 1940, d'un lotissement d'accueil pour réfugiés de guerre (la cité d'Angoulême, détruite dans les années 1970), l'emprise avait déjà fait l'objet de trois autres opérations archéologiques, en 1982 (Carmelez), 1991 (Duflot) et 2000 (Loridant). Celles-ci avaient permis de mettre au jour un certain nombre de vestiges, dont le tracé d'un *cardo* et des fondations de bâtiments.
Afin de connaître l'impact des perturbations anciennes et de préciser les informations recueillies au cours des opérations antérieures, il a été décidé de réaliser des fenêtres de taille réduite mais permettant une approche par décapages horizontaux et stratigraphiques. Sept fenêtres de sondage ont ainsi été implantées.
Complémentairement à l'approche archéologique, une étude géomorphologique (F. Broes, INRAP NP) a donné l'occasion rare, pour le contexte bavaisien, d'étudier le substrat de la partie du plateau accueillant la ville antique. Plusieurs sondages profonds ont laissé apparaître des limons conservés sur près de 4 m de hauteur et scellant les sables landéniens.
Parmi les données recueillies, on note la présence d'un horizon à langue de Nagelbeek (vers 22.3ka BP), recoupé ponctuellement par un coin de glace. Cette approche a aussi permis de visualiser un relief ancien marqué par une tête de vallon en lien avec le talweg se poursuivant toujours vers l'ouest.
L'approche archéologique a quant à elle mit en évidence une relativement bonne conservation des niveaux antiques, malgré les nombreuses perturbations contemporaines. La stratigraphie, relativement complexe, peut être résumée en quatre grandes phases d'occupation de la zone. La première phase concerne au minimum quatre grandes structures creusées dans le substrat. Leur approche a été limitée à des sondages profonds, rendant difficile la restitution de leur emprise originelle. Leur profondeur minimale observée varie de 2 m à près de 3 m. Leur fond touche les sables tertiaires, à une altitude relativement similaire (vers 143 m NGF), soit entre 4,50 m et 5 m sous le niveau de sol actuel. La nature des niveaux de comblement diffère suivant les structures, variant d'épaisses couches de limon homogène de comblement relativement rapide (rebouchage ?) à des niveaux impactés par la présence d'eau, avec formation de tourbes franches. Ces structures ont ponctuellement servi de dépotoir de nature domestique. À l'issue du diagnostic, il demeure toujours difficile de définir leur fonction primaire. Nous privilégions cependant une fonction d'extraction, de limon ou de sable, voire mixte. La chronologie, basée sur l'important mobilier céramique recueilli, s'inscrit dans les deux dernières décennies avant notre ère, avec l'une des structures plus précisément située dans l'horizon -20/-10.
Pour le contexte bavaisien, la mise en évidence d'une occupation aussi précoce est à toute la moins exceptionnelle et ouvre sur la problématique de l'occupation initiale du secteur. Les recherches anciennes menées dans le *forum* et ses environs immédiats avaient déjà laissé transparaître, dans des conditions difficiles d'observation, l'existence probable d'un bourg (ou proto-agglomération) au cours de l'avant-dernière décennie avant notre ère. La genèse de celui-ci est plus que vraisemblablement à mettre en relation avec la construction de l'axe routier reliant Boulogne-sur-Mer à Tongres, et au-delà les camps rhénans. Cette chaussée, projetée initialement à des fins militaires, aurait été construite lors du second gouvernorat d'Agrippa en Gaule en -20/-19. De manière complémentaire aux premières études menées sur le mobilier archéologique de cette occupation précoce, celle menée (A. Ledauphin, INRAP NP) sur la céramique du diagnostic apporte de précieuses données quant à l'origine du vaisselier, majoritairement exogène (ex : sigillée italique, céramique « gallo-belge » de Champagne ou de centre Gaule, gobelets d'Aco lyonnais, amphores ibériques et marseillaises) et son association avec une population fortement romanisée et de statut aisé, ce que confirmerait d'ailleurs les premières données concernant la faune. Il demeure toutefois encore difficile de définir le

type de population concernée (civile, militaire, mixte ?). En bordure des grandes structures un sondage a laissé apparaître un talus de déblais issu de l'une de celles-ci, conservé sur plus d'1,20 m d'élévation grâce aux remblais de la phase 2. Toujours pour cette première phase, un tronçon de fossé (drainage ou parcellaire), a livré du mobilier également datable des deux dernières décennies avant notre ère. Notons encore, pour cette première phase, la mise au jour en position résiduelle dans une fosse de la phase 2, d'une fibule de type Feugère 21a1 (type « Alesia ») caractéristique des années -60/-20.
La seconde phase d'occupation voit la mise en place, sur une bonne partie de l'emprise, de niveaux de remblais limoneux homogènes. Ces derniers, épais en moyenne de 80 cm, scellent les structures de la phase 1, en nivelant le relief. De manière hypothétique, nous associons ces remblais aux travaux de viabilisation entrepris au moment de la fondation de la nouvelle capitale de cité. Confortée par l'étude du mobilier céramique, la datation de ces travaux dans le secteur du diagnostic semble pouvoir être située dans le courant de la dernière décennie avant notre ère ou au cours des premières années du I^{er} siècle. Il est bien entendu tentant de supposer que ces aménagements de viabilisation, associant le tracé de la trame orthonormée des voiries, devaient en partie être achevés lors du passage, probablement en l'an 4, de Tibère à Bavay, célébré par dédicace lapidaire.
La troisième phase d'occupation du secteur voit l'urbanisation progressive du secteur, avec la construction de plusieurs bâtiments, définis par une douzaine de tronçons de fondations. L'orientation générale de celles-ci est clairement axée sur celle du *cardo* traversant l'emprise. La totalité de ces fondations ayant fait l'objet d'un démontage systématique (récupération de matériaux), il demeure difficile de préciser leur chronologie en deçà d'une attribution large au Haut-Empire (I^{er}-II^{e} siècles). Outres de rares fosses, le diagnostic a permis de découvrir une structure construite en grandes dalles de pierre bleue calcaire. Une fonction liée à l'eau peut être envisagée (bassin, citerne ?). Selon toutes probabilités, la zone de l'emprise du diagnostic coïncide avec l'un des îlots les



Bavay, « Rue Georges Marcq ».
Fibule de type Feugère 21a1 (type « Alésia », -60/-20), trouvée dans la fosse 5015 (A. Henton, INRAP)

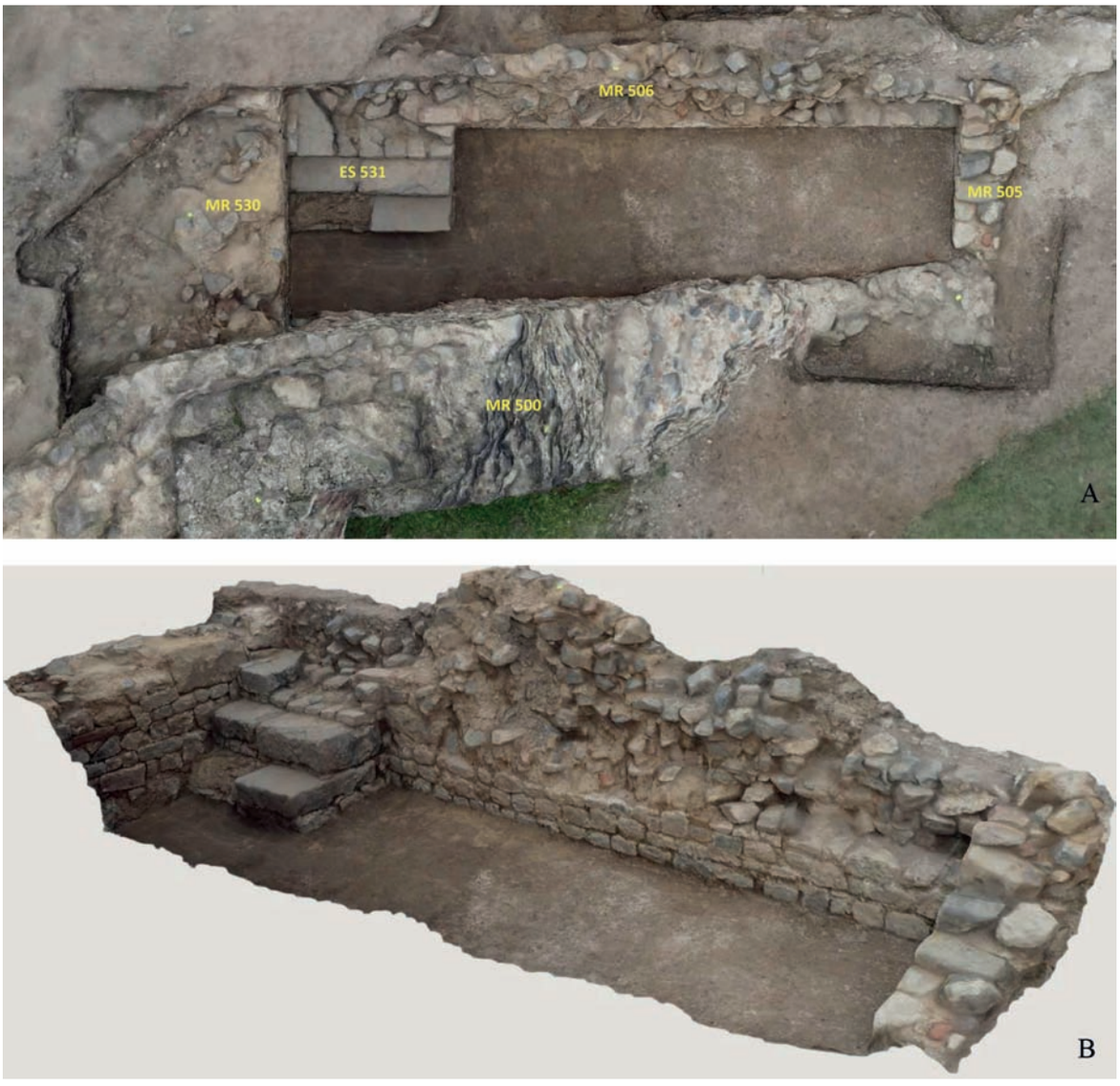
plus occidentaux du secteur nord-ouest de la ville. Si le bâti se retrouve en bordure ouest du *cardo*, il semble peu probable qu'il s'étende beaucoup plus en direction du talweg bordant la zone, en rebord duquel est implantée la chaussée menant vers les *vici* de Pommeroeul et de Blicquy et se greffant peut-être sur le *cardo* au niveau de l'emprise.
La dernière phase mise en évidence regroupe de rares structures (dont une fosse artisanale) ou des niveaux de remblais du dernier tiers du III^{e} siècle, indiquent la persistance d'une occupation malgré le repli supposé de l'espace urbain au moment de la construction (fin III^{e} siècle ?) du *castellum* autour du forum. Les niveaux de remblais les plus récents, de nature assez organique, sont associés à deux aménagements interprétés comme des soubassements de fondations légères (solins) de constructions, constitués de pierres (ou fût de colonne) de remploi. L'absence de mobilier n'autorise pas de précision chronologique, une attribution large au Bas-Empire ou au haut Moyen Âge étant cependant plausible.

HENTON Alain (INRAP)

ÉPOQUE ROMAINE — MOYEN ÂGE

BAVAY
Rue de la Réunion

La deuxième campagne du programme de recherche triennal (2015-2017) sur le forum de Bavay a été réalisée pendant le mois de juillet 2016. Comme l'année précédente, le chantier-école, mené sous la responsabilité du service archéologique du Conseil départemental du Nord et de l'Université de Lille (Centre de recherches HALMA – UMR 8164, CNRS, Univ. Lille [SHS], MCC), a accueilli une dizaine d'étudiants en archéologie de l'université de Lille.
La campagne de 2015 avait été fortement limité par la présence d'un réseau dense de canalisations contemporaines en partie non répertoriées. Leur évacuation nous a permis d'explorer une série de fosses et de tranchées de pillage d'époque moderne, vraisemblablement à l'origine de la disparition de blocs architecturaux du bâtiment antique. Les vestiges récents ayant été enlevés, la cave médiévale (XIII^{e}-XIV^{e} siècle) maçonnée reconnue l'année précédente a pu être complètement fouillée. Un troisième mur et un escalier d'accès, dont il ne subsiste que trois marches, ont été découverts dans l'angle nord-est de la pièce.
La fouille programmée de 2016 a permis de poursuivre la fouille des couches d'abandon et de réoccupation de l'abside semi-circulaire situées au centre du long côté oriental de la basilique. Pour l'Antiquité, au moins sept phases ont ainsi pu être déterminées, depuis l'abandon



Bavay, « Rue de la Réunion ». Modèle photogrammétique de la cave médiévale
A : vue sommitale ; B : Vue depuis le sud-ouest (T. Nicq, N. Revert, Univ)

du monument public au cours de la première moitié du III^e^ siècle jusqu'à une ultime occupation au plus tôt dans la seconde moitié du IV^e^ siècle. Sur le dernier sol repéré, daté de cette période, on notera la découverte de fragments d'une coupe hémisphérique gravée en relief d'un décor à facettes. Vraisemblablement issue d'un atelier rhénan (production du III^e^ siècle, Cologne ?), cette catégorie de coupe à facettes est particulièrement rare. Un exemplaire du même type a néanmoins été découvert dans le *castrum* de Boulogne-sur-Mer dans un secteur constitué par une rangée de baraques identifiées comme des logements de soldats. L'intervention de 2016 a également permis de dégager, dans son intégralité, le dernier état de l'abside semi-circulaire dont le diamètre atteint 15 m. Le bras septentrional de l'abside, fortement endommagé par les canalisations contemporaines, a révélé la présence d'une porte permettant l'accès à une petite pièce annexe latérale qui sera fouillée en 2017. Du coté sud, la porte ayant été murée, avait été interprétée comme un ajout ou une réparation prolongeant le mur d'abside vers l'ouest. Découvert en 2015, le soubassement rectangulaire maçonné et adossé au centre de l'abside a été entièrement dégagé. La fouille de 2017 nous permettra de déterminer si ce massif, interprété comme le socle d'une statue et conférant ainsi à l'exèdre une fonction d'*aedes augusti*, se confirme pendant le premier état du forum ou si un changement de fonction de l'espace est à envisager. La prochaine intervention verra également la recherche du sol en *opus sectile* aperçu en 1995.

HERBIN Patrice (CD du Nord)

ÉPOQUE MODERNE

BERGUES
Marché aux Fromages

En prévision d'aménagements incluant la construction de logements et la création de jardins, la commune de Bergues a sollicité la réalisation d'un diagnostic archéologique selon la procédure de saisine anticipée sur les parcelles AE 99, 100 et 328, situées au coeur de l'îlot bordant la Place du Marché aux Fromages. Le diagnostic, portant sur une superficie 3 985 m², a été réalisé par le Service archéologique départemental du Nord entre le 17 et 21 octobre 2016.
Dans la moitié nord du terrain, sur une surface de 2 000 m² environ, a été observée une couche de 0,60 à 0,80 m d'épaisseur qui contenait des membres et des crânes humains épars. Une sépulture simple et une sépulture multiple qui rassemblait au moins cinq individus, étaient incluses dans ce même « niveau charnier ». Le sédiment qui constitue la couche riche en petits nodules de craie renferme également de la faune et de la céramique datée du milieu du XVI^{e} siècle à la fin du XVII^{e} siècle. Ce niveau est le témoin d'un espace funéraire remanié : cette partie du terrain, restée non bâtie au moins depuis la fin du Moyen Âge, a vraisemblablement servi de cimetière à l'hôpital militaire qui a occupé le sud de la parcelle entre 1674 et 1791. Même s'il semble que l'hôpital ait disposé d'un lieu d'inhumation *extra-muros*, le jardin attenant à l'hôpital a pu servir de cimetière lors de crises de mortalité liées à des épisodes militaires ou des épidémies. Le dépeçage des squelettes et le bouleversement de cette zone d'inhumation résultent probablement de la purge du terrain à la fin du XVIII^{e} siècle ou au début du XIX^{e} siècle, lorsque l'hôpital militaire désaffecté puis détruit, a laissé place à une usine de production de gaz de houille. Les niveaux antérieurs à la « couche charnier » ont été atteints uniquement par le biais de sondages qui ont mis au jour de petites portions de fossés dont le comblement contenait du mobilier d'époque moderne.
Dans la moitié sud des parcelles soumises au diagnostic, les infrastructures de production et de stockage du gaz de houille ont complètement oblitéré les vestiges de l'hôpital militaire. Un seul mur en briques jaunes lié au mortier de chaux pourrait être identifié à un mur de façade de l'hôpital. Dans cette partie du terrain, l'exploration a été limitée par les excavations de dépollution antérieures, la pollution résiduelle encore observée et l'épaisse couche de gravats de démolition de l'usine.

LOUVION Christine (CD du Nord)

MOYEN ÂGE
ÉPOQUE MODERNE
ÉPOQUE CONTEMPORAINE

BLARINGHEM
Impasse des Tuileries

Dans le cadre de l'extension de la carrière d'argile exploitée par l'entreprise IMERYS Toiture, sur la commune de Blaringhem, une opération de diagnostic a été réalisée, du 20 au 22 septembre 2016, par l'INRAP sous le contrôle scientifique de l'État. Ce projet d'agrandissement se fera en plusieurs tranches et la première qui vient d'être sondée (Tranche 1, phase 4) représente une superficie de 25 865 m².
Seize tranchées ont été effectuées permettant de mettre au jour vingt-neuf anomalies sédimentaires. Certaines ont été interprétées comme étant des tronçons de fossé et des fosses principalement modernes et contemporaines. Seule une fosse montre un intérêt plus notable avec dans son comblement unique, deux restes indéterminés en fer et quatre tessons de poterie dont un bord de pot modelé puis tournassé, en pâte grise sableuse à inclusions charbonneuses. Ce type classique est rencontré dans les ensembles céramiques des IX^{e} et X^{e} siècles sur les sites de la plaine maritime flamande.

BARBET Claire (INRAP)

ÉPOQUE ROMAINE

HAUT MOYEN ÂGE

BŒSCHÈPE
Chemin des Loups

ÉPOQUE CONTEMPORAINE

INDÉTERMINÉ

Suite au dépôt d'un permis de construire de la part de l'EHPAD intercommunal (Boeschèpe et Godewaers), la parcelle B 1306 située sur la commune de Boeschèpe a fait l'objet d'une prescription de diagnostic archéologique émise par le Service Régional de l'Archéologie. Le diagnostic archéologique mené sur la parcelle B 1306 située sur la commune de Bœschèpe a permis de mettre au jour cinq structures, situées en bordure est de l'emprise. Ces structures se composent de deux tronçons de fossés gallo-romains, d'une fosse de datation indéterminée ainsi que d'une fosse rubéfiée également de datation indéterminée. Une plus grande fosse, de forme irrégulière, a également été mise au jour et le mobilier présent en surface montre un mélange avec des céramiques du Haut-Empire mais aussi des pots « oules » datés de la période mérovingienne et une semelle en cuir contemporaine. Cette dernière structure pourrait correspondre à un trou d'obus remblayé par du mobilier ancien. En effet deux autres trous d'obus (dont un de plus de 36 m de diamètre) ont également été vus sur la parcelle.
Ce diagnostic ne nous a pas fourni beaucoup d'éléments anthropiques, hormis deux tronçons de fossés gallo-romains et une fosse rubéfiée de datation indéterminée. Le reste des vestiges semble lié à une réoccupation contemporaine de la parcelle.

CHOQUENET Céline (INRAP)

ÉPOQUE CONTEMPORAINE

BONDUE
Avenue du Général de Gaulle

Dans le cadre de la construction de bâtiments de loisirs par SCI ARPATOLI sur la commune de Bondue (Avenue du Général de Gaulle), une opération de diagnostic a été réalisée, le 9 février 2016, par l'INRAP sous le contrôle scientifique de l'État. L'emprise prescrite est de 7 207 m². La zone sondée se situe au sein même de l'aérodrome actuel. L'essentiel des sondages a mis au jour des gravats, des briques pleines en terre cuite, des pavés en grès, des barres de fer, des câbles électriques. Cette opération a permis de reconnaître également des murs et des fondations d'anciens hangars à avions. Ces vestiges sont identiques aux bâtiments encore en élévation (plus pour très longtemps : projets Sigal et Aventim pour la construction de nouveaux hangars, hôtel, et restaurants). L'aérodrome a été construit entre 1935 et 1936 pour les besoins de la défense aérienne du Nord. Mais la déclaration de la Seconde Guerre mondiale modifie la donne. L'armée allemande réquisitionne le terrain et dès juin 1940, la Luftwaffe installe des escadrons équipés de bombardiers. L'occupant crée de nouvelles infrastructures, des hangars spacieux. En septembre 1944 avec le retour de la RAF, l'escadrille de Spitfire occupe le terrain et depuis la fin du conflit, l'aérodrome devient une plateforme dédiée à l'aviation légère.

BARBET Claire (INRAP)

BOUCHAIN
Caserne de Gendarmerie

Sur prescription du Service Régional de l'Archéologie du Nord-Pas-de-Calais, l'INRAP a procédé à un diagnostic sur l'emprise d'un projet de construction de caserne de gendarmerie (5 095 m²), à Bouchain. La commune occupe une position privilégiée à la confluence de la Sensée et de l'Escaut. Notre intervention se localise dans la partie orientale de la ville. Elle est bordée au sud par le Boulevard de la République, et au nord par le stade. Neufs sondages profonds (4 à 5 m) ont été réalisés, préférentiellement à l'emplacement des futurs bâtiments et voiries. La lecture de la carte géologique du BRGM fait état de la présence d'alluvions modernes (sables, limons et argiles), pouvant reposer sur des alluvions anciennes non altérées (sables, graviers et galets). Localement, l'emprise est positionnée sur l'ancien lit majeur de l'Escaut à une altitude moyenne de 35 m IGN. La lecture du plan consulaire du XIX^{e} siècle montre que la commune se structure en deux parties distinctes, la ville haute, qui correspond au noyau primitif médiéval et la ville basse de création plus récente dont les terres ont été gagnées sur les anciens marais de la Sensée et de l'Escaut. Notre emprise s'insère dans le prolongement de

celle-ci sur le lieu-dit « Les Prés ». Le secteur est occupé par des jardins dans sa partie occidentale et l'ensemble du périmètre est ceint par des fortifications situées à plus de 120 m vers l'est et l'ouest de notre opération. Sur le terrain, aucun vestige lié aux fortifications modernes n'a été mis au jour.
D'un point de vue stratigraphique, on remarque la présence de plus de 2,70 m de remblais contemporains, qui viennent sceller un niveau de tourbe non daté de 0,15 m d'épaisseur environ, observé à une altitude moyenne comprise entre 33 et 32 m IGN. Cette tourbe repose directement sur les séquences alluviales. Aucun mobilier archéologique datant n'a été recueilli.

DUVAUT-ROBINE Alexy (INRAP)

NÉOLITHIQUE

BOUCHAIN
Rue Roger Darthois

L'opération programmée pluri-anuelle de Bouchain, rue Roger Darthois, a débuté en juin 2014 dans le cadre d'un sondage complémentaire. Cette intervention avait pour objectif de compléter les observations faites lors d'une opération préventive de diagnostic réalisée par l'INRAP en 2012 (Feray, 2013).
La mise en évidence d'au moins un niveau bien conservé attribuable à la fin du Néolithique récent représentait un précédent pour le Nord de la France étant le caractère particulièrement mal documenté de cette période pour les régions situées au nord du Bassin parisien. L'abandon du projet d'aménagement justifiait la mise en oeuvre d'une approche complémentaire destinée notamment à mieux caractériser et à dater l'occupation. La campagne de 2014 a confirmé l'attribution chronologique et l'intérêt particulier de cet ensemble archéologique ayant bénéficié de conditions de préservation exceptionnelles.
Les néolithiques ont exploité la berge d'un chenal de l'Escaut et y ont pratiqué diverses activités liées au travail du bois, au traitement du gibier ou à la production d'outillage en silex ou en grès. La rareté des vestiges céramiques et la très faible structuration du site tendent à montrer qu'il ne s'agit pas de l'habitat en lui-même mais plutôt d'un espace périphérique dédié à des activités quotidiennes ou au moins récurrentes à proximité immédiate d'un milieu boisé et d'un plan d'eau.
Hormis l'intérêt de disposer d'un témoin régional encore très rare pour cette période, le site de Bouchain offre l'opportunité de détailler de façon précise les environnements matériel et naturel.
La conservation des bois gorgés d'eau génère notamment de nombreuses problématiques en lien avec l'architecture, la construction navale et l'outillage. Les conditions taphonomiques et la densité des vestiges ne sont pas sans rappeler certains sites lacustres des régions péri-alpines.
Une fouille pluriannuelle s'est mise en place à partir de 2015. La mise au jour et le prélèvement d'une importante collection d'objets en matériau périssable nécessite l'investissement de moyens suffisants et notamment la mise en oeuvre d'un programme de traitement et de restauration. Cela pose inévitablement la question de la rentabilité scientifique et patrimoniale de ce type d'investissement. Dans le cas de Bouchain, le choix réside d'abord dans la rareté de ce type de vestiges pour une large partie nord de la France. Il prend également en compte une certaine fragilisation du contexte liée au rabaissement du niveau de la nappe de vallée suite à la construction du canal à partir du XIX^{e} siècle. Cette modification de plan d'eau a rendu accessible ces sites de berges normalement immergés. Paradoxalement, elle les condamne à une dégradation lente par assèchement.
Les premiers résultats enregistrés dans la plupart des études engagées confirment l'intérêt particulier du site de Bouchain pour ce qui concerne la caractérisation des paléoenvironnements contemporains d'une occupation humaine située dans un champ chronologique inédit dans le Nord de la France. Il en va de même des travaux, toujours en cours, et concernant les environnement technique et économique. Le site de Bouchain fournit un éclairage rare sur les activités liées à l'exploitation des ressources en bois et en matières dures animales. Il fournit d'ores et déjà un ensemble de corpus de référence dans les domaines des industries lithiques, osseuses ou liées au travail des bois végétal et animal. Il faut noter la mise au jour en 2016 d'un bol façonné dans un bloc de bois de frêne. D'autres objets façonnés en bois n'ont toujours pas trouvés leur signification fonctionnelle.
Contrairement aux environnements lacustres, caractérisés par la quasi absence de dynamique, les rives de l'Escaut sont soumises à une dynamique fluviale et aux inondations. Cette situation induit des conditions taphonomiques particulières et des difficultés dans la lecture stratigraphique et la datation fine du site. L'imprécision de la méthode du ^{14}C, affectée par un effet plateau dans ce champ chronologique, participe à cette complexité. L'utilisation de la dendrochonologie sur les nombreux échantillons de bois archéologiques fournira probablement une solution à cette situation de flou relatif.

LEROY Gilles (SRA)



Bouchain, « Rue Roger Darthois ». Illustration du travail du bois, de l'outillage et de l'armement en bois :
1 : cale/coin en bois de chêne ; 2 : fragment d'arc en bois d'if ; 3 : pièce de chêne (planche) perforée et rainurée dans l'épaisseur (traces d'usure, usage inconnu) ; 4 : pièce de chêne perforée avec concavité aménagée sur l'extrémité (traces d'usure, usage inconnu) ; 5 : pièce de chêne rainurée, partiellement consumée (traces d'usure, usage inconnu) ; 6 : longue éclisse de chêne (traces d'usure, usage inconnu) ; 8 à 10 : manches d'outils ; 11 : éclat de chêne (débitage à la hache et préparation au feu) ; 12 : exemple de traces d'abattage à la hache sur une extrémité de « perche » (bois d'aulne) ; 13 : ébauche de manche sur départ de branche (bois de noisetier) (G. Leroy, SRA)

BOURBOURG – CRAYWICK – SAINT-GEORGES-SUR-L'AA

Port autonome de Dunkerque – tranche 1

Dans le cadre du projet « cap 2020 » et de son plan stratégique de développement 2014-2018, la société du port autonome de Dunkerque souhaite effectuer plusieurs aménagements voir réaménagements au sein de son emprise foncière. Elle a, dans ce cadre, formulé des demandes anticipées de plusieurs diagnostics archéologiques concernant plus de 300 hectares d'emprises à aménager avant 2018. Faisant suite à l'opération de diagnostic archéologique dite « DLI » menée sur plus de 115 hectares par B. Vanwalscappel (INRAP) en 2016, l'INRAP a eu la charge du diagnostic archéologique de la zone de Grande Industrie conformément à l'arrêté de prescription du Service Régional de l'Archéologie n°15 186 du 9 décembre 2015.

Cette opération concerne un projet d'aménagement de 200 hectares répartis sur le territoire des communes de Bourbourg, Saint-Georges-sur-l'Aa et de Craywick. Pour des raisons opérationnelles, celle-ci a été divisée en deux tranches égales de 100 hectares. La première tranche d'intervention s'est déroulée du 17 août au 21 octobre 2016. La seconde tranche est, à ce jour, planifiée à la même période en 2017 et doit permettre de solder l'emprise totale du projet. Celle-ci se situe en limite ouest de l'estuaire de la Denna qui s'est progressivement fermée entre le X^{e} siècle et le XIII^{e} siècle. Le comte des Flandres et son vassal le comte de Saint-Pol y possèdent tous deux des domaines qu'ils lèguent au début du XII^{e} siècle à la toute jeune abbaye Notre-Dame de Bourbourg. Cette terre qui semble encore très humide, au point de fournir poissons et voie navigable à cette période, va progressivement être canalisée et aménagée afin d'être mise en culture. La ferme de l'abbaye, reconstruite après 1644, apparait sur la carte de Cassini sous le nom « Des Dames de Bourbourg ». Les bâtiments du dernier état de la ferme occupent encore de nos jours une partie de l'emprise et seront plus directement concernés par la tranche 2 de l'opération de diagnostic courant 2017, du fait des délais impartis aux équipes de l'INRAP pour réaliser l'opération, soit la réalisation de 100 hectares de diagnostics en deux mois. Trois échelons de pelles ont été mis en oeuvre, 3 binômes d'archéologues ont eu la charge du suivi des pelles mécaniques, ils ont été renforcés ponctuellement par 2 archéologues afin de permettre la fouille manuelle de certaines structures. Une quatrième pelle a été mise à disposition de L. Deschodt pour la réalisation des transects et sondages géomorphologiques. Au total 225 tranchées ont été réparties sur la totalité de l'emprise. Leur longueur varie entre 3 et 661 m. Ces ouvertures ont été complétées par la réalisation de 164 fenêtres et extensions. Elles ont permis d'évaluer, ajoutées aux sondages géomorphologiques, une surface de 135 218,84 m² , soit entre 13 et 14 % des 100 hectares concernés par cette tranche d'intervention. 1 855 anomalies ont été repérées. Elles apparaissent directement sous l'horizon de labour dont l'épaisseur varie entre 0,30 et 50 m. Même si les horizons de sols ne sont pas préservés, les faits observés sont conservés sur des profondeurs variant entre 0,10 et 1,60 m. Il s'agit essentiellement de structures en creux de type fosse, fossé ou trou de poteau. Certaines variations sédimentaires liées à la dynamique maritime (chenaux, dentrites) ont également été numérotées et enregistrées. Les mobiliers collectés montrent une qualité de conservation normale. Il s'agit pour l'essentiel de mobilier céramique (5 235 fragments, pour un NMI de 668), de mobilier métallique, et de rejets de faunes consommées. 600 faits (soit environ 1/3) ont livré du mobilier archéologique, ils se concentrent essentiellement en bordure du chemin de Madame l'Abbesse. Les assemblages de mobiliers sont, sur l'ensemble de l'emprise, assez caractéristiques des rejets domestiques (vaisselles de cuisine ou de table, relief de faune consommée, outillage, etc.) plus rarement d'activités artisanales ou agricoles et indiquent la proximité d'habitats. Leur chronologie s'étale entre le X^{e} siècle et la période contemporaine. Ils permettent d'envisager les phases d'occupations successives du site. Dès le X^{e} siècle le paysage est très structuré. Un système d'enclos semi-circulaire ferme une zone d'approximativement 6 hectares et la protège de la marée. Deux bâtiments datés du X^{e}-XII^{e} siècle occupent l'espace interne. À l'extérieur de l'enclos, plusieurs vestiges de la même période sont implantés en bord de chenal. Dans un second temps, entre la fin du XII^{e} siècle et le XIV^{e} siècle, la trame parcellaire est remaniée et l'occupation se densifie et semble se déplacer sur les zones basses de l'emprise. Plusieurs petits enclos se répartissent autour d'un domaine qui semble se développer sur plus de 60 hectares. Plusieurs vestiges peuvent témoigner de la présence de bâtiments, néanmoins ceux-ci devaient être surélevés puisque aucune structure porteuse n'a été détectée. Vers le début du XV^{e} siècle et avec certitude dans le XVI^{e} siècle, les zones d'habitats se raréfient au profit de la mise en place de terre agricole dont l'organisation semble perdurer jusqu'au XIX^{e} siècle, voir jusqu'aux récents remembrements.

LANÇON Mathieu (INRAP)

ÉPOQUE MODERNE

BOUVINES
Rue Félix Dehau

Ce diagnostic archéologique est situé rue Félix Dehau à Bouvines. Son emprise est limitrophe de la commune de Cysoing. Il a été prescrit suite à un projet de construction d'un parc d'activité. Cette opération concerne les parcelles ZE 50, 51, 52, 86, 87, 88, 89, 173 d'une superficie totale de 15 869 m². Sont exclues les parcelles ZE 86, 87 et 88 d'une surface de 2 375 m² sur lesquelles se situent une route et un espace végétalisé qui seront conservés dans le projet de construction du parc d'activité.
Cinq tranchées ont été réalisées, permettant d'observer 11 % de la surface accessible. Les vestiges découverts au cours du diagnostic apparaissent sous 0,30 à 0,50 m de terre végétale, au total quinze anomalies sédimentaires ont été identifiées dont deux ont livré du mobilier céramique daté de la période moderne. Parmi elles, on distingue différents types de structures : deux fossés, cinq fosses, deux trous de poteau, une zone de colluvionnement et un chablis. La majorité de ces vestiges est située dans l'extrémité sud de l'emprise. Ils sont très probablement à mettre en relation avec une activité agricole moderne.

VANWALSCAPPEL Bruno (INRAP)

MOYEN ÂGE — ÉPOQUE MODERNE

CAMBRAI
Château de Selles

Le château de Selles se situe à Cambrai, dans le département du Nord. Classé au titre des Monuments Historiques depuis le 21 septembre 1981, il est partiellement conservé sous la terrasse d'un bastion moderne sur laquelle se trouve aujourd'hui le Palais de Justice, à l'angle du boulevard Dupleix et de la rue du Château de Selles. Son caractère exceptionnel émane notamment de la présence de milliers de graffiti et gravures qui sont conservés dans les volumes de cet édifice dont les origines remontent au XIII^{e} siècle. Ce programme de recherche, initié dès 2011, dans un souci de sauvegarde par l'image des manifestations graphiques en voie de disparition, a pour objectif l'inventaire et l'étude des ensembles gravés du château de Selles dans une approche interdisciplinaire.
Dès l'origine du projet, ces gravures ont été considérées comme un art rupestre (médiéval et moderne) au même titre que les manifestations graphiques de l'art rupestre préhistorique. Considérées comme témoins précieux, intimes et fragiles du passé, ouvrant une vue dans des instants de vie des prisonniers, soldats et visiteurs du site, les expressions graphiques du château de Selles constituent des vestiges de grande valeur historique et patrimoniale justifiant l'étude et la sauvegarde.
Un protocole d'enregistrements, comparable à ceux mis en oeuvre pour les grottes ornées préhistoriques, comprenant la photographie, le relevé et le scan 3D, a été défini et mis en oeuvre. Le projet permet d'explorer en détails les possibilités et les limites de la numérisation 3D sur « l'art gravé mural ». À ce titre, le château de Selles peut être considéré comme un site laboratoire, d'une part, pour l'étude de gravures médiévales et modernes et, d'autre part, pour le relevé de gravures menacées de disparition. Les résultats obtenus pourront servir à d'autres projets de recherche dédiés à l'art rupestre gravé et constituent un outil et un support d'étude pour les historiens et archéologues travaillant sur l'iconographie.
Le projet de recherche se décline sur trois niveaux : l'inventaire des études iconographiques et historiques, le relevé (photographie, dessin et scan 3D) et l'observation des phénomènes de dégradation. Elle a favorisé la construction d'une équipe qui ne cesse de s'agrandir et d'ouvrir la voie à des projets de publications et de valorisation.

Étude des gravures
Les études iconographiques témoignent de la complexité mais surtout de la richesse et de l'originalité de ces vestiges. Des études classiques, avec une méthode empruntée à l'histoire de l'art, sont difficiles à mener car les comparaisons stylistiques et techniques entre les oeuvres d'art médiévales et modernes et les gravures, parfois spontanées, s'avèrent compliquées. Les motivations, les supports, les techniques employées (peinture, gravure, sculpture) et l'état d'esprit des auteurs (artistes,



Cambrai, « Château de Selles ».
L'image 3D de cette gravure qui se trouve au fond d'une archère met en évidence la finesse des gravures, le soin apporté au motif et dévoile des écritures, dont la signature en latin du graveur (N. Mélard, C2RMF)

prisonniers, soldats, citoyens sans formation artistique) semblent parfois très différents. Toutefois, les détails figuratifs ainsi que les thèmes représentés dans les gravures livrent des éléments intéressants et propices à une étude approfondie. Les lectures croisées par différents chercheurs s'avèrent particulièrement fructueuses et livrent, pour nos objets d'étude, des éléments visant à mieux appréhender les ensembles et à affiner des fourchettes de datation (détermination de *termini ante* et *post quem*). Les études ont ouvert un regard sur les auteurs des divers graffitis du site. En effet, l'histoire du monument a favorisé la fréquentation des couloirs et des salles du château par des personnes d'horizons divers, sur des périodes plus ou moins longues et pour des raisons très diverses. Certaines gravures sont à attribuer directement aux prisonniers qui y ont séjourné du XIV^{e} au XVIII^{e} siècle. Il va de soi en effet que certaines manifestations graphiques soient directement liées aux conditions contraintes et dures de la rétention forcée et portent les espoirs de libération, les colères et le besoin de marquer, au sens physique du terme, leur présence en ce lieu. Le château de Selles est à ce titre un site majeur pour l'étude des graffitis en milieu carcéral, lesquels pourraient aisément être assimilés à de l'Art brut.

Sur la question des outils, les auteurs de ces graffitis disposaient d'un équipement plus ou moins élaboré (burin, marteau, pic, élément de boucle de ceinture, clou, fragment de métal, pierre dure, etc.). L'exploitation des données 3D, corrélée aux études iconographiques, permettra, nous le souhaitons, de fournir des réponses à de nombreuses hypothèses.

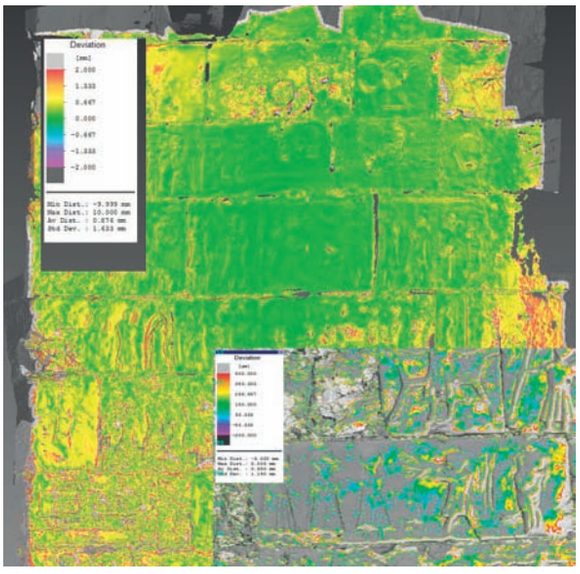
À l'issue de ces trois années de recherches programmées, les gravures du château de Selles n'ont pas révélé leurs derniers secrets et il reste un grand nombre d'études à mener. Nous poursuivrons et préciserons ces recherches iconographiques dans les années à venir et toujours dans l'optique d'intégrer un grand nombre de collègues spécialistes de différentes périodes et thématiques. L'ouverture du projet à de nouveaux partenaires scientifiques, notamment l'Institut de Recherches Historiques du Septentrion, sont sources d'apports considérables pour ces études. La relecture des travaux déjà engagés et leur approfondissement offriront dans les années à venir de réelles avancées.

Relevé et numérisation 3D

Dans l'analyse d'expressions graphiques et dans l'édition de textes anciens, le relevé joue un rôle crucial en tant qu'outil d'analyses à part entier. Il permet de déchiffrer les tracés et de produire des supports de travail pour l'étude des motifs et écritures. Au château de Selles, des techniques variées sont employées pour permettre un enregistrement le plus précis possible des gravures et graffiti. Ce sont la photographie, le relevé sur photo et le scan 3D.

La numérisation 3D a pris une place importante dans ce projet et l'équipe a travaillé plus de 30 jours sur place à scanner les parois gravées. L'équipement et la méthode choisis ont pu être validés pour les problématiques spécifiques au projet de recherche.

Une priorité a été donnée aux panneaux fragiles afin de sauvegarder une image précise de l'état actuel avant toute dégradation supplémentaire et toute activité de



Cambrai, « Château de Selles ».
La comparaison de deux modèles numériques espacés dans le temps de 5 ans (2011 et 2016) montre les modifications millimétriques et infra-millimétriques des surfaces des murs (N. Mélard, C2RMF)

consolidation et de restauration. Au cours des trois années, l'intégralité des endroits les plus menacés et les plus riches en manifestations graphiques a pu être enregistrée. Étant donné la vitesse de dégradation des vestiges, il a été également décidé de numériser des endroits en bon état de conservation mais visiblement menacés par un début d'altération. En 2016, nous avons pu cartographier de manière détaillée l'avancée de dégradations grâce à la comparaison de deux modèles 3D, l'un de 2011 et l'autre de 2016.

Le relevé 3D s'avère une technique adaptée pour enregistrer de manière totalement non invasive les vestiges. Tel que les moulages, il permet ainsi de conserver ce patrimoine. Les visualisations 3D sont au-delà de cela de précieux outils de travail pour les archéologues, historiens et paléographes car ils offrent des possibilités de mise en évidence des gravures inédites. Le travail de terrain se prolonge dans l'exploitation 3D des données.

Enfin, le travail sur les données 3D devra permettre de dresser le bilan sur une expérience approfondie de la mise en oeuvre d'une technique de scan sur un site d'art rupestre, d'en évaluer son utilité et de définir la latitude d'utilisation en fonction de différentes problématiques. Il contribuera ainsi largement au développement des méthodes utilisées dans le domaine de l'étude, de la conservation et de la valorisation de l'art rupestre par la numérisation 3D.

Vers une base de données

L'ensemble des données 3D devra alimenter une base de données spécifique et adaptée au site. Cette dernière offrira aux chercheurs un outil de travail précieux. L'exploitation des données 3D a déjà largement contribué aux travaux de déchiffrement, de relevés et d'études des ensembles graphiques. Ces analyses peuvent être poursuivies pour d'autres motifs qui attendent d'être étudiés. Notons que, à défaut de solutions mises en oeuvre aujourd'hui pour la conservation des vestiges, le scan 3D apparaît être la seule réponse active à la dégradation inéluctable des vestiges.

Communications et publications des résultats
Depuis le début du projet, l'équipe s'est efforcée de diffuser les informations sur l'opération et de transmettre les résultats à la communauté des spécialistes, ainsi qu'au grand public.
La collaboration étroite avec la Ville de Cambrai et l'université de Lille 3 (laboratoire IRHIS) a donné lieu à un projet de visite virtuelle du château grâce à un casque de réalité virtuelle offrant aux visiteurs de Cambrai une immersion numérique dans le château à la découverte des gravures et graffiti. Cet outil est désormais installé à Cambrai et sera complété dans l'année à venir. Il fera sans doute partie du nouveau centre d'interprétation d'architecture et du patrimoine de la Ville de Cambrai et permettra une visibilité des résultats des recherches archéologiques, historiques et sociologiques grâce aux nouveaux outils numériques.

MÉLARD Nicolas (C2RMF)

ÉPOQUE ROMAINE

CAMBRAI – FONTAINE-NOTRE-DAME
Cantimpré

La communauté d'agglomération de Cambrai aménage le parc d'activités de « Cambrai-Cantimpré » situé à cheval sur les communes de Fontaine-Notre-Dame et de Cambrai dans le département du Nord. D'une superficie de 9 384 m², les parcelles concernées, correspondent à un ancien terrain militaire localisé au sud-ouest de Cambrai. L'emprise se situe en bas de versant orienté au sud-est en marge de la vallée de l'Escaut.
Le diagnostic archéologique s'est déroulé du 15 au 16 novembre 2016 ; six tranchées et quatre sondages en puits ont révélé la quasi-absence de patrimoine et une moindre conservation de la stratigraphie.
Le seul élément du patrimoine mis au jour est une portion de fossé de moins de trois mètres de longueur observée dans la tranchée 5. Apparaissant à 0,60 m sous le sol de circulation, il est large de 0,34 m et présente une profondeur conservée de 0,06 m. Les trois tessons collectés présentent une surface dégradée et leurs dimensions n'ont pas autorisé une analyse fine ; cependant la céramologue les attribue au Haut-Empire au sens large. L'un des tessons à pâte claire est produit dans le Cambrésis, les deux autres à pâte grise proviennent de la région.

KIEFER David (INRAP)

ÉPOQUE MODERNE — ÉPOQUE CONTEMPORAINE

CANTIN
Rue de la Gare

La société Norévie envisage la construction d'une maison d'accueil spécialisée sur la commune de Cantin, rue de la Gare. Le projet, concernant une surface totale de 8 244 m², est situé à proximité des vestiges du village haut-médiéval fouillé en 2003 et 2012. Les quatre tranchées ouvertes représentent 948 m² soit 11,5 % de la surface totale. Elles ont mis en évidence une vingtaine de structures modernes voire contemporaines. Il s'agit de fosses éparses, de sections de fossé, de trous de poteau de clôture ainsi que des trous résultant d'impacts d'obus. Les comblements sont très meubles avec la présence ponctuelle de brique.

LEROY Renaud (DAP CAD)

MOYEN ÂGE — ÉPOQUE CONTEMPORAINE
ÉPOQUE MODERNE

COMINES
Rue d'Hurlupin

Dans le cadre de la construction de logements et de commerces en plein centre-ville de Comines et à l'issue d'un diagnostic dirigé par Ludovic Notte (INRAP), l'intégralité du projet dit des « Jardins de Saint Chrysole » a fait l'objet d'une prescription de fouille archéologique. L'opération menée par Archéopole s'est déroulée du 2 mai au 17 juin 2016 sur une surface approximative de 3 200 m².
D'après les multiples sources iconographiques, l'emplacement est situé, depuis la période médiévale probablement, à l'intérieur de l'enceinte de la ville, à proximité de l'église, du beffroi et du château. La parcelle est longée au sud par un cours d'eau, le Hoccart, relevé sur diffé-



Comines, « Rue d'Hurlupin ». Vue des ensembles de fosses et fossés à proximité de la rue du Château (D. Cense-Bacquet, Archéopôle)

rents plans, cadastres et représentations d'époque moderne. À son contact avec la rue d'Hurlupin, s'élevaient une porte fortifiée et un moulin qui n'a pu être attesté du fait de sa potentielle localisation à un emplacement non accessible.

En l'état actuel des connaissances, l'ensemble des vestiges mis au jour concerne des fossés (limites de parcelle, drainage ...), de nombreuses fosses (rejets, activités ...) et des trous de poteau. Aucun bâti ne semble se dessiner en dehors de l'hypothèse d'une concentration en bordure des rues en accord avec les différentes représentations. L'arrière des parcelles serait donc voué aux jardins, aux pâturages et/ou aux cultures. Les structures les plus anciennes semblent être localisées au nord du secteur, vers la rue du Château, et remonteraient aux X^{e}-XI^{e} siècles. S'ensuit une succession de creusements à partir du XII^{e} siècle et jusqu'au XV^{e} siècle, fourchette chronologique mise en valeur par différentes monnaies dont notamment un denier tournois de la fin du XIII^{e} siècle et deux doubles mites au nom de Phillipe II de Bourgogne de la fin du XIV^{e} siècle (étude de Jean-Patrick Duchemin). Ainsi, à l'exception de quelques remaniements, l'organisation générale mise en place probablement depuis le début du Moyen Âge classique perdure pendant des siècles, certainement jusqu'aux XVI^{e}-XVII^{e} siècles, période à laquelle le comblement définitif du cours d'eau ancien, un niveau général de remblai et quelques spécimens monétaires (liards de cuivre de Louis XIV) peuvent être associés.

Les maçonneries repérées sont quant à elles attribuables à des phases d'occupation plus récentes comme l'attestent les différentes versions du cadastre napoléonien. Quelques traces de la Première Guerre mondiale, qui a causé de nombreux dégâts et a entraîné la reconstruction du centre-ville, ont de même été relevées sous la forme d'obus et de tranchées (caches d'armes ?) contenant encore quelques vestiges du conflit (caisse de munitions) par exemple.

La post-fouille et les études spécialisées commencent à peine et ne permettent pas d'aller, pour le moment, plus avant dans le travail de phasage, de description et d'interprétation. Les principaux objectifs sont de replacer le site étudié dans son contexte historique en établissant la mise en place de l'occupation et son évolution au cours des siècles, afin d'illustrer et de compléter les connaissances établies à partir des sources iconographiques.

CENSE-BACQUET Delphine (Archéopôle)

CONDÉ-SUR-L'ESCAUT
Château de l'Arsenal

La fouille programmée du château de l'Arsenal de Condé-sur-l'Escaut en est actuellement à sa 8e campagne de terrain. L'équipe bénévole dirigée par Lionel Droin est composée d'un groupe permanent renforcé par de nombreux stagiaires lors du chantier-école qui a lieu au mois d'août.



Condé-sur-l'Escaut, « Château de l'Arsenal ». Les chemins empierrés arrivant aux portes du bâtiment, vue du nord-ouest (L. Droin, Univ)

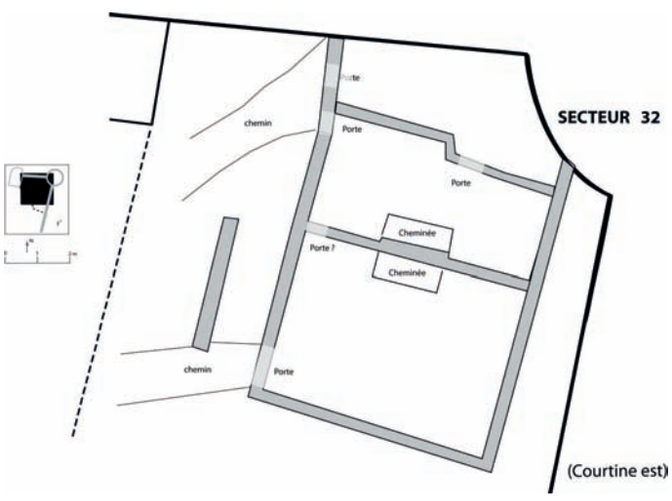
Bilan archéologique 2016

La stratégie de fouille suivie depuis fin 2013 est de se concentrer sur la partie nord-est du site, au voisinage du châtelet d'entrée. L'objectif est de relier cette zone avec la haute-cour du début XIIIe siècle en balayant toute la séquence stratigraphique.

Nous travaillons actuellement sur une maison médiévale (XIVe-XVe siècle) disposant d'une cheminée double située au nord de la zone de fouille (secteur 30) mais aussi sur une grande fonderie (première moitié du XVIIe siècle) en secteur 34.

Une maison médiévale (secteur 30)

Le secteur 30 correspond à la partie nord de l'aire III, entre le châtelet et la tour n°2. La fin de la fouille du rez-de-chaussée de la tour n°2 en 2015, nous a permis cette année, de supprimer le chemin surélevé qui permettait l'accès à cette tour. Le secteur a ainsi pu être étudié dans son entier. Il est occupé par un bâtiment léger divisé en deux salles munies chacune d'une cheminée intégrée à un mur de refend. La campagne de 2015 a démontré dans la salle sud deux occupations successives datées du XVIe siècle puis de la seconde moitié du XVIe siècle. Dans la salle nord, le sol de fonctionnement associé à la cheminée à foyer de tuile est marqué par un net niveau de cendres. Il est intact mis à part une zone située à la jonction de la courtine et de la tour où il est recoupé par une fosse. Un muret vient limiter le bâtiment au nord avec une possible porte qui permettait d'accéder vers la tour. Dans la salle sud, le sol qui fonctionne avec le foyer de tuiles et encadrement de briques a été totalement fouillé. Il correspond avec un état de légère surélévation d'une porte située dans l'angle sud-ouest. Les sols ont étés fouillés mais le foyer de cette cheminée n'a pas été démonté. Un sol antérieur à la cheminée est net et il est marqué par une couche de cendres autour de la zone du foyer et par quelques recoupements dans le reste de la salle.



Condé-sur-l'Escaut, « Château de l'Arsenal ». Hypothèse de restitution du bâtiment à cheminées E270 (L. Droin, Univ)

Le four

À l'extérieur du bâtiment, coté occidental, un second chemin empierré, a été mis au jour. Extrêmement similaire à celui découvert en 2013, il aboutit à une porte qui s'ouvre vers la salle sud. Les deux chemins fonctionnent ensemble et sont reliés par un muret arasé un peu en avant du bâtiment.

La fonderie (secteur 34 nord et 34 sud)

Le secteur 34 correspond au bâtiment d'une fonderie dont seul un angle avait été fouillé en 2014. En 2015, le décapage mécanique a permis de retrouver l'extension de ce bâtiment, sa division en deux salles équivalentes, ainsi que des traces de structures plus récentes. Le secteur 34 a alors été divisé en deux (nord et sud chacun correspondant à une salle).

<u>La salle nord :</u>

Les sols ayant étés entièrement fouillés en 2015, l'étude s'est concentrée sur les comblements des deux tranchées maçonnées que nous interprétons comme des tranchées de coulée de métal. La fouille de ces comblements, menée avec grandes précautions, n'est pas encore terminée. Ces comblements sont extrêmement complexes et marqués par de très nombreux petits négatifs se recoupant de nombreuses fois. Il semble que la tranchée orientale ait été divisée en caissons avec des planches de bois disposées en biais. La tranchée occidentale semble elle avoir fait l'objet de creusements de fosses à intervalles réguliers. La chose la plus étonnante, est la découverte d'une conduite souterraine maçonnée



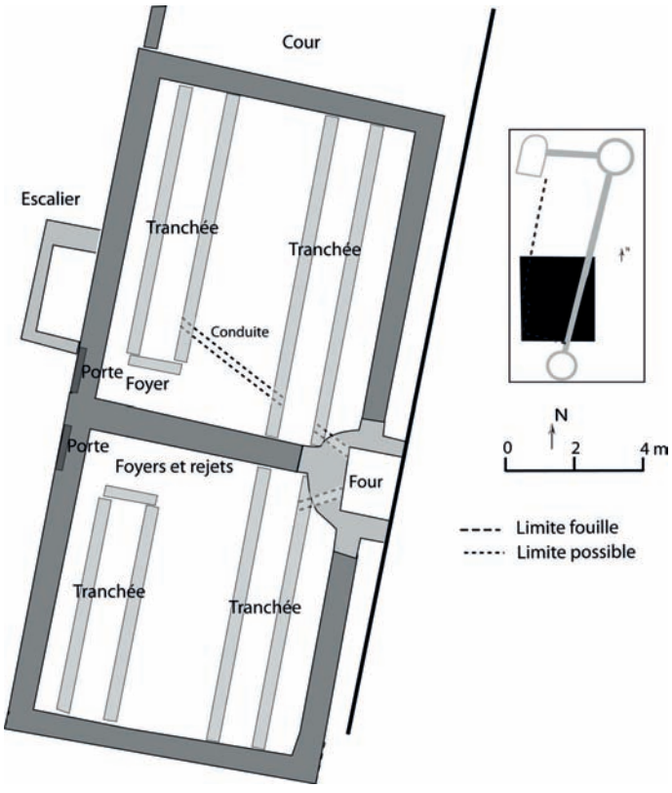
Condé-sur-l'Escaut, « Château de l'Arsenal ». Vue générale du secteur 34, depuis le sud-est (L. Droin, Univ)

reliant les deux tranchées au four. Cette structure est pour l'instant inexpliquée.
À l'extérieur, côté ouest, une structure rectangulaire semble être la base d'un escalier droit permettant d'accéder à un étage : la partie nord de cette suture est plus large et présente des traces fantômes de blocs avec un décalage de niveau.
Le four a fait l'objet d'une fouille de son comblement intermédiaire, d'un relevé manuel de détails et de deux campagnes de prises de vues en photogrammétrie. Le comblement n'a rien révélé de particulier si ce n'est l'absence de zone de chauffe en place. La partie occidentale du four est voûtée ce qui ne semble pas être le cas de la partie centrale et orientale. L'ouverture de deux conduites souterraines est visible dans la partie basse du four. Chaque conduite devant aboutir à la tranchée maçonnée voisine. L'absence de trace de cuisson invalide l'hypothèse d'une conduite pour le métal en fusion.

La salle sud :
En 2015, la fouille avait permis d'étudier les niveaux de fonctionnement du XVIII^{e} siècle. Le sol de la fonderie, dans cette partie, a été étudié cette année. Comme au nord, la salle s'organise autour de deux tranchées maçonnées dans des positions symétriques à celles de la salle nord. Par contre, les sols, qui ont étés fouillés dans leur intégralité, témoignent d'une plus forte activité : ils ont fait l'objet d'une surélévation pour laquelle les bords de fosses ont été renforcés par des planches et des sablières dont certaines, calcinées en position, étaient encore en place lors de l'abandon. Les comblements des tranchées n'ont pas été étudiés.

Photogrammétrie
Sous l'impulsion d'Antoine Laurent, l'équipe avait fait en 2015 quelques essais de prises de vues en photogrammétrie (ortho-photographie). Cette technique a été développée cette année par des prises de vues systématique, soit liées au monumental (intérieur de la tour n°4), à l'utilisation d'anciens clichés (dépôt lapidaire du secteur 28), et bien sûr au suivi de l'archéologie sédimentaire.
Nous avons en particulier réalisé des prises de vues régulières de la fouille de la tranchée maçonnée nord-ouest ainsi que de la fouille du four de la fonderie. Ponctuellement, d'autres zones particulières ont fait l'objet de clichés spécifiques et de recollement 3D.
L'amélioration de notre méthodologie de prises de vues a permis d'obtenir des résultats fiables. L'intérêt de cette méthode est de pouvoir créer relativement facilement un nouveau type d'archives de la fouille. Nous allons explorer dans les prochaines années une méthodologie permettant de systématiser au moins la réalisation de photographies en vue de pouvoir obtenir une vue 3D.
Clichés 3D et vues obtenues devront être intégrés dans la base de données de façon a être accessibles comme tout autre enregistrement de fouille.
L'intérêt pour l'analyse archéologique est moins évident, l'usage permettra certainement de voir comment peuvent être utilisés des vues 3D lorsqu'elles sont effectuées systématiquement.

Étude historique
L'étude historique et archivistique, s'est prolongée cette année. Nous profitons de la disponibilité de deux doctorants en histoire (Victorien Leman et Laétita Deudon) qui s'investissent lourdement dans notre programme. Ils ont été rejoint cette année par David Stimac, un autre doctorant qui va analyser les étapes de défrichement du terroir par l'étude du parcellaire.
Victorien Leman, a terminé son analyse des documents liés à Condé et conservés aux Archives Départementales du Nord ainsi qu'aux Archives générales du royaume à Bruxelles auxquels sont venus s'ajouter la côte K 1199 des Archives Nationales (Paris) et le manuscrit 755 de la bibliothèque municipale de Valenciennes. Une seconde étude effectuée à l'automne, a eu pour objet le cartulaire de la collégiale de Condé-sur-l'Escaut (manuscrit latin n°9917 de la BNF). Laétitia Deudon a réalisé une synthèse des connaissances directement liées à l'hydrographie à proximité de Condé. Elle aborde le commerce fluvial, et ses infrastructures, les ponts et moulins, l'activité piscicole ainsi que l'utilisation des marais comme espace



Condé-sur-l'Escaut, « Château de l'Arsenal ». Restitution du fonctionnement de la fonderie E170 (L. Droin, Univ)

pastoral et les étapes de leur asséchement. L'ensemble de l'étude historique effectuée cette année constitue le second tome du rapport annuel
Mathieu Deltombe maintient ses efforts pour le développement et l'amélioration du modèle 3D de restitution du site. Il s'est concentré cette année sur les bâtiments de la fin du XVIII^{e} siècle en particulier sur l'hôpital militaire.

Un inventaire botanique
Un des membres de la SODEV Arsenal (Société pour le Développement du château de l'Arsenal) ayant souhaité agir contre les plantes invasives (Renouée du Japon en particulier), son action, relayée par la Ville de Condé, a abouti à un premier inventaire botanique et entomologique du site par des guides nature et des entomologistes belges (octobre 2016). Les résultats sont étonnants et caractérisent bien l'adaptation de la nature à la fois à un abandon de ruines anciennes et aussi à un chantier archéologique avec un déplacement fréquent de remblais qui aboutit à une flore adaptée à des terrains lessivés et pauvres en nitrates. L'inventaire sera complété au printemps et servira de guide à notre équipe pour veiller à la préservation de certaines espèces particulièrement rares.

Un projet architectural de valorisation
Un architecte, Thibault Virole, a rejoint en 2015 notre équipe et a proposé de réaliser son mémoire de fin d'étude sur un projet de valorisation du site. Après de nombreuses réunions tout au long de l'année, Thibaut à présenté en septembre 2016 son mémoire à l'association SODEV ARSENAL. Devant la qualité du travail réalisé, le projet a fait l'objet d'une première présentation devant le maire de Condé en novembre puis, sous sa forme définitive, l'objet d'une présentation publique lors d'un conseil municipal du mois de mars.

Un développement des actions de médiation
Depuis le printemps 2016, la SODEV ARSENAL a engagé une médiatrice en archéologie et histoire. Son domaine d'activité concerne principalement les scolaires et les groupes constitués. Le principe des interventions est une prestation clef en main à partir d'un dossier pédagogique fourni aux enseignants et leur permettant de mettre en place des activités avant et après l'intervention de la médiatrice.
Les actions classiques de notre équipe : ouverture au public pendant les fouilles et lors des journées du patrimoine et de l'archéologie sont bien entendu maintenues et nous permettent de faire découvrir le site à environ 1 000 visiteurs par an.

DROIN Lionel (UVHC)

HAUT MOYEN ÂGE
MOYEN ÂGE

CUINCY
Place Dordain

ÉPOQUE MODERNE

Le projet de réaménagement de la place Dordain sur la commune de Cuincy par la Mairie et l'ESH Norévie a donné lieu à la prescription d'un diagnostic archéologique par le Service Régional de l'Archéologie. Cette opération, menée par la Communauté d'Agglomération du Douaisis – Direction de l'Archéologie Préventive, a concerné les parcelles AI 58 à 72, 290p et 291 (7 535 m²) ainsi qu'une partie du domaine public non cadastré (3 950 m²), soit une surface totale de 11 485 m². Elle s'est faite en trois phases. La première s'est déroulée du 10 au 12 février 2014, après une surveillance de curage de cave le 6 décembre 2013, la deuxième du 21 juillet au 3 août 2015 et la dernière les 16 et 17 novembre 2016. Au total, 17 tranchées et une fenêtre ont été effectuées représentant une surface ouverte de 990 m² soit 13 % de la surface prescrite (ou 8,6 % du projet global).
Les sondages ont mis en évidence divers vestiges archéologiques s'étendant du haut Moyen Âge à la période moderne. Les structures se rapportant à La Tène et à l'Antiquité sont trop rares et diffuses pour permettre une quelconque interprétation.
Sans parler d'occupation dense au haut Moyen Âge, il a été relevé lors du diagnostic une petite dizaine de structures (fosses, fossés, fond de cabane ?) attribuées à

cette période, principalement concentrées dans la partie est du site.
Le Moyen Âge central et le bas Moyen Âge sont eux représentés par une multitude de fosses, fossés, « celliers » et trous de poteau répartis sur l'ensemble de la prescription, avec une densité toutefois plus importante dans la moitié ouest. Ces structures témoignent d'une installation durable de population en constante augmentation à partir du XII^{e} siècle dans le Douaisis, mais surtout aux XIII^{e} et XIV^{e} siècles. L'habitat rural du Moyen Âge central et tardif reste mal connu dans la région. Les centres villageois fouillés livrent des informations importantes mais, bien souvent, les zones explorées sont d'une superficie très réduite.
La présence de structures modernes en quantité faible pourrait montrer si ce n'est un abandon relatif du site, tout au moins une réorganisation de l'espace autour d'un possible bâtiment mis au jour au centre de la place. Cette récession de l'habitat est sans doute à rapprocher de la grande crise démographique de la fin du Moyen Âge qui touche très largement le Douaisis et qui est liée notamment aux guerres opposant la France aux anciens Pays-Bas dans la seconde moitié du XV^{e} et au XVI^{e} siècle.

VENET Stéphane (DAP CAD)

ÂGE DU FER

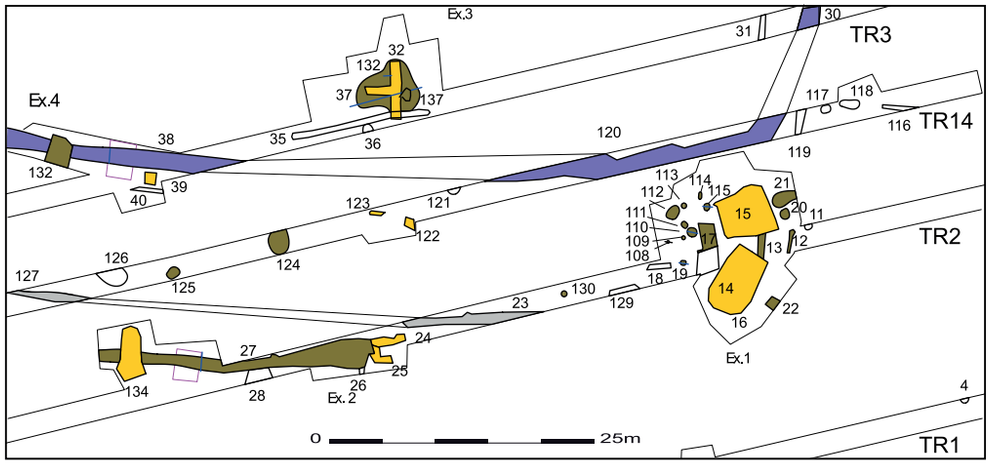
DOUCHY-LES-MINES
ZAC « Les Prouettes »

ÉPOQUE ROMAINE

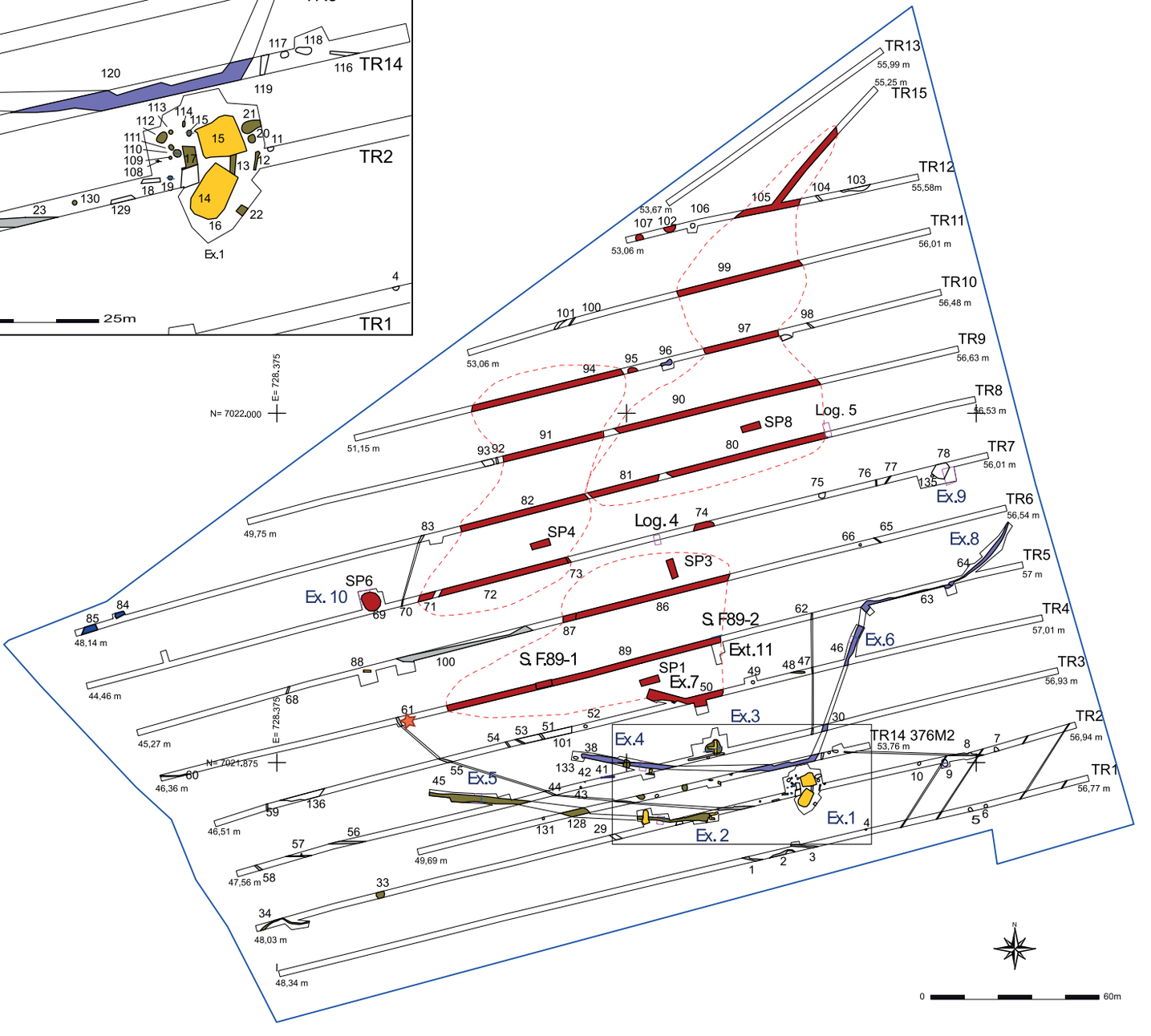
Un diagnostic a été prescrit à Douchy-les-Mines, entre la rue Louis Pasteur et la route d'Haspres, sur une zone d'aménagement concerté : ZAC « Les Prouettes ». Quinze tranchées et neuf extensions ont été réalisées au sein de l'emprise de 76 613 m², permettant d'identifier cent trente-sept faits archéologiques.
Le ramassage en position secondaire d'un petit échantillonnage de mobilier lithique relatif aux époques paléolithique et néolithique apporte quelques indices fugaces d'une présence humaine relativement ancienne dans cette zone. Quatre occupations clairement distinctes d'un point de vue chronologique ont pu être isolées. Elles se rattachent à l'âge du Fer et aux époques romaine et moderne.
Le Premier âge du Fer s'illustre par la présence d'une vaste fosse dont le mobilier céramique s'inscrit dans la continuité d'une occupation similaire précédemment mise au jour à Douchy-les-Mines « Zac du Bois de Douchy » en 2009 (Lantoine 2009).
Le Second âge du Fer est, quant à lui, attesté par la découverte d'un segment de fossé de type « enclos » ayant livré un lot de tessons daté de l'époque de La Tène ancienne (La Tène B ?).
L'occupation la plus importante est caractérisée par une vaste carrière destinée à l'extraction de la craie, s'étendant sur environ 4,5 hectares. Elle se présente sous la forme d'un vaste réseau de fosses et puits d'extraction associés à des aménagements périphériques en maté-



Douchy-les-Mines, « ZAC les Prouettes ». Vue d'ensemble d'un aménagement périphérique sur fondation de craie (É. Gillet, INRAP).



Extensions n°1 à 3: zoom 1:500



- Vestiges du Hallstattl
- Fossé d'enclos de l'époque La Tène ancienne
- Aménagements en blocs de craie ou en rognons de silex d'époque gallo-romaine
- Fosses ou puits d'exctraction
- Vestiges gallo-romains
- Structures modernes
- Vestiges non datés
- Drains contemporains
- Restitution hypothétique des zones d'extraction
- Bloc de craie taillé (Iso 2)



Douchy-les-Mines, « ZAC les Prouettes ».
Prise de vue du bloc de calcaire 158219-121-iso1-1 (É. Gillet, INRAP).

riaux durs, des fossés ainsi que des constructions sur poteaux plantés.
Le petit lot de matériel céramique retrouvé parmi les déchets d'extractions de certaines fosses ainsi qu'à la surface des aménagements périphériques permet de dater provisoirement cette exploitation vers la seconde moitié du I^er^ siècle et le début du II^e^ siècle de notre ère. Toutefois, il convient de rester prudent quant à l'éventualité d'une ré-exploitation plus tardive durant les époques médiévale, moderne voire contemporaine.
L'étendue et la morphologie de cette exploitation constituée de vastes fosses ouvertes contiguës accompagnées d'aménagements périphériques en calcaire soulignent l'importance de cette exploitation. Les nombreux déchets d'exploitation de blocs bruts, y compris de grands modules (≥ 30 cm), abandonnés *in situ*, témoignent d'une activité de recherche et de sélection qualitative du produit fini. De toute évidence, la nature de cette exploitation diffère de la simple production de moellons brièvement équarris. La découverte à proximité d'une fosse d'extraction d'un important bloc de craie en grand appareil pourrait témoigner d'un savoir-faire de nature corporative. Si la datation de ce type de mobilier peu ordinaire pouvait être confirmée par une fouille, il serait possible d'envisager le site de Douchy-les-Mines comme un centre de production susceptible d'approvisionner certaines agglomérations antiques voisines telles Famars ou Cambrai.
L'installation de cette carrière à proximité de la Selle, affluent de l'Escaut, pourrait avoir favorisé ces échanges. La réalisation d'analyses pétrographiques comparatives permettrait d'évaluer cette éventualité.
Si les découvertes relatives aux carrières antiques semblent bien attestées sur le territoire des Hauts-de-France dans le cadre de la carte archéologique (Delmaire 1994 & 1996, Ben Redjeb 2012, Pichon 2002 & 2009), les fouilles pratiquées sur ces dernières demeurent exceptionnelles. La carrière de Douchy-les-Mines offre, dès lors, un potentiel archéologique particulièrement appréciable.

GILLET Évelyne (INRAP)

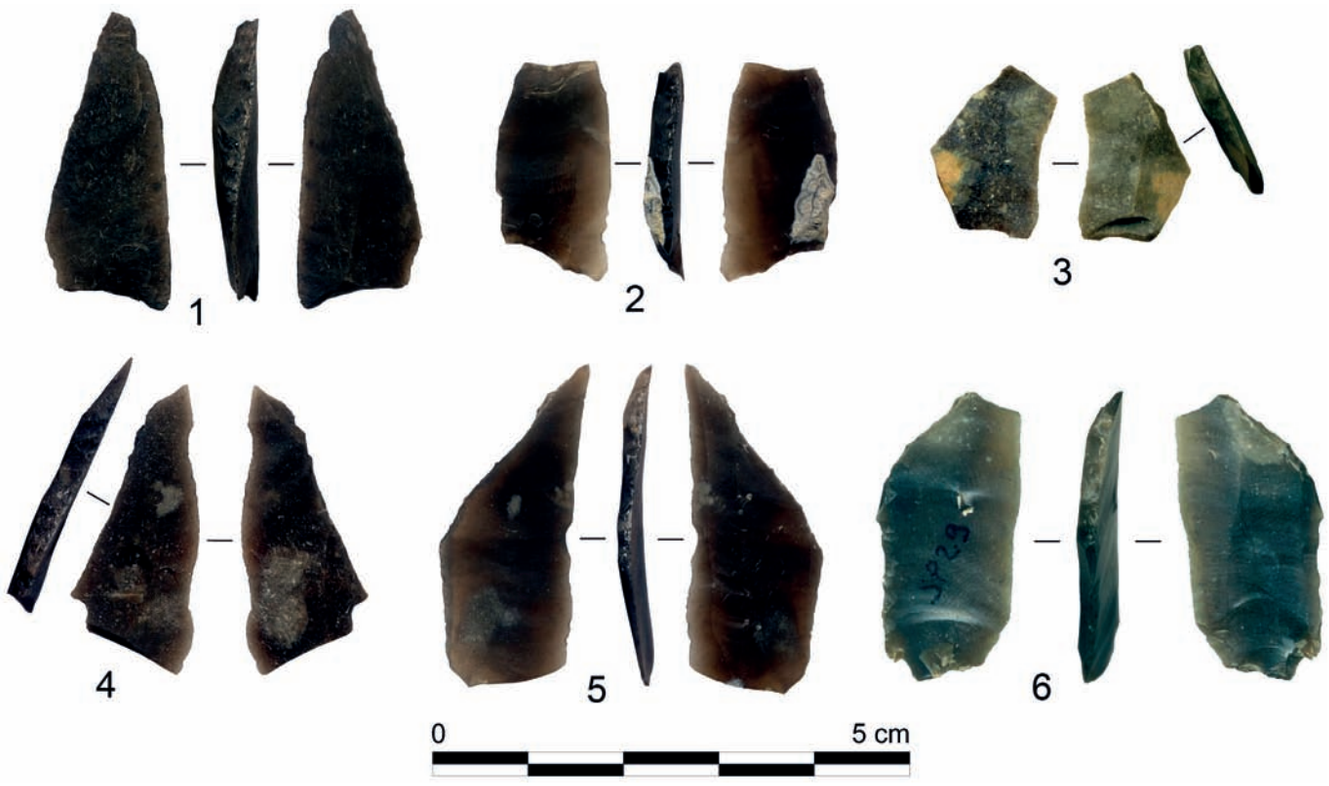
ÉPOQUE MODERNE

ENNEVELIN
Rue Calmette Guérin

Le projet d'aménagement d'un lotissement à Ennevelin sur un ensemble de trois parcelles situées dans la partie sud-est d'un carrefour formé par la rue Calmette Guérin et le Chemin de la Ferme et totalisant 16 683 m², a motivé la prescription d'un diagnostic archéologique dont la réalisation a été confiée à l'INRAP. Il s'agissait là de la première intervention archéologique sur la commune d'Ennevelin où la présence d'occupations rurales gallo-romaines est cependant connue. Quatorze tranchées, onze extensions et sept sondages ont été réalisés sur l'ensemble des trois parcelles OA 1062 à 1064, ce qui représente un taux d'ouverture minimal de 8 % en tranchée et maximal de 9 %, « fenêtres » de décapage comprises. Ce faible pourcentage s'explique par la présence de deux lignes électriques sur l'emprise de l'opération. Quatre-vingt vestiges ont été mis au jour dont neuf ont été sondés. Douze faits ont livré du mobilier céramique. L'ensemble des faits est daté du XV^e^ siècle par le mobilier céramique et semble être en relation avec la présence attestée de deux ensembles de bâtiments (probablement des fermes) visibles sur les différents plans cadastraux des XVII^e^, XVIII^e^ et XIX^e^ siècles. Des bribes de fondations de l'un de ces bâtiments ont notamment été retrouvées dans une tranchée contigüe à la rue Calmette Guérin. La majorité des vestiges rencontrés est localisée sur la moitié ouest de l'emprise du diagnostic, à l'emplacement de ces fermes. Le caractère excessivement humide des sols est souligné sur les cadastres anciens par un réseau fossoyé dense, dont deux fossés en arc de cercle s'ouvrant respectivement sur les bâtiments d'une ferme et sur une partie des terres situées au sud de cette dernière. Enfin, on signalera la découverte de plusieurs fragments de tuiles gallo-romaines.

VANWALSCAPPEL Bruno (INRAP)

ENNEVELIN
Station d'épuration



Ennevelin, « Station d'épuration ». Armatures mésolithiques (P. Feray, INRAP).

Le diagnostic archéologique préventif conduit par l'INRAP sur le projet d'extension de la station d'épuration d'Ennevelin par Noréade a permis d'explorer une surface d'environ 31 000 m² en contexte de bas de versant et de fond de vallée de la Marque, un affluent de la Deûle (Bassin de l'Escaut). Mis à part quelques structures en creux éparses de la période gallo-romaine, de l'âge du Fer et de la fin de l'âge du Bronze localisées sur le versant, le principal intérêt de ce diagnostic est la découverte d'occupations de la Préhistoire ancienne en stratigraphie alluviale.

La première occupation est attribuée au Mésolithique final par son industrie typique et par datation physique (6590 ± 40 BP (Beta – 439839)). Elle est restreinte à deux sondages profonds (SP29 et surtout SP41) distants d'une vingtaine de mètres dans un horizon alluvial organique ondulé situé entre -1,8 et -2,1 m. Le niveau archéologique avec éléments mésolithiques pourrait être soit un rejet direct dans la rivière, soit, aussi, une concentration au fond du lit après une migration de la rivière d'un niveau primaire en position de rive. C'est une série homogène de 226 pièces lithiques accompagnée de quelques éléments de faune brûlée. Le débitage est classiquement majoritaire pour ce type d'occupation mais présente les caractéristiques d'un débitage régulier typique des séries de la seconde partie du Mésolithique. Les outils du fond commun sont peu nombreux, mais on note en plus des éclats retouchés ou esquillés, des lames « Montbani », outils souvent abondant dans les industries à trapèzes et postérieures. L'assemblage microlithique est constitué, en plus des 8 microburins et pièces associées, de 6 armatures et fragments typologiquement homogènes : des pointes à troncatures obliques et des trapèzes asymétriques à retouches inverses plates ou, pour les fragments, des pièces triangulaires dérivées des trapèzes asymétriques à retouches inverses plates.

Les occupations du Mésolithique final sont rares dans la région et les seuls éléments de comparaison les plus proches proviennent du département de l'Oise avec le site de Lihus IV « La Grippe » et de ceux de la Somme avec les sites de Vraignes-les-Hornoy « Le Bois de Vraignes », de Mesnil-Saint-Firmin (7060 ± 150BP) et de Castel (6090 ± 95BP). Avec sa datation sur os brûlé, le Mésolithique d'Ennevelin viendrait s'intercaler entre ces deux derniers sites datés. Une première pour le département du Nord.

La deuxième occupation appartient au Paléolithique moyen au sens large, malheureusement la stratigraphie est trop lacunaire pour proposer une attribution plus précise. Il s'agit des 5 silex taillés découverts dans un seul sondage profond (SP29) situé au contact bas de versant et fond de vallée dans une unité probablement remaniée par la rivière à l'Holocène. Même si cette série de trois éclats et deux outils est patinée et probablement en position secondaire, sa présence prend un relief particulier quand on sait qu'à environ 70 m de là, des restes de



Ennevelin, « Station d'épuration ». Molaire de mammouth (P. Feray, INRAP).

grande faune froide ont été découverts en stratigraphie alluviale.

La troisième occupation localisée en contexte alluvial en bordure de l'actuelle rivière Marque est pour l'instant encore imparfaitement comprise. Il s'agit de quatre sondages profonds (SP27, 28 ; 31 et 40) qui ont livré de la faune paléolithique et pour trois d'entre eux (SP27, 28 et 40) du mobilier lithique dans le même horizon limoneux organique. La découverte de 31 éléments de faune mammalienne mettant en évidence la présence d'au moins un mammouth et d'un grand bovidé (probablement le bison) dans un bon état de fraîcheur, à environ 4 à 5 m de profondeur, associés à du matériel lithique et au droit d'un surcreusement dans l'argile, a d'abord permis d'envisager un niveau archéologique en position primaire. Cependant une datation à 3110 ± 30 BP (Beta – 439841) d'un morceau de bois associé aux silex du SP40 a réduit cette hypothèse simple et idéale à néant. De toute évidence, les restes de faune paléolithique et les artefacts lithiques se situent dans un encaissant déposé *post quem* 3110 ± 30 BP. Évidemment, le choix réfléchi et prudent de dater un élément autre qu'un os de mammouth avait pour but de dater le niveau et non pas de dater le mammouth ! Si c'était le mammouth qui avait été daté, la date obtenue nous aurait confortée dans l'hypothèse idéale d'un niveau archéologique paléolithique moyen en contexte alluvial en place. Une rareté.

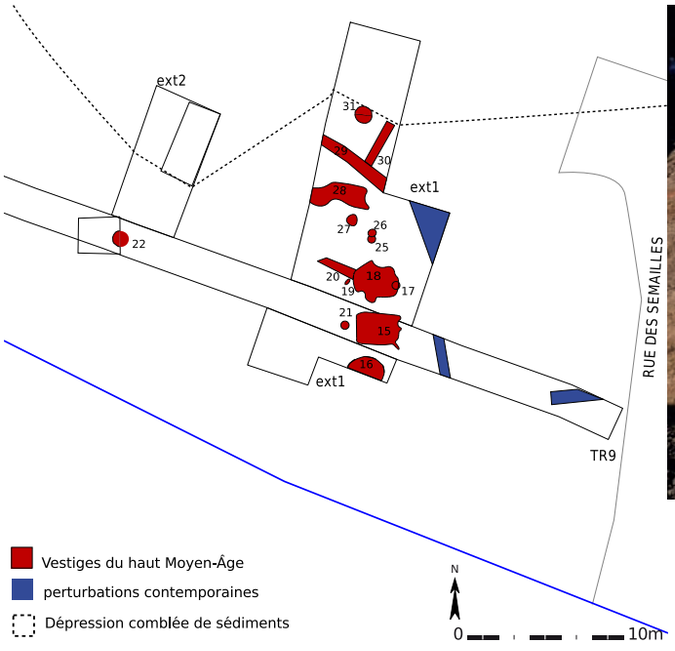
L'hypothèse avancée par l'analyse géomorphologique retient ici la forte probabilité de la migration d'un chenal qui surcreuse l'argile éocène et dont le comblement initial (par l'unité de synthèse 12) s'est fait rapidement après une crise érosive du subboréal. Le mobilier faunique (Biloute le mammouth et ses amis) provient très probablement de l'encaissant Pléistocène démantelé lors de la migration de ce chenal.

L'analyse détaillée des vestiges fauniques mammaliens va également dans le même sens : un niveau démantelé mais un déplacement restreint à quelques mètres. Elle invite également à se questionner sur la raison de cet assemblage même si aucun élément diagnostiqué ne permet d'identifier une intervention anthropique sur les vestiges fauniques découverts à Ennevelin. Toutefois, l'aspect de la fracturation de l'humérus de bison, ainsi que la présence de deux espèces en association et l'âge à la mort du mammouth « en pleine force de l'âge », pourraient plaider potentiellement pour une accumulation non naturelle liée à l'action humaine de prédation pendant le stade isotopique 6 (d'après le stade évolutif atteint par l'animal au sein de la lignée). Par ailleurs, l'association avec le bloc de grès de plus de 6 kg du sondage SP28 est « incongrue » d'un point de vue sédimentaire, et son utilisation en tant que percuteur ou enclume pour les opérations de démembrement et de fracturation des os longs est une hypothèse à envisager. En revanche, si le silex taillé du SP27 par le facettage du talon peut être rapproché du Paléolithique moyen, les quatre autres du sondage 40 (et en particulier le microdenticulé) ne sont pas du tout typiques du Paléolithique moyen.

La fouille de ce secteur permettrait de vérifier la nature anthropique ou non de l'accumulation attribuée au Saalien tout en en éclaircissant l'histoire sédimentaire et stratigraphique. Ces découvertes complètements inédites pour le département et même au-delà viennent confirmer le fort potentiel préhistorique de ces petites vallées où le débit restreint des cours d'eaux, laisse l'opportunité de bonnes conditions de préservation des occupations et de conservation des vestiges.

FERAY Philippe (INRAP)

ESCAUDAIN
Rue des Semailles



Escaudain, « Rue des Semailles ».
Détail de l'implantion des vestiges carolingiens au sud de l'emprise, à l'échelle 1/250e (Topographie : F. Auduit ; É. Gillet, INRAP).



Escaudain, « Rue des Semailles ».
Fond de cabane F. 15 en cours de fouille (É. Gillet, INRAP).

Une opération de diagnostic a été entreprise à la périphérie sud de l'agglomération d'Escaudain, à proximité de la rue des Semailles, dans le prolongement nord de la nouvelle ruelle des Moissons. Elle correspond à des parcelles agricoles en friche implantées en bordure d'habitats. Le projet d'aménagement s'inscrit dans la phase ultime d'un vaste programme de lotissement ayant débuté en 2007.

Douze tranchées et trois extensions ont été réalisées dans une emprise de 14 800 m². La surface ouverte de 1 705 m² atteint 11,5 %. Trente et un faits ont été répertoriés dont quinze peuvent être attribués à la période médiévale. L'essentiel des vestiges mis au jour illustre une occupation d'époque alto-médiévale, installée au sud de l'emprise, en bordure d'une vaste dépression comblée de colluvions. Les structures se concentrent sur une surface réduite d'environ 900 m² et sont caractéristiques d'une portion d'habitat se rattachant à un site adjacent plus important. Ce dernier a été mis au jour au sud de la parcelle lors d'un diagnostic réalisé par Jennifer Lantoine en 2010, à la rue des Semailles. Cette découverte a donné lieu à une fouille préventive dirigée par Maël Julien en 2011, laquelle a permis le recensement (pour l'essentiel) de trois bâtiments sur poteaux, vingt-cinq « fonds de cabane », trois fours culinaires, un puits, deux sépultures, deux silos ainsi que diverses fosses et fossés. Cet ensemble illustre un établissement datant de la fin du VIIe siècle au milieu du IXe siècle.

Dans le cadre de cette opération, une quinzaine de structures supplémentaires ont été comptabilisées caractérisant une installation de nature domestique constituée de trois fosses (F. 16, 22, 31), trois fossés (F. 20, 29, 30), une structure de combustion (F. 28), cinq trous de poteau isolés (F. 19, 21, 25, 26, 27) ainsi que de deux « fonds de cabane » (F.15, 17, 18). L'identification de trous de poteau isolés pourrait attester de la présence éventuelle de constructions sur poteaux plantés.

La mise au jour de deux structures excavées met l'accent sur la continuité de la vocation artisanale de cette zone. Les différentes investigations ont permis de cerner les limites septentrionales de l'occupation médiévale bien que celle-ci porte sur une surface réduite apparemment contrainte par les abords d'une vaste dépression naturelle comblée durant une période relativement récente (moderne ou contemporaine).

GILLET Évelyne (INRAP)

ÉPOQUE MODERNE

ESCAUDŒUVRES
Rue d'Erre

Le diagnostic archéologique préventif conduit par l'INRAP sur le projet de construction d'une cuve à sirop par la sucrerie Tereos d'Escaudoeuvres a permis d'explorer une surface d'environ 19 000 m² en contexte rural remanié.
L'épaisseur d'un remblai récent nous a contraints à une exploration exclusive en sondages profonds ponctuels. Ce sont 16 sondages qui ont été réalisés, révélant tous les alluvions de l'Escaut et pour trois d'entre eux des vestiges mobiliers (cruche en céramique et couteau pliant dit « Couteau Siamois » attribués au XVII^{e} siècle) et immobilier (massif en moellons de craie sur pieux verticaux en bois, peut-être en relation avec une structure de franchissement). Malheureusement ces vestiges sont très légèrement à l'extérieur du périmètre à aménager.

FERAY Philippe (INRAP)

PROTOHISTOIRE
ÉPOQUE ROMAINE
INDÉTERMINÉ

FLERS-EN-ESCREBIEUX
Les Prés Loribes

La SCI Loribes prévoit l'extension de la société Clôtures et Portail de France sur le parc industriel des Prés Loribes à Flers-en-Escrebieux sur une surface de 11 421 m². Les parcelles concernées se situent le long de l'autoroute A 21, en limite sud-ouest du parc industriel dont la quasi-totalité de la superficie a déjà fait l'objet de plusieurs campagnes de diagnostics et de fouilles préventives entre 1995 et 2012 par la Communauté d'Agglomération du Douaisis (Direction de l'archéologie préventive) qui ont permis la découverte de plusieurs sites allant du Mésolithique à l'époque mérovingienne. Dans ce cadre, le diagnostic a été mené du 27 juin au 4 juillet 2016 par la CAD sous la responsabilité de Christian Séverin, assisté par Marie-Hélène Rousseaux. L'ensemble représente une superficie diagnostiquée de 1 762 m² soit 15 % de l'emprise. Le terrain diagnostiqué est relativement plat et culmine à une altitude moyenne de 2 m. Sept tranchées et deux fenêtres complémentaires ont été ouvertes. Elles ont permis la mise au jour de 8 tronçons de fossés, 23 trous de poteau, un puits et deux structures de nature indéterminée. Ces vestiges se répartissent en deux périodes d'occupation : la Protohistoire ancienne et la période gallo-romaine.
La Protohistoire ancienne est représentée par les 23 trous de poteau dont 21 sont concentrés pour former le plan partiel d'une construction d'environ 12 m de long sur au moins 5 m de large. Deux autres trous de poteau de même type ont également été localisés à 30 m au nord-est mais l'ouverture d'une fenêtre n'a pas été concluante. Sept trous de poteau de la première structure ont été testés. Ils sont pour la plupart profonds de 0,20 m, affichant ainsi un état de conservation à peu près convenable. L'un d'eux est de surcroît préservé sur une profondeur de 0,50 m. Les empreintes des pieux portants la structure sont particulièrement bien visibles. Il s'agit de pièces de bois apparemment équarries de sections carrées ou rectangulaires, parfois comparables à de larges planches. Seulement deux tessons de petites tailles ont été découverts dans l'un des trous de poteau. Il s'agit de fragments de panse provenant d'un vase en pâte modelée attribuables sans plus de précision à la Protohistoire ancienne, soit entre l'âge du Bronze et La Tène ancienne.
L'architecture de cette construction sur poteaux trouve plusieurs parallèles au niveau régional et au-delà, et plus particulièrement pour la période du Hallstatt. Les points communs sont en effet nombreux avec les bâtiments découverts à Haspres, Cuincy, Hordain ou Onnaing. Dans ces différents cas, les dimensions des constructions sont plus importantes et comprises entre 23 m et 15 m de long pour environ 7 m de large en moyenne. En Champagne ou en Île-de-France, des plans similaires plus ramassés, datés de la même période chronologique, sont connus à Grisy-sur-Seine et à Isle-sur-Suipe avec des dimensions sensiblement identiques à celles de Flers. On peut également remarquer que l'orientation du bâtiment découvert à Flers est quasiment similaire à celles des constructions de Haspres, Cuincy et Hordain. Toutefois, malgré un maillage serré des tranchées (environ 15 m), le diagnostic n'a pas mis en évidence de fosses ou autres structures en creux pouvant être potentiellement associables à cette occupation. Mais à l'exemple des sites de Haspres et de Cuincy, les habitats ouverts datés du Hallstatt (et de la Protohistoire ancienne en général) s'avèrent souvent peu prolixe en vestiges archéologiques et cette hypothèse sera confirmée (ou non) lors de la fouille préventive prévue en février 2017.
La période gallo-romaine est documentée par huit tronçons de fossés et un puits qui présentent un intérêt assez limité. Ils se composent principalement de fossés participant à la trame d'un parcellaire agraire. On y distingue en particulier un petit chemin rural à fossés bordiers débouchant sur un établissement daté entre la seconde moitié du II^{e} siècle et le milieu du III^{e} siècle de notre ère, dont la nature et l'étendue ne peuvent toutefois pas être définis compte-tenu de sa position en limite de propriété.

On notera que l'orientation du réseau de fossés s'intègre parfaitement à la trame générale du parcellaire antique observé sur la zone d'activité des Prés Loribes. Ces observations dévoilent un paysage morcelé qui s'inscrit dans un environnement humide et présumé répulsif au sein duquel se sont développés plusieurs habitats intercalaires, datés des II^{e} et III^{e} siècles, de petites tailles et de conceptions « indigènes ». Ces différentes investigations offrent ainsi la possibilité d'appréhender progressivement la vie économique dans les campagnes de l'Escrebieux à l'époque romaine.

SEVERIN Christian (DAP CAD)

NÉOLITHIQUE
ÂGE DU FER
ÉPOQUE ROMAINE
INDÉTERMINÉ

FLINES-LEZ-RÂCHES
Le Marais de Lallaing

Le diagnostic fait suite à un projet de construction d'une station d'épuration. Il a porté sur une surface de 33 800 m². Sept tranchées et deux sondages profonds ont été ouverts, couvrant un peu moins de 11 % de la surface prescrite. La zone est située dans la basse vallée de la Scarpe, au nom évocateur « Le Marais de Lallaing », le long de la RD 35. Le terrain était auparavant décrit comme bosselé. D'importants travaux de nivellement ont été entrepris à partir de la seconde moitié du XVIII^{e} siècle, aujourd'hui le terrain est plat.
À l'issue du diagnostic, le bilan est mince. Pour les périodes anciennes, un gobelet attribuable au Néolithique moyen II a été mis au jour dans une fosse. Cette structure demeure bien isolée. Quelques pièces lithiques, essentiellement des lames et/ou lamelles, pourraient coïncider avec cette période. Une partie d'entre elles est clairement en position redéposée.
Pour la période laténienne, un seul tesson multifragmenté est présent et son caractère résiduel est clairement établi. Pour la période romaine, quelques tessons (22) ont été trouvés dans deux fosses et un petit fossé de drainage ainsi que dans un très large fossé (5 m de large et profond d'environ 1,50 m) axé nord/sud, dont la fonction n'est pas assurée. Ils ne fournissent jamais qu'un *terminus post quem*. Leur présence n'a rien de surprenant étant donné qu'un site d'occupation de cette époque a été repéré à 250 m au nord-est du diagnostic.
Quelques fossés de drainage d'âge indéterminé complètent le corpus des structures.

COMPAGNON Éric (DAP CAD)

FRESNES-SUR-ESCAUT
Îlot du Rivage – phase 2

Cette opération de diagnostic archéologique a été réalisée dans le cadre du programme de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés (PNRQAD) sur la commune de Fresnes-sur-Escaut. Le projet de restructuration du bâti de l'Ilot du Rivage couvre une surface d'environ 9 500 m² et concerne les parcelles situées de part et d'autre des rues de l'Escaut et du Rivage. L'approche archéologique de ce projet a été divisée en trois phases, la première ayant été réalisée en 2014 (A. Duvaut). La seconde phase concernait des terrains bordant la rue de l'Escaut et joignant partiellement la rue du Rivage. Cette opération a été confiée à l'INRAP et s'est déroulée durant 3 jours au mois de juillet. L'emprise du diagnostic (950 m²) est à mettre en rapport avec le contexte de rebord de la vallée de l'Escaut, large à cet endroit de plusieurs centaines de mètres et est située à la rupture de pente (24 m NGF) dominant de plus de 8 mètres le fond actuel de la vallée. Du point de vue archéologique, aucune donnée significative n'a été tirée de la petite emprise sondée. Seuls quelques tessons de céramiques médiévales et/ou modernes ont été dégagés dans certains lambeaux de sols anciens conservés. Du point de vue de la géologie quaternaire (L. Deschodt), deux sondages profonds ont mis en évidence une stratigraphie complexe de sédiments sablo-limoneux calcaire en position de bordure de vallée, probablement de nature éoliens (Pléistocène supérieur). Ces sédiments scellaient un dépôt de sable à silex (secondaire et tertiaire) gélifracté, découlant peut-être du démantèlement de nappes alluviales anciennes. Ces observations, limitées, devraient être précisées et complétées lors de l'intervention archéologique prévue sur la phase 3 du projet, le long de la rue du Rivage.

HENTON Alain (INRAP)

ÉPOQUE MODERNE

LA GORGUE
Rue de l'Abbaye de Beaupré

ÉPOQUE CONTEMPORAINE

Suite à la prescription du Service Régional de l'Archéologie du Nord-Pas-de-Calais concernant le projet de construction d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) au 69 et 71 rue de l'Abbaye de Beaupré, l'INRAP a procédé à un diagnostic sur trois parcelles qui totalisent une surface de 12 467 m² sur la commune de La Gorgue. Sept tranchées, six extensions et cinq sondages/coupes ont été réalisés sur l'ensemble des trois parcelles A 60, A 5671p et A 5950p, ce qui représente un taux d'ouverture minimal de 8,6 % de l'emprise du terrain. Ce faible pourcentage s'explique par la présence d'une ligne électrique sur l'emprise de l'opération. Les sondages ont révélé vingt-cinq faits dont dix ont été sondés, fouille qui a conduit à en classer cinq d'entre eux comme anomalies sédimentaires naturelles. Douze faits ont livré du mobilier céramique. L'ensemble de ces faits est daté des périodes moderne et contemporaine par le mobilier ; ces vestiges très arasés, essentiellement des fossés d'irrigations et quelques fosses, sont à mettre en relation avec les pratiques agricoles récentes d'un terrain argileux situé en plaine alluviale humide.

VANWALSCAPPEL Bruno (INRAP)

ÂGE DU FER
ÉPOQUE ROMAINE

HALLUIN
Collège Robert Schuman

ÉPOQUE CONTEMPORAINE

Le projet de construction du collège Robert Schuman à Halluin, entre la rue Jacques Wagnon, la rue du Stade et le Boulevard de Roncq, a motivé la prescription d'un diagnostic archéologique, réalisé par le service archéologique départemental du Nord du 12 au 14 septembre 2016.
Le diagnostic a révélé quatorze structures qui datent essentiellement de la période contemporaine ; elles sont à mettre en relation avec la construction d'un lotissement en 2004/2005 (ZAC de l'Hippodrome), situé au sud de notre emprise. Par ailleurs, la moitié occidentale du terrain a été fortement remaniée : les sondages profonds ont révélé la présence de gravats et de déchets domestiques variés jusqu'à plus de 2,80 m sous le niveau de sol actuel. L'occupation humaine ancienne est tout de même matérialisée par un fossé très arasé contenant du mobilier. Avec toute la prudence qui s'impose vu la faible quantité de matériel récolté, la céramique paraît s'inscrire dans un répertoire reconnu au sein de la vallée de la Deûle pendant La Tène finale et/ou la période augustéenne. En effet, considérant les caractéristiques du faciès céramique ménapien pendant le Haut-Empire, l'absence de céramique tournée de facture « gallo-romaine » ne plaide pas forcement en faveur d'une datation haute.

HERBIN Patrice (CD du Nord)

MÉSOLITHIQUE
ÂGE DU FER

HAUBOURDIN – SANTES
Port de Santes

ÉPOQUE ROMAINE
HAUT MOYEN ÂGE

Le projet d'extension du Port de Santes est à l'origine de l'opération de diagnostic réalisée par l'INRAP à Santes et Haubourdin en septembre et octobre 2016 sur une surface de plus de 17 ha (174 379 m²). Communes des Hauts-de-France intégrées à la MEL, Santes et Haubourdin sont des communes mitoyennes localisées à environ 5 km au SO de Lille. Les terrains concernés sont situés au NE de la commune de Santes, à proximité d'Hallennes-les-Haubourdin, et au SO d'Haubourdin ; à l'est, ils jouxtent l'actuelle emprise du Port de Santes.
Géographiquement, l'emprise appartient au secteur de la vallée de la Deûle. Localisée en rive gauche de la rivière, elle se développe sur un versant exposé à l'est du Pays des Weppes caractérisé par une plaine vallonnée au substrat argilo-sableux limitée à l'est par la Deûle. Plus précisément, elle se positionne sur la partie basse du versant et dans le fonds de vallée de la Deûle. L'emploi d'une pelle hydraulique équipée d'un godet rétro de 2,2 m de large a permis de sonder la surface concernée à hauteur de 10,6 %. À l'issue de l'opération, 1 105 structures ont été identifiées, réparties sur la totalité de l'emprise. Ce chiffre élevé est lié à l'existence d'un réseau de petits fossés, sorte de lanières qui découpent littéralement le terrain en liaison avec un parcellaire d'époque napoléonienne bien identifié sur le terrain. Le tout semble lié à d'importants travaux d'assèchement des secteurs en bor-

dure de la Deûle mis en place progressivement au XIXe siècle qui redessinent le paysage. Ces réseaux sont très fréquemment observés dans le secteur des Weppes ; composantes à part entière du paysage archéologique, ils constituent une entrave à la détection d'occupations antérieures car c'est un véritable masque qui vient se superposer aux vestiges plus anciens dont ils rendent la détection et l'exploitation délicate.
Les occupations antérieures mises au jour sur l'emprise concernent principalement la Préhistoire, l'époque antique, le haut Moyen Âge ainsi que quelques éléments attribuables au bas Moyen Âge et à l'époque moderne. Une série de 48 éléments lithiques, issus du comblement d'une structure dendrogénétique isolée évoque, malgré l'absence de microlithes, le Mésolithique. En dépit de son contexte taphonomique, elle présente un intérêt de part la rareté des sites mis au jour pour cette période dans la région et confirme un potentiel de sites conservés dans ce secteur de la vallée de la Deûle, par ailleurs déjà suggéré lors d'opérations antérieures.
L'époque antique est en partie représentée par du mobilier issu, en quantité réduite, du remplissage de fossés ; leurs tracés ne reflètent pas d'occupation structurée. La datation de ce mobilier couvre une large période : milieu Ier siècle av. J.-C., IIe siècle apr. J.-C.. Deux phénomènes diffèrent de ce constat : la découverte sur la commune de Santes d'un ensemble structuré constitué d'une longue fosse avec à proximité un chablis et 2 bâtiments partiellement mis au jour. La fosse livre un abondant mobilier céramique daté de La Tène D2b, les bâtiments ne sont malheureusement pas datés. Le second spot est constitué par la découverte sur la commune d'Haubourdin de 2 structures funéraires (une sépulture et une fosse annexe) datées de la seconde moitié du IIe siècle, découverte apparemment isolée mais qui n'est pas sans rappeler celle réalisée en 1890 lors de la construction du pont sur le canal de la Tortue et évoque la probabilité d'une nécropole dans le secteur, probablement aujourd'hui en partie détruite.
L'occupation de la fin de l'époque mérovingienne apparaît, après un hiatus de plusieurs siècles, comme réellement structurée et exploitable. Un site archéologique est présent, partiellement mis au jour en bordure ouest de l'emprise avec visiblement une extension de celui-ci à l'extérieur du périmètre, sur les terrains en culture. L'ensemble des vestiges mis au jour composé d'un ensemble de 6 silos, de fosses et de quelques trous de poteau révèle clairement la présence d'une occupation domestique sur cette partie de l'emprise. Le mobilier céramique alto-médiéval, composé d'une centaine de fragments, remonte à l'époque mérovingienne et persiste dans la première moitié du VIIIe siècle. Le faible nombre de trous de poteau et donc l'absence, à l'issue du diagnostic, de bâtiment peut être dû à l'important maillage du réseau de fossés, peu favorable à la détection de structure de petite taille, à moins qu'ils ne soient localisés à l'ouest, en dehors de l'emprise. Aucun fond de cabane n'a été identifié. L'organisation du site reste donc, à ce jour difficile à établir mais les vestiges mis au jour, notamment avec l'ensemble de silos, montrent un état de conservation satisfaisant probablement lié à la présence d'un niveau de limon qui les scelle. Le bas Moyen Âge est plus anecdotique, seuls quelques éléments de céramiques ont été collectés dans de gros fossés, repris sur le cadastre napoléonien ; il en va de même pour les fossés ayant livré de la céramique moderne.

LANTOINE Jennifer (INRAP)

ÂGE DU BRONZE
ÂGE DU FER

HERLIES
Les Hauts Champs

ÉPOQUE ROMAINE
MOYEN ÂGE

Le projet d'aménagement du Parc des Activités Économiques d'Herlies a motivé la réalisation d'un diagnostic archéologique entre le 8 février et le 2016. Sur une emprise de 138 397 m² (dont 12 535 m² inaccessible : bois, voirie, ligne à haute tension), 40 tranchées linéaires continues et 21 extensions ont été réalisées. Ces sondages représentent une surface diagnostiquée de 13 294 m², soit 10,60 %.
Le site appartient à la région naturelle des Weppes et se positionne sur un versant très doux exposé vers l'est de la vallée de la Deûle. Il bénéficie d'un fort recouvrement loessique propice à la fertilité des terres.
Au terme de l'opération, 415 vestiges, dont une multitude de fossés résultant d'une culture intensive, ont été enregistrés. Les vestiges témoignent d'occupations « sectorisées » couvrant une fourchette chronologique comprise entre l'âge du Bronze moyen et le Moyen Âge. Ceux-ci correspondent principalement à des structures en creux : des fosses (rejet ? extraction ? mare), des fossés (culture intensive, enclos, parcellaire, funéraire ?), des trous de poteau (bâtiment) et des bûchers funéraires.

Les vestiges de l'âge du Bronze
Deux fosses et un cercle matérialisent des traces d'occupations humaines comprises entre l'âge du Bronze moyen et final. Il s'agit de l'époque la moins documentée et la plus difficile à appréhender. Dispersés sur le site, les vestiges n'évoquent pas de structuration, ni d'organisation particulière. Néanmoins, la présence probable d'un monument funéraire favorise une expertise plus approfondie dans ce secteur.

Les vestiges laténiens
Deux secteurs datés entre La Tène B et C sont répartis entre le nord et le sud de l'emprise. Au nord, les traces de structuration sont extrêmement ténues. L'occupation est illustrée par deux fossés parallèles et orientés ouest-est. En revanche, au sud de l'emprise, les vestiges sont plus nombreux et concentrés. Des traces de bâtiment(s)

sur poteaux plantés, une excavation caractérisée par des comblements très hydromorphes (mare ?), un fossé et une fosse permettent d'entrevoir une occupation plus dense et localisée en aval du versant. Les rejets d'origine anthropique, collectés au sein des vestiges, constituent également une source de données importantes. En effet, le mobilier céramique, la faune (non-travaillée), l'ossement humain et les matériaux de construction rappelle les caractéristiques d'une occupation domestique.

Les vestiges gallo-romains

Le Haut Empire constitue l'époque la mieux cernée et la plus dense. Quatre secteurs ont livré des vestiges dont les datations oscillent entre le Ier et le IIe siècle de n.è. Ils se répartissent de manière homogène sur le site, deux secteurs au nord et les deux autres dans la moitié sud.

Au cours du I^er^ siècle de n.è., une pratique funéraire émerge (secteur I). Trois bûchers funéraires associés à deux fosses de rejet, ont été édifiés au nord de l'emprise. La fouille exhaustive de l'un des bûchers a permis de restituer, du moins en partie, le déroulement de la crémation. D'après la répartition spatiale des résidus issus de la crémation et leurs analyses, la charpente du bûcher a été construite au dessus d'une fosse réceptacle. Au terme du processus crématoire (pouvant s'étendre sur plusieurs jours), le corps a été prélevé en partie. Cet élément, apporté par l'étude des restes humains, permet de conforter l'hypothèse du bûcher funéraire et non d'une tombe bûcher. L'hypothèse d'une fosse de rejet est également exclue au regard du mobilier *in situ*.

Ainsi, la ou les tombes afférentes, indépendantes du bûcher, n'ont pas été décelées lors du diagnostic. Des objets (céramiques et monnaies : brûlées et fragmentées) ont été déposés sur la structure avant la mise au feu. L'étude du mobilier métallique a également révélé la présence de chaussures et probablement de mobilier externe au bûcher. Néanmoins, le brassage de la couche de combustion, nécessaire pour la collecte du défunt, n'a pas permis d'appréhender la répartition spatiale des objets et la position du corps sur le bûcher.

Ces structures représentent un nouvel apport dans l'étude du rituel funéraire en usage au I^er^ siècle de n.è. Dès lors, une étude plus approfondie complèterait une base de données déjà conséquente sur ces pratiques en territoires atrébates et ménapiens.

À une vingtaine de mètres à l'est, une autre série de vestiges datés du II^e^ siècle de n.è. a été appréhendée (secteur II). Ils correspondent principalement à des structures en creux. Le mobilier céramique et en fer renvoient à des pratiques domestiques rompant catégoriquement avec l'occupation funéraire.

Des aménagements ont également été mis au jour au sud-ouest de l'emprise (secteur III). Il s'agit principalement de fondations édifiées sur des niveaux riches en mobilier qui suggèrent la présence de vestiges plus en profondeur. Le sondage réalisé à travers ces niveaux a montré une strate de blocs de calcaire agencés (sol ?). La structuration de l'occupation n'a pas été clairement perçue. Néanmoins, elle se concentre entre six tranchées.

Enfin, les implantations de deux trames fossoyées (secteur IV) s'étendent au centre de l'emprise.

La première trame se matérialise principalement par le creusement de deux fossés rectilignes et parallèles. Bien que la délimitation foncière semble être la fonction première de cette trame fossoyée incomplète, son rôle draineur paraît tout aussi vraisemblable.

Parallèlement cette phase d'occupation est également marquée par la création d'un enclos fossoyé (probablement d'habitat) à double enceinte dans son état primitif reconnu que très partiellement.

Les vestiges médiévaux

Les traces d'occupation entre le XIII^e^ et XIV^e^ siècle se cantonnent exclusivement à quatre vestiges très localisés au nord-est de l'emprise. À ce stade de l'étude, nous ne sommes pas en mesure de préciser la nature et la vocation de ces vestiges. Au terme de cette étude, le potentiel archéologique du site est attesté. Afin de préciser la nature, la structuration et la dynamique de ces occupations, des investigations plus approfondies seront nécessaires.

BAK Virginie (INRAP)

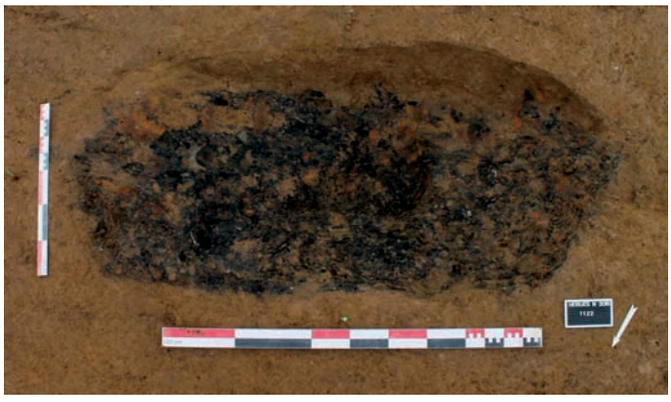
ÂGE DU FER | ÉPOQUE ROMAINE | MOYEN ÂGE | ÉPOQUE CONTEMPORAINE

HERLIES

Les Hauts Champs – Nord

L'opération de fouille archéologique réalisée d'octobre à décembre 2016, à l'angle de la rue Madoue et de la rue de l'Épinette s'inscrit dans le cadre d'un projet d'aménagement du Parc des Activités Économiques Les Hauts Champs. Cette fouille, menée sur 6 500 m², a permis de mettre au jour 281 faits archéologiques révélant une occupation du site de l'âge du Fer jusqu'au Haut-Empire puis du bas Moyen Âge jusqu'à l'époque contemporaine. Les études étant encore en cours à l'heure où ces lignes sont écrites, les données présentées ici resteront sommaires.

La première phase d'occupation, à l'âge du Fer, s'illustre par l'installation d'un réseau parcellaire assez lâche de fossés massifs, dont le tracé semble avoir été modifié à plusieurs reprises. Orientés est/ouest, ils définissent trois parcelles dont les limites se poursuivent hors emprise. Seules quatre structures funéraires à rejets de crémation de type « bûcher » ou « tombe-bûcher » semblent matérialiser des traces d'occupation pour la période gallo-romaine (I^er^ siècle). Le secteur est alors sans doute réservé à une pratique funéraire. De forme oblongue ou sub-quadrangulaire, ces fosses de petits gabarits sont composées de deux couches de comblement. La



Herlies, « Les Hauts Champs ». Couche charbonneuse d'un dépôt à résidus de crémation (J. Delas, Archéopôle).

évoquent des fosses de travail, de rejets ou encore des celliers.
Durant l'époque moderne, le secteur semble changer d'attribution. En effet, la mise en place d'un important réseau de fossés de drainage atteste d'une vocation plutôt agricole.
Enfin pour l'époque contemporaine, outre quelques fossés de parcellaire et de drainage, quelques impacts d'obus ont pu être mis en évidence, vestiges des nombreux combats qui eurent lieu dans la région lors de la Première Guerre mondiale.

DELAS Julie (Archéopôle)

première est une US charbonneuse contenant les résidus de la crémation, ainsi que les esquilles osseuses humaines brûlées, et le mobilier archéologique. Ce dernier se présente essentiellement sous la forme de restes céramiques, de très nombreux clous et ponctuellement d'objets en os. Une couche de limon vient ensuite sceller les structures.
Après un hiatus bien marqué entre le Haut-Empire et le bas Moyen Âge, le site est réoccupé vers le XIII^{e} siècle. Un ensemble dense de fosses et de petits fossés sont installés dans la partie orientale du site et suggèrent une occupation rurale se développant certainement hors emprise.
Ces structures forment l'essentiel de l'occupation du site. Aux dimensions et caractéristiques variées, elles



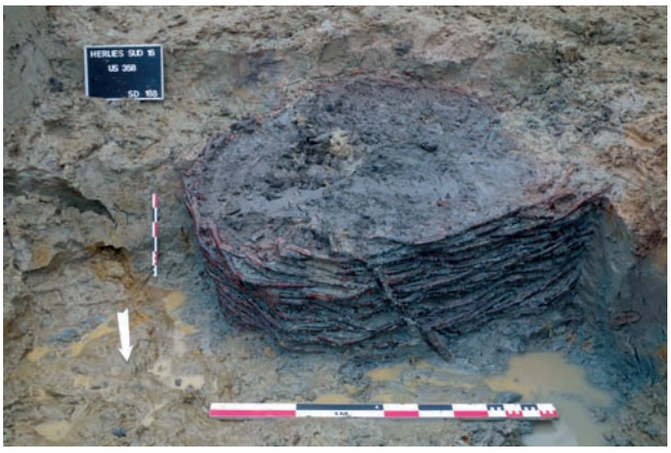
Herlies, « Les Hauts Champs ».
Ensemble de fosses médiévales, XII^{e}-XV^{e} siècles (J. Delas, Archéopôle).

ÂGE DU BRONZE
ÂGE DU FER

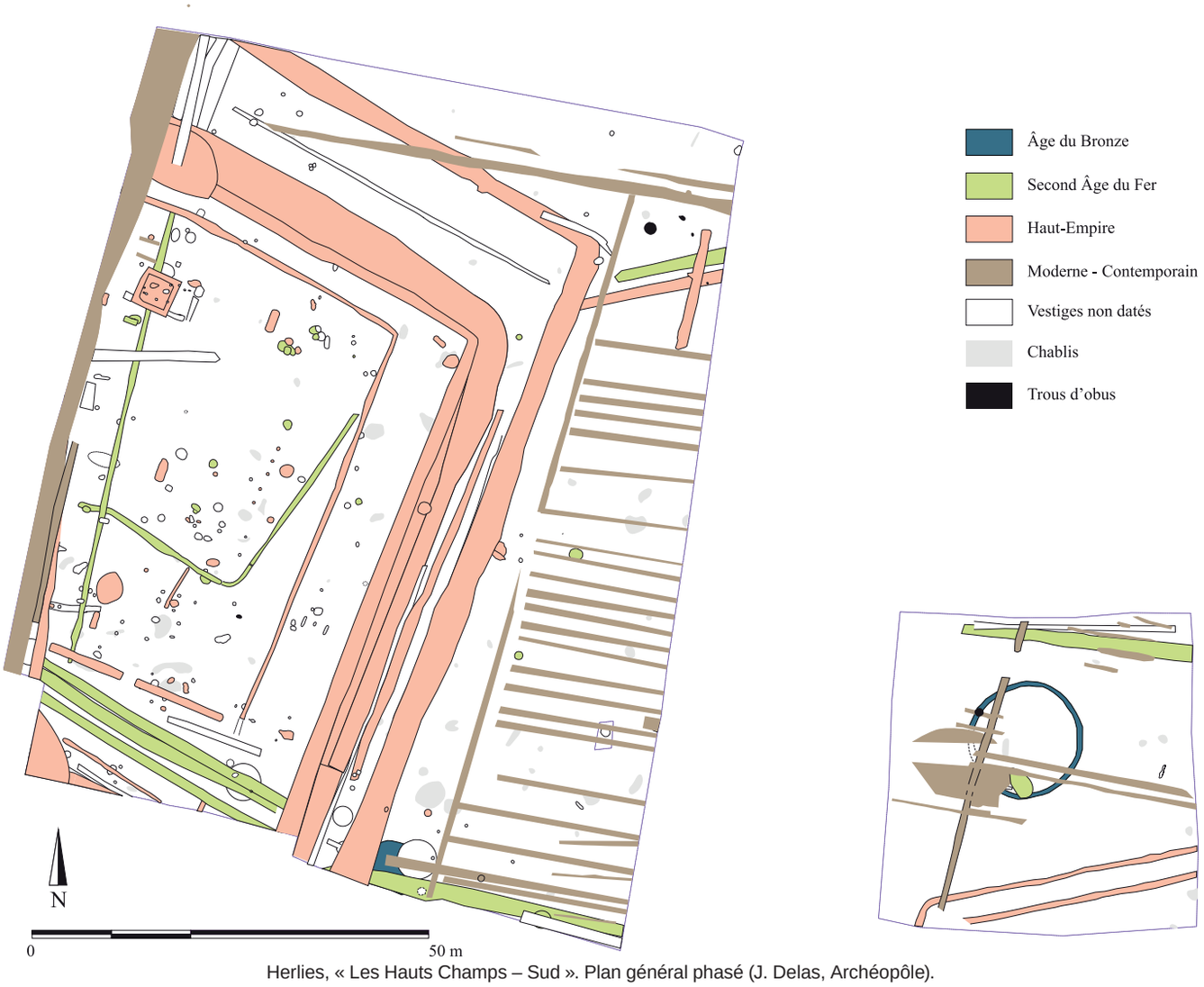
HERLIES
Les Hauts Champs – Sud

ÉPOQUE ROMAINE
ÉPOQUE CONTEMPORAINE

L'opération de fouille archéologique réalisée d'octobre à décembre 2016, à l'angle de la rue Madoue et de la rue de la Maladrerie, s'inscrit dans le cadre d'un projet d'aménagement du parc des Activités Économiques Les Hauts Champs. Cette fouille, menée sur 9 400 m², a permis de mettre au jour 277 faits archéologiques révélant une occupation discontinue du site de l'âge du Bronze jusqu'à l'époque contemporaine.
La première phase d'occupation, de l'âge du Bronze, s'illustre essentiellement par l'installation d'un enclos circulaire de 13 m de diamètre, déjà découvert lors du diagnostic. Son état de conservation est assez inégal puisque la largeur du fossé varie entre 0,46 m et 0,72 m et sa profondeur oscille entre 0,14 m et 0,46 m.
L'occupation laténienne s'illustre, quant à elle, par quelques fossés, fosses ainsi que quatre puits dont un possédait un cuvelage en clayonnage de noisetier.
Dès le début de la période romaine, une occupation de plus grande ampleur est installée avec de grands fossés d'enclos qui se poursuivent au-delà de la zone prescrite. Elle se développe au cours des I^{er} et II^{e} siècles et semble abandonnée au début du III^{e} siècle. La seule structure construite est un bâtiment carré de 5 m de coté. Ses fondations, en blocage de calcaire, mesurent 0,80 cm de largeur en moyenne. L'intérieur du bâtiment est tapissé d'un mortier de tuileaux qui laisse penser que cette construction était à vocation hydraulique (reste d'hypocauste, bassin ...).



Herlies, « Les Hauts Champs – Sud ».
Cuvelage d'un puits en clayonnage (J. Delas, Archéopôle).



Herlies, « Les Hauts Champs – Sud ». Plan général phasé (J. Delas, Archéopôle).

Après un hiatus bien marqué, le secteur semble changer d'attribution à l'époque moderne. En effet, la mise en place d'un réseau de fossés de drainage atteste d'une vocation plutôt agricole.
Enfin pour l'époque contemporaine, outre quelques fossés de parcellaire et de drainage, quelques impacts d'obus ont pu être mis en évidence, vestiges des nombreux combats qui eurent lieu dans la région lors de Première Guerre mondiale.

DELAS Julie (Archéopôle)



Herlies, « Les Hauts Champs – Sud ».
Bâtiment du Haut-Empire (J. Delas, Archéopôle).

HERZEELE
Rue du Cheval Noir

Dans le cadre de la construction d'un lotissement à Herzeele, entre les rues de Winnezeele, des Colombes et du Cheval Noir par la Société La Maison Flamande, une opération de diagnostic a été réalisée, du 5 au 16 septembre 2016, par l'INRAP sous le contrôle scientifique de l'État. Trente ouvertures surfaciques ont été entreprises sur l'emprise définie pour l'aménagement. Des cent-quatre-vingt-deux anomalies sédimentaires inventoriées, certaines ont été enregistrées comme étant des fosses, d'autres des tronçons de fossés. Les artefacts collectés dans ces faits identifient cinq ensembles chronologiques. Cinq ont pu être reconnus : le premier est du Second âge du Fer, le deuxième est gallo-romain puis les trois derniers sont médiévaux, modernes et contemporains. Cette opération de diagnostic était la première sur cette commune et la carte archéologique de la Gaule, département du Nord rédigée par Roland Delmaire n'y signalait aucune découverte archéologique.

Un seul fait suggère une occupation durant la période laténienne. Il s'agit d'un fossé curviligne regorgeant de mobilier céramique correspondant à de la vaisselle domestique attribuable au début de La Tène moyenne (LT B2/C1 - C1), c'est-à-dire courant du III^{e} siècle av. J.-C. et qui permet de prétendre à une occupation laténienne en limite NNO de l'emprise, se développant probablement davantage au-delà, en dehors de notre investigation.

Ce focus dévoile également une occupation gallo-romaine . Dans la partie ouest de l'emprise, seule une large fosse probablement dépotoir a été observée. Elle recelait peu de vestiges archéologiques mais le céramologue a pu identifier essentiellement des vases non tournés ménapiens mais aussi de la céramique fine importée datée de la seconde moitié du II^{e} siècle de notre ère. La partie orientale du site est mieux renseignée ; les sondages surfaciques signalent de nombreux tronçons de fossés parallèles entre eux. La trame mise au jour propose un quadrillage d'orientation SO-NE/NO-SE. Ces fossés semblent découper un secteur en parcelles et les sondages effectués révèlent des fossés de drainage des eaux de ruissellements. Soulignons également que dans cette structuration orthonormée de l'espace, un fossé, aux parois verticales et fond plat, avait probablement une fonction plus élaborée, qui reste aujourd'hui encore énigmatique. Le céramologue Anthony Ledauphin fait remarquer également que toutes les occurrences collectées sont souvent très fragmentées et peu nombreuses. Dans ce contexte antique, seulement deux cent-quarante-huit restes de poterie ont été inventoriés pour un nombre minimum de quinze individus. Les indices chronologiques sont ténus et plusieurs contextes n'ont pu être datés précisément. Les poteries ayant pu l'être sont en usage aux II^{e} et III^{e} siècles de notre ère. Parmi les cent-sept fragments en céramique modelée, seuls cinq tessons proviennent de godets à sel. Malgré une absence totale d'amphores de grand commerce ou de productions régionales et une relative faiblesse des effectifs de la céramique fine, l'ensemble possède, dans les grandes lignes, les traits d'un rejet domestique.

En limite méridionale, quelques fosses contenant des rejets de combustion et plus rarement du mobilier datant permettent de suggérer la proximité d'un habitat du bas Moyen Âge ou d'une activité artisanale mais hélas au-delà de notre enquête. De plus d'autres indices médiévaux ont été repérés dans la partie ouest du site mais ils correspondent davantage à des épandages de terre qu'à des creusements. Ce constat peut convenir également au mobilier céramique moderne, retrouvé essentiellement dans des dépressions naturelles observables en limite sud-ouest du site. L'analyse du céramologue place le mobilier dans une chronologie large allant du X^{e} au XVII^{e} siècle mais l'époque moderne semble légèrement majoritaire. Les inventaires comprennent des pichets, des marmites, des pots, des poêlons, une écuelle glaçurée à anse latérale et décor à la corne ou encore une imitation de fond festonné.

Hormis quelques fosses et trous de poteau pouvant être des vestiges d'anciennes clôtures. L'essentiel des faits datés du XIX^{e} siècle à nos jours sont des fossés de parcellaire et de drainage. Ces fossés sont reconnus par le mobilier collecté dans les sondages mais surtout par la documentation cartographique et photographique montrant un découpage reprenant les mêmes orientations que les fossés antiques et s'adaptant comme eux à la topographie des lieux et au micro-relief. De ces marqueurs ostensiblement visibles dans le paysage, un correspond à un chemin traversant de part en part notre emprise. Cette voie secondaire, reconnue sur 193 m, rejoignait deux axes : la rue de Winnezeele au nord et celle des Colombes au sud. Les cartes et photographies aériennes renseignent aussi sur sa pérennité. Ainsi observable sur le plan cadastral de 1810, il sera abandonné entre 1990 et 1997. Enfin, nous avons localisé en limite NE, les gravats et niveaux d'abandon d'une ancienne brasserie. Par la rare documentation écrite, on sait que cette brasserie du nom de Duflou a été créée durant le XIX^{e} siècle et que les bâtiments ont été détruits très récemment au printemps de l'année 2015. Le fait le plus original et intact est la conservation de la réserve d'eau potable de la brasserie. Elle se caractérise par un puits de belle facture protégé par une large meule. Il serait souhaitable que ce puits, vestige intact du patrimoine artisanal local, soit conservé et inséré dans le nouveau projet d'aménagement.

BARBET Claire (INRAP)

ÂGE DU FER

LAMBRES-LEZ-DOUAI
ZAC de l'Ermitage – tranche 4

INDÉTERMINÉ

La Communauté d'agglomération du Douaisis projette d'implanter une zone d'aménagement concerté (ZAC) sur la commune de Lambres-lez-Douai, au lieu-dit de l'Ermitage. Ce projet s'étend sur une surface de 63,5 ha et a été divisé en 4 tranches : les trois premières ont déjà fait l'objet de diagnostics archéologiques en 2014 et 2015. La quatrième et dernière tranche est attenante à la tranche 2 et elle couvre une superficie de 6 ha. L'opération a été confiée à la Communauté d'agglomération du Douaisis (Direction de l'archéologie préventive) (CAD-DAP). Elle s'est déroulée du 03 au 16 mars 2016. Ce sont sept tranchées linéaires et sept fenêtres qui ont été effectuées. La surface décapée s'élève ainsi à 8 263 m² soit 14 % de la superficie de la parcelle prescrite.
Les vestiges dégagés lors du diagnostic « ZAC de l'Ermitage – tranche 4 » sont principalement les témoins d'une occupation de type funéraire datée de La Tène moyenne. Pour le reste de la parcelle, un système fossoyé à l'interprétation et à l'attribution chronologique peu fiables a été révélé. Deux possibles enclos ont été identifiés et attribués aux périodes de La Tène ancienne et de l'Antiquité.
L'intérêt principal de ce diagnostic réside dans la découverte de la nécropole laténienne, déjà mise en évidence lors de l'opération menée dans la tranche 2 de la ZAC de l'Ermitage qui avait fourni les limites nord. Ce diagnostic a permis de mieux appréhender cette nécropole qui s'avère être un site d'un intérêt incontestable. Ce sont 11 sépultures, dont sept ont été clairement identifiées par la présence de vases en surface, qui ont été mises au jour : il s'agit de tombes à crémation présentant un dépôt de vases funéraires associé aux restes du défunt conservés sous la forme d'un amas osseux. Cette aire funéraire est délimitée par des fossés qui forment deux enclos distincts mais accolés. Ce type d'espace funéraire enclos et isolé n'est pas commun. La structure de la nécropole illustre le soin particulier qui a été porté à l'édification de cette aire. L'importance du site est également mise en évidence par la qualité des vases funéraires en céramique recueillis lors de la fouille de deux des sépultures. Ces éléments fournissent une indication sur le rang social de la population inhumée dans cette nécropole, qui pourrait être, au vu des premières observations, plutôt élevé.
La découverte de cette nécropole de La Tène moyenne nous conduit à replacer cette occupation funéraire dans un contexte plus large et à nous poser la question suivante : où vivaient les personnes inhumées ? Il faut peut-être chercher la réponse du côté des sites d'habitat laténiens mis au jour sur la ZAC des Béliers, site limitrophe de la ZAC de l'Ermitage.
L'étude approfondie de cette nécropole à crémation de La Tène moyenne permettrait de compléter le modeste corpus des nécropoles de type enclos. L'opportunité nous serait donnée de pouvoir appréhender un espace funéraire dans son intégralité : comprendre une éventuelle organisation spatiale des sépultures et déterminer le mode de répartition des individus au sein de la nécropole (par rang social ? par groupe social ? par sexe ? par âge ?).

GERMAIN Mélanie (DAP CAD)

ÂGE DU BRONZE

LAMBRES-LEZ-DOUAI
ZAC de l'Ermitage 2

ÂGE DU FER

Cette fouille préventive fait suite aux diagnostics réalisés sur les tranches 2 et 4 de la ZAC qui avaient mis en évidence la présence d'un cercle funéraire de l'âge du Bronze et d'une importante nécropole datée de La Tène moyenne se développant sur une superficie d'environ 1 hectare. L'opération s'est déroulée entre le 20 avril et le 22 juillet 2016 et a été conduite sous la responsabilité d'Angélique Sergent.
La période la plus ancienne du site est représentée par un fossé circulaire et continu de 27 m de diamètre. Sa largeur moyenne observée est de 1 m et la profondeur conservée est comprise entre 0,50 m et 0,60 m. Il présente des parois obliques et un fond plat (0,50 m de large). Son remplissage est principalement constitué de niveaux limoneux de nature proche du substrat. Les couches inférieures se différencient par la présence plus ou moins diffuse d'oxydes de fer et de manganèse et par la présence de silts beiges sur le fond, caractéristiques des premiers niveaux de remplissage de fossés (liés au ruissellement, aux pluies).
Aucune sépulture n'a été découverte au centre de ce cercle mais une petite fosse charbonneuse (rejet de crémation ?) est observée dans l'aire interne. Trois des cinq enclos annulaires découverts sur la ZAC de l'Ermitage 2 ont d'ores et déjà fait l'objet d'une fouille. En l'état des connaissances et en l'attente de données exhaustives quant à la nature et à la datation des autres enclos annulaires de cet ensemble, seule l'observation de leur organisation spatiale est permise. L'alignement des monuments sur des axes globalement similaires pourrait témoigner d'un choix d'implantation en relation avec la topographie du site. La localisation de ces structures funéraires est ainsi certainement liée à une volonté de visibilité et de mise en valeur des monuments dans le paysage.
À noter que les premières données ^{14}C ne laissent pas présager un aménagement progressif des monuments



Lambres-lez-Douai, « ZAC de l'Ermitage 2 ». Le cercle de l'âge du Bronze et la nécropole laténienne (Photo drone, Société Hellix-IR).

funéraires du site. Alors que les résultats des analyses ^{14}C attribueraient le monument funéraire 1138 (secteur 14-189) au Bronze ancien II-Bronze moyen I, la fosse 36N en relation avec le cercle 12N (diagnostic de la tranche 1) serait aménagée durant le Bronze ancien et le monument 1001 (secteur 14-187) serait, quant à lui, daté du Bronze ancien I. Ainsi, en l'état des connaissances, l'installation des monuments funéraires du site s'étalerait entre le Bronze ancien et le Bronze moyen.

La seconde occupation du site relève également du monde des morts. Elle est constituée par une nécropole se développant sur une superficie d'environ 2 900 m² et établie sur le sommet d'une légère butte. Recoupant le cercle funéraire de l'âge du Bronze, elle se compose de deux espaces accolés de forme légèrement trapézoïdale ceinturés par des fossés.

L'enclos oriental est le plus vaste. Il mesure environ 40 m de côté. L'espace interne comporte 15 tombes dont l'une (et par ailleurs la plus grande et la plus richement dotée) est manifestement placée en position centrale. On y observe également la présence d'une construction carrée de 5 m de côté fondée sur quatre poteaux.

L'enclos occidental est plus restreint (environ 30 m de côté) et semble se greffer à l'ouest de l'enclos précédent. Huit tombes sont disposées de manière très ordonnée dans cette enceinte. L'une d'elle est de dimensions peu communes : elle mesure 4 m de long sur 3 m de large. Cette vaste chambre funéraire devait par ailleurs être protégée par une architecture de surface en bois attestée par six empreintes de poteaux.

Le mobilier issu des tombes donne une première approche chronologique du site dont le curseur peut être centré sur La Tène C (vers le III^{e} siècle av. J.-C.). Cette aire funéraire présente une morphologie peu fréquente. Elle s'inscrit dans la typologie des « espaces funéraires enclos isolés » qui ne compte guère plus d'une quinzaine de cas recensés au nord d'une ligne reliant Rouen à Reims.

Le site se trouve également à l'écart d'un habitat contemporain dont le plus proche identifié se situe à 600 m au sud, sur la ZAC Ermitage 1. L'établissement principal du site des Béliers se trouve quant à lui à près de 1,3 km à l'ouest. La nécropole est installée sur une petite hauteur et empiète sur un ancien cercle funéraire de l'âge du Bronze. Ce choix d'implantation est probablement loin d'être involontaire. Il n'est pour le moins pas unique car cet attrait particulier se retrouve notamment à La Calotterie (également un cercle de l'âge du Bronze), mais aussi à Tournedos-sur-Seine dont la nécropole est accolée à une allée couverte du Néolithique final (dans les deux cas les sites seront de surcroît « re-sacralisés » à l'époque mérovingienne). On se gardera toutefois, même si la tentation est forte, d'y voir là une volonté ou un moyen de s'approprier une certaine légitimité territoriale « ou les bonnes grâces des ancêtres ».

Au niveau local, il est assez étonnant de constater que l'emprise de l'enclos funéraire mis au jour trouve sans difficulté sa place au sein du groupe des enclos « agro-pastoraux » de catégorie I (de 500 à 2 100 m²) du domaine voisin de la ZAC des Béliers de Brebières. Leurs orientations sont par ailleurs strictement identiques.

La découverte de ce site amène évidemment à se questionner sur son statut et celui de ses « occupants ». La qualité du mobilier prélevé dans les tombes et les dimen-



Lambres-lez-Douai, « ZAC de l'Ermitage 2 ».
La grande tombe laténienne en cours de dégagement (DAP CAD).

sions importantes de certaines présagent d'ores et déjà de la présence d'une population issue d'un rang social privilégié. Quels sont aussi les éventuels liens avec les défunts de la nécropole 14-18 mise à jour 200 m à l'ouest et au sein de laquelle une tombe « à seau à cerclage de bronze » a été retrouvée ? Cette implantation est-elle simplement en relation avec un habitat ou traduit-elle de façon ostentatoire une emprise sur un territoire qui dépasse celui de l'assiette d'un établissement agricole ?

SERGENT Angélique (DAP CAD)

ÉPOQUE ROMAINE

LANDAS
Rue Géry Deffontaines

ÉPOQUE MODERNE

La zone diagnostiquée (18 200 m²), dans le cadre d'un projet de lotissement, est localisée au centre de la commune de Landas, dans l'angle formé par les rues Albert Lagache et du Docteur Géry Deffontaines. La partie principale de l'emprise concerne d'anciennes parcelles de champs située au nord des bâtiments du centre pour personnes handicapées (Maison du 8e jour), non loin du lieu-dit Guillocourt. Une étroite bande de terrain longe ce centre à l'ouest pour rejoindre une petite parcelle bordant une ferme installée le long de la rue Albert Lagache, à moins de 80 m de la mairie.

Outre quelques tessons d'apparence protohistorique dégagés d'une poche de colluvions ou d'un chablis, la plus ancienne phase d'occupation clairement assurée concerne l'époque gallo-romaine. Quatre structures du secteur 1 (au nord) peuvent y être associées. Il s'agit d'une fosse, d'un tronçon de fossé et de deux structures de nature indéterminées. Parmi le rare mobilier associé figurait une assiette/plat (type Deru A1 dérivée de la forme campanienne Lanboglia 5/7), datée du Ier siècle. À une trentaine de mètres au sud de cette petite concentration de structures, la zone de colluvionnement a livré une trentaine de fragments de tuiles gallo-romaines (*imbrex* et *tegula*) et quelques tessons à pâte sableuse. Ces divers éléments semblent conforter la proximité d'une occupation gallo-romaine (*villa* ?) dont l'emplacement serait à situer hors emprise, au nord/nord-ouest de celle-ci (au lieu-dit « Hameau de Guillocourt » ?).

Sur le secteur 2 (au sud), à quelques dizaines de mètres de la motte féodale du centre-bourg, la stratigraphie est sensiblement plus complexe. Les sondages profonds ont en effet mis en évidence une très ancienne dépression comblée. Des niveaux de remblais modernes, apparaissant directement sous la terre de jardin, indiquent que cette dépression devait encore être sensiblement marquée dans le relief de la zone vers les XVIe et XVIIe siècles. Seules quelques structures recoupent le comblement supérieur de la dépression. Il s'agit de grandes fosses d'extractions (briqueterie ?), ouvertes probablement aux XVIe-XVIIe siècles, comme le laissent deviner des fragments de briques espagnoles, des tuiles plates glaçurées et quelques tessons retirés de leur comblement. À proximité de l'une de ces fosses à été dégagé un lambeau (de sol ?) de limon argileux gris bleuté contenant de rares tessons de céramique grise ou rouge à glaçure plombifère, de datation comprise entre les XIVe et XVIe siècles.

En parallèle aux tranchées de diagnostic ont été ouverts 5 sondages profonds. Sur le secteur 1, ces derniers ont mis en évidence une bonne conservation des limons sur au minimum 5 mètres de profondeur. Au sein de ces derniers ont été repérés deux niveaux de gley de toundra et, en sommet de profil, le très caractéristique horizon de Nagelbeek. À une trentaine de centimètres au dessus du gley supérieur (vers -2,50 m) a été recueilli un éclat levallois bien patiné. Bien que probablement remanié, ce dernier est l'indice d'une présence humaine dans les environs immédiats au Paléolithique moyen. Sur le secteur 2, les sondages profonds ont laissé apparaître des limons remaniés scellant, à 4 m de profondeur, l'argile Yprésienne.

HENTON Alain (INRAP)

ÉPOQUE ROMAINE

LEWARDE
Rue Géry Deffontaines

La fouille programmée menée en 2016 sur la parcelle ZA 50 de la commune de Lewarde (Nord), au lieu-dit « La Noire Terre » a permis de mettre au jour et d'étudier la partie Est d'un *fanum*.
Celui-ci se présente sous la forme de fondations en craie dessinant deux carrées imbriqués. La cella mesure 6 m de côté, pour une largeur totale de l'édifice de 15 m. Deux contreforts ont par ailleurs été accolés à la fondation du mur de galerie Est et pourrait matérialiser une entrée pourvue d'un escalier ou d'un porche.
L'état de conservation du site est relativement bon, compte tenu de l'activité agricole sur ces terrains. Les fondations de 0,90 à 1 m de large sont conservées sur 0,40 m en moyenne. Des niveaux de préparation de sols sont également encore en place. Les sondages effectués permettent en effet d'observer une stratification de niveaux de limon sableux, radiers de craie et radiers en grès. Ils ont également permis de mettre au jour plusieurs radiers de craie antérieurs à l'état dégagé en plan du temple.
Les structures du *fanum* sont recoupées par plusieurs fosses et trous de poteau sans doute liés à la récupération des matériaux, comme le montrent clairement les tranchées de récupération des murs Est et Sud.
La datation du site reste difficile en raison de l'emprise limitée des sondages et de la faible quantité de mobilier recueillie. Les fondations du *fanum* recoupent un état antérieur daté du II^{e} siècle, et ce au plus tôt à partir de la fin du II^{e} – début du III^{e} siècle, puisqu'elles sont situées sur le remblai 1009 attribué par l'étude céramologique à la fin du II^{e} – début du III^{e} siècle. Le niveau d'arasement du site contient également du mobilier datant de cette même fin du II^{e} – début du III^{e} siècle (cf. bague mise au jour en surface du contrefort 1018).
D'après ces données, l'occupation de ce secteur semble donc assez brève. L'étude céramologique réalisée à l'issue de la fouille de 2016 laisse cependant supposer la présence d'un site plus précoce (période augustéenne – milieu du I^{er} siècle) situé sans doute tout près de l'emprise décapée et dont les restes céramiques se retrouvent en position secondaire dans les niveaux supérieurs. Elle confirme les données issues des sondages de P. Demolon, réalisés en 1967 et 1968, qui faisaient état de trois phases d'occupation : une phase laténienne (fosses, fossés...) et deux phases de fondations en craie antiques.
Le sondage de 2016 se situe-t-il donc davantage en périphérie de l'agglomération ? S'agit-il d'un quartier de celle-ci qui ne se développe qu'à partir du Haut-Empire, voire du II^{e} siècle ? La question de la date d'abandon du site, ou du moins de ce secteur, reste également posée, puisque de la céramique du IV^{e} siècle a été collectée dans les labours, lors de prospections pédestres en 2015. Mais aucun niveau observé en 2016 ne semble y correspondre. L'arasement du site semble donc important.
La fouille menée en 2016 a ainsi permis d'appréhender la stratification et l'état de conservation d'un édifice appartenant à l'agglomération antique présumée de Lewarde. Il serait à présent nécessaire de poursuivre les sondages dans l'emprise du fanum pour mieux le dater et en comprendre les différents états potentiels, ainsi que de poursuivre les investigations sur l'environnement immédiat du *fanum* pour appréhender le *vicus* et la place du temple au sein celui-ci.

AUDOLY Marion (SRA)

MOYEN ÂGE

LILLE
Avenue du Peuple Belge

Construit par Philippe le Bel à partir de 1298, le château de Courtrai marque la conquête de Lille par le roi durant les guerres de Flandre. Installé en limite de la ville, il permet de la contrôler et de surveiller les voies de communication routières et fluviales entre Lille et la Flandre. Sa surface importante en fait une base idéale pour l'armée royale lors des campagnes militaires. Il pourrait avoir connu deux états principaux, une première forteresse de terre et de bois rapidement construite à la fin du XIII^{e} et au début du XIV^{e} siècle, puis un château de pierre sous Philippe VI après sa victoire sur les flamands insurgés contre l'autorité comtale.
Quatre opérations d'archéologie préventive ont été réalisées sur le château. Une à l'intérieur a mis en évidence un bâtiment d'habitation, les autres, sur l'enceinte et les tours, permettent de restituer un ouvrage solidement construit, mais les différences d'aspect entre les côtés nord et sud de la courtine posent d'importantes questions sur la chronologie du site. Le diagnostic a permis de découvrir une partie de la courtine ouest du château sous la forme d'un mur de 7,5 m de large présent sur plus de 30 m de long. Sa construction présente des similitudes avec les autres parties de l'enceinte, mais également d'importantes différences, notamment l'emploi systématique de briques qui ne semble pas avoir été retrouvé ailleurs. Le mur paramenté de grès, est fait de briques et de blocs calcaire.

L'exigüité du terrain et la nappe phréatique très haute n'ont pas permis de reconnaitre la stratigraphie du site, notamment concernant les couches fluviatiles antérieures à la construction du château. Leur présence est attestée par l'étude géotechnique. On peut penser, au vu de la nature du terrain, que la courtine est construite sur pieux. La découverte de ce mur est susceptible d'apporter un éclairage supplémentaire sur un des plus importants édifices médiévaux lillois qui reste encore très peu documenté.

DEBS Ludovic (INRAP)

MOYEN ÂGE

LILLE
Casernes Souham

ÉPOQUE MODERNE



Lille, « Casernes Souham ».
Vue verticale du faubourg moderne antérieur à la construction du bastion Saint-Maurice (Aéroservice-Pepek pour l'INRAP).

La fouille effectuée en 2016, Place Saint-Hubert (« Souham IV ») à Lille, en amont d'un programme de construction, concerne plusieurs moments forts d'un secteur périphérique du coeur de la ville. 2 500 m² de vestiges ont été étudiés entre mai et octobre 2016. Le rapport d'opération étant en cours, les informations données ci-après sont provisoires.
L'occupation de ce secteur émergé de Lille est ponctuée de quelques structures en creux : fossés, fosses et trous de poteau. L'ensemble se met en place très vraisemblablement sur une longue période. Un chemin creux, marqué par des ornières et datant au moins du Moyen Âge, forme un axe qui structure le paysage péri-urbain jusqu'à l'intégration de ce secteur dans l'enceinte moderne.
Sur le flanc nord du chemin, doublé d'un fossé, prennent place au cours du bas Moyen Âge, des fosses et un four artisanal à plan rectangulaire, dont la chambre de chauffe est accessible par le biais de deux arches en tuiles maçonnées. L'interprétation privilégiée fait pour l'instant de cette structure un four de tuilier.
Cette activité artisanale est suivie par l'implantation de deux bâtiments construits en briques, l'un à l'est du site à l'emplacement du four, et le second à l'ouest. Ce dernier apparaît être de construction mixte. En effet, au moins



Lille, « Casernes Souham ».
Vue verticale du bastion du XVII^{e} siècle avec les deux phases de casernes (XVII^{e} et XVIII^{e} siècles) (Aéroservice-Pepek pour l'INRAP).

une partie de ce dernier est en pan de bois reposant sur un solin calcaire. Les deux constructions, appuyées sur l'axe viaire, sont détruites par des incendies sans que l'on puisse affirmer la contemporanéité de ces événements destructifs. Nous assistons sans doute, avec cette phase, à la naissance du faubourg des Reignaux.

L'état suivant, daté au moins de la seconde moitié du XVI^{e} siècle, apparaît plus clairement. Ces restes du faubourg témoignent de l'expansion de la ville hors les murs. De longs bâtiments en briques sont alignés le long du chemin. Ils s'ouvrent, à partir du pignon, sur un espace interne divisé en deux parties. La première, qui donne sur la rue, conserve des restes de carrelages et des bases de cheminées qui permettent de reconnaître l'habitation proprement dite. Elle accueille aussi des caves, ouvertes directement sur la rue, et des caves plus petites installées à l'intérieur même des maisons. La seconde partie, située en arrière, est très vraisemblablement dévolue à des pratiques artisanales. Le quartier a été partiellement bien conservé grâce à l'édification d'une nouvelle enceinte de ville. Les remblais liés à la nouvelle muraille ont préservé une partie des constructions en les recouvrant, tandis que le fossé d'enceinte a détruit l'autre partie des maisons.

Pour répondre à la forte poussée démographique, les murailles de la ville gagnent sur les faubourgs. L'enceinte, édifiée entre 1617 et 1620, a permis à la fois d'agrandir le périmètre *intra-muros* de la ville et de le doter d'une défense moderne prompte à résister à l'artillerie. Ce nouvel art de la fortification militaire a été mis au point pendant les guerres d'Italie à la fin du XVI^{e} siècle par des architectes italiens. Pour contrer les effets de la canonnade, deux aménagements majeurs ont fait leur apparition : abaisser les murailles et les doubler par des remblais de terre. Ce dispositif a permis à la fois de créer des boulevards d'artillerie au sommet des remparts en privilégiant les tirs rasants, et d'amoindrir les effets des canonnades sur les murs.

L'une des caractéristiques architecturales est la transformation des tours en bastions saillants sur les murailles. Le bastion Saint-Maurice, objet de la fouille, a par ailleurs



Lille, « Casernes Souham ».
Fondations et début d'élévation de la face gauche du bastion.
Les 9 premières assises sont en grès (J.-Y. Langlois, INRAP).

accueilli deux phases de casernes. La plus ancienne, du XVII[e] siècle, n'est visible que par ses fondations. La plus récente, de la fin du XVIII[e] siècle, est encore en grande partie en élévation.
Démilitarisés après la Guerre de 14-18, les remparts ont été très largement arasés et recouverts par des dépotoirs. Il a fallu attendre près d'un siècle pour qu'à la faveur du projet immobilier et des fouilles préventives qui l'accompagnent, les Lillois revoient les restes de ce bastion. Antérieur d'un demi-siècle à la citadelle de Vauban et prouesse de l'architecture militaire à l'époque moderne et sous Louis XIV, c'est un site emblématique de la cité, qui renferme également une partie de l'histoire industrieuse de Lille.

LANGLOIS Jean-Yves (INRAP)

MOYEN ÂGE
ÉPOQUE MODERNE

LILLE
Faubourg de Roubaix Pépinière

ÉPOQUE CONTEMPORAINE

Ce diagnostic motivé par la construction d'immeubles est prescrit sur une emprise totale de 18 000 m² dont 6 400 m² accessibles pour la première tranche. Compte tenu des zones boisées exclues du diagnostic, cette surface représente plus de la moitié de la zone impactée par le projet. Le terrain a été largement remblayé au XX[e] siècle avant l'installation d'une pépinière, remblaiement sans doute motivé par la présence d'une nappe phréatique assez haute qui, au moment du diagnostic, a entraîné des arrivées d'eau dès 70 cm de profondeur dans certaines tranchées. Le terrain naturel révèle une pente d'est en ouest, l'eau étant logiquement plus présente en partie basse à l'ouest.
Les traces d'occupation les plus anciennes sont des fossés qui ont livré un mobilier datable du bas Moyen Âge. Le réseau fossoyé médiéval et moderne est relativement dense, notamment au bas de ce qui semble être une rupture de pente naturelle du terrain. Certains fossés représentent vraisemblablement des limites parcellaires, mais au vu de la nature très humide du terrain, leur fonction première est sans doute de drainer le secteur pour permettre son utilisation. La collecte des eaux de ce versant permet également d'alimenter les fossés de l'enceinte urbaine toute proche et les canaux, la croissance urbaine de Lille augmentant en permanence ses besoins en eau. Aucun vestige d'habitat antérieur au XX[e] siècle n'a été retrouvé.

DEBS Ludovic (INRAP)

ÉPOQUE MODERNE

LILLE
Jardins de l'Hôtel d'Avelin

ÉPOQUE CONTEMPORAINE

Le diagnostic archéologique réalisé dans les jardins de l'hôtel d'Avelin fait suite à un projet de construction d'un parking souterrain. En raison du mauvais état du bâtiment existant, le diagnostic s'est limité à trois tranchées classiques profondes de 1,3 m et à un sondage profond situé approximativement en milieu de parcelle.
Le terrain est situé en avant de l'enceinte médiévale de la ville, détruite au tout début du XVII[e] siècle, vraisemblablement à l'emplacement du large fossé représenté sur tous les plans anciens. Il est bordé à l'ouest par le canal des soeurs noires, couvert au XVIII[e] siècle, qui reprend les eaux du fossé.
Le sondage profond a mis en évidence ce fossé. Le fond de celui-ci a été atteint vers 5 m de profondeur. Il est surmonté d'environ un mètre de couches caractéristiques de vase avec mollusques d'eau et quelques rares fragments de céramique datables du XV[e] au XVII[e] siècle. Le comblement hétérogène est constitué d'argiles et de gravats. Il est surmonté d'une couche de terre végétale correspondant au premier jardin de l'hôtel d'Hangouart construit au milieu du XVII[e] siècle.
Les tranchées de surface ont rencontré quatre phases de constructions correspondant au nouveau quartier créé au XVII[e] siècle.
Les maçonneries les plus anciennes se trouvent au sud de la parcelle, elles correspondent à de petits bâtiments situés au-delà du jardin de l'hôtel particulier, visibles sur le carton de sol du plan relief daté de 1745.
La seconde phase correspond à une aile de l'hôtel d'Avelin achevé en 1775. Cette aile, le long de la rue des Jardins, apparaît sur le cadastre « napoléonien » daté de 1881. Elle est détruite à une date inconnue et semble faire place à un agrandissement du jardin. Les seules structures appartenant à la phase suivante sont en effet des canalisations de briques.
Les murs de la quatrième phase ne semblent pas antérieurs à la seconde moitié du XX[e] siècle. Il s'agit vraisemblablement d'aménagements réalisés dans le jardin.

DEBS Ludovic (INRAP)

LILLE
Rue Malpart

Le Service Régional de l'Archéologie a prescrit un diagnostic sur le site de l'ancienne maternité R. Salengro, située entre les rues Malpart, Lydéric et la place Gentil Muiron à Lille. Cette prescription est motivée par la construction d'immeubles de logement reposant sur un parking souterrain. Par ailleurs, la parcelle concernée par le projet est rattachée historiquement à celle de l'hospice Gantois. Celui-ci a fait l'objet d'une opération archéologique en 2002. Le diagnostic s'est déroulé entre le 18 août et le 9 septembre 2016 sur la parcelle de 5 023 m². Quatre tranchées et deux sondages, accompagnés de tests ponctuels ont permis de mettre en évidence des vestiges archéologiques dans l'ensemble des points d'observation. Le terrain se situe sur une pente naturelle en direction de la vallée de la Riviérette, affluant de la Deûle. Le pendage naturel vers le sud-ouest pourrait avoir été de l'ordre de 2 à 3 %. Cependant, la maternité Salengro, bâtiment avec sous-sol, semble avoir tiré parti de la topographie du site, en disposant la plus grande partie du bâtiment dans une zone basse. Cette configuration a permis la conservation des vestiges, y compris sous les fondations de la maternité. Les sondages réalisés mettent en évidence une occupation continue de la parcelle à partir de la fin du XII^{e} siècle-début du XIII^{e} siècle.

La première phase s'établit entre la fin du XII^{e} siècle ou le début du XIII^{e} et le XIV^{e} siècle. Elle correspond à l'occupation précédant la fondation de l'hospice en 1460. Les niveaux archéologiques de cette première phase sont présents dans l'ensemble des sondages. Ils sont en général assez bien conservés, sauf pour ceux situés dans la tranchée 6. Ces vestiges permettent d'avoir des indications sur l'organisation de l'îlot urbain dans son ensemble, et ouvrent de nombreuses interrogations. Ils se composent de niveaux de rue appartenant à la rue du Bois Saint-Sauveur (supprimée en 1960) et de niveaux d'habitats et de jardins dans la partie haute. Dans la partie basse, des niveaux d'épandages et de remblais scellent de larges fosses au comblement organique et phosphaté. Deux fossés bordant les limites de l'îlot médiéval sont mis en place au moins au cours du XIII^{e} siècle. À l'intérieur de l'îlot, le fossé 1240 définit une limite parcellaire qui semble se maintenir dans les phases d'habitat postérieures. Il est probable qu'une zone d'habitat se mette en place en front de rue du côté de la rue du Bois Saint-Sauveur dès le début du XIII^{e} siècle. Bien que cet habitat n'ait été mis au jour clairement que dans le sondage 4, la multiplication des fosses de rejets domestiques de la même période dans la tranchée 3 laisse présager d'une occupation plus dense que celle perçue dans ce seul sondage. Ces fosses pourraient offrir par ailleurs des ensembles clos permettant une approche fine de la culture matérielle. La rue du Bois Saint-Sauveur, qui desservait ces habitations, est d'une grande qualité pour la période et compte tenu de sa situation. Il s'agit en effet d'une voie secondaire à la rue des Malades (actuellement rue de Paris).

En contrebas des habitats et de leurs jardins, on trouve de larges fosses quadrangulaires comblées par un sédiment phosphaté, des niveaux de jardins non bioturbés et également phosphatés, ainsi que des rejets de forges dans le fossé 1029. Ces éléments sont autant d'indices d'une activité non définie (artisanat ?) qui longerait la rue Malpart et l'emplacement supposé des terreaux de la muraille médiévale. L'ensemble donne l'impression d'une répartition bien différenciée des activités et de l'habitat entre le côté de la rue du Bois Saint-Sauveur et le côté de la rue Malpart. Si les limites nord et sud de la parcelle semblent claires, la limite ouest vers la terrée du rempart médiéval n'a pas été mise en évidence dans le cadre du diagnostic. La position même de ce rempart est difficile à évaluer. La présence du fossé 1029 en tranchée 1 repousse le départ d'une éventuelle levée de terre au moins sous la rampe d'accès du chantier, zone inaccessible au moment de l'opération. La seconde phase commence à la fondation de l'hospice Gantois et couvre le XIV^{e} siècle. La fondation de l'hospice Gantois en lieu et place de la cense de Georges de Bruges en 1460 marque en effet un tournant important dans l'occupation des lieux. En transformant les terrains en jardins et cimetière, l'hospice arrête la densification de la parcelle. L'étude céramique montre un hiatus chronologique pour le XV^{e} siècle, peut-être lié à l'installation de l'hospice. Dans la zone basse, côté rue Malpart, le cimetière des chartriers est installé. Bien que le cimetière n'ait été dégagé que sur 44 m², il est probable qu'il soit plus étendu. Lors de la fouille de l'hospice Gantois en 2002, deux sépultures avaient été retrouvées sur l'emplacement de l'extension de l'hôtel. Il est donc possible que des sépultures se trouvent également conservées entre la clôture de l'hôtel Gantois et le sous-sol de la maternité. La zone découverte montre quant à elle un cimetière dense avec de fréquents recoupements. Celui-ci nous permet d'appréhender la population hébergée par l'hospice. Si les statuts de 1467 désignent une population mixte, pauvre et âgée, les sépultures testées dans ce cimetière montrent des individus, certes âgés, mais avec des pathologies visibles aux yeux de leurs contemporains (rachitisme, paralysie d'un membre). L'étude biologique de cette population complétée par une étude d'archives pourrait apporter des éléments significatifs sur les conditions de vie et sur la prise en charge de cette population dans la société médiévale et moderne. Durant cette seconde phase, des maisons de louage construites sur le côté nord maintiennent une occupation uniquement en front de rue, et la rue du Bois Saint-Sauveur continue d'être entretenue régulièrement. Vers l'ouest, les vestiges découverts ne permettent pas d'établir la limite de l'îlot.

La dernière large phase couvre la période allant du XVII^{e} siècle au XX^{e} siècle. Elle est marquée par la construction du rempart moderne modifié par Vauban et par son démantèlement. De nombreux changements interviennent alors sur la bordure ouest de l'emprise. Ils sont dus à

l'évolution de la muraille. Les vestiges de cette phase se concentrent dans la partie basse. Dans la zone haute, les terrains toujours contenus dans l'enclos de l'hospice, sont préservés de la densification du quartier pendant le XIXe siècle. Le rempart moderne mis au jour, qui pourrait être celui de l'extension de 1603, est très altéré. Toutefois, son tracé rentrant ne trouve pas de solution de continuité dans la tranchée 1, la question de son lien avec la fortification du bas Moyen Âge reste donc ouverte.

DECOUPIGNY Virginie (INRAP)

MOYEN ÂGE

LILLE
Rue de la Monnaie

ÉPOQUE MODERNE

Prescrit par le SRA Nord-Pas-de-Calais en 2015, le diagnostic portait à l'origine sur la réfection complète du réseau d'eau potable de la rue de la Monnaie.
À la suite d'un appel d'offre, l'entreprise est chargée de la gestion de l'eau dans la métropole début 2016. Le projet a été maintenu sans que la prescription soit transmise et les travaux, couplés à un changement de canalisation de gaz, étaient largement entamés lorsque la tranchée de gaz a entamé une partie du canal du moulin Saint Pierre. L'association Renaissance du Lille Ancien ayant alerté le SRA, une réunion sur place concluait à la nécessité du transfert de la prescription vers GRDF, l'impact de la tranchée de gaz sur la rue étant nettement plus important. Le chantier étant complexe et très contraint, notamment par l'approche des fêtes de fin d'année durant lesquelles il était impératif de rendre la rue à la circulation et de permettre un fonctionnement correct des commerces, une opération de surveillance de chantier était organisée immédiatement. Les observations archéologiques ont suivi l'avancée des travaux et se sont bornées à l'étude des coupes des tranchées ouvertes par l'entreprise chargée de la pose du gaz.
Une première observation sur un branchement place Louise de Bettignies a permis d'atteindre, presque immédiatement sous la fondation de la chaussée actuelle, des niveaux organiques contenant du mobilier du XIIIe siècle. Jusqu'au niveau des restes du Moulin Saint-Pierre, la stratigraphie est de peu d'intérêt, il s'agit du comblement de la tranchée d'un canal joignant celui du basse Deûle, en aval du moulin du château, au coursier du moulin Saint-Pierre. Ce comblement est datable du XIXe siècle. Ce canal se déversait dans le coursier est du moulin, dans ce qui semble être une salle voutée, un mur de briques tardif condamne ensuite le passage. Avant cela, une ouverture remontant sans doute à la surface de la rue, de 17 cm de large sur toute la largeur du canal devait permettre de le fermer en cas de besoin. Jusqu'à l'hospice Comtesse, la tranchée passe ensuite sur les voutes des deux coursiers du moulin surmontées par un remblai qui semble dater du XVIIIe siècle. Contre le coursier ouest, des blocs de calcaire semblent plus anciens, ils pourraient appartenir au pont visible sur les plans du XVIIe siècle qui enjambait les cours d'eau avant qu'ils ne soient complétement couverts.
Une tranchée non prévue dans le passage de la Treille a permis de retrouver de rares restes des bâtiments précédant son percement à l'époque moderne et deux arches en briques d'un pont permettant de franchir le canal du cirque correspondant à l'ancien fossé de la motte féodale. À partir de l'Hospice Comtesse et jusqu'à la place du Concert, les coupes de la tranchée révèlent une alternance de rues construites en dur et d'accumulations argileuses. Ces rues consistent en épandages de silex de petite taille, de calcaire concassé ou d'un mélange des deux matériaux sur des épaisseurs variant de 10 à plus de 20 cm. Dans certains cas, quelques cailloux épars en surface d'une couche argileuse correspondent à une chaussée complétement dégradée. Quelques traces d'ornières ont été relevées, mais l'axe de la coupe n'est pas favorable à leur observation. Les couches d'accumulation sur ces rues ont livré très peu de mobilier. Les quelques tessons permettent de penser que la succession de sols date du bas Moyen Âge, aucun indice ne conduit vers une datation postérieure. La profondeur limitée de la tranchée n'a pas permis de vérifier si les couches les plus anciennes de la rue, attestée au XIe siècle, étaient encore présentes en profondeur.
Malgré les limites liées à ce type d'opération, les renseignements obtenus permettent de penser qu'un suivi plus systématique des réseaux réalisés dans Lille permettrait d'accumuler des données topographiques complétant utilement les diagnostics et fouilles réalisés dans la ville.

DEBS Ludovic (INRAP)

ÉPOQUE MODERNE

LOMME
Avenue de Dunkerque

Cette opération de diagnostic archéologique a été réalisée dans le cadre d'un projet de construction de logements en bordure de l'Avenue de Dunkerque, au centre du quartier du Bourg à Lomme et à moins de 100 m de Notre-Dame de la Visitation. La présence sur l'emprise (3 578 m²) de bâtiments d'un ancien garage et d'une ligne de métro en sous-sol a limité le diagnostic à quelques courtes tranchées. Le substrat limoneux de la zone a toutefois pu être touché à différents endroits.
À l'issue de l'opération, les indices les plus anciens d'occupation de la zone concernent quelques fragments de tuiles gallo-romaines dispersées au contact du substrat. Un micro tesson, à dégraissant sablonneux et une pâte dure, évoquerait une production céramique du haut Moyen Âge (époque carolingienne ?). Outre des lambeaux d'un ancien sol de pâture contenant quelques tessons attribuables globalement au XVII^{e} siècle, une seule structure significative a été dégagée. Il s'agit d'une vaste excavation d'extraction, datée par de la céramique de l'extrême fin du XVII^{e} siècle ou du XVIII^{e} siècle. Cette structure pourrait être associée à une grande ferme visible sur d'anciens plans de siège de Lille et sur le cadastre du Consulat (vers 1800).

HENTON Alain (INRAP)

MOYEN ÂGE — ÉPOQUE MODERNE

LOON-PLAGE
Projet INDACHLOR

Une opération de sondages archéologiques a été réalisée en novembre 2016 sur la commune de Loon-Plage à l'emplacement d'un projet industriel porté par le Grand port maritime de Dunkerque. La surface totale de ces aménagements couvre 52 982 m². 27 tranchées et 3 extensions ont été réalisées ouvrant environ 9,80 % de sa surface. Le contexte archéologique et historique est riche pour les époques médiévales et modernes dans cette partie de la plaine maritime flamande qui est une zone d'étude du terroir en pleine mutation, au vu des découvertes récentes ces dix dernières années.
Cette intervention a permis de mettre en évidence des traces d'occupation humaine du Moyen Âge (évoluant entre le XIII^{e} siècle et les XIV^{e}-XV^{e} siècles). Elle se caractérise pas la présence d'un nombre important de fosses de rejet associées à des fossés et des trous de poteau dans la partie orientale de l'emprise (TR 20 et 22). Ces vestiges sont typiques d'une implantation de type ferme qui se développerait dans les parcelles concernées par l'aménagement et dans ses environs proches. Le mobilier livré par les comblements des structures (torchis, TCA, faune, coquillages, céramique de type vaisselle ou pots de stockage et de nombreuses traces de charbons) reste le seul indice de cette occupation car aucune organisation claire (plan de bâtiment) n'a pu être relevé. Nous nous situons très probablement le long d'un ancien axe de circulation entre les villages de Loon-Plage et Grande-Synthe.
Dans la partie centrale de l'emprise, on retrouve un petit bâtiment d'exploitation agricole qui s'accompagne d'une mise en culture assez intensive des parcelles alentours comme l'indique l'implantation de fossés agricoles et de fosses de plantations (époque moderne voire contemporaine, XVI^{e}-XX^{e} siècle). Le type de culture reste à déterminer mais d'autres exemples sur les communes de Loon-Plage (Desoutter 2016) et Dunkerque/Petite-Synthe (Desoutter 2014) évoquent l'exploitation de l'asperge (attrait pour sa consommation au XVIII^{e} siècle comme le démontre les manuels d'agronomie de l'époque). L'hypothèse de fossés d'amendements du sol peu fertile (substrat sableux) est également envisageable.

DESOUTTER Samuel (INRAP)

ÉPOQUE ROMAINE — ÉPOQUE CONTEMPORAINE

LYS-LEZ-LANNOY
Rue Gutenberg

Dans le cadre de la construction d'un lotissement, entre la rue de Gutenberg et la rue des Fauvettes par la Société LOGIS METROPOLE sur la commune de Lys-lez-Lannoy, une opération de diagnostic a été réalisée, le 27 et 28 avril 2016, par l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives sous le contrôle scientifique de l'État. Lys-lez-Lannoy est attenante à la ville de Roubaix, à proximité de la Belgique. Cette ville est située dans le canton de Lannoy. Elle fait partie de l'arrondissement de

Lille, de la communauté urbaine de Lille Métropole et de la septième circonscription du Nord.
La zone sondée se situe dans la région du Ferrain, entre la vallée de la Marque et de l'Escaut, sur le versant est. Dans le détail, elle occupe vers 35 m d'altitude N.G.F. l'interfluve de deux petits cours d'eau affluents de l'Escaut : l'Espierre au nord et le Riez au sud. L'emprise, définie pour l'aménagement est de 13 215 m² et cinq tranchées y ont été effectuées permettant de mettre au jour cent six anomalies sédimentaires.
Deux périodes chronologiques se distinguent sur cette emprise. L'une est identifiée par un tronçon de chemin probablement emprunté à la fin du XIX^{e} siècle et l'autre correspond à des installations qui semblent se développer sous l'Antiquité et plus précisément entre la fin du I^{er} et le III^{e} siècle de notre ère. Une propriété gallo-romaine, partiellement reconnue, semble encadrée par deux fossés linéaires.
Dans un espace d'au moins 4 600 m², différentes activités domestiques et artisanales devaient être pratiquées. Les premiers indices attestent une zone de stockage avec cellier et édifices sur poteaux. L'un d'eux pourrait se rapprocher des bâtiments de type Alphen-Ekeren. Il est difficile à l'heure actuelle de dire s'il s'agit du bâtiment principal ou d'une construction annexe.
Signalons aussi que les extensions aux tranchées de diagnostic, bien qu'exiguës, ont toutes révélé des recoupements entre les différents faits archéologiques laissant pressentir au moins deux voire trois états successifs. Outre les creusements anthropiques, le mobilier collecté dans cette partie de l'exploitation rurale, permet d'aiguiller et de caractériser d'autres activités. Ainsi les différents artéfacts comme les rejets de charbons de bois, de terres thermo-altérées, les indices de forgeage, de mouture, les rejets de mortiers de tuileau, soutiennent des activités domestiques et/ou artisanales. Enfin le mobilier céramique montre une dominance de vases dédiés au stockage des denrées : *dolia* et amphores en particulier. Les quelques godets à sel pour la saumure en sont un autre exemple. Mais pour le céramologue, si quelques éléments de service ont pu être identifiés, la céramique dédiée à la cuisson est rare. Ajoutons à ceci que l'exploitation gallo-romaine nouvellement mise au jour est connexe à un diagnostic effectué en 1995, au lieu-dit « Le Vert Pré ». Cette opération avait révélé un réseau fossoyé, de même orientation que nos fossés et daté de la seconde moitié du I^{er} siècle et du début du II^{e} siècle avec également quelques tessons de céramique non tournée, dite « de tradition laténienne », mais de belle facture (diagnostic Olivier Blamangin). Ces résultats cumulés à ceux issus de notre diagnostic permettent de mieux cerner la structuration du paysage durant le Haut-Empire et confortent l'idée d'un établissement s'intégrant dans un parcellaire établi.
En conclusion, ce focus dévoile un nouvel établissement rural, partiellement reconnu, probable de création *ex-nihilo*, situé dans la *civitas Menapiorum*. Il serait intéressant de compléter ces premières données archéologiques par une reconnaissance plus exhaustive afin de mieux appréhender la configuration de cette exploitation, sa vocation ou spécialité et les liens éventuels qu'elle pourrait avoir avec les autres propriétés de cette province romaine. Enfin, cela permettrait également de préciser un peu plus le système d'échanges commerciaux de cet établissement (agricole ?), mis en place grâce à la proximité de la *via principes* reliant Tournai à Wervicq (cinq cents mètres au S.O.).

BARBET Claire (INRAP)

ÉPOQUE ROMAINE

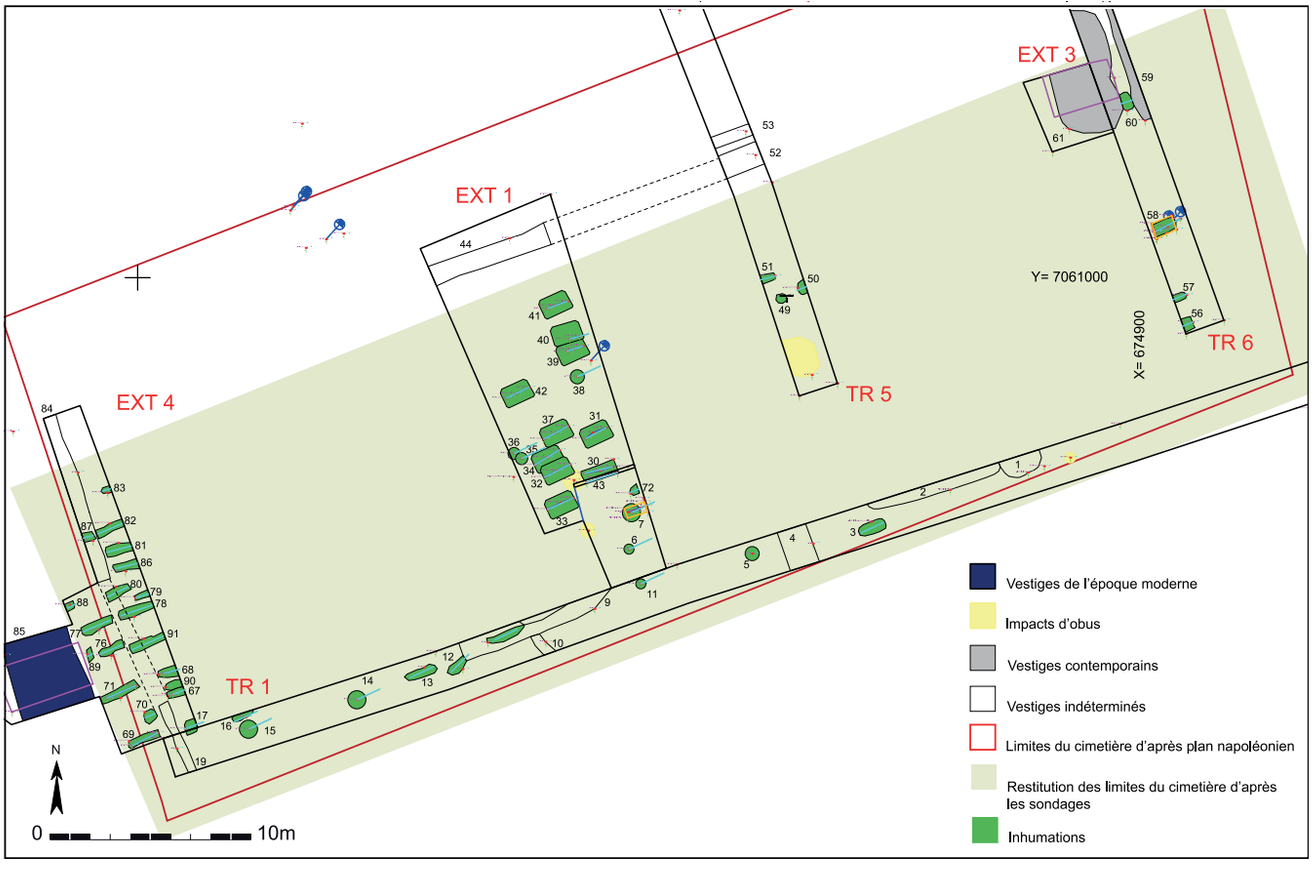
MARQUETTE-LEZ-LILLE
Avenue Decauville

Un projet de lotissement est à l'origine du diagnostic réalisé par l'INRAP sur la commune de Marquette-lez-Lille en mars 2016 sur un terrain d'une surface initiale de 10 000 m² réduite à un peu moins de 6 000 m² pour cause de pollution. L'emprise est située au sud de l'agglomération à l'angle de la rue Saint-Venant et de l'avenue Decauville, entre le secteur de la Becquerelle à l'ouest et le secteur de l'Epinette à l'est. La zone sondée se situe au contact entre les Weppes et la plaine de la Lys, en rive gauche de la Deûle, non loin de la zone de confluence avec la Marque. Le substrat limoneux, orangé argileux à tendance humide, peu perméable rencontré en tranchée lors du diagnostic est une formation de versant.
L'emploi d'une pelle hydraulique de 15 tonnes équipée d'un godet rétro d'1,8 m de large a permis de réaliser 5 tranchées, réparties sur la surface accessible du terrain et ainsi d'ouvrir 9,2 % de la surface disponible.
Le diagnostic a livré 13 structures archéologiques (fosses et fossés), quasi-exclusivement localisées dans la pointe sud du terrain. Cette opération a une nouvelle fois mis en évidence la forte implantation humaine sur ce secteur, notamment à l'époque antique. Le petit nombre de vestiges, concentrés sur une partie de l'emprise fait vraisemblablement partie d'un ensemble plus important, peut-être un habitat, que le mobilier permet de placer dans un intervalle compris entre la seconde moitié du I^{er} siècle et le début du II^{e} siècle de notre ère. Le site semble s'étendre initialement vers le sud, dans un secteur déjà partiellement et anciennement urbanisé.

LANTOINE Jennifer (INRAP)

MERVILLE
Carreau des Infectés

Une opération de diagnostic située au nord-est de la commune de Merville, à la rue Ferdinand Capelle, a été prescrite sur les parcelles D 337 et 1784 pour une superficie de 16 782 m².
Dans le cadre de la première tranche circonscrivant une aire de 11 808 m², localisée sur la parcelle D 337, six tranchées et quatre extensions ont été réalisées. Elles comptabilisent une surface totale de 1 137 m² représentative d'un taux d'ouverture de près de 10 %. Un total de 94 faits archéologiques a été dénombré. Ils consistent pour l'essentiel en structures fossoyées appartenant aux périodes moderne et contemporaine ainsi qu'en une zone sépulcrale à inhumation d'époque moderne, implantée à l'extrémité sud de la parcelle. Lors de la seconde tranche de 4 989 m² établie sur la parcelle D 1784, quatre tranchées et deux extensions ont été entreprises pour un total de 372 m² correspondant à près de 8 % de la surface. Un total de 11 faits archéologiques a été dénombré incluant essentiellement des structures fossoyées d'époques contemporaine et moderne ainsi qu'un segment de fossé gallo-romain.
Les vestiges les plus significatifs consistent en un espace sépulcral de 1 300 m², correspondant approximativement aux données fournies par les cadastres de 1825 et 1890. Les mentions de « cimetière des pestiférés » et de « carreau des infectés » sur les cadastres laissent penser que nous sommes en présence d'un espace sépulcral correspondant aux épisodes d'épidémies particulièrement virulentes durant la première moitié du XVII^{e} siècle. Cet ensemble pourrait également être lié à une maladrerie mentionnée dès 1644, dont la localisation est indéterminée (étude historique préliminaire réalisée par C. Cercy, INRAP). Ce cimetière semble avoir été abandonné à la fin du XVII^{e} siècle.
À l'échelle du diagnostic, rien ne permet de déterminer la spécificité de cet espace funéraire. En période de crise de mortalité, les sépultures multiples ne sont pas rares. Or, nous n'en avons pas identifié dans nos sondages. Les cinquante et une tombes mises au jour sont individuelles, implantées selon un axe sud-ouest/nord-est. Les individus sont inhumés en cercueil, sans dépôt de mobilier. Aucune organisation en rangée n'a été relevée et le faible taux de recoupements peut suggérer la présence d'un éventuel marquage au sol.
À l'issue de l'étude anthropologique, les premières données biologiques ne permettent pas de mettre en évidence une crise de mortalité liée à des épidémies ou un lien quelconque avec la maladrerie. Les données démographiques en notre possession sont trop lacunaires pour souligner un recrutement spécifique en fonction de l'âge ou du sexe des défunts, ni un éventuel pic de mortalité. Tout au plus peut-on noter que jeunes individus et adultes



Merville, « Carreau des Infectés ». Plan de la zone funéraire au 250e (É. Gillet, INRAP)



Merville, « Carreau des Infectés ».
Position de dépôt de 3 des individus fouillés (N. Gryspeirt, INRAP)

sont représentés, et que les trois individus adultes prélevés sont relativement jeunes. Ceux-ci ont moins de 50 ans, ne présentent pas (ou très peu) de lésions dégénératives et une usure dentaire modérée. Réelle particularité du recrutement ou simple coïncidence liée à notre échantillon ? Nous ne pouvons le déterminer. L'étude de l'état sanitaire, pour sa part, a mis en évidence un mauvais état sanitaire bucco-dentaire pour deux des individus (Sp. 30 et 58), témoignant vraisemblablement de conditions de vie déplorables. Parallèlement à cela, aucune lésion d'origine infectieuse n'a été observée, exception faite peut-être pour l'individu 7. Si l'on se trouve dans le cadre d'une crise de mortalité aiguë, cela n'est guère surprenant : une infection sévère, engendrant un décès rapide, n'aura pas eu le temps de laisser des séquelles sur les ossements.

Au sortir de cette opération, seules les sources écrites nous aiguillent sur l'éventuelle spécificité de cet espace sépulcral. Au stade du diagnostic, les données de terrain ne nous permettent pas de les confirmer, les infirmer ou même les nuancer. Nous restons donc avec nos interrogations de départ : s'agit-il d'un cimetière d'épidémie, comme le laissent supposer les mentions sur les cadastres de 1825 et de 1890 et les archives ? Peut-il éventuellement être rattaché à la maladrerie mentionnée dès 1644 ? A-t-il fonctionné au XVII^{e} siècle uniquement ou a-t-il été ré-exploité ultérieurement ?

Seules la fouille et l'étude de l'intégralité de l'espace sépulcral permettraient de répondre à ces questions. L'étude de l'ensemble de la population inhumée permettrait ainsi de déterminer si celle-ci est le reflet d'une mortalité naturelle ou si elle résulte d'une crise de mortalité liée à des temps d'épidémies.

En outre, si un contexte d'épidémie de peste ou de maladrerie venait à être confirmé, l'étude de ce site représenterait un cadre privilégié pour une étude biologique approfondie de la population et pour la caractérisation de la gestion d'un espace sépulcral dans ces contextes particuliers.

GILLET Évelyne (INRAP)

ÉPOQUE CONTEMPORAINE

MERVILLE
Rue Paul Cézanne

Dans le cadre de la création d'un lotissement, entre la rue Paul Cézanne et la rue des Tilleuls par la Société E.S.H Logi FIM sur la commune de Merville, une opération de diagnostic a été réalisée les 11, 12 et 13 octobre 2016. L'emprise, définie pour l'aménagement, est de 21 975 m² et trois tranchées y ont été effectuées.

L'essentiel du catalogue propose des faits datant du premier conflit mondial résultant du bombardement de la ville entre le 11 avril 1918 et le 19 août 1918. Les rares occurrences plus anciennes sont des fossés qui sont insérées dans une fourchette large médiévale-moderne sans pouvoir préciser davantage.

BARBET Claire (INRAP)

ÉPOQUE ROMAINE

NOORDPEENE
Route de Zuytpeene

Un diagnostic archéologique a été réalisé en juillet 2016 à Noordpeene, sur un terrain d'une surface de 3,5 ha destiné à être loti. L'emprise est desservie par la rue Ronde et par la route de Zuytpeene, elle est localisée entre le coeur ancien du village à l'est et le Château de la Tour, reconstruction du XVI^{e} siècle entourée de douves d'un édifice a priori médiéval à l'est. Topographiquement, elle occupe la partie inférieure d'un léger versant au substrat argileux de la rivière la Peene.
Malgré une surface explorée de près de 3,5 ha, le diagnostic conduit à Noordpeene n'a livré que peu de vestiges archéologiques. Seules 29 identités ont été enregistrées réparties inégalement sur le terrain, laissant de grandes surfaces vides de vestiges ; ce résultat ne semble pas lié à un problème de conservation des vestiges. Le contexte semblait particulièrement propice aux périodes médiévale et moderne avec la proximité du coeur ancien du village et du Château de la Tour ; en réalité, le terrain semble avoir été très peu investi au cours de ces périodes (présence de quelques fossés et d'une fosse). Plus inattendue est donc la découverte des quelques éléments attestant d'une présence sur le site à l'époque antique et plus particulièrement d'un témoin de pratiques funéraires, daté du milieu du II^{e} siècle de notre ère. La structure mise au jour présente toutes les caractéristiques d'une sépulture primaire à crémation mais renferme trop peu d'ossements pour être rattachée avec certitude à cette catégorie, même si les traces d'un rituel avec le dépôt de mobilier non brûlé sur la couche de combustion (un gobelet tronconique en commune sombre régionale et une coupe en céramique sigillée de forme Drag. 33 utilisée en tant que couvercle) sont indéniables. Unique exemplaire de ce type de vestige mis au jour sur l'emprise, elle pourrait constituer le premier témoin d'un ensemble particulièrement dispersé et de faible densité, phénomène couramment observé dans le domaine rural ménapien.

LANTOINE Jennifer (INRAP)

OISY
Rue de Denain

Un projet de lotissement est à l'origine du diagnostic réalisé sur la commune de Oisy en janvier 2016 sur un terrain d'une surface de 36 808 m² situé rue de Denain. Située dans le département du Nord, la commune de Oisy est localisée à environ 7 km à l'ouest de Valenciennes et 35 km à l'est de Douai. L'emprise concernée par l'intervention archéologique se situe au sud-ouest, en sortie du village, au lieu-dit « Derrière les Haies ».
Située entre la plaine de la Scarpe et la vallée de l'Escaut, la zone sondée appartient à l'Ostrevant. L'emprise occupe un versant exposé au sud-ouest dont l'altitude est comprise entre 33 et 37 m NGF. Les informations récoltées sur le terrain confirment les données de la carte géologique : le substrat argileux verdâtre, particulièrement peu perméable, est présent directement sous les labours. Il surmonte la craie qui affleure dans le tiers inférieur de l'emprise, la couverture limoneuse est absente.
Le diagnostic réalisé rue de Denain n'a pas mis au jour d'occupation anthropique ; les seuls vestiges détectés sont des segments de fossés, vestiges d'un parcellaire non-datés mais en liaison probable avec une imposante ferme aujourd'hui disparue auparavant établie à l'angle nord-est du terrain. L'absence totale de mobilier archéologique, même hors contexte, ne plaide pas pour la présence d'une occupation anthropique ancienne sur ce secteur.

LANTOINE Jennifer (INRAP)

ÉPOQUE MODERNE

ÉPOQUE CONTEMPORAINE

PECQUENCOURT
Rue du Beffroi

Préalablement à la mise en travaux d'un lotissement à usage de béguinage, non loin du centre du bourg de Pecquencourt, une opération de diagnostic archéologique a été réalisée par l'INRAP sur une emprise de 6 820 m².

À cette occasion, six tranchées linéaires ont été ouvertes sur l'ensemble du secteur.
Les quatre tranchées situées sur les parcelles éloignées du front de rue n'ont révélé que peu de structures anthropiques, toutes liées au caractère agropastoral de

ces dernières. La datation avancée pour ces quelques creusements se cantonne aux périodes moderne et contemporaine.
En ce qui concerne les deux tranchées plus proches de la voirie actuelle, elles ont montré une concentration plus importante de vestiges. Sur les 21 structures recensées, 16 sont des fosses à vocation indéterminée, deux vestiges marquent les angles d'une (ou plusieurs) grande structure de chauffe quadrangulaire (meule de cuisson de briques ?) et enfin trois autres (deux maçonneries et le comblement qu'elles enserrent) marquent le passage canalisé d'un petit ruisseau, l'Écaillon, aujourd'hui partiellement colmaté. La découverte de quelques tessons de céramiques au sein de ces structures atteste d'un contexte chronologique moderne (XVI^{e} siècle et postérieur).

MARCY Thierry (INRAP)

ÉPOQUE ROMAINE
MOYEN ÂGE

PÉRONNE-EN-MÉLANTOIS
Rue du Marais

ÉPOQUE MODERNE
ÉPOQUE CONTEMPORAINE

Un projet de lotissement est à l'origine du diagnostic sur la commune de Péronne-en-Mélantois en juin 2016, sur une surface de 22 291 m² située rue du Marais. Commune de l'arrondissement de Lille, Péronne-en-Mélantois est située à une dizaine de kilomètres au sud-est de Lille. L'emprise concernée par l'intervention archéologique se situe au sud-est de la commune, au lieu-dit « Prés du Château », en bordure de la zone urbanisée et non-loin du coeur du village. Implantée comme son nom l'indique sur le versant crayeux du Mélantois, l'emprise s'inscrit également de part sa situation géographique dans le contexte de la vallée de la Marque. Elle occupe un versant qui descend tout doucement, à environ 250 m de l'amorce de la vaste zone des marais de la vallée de la Marque qui sépare le Mélantois de la Pévèle. Le bilan de cette première opération d'archéologie préventive réalisée sur la commune de Péronne-en-Mélantois est plutôt positif ; les 2 ha explorés ont permis la mise au jour d'occupations diachroniques attribuables au Haut-Empire (avec peut-être quelques éléments plus anciens) et, de façon a priori plus ténue, au haut Moyen Âge, au Moyen Âge (XII^{e}-XIII^{e} siècle), à l'époque moderne (XVII^{e} siècle) et à l'époque contemporaine. L'occupation la plus perceptible est antique, elle semble dater de la fin du I^{er} siècle de notre ère au début, voir au milieu du II^{e} siècle mais la faible quantité de mobilier récolté (notamment en raison des mauvaises conditions météorologiques qui ont marqué l'opération) la rend difficile à exploiter. Ainsi, on ne peut qu'émettre l'hypothèse d'un habitat avec la présence d'un enclos associé à des fosses et d'un bâtiment sans même pouvoir dater ce dernier. La faible quantité de mobilier est un phénomène récurrent sur le site qui concerne également les occupations postérieures et ne permet donc pas de les caractériser. Le plan de répartition des vestiges illustre un attrait évident pour la partie haute du site, l'essentiel des vestiges antiques et médiévaux et notamment des fosses s'y concentrent ou s'y superposent ; la partie inférieure de l'emprise semble moins prisée (plus humide ?) et occupée plus tardivement (époques modernes et contemporaines) essentiellement par des structures fossoyées et une structure de dépôt funéraire gallo-romaine datée du Haut-Empire également. Une extension des vestiges antiques et médiévaux vers le nord-ouest, sous les maisons actuelles, est fort probable. Le diagnostic de Péronne-en-Mélantois permet d'avoir quelques informations supplémentaires dans le secteur de la Pévèle ; non loin de Bouvines ou de Mérignies, il permet, malgré des découvertes assez maigres du point de vue céramique, de confirmer la présence humaine dans ce secteur notamment durant le Haut-Empire. Il met en avant un potentiel archéologique important pour les parties hautes de ce versant de la vallée de la Marque, en direction du coeur ancien du village.

LANTOINE Jennifer (INRAP)

PONT-À-MARCQ
Rue Jacques Brel

Un projet de lotissement est à l'origine du diagnostic réalisé par l'INRAP sur la commune de Pont-à-Marcq en décembre 2016 sur un terrain d'une surface de 22 664 m² situé rue Jacques Brel prolongée. Située dans le département du Nord, la commune de Pont-à-Marcq est localisée à environ 15 km au sud-sud/est de Lille. L'emprise concernée par l'intervention archéologique est située au nord-est, en limite de l'agglomération actuelle, à proximité de la commune d'Ennevelin, au lieu-dit « Le Haut de Marcq ». Pont-à-Marcq appartient à la Pévèle, entité géographique caractérisée par un relief doux, une faible couverture limoneuse reposant sur un substrat tertiaire argilo-sableux et séparée du Mélantois par la Marque, affluent de la Deûle. L'emprise diagnostiquée est localisé sur le versant exposé à l'est, en rive gauche de la Marque, à environ 300 m du cours actuel de la rivière.

Le diagnostic réalisé à Pont-à-Marcq rue Jacques Brel prolongée n'a pas mis au jour d'occupation anthropique ; les seuls vestiges détectés sont des segments de fossés, vestiges d'un parcellaire et/ou d'un réseau de drainage non-datés. L'absence totale de mobilier, même hors contexte semble exclure l'hypothèse d'une occupation sur l'emprise.

LANTOINE Jennifer (INRAP)

ÉPOQUE MODERNE

RÂCHE
Rue du Vert Debout

Un projet de construction d'un lotissement à Râche, rue du Vert Debout « Les Bas-Champs d'Anchin », non loin du centre du bourg médiéval, a entraîné un diagnostic réalisé par la CAD DAP en avril 2016, sur une surface accessible de 5 700 m² (emprise du projet : 6 845 m²).
Quatre tranchées et une extension ont été ouvertes. Elles totalisent 593 m² soit 8,6 % de la surface prescrite. La présence d'une ligne électrique aérienne (moyenne tension) a neutralisé une superficie de 1 148 m². Le pourcentage sondé s'élève alors à 10,4 % de la surface accessible.
Malgré des conditions médiocres de réalisation à cause de la nature très humide du site, le diagnostic a mis en évidence la présence d'une vingtaine de structures liées à un artisanat de briqueterie (fosses d'extraction de matière première, possible four à briques, rebuts de cuisson), un réseau de fossés, quelques fosses et un foyer. La presque totalité des vestiges semble avoir été remblayée dans le courant du XVIII^{e} ou du XIX^{e} siècle.
Seul un fossé pourrait avoir une origine un peu plus ancienne. Recreusé au moins une fois, il pourrait coïncider avec un fossé figurant sur un plan-terrier de 1733. Les quelques tessons médiévaux exhumés de son comblement ne fournissent jamais qu'un *terminus post quem* au remblaiement. Leur présence n'a rien de surprenant puisque la zone a été mise en culture dès le XII^{e} siècle lorsque l'abbaye d'Anchin en est propriétaire.

COMPAGNON Éric (DAP CAD)

ÉPOQUE ROMAINE
MOYEN ÂGE
ÉPOQUE MODERNE
ÉPOQUE CONTEMPORAINE

REXPOËDE
Rue du Général Antoine

La société Pierres et Territoires de France Nord envisage la création d'un lotissement sur la commune de Rexpoëde. La prescription de diagnostic porte sur une surface totale de 29 164 m². Le diagnostic s'est déroulé du 7 au 10 novembre 2016. Au terme de l'opération, 9 tranchées et 3 extensions ont été réalisées sur l'emprise, totalisant une surface ouverte de 3 070,72 m², soit un taux d'ouverture de la surface prescrite de 10,52 %. 42 faits archéologiques (2 trous de poteau, 14 fosses et 26 fossés) ont été observés et 15 fragments de céramique ont été découverts. Ces vestiges ont ainsi mis en évidence la présence de faibles indices d'occupations rurales allant de la période antique à aujourd'hui.
La phase antique est représentée par un fossé, qui a révélé 6 fragments de céramique. Il témoigne d'une implantation gallo-romaine à proximité et atteste de la volonté d'aménager et de structurer l'espace. L'époque médiévale se compose de 4 fossés, qui ont révélé 9 fragments de céramique. Ces vestiges attestent de la parcellisation du territoire du XII^{e} au XIV^{e} siècle. La période contemporaine est représentée par 10 vestiges (7 fosses et 3 fossés) et 26 structures (2 trous de poteau, 6 fosses et 18 fossés) n'ont pas été datées, faute de mobilier.

ELLEBOODE Emmanuelle (INRAP)

ÉPOQUE ROMAINE

ROOST-WARENDIN
Rue Joliot-Curie

ÉPOQUE MODERNE

La société CM CIC Aménagement Foncier envisage la construction d'un lotissement à Roost-Warendin, rue Joliot-Curie. Le projet concerne une surface totale de 28 790 m² correspondant à un terrain d'environ 25 m de long sur 110 m à 120 m de large. Le diagnostic archéologique a été mené du 29 au 31 août 2016 par la Communauté d'Agglomération du Douaisis (Direction de l'archéologie préventive) sous la responsabilité de Christian Séverin, assisté par Mélanie Germain.
Six tranchées, creusées avec une pelle hydraulique équipée d'un godet de 2,40 m de large, représentent une superficie diagnostiquée de 2 914 m² soit 11,5 % de la surface accessible.
Les résultats de ce diagnostic peuvent être qualifiés de décevants : d'une part, peu de vestiges (18 au total dont certains clairement d'époque moderne) ont en effet été mis au jour et, d'autre part, le site est visiblement en grande partie érodé.
Seules deux structures apportent des éléments informatifs. Il s'agit de deux fossés, distants l'un de l'autre de 120 m, qui pourraient être attribuables à l'époque romaine par la présence de fragments de tuiles. L'unique tesson de céramique (en pâte rugueuse sombre) retrouvé dans l'un d'eux ne contredit pas ce *terminus post quem*. Ces structures n'en restent toutefois pas moins isolées et d'interprétations incertaines si ce n'est de les considérer comme des éléments de limite de parcelles et/ou à vocation de drainage traversant un secteur anciennement humide situé à l'écart de zones d'habitats ou d'activités. Quelques tronçons de fossés fugaces et non datés pourraient éventuellement être concomitants à ces deux creusements au regard de leurs orientations mais cette possible association ne suffit évidemment pas à rehausser l'intérêt archéologique déjà fort limité des données recueillies.

SEVERIN Christian (DAP CAD)

SALESCHES
Station d'épuration

Noréade compte aménager une station d'épuration à Salesches, sur une surface totale prescrite de 9 500 m². Cette commune est située dans le département du Nord sur la frange occidentale de l'Avesnois. Les parcelles concernées, des terres agricoles, sont au sud-est de la commune.

L'emprise du diagnostic est située sur le versant orienté au sud-ouest du ruisseau Saint-Georges, sous-affluent de l'Escaut. À l'instar de la Carte archéologique de la Gaule, ce diagnostic fait état de peu de découverte, seule une fosse, sans mobilier, a été mise au jour.

KIEFER David (INRAP)

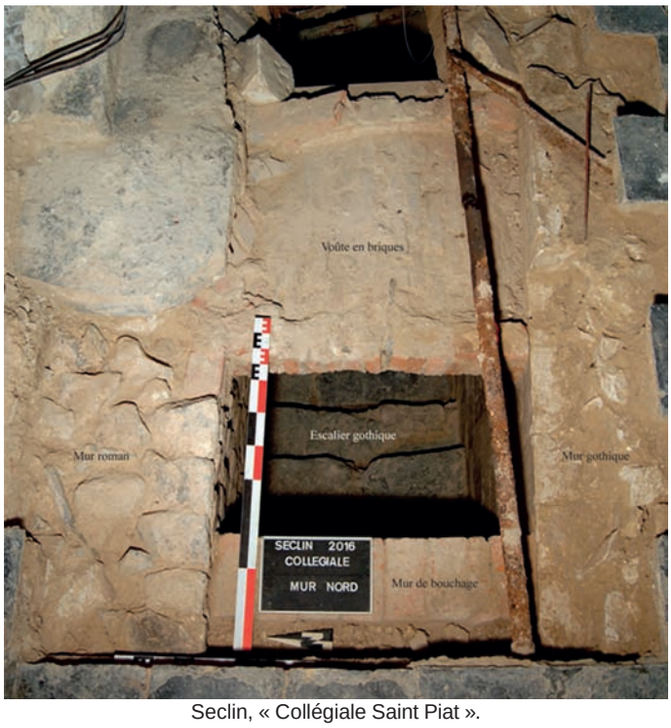
MOYEN ÂGE

ÉPOQUE MODERNE

SECLIN
Collégiale Saint Piat

ÉPOQUE CONTEMPORAINE

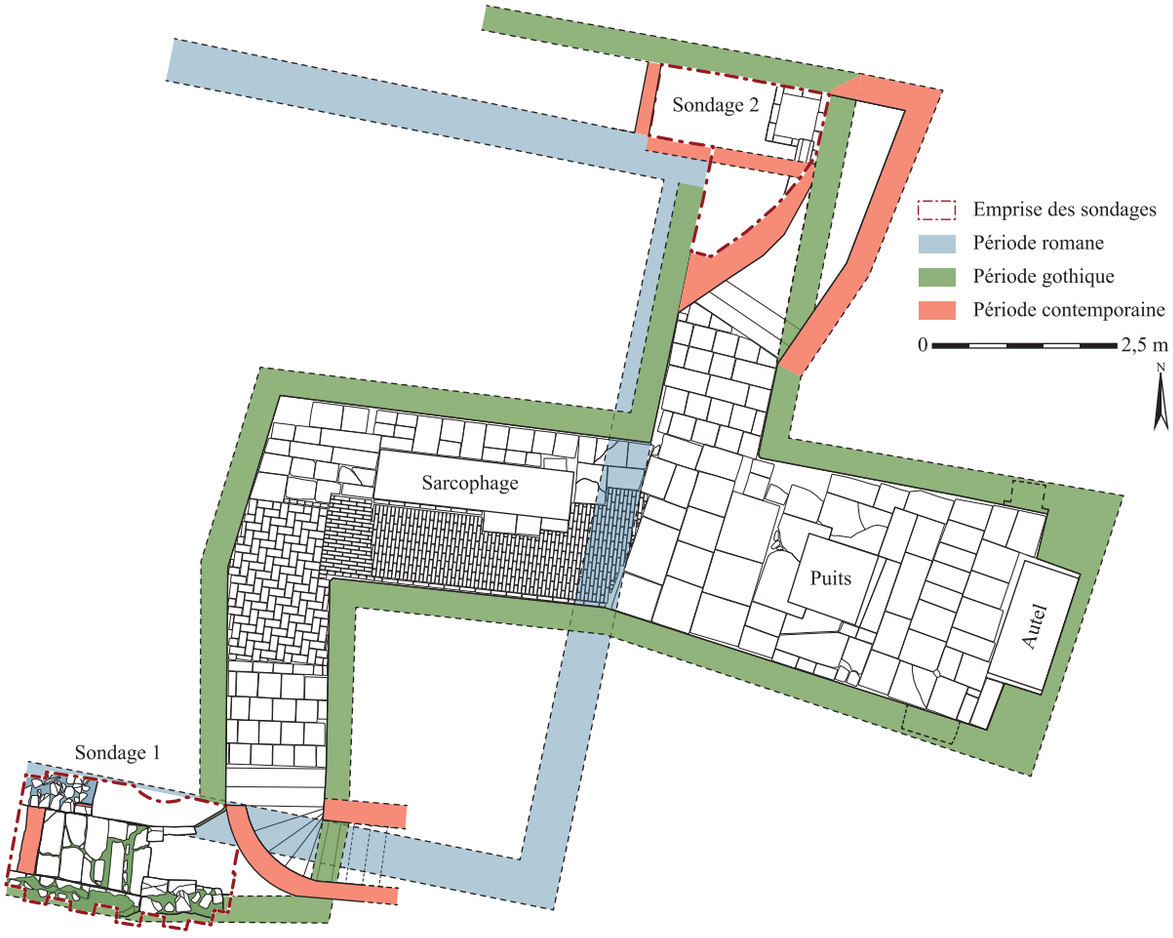
Dans le cadre des travaux de restauration de la collégiale Saint-Piat, bâtiment classé au titre des Monuments Historiques en 1920, le centre archéologique de Seclin est intervenu lors d'une campagne de sondage programmée au droit de la deuxième pile du collatéral sud du choeur. Un premier diagnostic archéologique avait été pratiqué en 2007 au niveau de cette même pile en préalable à des travaux de renforcement. Sous le dallage de l'église, un escalier médiéval qui assurait l'accès à la crypte depuis la nef avait été mis au jour. En vue d'une valorisation des vestiges (plaque transparente ancrée dans le sol de l'édifice), le sondage a été élargi afin de compléter les données scientifiques glanées en 2007 (sondage 1).
Dans le cadre de cette opération, des observations ont également été menées à l'intérieur de la crypte dans un ancien couloir d'accès au caveau depuis le collatéral nord, muré au XIX^{e} siècle, en partie fouillé au cours des années 60 (sondage 2). L'intervention s'est déroulée du 3 au 17 octobre 2017 et a permis de dégager au niveau du premier sondage l'arase des murs de soutènement de la cage d'escalier médiéval ainsi que le mur de bouchage construit sur la sixième marche. Un piquetage du badigeon appliqué sur les murs de soutènement a été réalisé



Seclin, « Collégiale Saint Piat ».
Vestiges de l'escalier du sondage 1 (SAM de Seclin)

pour les relevés des maçonneries. Au final, trois phases de construction sur une période s'échelonnant de la toute fin du X^{e} siècle à la période post-révolutionnaire ont été identifiées. Pour la première fois, des vestiges de l'église romane ont été mis en évidence. En effet, le piquetage des enduits du mur de soutènement nord a révélé une maçonnerie en moyen appareil mêlant moellons en grès et en pierres bleues agrégés avec un solide mortier de tuileau. Le second sondage fait quant à lui apparaître l'angle du chevet roman dont le chaînage est constitué d'un moyen appareil de pierres de taille en grès joints avec le même type de mortier. Son retour vers le sud est lié à un mur en craie postérieur, reprise du chevet plat de la première église.

Au XIII^{e} siècle, l'agrandissement de l'église nécessite un remaniement complet de l'ensemble architectural choeur/crypte ; cette dernière est prolongée d'une salle supplémentaire à l'est. À cette occasion, les murs romans sont repris afin de créer le double système d'accès au caveau. Au sud (sondage 1), la descente d'escalier, constituée de marches en pierre bleue et de contremarches en craie, s'implante contre le parement extérieur du chœur de la première église, tandis qu'au droit de la dernière marche le mur est arraché afin de créer un passage vers l'intérieur de la crypte. Un chaînage régulier en pierres de taille calcaire fait la transition avec un second mur orienté en direction de la crypte et qui remploie les matériaux du mur démonté. De la sorte, l'accès au caveau se réalise par un couloir voûté formé par cet ensemble maçonné et le mur de soutènement méridional en calcaire. Au nord (sondage 2), la construction du second escalier et du couloir voûté engendre des travaux similaires bien que le passage vers la crypte n'ait pas nécessité le percement du mur roman mais une simple reprise en pierres de



Seclin, « Collégiale Saint Piat ». Plan de restitution du chevet de l'église romane et de la crypte gothique (SAM de Seclin)

taille calcaire. De ce fait, les constructeurs ont intégré opportunément dans leur projet l'axe du chevet de la première église. En outre, les traces de pieux maintenant le coffrage de la voûte étaient préservées sur le sol de circulation du couloir. Afin d'unifier l'aspect global de ces accès, un badigeon blanc et noir sur leurs parties basses est appliqué sur les parements des murs de soutènement. Ces escaliers sont utilisés jusqu'au XVIII^{e} siècle.
Ce siècle marque en effet une phase importante de restauration du choeur qui s'étala sur près de cinquante ans. Entre autres travaux, le jubé d'époque médiévale est mis à bas. Les deux escaliers médiévaux sont condamnés et obstrués par des murs. La voûte en calcaire du couloir sud est détruite en partie et l'accès à la crypte bouché. Cet espace clos est par la suite comblé par des matériaux de démolition. Le mobilier céramique peu abondant mais toutefois homogène d'un point de vue chronologique corrobore un abandon définitif de l'escalier sud au cours de la seconde moitié du XVIII^{e} siècle. Afin de prévenir un éventuel tassement des remblais avant la remise en place du dallage du déambulatoire sud, la construction d'une voûte de décharge en briques plaquée entre les deux murs de soutènement s'est avérée nécessaire. Le rebouchage de cet espace est enfin complété par la disposition à plat d'une table d'autel ainsi que d'un tailloir en pierre bleue réformés, à cheval entre la voûte de briques et le mur d'obturation de l'escalier.
L'élargissement du sondage et la dépose des dalles sur l'emprise de l'ancien escalier a d'ailleurs permis la découverte d'un bas-relief de la toute fin du XIII^{e} siècle ou du début du XIV^{e} siècle représentant une allégorie de Saint-Mathieu, vraisemblablement un décor d'écoinçon associé à l'ancien jubé, ainsi qu'un méreau capitulaire en plomb.
Quant à l'escalier nord, il est de la même manière obturé et le couloir d'accès bouché par un mur en craie encore en place dans la crypte. Cet espace vide aurait, d'après les sources, servi de tombeau même si les recherches archéologiques n'ont pas permis de confirmer cette assertion. Dans tous les cas, un puisard carré en briques est construit dans ce secteur dont la fonction était de déverser le trop plein d'eau d'un puits médiéval implanté dans la crypte, encore en fonction aujourd'hui. Les sources mentionnent sa construction en 1760. Son colmatage a livré des éléments s'échelonnant de la seconde moitié du XVIII^{e} siècle aux toutes premières décennies du XX^{e} siècle. De la même manière, les niveaux constituant le sol de circulation du couloir nord ont livré du matériel compris entre le XVI^{e} siècle et la toute fin du XVIII^{e} siècle, corroborant la chronologie de ce secteur.
Une série de graffiti témoigne enfin de la présence de prisonniers civils en 1917 dans l'ancien couloir nord. À la recherche du légendaire trésor du chapitre, l'armée allemande qui occupait une partie du Mélantois aurait réquisitionné les détenus afin de mener les recherches, vite stoppées.
Cette campagne de sondage programmée s'est révélée particulièrement fructueuse et a livré des données inédites sur l'édifice roman. En effet, si le plan de la nef gothique reprend peu ou prou celui de la première église, il est désormais possible de restituer à cette dernière un choeur à chevet plat qui surmonte une première salle hypogée au sein de laquelle est aménagé le tombeau de saint Piat, encore visible de nos jours.

LASSAUNIÈRE Guillaume (CAM de Seclin)



Seclin, « Collégiale Saint Piat ». Bas-relief médiéval découvert *in situ* (SAM de Seclin)

SECLIN
Hôpital

Un programme immobilier qui concerne la création de cent quarante-trois logements collectifs sur le domaine de l'ancien hôpital Notre-Dame de Seclin est à l'origine d'un diagnostic archéologique. Les données présentées dans cette notice concernent les résultats obtenus au cours de la première phase d'intervention, soit la partie septentrionale du domaine ainsi que ses abords où sont prévus des bassins de récupération d'eaux pluviales et des parcs automobiles.

L'Hôpital Notre-Dame a été fondé en 1246 par Marguerite de Constantinople, comtesse de Flandre, sur une manse gérée par ses soins. À l'origine, le domaine compte une chapelle, une ferme, les logements des soeurs qui oeuvrent auprès des malades et une grande salle de soins. L'hôpital a connu plusieurs programmes d'agrandissement au gré des siècles jusqu'au départ définitif des soeurs en 2011. L'environnement archéologique du site, implanté en plein coeur de l'ancien marais de Seclin, est riche de découvertes qui couvrent principalement le Second âge du Fer et l'Antiquité. Le diagnostic a d'ailleurs confirmé la présence d'occupations antérieures à l'établissement de l'hôpital.

Les terrains sondés ont en effet révélé une occupation antique. La conservation des vestiges est relativement bonne quand ceux-ci n'ont pas été perturbés par des structures archéologiques postérieures et leur profondeur est estimée entre 1,00 et 1,60 m sous le sol actuel. L'analyse des mobiliers archéologiques permet de distinguer deux périodes de référence en lien à chaque fois avec l'usage d'un niveau de circulation. Dans un premier temps, un grand chemin creux, observé sur une dizaine de mètres à l'extérieur du domaine de l'hôpital, est en usage entre la toute fin du I^{er} siècle et la première moitié du III^{e} siècle. Il appartiendrait à un réseau de chemins implanté au sud de l'hôpital, bien identifié par l'archéologie, et parfois en usage jusqu'à la fin du XIX^{e} siècle. Ce niveau de circulation cristallise sur ses abords quelques structures en creux dont le scellement est synchrone de l'abandon de celui-ci. Dans l'enceinte du domaine de l'hôpital, la densité des vestiges antiques se confirme. Ceux-ci, principalement des fosses, bordent un chemin en craie damée qui supplante le chemin en creux. La datation de son utilisation est révélée par la stratigraphie : un fossé que le niveau de voirie surmonte est comblé entre le III^{e} et le IV^{e} siècle et une grande fosse d'extraction qui a fourni les matériaux nécessaires à son aménagement est remblayée dans la seconde moitié du III^{e} siècle. La présence intrusive de matériels céramiques du haut Moyen Âge dans au moins une fosse adjacente semble indiquer que ce secteur est occupé sporadiquement au cours de cette période.



Seclin, « Hôpital ».
Chemin en craie damée antique (SAM de Seclin)

Un hiatus chronologique entre la fin de l'Antiquité et le XIII^{e} siècle est principalement marqué par une accumulation naturelle de limons, générée par des séquences répétées d'inondations, qui a scellé et oblitéré les vestiges de l'Antiquité.

La séquence suivante est illustrée par l'implantation de bâtiments au sein du domaine agricole à la fin du Moyen Âge. Le flanc septentrional du domaine, dévolu aux bâtiments de la ferme, a révélé les vestiges de deux imposants édifices dont l'un a pu être identifié grâce aux nombreuses sources écrites disponibles comme une grange pourvue de contreforts. Profondément remaniés durant l'époque moderne, l'état d'origine des bâtiments n'a pu être observé que de manière partielle au cours de l'intervention archéologique.

En tout état de cause, même si des lambeaux de sols ont pu être mis en évidence, les niveaux médiévaux semblent avoir été perturbés par les installations postérieures. Le système fossoyé qui ceinture l'institution hospitalière dès la seconde moitié du XIII^{e} siècle a été en partie observé à proximité du choeur de la chapelle. Les contraintes dues à la nature de l'opération archéologique n'ont pas permis l'obtention de données scientifiques réellement satisfaisantes le concernant. La période moderne renseigne essentiellement sur des phases de travaux qui touchent les annexes de la ferme. Les sources mentionnent entre autre plusieurs interventions sur la grange qui double sa superficie entre la fin du XVI^{e} et la deuxième décennie du XVII^{e} siècle et que les données archéologiques illustrent parfaitement. Les maçonneries ainsi que les niveaux de circulation extérieurs conservés livrent des indications chronologiques précieuses sur l'évolution de l'établissement agricole, dont le plan a connu diverses modifications au cours de cette période.

Enfin, à la période post-révolutionnaire, les travaux de construction du canal de Seclin à la Haute-Deûle qui longe le domaine de l'Hôpital Notre-Dame sont entrepris. Les sources apportent des éléments chronologiques concrets sur le déroulement du chantier qui s'est échelonné sur près de 25 ans, corroborés par le mobilier archéologique recueilli sur le site. Hormis une série de récipients produits entre la fin du XVIII^{e} et le début du XIX^{e} siècle, issus de terres rapportées, le reste du matériel est chronologiquement cohérent et date aux alentours de 1900, époque de la remise en état des terrains à l'issue des travaux. Au sein du domaine, les données

relatives à cette période concernent la grange de la ferme de l'hôpital démolie entre 1858 et 1875, ce qui est en adéquation avec le mobilier archéologique. Enfin, une petite fosse dépotoir mise au jour à l'extérieur de l'enceinte de l'hôpital Notre-Dame est rattachée à la Première Guerre mondiale ; le site est réputé avoir été occupé par l'armée allemande entre novembre 1914 et octobre 1918.
Ces premiers résultats liminaires confirment le potentiel archéologique que l'on pouvait attendre sur l'emprise du domaine de l'Hôpital Notre-Dame qui se développe sur une superficie d'environ 5 hectares. Si les périodes récentes sont bien renseignées par les sources et les premiers résultats du diagnostic, une étude plus approfondie devra être entreprise sur les secteurs ayant révélé des vestiges médiévaux et antiques, afin de renseigner sur la genèse de l'établissement hospitalier et sur la vocation du site antique qui se développe bien au-delà des limites de l'ancien domaine de Marguerite de Flandre.

LASSAUNIÈRE Guillaume (CAM de Seclin)



Seclin, « Hôpital ».
Maçonneries des bâtiments de la ferme médiévale et moderne. Au premier plan, le mur gouttereau de la grange à contreforts (SAM de Seclin)

ÉPOQUE ROMAINE

SECLIN
Route de Lille

ÉPOQUE CONTEMPORAINE

La construction d'un nouveau bâtiment commercial de la S.N.C. Lidl à l'entrée de la zone industrielle de Seclin sur un secteur proche des agglomérations romaines de Noyelles-les-Seclin et de Templemars, ainsi qu'à quelques centaines de mètres du gisement antique du « Luyot » a incité la conduite d'un diagnostic archéologique confié au centre archéologique municipal de Seclin. Le futur aménagement concerne sept parcelles limitrophes d'une superficie globale de 14 748 m².
Les investigations réalisées sur près de 10 % de la surface des terrains exploitables ont permis de mettre au jour des occupations anciennes. Malgré une bonne conservation des limons, les deux-tiers nord des terrains sondés n'ont livré aucun vestige sensible. Seuls les fondations d'un hangar récemment démoli et quelques réseaux ont été identifiés. Sur les autres parcelles, le diagnostic a mis en évidence une occupation ponctuelle et brève à l'époque antique qui se manifeste par une activité d'extraction de calcaire en puits. Unique structure de cette période, elle se caractèrise par une rampe d'accès menant à une fosse circulaire de 5 m de diamètre permettant d'atteindre la craie géologique. Le mobilier céramique est fragmentaire et peu abondant, ne permettant pas une datation précise de cette installation artisanale. Il faut attendre le XIX^{e} siècle pour observer une nouvelle utilisation de ces terrains. En 1858, le distillateur P. Duriez-Lhermitte installe sur une parcelle faisant l'objet du diagnostic, une batterie de catiches (neuf ont été mises au jour) afin d'y extraire une importante quantité de calcaire. Sa distillerie de jus de betterave, active dans la seconde moitié du XIX^{e} siècle requiert un besoin quotidien en chaux, nécessaire pour l'épuration des vinasses, résidus polluants de la fabrication d'alcool. Les entrées des catiches sont finalement bouchées mais il s'avère que deux d'entre-elles s'effondrent provoquant un affaissement de terrain. Ces dépressions sont comblées juste après la fin de la Première Guerre mondiale par un remblai issu des gravats de destruction provoqués par ce conflit. Près de 100 kg de faïence, de porcelaine et de verrerie de la seconde moitié du XIX^{e} siècle ont été recueillis ainsi que de nombreux objets militaires.
Les témoignages relatifs à l'occupation du sol sur cette zone en marge de la ville, évoque le caractère agricole de ces parcelles pour les périodes anciennes malgré de sporadiques installations artisanales. Ce caractère perdurera jusqu'à l'aménagement de ce quartier durant l'entre-deux-guerres.

TELLIER Jérôme (CAM de Seclin)

MOYEN ÂGE

ÉPOQUE MODERNE

SECLIN
Rue de Burgault

ÉPOQUE CONTEMPORAINE

La création de logements collectifs et de cellules commerciales sur l'ancienne friche Lincrusta, au 25, rue de Burgault à Seclin, a incité le Service Régional de l'Archéologie des Hauts-de-France à prescrire un diagnostic confié au centre archéologique de Seclin. Ce projet situé à proximité de la gare, en plein cœur du quartier de Burgault, impacte plusieurs terrains d'une capacité globale de 21 501 m² en lien avec une ancienne manufacture textile. Des contraintes liées à la présence massive des fondations de l'usine, d'une végétation dense et de spots de pollutions localisées ont limité le taux d'investigation à un peu plus de 9 % de l'emprise totale des parcelles dévolues au futur projet . Ce diagnostic archéologique avait pour principal objectif la reconnaissance et la caractérisation d'éventuels vestiges anciens en lien avec la genèse et le développement du fief de Burgault dont l'origine semble remonter au milieu du XIVe siècle selon les sources anciennes.

Au terme de l'opération, les cinquante-cinq structures archéologiques mises au jour concernent trois séquences chronologiques s'échelonnant du Moyen Âge à la période contemporaine.

La première séquence chronologique se réfère à la toute fin du Moyen Âge. Les vestiges en creux se rapportent d'une part à des fossés drainants implantés en limites de parcelles agricoles. Les fosses incluses dans ce parcellaire, peu nombreuses, sont difficilement caractérisables bien que leur colmatage signale des activités domestiques de forges à proximité sans que les structures liées à cet artisanat n'aient pu être mises au jour. Le mobilier céramique est caractéristique de la période comprise entre la seconde moitié du XIVe siècle et le XVe siècle, même si la présence d'une poterie très décorée à décor à la molette de la fin du XIIIe siècle-début du XIVe siècle, intrusive, peut éventuellement signaler une occupation plus ancienne.

À partir du XVIe siècle, un nouveau parcellaire se met en place, d'orientation similaire au précédent. Les terrains restent à cette époque à vocation agricole, comme en témoignent les nombreuses fosses de plantation d'arbres. Des travaux d'extraction d'argile illustrés par le creusement de caissons rectangulaires apparaissent ponctuels à partir de la seconde moitié du XVIIe siècle et demeurent limités.

La période post-révolutionnaire témoigne d'activités d'extraction de craie et de marne. Les premiers travaux sont signifiés par le creusement de catiches, tandis que les seconds sont illustrés par une carrière à ciel ouvert. Vers 1848, une vaste manufacture textile s'implante sur une partie des terrains faisant l'objet du diagnostic, bouleversant en profondeur les vestiges anciens présents sur ce secteur. L'activité industrielle se poursuivit jusqu'en 1994 avant que le complexe industriel ne soit totalement démoli en 1997. D'autre part, plusieurs fosses dépotoirs sont à rapprocher de la Première Guerre mondiale et ont livré des objets en lien avec l'occupation militaire allemande qu'a subi Seclin durant le conflit. À l'issue des investigations, les vestiges faisant référence à des occupations anciennes témoignent d'une urbanisation lente de ce secteur du quartier Burgault qui n'a pris son essor qu'avec l'implantation industrielle liée à la manufacture Duflot aux alentours de la seconde moitié du XIXe siècle.

LASSAUNIÈRE Guillaume (CAM de Seclin)

SECLIN
Rue du Luyot

L'opération menée en préalable à la construction des nouveaux locaux d'activités de la S.C.I. Lefebvre, dans la zone industrielle de Seclin, se situe à proximité des agglomérations romaines de Noyelles-les-Seclin et de Templemars, ainsi qu'à quelques centaines de mètres du gisement antique du « Luyot ». De plus, sur des parcelles proches, les cadastres anciens font état de la présence de plusieurs moulins dont l'origine remonte au Moyen Âge. Ce contexte archéologique a incité le Service Régional de l'Archéologie des Hauts-de-France à prescrire un diagnostic confié au centre archéologique municipal de Seclin. Le futur aménagement concerne trois parcelles limitrophes d'une capacité globale de 4 014 m².

Au terme de l'opération, aucun vestige n'a été mis au jour malgré une excellente conservation de la couverture limoneuse. Cette absence de structures anthropiques suggère donc que cette partie de la ville a conservé son caractère rural et une probable vocation agricole jusqu'au milieu du XXe siècle.

TELLIER Jérôme (CAM de Seclin)

MOYEN ÂGE

SEQUEDIN
Rue du Hem

ÉPOQUE MODERNE

Le projet de construction de logements collectifs porté par la SCI Flandre Promogim (Nord, La Madeleine) sur un ensemble de neuf parcelles totalisant 17 900 m² situées à Sequedin a motivé la prescription d'un diagnostic archéologique dont la conduite a été confiée à l'INRAP. Treize tranchées et fenêtres ont été ouvertes. La seule occupation attestée sur l'emprise du diagnostic se situe au contact de la rue du Chemin Noir là où les cadastres anciens situent des bâtiments dont ce qui paraît être une ferme à cour carrée. L'extension des tranchées a été gênée en cet endroit par la présence des bureaux préfabriqués de l'aménageur (devant les Tr. 13 et 9) et de l'entrée du chantier gelée pour la circulation et le stationnement des engins de terrassements. Un fossé non daté et amorçant un coude dans l'emprise est peut-être à mettre en relation ave l'occupation laténienne proche. Les structures testées (fossé, fosses diverses, fosse à tonneaux et cellier ?) sont datées par le rare mobilier céramique au plus haut du bas Moyen Âge mais dans l'ensemble du début de l'époque moderne (XVI^{e}-XVII^{e} siècle). Leur situation indique bien que ces structures sont à mettre en relation avec l'occupation bâtie évoquée. Aucune fondation n'a été approchée, seulement un amas de gravats à l'extrémité de la Tr. 11 issu sans doute de la destruction du bâtiment principal. La présence de nombreuses perturbations récentes (XX^{e} siècle) est à mettre au compte de la persistance de l'occupation à cet endroit ou à une zone plus tardive d'enfouissement de déchets.

NOTTE Ludovic (INRAP)

ÂGE DU FER

SIN-LE-NOBLE
ZAC du Raquet – tranche 12

ÉPOQUE ROMAINE



Sin-le-Noble, « ZAC du Raquet – tranche 12 ». Plan général de la fouille (F. Carpentier, DAP CAD)

L'aménagement par la Communauté d'Agglomération du Douaisis de l'Ecoquartier du Raquet sur les communes de Sin-le-Noble et Douai a conduit à la réalisation depuis 2009 de plusieurs diagnostics et fouilles sur les 120 hectares exploitables du point de vue de l'archéologie. La création d'une zone d'activités de 30 hectares pour artisans et petites entreprises a donné lieu à un diagnostic qui a été réalisé au printemps 2015. Celui-ci a révélé la présence de vestiges s'étalant de la culture campaniforme à la période romaine. Deux prescriptions de fouille ont été émises par le Service Régional de l'Archéologie des Hauts-de-France. La première opération qui s'est étendue sur près de 14 000 m² s'est déroulée du 18 juillet au 2 septembre 2016. L'étude du site est en cours, notamment le phasage et la datation des structures. Les présentes interprétations restent donc provisoires et seront amenées à être affinées.

Le décapage a permis de référencer 350 Unités d'Enregistrement, dont 84 négatifs de structures. Outre la rareté des relations stratigraphiques observées entre eux, leur comblement n'a livré qu'une quantité très limitée de mobilier, ce qui rend d'autant plus délicate une attribution chronologique certaine. Les vestiges mis au jour caractérisent principalement un enclos à vocation pastorale occupé sans doute de La Tène moyenne à La Tène finale. Le système fossoyé mis en évidence délimite l'emprise d'un enclos de plan approximativement ovale, suivant un axe nord/sud si l'on tient compte des données recueillies lors de l'opération de diagnostic voisine, à savoir le côté est de l'enclos. Le fossé est identifié sur 275 m de long et délimite un espace interne de 4 635 m².

On peut envisager un état primitif de l'enclos qui présenterait une ouverture au sud-ouest de son tracé, ensuite repris par le fossé aujourd'hui conservé, plus large et plus profond. À l'intérieur du périmètre protégé, quatre bâtiments sur poteaux ont été observés, le plus petit totalisant une superficie de moins de 4 m², le plus grand d'un peu plus de 8 m². Ils se situent tous dans la partie méridionale de l'enclos. Plus au nord, un bâtiment sur quatre poteaux d'angle et un poteau central représente une superficie d'un peu plus de 20 m². Si les premiers peuvent être interprétés comme des bâtiments de stockage surélevés, le cinquième, plus vaste, s'apparente peut-être plus à un bâtiment d'exploitation agricole d'usage indéterminé, l'absence de rejets domestiques à proximité ne permettant pas de lui attribuer une fonction d'habitation. De plus, cinq silos sont répartis sur une large moitié méridionale de l'enclos, tous en forme de tronc-de-cône, le plus petit présentant un diamètre à l'ouverture de 0,70 m, le plus grand, 1,80 m. Enfin, un puits a été localisé au nord-ouest de l'enclos.

On a pu observer la partie méridionale d'un autre enclos au nord du précédent, mais celui-ci se développe au nord de notre emprise. Les observations stratigraphiques indiquent qu'il lui est postérieur, sans plus de précision. Nous n'en connaissons pas non plus la fonction, peu de vestiges ayant été mis au jour en son sein.

La zone décapée est également traversée à l'ouest par un large fossé orienté nord-est/sud-ouest daté de l'époque romaine, le mobilier qui en a été extrait remontant à la fin du I^{er}-II^{e} siècle de notre ère. Il a déjà été appréhendé sur plusieurs autres opérations archéologiques menées au Raquet et à Dechy, le Luc plus au sud où il a été envisagé comme un chemin. En l'état, nous ne pouvons confirmer cette hypothèse.

CARPENTIER Faustine (DAP CAD)

ÂGE DU FER

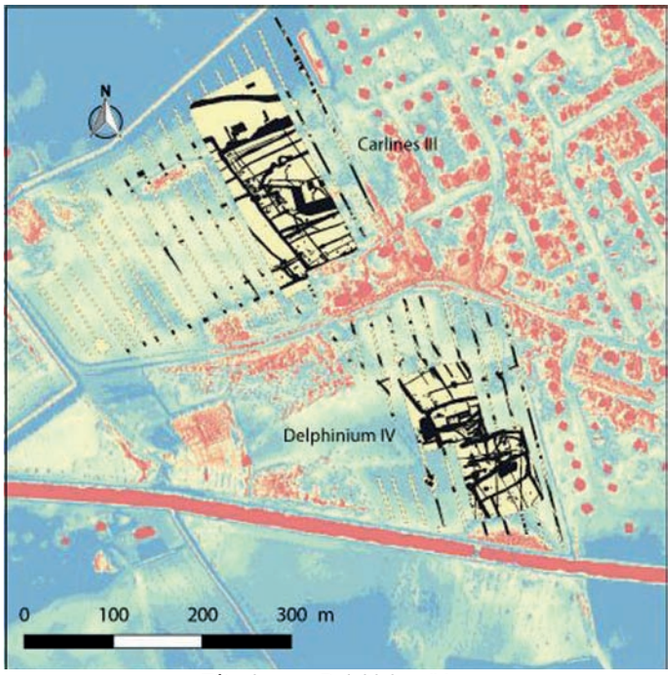
TEMPLEUVE
Rue de Roubaix

ÉPOQUE ROMAINE

Une opération de diagnostic située au sud-est de Templeuve, à proximité des rues de Roubaix et du Zécard, a été prescrite sur une surface de 7 000 m² . Elle correspond à une large bande bordant le nord-est de la voie ferrée, implantée à proximité de la gare de Templeuve. Le projet consiste en l'aménagement d'un pôle d'échanges autour de la gare de Templeuve, notamment par la construction d'une aire de stationnement. Deux tranchées longitudinales et une tranchée transversale ont été réalisées, permettant d'atteindre une surface ouverte de 1 186 m². Seuls huit faits archéologiques antérieurs à l'époque contemporaine ont été recensés. Ils consistent en structures fossoyées de types fosses et fossés ainsi qu'en un puits. Quatre occurrences ont pu être datées par la récolte ponctuelle de mobilier céramique. Elles correspondent à trois fosses de l'âge du Fer et un puits se rattachant aux II^{e} et III^{e} siècles de notre ère. Cet aménagement installé à proximité du tracé de la voie romaine mis au jour en 2014 et fouillé en 2015 (Neaud 2014, Gillet 2016, en cours) s'inscrit dans le développement périphérique d'un important établissement gallo-romain principalement concentré vers le centre de l'agglomération actuelle de Templeuve.

GILLET Évelyne (INRAP)

TÉTEGHEM
Delphinium IV



Téteghem, « Delphinium IV ».
Localisation des opérations et des vestiges sur le Lidar Littoral
(Lidar Littoral, DTM 59 / Topographie : Y.Créteur, M.Canonne, INRAP).

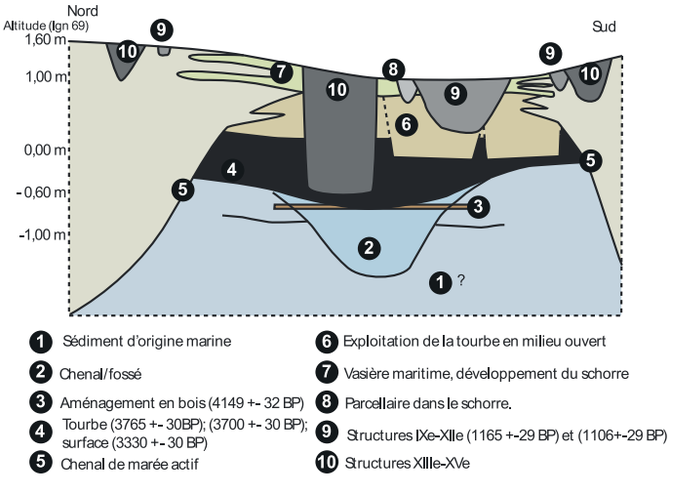
Faisant suite aux diagnostics archéologiques liés à la création de lotissements à l'ouest de la commune en 2008, l'opération de « Delphinium IV » se situe dans la continuité de la fouille réalisée en 2013 dite de « Carlines III » (BSR 2013, p. 91-93). Celle-ci s'est déroulée du 25 avril au 15 juillet 2016. Les zones prescrites, environ 2 hectares, concernent la partie sud du paléochenal exondé mis en évidence au diagnostic (BSR 2008, p. 115-117). Contrairement à l'opération précédente, les zones basses de l'emprise ont été moins impactées par l'exploitation de la tourbe et la séquence stratigraphique s'est avérée plus complète.
L'opération a permis de mieux cerner l'évolution du paysage et de son occupation qui peut se synthétiser ici en 10 phases dont la chronologie s'étale au moins du Néolithique final à la période Moderne.
La base de la séquence a été observée ponctuellement en sondage, elle se caractérise par la présence de sable lité dont la couleur bleue indique la présence de la nappe phréatique. Il est extrêmement difficile d'y percevoir d'éventuelles structures. Seule la présence d'un aménagement en bois apparu sous la tourbe a permis d'y discriminer un chenal ou un fossé dont le comblement est légèrement plus argileux que l'encaissant.

Un aménagement du Néolithique final

Une structure en bois a été découverte à environ 2 m sous le niveau de décapage du site, soit à -0,60 m NGF. Cet aménagement dont l'objectif est de barrer le chenal en cours de comblement est constitué de traverses de bois renforcées par des fourches enfoncées dans les parois du fossé. Des pieux de bois sont enfoncés à l'intérieur des deux traverses, ils sont renforcés par des baguettes de bois liées à la structure avec du torchis. L'espace ainsi dégagé est alors comblé de mottes de terre. Une datation ^{14}C réalisée sur l'un des pieux permet de situer la réalisation de ce barrage (ou de ce guet) à la période du Néolithique final. Aucun mobilier autre que les bois ne permet de confirmer cette attribution chronologique. Cette structure appelle à de nombreuses analyses, notamment paléo-environnementales, qui devraient permettre de mieux comprendre l'évolution du milieu à ces périodes reculées.

Une tourbière du Subboréal

Même s'il parait difficile de déterminer la relation entre la structure en bois et les phases précoces de la turbification, notons que la base de la tourbe suit les reliefs formés par les chenaux sous-jacents. Cette tourbe, dont plusieurs datations confirment la mise en place au Subboréal, se développe sur l'ensemble du site. Plusieurs analyses polyniques devraient permettre de préciser son histoire et les variations déjà observées dans le cadre de l'opération de Carlines III. Les datations réalisées à la surface de l'horizon de tourbe indiquent un *terminus post quem* de la reprise d'une érosion active aux alentours de la fin de l'âge du Bronze Ancien. Néanmoins, l'activité tidale intense qui a conduit au creusement des imposants chenaux de marée caractérisés au nord et au sud de l'emprise a du sensiblement bouleverser le haut de la tourbière de même que son exploitation postérieure.



Téteghem, « Delphinium IV ». Schéma de la séquence stratigraphique découverte (M. Lançon, INRAP).

Les premières exploitations de la tourbe

Plusieurs fosses d'extraction de tourbe ont pu être détectées à la base des sondages archéologiques. Ces fosses sont apparemment pratiquées en milieu ouvert et sont comblées de sédiments caractéristiques d'une activité tidale. Aucun mobilier archéologique ne permet de préciser la datation de cette activité. Néanmoins, elles se



Téteghem, « Delphinium IV ». Schéma de la séquence stratigraphique découverte (M. Lançon, INRAP).

rapprochent des fosses de la première phase d'extraction de tourbe détectées sur Carlines III pour lesquelles la période gallo-romaine avait été évoquée.

Du marais maritime au paysage du Blootland

La partie sommitale de la séquence sédimentaire est caractérisée par plusieurs phases de structures en creux qui s'implantent sur des niveaux argilo-sableux qui évoquent la formation d'un schorre et donc le ralentissement progressif de l'activité de marée dans le secteur. En premier lieu, un système de fossés parcellaires rectilignes s'implante dans un paysage encore connecté à un environnement maritime.

Leur comblement, composé essentiellement de particules fines contenant des scrobiculaires, n'a cependant pas livré de mobilier archéologique permettant d'affirmer une quelconque attribution chronologique. Au début de la phase IX^{e}-XI^{e} siècle, la partie basse de l'emprise est occupée par une série de grandes fosses oblongues apparemment aménagées qui paraissent délimiter des espaces. Le mobilier recueilli témoigne de la proximité d'un habitat. La présence de plusieurs dépotoirs de carcasses semble indiquer une nouvelle fois des populations tournées vers l'élevage. Les ensembles céramiques découverts sont assez similaires de ceux des autres sites du littoral. Ils se composent de chaudrons à dégraissant coquillé, de céramique peinte et de céramique commune grise. La présence de céramiques provenant des ateliers de la vallée de la Meuse est toutefois à signaler. Les structures attribuées au XII^{e}-XIII^{e} siècle s'inscrivent dans la continuité de la phase précédente, l'espace est cloisonné par des fossés qui délimitent un site fossoyé et des enclos en agrafe. L'absence de bâtiment sur poteaux pour cette période peut indiquer la réalisation de plateforme destinée à surélever l'habitat.

Au cours des XIII^{e}-XIV^{e} siècles, une nouvelle organisation parcellaire se met en place, elle suit les mêmes axes que celle de Carlines III et se développe essentiellement sur les parties hautes du chenal exondé. Les traces d'un bâtiment composé essentiellement de fosses périphériques et de fosses silos occupent l'une des parcelles. Suite à l'abandon de cette occupation aux alentours du XV^{e} siècle, une partie des fossés de parcellaire est maintenue jusqu'à la période napoléonienne, voire jusqu'au remembrement. L'étude encore largement en cours, de nouvelles découvertes seront susceptibles d'enrichir ou de modifier cette première présentation.

LANÇON Mathieu (INRAP)



Téteghem, « Delphinium IV ». Vue du dépotoir de carcasses animales dans la structure 88 (M. Lançon, INRAP).

VALENCIENNES
Rue des Hospices

Le site de la rue des Hospices/rue Derrière-la-Tour, a fait l'objet d'une fouille archéologique menée par le service archéologique municipal de Valenciennes de juin à novembre 2016 pour la société Eiffage Immobilier. L'emprise de l'opération, d'une superficie de 1 800 m² est localisée au centre de la ville médiévale, au coeur du Grand-Bourg, premier noyau urbain à l'origine du développement de la cité. La fouille a permis de dégager une stratigraphie complexe couvrant une chronologie allant du X^{e} siècle à nos jours. À ce stade de l'étude, six phases d'occupations du site peuvent être définies.

Phase 1 : X^{e}-XI^{e} siècles : origines et développement du Grand-Bourg

L'occupation médiévale débute au X^{e} ou XI^{e} siècle. Les structures excavées ont été reconnues au sommet d'une stratigraphie d'origine alluviale (tuf, argile de débordement) liée à la présence de la Rhônelle, affluent de l'Escaut, à proximité immédiate du site. C'est donc dans un environnement humide, soumis aux inondations, que prend place cette première phase. Au nord du site, à proximité de l'actuelle rue Derrière-la-Tour, l'occupation semble structurée par une limite parcellaire orientée nord/sud, matérialisée dans un premier temps par un alignement de poteaux, remplacé au cours du XI^{e} siècle par un large fossé reprenant la même orientation. De part et d'autre de nombreuses structures excavées ont été identifiées mais souvent de manière partielle du fait des nombreuses destructions occasionnées par des aménagements postérieurs. Quelques trous de poteau témoignent néanmoins de l'existence d'au moins un bâtiment à ossature de bois, auquel peuvent être associées des structures de stockages de type fosse-silo, ainsi que des foyers se présentant sous la forme de plaques d'argiles rubéfiées, délimités dans un cas par des blocs de grès. Plus au sud, l'emprise est traversée par un puissant fossé en eau qui, de par sa localisation et son orientation, semble correspondre à la limite méridionale du Grand-Bourg.

Son comblement a notamment livré de nombreux fragments de parois de fours rubéfiés témoignant ainsi de la proximité d'un artisanat du feu, placé, par sécurité, en périphérie du secteur habité.

Phase 2 : XII^{e} siècle et première moitié du XIII^{e} siècle : architecture de bois et artisanat

Au cours du XII^{e} siècle, dans la zone sud autrefois occupée par le fossé à présent comblé, l'occupation se densifie sensiblement tout en conservant un aspect rural. Le fait le plus intéressant pour cette période réside dans le creusement d'une fosse rectangulaire à usage de latrines dont les parois étaient renforcées par des planches de bois maintenues par des poteaux. L'excellente conservation des matériaux organiques dans ce contexte a notamment permis la découverte de déchets de tournage témoignant de la proximité d'un artisanat du bois. À la fin de ce siècle ou au début du siècle suivant, un bâtiment sur poteaux à trois nefs prend place dans le même secteur tandis qu'au nord quelques creusements utilisés comme latrines ou fosses à compost et négatifs de poteaux épars ont été observés.



Valenciennes, « Rue des Hospices ».
Latrines du XII^{e} siècle (D. Delassus, SAM de Valenciennes)

Phase 3 : seconde moitié du XIII^{e} siècle et XIV^{e} siècles : pétrification du paysage urbain

La seconde moitié du XIII^{e} siècle marque un tournant dans l'organisation du quartier. À proximité de la rue Derrière-la-Tour, trois bâtiments sont édifiés autour d'une cour, peut-être pavée. Le soin apporté aux fondations, creusées qui plus est dans des niveaux de remblais instables, laissent envisager l'existence d'une élévation en pierre. Le grès est utilisé pour les premières assises du bâtiment A, le plus ancien, et peut-être pour le bâtiment B dont le sol de travail est jonché d'éclats de taille dans ce matériau. Ces deux édifices reposent également en partie sur des caves en pierre blanche et voûtées en berceau, aménagements encore relativement rares pour cette période à Valenciennes. Dans le cas du bâtiment B, l'accès à la cave se faisait par un escalier s'ouvrant directement sur la cour. Si les sources écrites ne nous donnent aucune indication fiable quant aux propriétaires des parcelles au XIII^{e} siècle, la qualité des constructions observée ici, va dans le sens d'un habitat privilégié, implanté à proximité de la halle échevinale.



Valenciennes, « Rue des Hospices ».

Cave du bâtiment B, datant de la seconde moitié du XIII^{e} siècle (D. Delassus, SAM de Valenciennes)

Phase 4 : XV^{e}-XVI^{e} siècles : l'hôtel-Dieu de Valenciennes

Au début du XV^{e} siècle, la confrérie de Saint-Jacques achète un terrain situé contre le mur du couvent des dominicains à un certain Pierart le Fautrier dans le but d'y établir un hôpital. Sa création est officialisée par les lettres patentes accordées par la comtesse Jacqueline de Bavière, le 5 juin 1430, qui confie l'administration aux confrères et fonde les trois premiers lits. Rapidement, le « succès » de l'institution charitable entraîne une limitation de l'accès à l'hôpital. Ainsi, dès 1434, une lettre de Philippe de Bourgogne indique que seules les personnes atteintes de pathologies curables pourront être accueillies au sein de l'institution.

Les représentations les plus anciennes de la salle des malades datent des XVII^{e} et XVIII^{e} siècles et nous montrent un unique vaisseau dont la façade sud est percée de neuf baies ogivales, ce dortoir était prolongé par une chapelle à pans coupés et surmontée d'une flèche. Les vestiges archéologiques en lien avec l'hôpital du XV^{e} siècle se situent sous l'extrémité ouest de cet édifice soit à l'opposé de la chapelle. Il s'agit tout d'abord d'une vaste citerne voûtée en pierre blanche et dont le sol est réalisé en mortier de tuileau. Cet aménagement permettait à l'établissement de disposer d'une eau de bonne qualité nécessaire au soin des malades et à l'entretien, à une époque où la rivière Sainte-Catherine qui borde l'hôpital, fait office de vaste dépotoir urbain.

Accolée à la citerne, une cave a également été observée. Rapidement condamnée, elle fut transformée au cours du XV^{e} siècle en cuve réceptacle de latrines, livrant ainsi une grande quantité de mobilier archéologique témoignant de la vie quotidienne au sein de l'institution. Les études en cours seront sans nul doute riches en enseignements quant à l'alimentation carnée et végétale au sein de la salle des malades. Enfin, un mur de refend sépare ces structures d'un troisième espace en sous-sol, qui accueillait une large cheminée. Cette dernière nous permet d'envisager la présence d'une cuisine à cet endroit mais pouvait aussi participer du système de chauffage du dortoir. À la fin du XV^{e} siècle ou dans la première moitié du XVI^{e} siècle, des travaux d'envergure sont réalisés sur la salle des malades. La citerne, partiellement comblée et transformée en cave, reçoit un sol en pierre bleue et en grès. À la même époque, la fondation du mur goutteraux nord est récupérée sur une largeur d'un peu moins de deux mètres pour permettre le passage d'une galerie voûtée en briques permettant d'accéder aux caves depuis l'extérieur du bâtiment.



Valenciennes, « Rue des Hospices ».

Citerne située sous la salle des malades et transformée en cave au XVI^{e} siècle (D. Delassus, SAM de Valenciennes)



Valenciennes, « Rue des Hospices ».

Objet en verre à usage médical (?), XV^{e} siècle (D. Delassus, SAM de Valenciennes)

Au nord du site, un grand bâtiment en grès est élevé, probablement à l'initiative de l'hôpital, et entraîne la reconstruction partielle du bâti du XIII^{e} siècle. L'organisation autour de la cour est conservée, celle-ci reçoit alors un nouveau sol pavé.

Phase 5 : XVII^{e} et XVIII^{e} siècles : réaménagements et militarisation de l'hôpital

Au cours des siècles suivants, la salle des malades ne semble plus subir de transformations importantes. Les sols, désormais construits en briques sont exhaussés, une rigole associée à un puisard est aménagée dans



Valenciennes, « Rue des Hospices ».
Bonnet d'enfant en soie, fin du XVII[e] ou début du XVIII[e] siècle (D. Delassus, SAM de Valenciennes)

l'espace autrefois occupé par la citerne. D'après les plans du XVIII[e] siècle, le bâti médiéval au nord fait alors partie des possessions de l'hôpital, directement occupé par les soeurs hospitalières ou loué au profit de l'institution. Le bâtiment en grès du XV[e] siècle accueille la brasserie, tandis qu'une grande fosse maçonnée à fond perdu, construite au début du XIV[e] siècle, est à présent utilisée comme latrines/dépotoir de l'hôpital militarisé à la suite de la conquête française. Soldats malades et blessés y côtoient les civils comme le suggère la découverte d'un bonnet d'enfant en soie dans ce contexte.

Phase 6 : XIX[e] siècle : destruction de l'hôtel-Dieu et création du passage Boca

Les destructions révolutionnaires entraînent le transfert de l'hôtel-Dieu et la transformation de la salle des malades en église en 1804. L'édifice, vétuste, est détruit dans les années 1860 pour céder la place à une galerie couverte d'une verrière, dénommée passage Boca, qui reliait la rue des Hospices et la rue Derrière-la-Tour. Cet axe de circulation était bordé de boutiques, construites sur des caves de cinq mètres de large, alors que celles situées sous l'hôpital sont conservées et réaménagées. Le passage sera lui-même détruit au cours du premier semestre 2015.

DELASSUS David (SAM de Valenciennes)

VALENCIENNES
Rue de Lille – RD 146

La parcelle concernée par ce diagnostic se situe dans le quart nord-ouest de la ville, sur la rive gauche de l'ancien cours de l'Escaut, qui s'écoulait à moins de cent mètres de là. Il s'agit d'un espace ouvert, partiellement occupé par un bâtiment préfabriqué modulaire, et destiné à recevoir un programme immobilier. Dès les XVII[e] et XVIII[e] siècles, cette emprise apparaît vierge de toute construction sur les plans cadastraux, qui y situent les jardins d'agréments et potagers du couvent des Carmes (détruit après la Révolution pour laisser place à la caserne Vincent), et du refuge de l'abbaye de Vicoigne (qui deviendra, en 1716, le siège de l'Intendance de Hainaut).
Les ouvertures présentaient une séquence stratigraphique systématiquement observée sur les sites concernant le secteur N-E de la ville, en bordure du fleuve. Il s'agissait d'une succession de remblais, datés du XIII[e] au XIX[e] siècle, ayant pour objet d'assécher et de niveler une zone marécageuse ou inondable. Nous pouvons aisément supposer qu'avant le XIX[e] siècle cette emprise de la ville était peu propice à la construction en dur, car trop humide et constituée de sédiments organique peu denses. Cet endroit ouvert, mais compris dans l'enceinte des fortifications, pouvait constituer une réserve foncière à conquérir, et servir de zone de rejet pour les besoins domestiques ou de pacage. Des activités liées au fret fluvial et à la batellerie sont également imaginables dans ce lieu, mais non attestés par l'archéologie jusqu'à maintenant.

TIXADOR Arnaud (SAM de Valenciennes)

VILLENEUVE-D'ASCQ
Rue du 8 mai 1945

La prescription de fouille portant sur une superficie de 5 548 m² fait suite aux résultats positifs du diagnostic archéologique réalisé par l'INRAP sur une superficie de 8 047 m² au cours de l'année 2015. La parcelle localisée sur la commune de Villeneuve-d'Ascq, au niveau du lieu-dit « Le Marais » se place en bordure du vallon du courant de Maître David.

L'opération de fouille a débuté le 15 février 2016. Ces travaux ont mis en évidence 338 creusements à la datation s'étalant du I^er^ siècle av. J.-C. à la première moitié du II^e^ siècle apr. J.-C. Une série d'aménagements d'époques moderne et contemporaine prenant la forme de fossés de drainage viennent oblitérer une partie du site ancien.

L'occupation la plus ancienne observée sur la parcelle (80-50 av. J.-C.) semble prendre la forme d'un système fossoyé de plan régulier se développant hors de l'emprise de la fouille tout aussi bien au nord qu'à l'ouest. Ces aménagements ont piégé au sein de leurs comblements un abondant mobilier céramique attestant de la présence d'une installation domestique à proximité plus ou moins immédiate du lieu. À ce système d'enclos s'ajoute trois creusements ayant entre autre livré un lot d'une dizaine de pesons triangulaires en terre cuite.

La deuxième phase d'occupation (5-1 à 15-20 apr. J.-C.) marque un réaménagement de faible envergure. Les fossés d'enclos, sans doute un temps laissés à l'abandon, semblent remis en fonction, reprenant plus ou moins précisément l'emprise de la précédente limite. La mise en place d'une nouvelle délimitation prenant la forme d'un fossé rectiligne localisé dans la partie septentrionale du site pourrait avoir pour vocation de diviser l'espace interne de l'enclos et reprendre le schéma d'un habitat rural fossoyé à cours multiple. Le mobilier céramique et en terre cuite (fragments de chenets, fusaïoles) issu de ses aménagements confirme une occupation domestique localisée à peu de distance, sans que celle-ci soit observable sur la zone décapée.

La parcelle ouverte lors de l'opération n'a livré aucun vestige datant nous permettant d'étayer l'hypothèse d'une occupation continue entre la fin du I^er^ siècle avant J.C. et la fin du I^er^ siècle après J.C. Ces observations caractérisent (au moins sur la zone) l'abandon du site pendant un peu plus d'un demi-siècle avant qu'une nouvelle occupation ne réinvestisse la parcelle.

La troisième phase d'occupation 85-90-150 apr. J.-C. comptabilise 114 structures. Elle se concentre dans la partie septentrionale de la parcelle. Le site semble se développer hors de l'emprise de la fouille tant au nord qu'à l'ouest de celui-ci. Ont été référencés et fouillés, 72 trous de poteau, 3 bâtiments excavés, 2 fossés ainsi que 37 fosses aux fonctions diverses. Peuvent être associer à cette phase d'occupation, les 137 structures n'ayant livré aucun mobilier datant. Cette catégorie se compose de 38 fosses, 92 trous de poteau, 2 fossés et 5 niveaux. Si au cours de cette phase, les fossés d'enclos semblent se développer hors de l'emprise de la fouille, les éléments divisant l'espace au sein de l'installation prennent la forme de fossés et de palissades. Ceux-ci laissent entrevoir un agencement réfléchi de l'espace et paraissent caractériser des espaces à vocation spécifique où prennent place diverses constructions sur poteau de vaste dimension et de plan reégulier. Leurs érections mettent en oeuvre des ressources locales (bois, terre, chaumes) et perpétuent une pratique architecturale préromaine. Une première construction sur poteaux plantés de plan rectangulaire simple (d'une longueur de 15 m, pour une largeur de 8 m) prend place au sud de la palissade. Une seconde construction sur poteaux plantés, en parti lacunaire, dotée d'une vaste fosse est localisée au nord de la palissade. L'hypothèse de restitution de ce bâtiment pourrait trouver un certain nombre de points communs avec les maisons étables. Ce type de construction se retrouve assez fréquemment au cours de cette période dans les régions septentrionales de l'empire. Une troisième construction prend la forme d'un creusement de plan carré (5,70 m x 5,50 m) au profil complexe, associé à six éléments porteurs et à une possible fosse d'accès. Cet aménagement conservé sur une profondeur de 0,8 m a, au cours de son utilisation puis de son abandon, piégé et conservé seize niveaux de sol, d'usage et de remblais. Cette stratification retrace une partie de l'histoire du lieu qui s'articule en plusieurs temps. Il ne nous reste pour appréhender la morphologie de la construction qui prenait place sur la fosse, que quelques fosses d'ancrage des éléments porteurs ainsi qu'une poignée de clous. L'existence d'une couverture protégeant la fosse des dégradations liées aux phénomènes climatiques paraît peut contestable (conservation de parois verticales et de niveaux de sol en terre battue). La paroi occidentale de la fosse prend la forme d'un plan incliné laissant à penser que cet espace a été employé comme rampe. Ce type d'aménagement est une solution souvent adoptée pour permettre au bétail de passer sans encombre une dénivellation. Dans ce cas de figure, la construction semi-excavée aurait eu pour vocation d'abriter une partie du cheptel de l'établissement. La détermination d'étable au sein d'installation antique est particulièrement difficile et très rarement attestée. L'une des rares déterminations claires de ce type d'aménagement, a pu être démontré par le biais d'une analyse micro-morphologique pour le site de montagne de Brigues-Glis en Suisse. Ce type d'analyse a été réalisé sur les niveaux au sein des constructions 2 et 3, nous sommes à ce jour dans l'attente de ces résultats. Enfin, une possible construction sur sablière basse et plot de fondation pourrait être identifiée immédiatement au sud du bâtiment semi-excavé. Dans un état de conservation très lacunaire, la présence d'une élévation en partie faite de mur en pierre et dotée d'une toiture en tuile romaine n'est pas impossible pour cette construction qui paraît s'installer dans le courant du II^e^ siècle.

La mise au jour de moellons en pierre de Tournai, de fragments de *tegulæ*, de rognons de silex et de mor-



Villeneuve-d'Ascq, « Rue du 8 mai 1945 ». Plan général phasé de la fouille (DAP CAD)

tier de chaux dans les différents niveaux d'abandon des zones limitrophes semble accréditer cette hypothèse.
La topographie du terroir, tout comme la qualité des sols, influence la nature des productions. Le site mis au jour rue du 8 mai à Villeneuve-d'Ascq s'implante au bas du versant méridional d'une butte sableuse (Colline du Barœuil), en bordure immédiate d'une zone de marais en basse vallée de la Marque. L'implantation profite d'un ensoleillement *optimum* et a pour avantage de pouvoir exploiter deux terroirs bien différents. Le substrat sableux et drainant du versant méridional favorable à l'agriculture et les zones de marais plus propices à l'élevage extensif et/ou à la production maraîchère. Les fossés d'enclos, s'intègrant sans doute dans un système parcellaire plus vaste comme observé sur le site de La Haute Borne, modèlent et transforment profondément le paysage dans le but de l'exploiter plus aisément. Ces aménagements ont dû non seulement servir à délimiter une propriété en différentes parcelles pour le parcage du bétail ou la protection des cultures mais également à assainir une zone humide par nature.
La nature des vestiges mis au jour nous laisse à penser que nous sommes en présence d'une ferme de tradition indigène partiellement romanisée prenant une forme hybride alliant tradition architecturale pré-romaine (avec l'usage de constructions sur poteaux plantés et toiture végétale) et romaine (par le développement de construction maçonnée).
Le statut secondaire de l'implantation, subordonnée à une installation plus importante de type *villa* est une éventualité à ne pas exclure. Dans ce cas de figure, nous sommes alors en face d'une installation de taille réduite et d'une durée de fonctionnement relativement éphémère (2 générations). Celle-ci exploite un terroir sans doute marginal pour le compte d'un établissement plus important. Cette installation est peut-être à identifier avec l'établissement antique localisé sur la commune d'Annappes, dont l'importance semble être confirmé par sa permanence et sa transformation en *villa* ou fisc au cours de la période mérovingienne.

CENSIER Damiens (DAP CAD)

WALLERS-AREMBERG
Carrière Pluchart – tranche 1

Le diagnostic archéologique préventif conduit par l'INRAP sur le projet d'extension de la carrière Pluchart à Wallers a permis d'explorer une surface de 10 645 m² en contexte rural.
Mis à part deux segments de fossés non datés et probablement contemporains du parcellaire encore d'actualité, le reste de l'emprise, confirmé par la photo aérienne de 1983, est occupé par les fondations en béton armé de 7 bâtiments d'habitation probablement en relation avec le carreau de mine voisin.

FERAY Philippe (INRAP)

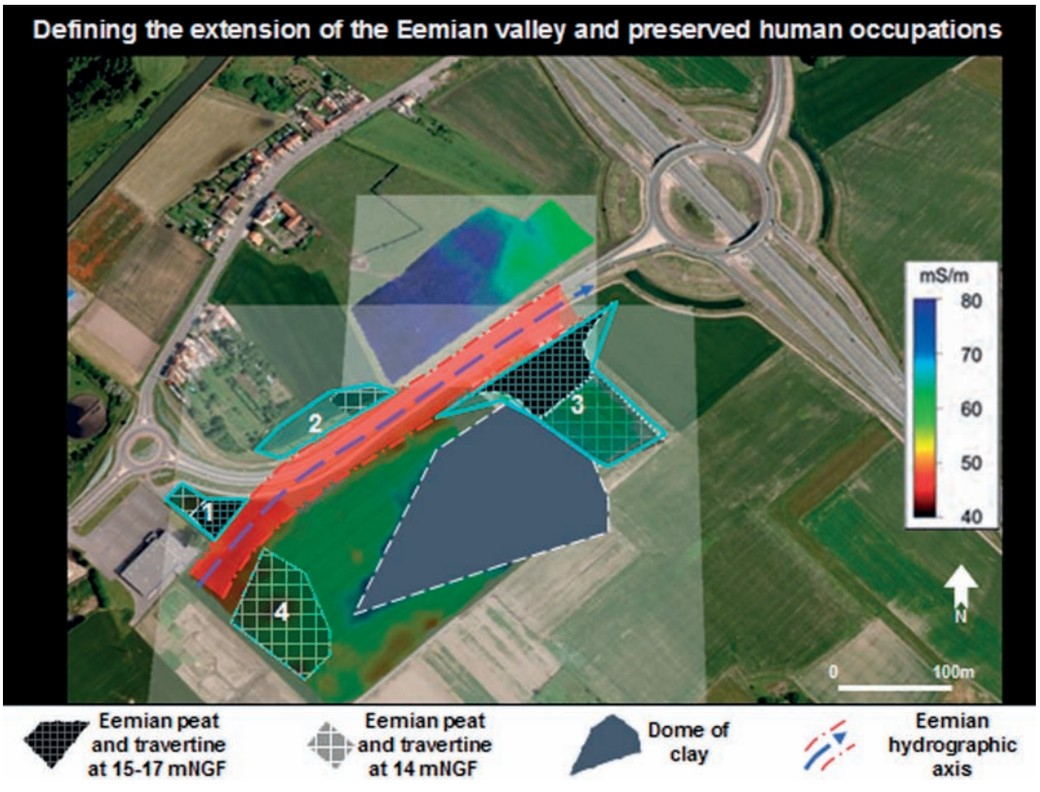
MOYEN ÂGE
ÉPOQUE MODERNE
ÉPOQUE CONTEMPORAINE

WAVRIN
Rue Roger Salengro

Le projet de construction du collège Léon Blum à Wavrin a motivé la prescription d'un diagnostic archéologique sur un terrain de 18 442 m² localisé en plein coeur de la commune. Réalisée par le service archéologique départemental du Nord, l'intervention s'est déroulée du 1er au 7 mars 2017. Au total, le diagnostic a révélé une soixantaine de structures pour la plupart d'époques moderne et contemporaine. Dans la moitié orientale de l'emprise, un remblai moderne voire contemporain, constitué par un limon argileux brun-beige épais de 0,40 m, recouvre les vestiges. Parmi ces derniers, on compte une fosse qui contenait les restes en connexion d'un bovin, vraisemblablement datable de l'époque médiévale. Les autres structures mises au jour correspondent à des fosses et à des fossés parcellaires visibles sur les cadastres napoléoniens.

HERBIN Patrice (CD du Nord)

WAZIERS
Le Bas Terroir



Waziers, « Le Bas Terroir ».
Représentation schématique des zones à fort potentiel archéologique délimitées en bleu et numérotées de 1 à 4

Le gisement de Waziers est fouillé depuis 2014 dans le cadre d'une opération programmée. Il se trouve sur la commune de Waziers, au-lieu-dit « Le Bas Terroir », à quelques kilomètres au nord-est de Douai, sur la bordure sud-ouest de la basse plaine de la Scarpe, à une altitude d'environ 21 m NGF. Une fois n'est pas coutume, l'année 2016 fut exclusivement consacrée à l'étude et l'analyse des vestiges et des prélèvements issus des fouilles et des campagnes de sondages menées depuis 2013 et permit d'en dresser un bilan sur la zone.
Le bilan de la triennale 2014-2016 apparaît très positif si nous reprenons en détail les objectifs qui avaient été fixés en 2013. Reprenons les objectifs posés pour la triennale et regardons ce qu'ont apporté les investigations.

Confirmer l'hypothèse d'un âge eemien pour la séquence de Waziers
Grâce à l'analyse multi-proxy de la séquence, l'âge eemien de la séquence de Waziers est désormais clairement établi par les résultats croisés de l'analyse lithostratigraphique (dépôts de tourbe antérieurs à la dernière glaciation), de l'analyse malacologique (assemblage typique de l'Eemien régional), de l'analyse de la faune mammalienne (assemblage typique des interglaciaires pléistocènes) et de la datation U/Th sur oogone de characées (âge minimal de 103 +3,5/-3,4 ka).

Préciser la localisation du chenal eemien et des dépôts associés
Le chenal eemien et les dépôts associés ont pu être localisés et caractérisés suite aux différentes campagnes de prospections géophysiques, de carottages et de sondages archéologiques. Le chenal suit globalement l'axe de la route menant à la rocade de Douai. L'incision eemienne reste marquée dans le paysage sans être visible sur place mais en microtopographie puisqu'elle ressort sur le relevé LIDAR.

Documenter lors de fouilles l'évolution paléoenvironnementale du site par des analyses multi-proxy à haute résolution
Grâce aux deux campagnes de fouilles 2014 et 2015 de très nombreux prélèvements ont pu être effectués et offrent un fort potentiel d'étude pour documenter l'évolution du site et cela à haute résolution. Les premiers résultats d'analyse et notamment ceux présentés dans ce rapport sur la malacologie et la palynologie montrent la qualité de l'enregistrement et sa richesse informative pour reconstituer finement l'évolution paléoenvironnementale du site et bien plus largement.

Localiser les zones à plus fort potentiel pour la préservation des occupations humaines
Quatre zones à fort potentiel archéologique ont été localisées suite aux différentes campagnes de prospection,



Waziers, « Le Bas Terroir ».

Répartition des sites attribués à l'Eemien en Europe du nord-ouest et centrale (d'après Gaudzinski-Windheuser, Roebroeks 2011, modifié)

de carottages et de sondages à la pelle mécanique. Pour l'instant, seule l'une d'entre-elles a fait l'objet de fouilles et a démontré tout le potentiel du secteur. L'équation dépôts préservés = occupations humaines préservées est en l'état valable et ne demande qu'à être confirmée dans le futur.

Confirmer la présence de l'Homme à Waziers durant l'Eemien

La grande inconnue avant les campagnes de fouilles 2014 et 2015 était celle de la présence avérée et certaine de l'Homme durant l'Eemien à Waziers. C'est désormais acté, l'Homme de Néandertal a bel et bien foulé le sol waziérois durant l'Eemien et cela a plusieurs reprises. Ce fait n'est pas négligeable car cette confirmation permet d'affirmer désormais qu'un second site dans le Nord de la France atteste de la présence de l'Homme de Néandertal et repousse de quelques degrés la limite septentrionale mythique des occupations néandertaliennes durant le Dernier Interglaciaire.

Documenter par des fouilles les potentielles occupations humaines eemiennes

Cet objectif a été rempli par deux fois en 2014 et 2015. Les fouilles ont permis de mettre au jour trois niveaux archéologiques s'échelonnant au cours de l'Eemien. Le principal niveau N1 laisse entrevoir la production *in situ* de petits supports pour de brèves activités de boucherie menées en retrait immédiat de la berge. Ces éléments sont en accord avec les traces d'activité anthropique présentes sur les ossements fauniques. Pour les deux autres niveaux, la faiblesse numérique des assemblages ne permettent pas d'aller au-delà de la simple attestation du passage de l'Homme de manière synchrone du dépôt sédimentaire rapide ayant recouvert les quelques artefacts.

Deux actions concrètes ont vu le jour pour valoriser la découverte du gisement et les premiers résultats obtenus. Tout d'abord, le gisement a été présenté pour la première fois officiellement à la communauté scientifique au cours d'une présentation au colloque de l'ESHE à Londres le 12 septembre 2015 au British Museum. Ensuite, dans le cadre des premières Journées Régionales de l'Archéologie des Hauts-de-France de 2016, une brochure à destination du grand public a été éditée avec le concours du Service Régional de l'Archéologie pour diffuser rapidement à l'échelle régionale la découverte et les premiers résultats obtenus sur le gisement , brochure téléchargeable à l'adresse suivante : https ://f.hypotheses.org/wpcontent/
blogs.dir/2692/files/2016/11/SRA_Waziers.pdf.

La poursuite des investigations programmées sur la zone du « Bas Terroir » de Waziers a été proposée dans un projet de recherches triennales 2017-2019 devant le très fort potentiel du secteur. Au-delà de la nécessaire poursuite des analyses de laboratoire, les objectifs sur le terrain seront les suivants : une poursuite des prospections géophysiques (EM31) sur le secteur du « Bas Terroir » afin de cerner dans son ensemble le chenal de la vallée Eemienne, en privilégiant les zones à fort potentiel adjacentes à celles précédemment prospectées (Nord et Sud-Est de la fouille en priorité et parcelle au Nord du Leroy-Merlin) ; une à deux campagnes de sondages archéologiques selon les possibilités d'accès au terrain ; des fouilles sur le secteur du « Bas Terroir », pour compléter nos connaissances de l'occupation à l'Eemien et les dynamiques spatiales des activités au sein du paysage.

HÉRISSON David (CNRS)

ZERMEZEELE

Voie romaine

Le projet d'aménagement d'un lotissement à Zermezeele sur une parcelle de 10 413 m² a motivé la prescription d'un diagnostic archéologique dont la réalisation a été confiée à l'INRAP. Il s'agissait là de la première intervention archéologique sur la commune de Zermezeele même si la présence d'occupations anciennes a déjà été reconnue dans le secteur. Six tranchées, trois extensions et cinq sondages/coupes ont été réalisés sur la parcelle AA 0059, ce qui représente un taux d'ouverture minimal de 10,6 % de l'emprise du terrain. Les sondages ont révélé vingt-six faits dont six ont été testés. Dix faits ont livré du mobilier céramique. Malgré la voie romaine située en limite ouest de l'opération, l'ensemble des faits découverts est daté de la période médiévale et principalement du XV^{e} siècle. Une série de fosses d'extraction d'argile a livré 89 % du mobilier céramique récolté, le reste des vestiges essentiellement des fossés d'irrigations et quelques fosses, résultent de pratiques agricoles effectuées sur les terrains argileux de la Flandre occidentale.

VANWALSCAPPEL Bruno (INRAP)

HAUTS-DE-FRANCE

OISE

Tableau des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 6

N° Patriarche	Commune / Lieu-dit	Responsable d'opération (organisme)	Nature de l'opération	Époque	Rapport reçu	Réf. carte
11418	ALLONNE Extension de la carrière de limon, de granulats alluvionnaires et de sablons – tranche 1	DESCHEYER Nathalie (INRAP)	OPD		●	1
11387	ARSY Le Village	DENEUVE Émeline (INRAP)	OPD		●	2
11432	BARBERY Station d'épuration	KIEFER David (INRAP)	OPD	BRO	●	3
11462	BEAUVAIS 8 boulevard du Général de Gaulle – Lycée Saint-Vincent de Paul	LEFÈVRE Sébastien (COLL)	OPD	ROM / MA MOD / CONT	●	4
11309	BEAUVAIS 1 cours Scellier	HAAZ François (COLL)	OPD	MA / MOD CONT	●	5
11317	BEAUVAIS 71 rue des Jacobins	LEFÈVRE Sébastien (COLL)	OPD	ROM / MOD CONT	●	6
11340	BEAUVAIS 6 rue Jean de Lignières	LEFÈVRE Sébastien (COLL)	OPD	MA / MOD CONT	●	7
11323	BEAUVAIS 13 rue du Maréchal Leclerc	HAAZ François (COLL)	OPD	ROM / MA MOD / CONT	●	8
11283	BITRY Bord du Ru – La Petite Écluse	MALRAIN François (INRAP)	OPD	FER / ROM CONT	●	9
11284	BREUIL-LE-SEC Le Champ Bouffaut – Extension Weldom	MARÉCHAL Denis (INRAP)	OPD	NÉO / FER ROM / MOD	●	10
11362	BREUIL-LE-SEC Le Champ Bouffaut – Extension Weldom	FRIBOULET Muriel (INRAP)	F	FER / ROM	●	11
11319	CHAUMONT-EN-VEXIN RD 153 – Chemin de Beauvais	FRIBOULET Muriel (INRAP)	OPD		●	12
11566	CHIRY-OURSCAMP Abbaye Notre-Dame d'Ourscamp	BERNARD Jean-Louis (INRAP)	Surv. Trav.	MOD	●	13
11448	CHOISY-AU-BAC Le Buissonnet	MARÉCHAL Denis (INRAP)	OPD	MÉS / NÉO FER / ROM HMA / CONT	●	14
11397	CHOQUEUSE-LES-BÉNARDS Le Fresne – Éolienne n°6	CUVILLIER Germain (COLL)	OPD	FER / ROM MA / IND	●	15
11356	CIRES-LÈS-MELLO Rue Grande Rue Tillet – Hameau du Tillet	KIEFER David (INRAP)	OPD		●	16
11396	CLERMONT Chemin dit de Beauvais	DULAUROY-LYNCH Hélène (COLL)	OPD	PAL	●	17
11287	COMPIÈGNE École d'État-major	DUCAT Kateline (PRIV)	F	MA / MOD	●	18
11451	COMPIÈGNE Impasse des Fossés	LASCOUR Vincent (INRAP)	OPD	MA	●	19

● : rapport déposé au Service Régional de l'Archéologie et susceptible d'y être consulté * Notice non parvenue

N° Patriarche	Commune / Lieu-dit	Responsable d'opération (organisme)	Nature de l'opération	Époque	Rapport reçu	Réf. carte
11445	COMPIÈGNE 36-38 rue de Paris	LASCOUR Vincent (INRAP)	OPD	MA	●	20
11437	CRÉPY-EN-VALOIS Le Vivier aux Moines	MEUNIER-LÉCAUX Virginie (COLL)	OPD	MA / MOD CONT	●	21
11389	CRÉPY-EN-VALOIS Zone industrielle - tranche 1 et 2	SARRAZIN Sabrina (INRAP)	F	FER / MOD	●	22
11436	ERMENONVILLE Parc Jean-Jacques Rousseau	MEUNIER-LÉCAUX Virginie (COLL)	SD		●	23
11419	ÉTOUY Voie Nouvelle – Ferme d'Étouy	GUÉRIN Samuel (INRAP)	OPD	ROM / HMA MA / MOD	●	24
11428	LA HÉRELLE – VALESCOURT RTE – tranche 2	LAMANT Johanny (INRAP)	OPD	NÉO / FER ROM / HMA	●	25
11449	MOGNEVILLE Déviation de Mogneville	BERNARD Jean-Louis (INRAP)	OPD	MOD		26
11373	MONTÉPILLOY Château de Montépilloy	BILOT Nicolas (BÉN)	FP	FER / ROM MA	●	27
11481	NANTEUIL-LE-HAUDOUIN ZAEI – tranche 1	LIBERT Karin (INRAP)	OPD	FER / ROM	●	28
11305	NOYON Abords de la gare – tranche 5a	REUTENAUER Fabrice (COLL)	OPD			29
11291	NOYON CSNE – L'Écluse	DE MUYLDER Marjolaine (INRAP)	OPD	ROM / MA	●	30
11416	NOYON La Haye Juda	REUTENAUER Fabrice (COLL)	OPD		●	31
11388	OGNON Sanctuaire antique de la Forêt d'Halatte	ADAM Stéphane (Éveha)	FP	ROM		32
11402	PÉROY-LES-GONDRIES – BOISSY-FRESNOY RN 2 – Déviation de Péroy-les-Gombries	VEYSSIER Danaël (COLL)	OPD	FER / ROM MA / CONT	●	33
11417	PIMPREZ Pré de la Rouilly et la Chaussée du Haut Bois	PARIS Clément (INRAP)	OPD	FER	●	34
11467	PONTARMÉ Les Petits Pruniers – Rues du Pastillon et de l'Hôtel-Dieu	DENEUVE Émeline (INRAP)	OPD		●	35
11394	PONTPOINT Rue du Moulin	DENEUVE Émeline (INRAP)	OPD		●	36
11289	PONT-SAINTE-MAXENCE 52bis avenue Jean Jaurès	PARIS Clément (INRAP)	OPD		●	37
11366	PONT-SAINTE-MAXENCE 9 quai du Mesnil Châtelain	PARIS Clément (INRAP)	OPD		●	38
11433	PONT-SAINTE-MAXENCE 15 rue de Cavillé	FRONTY Richard (INRAP)	OPD	ROM / MOD CONT	●	39
11473	PONT-SAINTE-MAXENCE Rue Robert Heschel et Rue Monge	HUYARD Virginie (COLL)	OPD	CONT	●	40
11297	RANTIGNY Les Dix Mines	MEUNIER-LÉCAUX Virginie (COLL)	OPD	CONT	●	41
11315	RARAY Rue du Manoir – Le Clos du Manoir	SARRAZIN Sabrina (INRAP)	OPD	MOD / CONT	●	42
11406	RIBÉCOURT-DRESLINCOURT Rue du Général de Gaulle et Rue Émile Zola	GAUDEFROY Stéphane (INRAP)	OPD	MOD	●	43
11337	RULLY Plaine de Rouvray	FRIBOULET Muriel (INRAP)	OPD		●	44
11427	SAINT-JUST-EN-CHAUSSÉE De la D 117 à la D 938 – tranche 1	DENEUVE Émile (INRAP)	OPD		●	45
11306	SAINT-LÉGER-EN-BRAY Le Village	CUVILLIER Germain (COLL)	OPD	MA / MOD CONT	●	46

N° Patriarche	Commune / Lieu-dit	Responsable d'opération (organisme)	Nature de l'opération	Époque	Rapport reçu	Réf. carte
11465	SAINT-LEU-D'ESSERENT Avenue Pierre Bérégovoy – Parvis de l'Église	BERNARD Jean-Louis (INRAP)	OPD	MA / MOD	●	47
11466	SAINT-LEU-D'ESSERENT 2 rue Henri Barbusse	BERNARD Jean-Louis (INRAP)	OPD	CONT	●	48
11452	SAINT-MARTIN-LONGUEAU 76ter rue de Paris	PARIS Clément (INRAP)	OPD	HMA	●	49
11345	SENLIS Chemin des Rouliers	SARRAZIN Sabrina (INRAP)	OPD	CONT	●	50
11355	SENLIS 3 place du Parvis Notre-Dame – Hôtel de Vermandois	HOSDEZ Christophe (INRAP)	OPD	MA / MOD	●	51
11361	SENLIS 20 rue de la Fontaine des Arènes	BRULEY-CHABOT Gaëlle (INRAP)	OPD	ROM	●	52
11409	SENLIS Rue Rougemaille	SEVASTIDES Marion (INRAP)	SD	ROM / HMA	●	53
11307	SERANS Le Château	MEUNIER Cyril (COLL)	Surv. Trav.		●	54
11371	VENDEUIL-CAPLY La Vallée Saint-Denis	LEGROS Vincent (SRA)	FP	ROM		55

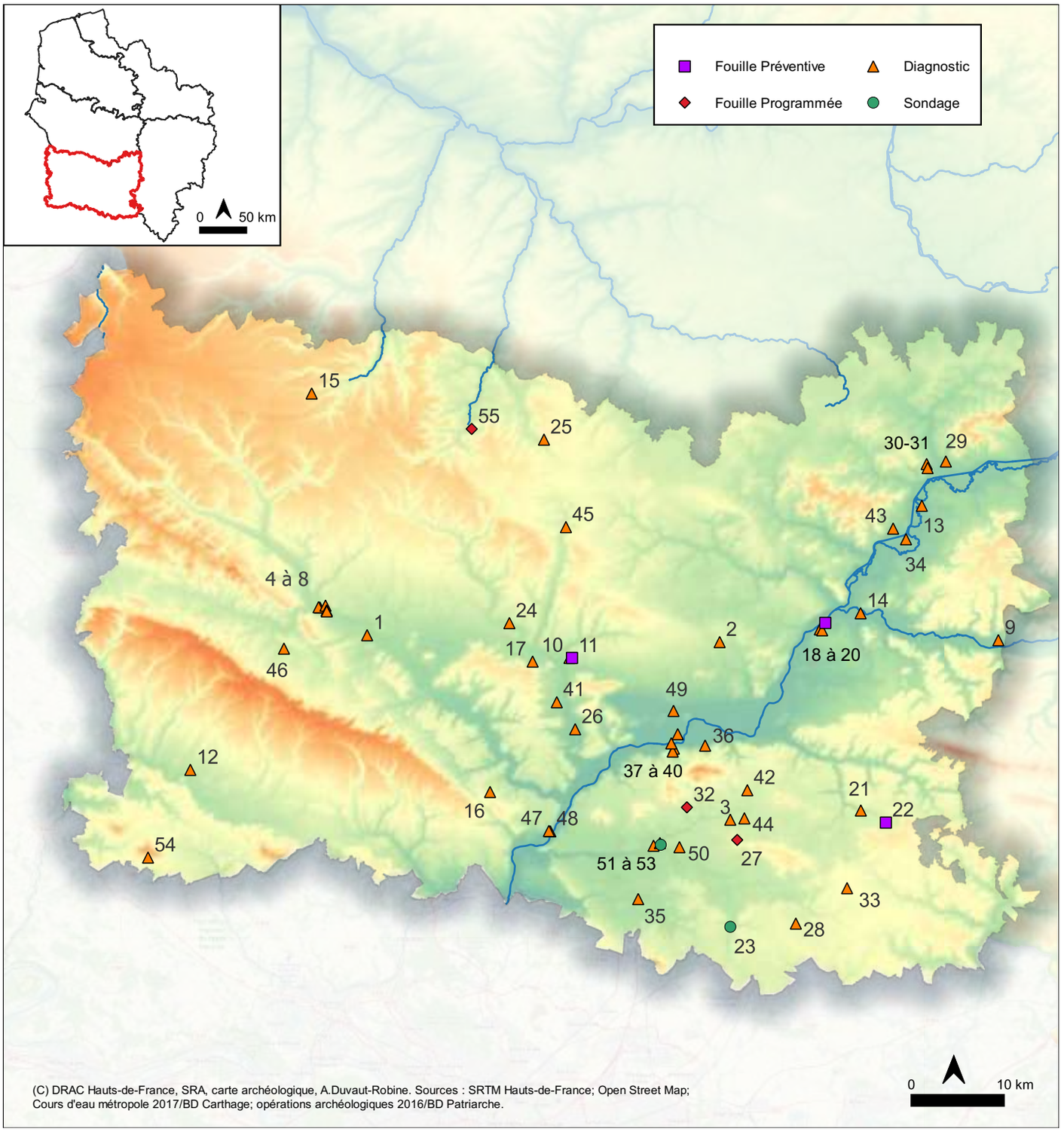
HAUTS-DE-FRANCE

OISE

Carte des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 6



(C) DRAC Hauts-de-France, SRA, carte archéologique, A.Duvaut-Robine. Sources : SRTM Hauts-de-France; Open Street Map; Cours d'eau métropole 2017/BD Carthage; opérations archéologiques 2016/BD Patriarche.

ALLONNE
Extension de la carrière de limon, granulats alluvionnaires et de sablons – tranche 1

Le diagnostic a été réalisé, sur prescription du Service Régional d'Archéologie de Picardie, sur la commune d'Allonne aux lieux-dits « les Marettes » et « Les Étaux », préalablement à l'extension d'une carrière de limon, de granulats alluvionnaires et de sablons. Ce projet comporte trois emprises géographiquement distinctes nommées zones 1 à 3. Cette première tranche du projet couvre une superficie globale de 4,5 ha, soit 2 318 m² pour la zone 1, 26 791 m² pour la zone 2 et 17 195 m² pour la zone 3. Une deuxième phase (tranche 2) sera entreprise ultérieurement dans les années à venir.

Le diagnostic archéologique s'est déroulé en deux phases successives. En premier lieu, des tranchées linéaires ont été ouvertes relatives à la recherche de vestiges historiques. Dans un deuxième temps, des sondages profonds ont été ouverts dans la sédimentation alluviale et limoneuse du Quaternaire susceptible de contenir des témoignages du Paléolithique, par une équipe composée d'une géomorphologue et d'un spécialiste du Paléolithique.

Les conclusions dressées au terme des ouvertures sont que l'emprise diagnostiquée se situe sur une terrasse alluviale du Thérain attribuable au Pléistocène moyen. Aucun vestige paléolithique n'a été trouvé dans ces formations fluviatiles pléistocènes. Les tranchées linéaires ont livré une faible densité de structures identifiées essentiellement comme du parcellaire. Cela confirme pour les périodes historiques que les emprises se situent sur un secteur depuis toujours dévolu aux cultures.

DESCHEYER Nathalie (INRAP)

ARSY
Le Village

Une demande anticipée de prescription déposée au préalable de la construction d'un lotissement à Arsy, au lieu-dit « Le Village », a motivé l'émission d'une prescription de sondages de diagnostic, orientés vers la détection de sites néolithiques à antiques. Les sondages n'ont livré aucun indice archéologique.

DENEUVE Émeline (INRAP)

ÂGE DU BRONZE

BARBERY
Station d'épuration

La commune de Rully aménage une station d'épuration sur une surface de 5 016 m², sur le territoire de la commune de Barbery située à huit kilomètres à l'est de Senlis dans l'Oise. Le village se trouve sur la voie romaine menant à Soissons et de nombreuses découvertes, majoritairement des installations gallo-romaines, ont été faites aux alentours, en particulier sur le tracé du TGV Nord.
Sur les dix structures découvertes, seul un fragment de tuile, éventuellement antique, pouvant être également médiévale, a été trouvé dans une fosse. Quatre autres structures similaires longent le chemin rural en bordure de l'emprise, elles sont probablement liées à un usage horticole.
Une fosse de rejets de matériaux de combustion (charbons et terre rubéfiée) a livré une panse et des bords de céramiques. Le spécialiste a attribué ces artefacts à l'étape moyenne du Bronze final, peut-être au Bf IIIa (X^{e} siècle – première moitié IX^{e} siècle avant notre ère).
La présence d'un enclos d'âge protohistorique au sens large a été mis en évidence. Les quelques tessons de céramiques qui y ont été mis au jour n'offraient que peu d'informations. D'autres fosses, non testées (n : 2), montraient un sédiment de comblement similaire.
Il se pourrait donc, en considérant l'ensemble des structures protohistoriques, qu'un habitat du Bronze final soit à envisager sur cette emprise de 5 016 m². Les structures détectées sont bien conservées (de 0,5 à 0,7 m de profondeur) et peuvent livrer un matériel diagnostic.

Les sites de cette période apparaissent le plus souvent sous la forme de petites unités d'habitat ayant une faible emprise au sol, difficile à mettre en évidence en phase de sondage. Ce type de site à faible densité en structures fait, en outre, rarement l'objet d'un décapage ultérieur. Le corpus des sites régionaux utilisables dans le cadre d'une étude de l'évolution des modes architecturaux au cours de l'âge du Bronze est ainsi particulièrement réduit. On a pu faire le constat d'une absence de grands bâtiments sur poteaux plantés et évoquer la possibilité d'un autre mode architectural, sur radiers de fondation, qui ne laisserait pas de trace au sol. Cependant, cette hypothèse repose sur un trop petit nombre de plans de site pour être définitivement validée. En outre, la périodisation chrono-culturelle est loin d'être acquise pour la fin de l'âge du Bronze, dans ce secteur géographique marqué par des fluctuations des influences atlantiques et continentales. Les connaissances sur l'architecture d'habitat à l'âge du Bronze final sont donc lacunaires, ces quelques structures offriraient donc un potentiel d'investigation non négligeable.

KIEFER David (INRAP)

ÉPOQUE ROMAINE
MOYEN ÂGE
ÉPOQUE MODERNE
ÉPOQUE CONTEMPORAINE

BEAUVAIS
8 boulevard du Général de Gaulle – Lycée Saint-Vincent de Paul

Le lycée Saint-Vincent de Paul, au 8, boulevard du Général de Gaulle, se trouve vers l'extrémité est du centre urbain actuel. L'opération s'est déroulée à l'intérieur de l'enceinte de l'établissement, dans une cour en herbe, préalablement à la construction de sanitaires, d'une surface au sol de 51 m², accessibles aux PMR et d'un accès depuis des salles de classe de 75 m² environ. Les terrassements réalisés sur l'emplacement des longrines du futur bâtiment ont atteint -1,20 m de profondeur (depuis le sol actuel) et -0,50 m en moyenne sur le reste de l'emprise du projet (126 m² au total). Deux sondages plus profonds (-2,50 m et -2,70 m) ont également été ouverts. La pelle mécanique mise à disposition par l'aménageur n'a pas permis de pratiquer d'excavations plus profondes et donc d'atteindre la base de l'occupation. L'assiette foncière du lycée Saint-Vincent de Paul reprend grossièrement l'emprise de l'ancien couvent des Jacobins. Son installation à cet endroit est antérieure à 1246, date à laquelle l'église de l'établissement a été consacrée.

Les plus anciens horizons repérés semblent appartenir à l'époque gallo-romaine. Seul le sommet des dépôts relatifs à cette occupation a été atteint à -2,60 m sous le sol actuel. Ces formations sont scellées par une masse sombre assez homogène (grise à brune) et meuble sur toute son épaisseur qui atteint 1,45 m là où elle a été observée. Dans le détail, cet horizon apparaît composé de strates distinctes issues d'apports rythmés. Seuls les dépôts les plus hauts ont pu être distingués. Leur mise en place semble s'étendre depuis le XIII^{e} jusqu'aux XVI^{e}-XVII^{e} siècles. Les couches sus-jacentes, hormis les plus affleurantes (sans grande valeur archéologique), atteignent une épaisseur de 1,10 m environ. Le contraste chromatique est marqué puisqu'il s'agit de dépôts gris/beige. Les tessons de céramique collectées permettent de caler leurs dépôts entre le XVI^{e} et le XIX^{e} siècle. Toute cette stratigraphie conserve quelques indices (brassage du mobilier, probable marnage, amendement des terrains, possible traces d'outils aratoires, etc.) qui sug-



1 11309 Cours Scellier
2 11317 71, rue des Jacobins
3 11323 13, rue du Maréchal Leclerc
4 11340 6, rue Jean de Lignières
5 11462 Lycée Saint-Vincent de Paul

● Diagnostic

Ville de Beauvais-*Service Archéologique 2016*

Beauvais. Ensemble des opérations réalisées en 2016 (SAM de Beauvais)

gèrent une mise en culture de cet espace durant cette période. Elle montre aussi que le même terrain a également dû correspondre à une cour. Les seules traces de constructions appartiennent à un bâtiment assez récent (Seconde Guerre mondiale ?). Des tranchées, creusées durant l'époque moderne, plus énigmatiques (de récupération ?), ont également été repérées.

LEFÈVRE Sébastien (SAM de Beauvais)

MOYEN ÂGE
ÉPOQUE MODERNE

BEAUVAIS
1 cours Scellier

ÉPOQUE CONTEMPORAINE

Le projet de construction d'un ensemble hôtelier est à l'origine de ce diagnostic archéologique mené du 1er au 9 mars 2016 par le Service archéologique municipal de Beauvais. Il a permis l'étude de 175,10 m² (12,25 % de l'assiette totale de 1 428 m²). Situé hors des remparts du bas Moyen Âge et médiéval (qui dans ce secteur se confondent) et le long de la rue Saint-Pierre en avant de la porte du Limaçon, le terrain étudié présente une stratigraphie de l'ordre de 5,60 m depuis le sol actuel qui se trouve en moyenne à 68,30 m NGF. Les niveaux géologiques ont été observés à 63 m NGF ; leur nature (tourbe, limon décalcifié) confirme un contexte humide de fond de vallée. Les niveaux les plus anciens, gallo-romains, n'ont pas livré d'indices d'occupation mais correspondent à des remblais de faible puissance. Les vestiges médiévaux sont essentiellement représentés par des niveaux matérialisant des remblais ou des niveaux de jardins.
En limite d'emprise, au nord, les restes d'une maçonnerie massive (au moins 1,80 m d'épaisseur), présentant un parement régulier de grès en moyen appareil, constitue une portion du bastion de la porte du Limaçon qui se trouvait plus à l'est. Très probablement construit au XVe siècle comme ceux des portes de Bresles et de l'Hôtel-Dieu, il a été arasé au début du XIXe siècle. Le fossé associé, d'une largeur d'au moins 25 m, se présentait comme une demie-lune. Son comblement semble être un peu plus précoce que la disparition du bastion.
La construction d'un conduit traversant le fossé pourrait avoir permis de maintenir une circulation d'eau entre les fossés des jardins de l'évêque au nord de la rue Saint-Pierre et le cours du Thérain au moment du comblement du fossé.
Les vestiges contemporains sur le site sont essentiellement représentés par deux structures : un bief qui se trouve en amont du moulin tel qu'il existe depuis le milieu du XIXe siècle. Il a été neutralisé au début du XXe siècle quand le moulin a perdu sa fonction initiale. La fosse septique des toilettes publiques installées le long de la rue Saint-Pierre recoupe en grande partie le parement du bastion.

HAAZ François (SAM de Beauvais)

ÉPOQUE ROMAINE
ÉPOQUE MODERNE

BEAUVAIS
71 rue des Jacobins

ÉPOQUE CONTEMPORAINE

L'opération qui s'est déroulée au 71 de la rue des Jacobins à Beauvais se place au coeur du centre urbain actuel. Les sondages pratiqués ont atteint 49,20 m² soit près de 14 % de l'emprise du projet (352 m²).
Les plus anciens horizons repérés appartiennent à l'époque gallo-romaine. Les observations effectuées depuis le sommet du sondage ont empêché une lecture détaillée de la stratigraphie qui apparaît complexe avec un litage assez dense. Compte tenu des moyens mécaniques employés, conditionnés par la relative exiguïté de la parcelle, la base de l'occupation n'a pas été atteinte. Le niveau le plus profond reconnu est une couche de craie damée, vierge de tout mobilier, répartie sur la totalité du sondage. Il pourrait aussi s'agir de la dalle d'assainissement observée à plusieurs endroits sur le site de Beauvais mais aussi d'une semelle de fondation de murs dont l'élévation n'aurait pas été détectée. Les couches sus-jacentes sont également communes aux sites gallo-romains détectés à Beauvais ; essentiellement des dépôts de terre beige à ocre alternant avec des niveaux plus sombres. Les artefacts datant recueillis, quelques tessons de céramique, permettent de fixer cette séquence stratigraphique durant la seconde moitié du IIe et le début du IIIe siècle. Elle est scellée par une couche grise susceptible de correspondre à un niveau d'abandon. La formation immédiatement sus-jacente est une terre sombre, brune à marron foncé, retrouvée sur la totalité de la parcelle, chargée en granules de craie,

assez homogène et meuble sur toute son épaisseur. Elle ne semble pas pouvoir être apparentée aux niveaux de « terres noires » du haut Moyen Âge. Aucun litage n'a été observé ni aucune surface indurée. Elle pourrait résulter de la mise en culture de cet espace entrecoupé d'apports de terres successifs compte tenu de l'épaisseur de la séquence. Les quelques tessons de céramique collectés sont de petites dimensions et le taux de fragmentation est élevé. La répartition verticale des artefacts datant ne montre aucune cohérence chronologique stricte au moins sur la portion supérieure. Des fragments de céramiques peintes, datables des XIII^{e}-XIV^{e} siècles, ont en effet été ramassés à proximité immédiate de tessons beaucoup plus récents. Les dépôts sus-jacents matérialisent l'époque contemporaine et correspondent essentiellement à des niveaux de cours.
L'essentiel du bâti qui a été reconnu au cours de ce chantier, se compose d'une cave voûtée en anse de panier ou surbaissée, dégagée très partiellement, constituée de pierres de taille en craie, datables du XVII^{e} siècle et des fondations appartenant très probablement à un bâtiment plus récent qui semble être reporté sur le cadastre de 1832.

LEFÈVRE Sébastien (SAM de Beauvais)

MOYEN ÂGE

ÉPOQUE MODERNE

BEAUVAIS
6 rue Jean de Lignières

ÉPOQUE CONTEMPORAINE

L'opération du 6 de la rue Jean de Lignières à Beauvais a concerné une parcelle située vers le nord du centre urbain actuel et d'une contenance de 269 m². Trois sondages ont été ouverts représentant une superficie totale de 24,30 m² environ. Une courte section de l'enceinte urbaine médiévale a été dégagée sur la portion nord de la parcelle, le long de la rue Jean de Lignières à une profondeur de près de 1,50 m.
Cette portion est conservée sur une hauteur de 0,90 m en prenant en compte sa semelle de fondation de craie épaisse d'une dizaine de centimètres. Cette maçonnerie correspond vraisemblablement dans sa totalité à la fondation du rempart. Il s'agit d'une construction essentiellement composée de moellons de craie entièrement noyés dans le mortier. Les deux faces sont dénuées de parement. Sur la portion dégagée, le rempart atteint ici 3 m d'épaisseur. Il a été construit sur un remblai de terre qui forme encore un relief important dominant de 2 à 3 m la rue du 27 juin située en retrait au sud. Compte tenu du mobilier associé, ce mouvement de terrain a été constitué durant le Moyen Âge et antérieurement à la construction du rempart édifié d'après les sources écrites en 1179. Il pourrait résulter des terres issues de l'aménagement du fossé de l'enceinte urbaine et constituer une sorte de talus.
Cette opération a également occasionné la découverte de deux sépultures et d'une réduction appartenant vraisemblablement à l'ancien cimetière de l'église Saint-Laurent dont le chevet se trouvait *intra muros* à quelques dizaines de mètres seulement de la parcelle, vers l'ouest. Les deux individus inhumés étaient sur le dos et les mains posées sur le bassin, l'un la tête vers l'ouest et le second vers le sud. Une probable réduction a également été dégagée. Leur inhumation n'a pas été datée. Du mobilier céramique allant du XIII^{e} jusqu'au XV^{e} siècle a été collecté autour des deux squelettes, ainsi que d'autres restes humains identifiés au sein de l'Us environnante. Un sol, au moins contemporain de la dernière phase d'utilisation du cimetière, a également été reconnu. Les profondeurs d'enfouissement des deux sépultures sont respectivement de 0,63 m et 0,85 m. Le comblement d'une petite fosse, d'une altimétrie analogue, a livré quelques tessons du XVI^{e} siècle. L'Us sus-jacente, pouvant résulter de la destruction du rempart et/ou de la construction de bâtisses à proximité, a livré du mobilier céramique daté entre le XVI^{e} et le XIX^{e} siècle.

LEFÈVRE Sébastien (SAM de Beauvais)



Beauvais, « 6 rue Jean de Lignières ». Vue de la sépulture de l'individu présentant une orientation nord-sud (S. Lefèvre, SAM de Beauvais)

ÉPOQUE ROMAINE

MOYEN ÂGE

BEAUVAIS
13 rue du Maréchal Leclerc

ÉPOQUE MODERNE

ÉPOQUE CONTEMPORAINE

Le diagnostic archéologique mené du 5 au 14 avril 2016 par le Service archéologique municipal de Beauvais a permis l'étude de 341,38 m² (11,96 % de l'assiette totale de 2 852 m²). Le terrain se trouve au fond de la vallée du Thérain et en marge du centre historique qui marque globalement l'extension reconnue de la ville du Haut-Empire et dans l'emprise d'un faubourg médiéval, Saint-Quentin ou le Déloir.
L'opération a permis d'observer une stratigraphie très bien conservée d'une puissance moyenne d'un peu moins de 3 m. Elle est composée de niveaux médiévaux à contemporains qui correspondent à une occupation non bâtie (jardins, activités artisanales de plein air liées au textile : étendage, séchage, etc.) et se présentent comme une masse de terre brune non litée. Ils semblent néanmoins être le résultat d'une sédimentation longue (XIII^{e} siècle jusqu'au XX^{e} siècle) et relativement bien conservée : la répartition verticale du mobilier respecte la cohérence chronologique. Sous ces niveaux médiévaux se retrouvent des dépôts très organiques épais de 0,20 m environ et scellant les vestiges antiques. Ils ont livré du mobilier des IV^{e} – deuxième moitié du V^{e} siècle ; on peut supposer qu'il s'agit là de terres noires.
Les vestiges antiques sont caractéristiques d'une occupation bâtie (maçonneries, sols de cour, etc.). Certains murs ont conservé quelques assises d'élévation, indiquant un abandon du secteur où la récupération des matériaux n'a pas été systématique. L'orientation des bâtiments, analogue à celle de certains éléments urbains (courtine occidentale du *castrum* et *decumamus* fossilisé par la rue Gui Patin), permet d'intégrer ces vestiges dans la trame viaire de la ville du Haut-Empire et donc d'étendre l'emprise urbaine de 130 m environ vers l'ouest.

HAAZ François (SAM de Beauvais)

ÂGE DU FER

ÉPOQUE ROMAINE

BITRY
Bord du Ru – La Petite Écluse

ÉPOQUE CONTEMPORAINE

Une opération de diagnostic a été prescrite par le Service Régional de l'Archéologie de Picardie sur l'emprise du projet d'exploitation d'une carrière de granulats de la Société Antrope, localisée dans la vallée de l'Aisne, sur le territoire la commune de Bitry.
La superficie de la future carrière concerne au total 318 047 m², répartis en quatre phases d'exploitation successives de 2016 à 2024. La première phase a concerné une superficie de 100 413 m², répartie en deux secteurs distincts, l'un au lieu-dit « le Bord du Ru » pour une surface de 32 238 m² (secteur 1) et l'autre à « La Petite Écluse » pour une superficie de 68 175 m² (secteur 2). Si le diagnostic du secteur 2 s'est avéré négatif à l'exception d'une tranchée de la Première Guerre mondiale en revanche le secteur 1 a livré deux occupations : l'une du Premier âge du Fer et la seconde de l'Antiquité.

MALRAIN François (INRAP)

NÉOLITHIQUE

ÂGE DU FER

BREUIL-LE-SEC
Le Champ Bouffaut – Extension Weldom

ÉPOQUE ROMAINE

ÉPOQUE MODERNE

Dans le cadre de la future extension de l'entreprise Weldom, une zone de 22,17 ha a été prescrite. Le projet se situe sur le plateau picard (76 m NGF) à proximité d'une butte de sable. Le terrain encaissant, constitué surtout de limon orangé, se situe en moyenne à 0,50 m du sol naturel. L'érosion constatée est très forte à cet endroit. Des morceaux de craie et de silex sont disséminés sur pratiquement tout le terrain, mais seule une surface d'un peu plus de 1 ha correspond à une butte de craie affleurante. Les cent tranchées qui ont quadrillé le terrain ont permis de couvrir l'équivalent de 15 % de l'emprise accessible. Les sondages profonds réalisés pour vérifier la présence de vestiges du Paléolithique se sont révélés négatifs. La plus ancienne implantation se situe sur l'éminence de craie. Deux puits ont été creusés pour chercher le silex. Le plus profond descend à 3,10 m. À un étage compris entre 1,30 et 2,40 m plusieurs chambres ont été creusées pour retirer les rognons de silex. Au vu du faible nombre de silex naturellement présents dans cette craie et la faible surface où elle affleure, on peut interpréter ces rares puits comme des tests qui n'ont pas abouti à une réelle exploitation minière. Malgré l'absence de mobilier, ce type de structure est caractéristique du Néolithique moyen (vers 4200/3500 av. J.-C.).

Ensuite il faut attendre le Second âge du Fer pour retrouver des structures. Trois fosses quadrangulaires, aux côtés proches de 2 m, et dans lesquelles sont déposés des vases correspondent à des tombes à incinération de La Tène moyenne (La Tène B2). Elles sont regroupées sur 140 m². Elles sont très peu visibles lors du décapage car leur remplissage est proche de l'encaissant. Il est donc probable qu'il en existe d'autres à proximité. Un site comparable a été fouillé en 1974/75 à 1,25 km sur la même commune au « Bois de Breuil ». Il a livré une nécropole qui compte au minimum douze tombes parées de nombreux vases et objets métalliques. Les deux ensembles contemporains se situent sur le même versant.

À 90 m plus au nord-est a été identifié un établissement rural de La Tène finale (La Tène D1). On compte un fossé, des fosses et des trous de poteau. Au vu des tranchées le site se développe en partie hors emprise. À 300 m plus à l'ouest il a été repéré une modeste installation (3 fosses et 1 grenier), datée de la même période, qui doit correspondre à une annexe agricole. À la période gallo-romaine, la ferme paraît toujours occupée. Les fossés qui délimitent l'habitat se développent sur plus de 8 500 m². Plusieurs phases sont perceptibles qui traduisent une dynamique importante. On notera en particulier un système d'entrée peu fréquent pour cette période en forme de touche de palmer, ici légèrement arrondie. Les phases chronologiques entre la fin du I^{er} siècle avant et le I^{er} siècle après sont bien représentées. Il faut donc supposer une continuité de l'établissement entre La Tène finale et l'époque gallo-romaine. Des datations céramiques permettent de prolonger l'occupation jusqu'au III^{e} siècle. On signalera aussi dans le corpus un tesson d'amphore lyonnaise, production rarement attestée dans notre région et qui pourrait indiquer un statut élevé des occupants.

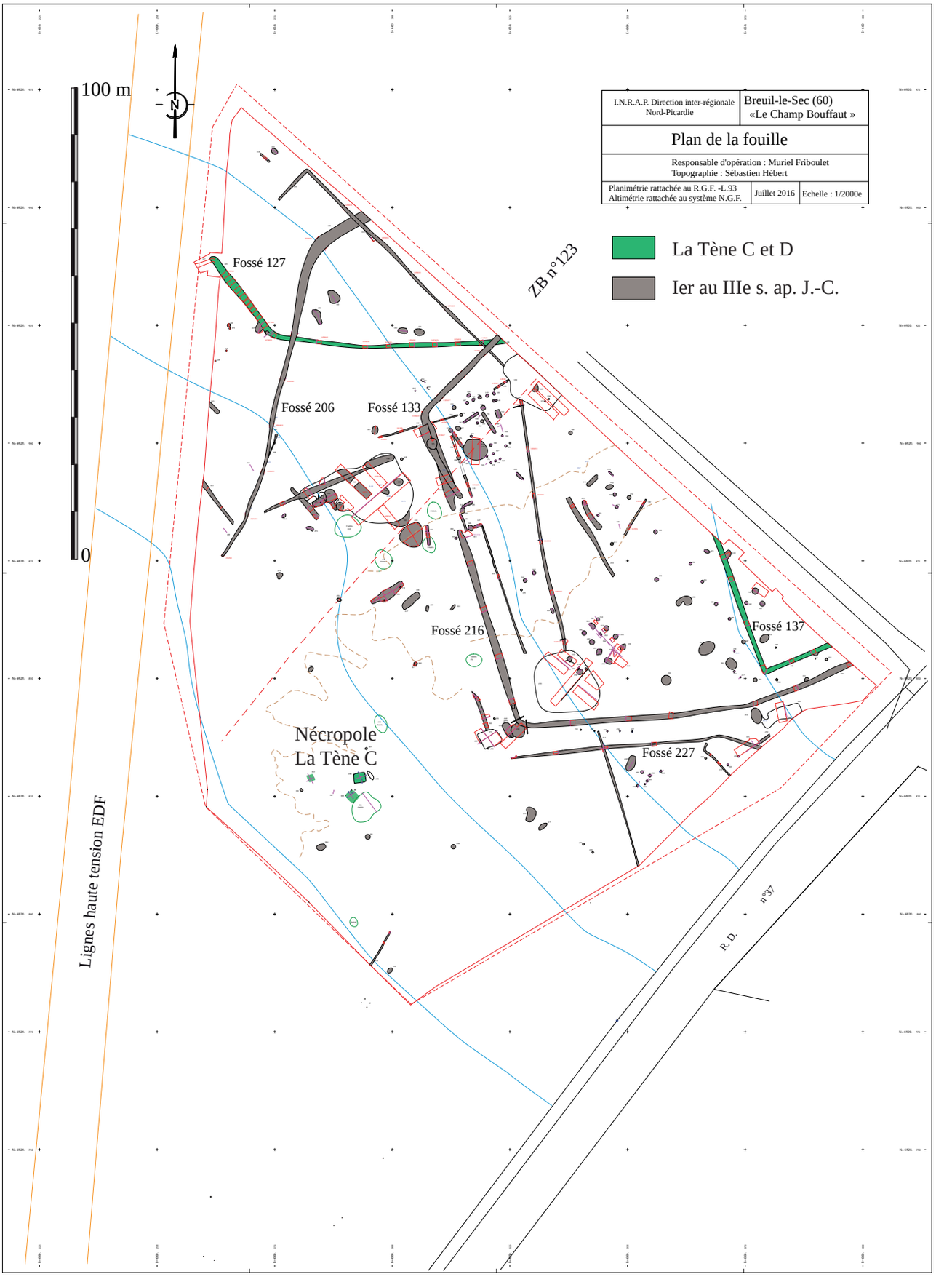
La dernière occupation est liée à un fossé du XVI^{e}/XVIII^{e} siècle qui délimite un enclos rectangulaire sur trois côtés, une dépression formant le quatrième. La surface de 4 200 m² pourrait évoquer un arpent moderne. Il pourrait s'agir d'une remise de chasse ou d'un parc à garenne. La consultation de plans anciens validerait cette idée.

Sur les 22,17 ha testés, il a donc été identifié cinq occupations de tailles modestes ou conséquentes liées à de l'habitat ou du funéraire, soit un gisement pour moins de 5 ha.

MARÉCHAL Denis (INRAP)



Breuil-le-Sec, « Le Champ Bouffaut – Extension Weldom ». Plan phasé du diagnostic (Topographie : E. Mariette, INRAP)



Breuil-le-Sec, « Le Champ Bouffaut – Extension Weldom ». Plan de la fouille (Topographie : S. Hébert, INRAP)

Préalablement à l'extension de l'entreprise Weldom à Breuil-le-Sec « Le Champ Bouffaut », une surface de 22,17 ha a été diagnostiquée début 2016 par Denis Maréchal (INRAP). Les découvertes de cette intervention ont motivé une prescription sur les principaux vestiges et la fouille s'est déroulée du 1er juin au 20 juillet 2016, sur une emprise de 1,5 ha. Implanté sur le rebord du plateau picard, dans un contexte de limons de plateau, le site est relativement érodé et les structures anthropiques apparaissent dans un limon brun orangé, à 0,55 m en moyenne sous le niveau actuel.
L'occupation débute à la fin de l'âge du Fer, avec un noyau regroupant trois sépultures à incinération de La Tène C (dont l'une comportant un riche vaisselier) qui ont été fouillées par Estelle Pinard (INRAP), et par deux angles d'enclos domestiques fossoyés de La Tène D. Le premier est délimité par le fossé 127 qui a livré un mobilier céramique assez abondant. Quelques trous de poteau sont attribuables à cette occupation. Le second enclos (fossé 137) est en revanche plus pauvre.
L'occupation gallo-romaine intéresse les trois-quarts nord-est du décapage, soit 1,1 ha ; son prolongement, sans doute détruit par les aménagements industriels mitoyens, a pu couvrir une surface équivalente. Deux enclos principaux sont plus ou moins emboîtés. Le plus vaste, datant du I^{er} siècle, est délimité par les fossés 206 et 227, qui sont de gabarit modeste et connus respectivement sur 70 m et 54 m. L'enclos interne, accessible sur 5 200 m², formé par les fossés 133 et 216, est plus directement lié à l'habitat. Il présente une entrée de 4,30 m de largeur qui a fait l'objet d'un aménagement complexe formé de tranchées et de fosses. L'espace interne est traversé par plusieurs autres fossés et tranchées.
Des bâtiments sur poteaux et sablières occupent l'angle nord-ouest et un probable grenier rectangulaire d'une surface de 36 m², bâti sur solins de craie et tranchées associées, est localisé au sud-ouest. Les divers mobiliers découverts lors des sondages et fouilles manuels, ainsi que les curages complets des fossés vont permettre d'affiner la chronologie générale du site et sa vocation.

FRIBOULET Muriel (INRAP)

CHAUMONT-EN-VEXIN
RD 153 – Chemin de Beauvais

Une opération de diagnostic a été prescrite par le Service Régional de l'Archéologie sur l'emprise d'un projet de construction d'un bâtiment dans la commune de Chaumont-en-Vexin. Ce projet concerne une surface de 3 000 m². Les deux tranchées réalisées couvrent au total 343 m², soit 11 % de la surface de l'emprise. Aucun vestige archéologique n'a été mis au jour lors de ce diagnostic.

FRIBOULET Muriel (INRAP)

ÉPOQUE MODERNE

CHIRY-OURSCAMP
Abbaye Notre-Dame d'Ourscamp

Six sondages sont réalisés au sol des caves de l'aile de Lorraine de l'abbaye d'Ourscamp par l'entreprise de restauration sur des emplacements déterminés par la maîtrise d'ouvrage. Le suivi archéologique du chantier permet de vérifier, en ces endroits précis, l'absence de vestiges archéologiques antérieurs à la construction du bâtiment (2^{e} moitié du XVII^{e} siècle) et d'observer la semelle de fondation maçonnée des caves. L'intervention est gênée par la présence de la nappe phréatique, très élevée en cette période de l'année 2016, qui noie les sondages en-deçà de 25 cm de profondeur. La stratigraphie se limite à la grosse couche de déchets de taille de pierre provenant du chantier de construction des caves et au sol en terre indurée qui ne semble pas avoir subi de changement depuis l'origine.

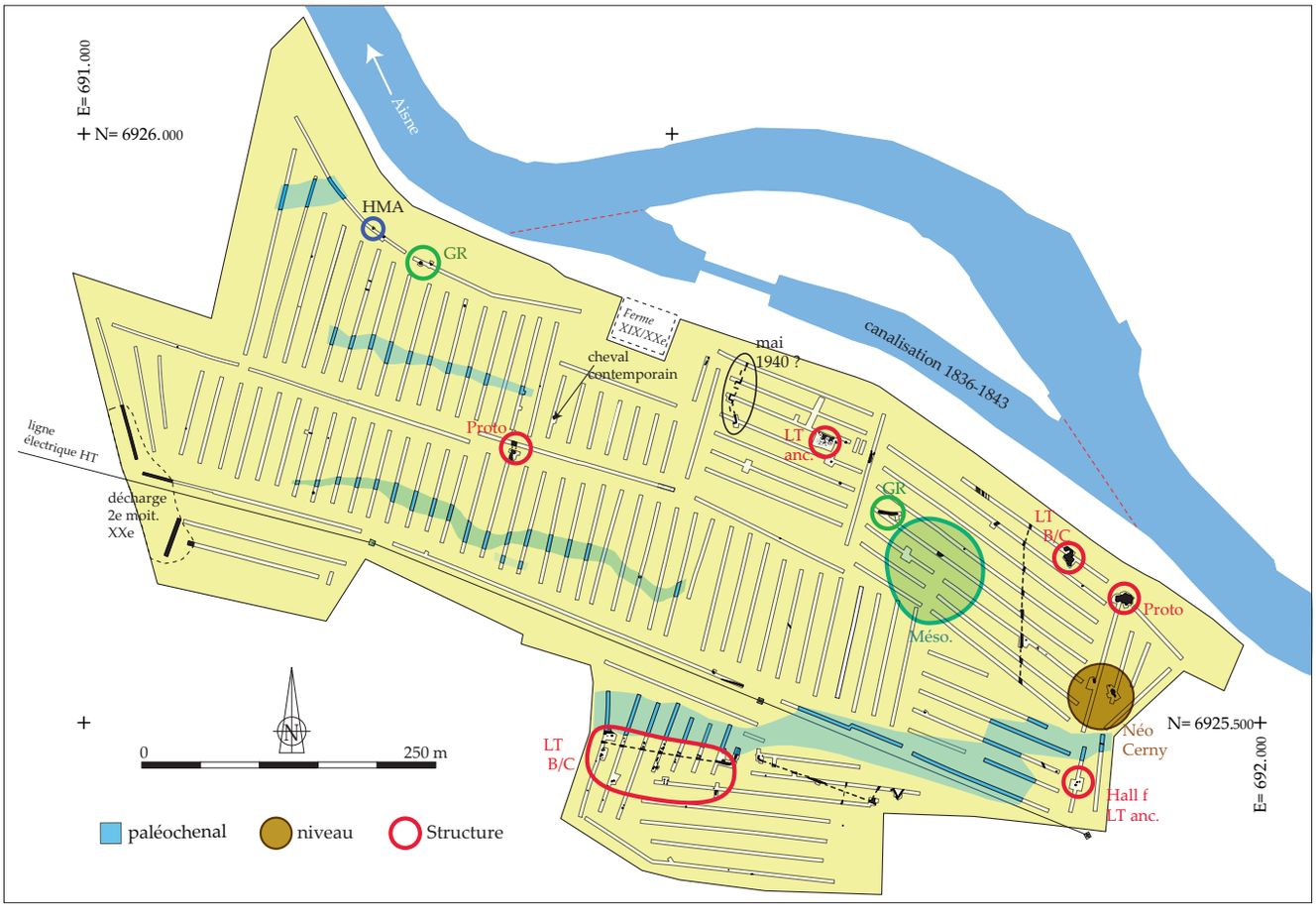
BERNARD Jean-Louis (INRAP)

CHOISY-AU-BAC
Le Buissonnet

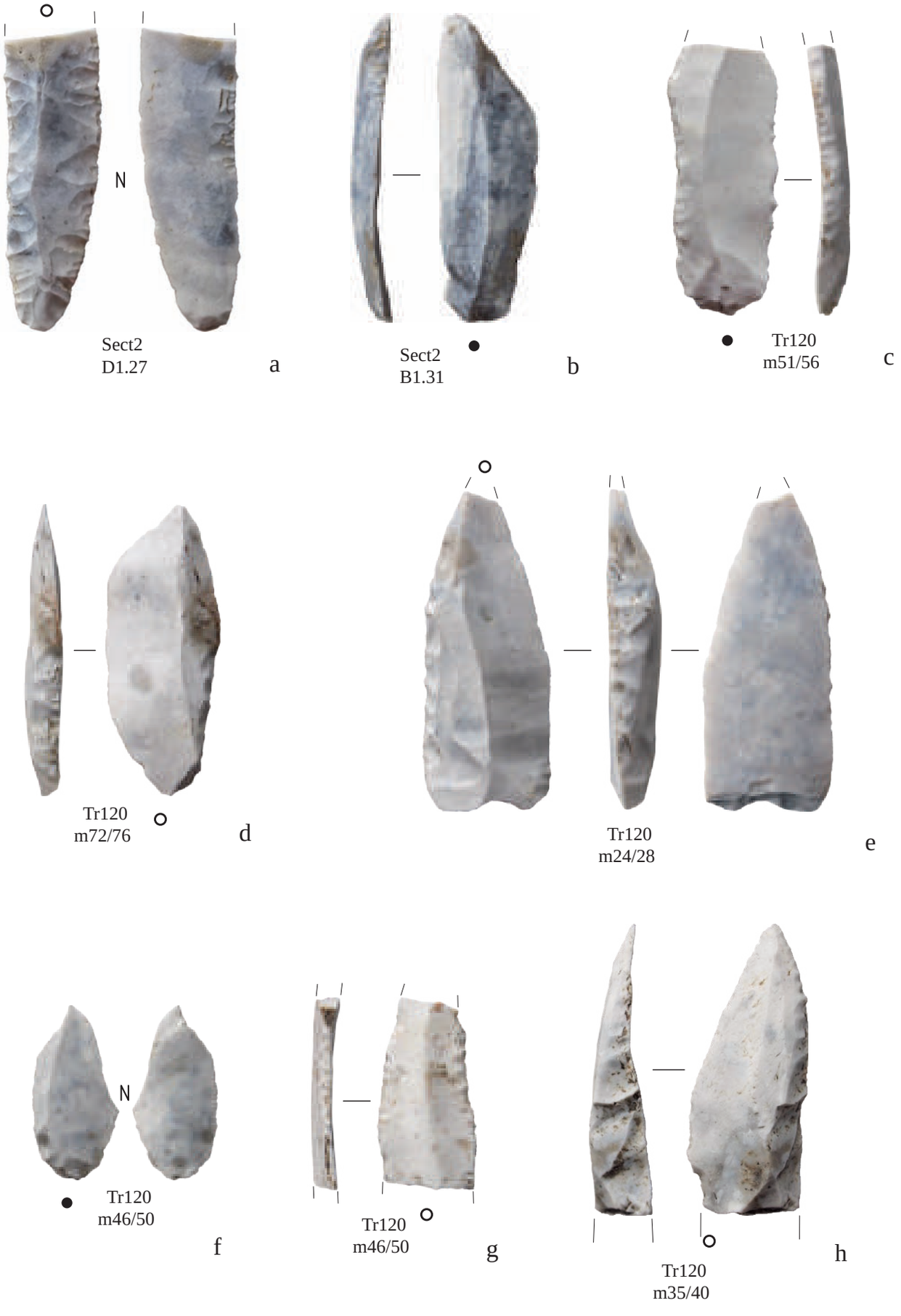
Dans le cadre de cette future carrière de sable, une surface de 24,46 ha a été diagnostiquée. Les parcelles se situent sur la rive gauche de l'Aisne, à une cinquantaine de mètres de la rivière. Il suffit de retirer entre 0,30 m et 0,90 m (0,55 m de moyenne réel) de sédiment pour mettre au jour les structures creusées dans un limon calcareux, du sable ou parfois du gravier. Plusieurs petits chenaux, qui doivent être récents, ont par ailleurs été observés. Les 135 tranchées continues et les fenêtres complémentaires, auxquelles s'ajoutent les 13 sondages profonds, ont permis de couvrir 4,41 ha soit 18 % de l'emprise.

Les plus anciens vestiges sont liés à un niveau essentiellement Mésolithique. Couvrant 7 400 m², il est composé à plus de 99 % de silex. Il apparaît à 0,50 m de profondeur et dispose d'une épaisseur de 10/15 cm. Sondé mécaniquement puis fouillé manuellement, il s'avère qu'il s'agit d'un palimpseste d'occupations dans un contexte de très faible sédimentation. Les occupations s'étalent du Paléolithique final à Federmesser au Néolithique moyen avec deux phases du Mésolithique. Or la patine qui recouvre les pièces est identique ce qui empêche de procéder à un tri. Cette situation de multiples implantations de différentes périodes que l'on ne peut distinguer faute à une stratigraphie relative inexistante a déjà été maintes fois reconnue dans ce secteur. Ce gisement est cependant intéressant, car il démontre une fréquentation régulière et répétée de cet espace en particulier au Mésolithique. Un second niveau se situe dans une zone basse et apparaît à 0,70 m de profondeur. Le limon argileux gris foncé recèle de nombreux artefacts. La céramique permet une attribution à une phase ancienne du Cerny, ce que confirmerait l'examen des éléments (9) de mouture. Le gisement se développe sur 3 800 m². Après un nouveau hiatus il a été dégagé quatre fosses polylobées couvrant de 85 m² à 130 m². Deux d'entre elles datent de La Tène ancienne et de La Tène moyenne/finale. À plus de 250 m il a été mis au jour une occupation de cette dernière période, atypique car « ouverte » et dense. Seul un chenal sert de limite et de dépotoir. Couvrant au minimum 3 600 m² (le site se développe hors emprise), la densité de structures est de 1/13 m² ce qui pourrait donner un total de 276 creusements. Un bâtiment sur six trous de poteau se place en périphérie de l'installation. Il n'existe pas dans la région de sites comparables.

La phase suivante est gallo-romaine avec quelques fosses situées en limite d'emprise. La localisation sur une butte sableuse pourrait indiquer un véritable habitat



Choisy-au-Bac, « Le Buissonnet ». Plan général du diagnostic (S. Hébert, D. Maréchal, M. Sévastides, INRAP)



Choisy-au-Bac, « Le Buissonnet ». Armatures mésolithiques (DAO : S. Lancelot, INRAP)

malheureusement hors de portée. Toujours en limite de projet il a été reconnu une fosse du haut Moyen Âge. Un cheval contemporain, lié à la ferme proche, a été fouillé et prélevé pour des études spécialisées. Enfin après un nouveau long hiatus, nous avons relevé de multiples traces liées aux conflits mondiaux du XX^{e} siècle dont des impacts de munitions (2) et des tranchées (1940 ?). Ce projet sur 24,46 ha représente la dernière grande surface accessible sur la rive gauche de l'Aisne. C'est également la plus à l'est (2 km) de la confluence avec l'Oise. On retrouve les mêmes séquences chronologiques déjà distinguées soit essentiellement le Mésolithique et le Néolithique moyen (+ Paléolithique supérieur).

Le fait d'avoir un taux d'ouverture de 18 % a sans doute permis de mettre au jour des installations discrètes de La Tène, mais aussi un possible habitat gallo-romain. L'installation dense de La Tène B ou C apparaît aussi comme remarquable. La découverte d'un niveau homogène Cerny est importante car c'est une période toujours méconnue régionalement. Enfin le niveau essentiellement Mésolithique, malgré les limites liées à l'absence de stratigraphie et de distinction des différentes périodes, contribue à mieux connaître la densité d'occupation de cette période.

MARÉCHAL Denis (INRAP)

ÂGE DU FER
ÉPOQUE ROMAINE

CHOQUEUSE-LES-BÉNARDS
Le Fresne – Éolienne n°6

MOYEN ÂGE
INDÉTERMINÉ

Le Service Régional de l'Archéologie de Picardie a prescrit une opération de diagnostic à Choqueuse-les-Bénards dans le cadre de la future implantation d'une éolienne et de sa plateforme au lieu-dit « Le Fresne ». Bien que ne concernant qu'une faible surface, l'opération a permis la mise au jour de 18 structures archéologiques principalement localisées dans la tranchée 1 et pour la plupart apparaissant directement sous 0,30 m de terre arable. Certaines correspondent à de petites fosses non datées, mal conservées tout du moins pour celles qui ont été fouillées. Il s'agit sans doute de trous de poteau sans qu'on puisse l'affirmer avec certitude. D'autres structures ont en revanche livré un mobilier céramique attestant d'occupations de la zone à la période de La Tène et à l'époque gallo-romaine ; il laisse même supposer l'existence d'une occupation médiévale à proximité. Des tessons de céramique datés de La Tène ancienne ont été retrouvés dans le comblement d'un important fossé large d'environ 4 m et de 1,73 m de profondeur au maximum dont nous avons pu mettre en évidence une des extrémités. Les dimensions importantes du fossé nous poussent à envisager la possibilité de l'existence d'un enclos pouvant délimiter une zone privilégiée, peut-être un habitat. Un mobilier céramique de la même période provient d'une fosse qui recoupe un petit four et sa fosse de travail localisés dans la partie sud-est de l'opération. Par ailleurs, deux niveaux de remblais sont datés de l'Antiquité gallo-romaine par un lot de tessons de céramiques principalement produites entre la fin du II^{e} et le III^{e} siècle apr. J.-C. Ces niveaux concentrent des matériaux de construction notamment des *tegulæ*, *imbreces* et quelques clous de charpentes suggérant ainsi la présence de bâtiments. Dans le remblai St. 6, une concentration de rognons de silex ainsi qu'un lambeau de semelle de fondation en craie damée pourraient même renvoyer à la présence de murs à la limite est de l'emprise. Enfin quelques tessons de céramique découverts en surface des niveaux de remblais témoignent d'une fréquentation de la zone à l'époque médiévale.
L'emprise très limitée de cette opération nous empêche d'extrapoler davantage sur l'importance des vestiges découverts et nous invite à rester prudents quant aux hypothèses énoncées.

CUVILLIER Germain (SDAO)

CIRES-LÈS-MELLO
Rue Grande Rue Tillet – Hameau du Tillet

L'association « Le Clos du Nid de l'Oise » entreprend la construction de logements, sis « Rue Grande Rue Tillet – Hameau du Tillet » à Cires-lès-Mello via la SCI du Thérain. L'emprise du diagnostic qui couvre une surface de 14 228 m² est sur le haut du versant d'une butte sableuse héritée du Tertiaire.
Le diagnostic a été très limité puisque seule une infime partie de l'emprise était accessible (3 151 m²). Des bâtiments encore en fonction, des parkings et un ensemble de réseaux en activité couraient sur le reste de la parcelle. La partie accessible, une forêt de souches fraîches était également traversée par un réseau électrique non renseigné. Les quelques tranchées n'ont révélé aucune structure archéologique, mais il n'est pas impossible que dans le reste de l'emprise, soit la partie la plus importante, se dissimule un patrimoine archéologique, encore qu'elle ait manifestement subi des décaissements lors de la construction du bâtiment actuel.
Un sondage pour évaluer le potentiel préhistorique a mis en évidence le substrat à 0,4 m de profondeur. Il s'agit de

sables roux (e6a), de la mer auversienne déposés lors de l'ère Tertiaire. Le test a été poursuivi jusqu'à 1,2 m de profondeur afin de s'assurer de l'homogénéité des sédiments mais un ruissellement important a mis fin au sondage. Au-dessus de ces sédiments, un horizon de colluvions de 0,2 m d'épaisseur était sous-jacent à la terre arable de la même épaisseur.

KIEFER David (INRAP)

PALÉOLITHIQUE

CLERMONT
Chemin dit de Beauvais

Cette opération de diagnostic est consécutive à deux projets d'aménagement portant sur une même parcelle, en périphérie nord-ouest de Clermont de l'Oise en direction du village d'Agnetz. Il s'agit d'une école privée catholique et d'un institut d'insertion de la Fondation d'Auteuil. L'aménagement est situé à la périphérie de la ville moderne, au sud d'une ancienne voie romaine et en contrebas d'une butte tertiaire, contexte favorable aux occupations humaines du Paléolithique. Quelques aménagements liés à la voie romaine étaient susceptibles d'être observés.
Le diagnostic a confirmé des informations livrées par des riverains et des prospecteurs. Très riche en outillage lithique, ce dernier n'a été récolté qu'en position secondaire. Il provient essentiellement des couches sableuses superficielles et la terre végétale consécutivement à un phénomène de colluvionnement et des activités agricoles. Par ailleurs, deux fosses identifiées contenaient des tessons de céramique d'époque protohistorique. Le reste du mobilier, quantitativement limité, est principalement issu des niveaux de labour ou d'épandages. Il s'agit de quelques tessons d'époque antique, de grès moderne et de terres cuites architecturales, de briques et de tuiles, plus récentes.
Si aucune occupation n'a été caractérisée pour les périodes historiques, l'opération a toutefois permis de signaler la présence d'artefacts préhistoriques dans ce secteur.

DULAUROY-LYNCH Hélène (SDAO)

MOYEN ÂGE — ÉPOQUE MODERNE

COMPIÈGNE
École d'État-major

Le suivi de travaux mené à l'École d'État-major de Compiègne a été réalisé par le bureau d'études Éveha sous la responsabilité de Kateline Ducat. Les observations des 35 sondages échelonnés sur six mois en co-activité sur une surface de 2 900 m² ont permis de mettre au jour trois tronçons de l'enceinte médiévale et des vestiges bâtis morcelés de l'époque moderne à contemporaine.
Cette surveillance archéologique intervient dans le cadre du projet de réhabilitation de l'ensemble du site de l'École d'État-major par l'Agglomération de la Région de Compiègne. Le lieu est d'abord remarquable par sa taille (13 200 m²), surface rarement prescrite en centre urbain ancien (sur 4,5 ha). C'est aussi un emplacement de choix, traversé par la limite matérielle de la ville, le rempart médiéval, et longé par une frontière naturelle, l'Oise et ses berges mouvantes. La parcelle en pente douce couvre également le jardin du couvent des Carmélites établit en 1648 en direction du château royal, et une zone alternant voirie et bâti, à vocation militaire depuis la fin du XVIII^{e} siècle.
D'après les maçonneries conservées dans les sondages, le tracé du rempart apparaît rectiligne, suivant le cours de l'Oise, et d'une largeur variant de 2,60 m à 3,60 m. Dans son état d'origine du XII^{e} siècle, des pierres de taille calcaires (de grand à moyen appareil) sont mises en oeuvre à assises régulières en parement, tandis que des blocs bruts et moellons équarris forment le blocage central. L'ensemble est lié au mortier sableux beige. La présence de la tour Corbier sur les plans anciens n'a pas été vérifiée, aucun sondage ne se situant à son emplacement supposé. En revanche, un jour en archère ménagé dans le parement a été remployé en latrines après bouchage de la partie arrière de la courtine. Son comblement a livré des pièces détachées possiblement liées à l'armement des XVII^{e}-début XVIII^{e} siècles.
Contrairement à une fouille préventive classique, le suivi de travaux implique un cadrage strict des observations archéologiques, purement limitées à l'emprise étroite des tranchées. La profondeur impactée par les travaux n'a que très rarement permis d'atteindre des couches sédimentaires archéologiquement intactes, soit du fait des



Compiègne, « Ecole d'Etat-Major ». Rempart et cave du sondage 1 (K. Ducat, Eveha)

épais remblais modernes correspondant au rehaussement de l'esplanade longeant la rivière, soit par la présence du socle géologique calcaire affleurant. De ce fait, l'enceinte a été dégagée sur 1 m de haut maximum, laissant percevoir des reprises dans la maçonnerie, partiellement récupérée, et la présence d'un fossé défensif n'a pu être vérifiée.

Concernant les artefacts recueillis, l'absence d'ensemble clos et les grands remaniements opérés lors du rehaussement progressif des berges n'a pas été propice à la collecte d'une quantité importante de mobilier : deux caisses de céramique et autant de faune, une seule de verre, autant de tuiles et de métal. Pour ce dernier, sont concernées majoritairement des pièces de l'époque contemporaine très corrodées ; notons tout de même pour la période médiévale l'identification d'un grelot vestimentaire et d'une tige de luminaire, et d'un double tournois émis en 1592. Le corpus de verre se compose de bouteilles contemporaines et de deux gobelets simples du XVIII^{e} siècle. Les déchets métallurgiques rencontrés sur la place Chapelle attestent une forge, pouvant être associée aux proches écuries de la Reine, datant du milieu du XVIII^{e} siècle. Le site a également bénéficié de la première étude carpologique sur des vestiges modernes dans le département, qu'il serait judicieux de compléter lors de la suite des opérations archéologiques sur l'emprise, afin d'avoir une meilleure connaissance des cultures et/ou des pratiques alimentaires de ces populations.

Enfin, la confrontation des données récoltées ponctuellement dans les sondages *in situ*, en laboratoire, ainsi que des sources cartographiques et écrites permettent d'établir les toutes premières données sur cette vaste parcelle urbaine, prémices d'une plus large étude archéologique du site. En effet, la poursuite du projet de réhabilitation de l'ARC prévoyant deux phases de fouilles archéologiques préventives cour d'Eylau et cour Jeanne d'Arc, les perspectives de compléter nos connaissances sur ce site sont encourageantes, d'autant que sur ces espaces peu remaniés sont attendues, selon le diagnostic, des occupations néolithique, gauloise et alto-médiévale.

DUCAT Kateline (Éveha)

MOYEN ÂGE

COMPIÈGNE
Impasse des Fossés

La parcelle BM d'une surface de 631 m² fait l'objet d'un projet résidentiel avec un niveau de sous-sol de parking. Une opération de diagnostic archéologique a donc été prescrite. La maîtrise d'ouvrage de cette opération a été confiée à l'INRAP pour le compte des propriétaires.
La commune de Compiègne est implantée en aval de la confluence de l'Aisne et de l'Oise, sur un promontoire bordé au sud par la forêt et au nord par les terrasses alluviales qui surplombent une zone basse inondable. Le substrat, une craie campanienne à Belemnitelles, est assez rapidement atteint en dehors de la zone fortement bouleversée par la stratification de comblement du fossé de rempart de la ville.
Le secteur concerné se situe en avant (à l'extérieur) d'une portion de rempart conservé en élévation dans la partie sud de la ville.

L'ensemble de la parcelle semble occupé par la présence d'une portion du fossé sud-est du rempart de la ville. Sa berge a été identifiée par la présence du plateau de craie entaillé lors de son creusement. La faible surface concernée par le diagnostic, les risques liés à l'instabilité des remblais et l'ampleur de l'ouvrage défensif présent n'ont permis d'obtenir qu'une vision très partielle et malgré tout significative du sous-sol. La présence de la berge du fossé d'enceinte de la ville à un emplacement où on ne l'attendait pas, pose la question de la fiabilité des plans anciens. L'exiguïté de la parcelle n'a pas permis d'explorer plus largement ce secteur ni de répondre aux problématiques scientifiques motivant cette prescription de diagnostic.

LASCOUR Vincent (INRAP)

MOYEN ÂGE

COMPIÈGNE
36-38 rue de Paris

L'emprise constituée des parcelles BL 152, 163, 165 et 166 d'une surface totale de 2 075 m² font l'objet d'un projet résidentiel avec un niveau de sous-sol de parking. Une opération de diagnostic archéologique a donc été prescrite. La maîtrise d'ouvrage de cette opération a été confiée à l'INRAP.
La commune de Compiègne est implantée en aval de la confluence de l'Aisne et de l'Oise, sur un promontoire bordé au sud par la forêt et au nord par les terrasses alluviales qui surplombent une zone basse inondable. Le substrat, une craie campanienne à Belemnitelles, est atteint sous une stratification d'environ 2 m à 2,50 m plus bas dans la zone du fossé du rempart.
Le secteur concerné se situe aux abords immédiats de l'emplacement supposé de la porte de Paris (entrée sud du rempart médiéval de la ville) et des fortifications avancées la protégeant. Malgré un mauvais état de conservation du rempart de la ville de par sa récupération quasi-totale lors du démantèlement à la fin du XVIII^{e} siècle et durant le XIX^{e} siècle, un reste de quartier *intra-muros* est très certainement conservé en deçà.
Au vu de la profondeur d'enfouissement et des limites de l'ouverture du diagnostic, les niveaux d'occupation du fossé du rempart médiéval n'ont pu être qu'effleurés mais une ouverture plus large permettrait d'en explorer les différents comblements et ainsi en appréhender le fonctionnement et la gestion. Sur la demi-lune un système défensif, inconnu jusqu'alors, formé de talus et d'un fossé sont aperçus ici et mériteraient une exploration plus approfondie. Surtout au vu du comblement particulier de ce dernier (métallurgie, mobilier céramique spécialisé).

De même un faubourg du Moyen Âge classique, inédit dans ce secteur, a été dégagé sur une petite surface, l'ampleur de la parcelle et son très faible remaniement permet d'imaginer une bonne conservation de cette occupation.
Enfin, dans la dernière zone (4), la présence d'éléments liés à la fortification médiévale, présente en avant de la Porte de Paris (rempart, salle souterraine), laisse présager de la qualité de l'état de conservation et de l'abondance des vestiges. L'exiguïté de l'accès disponible (due à la présence de bâtiments encore en élévation et du parking encore partiellement occupé) n'ont permis qu'une vision restreinte des vestiges, une fouille plus extensive permettrait d'en mieux déterminer l'ampleur et cerner les fonctions.

LASCOUR Vincent (INRAP)

CRÉPY-EN-VALOIS
Le Vivier aux Moines

Dans le cadre d'un futur aménagement paysager, le Service Régional de l'Archéologie a prescrit une opération de diagnostic sur la commune de Crépy-en-Valois (parcelle AC 51), à la limite nord-ouest de la ville médiévale, aux pieds des fortifications.
L'emprise de 23 235 m² s'ancre dans un contexte archéologique remontant au début de la période médiévale et correspond aux anciens jardins de l'abbaye Saint-Arnoul, lieu de son établissement piscicole.
L'essentiel des structures mises au jour correspond aux ouvrages maçonnés de deux bassins encore en eau de nos jours et pouvant être identifiés en tant que viviers. Ils apparaissent entre 0,50 m et 1 m sous la terre végétale et les remblais qui recouvrent cette zone. Quant au mobilier céramique découvert, sa chronologie s'échelonnent de l'époque médiévale à la période subrécente. Notons toutefois qu'il provient majoritairement des remblais issus du remaniement récent de la zone, certainement dans le courant du XX^{e} siècle. L'absence de stratigraphie ne permet pas ainsi d'en préciser leur phase respective de fonctionnement. De même, aucun mobilier découvert ne matérialise une activité piscicole. Les rares tessons récoltés proviennent de la tranchée 2 et permettent de dater la destruction et l'abandon du probable second bassin entre le XIII^{e} et le XV^{e} siècle, mais aucun indice ne permet non plus d'en confirmer sa fonction et sa contemporanéité avec l'autre bassin.

MEUNIER-LÉCAUX Virginie (SDAO)



Crépy-en-Valois, « Le Vivier aux Moines ».
Pierre sculptée avec des décors floraux d'époque romane, utilisée en réemploi dans le mur des viviers, et provenant probablement de l'abbaye Saint-Arnoul située à proximité (V. Meunier-Lécaux, SDAO)



Crépy-en-Valois, « Le Vivier aux Moines ». Mur des viviers mis au jour lors du diagnostic (V. Meunier-Lécaux, SDAO)

CRÉPY-EN-VALOIS
Zone industrielle – tranche 1 et 2

L'extension d'une plateforme logistique dans la zone industrielle de Crépy en Valois a suscité la prescription de deux fouilles dont les superficies cumulées s'élèvent à 27 000 m². Elles émanent d'un diagnostic réalisé en 2015 par Muriel Friboulet (INRAP) qui avait permis l'identification de deux secteurs : une aire funéraire au nord-ouest et une aire dévolue à l'habitat au sud-est.
L'occupation mise en exergue sur le secteur de l'habitat s'implante sur le flanc occidental d'une petite éminence. Elle se caractérise par des vestiges en creux qui se développent de manière assez lâche sur l'ensemble de l'emprise. Le phasage de l'occupation a pu être précisé à l'aide du mobilier retrouvé en position de rejets.
Deux phases ont pu être discriminées. Le secteur commence à être structuré à La Tène ancienne, (Aisne-Marne III A/B, -375/-325), les vestiges de cette première phase se localisent au nord de l'emprise et se développent sur une superficie de 4 000 m². Il s'agit de silos et de fosses dont la nature, pour la plupart, reste indéterminée. Aucune trace de bâtiment n'a été perceptible sur notre emprise, résultat d'une hypothétique érosion de ce type de vestiges.
Après un long hiatus, le secteur est réoccupé à La Tène finale, les vestiges de cette phase d'occupation se répartissent au sud de notre emprise et se définissent par un enclos en forme d'agrafe, associé à d'éparses structures en creux. Enfin, en ce qui concerne le secteur de l'habitat, les vestiges d'un chemin dont la datation n'a pu être déterminée sont également visibles au sud du secteur.
La fouille conduite sur le secteur funéraire a surtout permis l'étude d'un petit noyau de sépultures de La Tène B1 (Aisne/Marne IIIB/C, -350/-300). Cette nécropole où la



Crépy-en-Valois, « Zone industrielle – tranche 1 et 2 ». Vues obliques des sépultures laténiennes (S. Sarrazin, INRAP)

pratique de la bi-ritualité a été mise en évidence, souligne l'expansion de cette pratique vers le sud. Celle-ci avait en effet été observée jusqu'à présent dans les vallées de l'Oise et de l'Aisne. La fouille de ce secteur aura aussi révélé des indices de fréquentation laténiennes et gallo-romaines. Ces témoignages sont ténus et ne permettent ni de caractériser cette occupation domestique ni d'opérer une corrélation avec les vestiges de la tranche 1 de la fouille.
Enfin, ce secteur est occupé également à l'époque moderne (XVI^{e}-XVIII^{e} siècle), en témoigne une fosse avec les restes de quatre chevaux mâles et très âgés.

SARRAZIN Sabrina (INRAP)



Crépy-en-Valois, « Zone industrielle – tranche 1 et 2 ». Vues des sépultures laténiennes (E. Pinard, INRAP)

ERMENONVILLE

Parc Jean-Jacques Rousseau

L'opération de surveillance de travaux s'est déroulée dans la commune d'Ermenonville, dans le parc Jean-Jacques Rousseau, parc public classé aux monuments historiques appartenant au Conseil Départemental de l'Oise. La mise en place d'une nouvelle cuve de gaz propane dans un sol classé a nécessité la présence d'un archéologue afin de mesurer l'impact encouru. Cependant, aucun vestige n'a été mis au jour lors de cette opération.

MEUNIER-LÉCAUX Virginie (SDAO)

ÉPOQUE ROMAINE
HAUT MOYEN ÂGE

ÉTOUY
La Voie Nouvelle – Ferme d'Étouy

MOYEN ÂGE
ÉPOQUE MODERNE

En vue de la construction de logements collectifs et pavillons individuels sur la commune d'Étouy, au lieu-dit « La Ferme d'Étouy », le Service Régional de l'Archéologie de Picardie a prescrit un diagnostic archéologique couvrant une superficie de 13 907 m². Réalisée par l'INRAP en septembre 2016, l'intervention a consisté en la réalisation de 8 tranchées associées ponctuellement à des fenêtres. Soixante-douze structures ont été mises en évidence, à une profondeur comprise entre 0,60 m et 2,05 m, et quatre occupations principales ont été identifiées. Outre des indices de vestiges gallo-romains, quatre phases chronologiques se distinguent : la période carolingienne et plus précisément le IX^{e} siècle ; les XI^{e}-XII^{e} siècles ; le XV^{e} siècle/début XVI^{e} siècle ; et enfin, le XVIII^{e} siècle, période à laquelle sont rattachées les fondations de la moitié sud d'un corps de ferme aujourd'hui détruit. Compte tenu de la nature des structures (fosses, silo, fossés) et du mobilier découvert (céramique, faune), une occupation à caractère domestique semble privilégiée.
La présence récurrente de fragments de terres cuites architecturales et peut-être le mur St.27/42 suggèrent également qu'un ou plusieurs bâtiments occupaient le secteur dès le haut Moyen Âge (*tegulæ* fréquentes). On signalera aussi la mise au jour d'une inhumation, en apparence isolée, non datée. Si le site est déjà reconnu historiquement en raison d'un château qui s'élevait à proximité depuis au moins le XII^{e} siècle, le diagnostic archéologique aura eu le mérite de faire remonter les origines du territoire d'Étouy au haut Moyen Âge et peut-être même dès l'époque antique.
Détruit en 1758, le château n'a guère laissé de traces dans le paysage actuel contrairement à la ferme du domaine seigneurial, la dite « Ferme d'Étouy », dont il reste encore partiellement deux corps de bâtiment en élévation, une cave voûtée (éventrée) et le pont dormant qui permettait de passer de la ferme aux jardins du château. Au terme de l'opération, la surface diagnostiquée équivaut à 937 m², ce qui correspond à environ 7 % de la superficie totale.

GUÉRIN Samuel (INRAP)



Étouy, « Voie nouvelle – La Ferme d'Étouy ». Sépulture isolée, non datée (Tr.2, St.65) – Adolescent (env. 15 ans) (S. Guérin, INRAP)

NÉOLITHIQUE
ÂGE DU FER

LA HÉRELLE – VALESCOURT
RTE – tranche 2

ÉPOQUE ROMAINE
HAUT MOYEN ÂGE

Les sondages archéologiques effectués sur le tracé du renouvellement et renforcement de l'alimentation électrique 63 000 volts du centre de l'Oise traversent les communes de La Hérelle, Gannes, Quinquempoix, Plainval, Le Plessier-sur-Saint-Just et Valescourt. Ils ont permis sur 10,9 km de linéaire de repérer trois sites archéologiques et des indices d'occupation humaine très dispersés datant du Néolithique au Moyen Âge.
La majeure partie des structures sont représentées par des segments de fossé qui correspondent pour beaucoup d'entre eux au parcellaire actuel. D'autres structures comme des fosses, des foyers, des incinérations et des inhumations ont été découverts sur le tronçon. Des fosses protohistoriques ou néolithiques, pour la plupart isolées, ont été identifiées au même titre que trois sépultures à incinération. Les fondations d'un bâtiment circulaire, pouvant être attribuées à la période gallo-romaine, ont également été découvertes.
Dans la partie nord du tracé, seules quelques traces ténues nous conduisent à penser qu'il pourrait y avoir une occupation humaine plus importante. C'est notamment le cas sur les communes de La Hérelle, Quinquempoix, Gannes et de Plainval. Les premières traces d'occupation significatives sont situées sur la commune de La Hérelle,

près du lieu-dit « La Plaine » où 12 structures ont été découvertes dans la tranchée de sondage et de décapage. On y trouve huit fossés, trois fosses et une margelle de craie qui pourrait correspondre à des fondations de bâtiment. Le mobilier recueilli, se compose de terre cuite architecturale, de la céramique datée de l'antiquité et d'éléments de tabletterie. Certaines fosses ont livré des tessons de céramique caractéristiques de La Tène.
La seconde trace ténue repérée sur le tracé est située sur la commune de Gannes, au lieu-dit « Les Six Muids ». Ces dernières ont révélé neuf structures dont six fossés et trois sépultures à incinération. Le mobilier recueilli se compose essentiellement de céramique se rapportant à La Tène D1 ainsi qu'un couteau en fer.
Les découvertes effectuées peuvent être liées au contexte archéologique marqué à proximité au lieu-dit « Grande Pièce d'Ivry ». La densité des structures est faible mais bien représentée au niveau de l'ensemble funéraire. La troisième trace d'occupation perceptible se situe au niveau de la commune de Quinquempoix, au lieu-dit « La Grande Borne ». Sept structures ont été découvertes sur ce secteur, dont deux fours, deux fossés bordiers pouvant être associés à un chemin, deux fossés et un puits. Le mobilier issu de ces structures est essentiellement constitué de céramique romaine, de terre cuite architecturale et autres objets métalliques de la même période chronologique. Enfin, la dernière trace d'occupation se situe sur la commune de Quinquempoix, en limite de la commune de Plainval, au lieu-dit « Fosse Coquin ». On y trouve six structures dont deux fosses, deux inhumations et deux fossés. Aucune d'entre elles n'a livré de mobilier permettant une datation. Un ^{14}C a donc été réalisé sur une sépulture afin de déterminer une phase chronologique du secteur (datation comprise entre le VII^{e} et le VIII^{e} siècle).
Ce diagnostic archéologique met donc en perspective une occupation humaine dispersée, peu dense, sur un territoire du nord de l'Oise et cela depuis le Néolithique jusqu'au Moyen Âge.

LAMANT Johanny (INRAP)

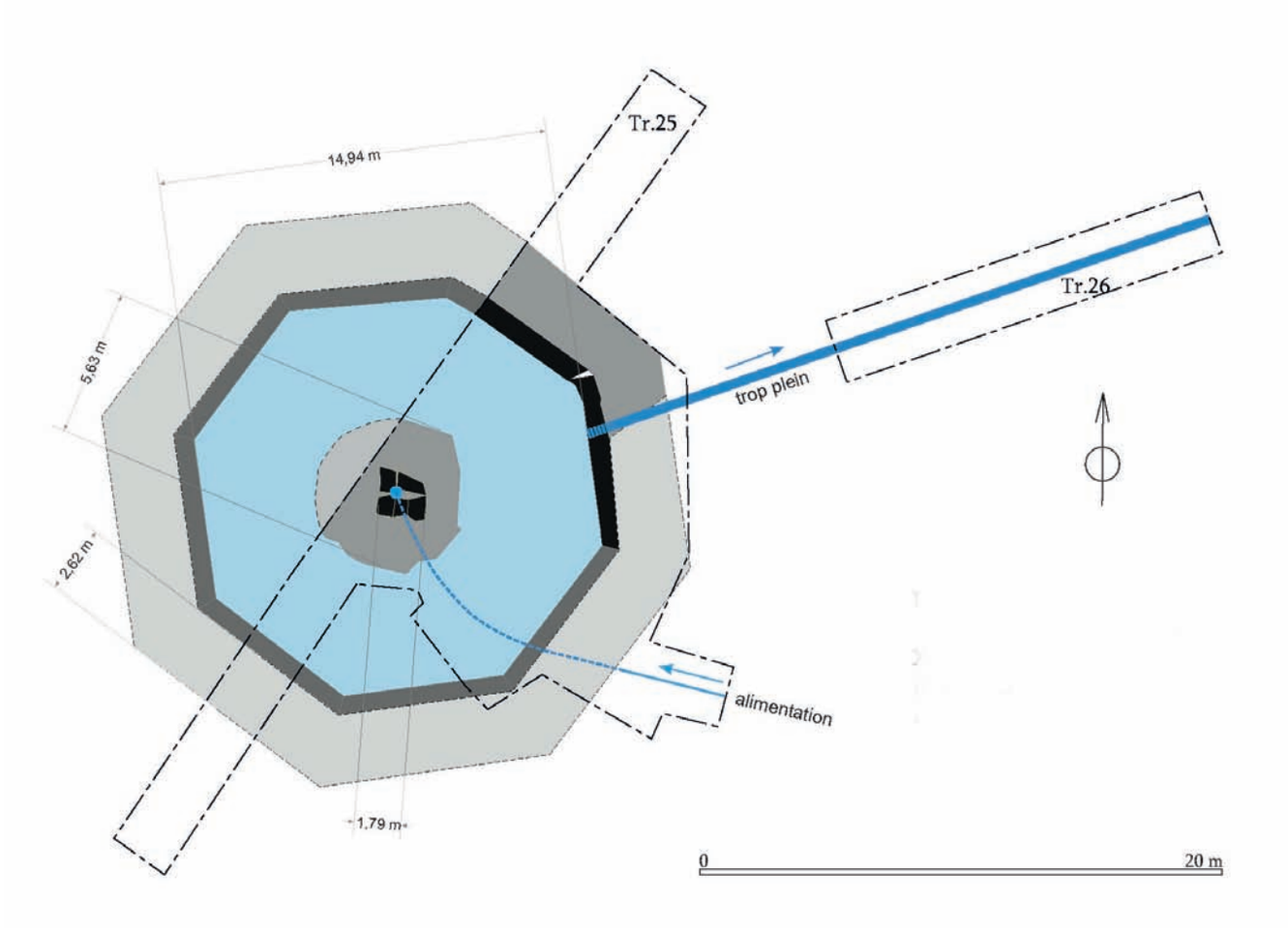


La Hérelle – Valescourt, « RTE – tranche 2 ». Vue d'un dépôt d'incinération de La Tène D1a (J. Lamant, INRAP)

ÉPOQUE MODERNE

MOGNEVILLE
Déviation de Mogneville

L'intervention de diagnostic est effectuée dans le cadre des études préparatoires à l'aménagement d'une route départementale (2 x 1 voie) desservant le centre de Liancourt depuis la RN 16 (2 x 2 voies), déchargeant ainsi les zones de circulation de Liancourt, Cauffry, Mogneville et Rantigny. Le tracé prévisionnel traverse le fond de vallée de la rivière Brèche, considéré comme favorable à la présence de vestiges de présence humaine lors de la Préhistoire récente et jusqu'à présent insuffisamment connu. Par ailleurs, le tracé impacte le fond de l'ancien parc à fontaines du château de Liancourt, créé au XVII^{e} siècle et disparu à la fin du XIX^{e} siècle, dont la topographie est renseignée par plusieurs opérations archéologiques récentes.



Mogneville, « Déviation de Mogneville ». Restitution du Bassin du Grand Jet (XVIII[e] siècle) (J.-L. Bernard, INRAP)

La surface totale concernée est de 9,3 ha dont une partie, correspondant à l'échangeur de la RN 16, est délaissée pour cause de densité de la trame urbaine construite et de destruction collatérale du sous-sol lors des travaux d'aménagement de la voie. Le linéaire total est long de 1 750 m, la largeur moyenne du tracé étant de 40 m.

Le Conseil Départemental de l'Oise, maître d'ouvrage, ne disposant pas encore de toute la maîtrise foncière au moment de l'intervention, celle-ci est scindée en deux tranches :

Tranche 1 : elle est réalisée entre le 10 et le 21 octobre 2016 et correspond aux espaces cultivés accessibles aux engins ; elle totalise une surface de 6,95 ha assise sur les lieux-dits :

– Cauffry : le grand pré, les terres communales, le marais de Cauffry, le pré de la Huche ;

– Laigneville : le marais de Sailleville, le Gravier, 175 rue du vieux port, avenue Pierre Bérégovoy ;

– Liancourt : avenue Pierre Bérégovoy, le Parc.

Tranche 2 : elle est pour l'instant en attente de réalisation et correspond pour l'essentiel à des secteurs boisés en marge du parc de Liancourt et près de la RN 16 ; elle couvre une surface de 2,35 ha sur les lieux-dits :

– Laigneville : le marais de Sailleville ;

– Liancourt : le Parc ;

– Mogneville : la Culture.

La problématique scientifique concernant deux périodes bien distinctes, l'équipe de recherche rassemble des compétences en Préhistoire récente (Mésolithique) sous la responsabilité de Thierry Ducrocq avec la collaboration de Sylvie Coutard, et en archéologie de l'époque moderne sous la responsabilité de Jean-Louis Bernard. Pour la Préhistoire, la stratégie de terrain se concentre sur un maillage de 45 sondages ponctuels et profonds s'étendant sur le fond de la vallée de la Brèche et la proximité de son affluent, la Béronnelle. Pour la période historique, la zone du parc est couverte par deux tranchées linéaires. Les observations montrent l'absence d'occupation humaine structurée très ancienne dans le marais de la Brèche. Le tracé actuel des canaux est vraisemblablement issu de la période moderne. Malheureusement, la lecture scientifique est gênée par les nombreux curages successifs pour entretien joints à l'impossibilité de les traverser en sondage car ils sont toujours en fonction.

La recherche préhistorique apporte un éclairage sur la constitution du fond de vallée mais ne permet pas, pour le moment, la découverte de traces de présence humaine directe. La zone du parc recèle en revanche de nombreux vestiges d'occupation qui s'intègrent bien dans la problématique générale du jardin à fontaines. Celui-ci, qui fut l'un des plus beaux du royaume à partir du milieu du XVII[e] siècle, est mieux compris au fil des opérations successives grâce la collaboration de l'École nationale des arts et métiers et des Amis de l'histoire de Cauffry. Ce parc qui occupait la rive gauche de la Brèche jusqu'au sommet de la vallée où étaient captées les nombreuses sources fournissant de l'eau aux nombreux jets, bouillons, canaux, bassins et fontaines, a beaucoup évolué au cours du temps et peut être désormais restitué dans ses états successifs avec une assez bonne fiabilité.

Cette nouvelle opération améliore la lecture du fond du parc grâce à la découverte d'un réseau de canalisations enterrées en tubes de céramique emboîtés, dont la datation varie du XVII[e] siècle à la fin du XIX[e] siècle, qui contribuent à l'étude en cours du réseau hydraulique du parc. Deux d'entre eux sont liés à un bassin octogonal d'un diamètre intérieur de 14,94 m entouré par une allée périphérique, qui a été partiellement dégagé. Il est marqué au centre par une très forte maçonnerie de carreaux calcaires taillés reposant sur un imposant massif de moellons et de mortier. La compréhension générale du site incite à attribuer ce bassin au grand jet, initialement placé dans l'axe de la façade du château et qui semble être déplacé au XVIII[e] siècle au fond du parc, désormais alimenté non plus par les sources hautes mais par la machine élévatrice qui permettait un jaillissement sur une hauteur d'environ 15 m.
Par ailleurs, il a été possible de repérer et d'observer en coupe transversale le grand canal aménagé au XVIII[e] siècle dans l'axe de la façade noble du château et qui a été l'objet d'importants travaux d'étanchéité à l'argile bleue.
Dans l'attente de l'accessibilité aux parcelles concernées, la tranche 2 du diagnostic est en attente de réalisation et la phase rapport de l'opération n'est pas encore engagée.

BERNARD Jean-Louis (INRAP)

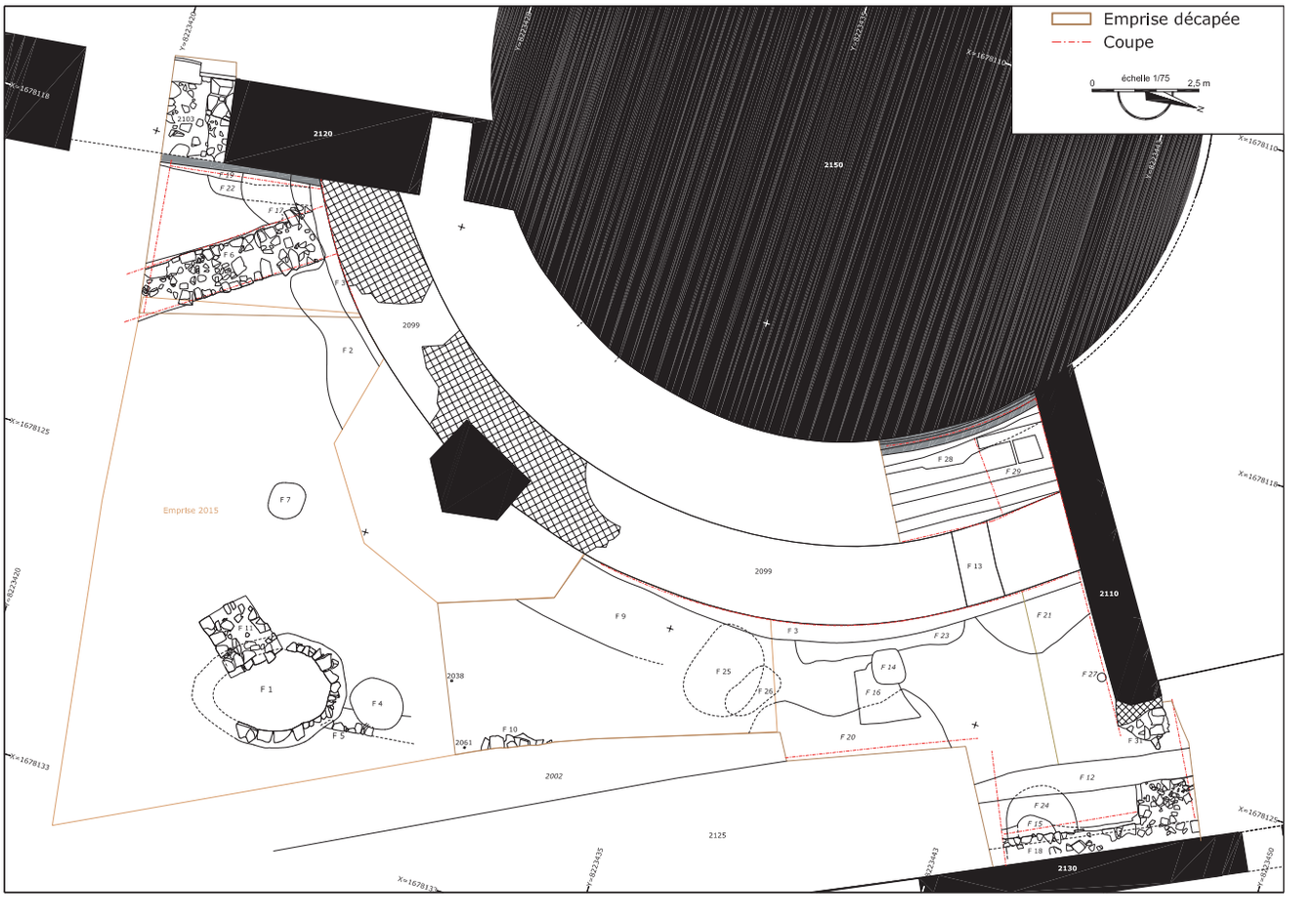
ÂGE DU FER

ÉPOQUE ROMAINE

MONTÉPILLOY
Château de Montépilloy

MOYEN ÂGE

Suite au sondage archéologique d'octobre 2014 et à une opération de fouille archéologique programmée probatoire en août 2015, la première année d'une triennale s'est déroulée dans la haute-cour de l'édifice, au pied de la tour maîtresse.
La majorité des découvertes se rapporte à l'occupation de la cour du château médiéval. Trois siècles de sols successifs similaires ont ainsi été étudiés. Ils confirment que l'implantation du château au sommet de la butte se fait dans le courant du XII[e] siècle et que l'occupation est continue durant tout le Moyen Âge. L'aire étudiée se caractérise donc par une permanence dans l'organisation spatiale du site avec un espace de circulation au carrefour des accès à la grande tour, à la poterne de l'enceinte et au pont-levis de la grande courtine. Il est néanmoins encadré de plusieurs structures, dont des maçonneries



Montépilloy, « Château de Montépilloy ». Plan général des structures archéologiques (DAO : V. Dargery)



Montépilloy, « Château de Montépilloy ». Vue de la fondation en grand appareil de la tour maîtresse sur fondation débordante de grès en bain de mortier, fin XII^{e} siècle (N. Bilot)

simples et peu fondées, dérasées avant le début du XV^{e} siècle. Elle est peut-être à mettre en relation avec la sortie du château du giron des seigneurs traditionnels du lieu, les Bouteiller de Senlis. Modification elle-même bouleversée avant ou juste au début du grand chantier, bien documentée par les élévations et les sources historiques, qui remodèle le site entre 1407 et 1411.

De cette grande campagne de travaux du début du XV^{e} siècle, plusieurs observations ont pu être faites, la principale étant l'analyse de la chemise qui forme un corset au pied et au sud-est de la tour maîtresse, et qui borde l'aire de fouille. Ce puissant aménagement soulève beaucoup de questions quant à l'organisation générale du site, notamment eu égard au large fossé bordant la tour et découvert lors du sondage au nord, qui n'existe pas ici.

Cette année encore, les interrogations demeurent à propos de l'occupation du château sous l'Ancien Régime car nous avons à nouveau constaté l'absence totale de niveaux modernes. À l'inverse, la question de l'occupation antérieure à celle du château est alimentée par cette campagne. Importante mais encore mal caractérisée et contextualisée, elle se divise en deux périodes : une occupation du I^{er} siècle av. J.-C. jusqu'à la fin du I^{er} siècle apr. J.-C., c'est-à-dire de La Tène finale à la période flavienne. Et une précédente à La Tène A-B c'est-à-dire du milieu du V^{e} au milieu du IV^{e} siècle av. J.-C. environ. Ajoutons à cela deux sépultures superposées avec dépôt d'offrande, elles aussi de La Tène A-B. Cette occupation est peut-être à mettre en relation avec la phase d'exploitation de dalles de grès voisines en carrière à ciel ouvert que nous constatons l'année dernière.

L'enjeu scientifique est de taille, la problématique se renforce et se diversifie, et l'équipe de spécialistes en étude de mobilier qui nous épaule travaille avec enthousiasme.



Montépilloy, « Château de Montépilloy ».

Vue de la sépulture double S01 avec deux immatures d'environ 6 et 8 ans (N. Bilot)

L'étude des vestiges enfouis se double depuis deux ans de relevés d'archéologie du bâti dont les conclusions seront proposées dans un document spécifique. Quant à l'étude historique, elle se prolonge et va alimenter un travail de doctorat de troisième cycle sur la question de la manière d'habiter et d'encadrer dans le domaine royal capétien aux XI^{e}-XIII^{e} siècles.

BILOT Nicolas (BÉN)

ÂGE DU FER

NANTEUIL-LE-HAUDOUIN
ZAEI – tranche 1

ÉPOQUE ROMAINE

Le projet d'aménagement d'une plateforme logistique par la société Alinéa sur la commune de Nanteuil-le-Haudouin, dans l'emprise de la future ZAEI au lieu-dit « La Fosse La Fayerre », est à l'origine d'une prescription établie par le Service Régional de l'Archéologie de Picardie. Cette prescription s'appuie sur la présence d'importantes occupations du Néolithique, de l'âge du Bronze , des périodes antique et mérovingienne menacées de destruction par l'aménagement projeté. Elle a donné lieu à un diagnostic archéologique, réalisé du 29 novembre au 16 décembre 2016 par une équipe de l'INRAP. Aux portes de l'Île-de-France, la commune de Nanteuil-le-Haudouin est située au sud-est du département de l'Oise, à environ 50 km à l'ouest de Soissons et de Château-Thierry, en bordure de la RN 2. Dans les sources, les premières mentions du village apparaissent au VII^{e} siècle, sous le vocable *fiscus Namtolensis*.

L'emprise du diagnostic est un long rectangle de 1 000 m de longueur et 200 m de largeur dont la surface totale avoisine 19,3 ha. Elle est située sur le versant et le sommet d'un large plateau, en limite des plateaux limoneux au sud et des calcaires du Bartonien moyen au nord. Elle présente une légère déclivité vers l'ouest et le nord-ouest. La commune connaît depuis plusieurs années un essor important dont le développement a conduit le Service Régional de l'Archéologie à mettre en place un suivi archéologique rigoureux depuis le début des années 2000. Le territoire de la commune est occupé sans discontinuité depuis la Préhistoire, comme en témoignent les prospections et les fouilles menées depuis les années 60 et plus récemment celles réalisées par l'INRAP.

Vingt-et-une tranchées ont été réalisées, dont 19 dans la partie la plus large de l'emprise dans le sens de la pente et deux à l'emplacement de la future voirie. Elles ont été mises en oeuvre à travers les colluvions jusqu'à 1 m et 1,40 m afin d'atteindre substrat. Environ 150 structures matérialisent 4 indices de sites couvrant une longue phase d'occupation, de La Tène D1 au III^{e} siècle de notre ère. Les indices 1 et 4 sont localisés respectivement à l'ouest et à l'est de l'emprise. Les indices 2 et 3 occupent une large zone centrale, sur la côte la plus élevée. L'indice de site 1 correspond à une petite occupation d'époque antique caractérisée par la présence de plusieurs fossés et d'une dizaine de fosses dont certaines ont livré dans leur comblement de nombreux blocs de pierre. Ces comblements peuvent évoquer l'existence à proximité de bâtiments dont les murs furent en grande partie récupérés.

Le mobilier archéologique découvert dans les niveaux supérieurs de certaines structures date l'occupation du Haut-Empire, entre le I^{er} et le III^{e} siècle apr. J.-C.

Le site 2 est caractérisé par de nombreux fossés de parcellaire (enclos, limites de parcelles ...) et une probable voirie ou chemin. Le site 3 a été circonscrit dans sa quasi-intégralité. Il s'agit d'une occupation dense et structurée à l'intérieur d'un système d'enclos, dans lesquels se développent de nombreuses structures : au moins deux bâtiments, plusieurs fosses, deux fours et un large point d'eau. Son organisation spatiale n'est pas sans évoquer celle des habitats ruraux fermés du Haut-Empire (*villa* ?).

L'indice de site 4, d'une phase chronologiquement légèrement antérieure, est matérialisé par plusieurs fossés formant des enclos, à l'intérieur desquels se développent les structures : quelques fosses charbonneuses pour l'essentiel, plusieurs poteaux évoquant les bâtiments de bois et au moins un four domestique. Il pourrait se classer dans la catégorie des petits établissements ruraux enclos (ferme indigène), qui apparaissent à la fin de l'époque gauloise et qui se développe ici jusqu'au milieu du I^{er} siècle apr. J.-C. Cet établissement semble évoluer à cette période en se décalant vers l'ouest vers le site 2-3, en une occupation plus structurée (*villa* ?).

Les résultats obtenus par ce diagnostic, intégrés aux découvertes plus anciennes dans ce secteur de Nanteuil-le-Haudouin, montrent l'importance et la densité des occupations humaines depuis *a minima* le Néolithique sur la territoire de la commune. Sur ces quelques dizaines d'hectares compris entre la « ZAC du Chemin de Paris » et la nouvelle ZAEI en cours d'aménagement au sud de la ville, ce ne sont pas moins de six occupations qui ont été caractérisées pour les périodes du Néolithique, de l'âge du Bronze, du Second âge du Fer ou d'époque romaine.

LIBERT Karin (INRAP)

NOYON
Abords de la gare – tranche 5a

Cette opération constitue la 5e tranche d'une opération de diagnostic liée à l'aménagement des abords de la gare de Noyon. Les tranches précédentes, réalisées en 2012 et 2013, avaient principalement livré des vestiges de l'abbaye Saint-Éloi ainsi que des inhumations qui lui étaient associées, concentrées au nord-ouest du projet, soit à l'opposé de cette nouvelle tranche de travaux.
Cette 5e tranche a consisté en un suivi des travaux de réfection et d'aménagement d'un parking, installé sur une dalle de béton préexistante, et en particulier, du creusement des réseaux d'assainissement et d'électricité.
Aucun vestige archéologique n'a été observé lors de cette opération pour une profondeur moyenne de 0,80 m.

REUTENAUER Fabrice (SA de Noyon)

ÉPOQUE ROMAINE — MOYEN ÂGE

NOYON
CSNE – L'Écluse

L'emprise du diagnostic de « L'Écluse » de Noyon, d'une superficie de près de 20 ha, correspond à un élargissement du tracé du futur Canal Seine-Nord Europe à cet endroit. Ce diagnostic a été ordonné par le Service Régional de l'Archéologie de Picardie (DRAC Picardie) car la modification du tracé affecte de nouveau la *villa* de « La Mare aux Canards », site archéologique qui s'est révélé d'un intérêt majeur lors de la fouille de sa *pars rustica* en 2011-2012. En parallèle, une campagne de sondages profonds a été menée sur l'emprise fouillée de la *villa*.
Concernant la période paléolithique, la campagne de sondages profonds n'a révélé aucun vestige anthropique.
Pour la période de La Tène finale, les découvertes archéologiques, encore plus ténues sur le diagnostic de « L'Écluse » que sur la fouille de la *villa*, consistent en un trou de poteau et un probable lambeau de sol d'occupation extérieur. Ces indices, très dispersés, traduisent une occupation lâche de cet espace à cette période (espace sans doute cultivé ou utilisé comme pâture). Pour la période julio-claudienne, les données obtenues lors du diagnostic de « L'Écluse » permettent de compléter le plan général de la *villa* de la « La Mare aux Canards ». Au nord-est, il est évident que la *pars rustica* se prolonge au moins jusqu'au canal du Nord. En arrière du flanc nord, les vestiges identifiés correspondent à des structures en creux (petits fossés relevant peur-être de divisions parcellaires internes, four et fosses) et, en avant, à des trous de poteau ainsi qu'à une canalisation, déjà connue par la fouille, qui longe le front construit au sud. Au niveau de la cour agricole, un grand bassin ainsi que la suite d'une canalisation qui traverse toute la cour agricole dans sa longueur ont été découverts. Les résultats du diagnostic à l'ouest du flanc nord de la *pars rustica* de la *villa* montrent qu'*a priori* cet espace est déjà situé en dehors. En effet, aucun vestige de bâtiment n'y a été détecté alors qu'*a contrario* les fossés sont nombreux. Ces fossés correspondent apparemment à des limites de parcelles qui pourraient avoir servi d'enclos pour les animaux ou de pâtures. Au sud-ouest de la *pars rustica*, les résultats du diagnostic, en adéquation avec ceux de la fouille du secteur adjacent, montrent un espace vide de bâtiment. Cet espace est limité au sud par un imposant fossé. Il est investi par quelques fossés et fosses ainsi que par un puits.
Les fossés, qui se concentrent au nord-ouest de cet espace, pourraient délimiter de petites parcelles. Comme au nord-ouest de la *pars rustica*, on peut imaginer qu'elles étaient dévolues à des activités agro-pastorales (enclos pour les animaux, pâtures ?). Les investigations entreprises au niveau de la *pars urbana* montrent d'abord qu'au niveau des flancs est et nord la puissance stratigraphique est particulièrement importante et avoisine 1,20 m (les structures julio-claudienne apparaissant entre 0,80 m et 1 m de profondeur). Les sondages pratiqués au niveau des flancs nord et sud de la *pars urbana* montrent quant à eux que les structures datées de la période julio-claudienne sont installées dans un remblai de construction. Plusieurs indices de constructions sur poteaux ont été détectées à l'est du flanc est de la *pars urbana* ainsi qu'au niveau du flanc sud. Au niveau du flanc nord, les fondations maçonnées d'un mur sont attribuables à la période julio-claudienne. Autre élément notable, un chemin a été détecté entre parties agricole et résidentielle. Enfin, il semblerait qu'à l'époque julioclaudienne, deux fossés parallèles, nord/sud, délimitent l'emprise du flanc est de la *pars urbana* à l'est et à l'ouest.
Le diagnostic de « L'Écluse » confirme qu'une importante phase de destruction et de labour marque la transition avec la période 4 d'occupation de la *villa* (seconde moitié du Ier-fin du IIIe siècle). Il est cependant à noter que cette phase n'a pas été observée dans les sondages pratiqués au niveau des flancs nord et sud de la *pars urbana*. Par ailleurs, la mise en place de la couche sombre observée dans la cour résidentielle paraît intervenir plus tard que sur l'emprise de la *pars rustica* (mi IIe-IIIe siècle). À l'est du flanc nord de la *villa* on retrouve certains des grands éléments architecturaux caractéristiques de l'établisse-

ment dans son deuxième état tels le mur de façade qui clôt le flanc nord au sud ou encore la voie qui le borde à l'intérieur de la cour agricole. Aucun bâtiment aligné sur le mur de façade n'a été détecté, le seul bâtiment reconnu étant situé à quelques mètres au nord. À l'ouest du flanc nord, les résultats du diagnostic révèlent surtout des aménagements hydrauliques parmi lesquels une section de l'aqueduc identifié plus haut sur le versant du Maigremont à l'occasion d'un diagnostic conduit par le SAVN. Au sud-ouest de la *pars rustica*, les résultats du diagnostic, en adéquation avec ceux de la fouille du secteur adjacent, montrent que cet espace est investi par un système d'enclos, d'abord fossoyé puis muré, dont la fonction paraît indéniablement cultuelle. La partie nord de cet espace accueille en effet un *fanum*, tandis qu'au sud de nombreuses monnaies ont été déposées selon un rite déjà observé en contexte cultuel et funéraire, autour de petits bâtiments maçonnés. Deux bâtiments du porche d'entrée de la *pars urbana* ont été partiellement décapés. Très largement récupérés, ils sont, par ailleurs, très arasés par les labours. Sur chacun des deux flancs nord et sud de la *pars urbana* un bâtiment a été partiellement sondé. Leur état de conservation est relativement bon, surtout au nord, où deux sols intérieurs ont été partiellement dégagés. Enfin, la cour résidentielle ne présente aucun aménagement particulier hormis une canalisation qui paraît la traverser du nord au sud. La récupération des matériaux de construction de la *villa* de « La Mare aux Canards » semblent avoir lieu au moment de la construction du *castrum* de Noyon à la fin du III^{e} et au début du IV^{e} siècle. On notera qu'aucune trace de présence humaine au Bas-Empire n'a été identifiée au niveau de la partie résidentielle, alors que cette période était représentée (de manière limitée et bien localisée) sur la *pars rustica*.

Sur l'emprise de la *villa*, les résultats du diagnostic de « L'Écluse » confirme une occupation anecdotique au Moyen Âge. Seuls quelques tessons, datés entre le XII^{e} et le XIV^{e} siècle mais vraisemblablement intrusifs, ont été récoltés. Les seuls vestiges datant du Moyen Âge se situent au nord de la *villa*. Certains d'entre eux appartiennent à un petit site déjà connu grâce au diagnostic de la ZP3.

Concernant les époques moderne et contemporaine, on peut simplement noter la présence de réseaux de fossés et de drains.

DE MUYLDER Marjolaine (INRAP)

NOYON
La Haye Juda

L'opération de diagnostic archéologique réalisée sur la partie sud et ouest du terrain occupé par l'entreprise Brézillon au lieu-dit « La Haye Juda » était motivée par le projet d'aménagement d'un cinéma ainsi que d'un parking et d'une voirie à proximité d'une *villa* et d'une voie d'époque antique. Le terrain concerné, d'une surface totale de 12 740 m², a fait l'objet de 7 tranchées de sondage réparties sur l'ensemble du terrain. La coactivité avec un chantier de dépollution a également permis de suivre le décapage d'une surface de 180 m² environ et de réaliser un sondage profond.

L'opération de diagnostic archéologique a permis de mettre en évidence un important remaniement du terrain sur une puissance moyenne de 2 m, résultant probablement de l'activité d'extraction des horizons supérieurs des niveaux loessiques durant le fonctionnement d'une briqueterie installée directement au nord du terrain.

Aucun vestige archéologique n'a été observé lors de cette opération de diagnostic.

REUTENAUER Fabrice (SA de Noyon)

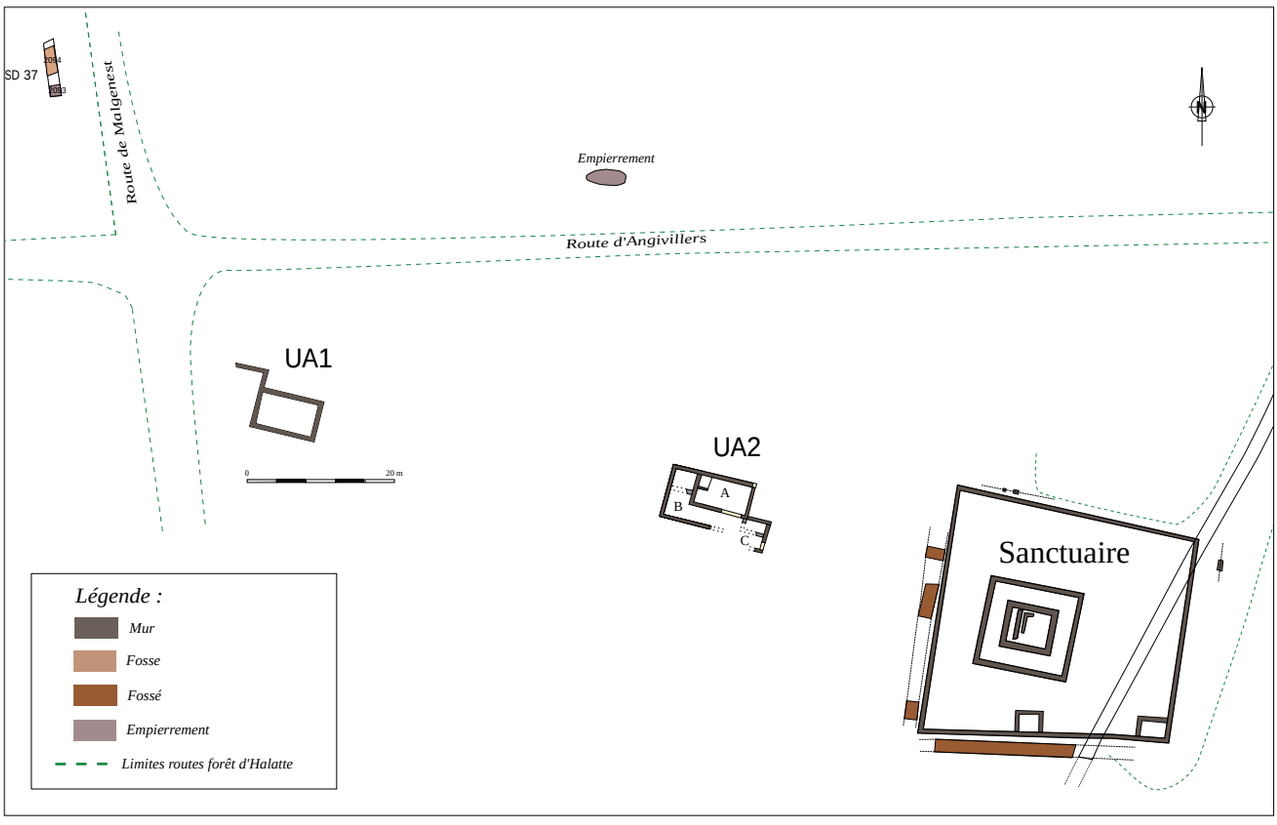
ÉPOQUE ROMAINE

OGNON
Sanctuaire antique de la Forêt d'Halatte

La fouille programmée de la Forêt d'Halatte s'est déroulée aux mois de juillet 2013, 2014 et 2016. Ces trois campagnes de trois semaines ont permis de mettre au jour deux nouveaux bâtiments à proximité du sanctuaire d'Halatte sur la commune d'Ognon.

Le premier bâtiment, localisé en limite de trois communes, à 90 m environ du sanctuaire vers l'ouest, a été identifié à plusieurs reprises au cours du temps. Une première fois en 1934 à la suite de micro-sondages puis lors de la tempête de 1999, après la chute d'un arbre. La troisième fois, un des angles du bâtiment a été mis au jour au cours de la campagne de sondages précédent la présente fouille.

Ce bâtiment, unité architecturale 1 (UA 1), a fait l'objet d'une fouille quasi-intégrale au cours des étés 2013 et 2014. Il s'agit d'une bâtisse plutôt bien conservée, tant en élévation (jusque 40 cm) qu'en fondation (30 cm). Le plan est de forme quadrangulaire mesurant 11,2 m sur 6,9 m soit 77,3 m² pour une surface habitable de 56 m² environ. Ce bâtiment est adjoint d'une extension sous la forme



Ognon, « Sanctuaire antique de la Forêt d'Halatte ».
Plan au 1/1000e du sanctuaire d'Halatte et de ses abords (cartographie : X. Husson, E. Degorre ; DAO : S. Adam, Eveha)

d'un mur partant de l'un des angles et formant un angle droit vers l'extérieur. Toutefois, cette construction supplémentaire ne se poursuit pas. L'ensemble est construit en pierre sèche de calcaire, sauf à certains angles renforcés par de gros dais et du mortier.
L'UA 1 possède quelques particularités notamment une interruption de maçonnerie en élévation et en fondation sur une soixantaine de centimètres de large, près de l'un des angles. Il pourrait ici s'agir d'un chantepleure ou d'une barbacane. On note également l'existence de deux seuils matérialisés par la pose de gros bloc en maçonnerie au nord et au sud, dans les murs gouttereaux. Celui au sud est également avéré par la présence d'un bloc dressé contre le mur et présentant une crapaudine. Peu d'éléments permettent de dater le bâtiment. La céramique peu représentée date du IIe et IIIe siècle.



Ognon, « Sanctuaire antique de la Forêt d'Halatte ».
Vue générale de la pièce B du bâtiment 2 (S. Adam, Eveha)

Un objet relativement rare a été mis en évidence à proximité immédiate de ce bâtiment : une réglette antique prenant la forme d'une épingle à cheveux en alliage cuivreux, comportant des entailles disposées à espace réguliers sur deux faces, correspondant à diverses subdivisions de la paume.
L'unité architecturale 2 (UA 2) est localisée à trente mètres à l'ouest du sanctuaire. Il s'agit d'un bâtiment de plus grande taille que l'UA 1, malgré son plan incomplet. Il mesure dans ses grandes longueurs connus 18,6 m sur 10,8 m. De forme irrégulière, il se compose d'au moins trois pièces. Une pièce (A) rectangulaire à laquelle s'adosse une pièce (B) en forme de « L » à l'ouest et au sud et une dernière pièce (C) au sud-est dont le plan est incomplet. Un petit cellier a été découvert dans l'angle nord-ouest de la pièce A. De nombreuses pièces métalliques y ont été mises au jour, comprenant un trépied pour le feu, un fer de faux et son aiguisoir, une cuillère en bronze étamé argenté, une fibule en oméga, ainsi que de nombreux éléments de coffre.
Parmi les autres découvertes dans ce bâtiment, de nombreuses monnaies (sesterces et *dupondius*) de la famille antonine, datant de la première moitié du IIe siècle, complète un corpus céramique très complet et de verre. On note également la présence d'une cinquantaine de fragments de meule ainsi que quelques grands pesons de calcaire. Enfin, la collection est complétée par la présence de deux *ex-voto*.

La période d'occupation de ce bâtiment reste à déterminer. Le cellier a été transformé en four à chaux et une colonne provenant du sanctuaire y a été découverte. Il est donc tout à fait envisageable d'imaginer que l'UA 2 ait pu servir d'atelier dans ses dernières années d'occupation, comme semble également l'attester la présence d'un fumoir-séchoir dans la pièce B.
Ces découvertes permettent d'actualiser les recherches entreprises sur le sanctuaire par Marc Durand qui soupçonnait, dès 1999, l'existence d'autres bâtiments autour de l'enceinte sacrée. Si nos trouvailles ont permis de lui donner raison, nous n'avons pas idée aujourd'hui de l'étendue générale du site, ni de sa nature (hameau ou petite agglomération ?).

ADAM Stéphane (Éveha)



Ognon, « Sanctuaire antique de la Forêt d'Halatte ».
Prise de vue d'un *ex-voto* en contexte de découverte dans le bâtiment 2 (S. Adam, Eveha)

ÂGE DU FER — ÉPOQUE ROMAINE — MOYEN ÂGE — ÉPOQUE CONTEMPORAINE

PÉROY-LES-GOMBRIES – BOISSY-FRESNOY

RN 2 – Déviation de Péroy-les-Gombries

Ce diagnostic archéologique est la quatrième opération réalisée dans le cadre des travaux routiers visant à mettre en deux fois deux voies la RN 2 entre Nanteuil-le-Haudouin et Villers-Cotterêts. Cette ultime intervention concerne le projet de contournement de Péroy-les-Gombries. La superficie totale prescrite par le Service Régional de l'Archéologie représente 238 389 m². Le tracé, implanté au sud de la commune, traverse également le territoire de Boissy-Fresnoy.
L'opération a été menée en deux phases en raison des récoltes. 18,4 ha ont été diagnostiqués de mi-septembre à mi-octobre. Les 5,4 ha restants ont été évalués en décembre. Les 97 tranchées ouvertes représentent une surface de 28 953,99 m² soit 12,27 % de la surface accessible (236 059,64 m²).
L'ensemble de l'opération a mis en évidence soixante-seize structures, dont quarante-neuf appartiennent à deux occupations antiques bien distinctes mises au jour sur le territoire de Boissy-Fresnoy. La première est située au lieu-dit « La Croix des Gombries ». Elle se compose de sept structures fossoyées, dont un niveau d'épandage et une probable fosse de rejets liée à une importante activité métallurgique. Répartis en deux groupes, les vestiges mettent en évidence deux phases d'occupation



Péroy-les-Gombries – Boissy-Fresnoy, « RN 2 – Déviation de Péroy-les-Gombries ». Vue de la cave gallo-romaine (D. Veyssier, SDAO)

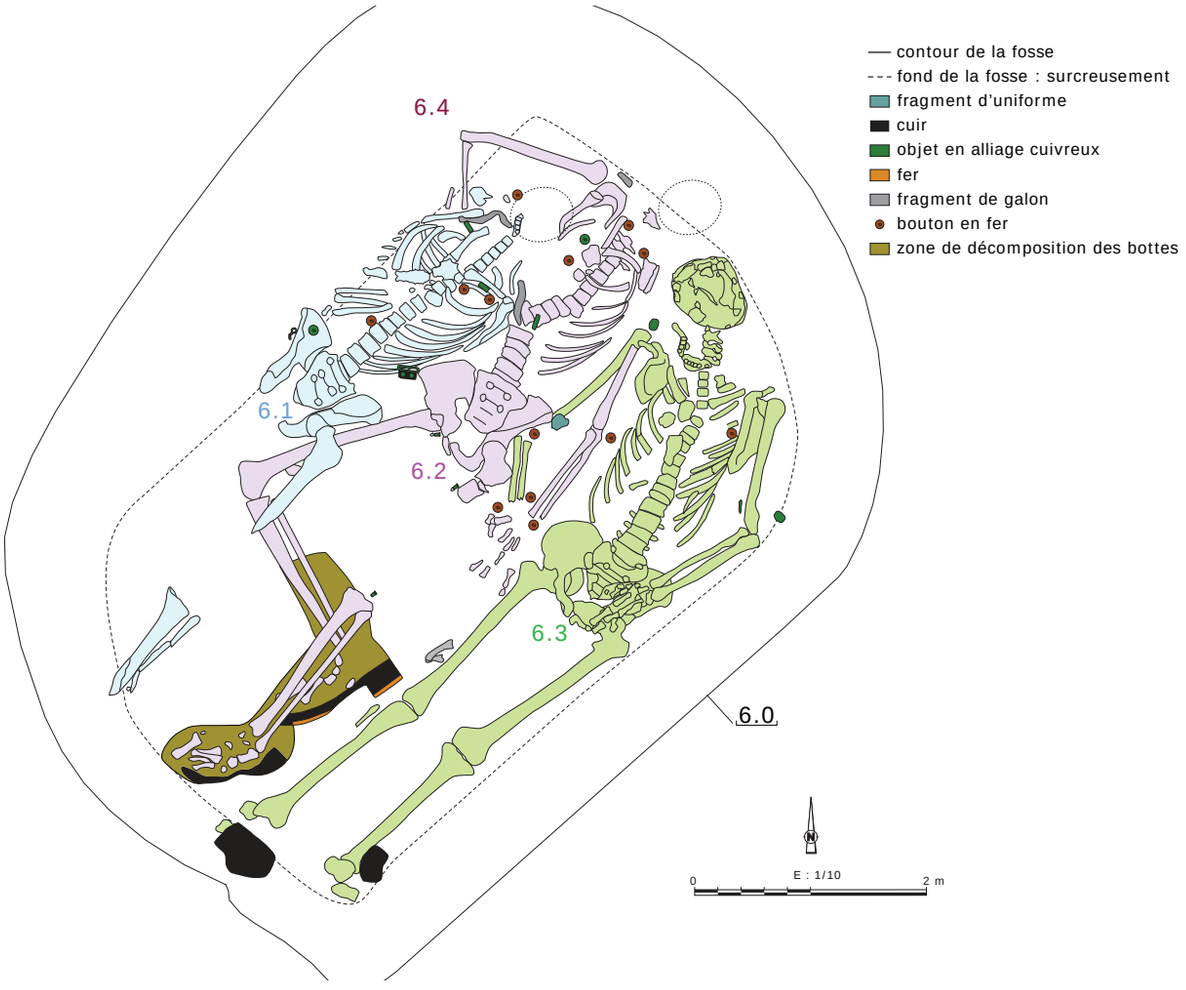
confirmées par l'étude de la céramique. La plus ancienne couvre la deuxième moitié du I^er^ siècle et la première moitié du II^e^ siècle. La plus récente date du III^e^ ou du IV^e^ siècle.

La seconde occupation antique, mise au jour « Au Moulin Brûlé », correspond à quarante-deux structures fossoyées dont l'une est maçonnée. Le site se caractérise par un noyau assez dense, localisé à l'ouest de l'emprise, et par plusieurs structures éparses. Ce noyau est formé d'une concentration de fosses, de trous de poteau, d'une cave et d'un four regroupés à l'intérieur d'un enclos fossoyé. La cave mesure 2 m de côté. Un espace d'environ 1 m² est consacré à l'escalier. Elle est conservée sur une profondeur de 0,82 m. Le volume utile de la cave est de 7 m³.

Deux murs, composés de blocs de calcaire et de silex plus ou moins équarris, sont conservés. Le sol est constitué de craie damée. Sur les deux marches creusées dans le limon et formant l'escalier, une seule a conservé son aménagement formé de deux blocs de calcaire. Cette cave est précisément datée de la deuxième moitié du I^er^ siècle. Malgré l'absence de mobilier dans certains vestiges, ils ont pu être rattachés au site antique. D'après l'étude de la céramique, la présence de rejets détritiques de nature domestique dans les structures est en lien avec un habitat qui pourrait s'étendre vers le nord, au-delà de la RN 2. La densité de ces rejets témoigne d'une importante occupation qui pourrait démarrer dès le début de la période romaine, voire avant.

Les datations s'échelonnent entre La Tène D et le II^e^ siècle apr. J.-C., avec une dominante au I^er^ siècle. Des structures isolées mettent également en évidence une extension du site vers l'extrémité est de l'emprise.

La période médiévale est représentée par un seul tronçon de fossé (XIII^e^-XIV^e^ siècle) même si plusieurs tessons ont été retrouvés de façon intrusive dans des fosses



Péroy-les-Gombries – Boissy-Fresnoy, « RN 2 – Déviation de Péroy-les-Gombries ». Relevé de la sépulture de 3 soldats allemands de la Première Guere mondiale (DAO : D. Veyssier, SDAO)

antiques. De plus, il faut noter que vingt-cinq structures isolées restent non datées en raison de l'absence de mobilier ou de lien stratigraphique.
Toujours à Boissy-Fresnoy, une sépulture multiple a aussi été découverte au lieu-dit « La Croix des Gombries ». Celle-ci contenait les squelettes de trois soldats allemands qui ont certainement combattu pendant la bataille de la Marne en septembre 1914. Ils ont été inhumés en une seule fosse sur le champ de bataille. Aucun élément n'a permis leur identification. Cependant, le grade de sous-officier a été reconnu sur l'un des corps grâce à la présence de galons. L'étude anthropologique a mis en évidence des marqueurs osseux d'activités en lien avec le travail laborieux des soldats.

VEYSSIER Danaël (SDAO)



Péroy-les-Gombries – Boissy-Fresnoy, « RN 2 – Déviation de Péroy-les-Gombries ».

Monnaies trouvées sur l'un des soldats allemands (D. Veyssier, SDAO)

ÂGE DU FER

PIMPREZ
Pré de la Rouilly et la Chaussée du Haut Bois

Le diagnostic réalisé à Pimprez avant l'ouverture d'une carrière a révélé une occupation du Second âge du Fer. L'emprise, divisée en deux « îlots » pour une surface totale de 17,7 ha, est située dans la plaine alluviale de l'Oise, sur une terrasse formée par les dépôts alluviaux datés de la fin du Pléniglaciaire. Cette position exondée dans une large plaine alluviale sableuse est largement favorable à l'implantation humaine durant les périodes Proto- et historiques (Maréchal, 2011). À Pimprez, on retrouve topographiquement cette configuration, qui a notamment livré de nombreuses fermes gauloises dans la moyenne vallée de l'Oise.
L'occupation mise au jour est constituée d'un ensemble de structures qui s'étend sur 1,5 ha environ. Un enclos fossoyé délimite un espace sub-rectangulaire de 120 mètres de long pour 100 mètres de large, dans lequel plusieurs fosses, fossés et bâtiments sur poteaux ont été mis au jour. Ce type de structures et d'organisation spatiale sont caractéristiques d'un habitat rural de type ferme, aujourd'hui bien connu dans le nord de la France (Malrain et al., 2013). Les structures relativement bien conservées et le mobilier mis au jour montrent des activités variées, domestiques ou artisanales avec notamment des indices de métallurgie. Ce travail du fer est à signaler car il n'est représenté que sur un quart des fermes laténiennes dans le Nord de la France (Malrain et Blancquaert, 2009). À Pimprez, le poids relativement important de scories récoltées en surface dans l'angle nord-est du fossé d'enclos (près d'1,5 kilo) pourrait signifier la présence d'un atelier de forge à proximité. La fosse St. 3 de la Tr. 6 ayant livré deux culots de forge va également dans ce sens bien qu'elle soit assez éloignée de l'occupation principale.

PARIS Clément (INRAP)

PONTARMÉ
Les Petits Pruniers – Rues du Pastillon et de l'Hôtel-Dieu

Une prescription de diagnostic archéologique a été émise suite à la demande de permis d'aménager un lotissement par le Groupe Flint Immobilier. Cette prescription est orientée vers la détection de sites toutes périodes, le projet étant situé dans un secteur favorable à leur conservation, au sud de la Thève. Les sondages n'ont livré aucun indice archéologique.

DENEUVE Émeline (INRAP)

PONTPOINT
Rue du Moulin

Une prescription de diagnostic archéologique a été émise suite à la demande de permis d'aménager un lotissement par la mairie de Pontpoint. Cette prescription est orientée vers la détection de sites de la Préhistoire récente, le projet étant situé au fond de la vallée de l'Oise. Les sondages n'ont livré aucun indice archéologique.

DENEUVE Émeline (INRAP)

PONT-SAINTE-MAXENCE
52bis avenue Jean Jaurès

Le diagnostic réalisé à Pont-Sainte-Maxence « 52bis avenue Jean Jaurès » n'a pas révélé de vestiges archéologiques. Située au sud de la commune, dans un talweg creusé par un ru alimenté par les sources de versant, l'emprise de 3 028 m² a fait l'objet de sept sondages ponctuels. Aucun matériel ou structure archéologique n'a été récolté. La séquence stratigraphique observée est essentiellement tourbeuse mais difficilement datable en l'absence de matériel archéologique ou d'horizon repère.

PARIS Clément (INRAP)

PONT-SAINTE-MAXENCE
9 quai du Mesnil Châtelain

Le diagnostic réalisé à Pont-Sainte-Maxence « 9 quai du Mesnil Chatelain » n'a pas révélé d'occupation archéologique. Néanmoins, quelques vestiges ont été récoltés au sein d'un niveau organique correspondant à une ancienne berge fossile de l'Oise. Malgré la superposition de ces vestiges en stratigraphie, les éléments chronologiques précis font défaut. De même, la faible densité des vestiges recueillis témoigne d'une fréquentation du secteur sur une longue échelle de temps, plutôt qu'une réelle occupation.

PARIS Clément (INRAP)

ÉPOQUE ROMAINE
ÉPOQUE MODERNE
ÉPOQUE CONTEMPORAINE

PONT-SAINTE-MAXENCE
15 rue de Cavillé

Le diagnostic au 15 rue de Cavillé à Pont-Sainte-Maxence est situé à la limite méridionale du coeur historique de la cité, en contrebas du versant ouest de la *cuesta* nommée « Montagne de Calipet ». Sa topographie suit une pente marquée, orientée est/ouest, malgré l'omniprésence des remblais récents qui l'ont nivelé. Les vestiges dégagés lors de l'opération archéologique témoignent d'au minimum cinq phases d'occupation, allant de la période antique jusqu'à nos jours. L'occupation gallo-romaine (Haut-Empire) d'origine domestique semble relativement dense et stratifiée. De plus, elle présente un état de conservation remarquable. Elle est matérialisée par une fondation composée de blocs appareillés en calcaire, d'un tronçon de canalisation en pierre calcaire associés à des sols construits et des indices d'occupations contenant du mobilier céramique et des *tegulæ* de la fin du I^{er} siècle et de la première moitié du II^{e} siècle de notre ère. Cet ensemble est recouvert de couches de remblaiements et de nivellements attribuables à la fin de la période Moderne. Cela refléterait parfaitement l'état de désurbanisation que doit être la zone de servitude militaire, déclarée *non aedificandi* sur plusieurs centaines de mètres en avant du fossé défensif de la fortification de Pont-Sainte-Maxence édifiée au XV^{e} siècle et détruite à la fin du XVIII^{e} siècle. Au début du XIX^{e} siècle, le site est occupé par trois parcelles distinctes. Les habitations se situent aux abords de la rue de Cavillé et à l'est sont implantés des jardins et des potagers. Une longue fon-

dation appareillée orientée est-ouest a été dégagée. Ce vestige appartenant à un mur délimitant l'ancien parcellaire en est le vestige le plus probant. Cet ouvrage disparaît au début des années 60, lors de l'unification des parcelles. Un peu plus tard, à la fin des années 1970, une petite dépendance aux fondations maçonnées de brique est bâtie sur l'ancienne emprise du mur. À la fin des années 90, la parcelle est remblayée et nivelée afin d'aménager le parking actuel. Cette intervention archéologique s'est montrée positive même si peu de vestiges et de mobilier archéologiques ont été découverts, à l'instar des découvertes récentes environnantes. Elle nous permet de documenter et de mieux caractériser les abords de la rue de Cavillé à la période antique et ainsi de préciser un peu plus la limite méridionale et l'organisation de l'extension du *vicus* gallo-romain. Enfin, elle nous apporte de nouvelles données essentielles à la compréhension de l'origine et des évolutions de la ville de Pont-Sainte-Maxence, dans un secteur crucial mais trop peu observé et connu archéologiquement.

FRONTY Richard (INRAP)

ÉPOQUE CONTEMPORAINE

PONT-SAINTE-MAXENCE
Rue Robert Heschel et Rue Monge

Le diagnostic sur la commune de Pont-Sainte-Maxence a été prescrit préalablement à la construction d'un lotissement. L'emprise représente 10 174 m². L'ouverture de neuf tranchées et sondages profonds a totalisé 1 167,25 m², soit 11,47 % de la surface. Trois fosses contemporaines ayant livré peu de mobilier ont été mises au jour dans la partie nord-est de l'emprise. Cinq fossés ont été découverts répartis sur toute la surface du diagnostic. Trois d'entre eux sont probablement liés au parcellaire, tandis qu'à l'est un fossé aurait plutôt la fonction de drainage. Enfin au sud-est, trois tronçons pourraient ne former qu'un seul fossé, probablement lié à la Première Guerre mondiale. Les sondages profonds n'ont pas permis d'identifier d'occupation ancienne.

HUYARD Virginie (SDAO)

ÉPOQUE CONTEMPORAINE

RANTIGNY
Les Dix Mines

L'opération de diagnostic archéologique s'est déroulée dans la commune de Rantigny, aux abords de Neuilly-sous-Clermont, le long de la RD 1016. L'emprise de 29 718 m² s'ancre dans un contexte archéologique allant de la période néolithique à l'époque contemporaine. Cependant aucun élément se situe à proximité immédiate. Malgré la présence de quelques structures archéologiques de type fossés, trous de poteau et silo, dont la plupart sont localisés le long de la RD 1016, les informations recueillies, données par un très rare mobilier, sont très ténues. Seule une zone d'épandage de mobilier hors structure, dont une partie du mobilier semble être datée de la Protohistoire, permet de supposer la présence d'une occupation humaine au sud-ouest de l'emprise.

MEUNIER-LÉCAUX Virginie (SDAO)

ÉPOQUE MODERNE — ÉPOQUE CONTEMPORAINE

RARAY
Rue du Manoir – Le Clos du Manoir

La prescription de ce diagnostic sur une superficie de près de 8 000 m², nous a offert l'opportunité d'appréhender le centre de la commune de Raray. Sur une surface sondée de 714 m², sept structures ont pu être décelées. Les structures de la partie nord de l'emprise sont à rattacher aux époques moderne et contemporaine. Les structures les plus significatives se localisent dans les tranchées 2 et 3. Il s'agit des restes de deux structures à combustion dont la chronologie n'a pu être rétablie. De plus, ces deux vestiges sont isolés, aucun autre artefact anthropique n'a été décelé dans cette partie de l'emprise.

SARRAZIN Sabrina (INRAP)

RIBÉCOURT-DRESLINCOURT
Rue du Général de Gaulle et Rue Émile Zola

Le diagnostic réalisé à Ribécourt sur une surface de 20 ha livre l'inattendu témoignage d'une voirie encavée que l'analyse des documents d'archives autorise à relier à l'axe de communication connu dans les textes historiques comme le « Grand Chemin » de Compiègne à Noyon. La voirie, large entre 6 et 15 m, a été identifiée sur une longueur de 340 m. Apparemment dépourvue d'empierrement, elle est encaissée dans le terrain, de 1 m dans la partie plate et jusqu'à 2 m au sommet de la côte qui débouche sur un replat. Elle est bordée sur un seul côté d'un fossé qui montre de nombreuses reprises de son tracé. Le mobilier associé, plusieurs fers à chevaux et quelques formes céramiques, situe son utilisation au XVI^{e} siècle.
Déjà mentionnée dans les textes médiévaux et peut-être stabilisée à la fin du XV^{e} siècle, cette route sera supplantée au milieu du XVIII^{e} siècle par la création de la Route Royale, route pavée qui conduisait de Paris à Maubeuge, aujourd'hui la RD 932 (Rue du Général Leclerc), qui traverse l'agglomération. Par ailleurs la présence de rejets à caractère domestique, dont de la céramique de qualité, dans le comblement d'un puissant fossé attribué lui aussi au XVI^{e} siècle, mais antérieur aux fossés bordiers de la voirie, incline à envisager la proximité d'un habitat, situé en dehors des limites de l'intervention.
Le fossé d'1,60 m de profondeur et 6 m de large évoque une occupation d'un certain statut. Si l'on ne peut en déterminer la nature, les archives historiques qui font état à Ribécourt de plusieurs seigneuries dès le XII^{e} siècle, témoignent de la présence ancienne dans le secteur de petites élites rurales.

GAUDEFROY Stéphane (INRAP)

RULLY
Plaine de Rouvray

Un diagnostic archéologique a été réalisé à Rully, au lieu-dit « Plaine de Rouvray », préalablement à la construction d'une station d'épuration. Les six tranchées réalisées représentant 14 % de la surface évaluée, soit 5 000 m². Aucun vestige archéologique n'a été mis au jour lors de cette opération.

SEVASTIDES Marion (INRAP)

SAINT-JUST-EN-CHAUSSÉE
De la D 117 à la D 938 – tranche 1

Une prescription de diagnostic archéologique a été émise à la demande anticipée de RTE qui projette de renouveler et de renforcer l'alimentation électrique à 63 000 volts du Centre de l'Oise. Cette prescription est orientée vers la détection de sites de la Protohistoire et de l'Antiquité, le futur réseau électrique passant au fond d'un vallon sec, à l'est d'occupations de l'âge du Bronze (Kiefer 2007), de l'âge du Fer et de l'Antiquité gallo-romaine (Woimant 1994, Toussaint 1995, Maréchal et Hébert 2006, Kiefer 2007). Les surfaces décapées et les sondages n'ont livré aucun indice archéologique.

DENEUVE vmeline (INRAP)

SAINT-LÉGER-EN-BRAY
Le Village

Le Service Régional de l'Archéologie a prescrit une opération de diagnostic à Saint- Léger-en-Bray dans le cadre d'un projet de lotissement sur une parcelle située près du centre du village à l'ouest de la Rue Pinot. L'intervention a permis de localiser plusieurs vestiges caractérisant une occupation médiévale (X^{e}-début XIII^{e} siècle) : trois fosses, un trou de poteau, douze fossés, deux niveaux de remblai, un silo, un four de potier et un deuxième supposé. Le four bien conservé a pu être fouillé à 50 %. Découvert sous 0,40 m de terre végétale, celui-ci adopte un plan piriforme. Il se compose d'une sole inclinée mesurant 2,05 m de long sur 1,85 m de large au maximum, seul vestige de la chambre de cuisson (laboratoire), et de probablement deux couloirs de chauffe latéraux qui enserrent une bonne partie de la sole et qui, en se rejoignant, descendent vers un foyer (alandier), lui-même ouvert sur une fosse de travail.
Un mobilier céramique très important est associé aux différentes couches qui comblaient ce four. Quelques pièces complètes ont été découvertes dans le canal de chauffe et la moitié fouillée du foyer. À cela s'ajoute un grand nombre de tessons qui après un travail de remontage ont livré quelques exemplaires de formes céramiques supplémentaires.
La fouille, même partielle, du comblement de ce four a donc permis de récolter 2 922 tessons appartenant au minimum à 200 vases liés à une même production. Il s'agit essentiellement de cruches et de oules mais également quelques pichets et lampes datées de la fin du X^{e}-XI^{e} siècle. Autres éléments remarquables, plusieurs fragments de terre cuite, prélevés lors de l'opération dans la couche d'effondrement de la voûte, portent des traces d'empreintes de bords, de panses, de fonds de céramiques. Dans un cas le bord est aggloméré avec un morceau de terre cuite. Ces éléments attestent de l'existence d'une voûte constituée en partie d'arceaux de céramiques emboîtés noyés dans une épaisse couche de limon. La morphologie du four, associée au mobilier, indique qu'il s'agit d'un four de potier dit « couché », type connu dans la région à la période médiévale. La présence d'un four de potier à Saint-Léger-en-Bray est tout à fait logique si l'on considère l'implantation de ce village situé à proximité immédiate d'affleurements argileux et la fréquence de ce type d'artisanat dans la région.
L'opération a également livré des vestiges d'époque moderne : plusieurs fosses dont une contenant un riche lot céramique de la fin du XV^{e} et du début du XVI^{e} siècle (pots de conservation, pichets, tèles, etc), un fossé ainsi que les restes de murs de deux bâtiments datés du XVIII^{e}-XIX^{e} siècle. Enfin, un niveau de remblai associé à deux murs, dont un circulaire et correspondant vraisemblablement à la base d'une tour, n'ont pas pu être datés précisément.

CUVILLIER Germain (SDAO)



Saint-Léger-en-Bray, « Le Village ». Sélection de céramiques provenant du comblement du four ST. 18 (G. Cuvillier, SDAO)

MOYEN ÂGE

SAINT-LEU-D'ESSERENT
Avenue Pierre Bérégovoy – Parvis de l'Église

ÉPOQUE MODERNE

Cette courte intervention menée sur le parvis de l'église prieurale de Saint-Leu-d'Esserent permet de constater la présence d'une nécropole à inhumation à une profondeur variant de 30 à 90 cm sous le sol actuel. Il s'agit vraisemblablement de l'ancien cimetière paroissial dont la présence à cet endroit était envisagée ; sa date de création est inconnue mais est probablement liée à la fondation du monastère au XI^{e} siècle. Il disparaît à la fin du XVIII^{e} siècle lors de la création du nouveau cimetière encore en activité aujourd'hui. Il est remplacé par l'aménagement du parvis pavé et engazonné actuel, après une période d'abandon au cours de laquelle s'accumulent en surface un épais remblai constitué des déchets de démolition du site historique à l'issue de la Révolution Française. Ce remblai, particulièrement épais à proximité de l'église, conduit à une modification du profil du terrain qui est désormais fortement pentu alors que la surface de l'ancien cimetière était beaucoup plus horizontale. La couche d'inhumation n'ayant pas été fouillée, son épaisseur, sa densité et les pratiques d'inhumation restent inconnus. On note la présence à sa surface d'une zone d'épandage de moellons calcaires, compactée mais sans liant, qui pourrait correspondre à une stabilisation du sol du cimetière (allée de circulation ?) ou à un support de monument.
La présence à proximité immédiate d'un secteur d'inhumation, découvert en 1998, situé dans l'enceinte monastique au sud de l'église prieurale pose le problème de la fonctionnalité des deux zone sépulcrales et nécessiterait des recherches au sol complémentaires pour déterminer s'il s'agit originellement d'une nécropole unique ayant été ultérieurement divisée et redéfinie, ou de deux espaces bien distincts ayant l'un une fonction exclusivement monastique, l'autre une fonction strictement paroissiale.

BERNARD Jean-Louis (INRAP)

ÉPOQUE CONTEMPORAINE

SAINT-LEU-D'ESSERENT
2 rue Henri Barbusse

Les deux tranchées de sondage permettent de confirmer la présence d'un très fort remblaiement ayant permis à l'époque contemporaine (XX^{e} siècle) de compenser la forte déclivité naturelle depuis la rue Henri Barbusse longeant le pied des murailles du prieuré jusqu'au niveau du cours de l'Oise. Ce remblai observé sur une profondeur de 2,50 m est constitué de l'accumulation de sédiments disparates mais de nature peu argileuse déposés successivement par camions reculant depuis la rue, et tous ordonnés selon un profil de stabilité d'environ 40 degrés.
Le terrain naturel correspondant à un limon sableux brun beige homogène est observé dans le sondage le plus proche de la rue. Sa surface est marquée par un très fort pendage. Aucun indice d'un aménagement humain antérieur à l'époque contemporaine n'est collecté. Le diagnostic est négatif. Aucun mobilier archéologique n'a été découvert.

BERNARD Jean-Louis (INRAP)

HAUT MOYEN ÂGE

SAINT-MARTIN-LONGUEAU
76ter rue de Paris

Le diagnostic réalisé à Saint-Martin-Longueau au 76ter rue de Paris a concerné une petite parcelle de 1 626 m² située le long de l'actuelle RD 1017. Le tracé de cette dernière est supposé correspondre à la voie romaine menant de Senlis à Roiglise.
La séquence stratigraphique observée dans deux sondages profonds est essentiellement sableuse. Elle peut être mise en relation avec la base de la butte tertiaire résiduelle située plus à l'est.
Au niveau archéologique, seuls trois tronçons de fossé ont été mis au jour dans l'unique tranchée discontinue. Un seul a livré du mobilier céramique daté du haut Moyen Âge. Il peut se rapprocher des découvertes récentes de quelques structures du même âge situées de l'autre coté de la route départementale, entre la commune de Saint-Martin Longueau et de Sacy-le-Grand (Veyssier, 2014).

PARIS Clément (INRAP)

ÉPOQUE CONTEMPORAINE

SENLIS
Chemin des Rouliers

La prescription de ce diagnostic sur une superficie de près de 25 000 m² nous a offert l'opportunité d'appréhender les abords de la ville de Senlis. Sur une surface sondée de 2 331 m² les structures les plus significatives du diagnostic appartiennent à l'époque contemporaine et se caractérisent par une portion de chemin orientée nord-sud, non utilisée depuis les années 1930 et des limites de parcelles.

SARRAZIN Sabrina (INRAP)

MOYEN ÂGE — ÉPOQUE MODERNE

SENLIS
3 place du Parvis Notre-Dame – Hôtel de Vermandois

Le diagnostic réalisé dans la cour de l'Hôtel de Vermandois à Senlis a permis de découvrir des vestiges orientés N-NE/S-SO au sein de deux sondages. Ils apparaissent à environ 0,60 m de profondeur sous des remblais modernes et contemporains. Dans le premier sondage, furent mis au jour un mur et une portion de la voûte en berceau de latrines placées contre et perpendiculaires au mur parcellaire. Les traces d'un probable soupirail indiquent qu'une cave a été transformée en latrines. Par manque de mobilier, les latrines n'ont pu être datées. Toutefois, ce type de construction permet de dater ces vestiges de la période moderne. Le sondage 2 a révélé deux murs non contemporains élevés en moellons quadrangulaires. Des dalles calcaires de grandes dimensions, dont une posée sur les sommes des murs, pouvaient servir de supports à des poteaux. Les murs n'ont pu être datés précisément mais sont au minimum médiévaux voire modernes. Un remblai de terres noires d'une épaisseur minimale de 1,10 m placé à l'ouest des murs contenait des éléments de constructions et des tessons datés des époques antique et médiévale.

HOSDEZ Christophe (INRAP)

ÉPOQUE ROMAINE

SENLIS
20 rue de la Fontaine des Arènes

Les sondages réalisés en juin 2016 à Senlis, au 20 rue de la Fontaine des Arènes, ont livré les restes de fondations de murs formant un angle. Les tranchées de récupération, plutôt riches en mobilier, permettent de dater la destruction de la seconde moitié du milieu II^{e} voire début du III^{e} siècle de notre ère. Le mobilier céramique appartient au corpus domestique (service, préparation/cuisson, conservation) pouvant établir un lien avec un habitat situé à proximité. La relation fonctionnelle avec l'édifice de spectacle situé un peu plus haut sur le versant, à 78 m distance, ne peut être établie. Le bâtiment peut participer à des installations de bas de versant longeant la voie parallèle à la Nonette.

BRULEY-CHABOT Gaëlle (INRAP)

ÉPOQUE ROMAINE

SENLIS
Rue Rougemaille

HAUT MOYEN ÂGE

Une opération archéologique sous la forme d'une surveillance de travaux a été réalisée rue Rougemaille à Senlis suite à des travaux de remplacement de canalisations d'eau potable et d'eau usée. Le creusement d'une tranchée pour la pose des fourreaux de la future fibre, située pratiquement à la jonction entre les rues Rougemaille et Bellon, a permis de découvrir le mur d'une construction, de remblais ainsi que les dalles d'une voirie d'époque gallo-romaine à environ 0,90 m de profondeur. Des sépultures furent caractérisées entre 0,30/0,40 m et 0,90 m de profondeur dans les niveaux anciens. Les six ou sept inhumations découvertes sont en pleine terre, en coffrage de pierre ou en sarcophage. Elles sont *a minima* disposées sur deux niveaux. Il s'agit probablement des vestiges du cimetière de l'église Saint-Hilaire datée du haut Moyen Âge. Son abandon n'est pas daté, mais il devait déjà fonctionner au XIV^{e} siècle jusqu'à la mise en place de la rue Rougemaille.

SEVASTIDES Marion (INRAP)

SERANS
Le Château

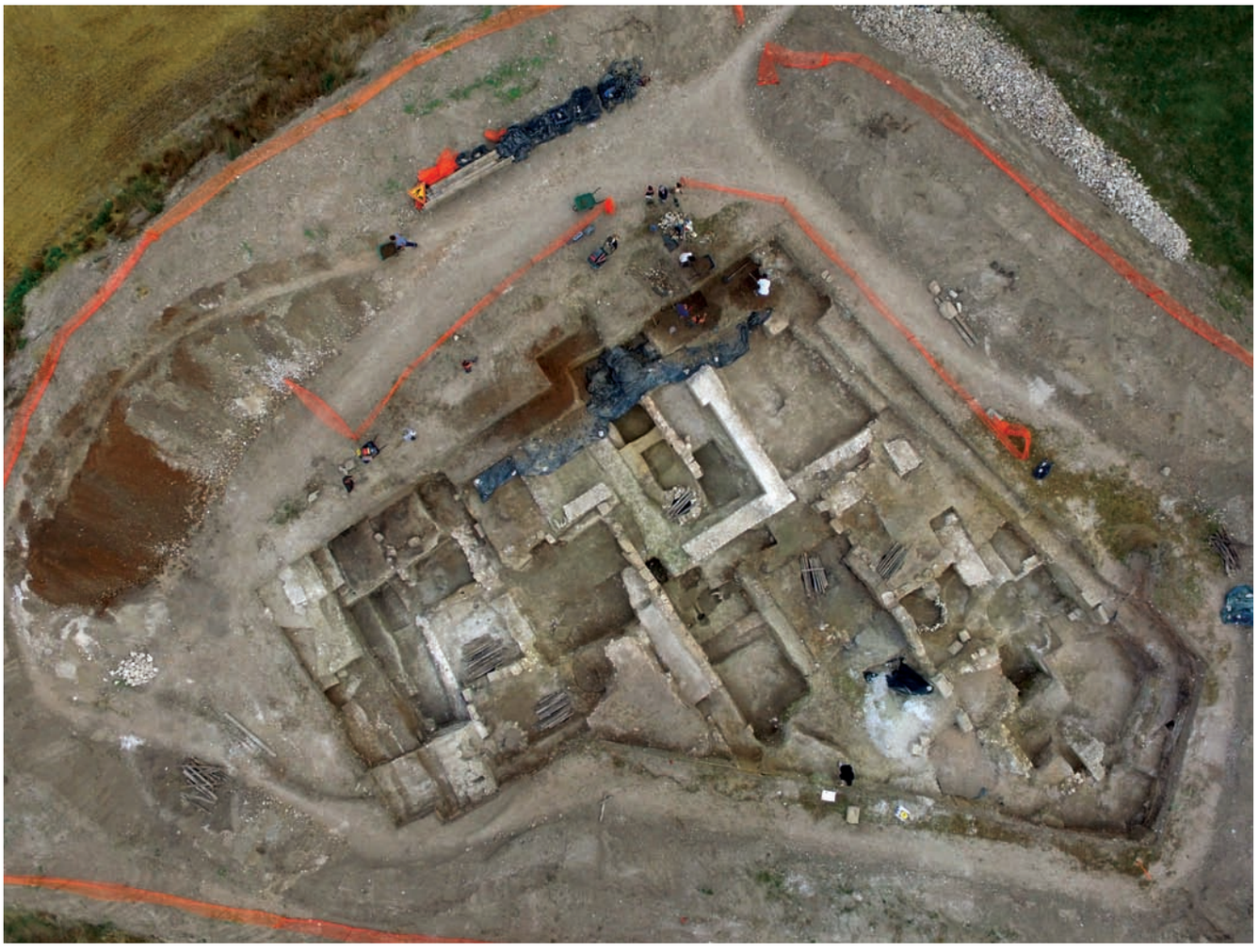
Depuis le début des années 2000, la SARL Brunel a entrepris de restaurer le château inscrit au titre des monuments historiques. Dans ce cadre, des réseaux de natures variées doivent être réalisés autour de l'édifice. Il s'agit de travaux en deux temps : dans un premier temps des tranchées de réalisation de travaux VDR et dans un second temps une filière de traitement d'assainissement par filtres cocos.
Le SRA de Picardie a été saisi de ce dossier et a prescrit une surveillance pour la seconde tranche de travaux, ces derniers se situant dans une zone archéologiquement sensible. L'objectif est de vérifier la présence de vestiges antérieurs ou contemporains au château et aux bâtiments liés à celui-ci qui remontent aux XVII^{e} et XIX^{e} siècles et qui aurait succédé à un château médiéval. On pouvait notamment s'attendre à trouver des vestiges médiévaux et modernes.

MEUNIER Cyril (SDAO)

ÉPOQUE ROMAINE

VENDEUIL-CAPLY
La Vallée Saint-Denis

Depuis le mois de juillet 2013, la fouille archéologique programmée menée sur un secteur localisé à une centaine de mètres au sud-est du grand théâtre de l'agglomération antique de Vendeuil-Caply a révélé la présence d'une stratigraphie de type urbain d'environ 4 mètres d'épaisseur sur une emprise décapée de plus de 1 000 m². Ce secteur est enclavé dans l'angle d'une parcelle agricole et bordé au sud par une route départementale et à l'Est, par une voie d'accès au théâtre. Quant à l'emprise de l'opération, elle s'inscrit dans la trame urbaine au sein d'un îlot bordé au nord-ouest et au sud-ouest par deux rues dont l'intersection, à une dizaine de mètres de l'angle ouest de l'emprise actuelle, sera traitée lors des futures campagnes. Au stade de l'état d'avancement de l'opération pluriannuelle, 6 ou 7 phases chronologiques semblent se définir.
Vers la fin I^{er} siècle avant notre ère (phase 1), le substrat géologique composé de tuf calcaire est sur-creusé de plusieurs cuvettes matérialisant son extraction. À la fin de la période augustéenne et au cours du règne de Tibère (phase 2), un niveau détritique (charbon de bois, concentration de coquilles de moules et de coques, ainsi que de rares restes de faune) est semble-t-il associé à une aire de travail et à des structures d'habitats (fosses oblongues, bâtiments sur poteaux, structures de combustion à sole en silex, sablières basses ...).
Quelques bâtiments, élevés en pans de bois et torchis, ancrés dans des radiers calcaires, furent caractérisés au sud-ouest de l'emprise. Au nord-ouest de ce dernier, un amas de faune, principalement des côtes de boeufs, évoque une aire de boucherie. Contre le flanc sud-ouest du bâtiment est aménagé un caniveau. Il est bordé d'un radier calcaire dans lequel furent repérées plusieurs encoches transversales témoignant peut-être de l'installation de bastaings à des fins de franchissement.
L'ensemble de ces structures est scellé par un épandage de matériaux (moellons calcaires, blocs de torchis cuits et de nombreux charbons de bois). On note par ailleurs,



Vendeuil-Caply, « La Vallée Saint-Denis ». Vue aérienne de la fouille en cours (V. Legros, SRA)

la présence d'une série de trous de piquets équidistants contre le bord du fond du caniveau signalant à l'origine son cuvelage.

Vers la fin du règne de Claude (phase 3), plusieurs structures construites en grand appareil calcaire repercent les niveaux des phases antérieures de telle sorte à reposer directement sur le substrat calcaire. Si leur puissance architectonique matérialise la présence d'un bâtiment remarquable, leur organisation en partie reconnue, évoque sous toute réserve l'édification d'un sanctuaire. Cette première interprétation s'appuie sur les faits caractérisés en phase 4, et principalement par la présence d'un bâtiment rectangulaire (8,13 x 6,09 m) semblable à un petit temple puissamment fondé, dont deux sections de mur sont encore en partie élevées. À ce dernier, est associé un portique au sud-ouest fonctionnant avec un sol en mortier de tuileau. Il surplombe d'environ 50 cm un ensemble analogue mis en évidence en phase 3. La limite sud-ouest de ces deux ensembles successifs est matérialisée par un mur de clôture reconstruit selon le même axe en phase 4.

Une échoppe de céramique adossée contre le pan externe du mur de clôture, est édifiée en front de rue et surplombe un second état du caniveau légèrement décalé vers le sud-ouest et d'une constitution analogue au précédent. L'ensemble est scellé par un incendie qui intervient vers 70/80 de notre ère, datation clairement établie par l'étude de l'assemblage céramique récolté.

En phase 4, postérieurement à une brève interphase de récupération de matériaux calcaires, le sanctuaire



Vendeuil-Caply, « La Vallée Saint-Denis ». Mur en gros appareil du premier état du sanctuaire – phase 3 (V. Legros, SRA)



Vendeuil-Caply, « La Vallée Saint-Denis ». Échoppe de céramique – phase 3 (V. Legros, SRA)

est rebâti sur un niveau détritique préalablement nivelé. La mise en place des radiers de fondation reperce ce dernier jusqu'à atteindre les couches d'incendie sous-jacentes encore en place et d'une épaisseur significative. Au sein de ce niveau détritique s'entremêlent principalement des blocs de torchis cuits ayant conservé sur face une couche d'apprêt et au dos, les empreintes de baguettes. Le sanctuaire s'organise en fonction de cinq unités architecturales. En premier lieu, du temple, dont les radiers supportant les élévations sont puissamment fondés, 70 cm d'épaisseur en moyenne, ne subsiste que les élévations nord-est et sud-est. Il s'agit manifestement d'un temple prostyle dont le mur nord-est, épais de 80 cm, est conservé sur 1,80 m. Ses premiers lits sont élevés en *opus spicatum* concédant une cote altimétrique supérieure s'accordant avec celle d'un lambeau de sol en mortier de tuileau conservé au sein de la structure. Du mur sud-est, ne subsistent que les quatre premiers lits, proprement arasés. Au sud-ouest de ce dernier, contre son parement externe, la fouille d'un amas calcaire a révélé la présence d'un dépôt de fondation matérialisé par une céramique. Quant aux murs sud-ouest et nord-ouest, dont les tracés sont parfaitement matérialisés par leur radier de fondation sous-jacent, ils furent intégralement récupérés. Dans l'angle interne sud du temple, une imposante dalle d'environ une tonne, flanquée d'un agencement hémi-circulaire, avaient été mis en place pour sceller un puits immédiatement après la destruction de ce second état du sanctuaire par un incendie autour de 170-180 de notre ère. S'agit-il d'un puits cultuel ?
La fouille de son comblement sur 2 m n'apparaissant seulement qu'à 3 m de profondeur, n'a pas permis de récolter d'indices évocateurs mais seulement du mobilier céramique datant de la destruction du sanctuaire.

Une structure construite était flanquée orthogonalement contre le parement externe du mur sud-ouest du temple. Il habillait un radier calcaire quadrangulaire épais de 1,50 m et semble correspondre à la fondation d'un piédestal monumental. Immédiatement au sud-ouest, un petit bâtiment quadrangulaire ouvert au sud-est est flanqué contre le mur de clôture sud-ouest du sanctuaire. Il est doté d'un sol en mortier de tuileau et son seuil est matérialisé par une pièce de bois retrouvée calcinée. Contre ce seuil, la présence d'une petite céramique posée sur le flanc illustre certainement ici un second dépôt de fondation.
La fonction de cette pièce n'est matériellement pas établie. S'agit-il d'une chapelle ou d'un vestibule ? À quelques mètres au sud-est, une portion de galerie périphérique subsiste contre le flanc sud-ouest de celle du sanctuaire de l'état antérieur qu'elle surplombe d'environ 50 cm. Au devant du temple, cette zone centrale est fortement bouleversée consécutivement à de nombreuses récupérations. On note toutefois la présence de quelques lambeaux de sols.
En périphérie, le mur de clôture sud-ouest est largement récupéré. En revanche, il est très partiellement conservé au nord-ouest par quelques portions résiduelles arasées. Son pendant au nord-est, apparaît partiellement sous le comblement d'une tranchée de récupération. Son prolongement est caractérisé au sud-est par une portion résiduelle mieux préservée en élévation. Elle se compose d'une puissante fondation de 1,10 m de large, surmontée d'un ouvrage d'une largeur réduite (0,90 m). La liaison entre ces deux appareillages est masquée par un enduit de chaux apposé sur quelques blocs calcaire de faibles calibres. En section, ce dispositif forme un ébrasement à 45°.



Vendeuil-Caply, « La Vallée Saint-Denis ».
Radiers du 3e état du sanctuaire – phase 5 (V. Legros, SRA)

Enfin, un troisième état du caniveau se superpose au précédant et présente un aménagement du même type. L'ensemble des structures est scellé par un épais remblai d'incendie daté autour de 170/180 de notre ère et en partie recouvert d'une nappe détritique brassée préalablement à la mise en place du troisième état du sanctuaire. Ce troisième état apparaissait immédiatement sous le niveau de décapage général du secteur. Il est principalement matérialisé par un ensemble de radiers de fondation en calcaire. Principalement de forme linéaire, orientés nord-ouest/sud-est et nord-est/sud-ouest, leur épaisseur moyenne est de 50 cm. Ces derniers se superposent quasiment aux structures de l'état 2. À quelques endroits, subsistaient encore sur certains des blocs calcaires bien équarris de la première assise des fondations.
Le radier aménagé sur les structures de l'état 2 du temple, épais d'un mètre, s'y ajuste parfaitement et s'appuie notamment sur l'arase supérieure du mur nord-est récupéré d'une manière limitée. Un imposant massif calcaire, contigu à l'angle ouest du radier du temple est élevé sur 1,50 m. Il matérialise comme à l'état 2, la fondation d'une structure monumentale du type piédestal.
Les structures de galerie sud-ouest furent intégralement arasées par l'agriculture moderne. Celles-ci étaient encore visibles sur plusieurs clichés aériens pris au XXe siècle lors des premiers survols aériens dans les années 50 et 60. Quant à la galerie nord-est, ses radiers calcaires étaient bien conservés. Au sud de l'emprise et à l'extérieur du mur de clôture sud-ouest du sanctuaire, deux fosses ovales bordées d'un parement calcaire correspondent très probablement à des latrines espacées de 1,50 m l'une de l'autre. Leur remplissage est constitué de deux niveaux détritiques noirâtres entre lesquels s'intercale une couche d'argile d'assainissement d'une vingtaine de centimètres d'épaisseur, très homogène et sans inclusion.
Enfin, à quelques mètres au sud-ouest, une nappe d'épandage d'incendie noirâtre recouvrait le caniveau de l'état antérieur. Elle contenait plus de 300 statuettes et fragments dont la plupart avait conservé des traces de polychromie.
La phase 6, début du IIIe siècle, est caractérisée par une cave dans l'angle sud-est de l'emprise. Il n'en subsiste que son mur sud-est, ainsi qu'une portion de ses murs de refend. Dans la partie supérieure, les traces d'un soupirail, suggérées par l'observation de ses arases, indiquent approximativement le niveau de circulation extérieur d'origine qui s'accorde avec un niveau de cour. Elle fonctionne avec un bâtiment en pans de bois, dont l'un d'entre eux fut retrouvé sur le flanc, calciné *in situ*.
Enfin, une dernière phase, second tiers du IIIe siècle, est matérialisée par une cave à l'ouest de l'emprise. Elle illustre un mode de construction singulier jamais observé lors des fouilles antérieures menées sur l'agglomération antique. La niche quadrangulaire à voûte pointée constitue également une composante architecturale, première du genre.

LEGROS Vincent (SRA)

HAUTS-DE-FRANCE

PAS-DE-CALAIS

BILAN SCIENTIFIQUE

2016

Tableau des opérations autorisées

N° Patriarche	Commune / Lieu-dit	Responsable d'opération (organisme)	Nature de l'opération	Époque	Rapport reçu	Réf. carte
158120	AGNY Giratoire RD 60 – tranche 1	MANIEZ Jérôme (COLL)	OPD	CONT	●	1
158254	AIX-NOULETTE Route d'Arras	MARCY Thierry (INRAP)	OPD	FER / IND	●	2
158249	ANNAY-SOUS-LENS Rue Charles Ramond	DALMAU Lætitia (COLL)	OPD	NÉO / PRO ROM / CONT	●	3
158157	ANNEZIN Rue d'Annezin	TACHET Nicolat (COLL)	OPD		●	4
158158	ANNEZIN ZAC du Petit Bois	SIMON Frédéric (COLL)	OPD	FER / CONT	●	5
158247	ARQUES Plate-forme multimodale de l'Aa – îlot nord	LHOMMEL Pauline (PRIV)	F	NÉO / BRO FER	●	6
158070	ARRAS Avenue Kennedy	ALAIN Jacques (COLL)	OPD		●	7
158112	AUBIGNY-EN-ARTOIS Rue de Penin	BARBET Claire (INRAP)	OPD	ROM	●	8
158251	AUDINGHEN Rue Robert Portelette	LEROY-LANGELIN Emmanuelle (COLL)	OPD	CONT / IND	●	9
158150	AVESNES-LÈS-BAPAUME Route d'Albert	MANIEZ Jérôme (COLL)	OPD	FER / ROM CONT	●	10
158001	BALINGHEM Rue du Fort	LEROY-LANGELIN Emmanuelle (COLL)	OPD	FER	●	11
158262	BAPAUME Caserne Frère	WILLOT Jean-Michel (COLL)	OPD		●	12
158113	BAPAUME 68 rue de la République	DALMAU Laetitia (COLL)	OPD	MA / MOD	●	13
158193	BAPAUME Rue de Saint-Quentin	WILLOT Jean-Michel (COLL)	OPD	MA	●	14
158255	BARALLE Rue de Sains	MARCY Thierry (INRAP)	OPD	ROM	●	15
158175	BEAURAINS RD 60	LEROY-LANGELIN Emmanuelle (COLL)	OPD	FER	●	16
158072	BEAURAINS Rue Résidence Wartel	LEROY-LANGELIN Emmanuelle (COLL)	OPD	FER / CONT	●	17
158241	BÉTHUNE Rue Dellisse-Engrand	TACHET Nicolat (COLL)	OPD	MOD / CONT	●	18
158083	BEUTIN Rue de l'Église	LABARRE David (INRAP)	OPD	ROM / IND	●	19

● : rapport déposé au Service Régional de l'Archéologie et susceptible d'y être consulté * Notice non parvenue

N° Patriarche	Commune / Lieu-dit	Responsable d'opération (organisme)	Nature de l'opération	Époque	Rapport reçu	Réf. carte
158216	BEUTIN Rue de l'Église	LABARRE David (INRAP)	F	ROM / IND	●	20
158137	BOULOGNE-SUR-MER Boulevard du Prince Albert	MERKENBREACK (COLL)	OPD	MA / MOD	●	21
158215	BOULOGNE-SUR-MER Rue Léo Lagrange	LERICHE Benoît (INRAP)	OPD	ROM	●	22
158197	BOURS Le Donjon	WILLOT Jean-Michel (COLL)	FP	MA	●	23
158184	BREXENT-ENOCQ Épave EP2-Canche	RIETH Éric (CNRS)	FP	MOD	●	24
158185	BRUAY-LA-BUISSIÈRE Les Parts 1	LEROY Stéphanie (COLL)	F	PRO / ROM	●	25
158307	BULLECOURT * Rue de Quéant	OSGOOD Richard (AUTR)	OPD		●	26
158253	BULLY-LES-MINES ZAC des Hirondelles	GEOFFROY Jean-François (INRAP)	OPD	NÉO / FER ROM / MA	●	27
158077	CALAIS Extension SEVADEC	PASTOR Line (COLL)	OPD	IND	●	28
157878	CALAIS Nation – Hôpital de Calais	BOUCHE Karl (COLL)	OPD	MA / MOD CONT	●	29
158181	CALAIS Rue Pline	VANWALSCAPPEL Bruno (INRAP)	OPD	MOD	●	30
158252	CARVIN Cité Saint-Jean	BARBET Claire (INRAP)	OPD	NÉO / PRO ROM / CONT	●	31
158504	CLARQUES – ECQUES Parc des Escardalles	LEROY-LANGELIN Emmanuelle (COLL)	OPD	NÉO / ROM	●	32
158206	COULOGNE Les Bas Champs – RD 943	PASTOR Line (COLL)	OPD	MA / MOD	●	33
158207	COULOGNE Rue Louis Denis	PASTOR Line (COLL)	OPD	MOD / CONT	●	34
158208	COULOGNE Rue des Saules	PASTOR Line (COLL)	OPD	MOD / CONT	●	35
158078	DENNEBRŒUCQ Groupe Scolaire	LEROY-LANGELIN Emmanuelle (COLL)	OPD	ROM	●	36
158045	DESVRES Rue Salengro	WILLOT Jean-Michel (COLL)	OPD	MA / MOD	●	37
157972	DOURGES Plate-forme multimodale Delta 3 – lot 1	GEORGES Jérôme (PRIV)	F	FER / ROM	●	38
158234	DOURGES Plate-forme multimodale Delta 3 – lot 5	BEAUCHAMP Céline (PRIV)	F	*BSR 2017*	●	39
158235	DOURGES Plate-forme multimodale Delta 3 – lot 6	TOMAS Émilie (PRIV)	F	PRO / ROM MA / CONT	●	40
158304	DUISANS Rue Willy Brandt	VANWALSCAPPEL Bruno (INRAP)	OPD	PRO / MOD	●	41
158239	ESCŒUILLES Rue de la Tirée	BARBET Claire (INRAP)	OPD	PRO / HMA MA / CONT	●	42
157800	ÉTAPLES Route de Fromessent	BYHET Thomas (SRA)	FP	MOD	●	43
158111	ÉVIN-MALMAISON Les Trinquis	LANTOINE Jennifer (INRAP)	OPD	HMA	●	44
158126	FERQUES Le Courgain	MERKENBREACK Vincent (COLL)	OPD		●	45
158127	FERQUES La Fosse à Chien	MERKENBREACK Vincent (COLL)	OPD		●	46

N° Patriarche	Commune / Lieu-dit	Responsable d'opération (organisme)	Nature de l'opération	Époque	Rapport reçu	Réf. carte
158224	GAVRELLE Poste électrique	KIEFER David (INRAP)	OPD		●	47
158179	GAVRELLE Rue de Plouvain	KIEFER David (INRAP)	OPD	FER / CONT	●	48
158133	HAISNES Rue des Oliviers	LEROY Stéphanie (COLL)	OPD	FER	●	49
158225	HÉNIN-BEAUMONT Boulevard de Herne	MARCY Thierry (INRAP)	OPD	ROM	●	50
158005	HÉNIN-BEAUMONT Rue du Tilloy	DELPUECH Pascale (COLL)	F	FER	●	51
158176	LAPUGNOY Rue Henri Barbusse	MERKENBREACK Vincent (COLL)	OPD	FER	●	52
158198	LENS Rue de Londres	LAMANT Johanny(INRAP)	OPD	CONT	●	53
158182	LESTREM Rue du Pont de Riqueult	PRAUD Ivan (INRAP)	OPD	ROM / MA	●	54
158093	LORGIES Rue du Biez	SIMON Frédéric (COLL)	OPD	CONT	●	55
158257	LUMBRES Route du Val de Lumbres	DALMAU Lætitia (COLL)	OPD	IND	●	56
158209	MARCK-EN-CALAISIS ZAC Transmarck	MARCHAND Baptiste (PRIV)	F	MA	●	57
158199	MARŒUIL Rue de Louez	BAK Virginie (INRAP)	OPD	FER	●	58
158264	MARQUISE Avenue Ferber	DALMAU Lætitia (COLL)	OPD	NÉO / BRO	●	59
158250	MARQUISE Le Mont de Cappe	LEROY-LANGELIN Emmanuelle (COLL)	OPD	ROM	●	60
158079	MARQUISE Parc d'activités des 2 Caps	MANIEZ Jérôme (COLL)	OPD	NÉO / BRO FER / MOD	●	61
158154	OIGNIES ZAC de la Maille Verte	ROBELOT Sylvain (COLL)	OPD	FER	●	62
158092	OUTREAU Rue Massenet	LEROY-LANGELIN Emmanuelle (COLL)	OPD		●	63
158130	RUMILLY Prés de Verchocq – lot 2	LEROY-LANGELIN Emmanuelle (COLL)	F	NÉO / BRO	●	64
158144	SAINS-EN-GOHELLE Avenue François Mitterand	MERKENBREACK Vincent (COLL)	OPD		●	65
157355	SAINT-FOLQUIN Rue du Gibet	LHOMMEL Pauline (PRIV)	F	ROM / HMA	●	66
158131	SAINT-MARTIN-D'HARDINGHEM Barrage Legrand	FLUCHER Guy (INRAP)	OPD	MA / MOD	●	67
158155	SAINT-OMER Banque de France	WILLOT Jean-Michel (COLL)	OPD	MA	●	68
158243	SAINT-OMER Martin Ribot	WILLOT Jean-Michel (COLL)	OPD	MA / MOD	●	69
158156	SAINT-OMER Terrain Fabbio Lucci - Parcelle AZ 238	WILLOT Jean-Michel (COLL)	OPD	*BSR 2019*	●	70
158205	SAINT-POL-SUR-TERNOISE Giratoire RD 941	MASSE Armelle (COLL)	OPD		●	71
158200	SAINTE-CATHERINE-LES-ARRAS Les Trente	LAMANT Johanny (INRAP)	OPD	CONT	●	72
158180	SAMER Longuerecque	BAK Virginie (INRAP)	OPD	FER / MA	●	73

N° Patriarche	Commune / Lieu-dit	Responsable d'opération (organisme)	Nature de l'opération	Époque	Rapport reçu	Réf. carte
158135	SAMER Rue du 11 Novembre	BARBET Claire (INRAP)	OPD	MA	●	74
158147	SAMER Rue Jacques Talmant	LEROY-LANGELIN Emmanuelle (COLL)	OPD	CONT	●	75
158107	SANGATTE Saint-Martin de Sclives	MORICEAU Tristan (COLL)	OPD	HMA / MA MOD	●	76
158082	THÉROUANNE Chemin du Blanc Mont	CHOQUENET Céline (INRAP)	OPD		●	77
158258	THÉROUANNE Rue du Cavin	MERKENBREACK Vincent (COLL)	OPD	ROM / MOD	●	78
158259	THÉROUANNE Rue du Cavin	MERKENBREACK Vincent (COLL)	OPD		●	79
158256	THÉROUANNE Rue d'Enguenigatte	MERKENBREACK Vincent (COLL)	OPD	MOD	●	80
158145	TILLOY-LÈS-MOFFLAINES Le Château d'Eau	VANWALSCAPPEL Bruno (INRAP)	OPD	FER / CONT	●	81
158260	TILLOY-LÈS-MOFFLAINES Le Château d'Eau	BAK Virginie (INRAP)	F	FER	●	82
158204	VERMELLES Rue Henri Duquesne	GOURIO Léa (COLL)	OPD	ROM / CONT	●	83
158110	VIEILLE-CHAPELLE Rue Marsy	TACHET Nicolat (COLL)	OPD	CONT	●	84
158038	WIERRE-AU-BOIS Route de Longfossés	DALMAU Lætitia (COLL)	OPD		●	85
158081	WITTES Chemin du Mont du Pil	CHOQUENET Céline (INRAP)	OPD	FER / ROM	●	86
158080	ZUDAUSQUES Rue de la Mairie	MARCY Thierry (INRAP)	OPD	MA	●	87

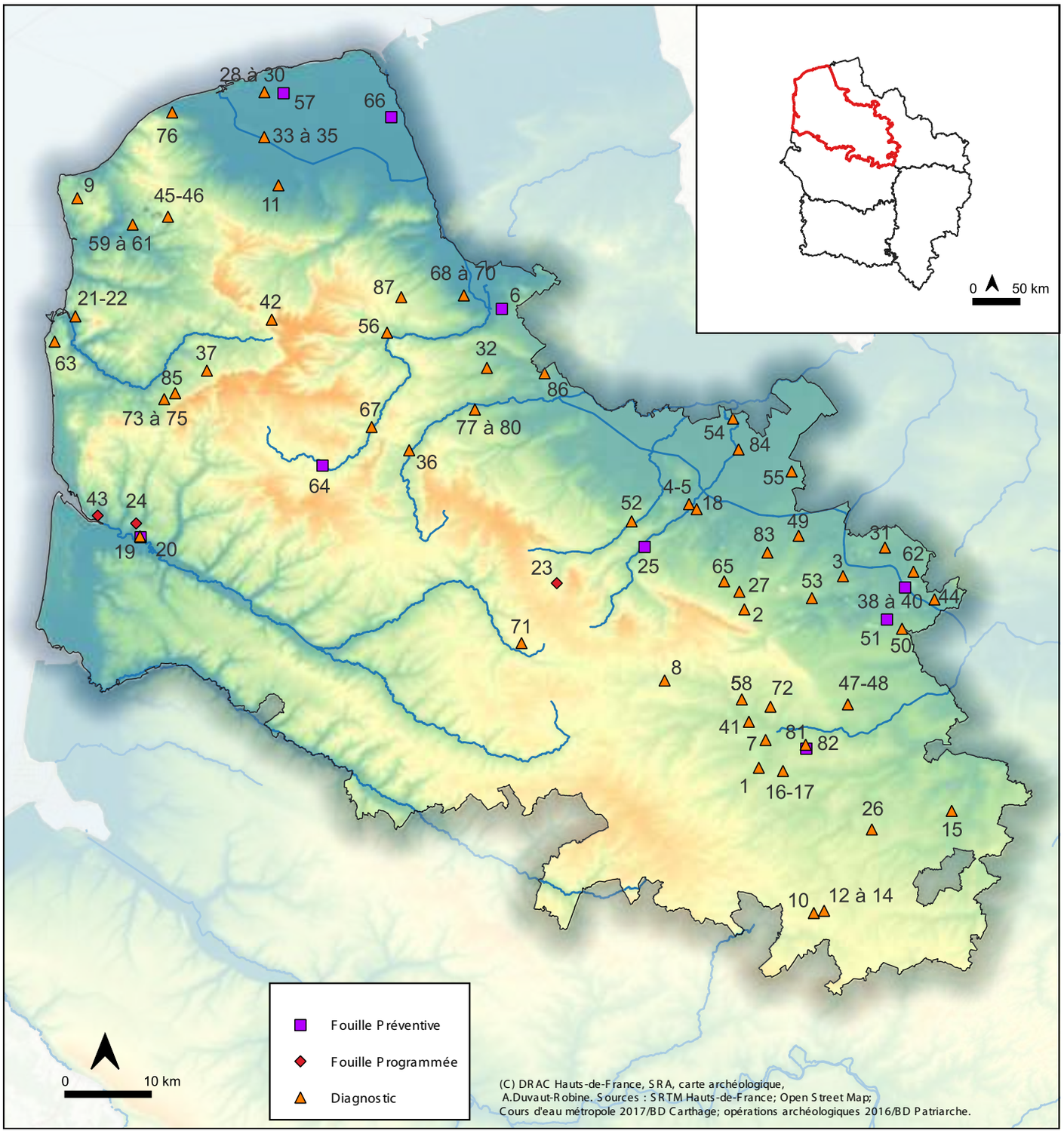
HAUTS-DE-FRANCE

PAS-DE-CALAIS

Carte des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 6



ÉPOQUE CONTEMPORAINE

AGNY
Giratoire RD 60 – tranche 1

Le département du Pas-de-Calais projette l'aménagement du contournement sud-ouest d'Arras. À cette occasion, une voirie neuve d'environ 5 km sera créée. Dans une première phase, un giratoire est aménagé sur la RD 30 au niveau des communes d'Agny et de Wailly-lez-Arras. Les services de l'État ont prescrit une opération de diagnostic archéologique sur la totalité du projet. L'opération de diagnostic sur le giratoire a eu lieu les 5 et 6 avril 2016. Elle a été menée par la Direction de l'Archéologie du Pas-de-Calais sous la responsabilité de Jérôme Maniez. Le diagnostic n'a livré que quelques vestiges liés à la Première Guerre mondiale.

MANIEZ Jérôme (CD du Pas-de-Calais)

ÂGE DU FER — INDÉTERMINÉ

AIX-NOULETTE
Route d'Arras

Préalablement à la création d'un nouveau lotissement sur la commune d'Aix-Noulette, un diagnostic archéologique a été réalisé par l'INRAP sur l'emprise du projet, soit 20 715 m². Au terme du diagnostic, douze tranchées linéaires ont été ouvertes : peu de découvertes ont été effectuées et elles se concentrent principalement sur le flanc sud-est du terrain.
Outre quelques fosses dont la datation et la fonction ne peuvent être avancées, la présence de deux sépultures à incinérations (l'une avérée, l'autre par analogie de forme) est à signaler. Ces dernières sont très arasées et il ne subsiste d'elles que quelques centimètres du creusement initial. Les quelques fragments de mobilier recueilli signalent toutefois une datation dans le courant de la période laténienne (La Tène B2-C1).

En conclusion, et comme déjà dans la plupart des diagnostics menés sur le territoire de cette commune, une occupation anthropique protohistorique et/ou antique est attestée sans toutefois pouvoir véritablement caractériser sa localisation, sa structuration ou sa densité.

MARCY Thierry (INRAP)

NÉOLITHIQUE

PROTOHISTOIRE

ANNAY-SOUS-LENS
Rue Charles Ramond

ÉPOQUE ROMAINE

ÉPOQUE CONTEMPORAINE

La SARL SOAMCA prévoit la construction d'un lotissement de 46 lots libres de constructeur et de quatre îlots, situé rue Charles Ramond sur la commune d'Annay-sous-Lens. Une opération de diagnostic archéologique a été menée par la Direction de l'Archéologie du Pas-de-Calais, du 7 au 16 novembre 2016. Onze tranchées linéaires et deux extensions ont été réalisées, représentant une surface totale d'ouverture de 4 241 m² pour une superficie de 31 166 m², soit 14 % de la zone diagnostiquée.

Douze structures observées sur ce site ont permis, par datation de la céramique associée, d'identifier quatre périodes chronologiques (Néolithique Moyen II / Bronze final ; Protohistoire récente ; Antiquité et Époque contemporaine). Les indices d'occupations sont de nature peu variée (fossés, fosses), tout comme le mobilier archéologique présent (lithique, faune et céramique). Très arasés, les vestiges se concentrent dans la partie nord-est du site et ne permettent pas de caractériser une occupation.

DALMAU Lætitia (CD du Pas-de-Calais)

ANNEZIN
Rue d'Annezin

Sur prescription du Service Régional de l'Archéologie Hauts-de-France, un diagnostic a été mené par la Direction de l'Archéologie d'Artois Communauté en amont du projet de création d'un bâtiment pour le Centre équestre de Béthune, rue d'Annezin. Malgré la proximité immédiate de l'ancien château d'Annezin, dit de « Longastre », les sondages réalisés sur la partie est de l'ancien domaine se sont révélés négatifs.

TACHET Nicolat (SA d'Artois Comm)

ÂGE DU FER

ÉPOQUE CONTEMPORAINE

ANNEZIN
ZAC du Petit Bois

L'opération de diagnostic située ZAC « du Petit Bois » sur la commune d'Annezin, conduite sur 3,2 ha, a permis la mise au jour d'une seule structure archéologique sur la surface prescrite. Il s'agit d'une fosse recelant vraisemblablement le dépôt volontaire d'une céramique datée de La Tène moyenne. Elle se localise en limite orientale de l'emprise, aux abords de l'actuelle RD 943. Les autres vestiges d'activités anthropiques découverts sont constitués d'un réseau de fossés de drainage daté de l'époque contemporaine, de tranchées et d'impacts d'obus de la Première Guerre mondiale. Toutefois la présence du dépôt céramique et les traces de mobiliers résiduels, remaniés par les drains, laissent penser que des vestiges archéologiques pourraient être mis au jour à l'avenir sur le secteur proche.

SIMON Frédéric (SA d'Artois Comm)

NÉOLITHIQUE

ÂGE DU BRONZE

ARQUES
Plate-forme multimodale de l'Aa – Îlot nord

ÂGE DU FER

Dans le cadre d'un important projet d'aménagement de serres horticoles en périphérie du centre-ville d'Arques, deux campagnes de fouilles successives ont été réalisées entre fin 2016 et début 2017 par une équipe Éveha sous la direction de Pauline Lhommel, sur une superficie totale de 6 ha. Une première phase a été menée entre la mi-novembre et la fin décembre 2016 sur une superficie inférieure à un hectare. Elle a permis de déterminer une occupation dense et déjà ancienne du site allant du Néolithique à la période laténienne. Sont présentées les pre-

mières conclusions issues de cette fouille, les diverses études étant en cours.
Dans l'angle sud-ouest de l'emprise, un fossé légèrement curviligne a livré du mobilier lithique se rapprochant de la culture néolithique. Ce seul fossé présente une orientation différente des autres ensembles fossoyés observés lors de cette opération. Il pourrait correspondre à des occupations préhistoriques observées localement lors de précédentes opérations archéologiques.
La première information issue de l'étude de la céramique est la présence de plusieurs occupations protohistoriques allant de l'âge du Bronze à La Tène finale. Il n'est pas permis pour le moment de dégager l'organisation de chacune. Mais l'étude du plan tend à montrer la présence d'un double enclos fossoyé dans la partie sud du site, délimitant un espace au sein duquel plusieurs fosses de rejet et au moins un silo ont été identifiés. Notons la découverte de restes de ramures de cervidés dans l'une des fosses. Dans la partie nord-ouest du site, c'est un enclos quadrangulaire qui a été observé. L'absence de structuration interne nous oriente vers une fonction de stabulation.
De l'autre côté d'un long fossé orienté nord-ouest/sud-est, une multitude de trous de poteau a été enregistrée. Seuls deux petits bâtiments sur 4 poteaux ont pu être identifiés pour le moment.
Enfin, dans l'angle sud-est de l'emprise, les vestiges d'une mare ont été distingués. Elle a livré un abondant mobilier céramique.
Ces premiers résultats seront à remettre en perspective avec l'acquisition de nouvelles données lors de la fouille des parcelles voisines. Mais il ressort déjà un site apportant de nouvelles informations sur les occupations humaines déjà anciennes de ce territoire.

LHOMMEL Pauline (Évéha)

ARRAS
Avenue Kennedy

Un projet de construction de logements, à l'ouest d'Arras, a suscité la mise en place d'une opération de sondages archéologiques afin de détecter une éventuelle présence de vestiges d'occupations anciennes. La surface retenue pour ce projet est de 3 384 m². Le Service archéologique municipal d'Arras a été mandaté pour réaliser un diagnostic sur cette emprise reprenant la parcelle cadastrée (BK 12) située au 135 de l'avenue Kennedy. Sur la surface initiale à diagnostiquer, des secteurs inaccessibles ont réduit la surface de recherche. Il s'agit d'une cellule commerciale en front de rue et de trois bâtiments disposés de part et d'autre d'une cour centrale. Ces différentes constructions représentent une surface de 2 017 m², soit 59,37 % de la surface totale, qui ont été soustraits de notre aire d'investigation. Au terme du diagnostic, la surface explorée atteint 6,25 % de la surface disponible pour cette intervention. L'ensemble des sondages réalisé au cours de l'opération de diagnostic archéologique n'a pas révélé de structures archéologiques.

ALAIN Jacques (SAM d'Arras)

ÉPOQUE ROMAINE

AUBIGNY-EN-ARTOIS
Rue de Penin

Dans le cadre de la construction d'un lotissement par la Société IMWO FRANCE, située rue de Penin, sur la commune d'Aubigny-en-Artois, une opération de diagnostic a été réalisée, du 6 au 8 avril 2016, par l'INRAP. L'emprise définie pour l'aménagement est de 17 929 m².
Le substrat géologique observé est majoritairement de la craie à Micraster decipiens de type Sénonien. Une veine de limon pléistocène s'observe en limite sud de l'emprise, épaisse de 0,40 m. Le terrain présente une légère pente s'inclinant du sud-est vers le nord-ouest.
Les faits étant concentrés essentiellement en limite nord de l'emprise, la réalisation d'une large fenêtre a été décidée par la responsable d'opération. Cette fenêtre, de 93 m², a permis d'observer un fossé curviligne qui pourrait être protohistorique. Mais seuls deux micro-tessons retrouvés dans le comblement unique permettent de tendre vers cette hypothèse chronologique. Précisons qu'une occupation protohistorique avait été observée en haut de vallon lors du diagnostic de 1999 (Alain Jacques *et alii*) avec un réseau de fossés datés de l'âge du Fer. Ce fossé curviligne, reconnu partiellement, devait être encore visible dans le paysage puisque des tombes gallo-romaines ont été creusées sur et en limite interne du fossé. Dans notre emprise, seules trois tombes, très arasées, ont été reconnues. Ajoutés à celles-ci, deux autres faits pourraient être les derniers indices de tombes. Le cimetière semble se poursuivre au nord, au-delà de notre emprise, mais les vestiges sont probablement détruits par la construction de résidences datées entre les années 1980 et 1990.

Les trois tombes à crémation semblent contemporaines et auraient été enfouies durant la seconde moitié du Ier siècle de notre ère. Chacune accueille les restes d'un seul individu, adulte ou adolescent, sans pathologie reconnaissable et dont le sexe n'a pu être déterminé.
Des trois tombes, deux sont de taille modeste et présentent des similitudes dans le traitement funéraire. En effet, il s'agit de deux creusements avec dépôts des ossements dispersés dans la fosse mêlés aux restes du bûcher (charbons de bois et terres thermo-altérées) et accompagnés d'offrandes ayant subi l'action du feu : trois vases pour l'une et un reliquat de cruche et une demi-monnaie pour l'autre. Ces deux tombes selon la typologie des sépultures à crémation du Haut-Empire dans le nord de la Gaule sont de type *Brandgrubengrab*.
En revanche une tombe (n°13) présente une longue et large aire de crémation associée à deux petites loges, creusées de part et d'autre de la fosse. Elles pourraient être des aires de travail et/ou des accès pour alimenter le foyer. Après la crémation, l'aire a été nettoyée minutieusement, seul un fragment d'os brûlé a été inventorié dans la couche charbonneuse. Ensuite, dans un angle de la fosse, une urne cinéraire et des offrandes ont été déposées en position secondaire. Des restes osseux ont été rassemblés dans un grand pot en *terra nigra* du Cambrésis délicatement décoré de trois bandes d'ornements alternant décors ondés et guillochis. Des traces de « mutilations » ont été observées sur cette céramique (un percement avéré, voire deux autres probables). Le fond de cette urne semble également avoir été retaillé. L'urne est accompagnée d'un gobelet de type Bayard 25 de production arrageoise. Ces deux vases à la différence de ceux des deux autres tombes n'ont pas subi l'action des flammes. L'inventaire se termine avec deux clous disposés probablement de façon arbitraire, seuls vestiges du mobilier du bûcher. Même si nous n'avons aucune preuve que le défunt ait été incinéré dans cette aire de crémation, force est de constater que le traitement funéraire de cette tombe est original. Il pourrait être une variante, un mixte entre sépulture à crémation primaire (de type *Bustum*) « réformée » en tombe avec dépôt des ossements dans un contenant volumineux accompagnés d'une poterie et de restes de bûcher (de type *Brandschüttungsgrab mit Urne*). Enfin la fosse a été probablement comblée par les terres issues du creusement de la fosse.

BARBET Claire (INRAP)

ÉPOQUE CONTEMPORAINE

AUDINGHEN
Rue Robert Portelette

INDÉTERMINÉ

L'aménageur Copronord prévoit la construction de logements sur la commune d'Audinghen, rue Robert Portelette. L'emprise totale des parcelles prescrites est de 6 027 m². Le diagnostic archéologique s'est déroulé le 17 novembre 2016 et a été réalisé par la Direction de l'Archéologie du Pas-de-Calais, sous la direction d'Emmanuelle Leroy-Langelin. Un total de cinq tranchées et une fenêtre placent le taux d'ouverture à 13,5 %. Cette opération a livré trois grandes fosses circulaires récentes, chargées en déchets et gravats divers ainsi qu'un fossé de datation indéterminée.

LEROY-LANGELIN Emmanuelle (CD du Pas-de-Calais)

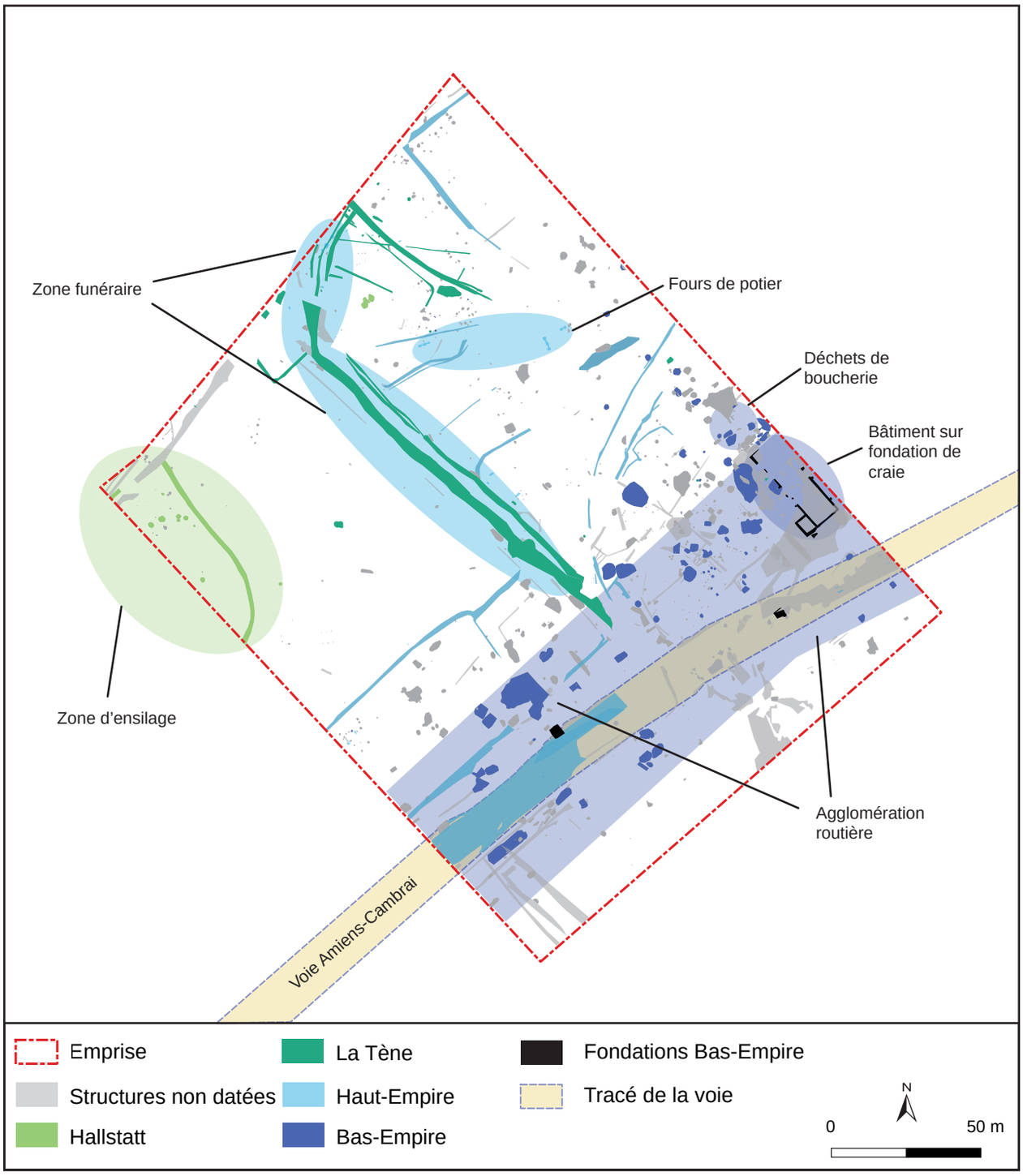
ÂGE DU FER

ÉPOQUE ROMAINE

AVESNES-LÈS-BAPAUME
Route d'Albert

ÉPOQUE CONTEMPORAINE

La société Coopérative Unéal et le Groupe Advitam prévoient la construction d'une station de semences sur la commune d'Avesnes-lès-Bapaume, route d'Albert (RD 929) sur une surface de 7 ha. Ce projet d'aménagement a conduit le Service Régional de l'Archéologie à prescrire une opération de fouille de 4 ha. Elle a été menée par la Direction de l'archéologie du Pas-de-Calais, de juillet 2016 à mars 2017. L'étude du site étant en cours, les données suivantes proviennent des observations de terrain et des premiers résultats des études à l'issue de la fouille. Cinq périodes chronologiques ont été identifiées le Premier et le Second âge du Fer, le Haut et le Bas-Empire romain et la période contemporaine, avec de nombreux vestiges de la Première Guerre mondiale.
Située au nord-ouest du site, l'occupation du Premier âge du Fer se matérialise par la présence de plusieurs structures de stockage. Il s'agit de silos de grande contenance creusés dans le plateau limoneux. Ils ont livré des restes de céréales, de la céramique attribuable au premier âge du Fer ainsi que des pesons en terre cuite. L'habitat associé à cette zone de stockage, qui semble se développer vers l'ouest sur des parcelles non prescrites, n'a pas été mis au jour.
Le Second âge du Fer correspond à un système fossoyé qui se met en place à La Tène finale et qui va structurer l'espace. Il occupe toute la partie nord-est du site. Plusieurs structures sont associées à cette période sans pour autant témoigner d'une réelle forme d'habitat.



Avesnes-lès-Bapaume, « Route d'Albert ». Plan général du site et premier phasage (C. Costeux)

Au Haut-Empire, l'organisation parcellaire s'étoffe et une production artisanale de céramiques se met en place. Trois fours de potier et une tessonnière ont été mis au jour. Deux des trois fours sont à double alandier. Plusieurs tombes à crémation datées des I^er^ et II^e^ siècles de notre ère ont été fouillées le long d'un grand fossé qui pourrait également être un chemin encavé. Ce fossé vient s'embrancher sur les fossés bordiers de la voie Amiens-Cambrai qui a été révélée lors de la fouille. Elle se matérialise par des doubles fossés bordiers et un niveau de circulation très érodé, où subsistent par endroits un cailloutis de silex ainsi que des ornières. L'ensemble fossés et chaussée avoisine une largeur de 7 m et présente une orientation SO-NE de 55° est du Nord Lambert 93.

C'est le long de cette voie que va s'agglomérer un habitat qui perdure jusqu'au V^e^ siècle et qui occupe toute la partie sud du site. De nombreuses fosses de grande taille, des celliers, des puits, deux caves et un grand bâtiment de 33 m de long sur fondations de craie pilée ont été mis au jour lors de la fouille. Ces vestiges témoignent d'une agglomération routière qui s'étend au-delà de l'emprise de l'opération et dont l'étendue nous est aujourd'hui inconnue. Les nombreuses structures ont livré un abondant mobilier archéologique qui témoigne de l'activité domestique et artisanale de l'agglomération. Plusieurs

fosses situées à proximité du grand bâtiment ont livré un grand nombre d'os de bas de pattes et de crânes de bovins qui entrent dans la catégorie des déchets de boucherie.
Concernant le premier conflit mondial, de nombreux impacts d'obus ont été découverts sur l'ensemble de l'emprise (une dépollution pyrotechnique a été nécessaire) ainsi qu'un réseau de tranchées traversant le site du nord au sud et une quinzaine de corps de soldats allemands tombés durant l'été 1918. La conséquence de cette dernière phase chronologique est une destruction partielle du sous-sol et des vestiges qu'il renfermait, bouleversant par la même occasion les séquences stratigraphiques.
L'état actuel de la post-fouille ne permet pas d'avancer un phasage plus fin de cette occupation. Les observations réalisées sur le terrain semblent montrer une continuité de l'occupation à partir de La Tène finale. L'étude du mobilier céramique n'ayant pas encore commencé, il est difficile de donner une datation pour la fin de l'occupation mais il semble qu'aucun mobilier ne soit postérieur au V^{e} siècle.
La découverte d'une nouvelle agglomération routière le long d'une voie qui n'est connue qu'à travers l'archéologie ouvre de nombreuses perspectives de recherche sur une occupation située en périphérie des territoires des Nerviens, des Atrébates, des Viromanduens et des Ambiens mais à moins d'une journée de marche de leurs chefs-lieux de cité respectifs.

MANIEZ Jérôme (CD du Pas-de-Calais)

ÂGE DU FER

BALINGHEM
Rue du Fort

L'aménageur Habitat 62/59 Picardie prévoit la construction d'un lotissement sur ensemble foncier rue du Fort, sur la commune de Balinghem. L'emprise totale des parcelles diagnostiquées s'élève à 20 508 m². L'opération, réalisée par la Direction de l'Archéologie du Pas-de-Calais sous la responsabilité d'Emmanuelle Leroy-Langelin, s'est déroulée du 1er au 3 mars 2016. Un total de quatre tranchées et trois fenêtres ont été ouvertes. Quelques vestiges attribués au Second âge du Fer ont été découverts. Une fosse dépotoir contenant un important lot de céramique ainsi qu'un bâtiment sur quatre poteaux semblent constituer les structures périphériques à un enclos ayant peut-être une vocation d'habitat et repéré partiellement dans la tranchée 1. Si ce type de vestiges associés aux enclos est très intéressant, il reste ici lacunaires du fait du développement de l'enclos au-delà de l'emprise prescrite.

LEROY-LANGELIN Emmanuelle (CD du Pas-de-Calais)

BAPAUME
Caserne Frère

Préalablement au projet de réhabilitation, porté par la mairie de Bapaume, de l'ancienne caserne Frère, rue du Faubourg d'Arras à Bapaume, un diagnostic archéologique a été prescrit par le Service Régional de l'Archéologie Hauts-de-France. L'opération a été réalisée par la Direction de l'Archéologie du département du Pas-de-Calais en novembre 2016. La parcelle est située le long de l'ancienne voie gallo-romaine qui reliait Bapaume à Arras, dans les faubourgs de la ville médiévale. Cette localisation laissait présager un sous-sol archéologique riche. Malheureusement, le site a été fortement bouleversé par la construction et la démolition d'une sucrerie au XIX^{e} siècle qui a décaissé sur une profondeur de plus de 1 m le sous-sol sur près des 2/3 de sa surface. Dans les quelques secteurs préservés, aucun vestige d'une occupation ancienne n'a été repéré.

WILLOT Jean-Michel (CD du Pas-de-Calais)

BAPAUME
68 rue de la République

La fouille réalisée en avril 2016 fait suite à la découverte fortuite d'un établissement monastique médiéval, lors du terrassement d'un bassin de rétention d'eaux pluviales associé au parking du supermarché Lidl. La Direction de l'Archéologie du Pas-de-Calais est intervenue au 68 rue de la République pour fouiller les vestiges du prieuré Saint-Albin. Il s'agit d'un établissement religieux accueillant une communauté de moines dépendant de l'abbaye de Saint-Nicolas-au-Bois près de La-Fère-en-Vermandois dans l'Aisne.

Cette intervention a permis de mettre en évidence 3 espaces funéraires successifs où différents modes d'inhumations se succèdent chronologiquement et se côtoient, ainsi qu'un bâtiment religieux.

Le premier espace correspond au cimetière du X^{e} siècle. Sa surface totale initiale n'est pas connue, car ce niveau occupe l'ensemble du terrain et se poursuit au-delà de l'emprise du site. Aucune limite n'a été localisée lors de la fouille, ni aucune maçonnerie témoignant d'un édifice primitif associé. Ce qui indique que le lieu de culte se trouvait probablement à l'extérieur de l'emprise. Durant cette phase d'inhumation, la densité des sépultures était relativement faible (23 sépultures / 193 m²). Toutefois, il a été observé, en plan, une orientation assez similaire, ce qui indique certainement la présence de marqueurs topographiques qui n'ont pas été repérés sur le site. Au cours de l'utilisation du cimetière, les recoupements de sépultures sont rares et les ossements erratiques très peu présents, ce qui laisse suggérer la présence de fosses réservées aux réductions d'inhumations. À ce jour, elles n'ont pas été découvertes sur le site. Le recrutement correspond à des sépultures d'immatures et d'adultes, essentiellement inhumés en pleine terre avec linceul et exceptionnellement à des inhumations en coffrages en pierre. Ce cimetière ne présente aucune hiérarchisation dans le choix des défunts.

Au XI^{e}-XII^{e} siècle, un édifice religieux est construit dans le cimetière. Il comprend un bâtiment cultuel et une clôture. Ce nouvel aménagement entraîne un remaniement spatial des lieux qui se caractérise notamment par un empiètement sur l'espace funéraire. La zone d'inhumation a été réduite à un espace situé le long du mur de clôture. Ce cimetière ne semble pas accueillir de sépulture au-delà du XII^{e} siècle. Le recrutement est semblable à celui du X^{e} siècle. A cela vient se rajouter une réduction. Cet amas ne présente aucune connexion anatomique, ce qui signifie que les défunts avaient déjà subi leur phase de décomposition et qu'ils appartenaient à une phase antérieure, probablement à celle du cimetière du X^{e} siècle.

La zone située entre le mur gouttereau nord de l'édifice religieux et la clôture est envisagée comme un lieu de circulation. En effet, il s'agit d'un espace ouvert, exempt de sépulture où se succèdent des séquences de sols. Ce nouvel espace de circulation perdurera jusqu'au XVI^{e} siècle.

Au XIII^{e}-XVI^{e} siècle, une nouvelle organisation de l'espace funéraire a été observée. Il a été constaté que la clôture disparaissait en même temps que l'utilisation du cimetière du XI^{e}-XII^{e} siècle, et qu'une autre ère funéraire apparaissait au sein de l'édifice.

Il est fort possible que cette nouvelle organisation soit le reflet d'une division sociale où l'on voit les plus aisés se faire inhumer à l'intérieur de l'édifice. La densité des sépultures est plus importante et les recoupements des fosses plus nombreux. Durant cette phase d'occupation, on observe également une modification importante dans les pratiques funéraires. Les anciennes structures en pleine-terre, où le corps pouvait être protégé par un linceul, sont remplacées par des cercueils en bois cloués. Certaines de ces tombes sont pourvues de vase funéraire, de type « vase-encensoir » et renforcent l'hypothèse d'un statut privilégié du défunt.

Bien que ce petit échantillon d'ensembles funéraires ne puisse pas être considéré comme représentatif de la population enterrée au prieuré Saint-Albin, il permet toutefois d'obtenir plusieurs informations sur les pratiques funéraires et l'identité de la population inhumée.

La présence de femmes et d'enfants renvoient à une population de villageois. Il s'agit d'une population qui a souffert de nombreuses carences. Trois modes d'inhumations ont été repérés et on peut suivre leur évolution du X^{e} au XVI^{e} siècle (en pleine-terre, en coffrage et en cercueil). L'étude anthropologique a mis en évidence deux particularités. Premièrement, l'usage des tombes en pleine terre a été quasi exclusivement réservé pour les sujets immatures (12 immatures pour 2 adultes). Deuxièmement, ce cimetière ne semble pas avoir été utilisé pour les moines. En effet, pour un cimetière de prieuré où les moines consacrent leur vie à la prière, on aurait pu s'attendre à avoir de nombreux individus porteurs de la pathologie dite « pratique cavalière ». Pourtant, un seul défunt, avec ce type de pathologie, a été mis au jour dans l'édifice. On doit donc supposer que les membres de la communauté aient été inhumés ailleurs, soit dans un espace réservé et non commun à la population, soit dans l'abbaye mère, comme cela peut parfois être le cas. En effet, il arrive souvent qu'au XIII^{e} siècle, les prieurés soient laissés en gérance à la population. Les moines se rendaient alors sur les lieux uniquement pour les cérémonies et les relèves d'impôts.

Il semblerait que le prieuré Saint-Albin ait continué de fonctionner jusqu'en 1641, date à laquelle il fut détruit. Sa destruction marque la fin de l'emplacement physique de l'édifice mais pas sa fin religieuse puisqu'il a été reconstruit.

Toutefois, des questions restent en suspens, comme la présence des graines dans les sépultures, des « vases-encensoir » à partir du XIII^{e} siècle. Il serait intéressant de compléter le plan de l'édifice, de préciser le rôle de certains murs et notamment celui du supposé porche-clocher. Mais également de connaître les raisons qui ont motivé à la réorganisation structurelle du XIII^{e} siècle. Est-ce une manifestation de l'autorité de l'abbaye mère ?

Pour conclure, cette opération a établi que ce site, bien que détruit en 1641, possède un sous-sol archéologique riche et préservé, dont l'étude complémentaire permettrait de parfaire les connaissances, historiques et archéologiques, peu renseignées à ce jour, du prieuré Saint-Albin.

DALMAU Laetitia (CD du Pas-de-Calais)



Bapaume, « 68 rue de la République ». Vue de l'une des tombes à coffrage (L. Dalmau, CD du Pas-de-Calais)

MOYEN ÂGE

BAPAUME
Rue de Saint-Quentin

À Bapaume, rue de Saint-Quentin, un exploitant agricole projette de construire des tunnels multichapelles sur 5 000 m² ainsi qu'une réserve d'eau sur une parcelle (ZB 106) localisée à 50 m à l'est du prieuré médiéval de Saint-Albin. La Direction de l'Archéologie du département du Pas-de-Calais a réalisé le diagnostic archéologique en juillet 2016.
Fondé au XI^e siècle et détruit à la fin du XVII^e siècle, le prieuré a été l'objet d'une fouille de sauvetage urgent qui a mis au jour les fondations de la chapelle et d'un mur de clôture ainsi qu'une partie du cimetière paroissial (23 tombes appartenant à des hommes, des femmes, des enfants et des nouveaux-nés). L'opération de diagnostic constituait donc l'opportunité d'appréhender l'extension du prieuré et de ses dépendances ou de retrouver des vestiges du hameau qui s'est développé autour de la communauté.
Près de la moitié du terrain (4 500 m² sur 1 ha) a été détruite au XIX^e siècle lors de l'exploitation du limon pour une briqueterie. Le diagnostic a permis toutefois de retrouver une vallée sèche ou un vallon orienté sud-est/nord-est qui bordait probablement au nord le prieuré. Ce vallon exondé et peu profond à l'emplacement de la parcelle (autour de 2 m) était régulièrement inondé et s'est colmaté progressivement.
Un tronçon de fossé et une fosse, datés du bas Moyen Âge, ont été creusés dans un de ces niveaux de colmatage avant de disparaître sous des colluvions modernes. Ce secteur, probablement humide et peu propice à l'installation humaine, n'a pas livré de vestiges liés au prieuré ou à son hameau.

WILLOT Jean-Michel (CD du Pas-de-Calais)

ÉPOQUE ROMAINE

BARALLE
Rue de Sains

Préalablement à la création d'un nouveau lotissement sur la commune de Baralle, un diagnostic archéologique a été réalisé par l'INRAP sur une emprise de 29 927 m². Au terme du diagnostic, neuf tranchées linéaires ont été ouvertes, ainsi qu'un certain nombre d'extensions latérales à ces dernières, afin de caractériser les ensembles de structures découverts.
Lors des ouvertures, quelques vestiges anthropiques ont été mis au jour, attestant une nouvelle fois la présence humaine ancienne sur le territoire de la commune déjà assez abondamment documentée. Les vestiges découverts correspondent principalement à un réseau de fossés linéaires plutôt parallèles. Observé dans un espace restreint de 4 000 m² dans l'angle sud-ouest de la parcelle diagnostiquée, ce réseau montre une orientation générale bien marquée du sud vers le nord, identique au pendage de la pente sur laquelle il s'installe. Des portions de fossés axés sud-ouest/nord-est révèlent néanmoins l'orthogonalité de cette trame fossoyée. Les ramassages de surface ainsi que la fouille partielle des structures linéaires ont permis de récolter un lot de mobilier céramique attribuable au Haut-Empire, entre les I^er et II^e siècles de notre ère. En bordure sud de l'emprise, à une centaine de mètres à l'est du réseau fossoyé, une unique structure à vocation funéraire a été découverte. Située dans la partie la plus haute de l'emprise, cette dernière a été très endommagée par les labours. Cependant, les restes d'un amas osseux calciné ainsi qu'une unique céramique attribuable à la période augustéenne y ont été découverts.

MARCY Thierry (INRAP)

ÂGE DU FER

BEAURAINS
RD 60

Un projet d'extension d'une zone d'activités, sur la commune de Beaurains, le long de la RD 60, a fait l'objet d'une prescription de diagnostic. L'emprise totale des parcelles s'élève à 28 690 m². L'opération, réalisée par la Direction de l'Archéologie du Pas-de-Calais sous la responsabilité d'Emmanuelle Leroy-Langelin s'est déroulée du 25 au 29 août 2016. Six tranchées et plusieurs fenêtres ont été réalisées. Une série de structures localisées à l'intérieur et à proximité d'un fossé d'enclos ont été découvertes et sont attribuées au milieu du Second âge du Fer.

L'enclos, de forme rectangulaire, enserre une surface d'environ 8 000 m², à l'intérieur de laquelle se trouvent des poteaux et des fosses. Un imposant silo a également été observé à l'extérieur, mais à proximité immédiate de l'enclos. Le mobilier issu des vestiges fouillés est homogène et couvre La Tène C. Des restes de faune et des objets de mouture en grès complètent le matériel archéologique recensé.

LEROY-LANGELIN Emmanuelle (CD du Pas-de-Calais)

ÂGE DU FER — ÉPOQUE CONTEMPORAINE

BEAURAINS
Rue Résidence Wartel

Un aménageur, SOFIM Aménagement, prévoit la construction de logements sur la commune de Beaurains, rue Résidence Wartel. L'emprise totale des parcelles diagnostiquées s'élève à 27 689 m². Le diagnostic archéologique s'est déroulé du 14 au 17 mars 2016. Il a été réalisé par la Direction de l'Archéologie du Pas-de-Calais sous la responsabilité d'Emmanuelle Leroy-Langelin. Un total de dix tranchées et quatre fenêtres ont permis d'ouvrir 11,25 % de l'ensemble.
Cette opération a livré une fosse-silo attribuée au Hallstatt moyen/final. Si cette fosse semble isolée, elle témoigne malgré tout de la proximité d'un site d'habitat étant donné la quantité et la qualité de ses rejets. Le mobilier trouvé dans le remplissage correspond à des rejets domestiques : plus de 50 kg de terre à bâtir de type torchis ont été comptabilisés et un peu plus de 5 kg de céramique. Plusieurs formes ont été identifiées, parmi lesquelles une coupe tronconique décorée de bandes d'aplat de peinture rouge entre lesquelles se dégage un décor géométrique de chevrons réalisé à la barbotine. Le fossé daté de l'époque antique est difficile à interpréter : il pourrait s'agit d'un élément de structuration du paysage, de type parcellaire ou fossé bordier de chemin.
Enfin, les vestiges associés à la Première Guerre mondiale font probablement partie d'un réseau de tranchées ou de boyaux, difficilement lisibles dans les dernières tranchées du fait de leur densité.

LEROY-LANGELIN Emmanuelle (CD du Pas-de-Calais)

ÉPOQUE MODERNE — ÉPOQUE CONTEMPORAINE

BÉTHUNE
Rue Dellisse-Engrand

Cette opération archéologique, menée en amont d'un projet d'aménagement rue Dellisse-Engrand à Béthune, a permis de réaliser de nouvelles investigations dans un secteur archéologiquement peu connu. L'emprise prescrite est localisée dans la partie sud de l'ancienne cité moderne, à proximité directe de la Grand'Place et des ouvrages fortifiés, dans ce qui fut les jardins du couvent des Récollets. Le diagnostic s'est déroulé sur deux emprises distinctes (trois mètres de différence entre les deux parcelles).
Les résultats ont permis d'observer un important phénomène d'urbanisation contemporaine (un ancien îlot bâti et des entrepôts d'une brasserie de la fin du XIX^{e} siècle) qui a profondément impacté le sous-sol sur l'ensemble du site. Seule la parcelle supérieure a laissé l'opportunité d'atteindre les niveaux archéologiques sous-jacents. Les sondages réalisés dans ces niveaux font apparaître une stratification importante sur plus de trois mètres. De ce fait, la reconnaissance de la topographie originelle du site reste très complexe à estimer, et ce malgré la mise au jour ponctuelle du substrat naturel dans les sondages profonds. Plusieurs phases semblent s'établir sur ces niveaux originels.
Les investigations démontrent qu'une première phase de remblaiement à été réalisée en vue de niveler une pente naturelle par une succession de remblais horizontaux. Ces niveaux « primitifs » ne laissent apparaître aucun des indices d'occupation attendus (les anciens jardins des Récollets), tant du point de vue de la stratigraphie (couches de circulation, d'occupation, niveau de terre végétale, etc.), que du mobilier (typologie et datation homogène ou cohérente). La profondeur d'apparition de ces niveaux et la présence de remblais caractérisés comme exogènes retirent toute possibilité de datation précise de cette phase (XVI^{e} siècle et postérieure).
Sur ce nivellement s'installent plusieurs ensembles de maçonneries ponctuelles comblées par un important niveau de remblais de constructions. Ces vestiges de

fondation poursuivent un développement d'est en ouest directement à l'arrière de l'église. La datation et la vocation de ces éléments bâtis restent peu précises malgré l'étude de la stratification et du mobilier rattaché. En effet, les terres utilisées pour le comblement dénotent les mêmes caractéristiques exogènes que celles de la phase antérieure de nivellement. À défaut d'indices complémentaires, l'hypothèse retenue est qu'il peut s'agir de fondations sans élévation réalisées dans le but de stabiliser cet exhaussement conséquent de plus de trois mètres de haut. La date de réalisation estimée de cette phase interviendrait entre la fin de la période moderne (XVIII^{e} siècle) et le début de la période contemporaine. La raison qui a motivé la réalisation de ce réhaussement, uniquement en cet endroit précis, reste inexpliquée tant par les archives que par les données recueillies lors du présent diagnostic.
Somme toute, les résultats donnent un aperçu ponctuel des principes de formation du sol urbain à la période contemporaine (et potentiellement moderne), qui resteraient à clarifier et à caractériser plus précisément, si tant est que les informations puissent être rassemblées. En effet, la problématique de ce site repose essentiellement sur la lecture verticale d'une stratigraphie de remblais exogènes, qui ne peut que très difficilement se compléter par une lecture horizontale et exhaustive du terrain.

TACHET Nicolat (SA d'Artois Comm)

ÉPOQUE ROMAINE

BEUTIN
Rue de l'Église

INDÉTERMINÉ

Cette opération de diagnostic archéologique a été réalisée suite à un dépôt de permis d'aménagement d'un logement individuel sur la commune de Beutin. Le village est situé entre Étaples-sur-Mer et Attin, il s'étend le long la RN 39.
Les terrains concernés par le diagnostic archéologique sont situés au niveau de l'extrémité nord du village, à environ 300 m au nord du lit actuel de la Canche.
Le diagnostic réalisé sur la parcelle ZA 61A s'inscrit dans la continuité de la fouille effectuée en 2013 sur la parcelle voisine. Cette opération avait révélé la présence d'un bâtiment à vocation thermale, caractéristique du thermalisme domestique.
Le diagnostic a permis de mettre en évidence plusieurs fondations qui complètent le plan de la *villa* dans laquelle s'inscrivent les thermes.
Les sondages ont notamment révélé que l'espace balnéaire fouillé en 2013 s'inscrit au sein d'un bâtiment indépendant, sans lien physique avec les autres bâtiments de la *villa*.
Quelques structures antérieures à la *villa* ont également été repérées durant l'opération.
Au regard du nombre de structure observé dans les tranchées, il apparaît que la densité de vestiges est assez faible. Cette dernière est caractéristique des occupations observées sur des sites ruraux. L'intérêt de la parcelle, malgré son exigüité, réside dans sa position entre une opération déjà réalisée et une opération à venir. À terme, les observations réalisées sur l'ensemble de la parcelle ZA 61, permettront de mieux comprendre l'organisation de la *villa*.

LABARRE David (INRAP)

ÉPOQUE ROMAINE

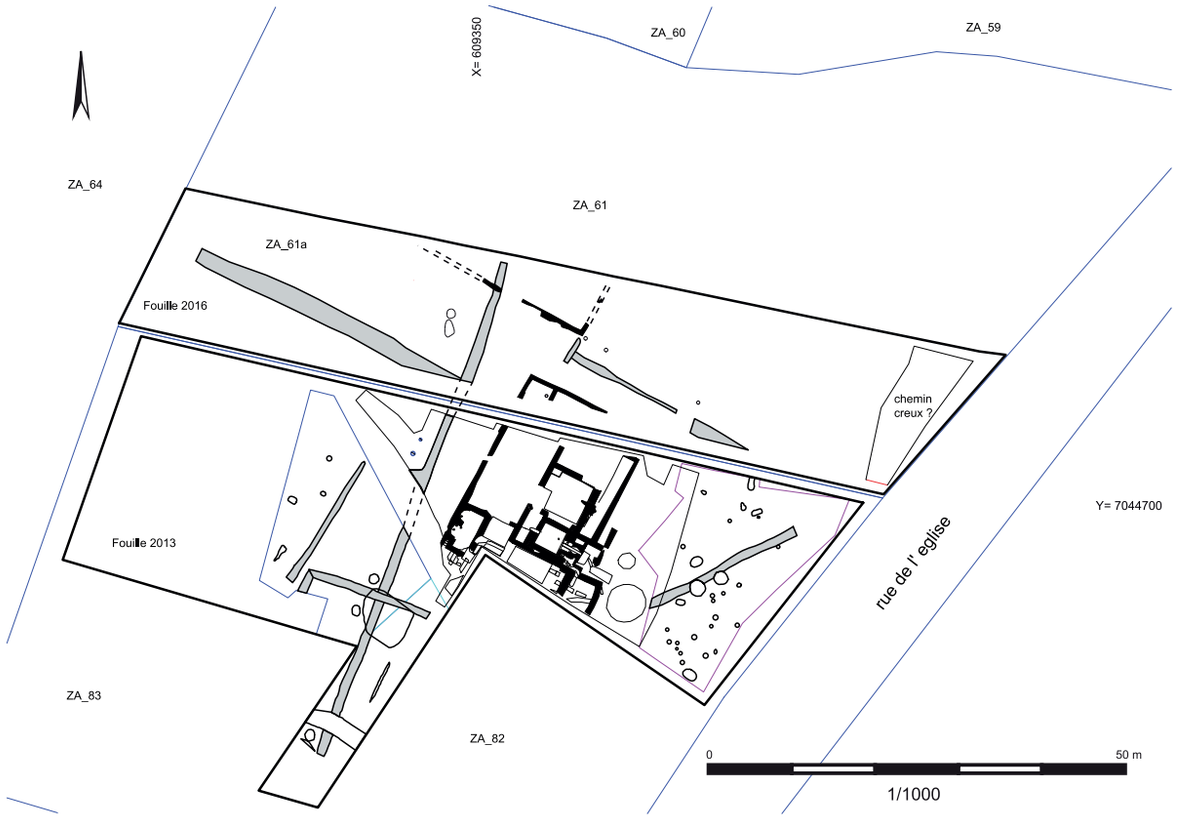
BEUTIN
Rue de l'Église

INDÉTERMINÉ

Cette nouvelle intervention archéologique s'inscrit dans la continuité d'une fouille effectuée en 2013 sur les parcelles ZA 82p et 83p. Cette dernière avait révélé la présence d'un bâtiment thermal attaché à une *villa* se développant sur les parcelles voisines.
La fouille réalisée sur la parcelle ZA 61a s'étend sur une surface d'environ 1 400 m². Elle a permis de reconnaître deux ensembles de fondations qui matérialisent deux bâtiments distincts.
Les structures les plus anciennes observées sur le site correspondent à des fossés qui participent d'un parcellaire qui demeure encore mal défini. Ils témoignent pour le moins d'une occupation du site antérieure à l'édification des bâtiments observés sur les emprises de 2013 et 2016.
Les vestiges associés à la *villa*, bien que peu nombreux, enrichissent toutefois sensiblement nos réflexions sur le plan de celle-ci. En premier lieu, les murs 4013, 4014 et 4015 complètent l'ensemble architectural fouillé en 2013 et en fixent la limite au nord-est. La découverte de ces maçonneries permet de conclure que l'espace thermal de la *villa* correspondait à un bâtiment indépendant.
L'état de conservation extrêmement médiocre du deuxième ensemble de fondation empêche d'envisager la moindre interprétation. On précisera simplement que ce dernier s'étend sur une longueur minimale de 22 m

et qu'il est installé sur remblai de nivellement, destiné à compenser la pente naturelle du terrain. Cette dernière disposition avait également été mise en évidence sur le site voisin.
Enfin, la découverte d'un large creusement au niveau de l'extrémité est du site, permet de formuler l'hypothèse d'un chemin creux ancien. Celui-ci serait perpendiculaire à la pente du versant et légèrement décalé vers l'ouest par rapport à l'actuelle rue de l'Église (RD 146).
La fouille réalisée sur la parcelle ZA 61a, malgré son exigüité, apportent donc quelques éléments de réflexion qui complètent le questionnement entrepris sur les occupations anciennes présentes sur la commune de Beutin. L'intérêt de la parcelle réside notamment dans sa position entre une opération déjà réalisée et une opération à venir. À terme, les observations effectuées sur l'ensemble de la parcelle ZA 61, permettront sans doute de mieux comprendre l'organisation de la *villa*.

LABARRE David (INRAP)



Beutin, « Rue de l'Église ». Plan des fouilles de 2013 et 2016 (D. Labarre, INRAP)

MOYEN ÂGE

BOULOGNE-SUR-MER
Boulevard du Prince Albert

ÉPOQUE MODERNE

La SCCV Prince Albert envisage la construction d'un bâtiment de 10 logements, la création d'une zone de stationnement de 13 places et une partie d'aménagement paysagé sur une emprise de 2 382 m². Sur prescription du Service Régional de l'Archéologie, un diagnostic archéologique a été réalisé par la Direction de l'Archéologie du Pas-de-Calais le 9 mai 2016, sous la responsabilité de Vincent Merkenbreack.
L'accès à cette parcelle en milieu urbain est large de 2,20 m et se fait au 22 boulevard du Prince Albert. Le site est bordé par des habitations et l'emprise prescrite comprend un bâtiment avec son écurie associée, un escalier menant à la rue de Joinville située en contrebas (plus de 20 % de dénivelé), ainsi qu'une vaste zone boisée ou en végétation (sur la pente) portant la surface inaccessible de la prescription à 1 445 m².
Au total, 2 sondages ont été réalisés, totalisant une superficie de 41 m², correspondant à 2 % de la surface prescrite et à 6,78 % de la surface accessible Le sondage 1, réalisé en fond de parcelle, a été arrêté à 2,20 m de profondeur. Il n'a livré que des niveaux de remblais vierges de tout mobilier archéologique. Étant en limite de rupture de pente, pour des raisons de sécurité évidentes et afin de prévenir d'un éboulement même minime de terre en contrebas de la parcelle, les investigations n'ont pas été poussées plus avant.

Le sondage 2, réalisé en front de parcelle entre les édifices présents sur l'emprise et le manoir voisin, a été arrêté à 3,10 m de profondeur. Il a livré un mur de terrasse de la ville, attribuable vraisemblablement à la période médiévale ou moderne. Doté d'un ressaut de fondation, il affiche une largeur d'une trentaine de centimètres et est construit en grès local. Les assises sont régulières et les moellons sont liés par un mortier extrêmement compact jaune sableux. Du côté interne de ce mur de terrasse (vers les remparts de la vieille ville), les investigations furent impossibles étant en limite d'emprise et de clôture de la parcelle. Le mur de terrasse est d'ailleurs repris, dans son alignement, par les constructions des parcelles limitrophes qui reprennent son tracé et semblent se fonder dessus. Côté extérieur du mur de terrasse, les niveaux sont constitués de remblais de cassons de maçonneries et de terres cuites architecturales en surface et par des niveaux de remblais homogènes, vierges de tout mobilier et de plus en plus sableux selon la profondeur.

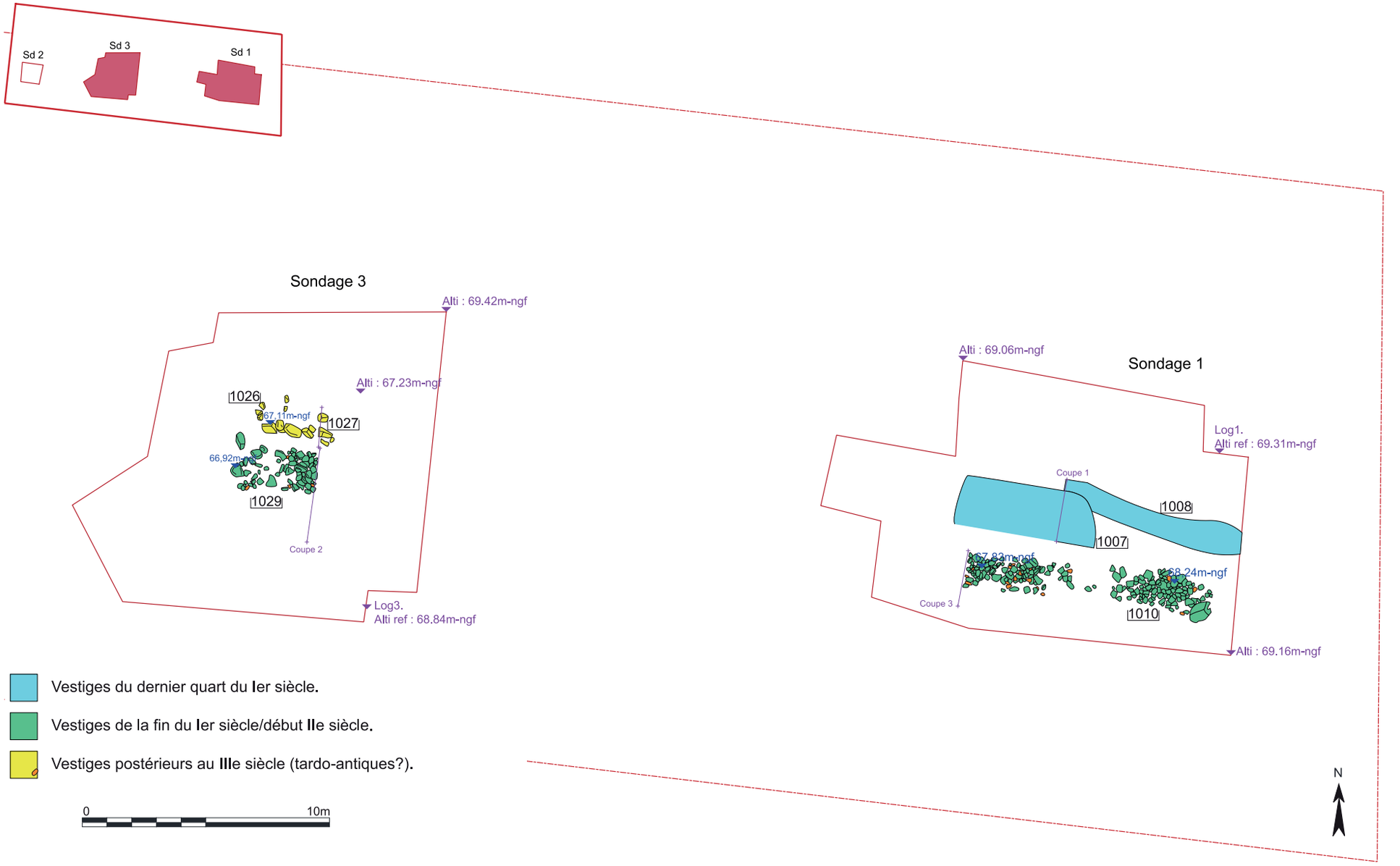
MERKENBREACK Vincent (CD du Pas-de-Calais)

ÉPOQUE ROMAINE

BOULOGNE-SUR-MER
Rue Léo Lagrange

Le diagnostic situé rue Léo Lagrange à Boulogne a été réalisé du 3 au 10 octobre 2016. Il fait suite au projet de construction de logements collectifs porté par la société Habitat du Littoral. La prescription du Service Régional de l'Archéologie porte sur l'intégralité de la parcelle AX 322 d'une surface de 950 m² (SRA15/194).
Trois sondages réalisés sous forme de fenêtres ont été ouverts lors de l'intervention (Sd1 à 3). Ils ont permis d'explorer une surface de 176 m² correspondant à 18,5 % de l'emprise. Seuls les sondages 1 et 3 ont permis de détecter des vestiges archéologiques en plan à une profondeur variant entre 1,20 m et 1,70 m.
La stratigraphie pour chaque sondage et le contexte dans lequel apparaissent les vestiges archéologiques ont été observés sous forme de logs. Ils permettent de présenter les différentes séquences stratigraphiques des sondages et de prendre en référence une altitude. Malgré les nombreuses découvertes au caractère funéraire réalisées sur le Cimetière de l'Est aux XIX^{e} et XX^{e} siècles, ou bien les tombes mises au jour en 2008 lors du diagnostic du Stade de la Libération, aucun des sondages réalisés en 2016 n'a pu détecter des indices funéraires dans ce secteur.
Les niveaux archéologiques détectés dans les sondages 1 et 3 se rattachent principalement à des faits d'occupation de nature domestique datés du dernier quart du Ier siècle au début du III^{e} siècle. Des éléments concernant la stratigraphie permettent également de signaler des aménagements postérieurs au III^{e} siècle ou bien plus tardifs.
– Le premier élément marquant du diagnostic, outre l'absence de structures funéraires, est la présence d'une fosse dépotoir datée du dernier quart du I^{er} siècle (sondage 1). Il s'agit de la fosse 1007 qui a livré une quantité importante de mobilier archéologique, de la céramique datée des années 40-60 et une monnaie qui donne un *terminus post quem* estimé dans les années 75-80.
– Le deuxième élément important du diagnostic concerne les empierrements 1011 (Sd 1) et 1030 (Sd 3). Ils forment en réalité la même entité au sein de l'emprise. La stratigraphie a démontré qu'il s'agissait d'un aménagement légèrement postérieur à la fosse 1007. L'étude du mobilier céramique permet de confirmer cette hypothèse puisque le mobilier provenant des remblais 1033 et 1034 dans lequel s'implante la tranchée d'installation 1010 a livré de la céramique datée du début II^{e} siècle, et l'on notera l'absence de mobilier allant au-delà de cette période.
Les découvertes archéologiques de ces dernières années démontrent ainsi un développement urbain dans le secteur Est de la ville antique du Haut-Empire. Cela se traduit par la présence d'un réseau viaire secondaire entre les voies principales reliant Boulogne à Amiens et Boulogne à Thérouanne. La multiplication des interventions archéologiques dans le secteur du Cimetière de l'Est et du Vieil Âtre permet peu à peu de localiser ce réseau qui structure et distribue un quartier dont l'urbanisation est avérée depuis le XIX^{e} siècle et vérifiée par l'archéologie du XXI^{e} siècle.
L'abandon ou la mutation du quartier s'opère au cours du Bas-Empire et peut-être même dès le début du III^{e} siècle, comme l'indique la présence de sépultures qui entaillent le niveau de voirie du Stade de la Libération. Les témoignages archéologiques du diagnostic de la rue Léo Lagrange ont été datés d'après le mobilier présent dans la stratigraphie du dernier quart du I^{er} siècle au début du III^{e} siècle. Les éléments archéologiques postérieurs correspondent à des aménagements (1026 et 1027) dont l'interprétation et la datation n'ont pu être déterminées.

LERICHE Benoît (INRAP)


Sd 2
Sd 3
Sd 1
Sondage 3
Alti : 69.42m-ngf
Alti : 67.23m-ngf
1026
67.11m-ngf
1027
66,92m-ngf
1029
Coupe 2
Log3.
Alti ref : 68.84m-ngf
Alti : 69.06m-ngf
Sondage 1
Log1.
Alti ref : 69.31m-ngf
Coupe 1
1008
1007
67.83m-ngf
68.24m-ngf
Coupe 3
1010
Alti : 69.16m-ngf
Vestiges du dernier quart du Ier siècle.
Vestiges de la fin du Ier siècle/début IIe siècle.
Vestiges postérieurs au IIIe siècle (tardo-antiques?).
0
10m
N

MOYEN ÂGE

BOURS
Le Donjon

L'opération de sondage programmé du donjon de Bours, conduite par la Direction de l'Archéologie du Pas-de-Calais en juillet 2016, avait pour objectif d'évaluer le potentiel archéologique d'une haute-cour qui n'avait jamais été à ce jour explorée. Situé dans l'angle nord de la plate-forme, l'édifice castral, toujours en élévation, a été construit avant 1375, date de la première mention du monument. Il associe les caractères à la fois défensifs d'un donjon et résidentiels d'une demeure seigneuriale tardive.

Quatre tranchées réalisées autour du donjon ont mis au jour des tronçons des douves et des aménagements sur la plate-forme. Le plan carré de la haute-cour (30 m de côté) est similaire à celui de nombreuses maisons-fortes rurales construites à partir du XIV^{e} siècle dans la région. Toutefois, les sondages ont révélé une absence totale d'aménagement défensif en dehors des douves relativement larges (plus de 10 m). Une culée en grès d'un pont menant vers la haute-cour a été dégagée contre la paroi ouest de la plate-forme. En façade du donjon, un mur d'escarpe ainsi que les vestiges probables d'une descenderie vers le cellier ont été également retrouvés. Ces découvertes attestent l'excellent état de conservation du site. Il semble être une création *ex nihilo*, mobilisant des ressources relativement importantes qui étaient à la portée de la famille Mailly de Bours à l'initiative de sa construction. Bours est leur fief principal dont le donjon constitue la résidence principale, lieu de représentation et symbole de leur pouvoir. La poursuite de l'exploration archéologique et historique offrirait une opportunité rare d'étudier dans son intégrité une résidence élitaire rurale originale.

WILLOT Jean-Michel (CD du Pas-de-Calais)

ÉPOQUE MODERNE

BRÉXENT-ENOCQ
Épave EP2-Canche

Au terme de cette deuxième campagne de fouille de l'épave EP2-Canche, une partie des objectifs fixés a été atteinte malgré des conditions de travail très difficiles. Deux nouvelles caractéristiques architecturales particulièrement importantes ont été mises en évidence. La première concerne l'assemblage des varangues MB 8 et MB 9 à la virure centrale de sole, non conservée, disposée entre les galbords VR 4 et VR 5. À cet égard demeure toujours l'interrogation sur la nature de cette virure centrale, simple virure ou « virure-quille » d'épaisseur plus forte que celle des virures des fonds. La seconde caractéristique porte sur le croisement latéral, sans écart, entre l'extrémité de la varangue et le départ de l'allonge. Par ailleurs, la pièce Inv. 2016-1 susceptible d'appartenir à l'épave pourrait être interprétée comme une moque d'étai, c'est-à-dire un élément appartenant au gréement d'un bâtiment à voile. Cette pièce est à rapprocher d'une autre pièce en bois façonnée découverte en 2014 (Inv. 2014-1) et identifiée comme un élément d'accastillage, support d'un espar ou d'un aviron.

Seule la poursuite de la fouille permettrait d' aller au-delà de cette première caractérisation architecturale de l'épave de la Canche et d'esquisser à titre d'hypothèse, le modèle architectural de caractère régional ou non auquel pourrait se rattacher l'épave EP2-Canche qui, faut-il le rappeler, demeure la seule épave du milieu du XVII^{e} siècle a être étudiée en contexte fluvial dans la région.

L'épaisse couche de sédiments vaso-argileux localisée au bas de la berge droite et qui n'a pas été perturbée par les plongées incontrôlées des années 1991 pourrait recouvrir une partie significative et bien conservée de l'épave ainsi que du mobilier archéologique. La fouille de cette zone pourrait conduire à un apport important de données sur l'architecture du bateau. Par ailleurs, si la datation radiocarbone des vestiges de l'ensemble architectural aval (une partie d'un flanc) a confirmé la contemporanéité des deux ensembles, seules les analyses dendrochronologiques d'une série d'échantillons représentatifs de l'ensemble de la structure, permettraient de fournir une datation plus précise de la date de coupe des bois de la coque. Enfin, une prospection systématique de l'amont et de l'aval de l'épave pourrait permettre de détecter d'éventuels autres vestiges en relation avec l'épave.

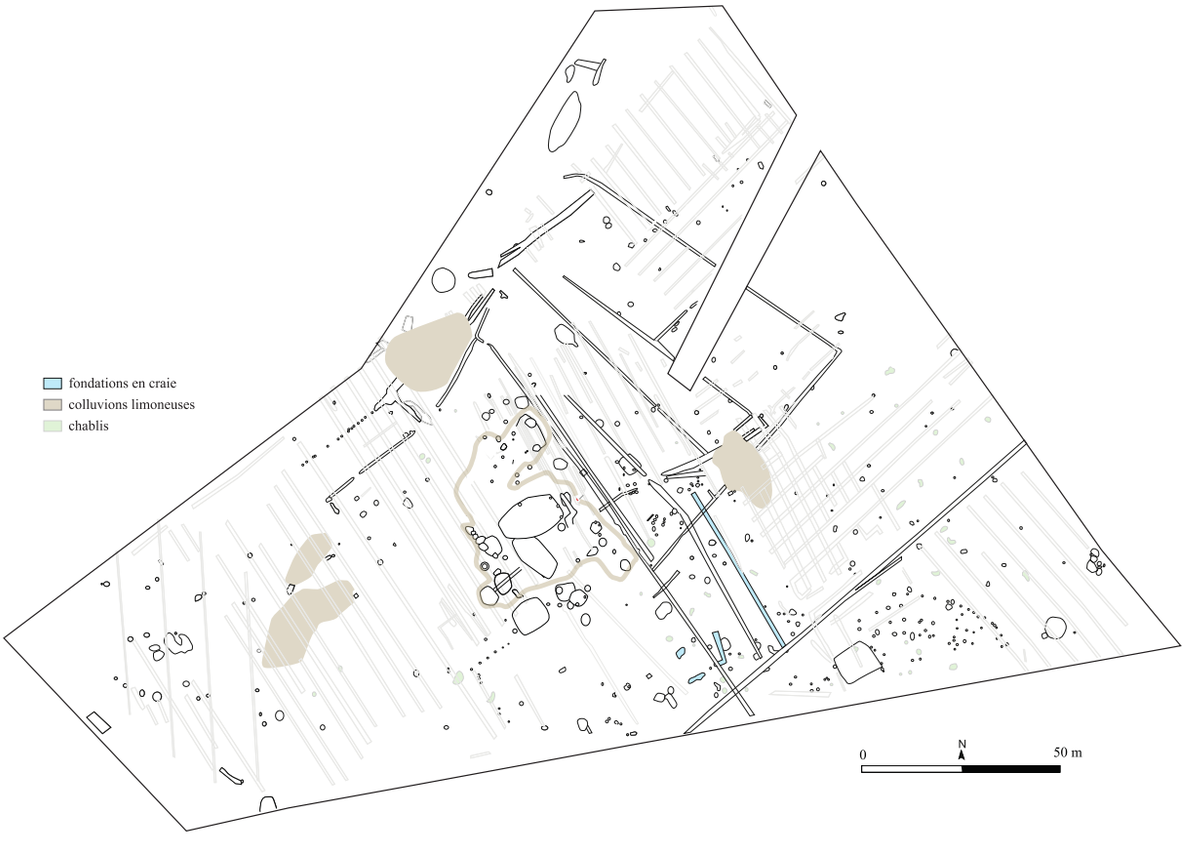
RIETH Éric (CNRS)

BRUAY-LA-BUISSIÈRE
Les Parts 1



Bruay-la-Buissière, « Les Parts 1 ». Enceinte protohistorique (S. Leroy, SA d'Artois Comm)

Suite au diagnostic réalisé en 2011 par Benoit Leriche, une fouille de 3 ha a été prescrite sur le projet d'extension de la ZAC de la Porte Nord à Bruay-la-Buissière.
Le site se situe sur le versant d'un léger relief surplombant l'atelier de potiers découvert en 1971 et les nécropoles fouillées dans les années 2000. À l'issue du décapage et des premiers tests de structures, il s'est avéré difficile d'envisager la fouille intégrale des vestiges d'un seul tenant en 2016. La fouille a donc été, en accord avec le Service Régional de l'Archéologie, divisée en deux phases : la première dans le dernier trimestre 2016 (15 août-23 décembre) et la seconde en 2017 (3 avril-15 juin). Les vestiges mis au jour lors de cette première campagne de fouille sont relatifs à deux périodes chronologiques bien distinctes.
Au sud-est de l'emprise, un habitat protohistorique daté entre le Bronze final IIIb et le Hallstatt récent a été mis en évidence. Il comprend plusieurs bâtiments sur poteaux ceints par une palissade circulaire et un certain nombre de fosses d'extraction de limons. Le site, globa-



Bruay-la-Buissière, « Les Parts 1 ». Plan de la fouille (S. Leroy, SA d'Artois Comm)

lement préservé des aménagements postérieurs, semble s'étendre hors emprise vers le sud et l'est. Sur le reste de l'emprise, se développe une occupation gallo-romaine qui semble comprendre, au moins, trois phases distinctes.
La première (première moitié du I^{er} siècle apr. J.-C.) correspond à l'implantation d'un système d'enclos en marge desquels se trouvent quelques bâtiments sur poteaux de type grenier.
Une deuxième phase (dernier quart du I^{er} siècle apr. J.-C.) voit l'installation d'au moins un grand bâtiment semi-excavé (14 x 6 m). La travée principale de celui-ci présente un sol de blocs de grès équarris et agencés. À une de ses extrémités, une seconde travée avec un sol en terre battue présente une concentration de phosphate très importante.
Les murs de ce bâtiment se composaient de blocs de grès comme le prouvent les quelques assises en place dans le quart nord-ouest et les grands blocs taillés effondrés sur le dallage central. Après son abandon, les murs de ce bâtiment ont fait l'objet d'une importante récupération comme l'attestent les nombreuses fosses comblées d'éclats de taille. Ainsi, ces murs ne sont souvent identifiables que par leur tranchée de fondation résiduelle. Ce bâtiment est situé en bordure d'une vaste dépression naturelle où ont été creusées de nombreuses fosses comblées de résidus charbonneux et deux vastes structures (15 x 6 m) identifiées comme des bassins de rétention d'eau. Au sud-ouest de cette vaste dépression, trois structures profondes et d'ouverture circulaire (entre 4 et 6 m de diamètre) apparaissent.
D'abord identifiées comme des puits, il semble que leur fonction soit plutôt artisanale. Des tests plus approfondis seront donc réalisés dans la seconde campagne de fouille. Toutefois, un puits cuvelé en craie est attesté dans la même zone. Le bâtiment et les structures implantées dans la cuvette semblent abandonnés dans le courant du II^{e} siècle apr. J.-C. et recouverts d'un épais niveau de colluvions qui formait lors du décapage une vaste zone grise ponctuée de blocs de grès.
À une quarantaine de mètres vers l'ouest de cet ensemble, s'étend à nouveau une vaste zone de colluvions grises avec des blocs de grès, probablement un nouveau bâtiment qui fera l'objet principal de la seconde campagne de fouille. En dehors de ces vestiges, la deuxième phase d'occupation comprend de nombreux petits foyers et de vastes structures à vocation artisanale dont la détermination reste, à l'heure actuelle, encore floue. Dans une troisième phase (III^{e} siècle apr. J.-C.), un bâtiment sur fondation de craie est implanté au sud de l'ensemble précédent. Il semble fonctionner avec un mur de clôture, situé à une dizaine de mètres vers l'ouest, lui aussi, sur fondation de craie.
À l'issue de cette phase, le site est abandonné. La récupération des blocs de grès des bâtiments est difficile à appréhender chronologiquement puisqu'elle correspond à un pillage et non à une réoccupation des lieux. Toutefois, quelques indices permettent d'attester l'existence de cette activité à la période carolingienne.
Enfin, à une période plus récente, les activités agricoles ont fortement marqué le paysage avec l'implantation d'un système de drainage des sols très important qui a, entre autres, endommagé les vestiges gallo-romains et complexifié la vision d'ensemble du site.
Cette première phase de fouille a permis de mettre au jour un nombre important de données concernant l'occupation gallo-romaine du site sans qu'il soit néanmoins possible de déterminer s'il s'agit d'un contexte strictement domestique ou d'un contexte mixte habitat/artisanat. La seconde phase, en 2017, permettra d'approfondir certains points qui restent problématiques comme la présence des larges puits en bordure de la dépression centrale, mais également d'explorer la seconde zone colluvionnée.

LEROY Stéphanie (SA d'Artois Comm)



Bruay-la-Buissière, « Les Parts 1 ». Vue du bâtiment en grès (S. Leroy, SA d'Artois Comm)

NÉOLITHIQUE

ÂGE DU FER

BULLY-LES-MINES
ZAC des Hirondelles

ÉPOQUE ROMAINE

MOYEN ÂGE

Un diagnostic archéologique a été réalisé fin décembre 2016 à Bully-les-Mines, ZAC des Hirondelles, rue Marcel Sagnol. Dix-huit tranchées ont été réalisées sur une surface de 49 199 m² (ouverture à 13 %).
Les résultats sont minces : les vestiges mis au jour proviennent essentiellement de la parcelle cadastrale qui surplombe les autres parcelles, décaissées pour alimenter naguère une briqueterie. Ils sont composés de fossés, de trous de poteau et de petites fosses. Aucune occupation structurée, pour une époque donnée, ne se dessine. Les témoins matériels sont datés du Néolithique Moyen II (fragment de plat à pain dans une petite fosse circulaire) à l'époque médiévale (petit enclos) avec, semble-t-il, les traces d'un parcellaire de la fin de l'époque gauloise et du début de l'époque romaine.

GEOFFROY Jean-François (INRAP)

INDÉTERMINÉ

CALAIS
Extension SEVADEC

La saisine anticipée par le Syndicat mixte d'Élimination et de VAlorisation des DÉchets du Calaisis (SEVADEC) en vue du projet de construction d'une usine de valorisation des ordures ménagères sur la commune de Calais, a entraîné une prescription de diagnostic par le Service régional d'Archéologie. L'opération a été réalisée par le service Archéologie de Cap Calaisis – Terre d'Opale, entre le 26 janvier et le 3 février 2016. Elle avait pour but d'évaluer le potentiel archéologique de la surface de l'emprise du projet situé à l'avant du cordon dunaire de Marck-en-Calaisis, soit 65 193 m².
Cette opération de diagnostic a été l'occasion de réaliser des sondages géomorphologiques sur l'avant du cordon dunaire de Marck, secteur peu soumis aux observations archéologiques. Les sondages révèlent une formation sableuse et l'absence de niveaux tourbeux sur cette partie nord du cordon.
Les parcelles sondées semblent dévolues à des activités agricoles, aucune structure révélant une autre fonction n'a été observée. Un réseau fossoyé dense, mais non datable, a été mis en évidence et des structures contemporaines liées à l'arboriculture ont livré du mobilier céramique romain exogène, du fait de l'apport extérieur de terre végétale. Ainsi, bien que pauvre en données archéologiques, cette opération a permis de cerner les limites de l'occupation du cordon de Marck.

PASTOR Line (SACCTO)

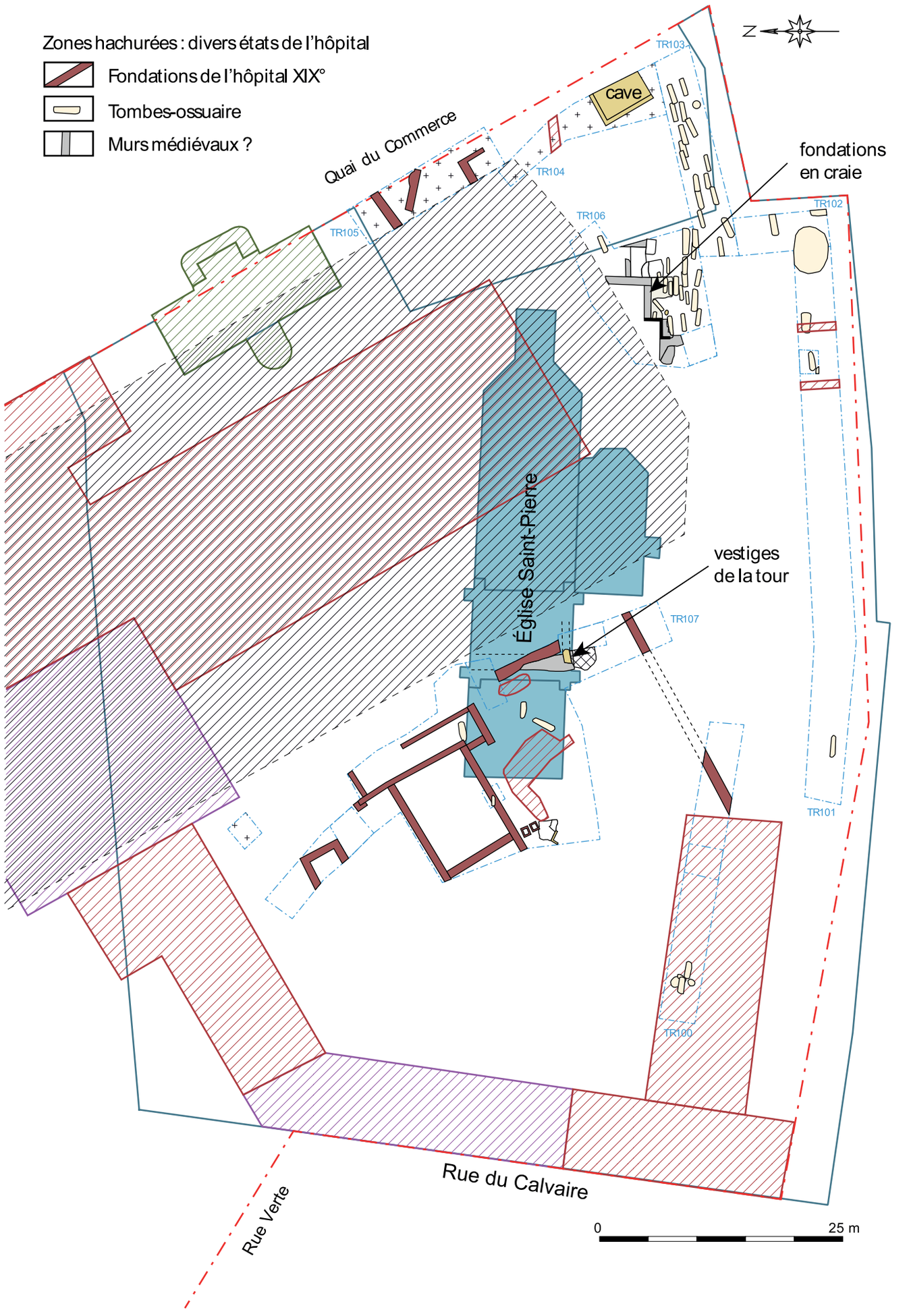
MOYEN ÂGE

ÉPOQUE MODERNE

CALAIS
Nation – Hôpital de Calais

ÉPOQUE CONTEMPORAINE

La seconde phase de diagnostic à l'emplacement de l'ancien centre hospitalier de Calais (voir BSR 2015 pour la phase 1) a été menée en août, puis en octobre 2016. Elle porte sur la partie sud de l'emprise totale des travaux (2,5 ha) et a été réalisée à l'issue de la déconstruction du bâti en place.
Le contexte, connu d'après la documentation ancienne, laissait présager la mise au jour des fondations de l'église de Saint-Pierre (détruite en 1881 au profit d'une localisation plus centrée sur le quartier industriel) et de tombes éventuelles, après le déplacement du cimetière vers le nord de la commune.
Le site était voué dès lors à accueillir un premier hospice, puis un centre hospitalier. Les archives nous renseignent également sur l'antériorité du site, qui serait celui de Pétresse, village de pêcheur, installé en arrière du littoral, le long d'une voie d'eau, sur un promontoire fait d'un banc de galets.
Les différents états de l'hôpital de Calais depuis la fin du XIX^{e} siècle jusqu'en 2016 comptaient des sous-sols, qui ont perturbé le terrain en profondeur, hormis un appendice au sud-ouest. L'intervention durant l'été s'est faite à la demande des entreprises présentes, à l'occasion de découverte de tombes bouleversées. Elles ont fait l'objet de relevés, photographies et coupes. Bénéficiant durant cette période d'un accès au fond des sous-sols dégagés de l'hôpital, plusieurs sondages géomorpho-



Calais, « Nation – Hôpital de Calais ». Plan du diagnostic archéologique (K. Bouche, SACCTO)

logiques ont été pratiqués sur l'ensemble de l'emprise alors disponible.
La superposition du plan de l'église de Saint-Pierre, dans son dernier état, sur le cadastre napoléonien illustre que près de 80 % de l'édifice ont disparu sous le dernier état de l'hôpital et sous les fondations de l'hôpital du XIX^{e} siècle. Sur l'ensemble des tranchées ouvertes, de rares vestiges de l'église ont pu être observés. Ils correspondent à la fondation de l'angle sud-ouest de la tour. Le mode de construction observé des fondations s'appuie sur de gros blocs de grès ronds établissant une semelle d'assise qui stabilise le terrain fluide formé par le Banc des Pierrettes. Il s'agit d'un petit galet rond d'origine marine déposé en banc et marquant le terrain d'un léger promontoire. La base des fondations est composée d'un blocage de silex de petit module et d'un soubassement en stinkal (marbre gris bleu de Marquise). Les descriptions de M. De Rheims (in *Bulletin de la Commission des Antiquités Départementales*, tome 2, 1862, p.97-102), associées aux illustrations photographiques et gravures romantiques (Musée des Beaux-Arts de Calais), permettent d'avoir une idée précise du bâtiment. L'élévation serait irrégulière sur la façade ouest et les angles sud-ouest et nord-ouest, plus régulière et en briques de sable ou rouges sur les autres faces de la tour.
D'autres fondations ne correspondent pas à un plan connu ou identifié. Elles ont été observées au sud-est de l'église. Le mode de stabilisation du fond est composé de gros blocs de grès ronds, identique à celui des vestiges de la tour précédemment décrits. Les fondations sont en revanche formées de blocs de craie et deux états ont été reconnus. Ces maçonneries absentes des plans tardifs (XIX^{e} siècle) ont toutefois une orientation axée et dans le prolongement du mur du collatéral sud. Ce mode de construction en craie est à rapprocher de celui d'une maison forte du XIV^{e} siècle découverte en 1996, non loin de là, rue de Chanzy (Blamangin 1996, AFAN). Sur le site, il pourrait s'agir d'un bâtiment civil détruit pour étendre le cimetière durant le Moyen Âge, voire d'un état plus ancien de l'édifice de culte.
Sur l'ensemble des tranchées ouvertes, les tombes sont présentes dès les niveaux supérieurs. Elles sont, pour les tombes superficielles, en partie bouleversées, car situées dans les niveaux vraisemblablement les plus proches de la surface et au contact des sépultures déplacées à la fin du XIX^{e} siècle. Toutefois, au sud-est de l'emprise, certaines apparaissent plus nettement, bien que situées à quelques dizaines des centimètres sous les niveaux actuels.
Quelques tombes ont été fouillées, elles laissent apparaître des traces de bois illustrant leur contenant. Plusieurs sondages profonds ont également été pratiqués afin de cerner la puissance stratigraphique du cimetière. Les niveaux inférieurs de tombes, sur la surface préservée, se situent à 1,50-1,70 m de profondeur et laissent présager de nombreuses tombes en place. L'encaissant sur la majeure partie du site est formé d'un mélange de galets et de limon sableux brun foncé à noir. Sa nature instable et très fluide ne permet pas de reconnaître la fosse d'ouverture de la majorité des tombes.
Cette opération est assez rare en ville puisqu'elle s'inscrit sur le site d'un centre hospitalier, établissement rarement déplacé dans sa totalité et établi sur un ancien site religieux. Les parcelles libérées seront restituées à la Ville en vue d'un projet urbain. Aucune décision ne semble fermée sur la protection des vestiges enfouis sur une partie des surfaces.

BOUCHE Karl (SACCTO)



Calais, « Nation – Hôpital de Calais ». Vestige de la tour de l'église Saint-Pierre. Coupe illustrant la fondation arasée du mur sud, installée sur des blocs de grès. Ces derniers permettent la stabilité de l'ensemble posé le cordon des «pierrettes», constitué de petits galets ronds et fluides (à gauche sur le cliché) (K. Bouche, SACCTO)

ÉPOQUE MODERNE

CALAIS
Rue Pline

Sur la commune de Calais, un projet d'aménagement sur une emprise de 4 265 m² a motivé la prescription d'un diagnostic archéologique dont la réalisation a été confiée à l'INRAP.
Quatre tranchées ont été réalisées sur une surface accessible réduite à 2 310 m² par la végétation et la présence d'excavations résultantes d'une dépollution aux hydrocarbures, ce qui représente un taux d'ouverture minimal de 13 %. Les sondages ont révélé vingt-deux faits anthropiques, qui sont pour la majorité à mettre en relation avec la destruction récente des bâtiments contemporains. Parmi ces faits, on note également la présence au sud de l'emprise de sept vestiges modernes, dont deux fossés parcellaires qui ont livré des échantillons de plats glaçurés de Desvres datés du XVII^{e} siècle au premier tiers du XVIII^{e} siècle.

VANWALSCAPPEL Bruno (INRAP)

NÉOLITHIQUE
PROTOHISTOIRE
ÉPOQUE ROMAINE
ÉPOQUE CONTEMPORAINE

CARVIN
Cité Saint Jean

Sur la commune de Carvin, la construction d'un lotissement, route de Courrières, à la Cité Saint Jean par la Société FRANCELOT, étant susceptible d'affecter des éléments du patrimoine archéologique, le Service Régional de l'Archéologie des Hauts-de-France a prescrit un diagnostic sur l'ensemble du projet d'aménagement. Cette opération a été réalisée les 22 et 23 novembre 2016 par l'INRAP sous le contrôle scientifique de l'État.
Les six tranchées pratiquées dans un substrat limono-argileux orangé ont permis de mettre au jour cinquante-trois anomalies sédimentaires. Certaines d'entre elles suggèrent l'idée de modestes occupations diachroniques. Ainsi, ce focus de 14 343 m² dévoile, par quelques indices chronologiques (silex taillés et tessons de poterie), des implantations sporadiques néolithique, protohistoriques anciennes, antiques et contemporaines.

BARBET Claire (INRAP)

NÉOLITHIQUE
ÉPOQUE ROMAINE

CLARQUES – ECQUES
Parc des Escardalles

La communauté de communes de la Morinie, dans le but d'étendre la zone d'activités du « Parc des Escardalles », sur les communes de Clarques et Ecques, a demandé, en saisine anticipée, le diagnostic archéologique d'une parcelle de 326 809 m². L'opération se situe dans le bassin-versant de la Lys-Deûle. Le ruisseau Lauborne coule immédiatement au nord de l'emprise. Le diagnostic est en position de versant pour sa partie nord et en plateau pour sa partie sud, entre 40 et 80 m NGF d'altitude environ. L'emprise recoupe dans sa partie nord-est une paléovallée bien marquée. L'intervention s'est déroulée du lundi 19 septembre au jeudi 13 octobre 2016. Elle a été réalisée par la Direction de l'Archéologie du Pas-de-Calais sous la responsabilité d'Emmanuelle Leroy-Langelin. Un total de 31 tranchées complètes, 7 portions de tranchées intermédiaires et 27 fenêtres ont permis l'ouverture de 36 624 m², ce qui correspond à un taux de 11,2 %. Les vestiges découverts se situent immédiatement sous la terre végétale entre 0,30 et 0,50 m d'épaisseur.
Chronologiquement, deux grandes phases sont représentées : le Néolithique final d'une part et la période du Haut-Empire d'autre part.
Concernant la phase ancienne, la parcelle située au nord du diagnostic a livré trois structures potentiellement attribuables au Néolithique final. Deux fosses pourraient être associées à un fossé. La quantité non négligeable de matériel céramique est intéressante. Elle met en évidence le potentiel du site néolithique de Clarques – Ecques. Le fossé pourrait suggérer la présence d'un espace enclos au sud-ouest de la parcelle dont la vocation reste à déterminer. De plus, à l'échelle régionale, la localisation en marge des occupations du complexe culturel Deûle-Escaut, pourrait s'intégrer à une réflexion plus globale des gisements identifiés à proximité, comme à Aire-sur-la-Lys et Blaringhem, qui témoignent d'une implantation importante des communautés de la fin du Néolithique dans la vallée de la Lys.

La phase romaine est caractérisée par deux zones aux fonctions distinctes, situées dans la parcelle méridionale de la prescription.
Tout d'abord, au sud de la zone, un secteur est dédié au monde funéraire. Au moins huit sépultures ont été clairement reconnues (similitude des dimensions des fosses, nombre de vases visibles en surface ...). La fouille de l'une d'elles a pu mettre en évidence la qualité du mobilier découvert. En effet, la tombe a livré un assemblage de 18 vases en céramique, 1 coupe en verre, 1 fibule en alliage cuivreux et les traces encore visibles d'un coffrage. L'attribution chronologique de la céramique place la mise en terre à la première moitié du I^er^ siècle apr. J.-C.
Deux fossés, positionnés au nord et à l'ouest des fosses, marquent sans doute les limites de la zone funéraire. Cet ensemble est remarquable à plusieurs titres. D'une part, son état de conservation est excellent (coffrage visible, vases complets) ; d'autre part, le nombre d'offrandes accompagnant le défunt est élevé et met en évidence le rang social particulier des défunts. Enfin, il faut souligner la présence de la coupe en verre, originale par sa couleur d'abord et par son positionnement sur le dessus du coffrage. Elle illustre ainsi une gestuelle funéraire particulière encore peu observée. La fouille exhaustive de la nécropole et la multiplication de ce genre d'informations permettront très certainement d'approfondir nos connaissances sur les pratiques funéraires en Morinie.
Par ailleurs, un secteur localisé aux limites nord-est de la parcelle méridionale a également livré un ensemble de vestiges. Celui-ci semble plutôt associé au domaine domestique et pour partie à une zone dédiée au culte. En effet, un bâtiment rectangulaire de 10 m de long au moins sur 7,70 m de large a été découvert. Ses fondations sont construites en calcaire pilé et pourraient matérialiser l'emplacement d'un temple à pronaos. Les rares tessons associés permettent de le placer en chronologie au Haut-Empire. Des fosses et fossés situés à proximité témoignent de vestiges domestiques. Le mobilier en provenance des remplissages permet une attribution à la fin de la période gauloise ou au tout début du I^er^ siècle de notre ère.
Le diagnostic de Clarques – Ecques met donc en exergue deux sites contemporains dont les liens ne sont pas encore clairs. Situés à 280 m l'un de l'autre, il serait intéressant de confirmer le caractère synchrone des deux occupations et leur lien social. Il est nécessaire de comprendre si les populations qui enterrent leurs défunts dans la nécropole vivent sur le site localisé plus au nord ou s'il s'agit d'un lieu de culte placé à proximité de la zone funéraire. Si le temple est avéré, ses dimensions suggèrent un statut important, au même titre que le mobilier des tombes.
Dans un contexte plus vaste, il est important de signaler la présence du chef-lieu de cité Thérouanne à moins de 2 km au sud-ouest de l'opération. Plusieurs nécropoles sont connues à Thérouanne et à proximité. Elles sont généralement découvertes le long des voies. Les sépultures du diagnostic sont donc doublement intéressantes, car elles s'ajoutent à celles déjà répertoriées et ne semblent pas particulièrement reliées à une voie connue. Par ailleurs, il faut noter leur caractère prestigieux et leur datation précoce. Ainsi, remises en contexte dans leur environnement proche, les sépultures devraient nous permettre d'accéder à une vision plus large du statut social des hommes enterrés à Clarques et, éventuellement, des zones bâties associées. De plus, il faut rappeler l'intérêt renouvelé récemment pour les découvertes de Thérouanne et de ses environs. En effet, un renouvellement de l'aménagement génère des prescriptions sur la commune et les recherches archéologiques trouvent de ce fait un nouvel essor. Ils permettront à terme de renouveler les données et, par la suite, de mieux cerner les occupations antiques associées.

LEROY-LANGELIN Emmanuelle (CD du Pas-de-Calais)



Clarques – Ecques, « Parc des Escardalles ». Ensemble funéraire 271 (O. Dewitte, CD du Pas-de-Calais)

MOYEN ÂGE

COULOGNE
Les Bas Champs – RD 943

ÉPOQUE MODERNE

Cette opération est la troisième réalisée en 2016, aucune intervention d'archéologie préventive n'avait eu lieu à Coulogne avant cette date. L'emprise de 67 692 m² se situe au lieu-dit « Les Bas-Champs », avec au nord la RD943 et le Canal de Calais au sud. Les parcelles sont à 2,5 km du centre-ville actuel et à une altitude de 2 m, puisque implantées, non pas sur le cordon des Pierrettes, mais en plaine maritime.
La saisine anticipée par la Ville de Coulogne en vue du projet de l'aménagement d'une ZAC a permis la notification d'une prescription de diagnostic par le Service Régional de l'Archéologie. Cette opération a été réalisée par le service Archéologie de Cap Calaisis – Terre d'Opale. Les tranchées et les sondages géomorphologiques ont été réalisés entre les 7 et 16 septembre 2016.
Les sondages profonds ont permis de reconnaître le faciès géomorphologique déjà observé à Calais et Marck-en-Calaisis, dans la plaine en arrière du cordon dunaire de Marck (ZAC du Virval, TCP Fuel, ZAC de La Turquerie et ZAC des Pins). Un niveau de pseudogley lié à des dépôts marins correspondant à la zone de marais intérieur est recouvert par une tourbe de surface. Elle se situe sous un horizon sableux représentant l'Assise de Dunkerque. C'est dans ce niveau que les structures archéologiques sont installées.
Situé en secteur humide, le terrain est maillé par un réseau dense de fossés, datés au plus tard de la période napoléonienne. Les éléments les plus intéressants se concentrent au nord-est de l'emprise, le long de la RD 943, sur une zone d'environ 120 m de long par 60 m de large. Il s'agit de structures fossoyées (fosses et fossés) livrant des attestations d'activité primaire de boucherie et de pelleterie. Les éléments osseux révèlent une grande variété d'animaux découpés sur le site. En effet, aux côtés des bovins (boeufs et veaux), des caprins et des porcs, des restes de chevaux (adultes et poulains), d'oies, de canards, de chiens, de chats ont été identifiés. Il faut souligner aussi la présence d'espèces beaucoup plus rares, telles que l'aigle et l'hermine. Tous ces ossements d'animaux portent soit des traces de boucherie (en vue d'une consommation), soit de découpe (en vue de la récupération des peaux).
Parallèlement aux déchets de boucherie, d'importantes quantités de mobilier céramique ont été découvertes, permettant de dater l'occupation entre le XIII^{e} et le XVI^{e} siècle. Le répertoire morphologique se révèle surprenant. En effet, il renvoie plus à des ensembles urbains qu'aux sites ruraux locaux connus à quelques kilomètres plus au nord (ZAC de La Turquerie).
L'exercice du diagnostic ne permet pas ici de comprendre au mieux l'organisation des structures. Néanmoins, les quantités de mobilier (faune et céramique) ainsi que leurs caractères rares et urbains autorisent à penser que ce site peut livrer des données inédites et précieuses sur les sites du sud du Calaisis pour les périodes du Moyen Âge et Moderne.

PASTOR Line (SACCTO)

ÉPOQUE MODERNE

COULOGNE
Rue Louis Denis

ÉPOQUE CONTEMPORAINE

Le dépôt d'un permis de construire par la Société Khor Immobilier en vue du projet de construction de maisons individuelles a entraîné la notification d'une prescription de diagnostic par le Service Régional de l'Archéologie. Cette deuxième opération, réalisée par le service Archéologie de Cap Calaisis sur la commune, avait pour but d'évaluer le potentiel archéologique sur une surface de 3 500 m². L'emprise, située rue Louis Denis, est à la périphérie du centre-ville actuel, le long d'un axe structurant de la ville. Elle se trouve en haut du cordon des Pierrettes. Trois tranchées et un sondage profond ont été réalisés les 6 et 7 septembre 2016.
Le sondage géomorphologique, de 3,70 m de profondeur, présente sous la terre végétale une couche de 1 m de limon argilo-sableux dans laquelle s'inscrivent les structures archéologiques. Cette couche repose sur un niveau de sable ocre rouille mêlé à des passées de sable beige de 0,90 m d'épaisseur. En dessous, il est à noter une concentration de ferromanganèse sur 0,30 m d'épais. La coupe se poursuit avec une couche de sable gris lessivé et des litages de ferromanganèse d'une puissance de 0,60 m. Enfin, un sable fin gris beige apparaît. Ce sondage illustre l'absence de galets alors que, selon la littérature, la ville de Coulogne serait implantée sur le cordon des Pierrettes, constitué de galets (voir Bouche, Calais, Nation, même volume).
L'opération de diagnostic a révélé la présence de 94 structures, principalement des fosses, dont la concentration est plus importante à proximité de la route actuelle. Les fosses testées se sont révélées pour la plupart très arasées avec des profondeurs comprises entre 6 et 20 cm. Elles présentent des plans divers et, malgré leur densité, peu se recoupent. Il n'a pas été possible de déterminer la fonction primaire de ces nombreuses fosses. Elles ont livré peu de mobilier, permettant toute-

fois de dater l'occupation de la rue Louis Denis du XVIII[e] siècle à l'époque contemporaine.
Ce diagnostic situé à la périphérie de l'urbanisation actuelle laisse donc entrevoir une occupation lâche, dans ce secteur, permettant ainsi de préciser le maillage urbain de la partie haute de Coulogne.

PASTOR Line (SACCTO)

ÉPOQUE MODERNE

COULOGNE
Rue des Saules

ÉPOQUE CONTEMPORAINE

La ville actuelle de Coulogne, située en plaine maritime, est implantée sur un cordon constitué de galets, le « cordon des Pierrettes ». Orienté nord-ouest/sud-est, il mesure environ 2,6 km pour une largeur maximale de 1 km et il culmine à 8,43 m. Ce banc, du fait de son caractère exondé, est potentiellement propice à l'implantation humaine comme l'est le cordon dunaire de Marck, distant de 2,5 km plus au nord (cf. BSR 2011, 2012 et 2014).
Sur la commune, aucune opération d'archéologie préventive n'avait jamais été réalisée auparavant. Or, durant l'année 2016, plusieurs projets d'aménagement du territoire ont été développés et trois ont entrainé la réalisation de diagnostics dont celui de la rue des Saules, situé au centre du village actuel, à la charnière entre le cordon et la plaine maritime. L'enjeu de ces investigations est de connaître les origines de Coulogne.
Les dépôts des permis de construire par la SA HLM Habitat 62/59 Picardie et Copronord en vue du projet de construction de maisons individuelles et collectives ont entrainé la notification de deux prescriptions de diagnostic par le Service Régional de l'Archéologie.
Les emprises étant mitoyennes et se présentant sous la forme d'une grande prairie encerclée par d'importants fossés drainants, nous avons fait le choix, en accord avec le SRA, de considérer scientifiquement ces parcelles comme étant un seul et même diagnostic, même si elles se distinguent administrativement. Cette opération, réalisée par le service Archéologie de Cap Calaisis, avait pour but d'évaluer le potentiel archéologique d'une surface de 22 060 m², située rue des Saules. Les tranchées et les sondages profonds ont été réalisés entre les 1er et 5 septembre 2016.
Selon la littérature, la commune de Coulogne serait implantée sur le cordon des Pierrettes, constitués de galets (voir Bouche, Calais Nation, même volume) que cette opération n'a pas permis de mettre en évidence. En revanche, la présence de tourbes a pu être observée sur ce secteur ; elles ont d'ailleurs fait l'objet d'une tentative d'exploitation. Les structures archéologiques se sont révélées peu nombreuses, le secteur s'avérant trop humide pour être propice à l'occupation humaine. En effet, à l'exception de rares fossés et d'une large structure en limite d'emprise, potentiellement identifiable comme étant une mare, aucun autre fait n'a été observé. Par contre, le mobilier issu de cette possible mare permet de mieux appréhender le secteur alentour. La découverte d'un épi de faîtage zoomorphe, notamment, laisse penser qu'un édifice aisé s'élevait à proximité.
Ainsi, bien que l'opération réalisée rue des Saules s'avère pauvre en découvertes archéologiques directes, elle nous renseigne d'une part sur la constitution des sols et d'autres part sur l'hypothèse d'un habitat luxueux à proximité. Les données acquises ici complètent progressivement l'histoire locale encore peu connue dans la partie sud du Calaisis.

PASTOR Line (SACCTO)



Coulogne, « Rue des Saules ».
Épi de faîtage (L. Pastor, SACCTO)

ÉPOQUE ROMAINE

DENNEBRŒUCQ
Groupe scolaire

Le projet de construction d'un groupe scolaire de huit classes est élaboré sur la commune de Dennebrœucq, rue principale. Le Syndicat Intercommunal du Regroupement Pédagogique Concentré de la Croisée des villages (SIRPC) est à l'origine de cet aménagement sur une surface de 14 670 m². L'opération, réalisé par la Direction de l'Archéologie du Pas-de-Calais sous la responsabilité de Emmanuelle Leroy-Langelin, s'est déroulée les 15 et 16 février 2016. Une fosse attribuée à l'époque romaine a été découverte.

LEROY-LANGELIN Emmanuelle (CD du Pas-de-Calais)

MOYEN ÂGE — ÉPOQUE MODERNE

DESVRES
Rue Salengro

À la suite d'un projet d'aménagement de logements sociaux et d'une salle culturelle porté par la commune de Desvres rue Salengro, le Service Régional de l'Archéologie a prescrit un diagnostic sur une surface de 4 960 m². L'opération a été réalisée par la Direction de l'Archéologie du Pas-de-Calais en août 2016.

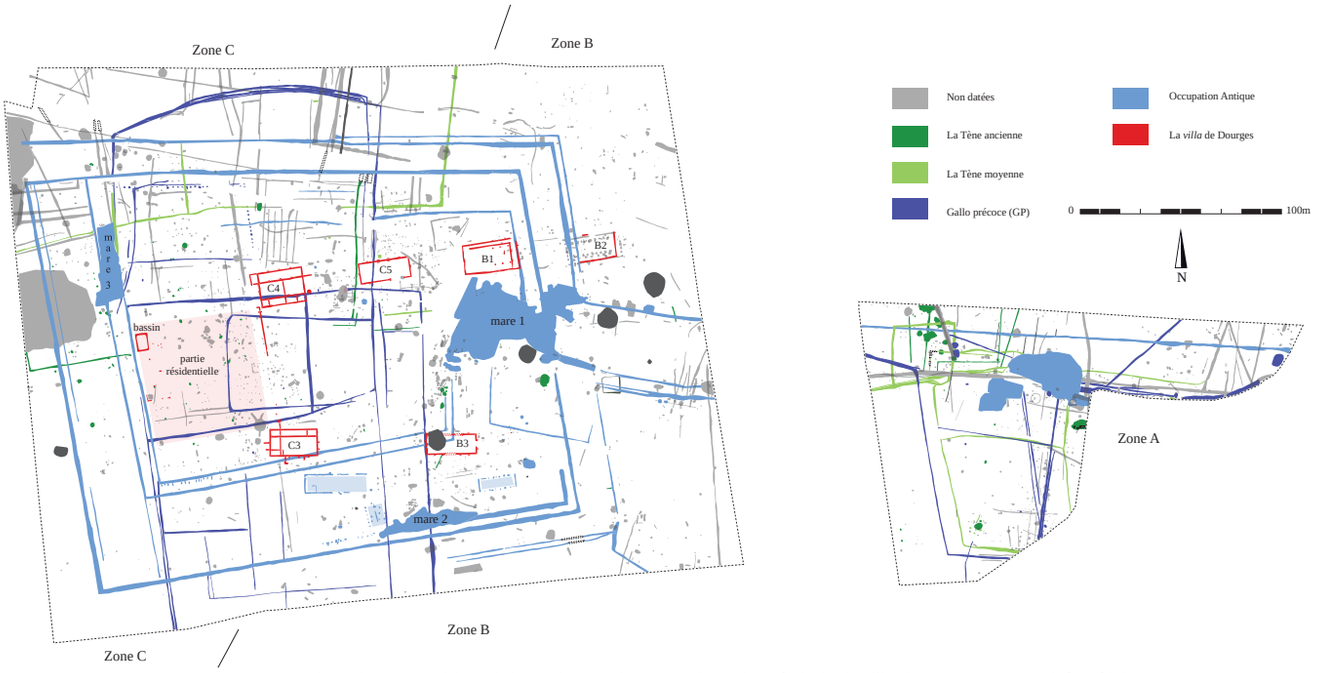
Les interventions archéologiques, essentiellement des diagnostics, sont peu nombreuses sur la commune de Desvres. Un four de potier du Ier siècle a été fouillé en 1976 au lieu-dit « Le Moulin Bas », mais la découverte marquante de ces dernières années reste la mise au jour en 2004 par l'INRAP, au lieu-dit « Les Courteaux », d'une borne milliaire de l'empereur Septime Sévère et de ses fils. Desvres à l'époque médiévale demeure méconnue, alors que le bourg était d'une relative importance et que la documentation ancienne constitue une source de renseignements encore largement sous-exploitée. Sous l'égide des comtes de Boulogne, Desvres se développe alors et se voit dotée progressivement d'institutions qui en font un bourg castral de petite taille, mais dont le rôle est prépondérant au sein du comté. Témoignage de cette importance, la ville devient le siège d'un bailliage au début du XIV^{e} siècle et reçoit sa charte communale en 1383. Le secteur concerné par le diagnostic est localisé extra-muros, dans un faubourg de la ville.

De nombreuses contraintes, inhérentes aux opérations en milieu urbain, ont limité l'intervention, notamment des réseaux actifs, des murs mitoyens fragilisés par la démolition d'une ancienne minoterie et un massif arboré objet d'une procédure de classement. Enfin, le sous-sol en façade de la rue Salengro a été détruit sur un large secteur par les bâtiments de la minoterie. Le site est marqué par une forte déclivité sud-ouest/nord-est (6,5 %) et surtout nord-ouest/sud-est (20 %) et un dévers qui borde un ruisseau à l'est. Ce dernier se jette au nord de l'agglomération dans la Lène ou ruisseau de Desvres, un affluent de la Liane.

Trois tranchées et deux fenêtres ont été réalisées, livrant une trentaine de structures en creux datées du bas Moyen Âge et de l'époque moderne. Les vestiges sont apparus entre 0,40 m et 0,60 m sous la terre végétale sur un encaissant argileux. Il ne subsiste aucune stratification verticale. Au nord-ouest de l'emprise, à une quinzaine de mètres de la rue Salengro, 19 structures en creux ont été mises au jour dans une fenêtre sur 80 m², une concentration qui semble matérialiser une ancienne parcelle. Des latrines et un cellier, dégagés au voisinage de trous de poteau et datés du bas Moyen Âge correspondent probablement à des aménagements de fond de parcelle d'un habitat en front de rue disparu. Au sud de ces vestiges, le terrain est vide de vestiges en dehors d'une fosse. À l'arrière de la parcelle, à une distance de 60 m de la rue, deux grands foyers circulaires domestiques (entre 1 m et 1,50 m de diamètre), un cellier rectangulaire, un fossé et des fosses de grandes dimensions (plus de 2 m de côté et 1,50 m de profondeur) datées du bas Moyen Âge ont été également mis au jour sur une petite surface (70 m²). Ils témoignent aussi très certainement d'une ancienne structuration du secteur, peut-être une parcelle qui s'ouvre vers l'est et le ruisseau.

Cette opération archéologique est la première qui livre des vestiges en centre-bourg actuel. Elle révèle une occupation péri-urbaine matérialisée par des structures domestiques datées de la fin du Moyen Âge et du début de l'époque moderne : des celliers de fond de parcelle, des latrines, des constructions sur poteaux qui semblent s'organiser selon une ancienne partition dite « en lanière ».

WILLOT Jean-Michel (CD du Pas-de-Calais)



Dourges, « Plate-forme multimodale Delta 3 – lot 1 ». Plan phasé de la fouille (J. Georges, Archéopôle)

Le projet d'extension de la plateforme multimodale Delta 3 sur les communes de Dourges et d'Ostricourt a motivé la prescription d'un diagnostic archéologique dont la conduite a été confiée à l'INRAP. Les 100 hectares diagnostiqués ont généré la prescription de six lots répartis entre trois opérateurs archéologiques différents.

La fouille du lot 1, sujet de cette notice, a été réalisée de juillet à novembre 2015 (voir notice dans BSR 2015), puis de février à juillet 2016 par Archéopole, sous la responsabilité de Stéphane Leplus, puis de Jérôme Georges.

La campagne de 2015 est localisée sur les secteurs A et B de l'emprise, tandis que celle de 2016 s'est focalisée sur la zone C. Les différentes parties du site sont séparées par une bande non prescrite entre les secteurs A et B et par une route, décapée pour le besoin de la fouille, entre les zones B et C.

Les investigations menées lors de la fouille ont permis la mise au jour d'une occupation remontant de La Tène ancienne jusqu'au Bas-Empire. Le phasage, encore partiel, indique toutefois un hiatus concernant la fin de l'âge du Fer.

Les éléments protohistoriques les plus anciens se répartissent sur l'ensemble du site avec une densité plus marquée au nord-ouest de la zone A. À cet endroit des segments d'enclos ont été repérés à proximité d'une dizaine de puits clayonnés de 2 à 3 mètres de profondeur. Par ailleurs, de nombreuses fosses, quelques trous de poteau dessinant des petits bâtiments, ainsi que des portions de fossés ont également été mis au jour.

On observe un resserrement de l'occupation durant La Tène moyenne, avec une concentration remarquable sur la zone A, où trois enclos ont pu être datés de cette période. D'autres segments de fossés ont été également décapés au nord-ouest de la zone C. En dépit de la densité importante de structures en creux à proximité, l'indigence du mobilier archéologique n'a pas permis d'y associer des éléments d'habitat et/ou d'activité agropastorale.

La période romaine est caractérisée par une occupation dense dès le début de la Conquête. On observe une rationalisation de l'occupation avec la mise en place d'un parcellaire rigoureux localisé principalement sur la zone C de l'emprise. Ce quadrillage systématique de l'espace, prémices de ce qui sera la *villa* monumentale de Dourges, est abandonné avec la mise en place successive, dès le I^er^ siècle de notre ère d'enclos de plus en plus grands. L'aboutissement de cette dynamique d'occupation est matérialisé au IIe siècle par un vaste enclos de 4,5 hectares associé à de nombreuses fosses, ainsi que des bâtiments sur poteaux de grandes tailles, tous orientés selon le même axe. Trois grandes mares, dont une aménagée d'un quai sur pilotis, jouxtent ces fossés enclos.

Vers la fin du II^e^ siècle, l'établissement rural du site de Dourges I change de physionomie avec la monumentalisation des édifices qui le composent. Cette phase ultime qui caractérise la *villa* de Dourges se superpose par endroits aux occupations précédentes, c'est le cas notamment avec les bâtiments B1a et B2a. Cependant, le paysage local est remanié en profondeur, puisque les fossés d'enclos qui délimitaient l'exploitation du II^e^ siècle sont comblés ainsi que les grandes mares. Cette nouvelle organisation est caractérisée par l'implantation des bâtiments en dur qui suivent une logique d'aménagement qui contourne les contraintes géographiques du site. Le fort dénivelé du sud vers le nord est compensé par la mise en place d'un remblai d'exhaussement qui

permet de combler les différences de niveau entre les bâtiments les plus septentrionaux et ceux plus en hauteur de la partie sud de la *villa*. Six bâtiments sur semelle de craie et contreforts, un mur de séparation, un bassin ainsi que des reliquats de fondation ont été décapés. Ils sont répartis à l'intérieur d'un quadrilatère d'une surface de 23 000 m². Trois édifices (B1, B2 et B3) se situent dans la zone B du site, tandis que le reste des éléments de la *villa* est localisé dans la zone C. L'observation en plan de ces constructions montre un schéma d'implantation régulier avec deux alignements de bâtiments qui encadrent un vaste espace allongé qui correspond à la partie agricole de la *villa*. Une première aile, orientée nord-est/sudouest, est composée des bâtiments C4, C5, B1 et B2 constituant la limite nord de l'exploitation agricole. Ils sont disposés tous les 27,5 m sur une longueur totale de 178 m. L'alignement méridional, long de 102 m, comprend deux bâtiments (C3 et B3) orientés est-ouest et distants l'un de l'autre de 52 m. Les autres éléments localisés à l'ouest, sont associés à la partie résidentielle de la *villa*. En raison d'un fort arasement, il ne subsiste qu'un mur de séparation de cette partie. Quelques lambeaux de soubassements ainsi qu'un bassin.
L'abandon du site semble effectif dès le IV^e^ siècle, avec la présence de quelques fosses détritiques et d'un niveau d'abandon. Les vestiges postérieurs à l'Antiquité sont deux fossés du XVII^e^ siècle, un parcellaire contemporain ainsi que plusieurs impacts d'obus.

GEORGES Jérôme (Archéopôle)

PROTOHISTOIRE
ÉPOQUE ROMAINE
MOYEN ÂGE
ÉPOQUE CONTEMPORAINE

DOURGES
Plate-forme multimodale Delta 3 – lot 6

Dans la continuité des opérations archéologiques menées dans le cadre de l'extension de la plate-forme multimodale Delta 3 à Dourges, l'opération réalisée par Arkemine s'est déroulée en deux phases : d'octobre à décembre 2016, puis de janvier à février 2017. Cette fouille avait pour objectif de définir la nature de l'occupation médiévale et de déterminer la datation du fossé circulaire qui délimite l'emprise de fouille ; une phase de fonctionnement simultanée, entre l'occupation médiévale et le fossé, était fortement suggérée. Géographiquement, le site de Wavrechin (Dourges) se situe dans la plaine de la Scarpe dans une zone d'interfluve entre cette dernière et la Deûle, matérialisant la limite entre les deux bassins versants.
L'aquifère de la nappe phréatique étant peu profond, de nombreux fossés sont aménagés afin de drainer et d'assécher les terrains agricoles. La parcelle circulaire d'environ 7 600 m² correspondant à la zone de fouille est identifiée, selon le rapport de diagnostic, comme étant une pâture.

L'étude du fossé, dont la largeur atteint jusqu'à 8 m, s'est fondée sur des sondages par décapage et paliers successifs, puis sur la fouille des niveaux de comblement afin, notamment de mieux saisir l'articulation entre le fossé et les bâtiments d'une ferme construite à l'intérieur. La fouille a permis de mettre au jour une grande partie des composantes d'une ferme bâtie essentiellement en briques. Cellules de vie, pièces de stockage, puits, témoignages d'activités sont autant d'éléments qui permettent de définir les composantes de cette ferme représentée sur des esquisses du XIX^e^ siècle. Quant à sa chronologie, le mobilier céramique renvoie à une datation de la fin de l'époque moderne et surtout de l'époque contemporaine. L'état actuel d'avancement des études tend à démontrer que le fossé et la ferme ont été planifiés ensemble.
Autour de cette ferme se développe une myriade de structures fossoyées (environ 600) dont certaines ont été impactées par les aménagements liés aux bâtiments agricoles. Ces vestiges de formes variables, aux fonctions tout aussi différentes (trous de poteau, foyers, fosses, fossés, silos), témoignent de la fréquentation de cette



Dourches, « Wavrechin ».
Coupe réalisée dans le fossé (Cliché Arkemine)



Dourches, « Wavrechin ».
Pièce de la ferme (Cliché Arkemine)

zone depuis la Protohistoire. En effet, le mobilier céramique relativement abondant appartient aux productions connues pour la Protohistoire, l'Antiquité et également le second Moyen Âge. La densité des structures rend la lecture du site et surtout l'identification d'une organisation des vestiges assez ardue. Quant à la nature de l'occupation médiévale, au coeur des problématiques de la prescription, il semblerait que sa forme ait été impactée par les transformations ultérieures puisque la structuration des vestiges ne s'apparente à aucune forme d'habitat.

TOMAS Émilie (Arkemine)

PROTOHISTOIRE

DUISANS
Rue Willy Brandt

ÉPOQUE MODERNE

Le projet d'aménagement d'un lotissement commercial et d'activités de service à Duisans sur une parcelle de 56 542 m² a déclenché la prescription d'un diagnostic archéologique dont la réalisation a été confiée à l'INRAP. En juin 2014, le centre départemental d'Archéologie avait effectué un diagnostic sur la parcelle contiguë au flanc oriental de notre emprise. L'opération, qui fait partie du même projet d'aménagement, avait révélé de nombreux indices d'occupation allant de la Protohistoire à la période contemporaine.
Le diagnostic de 2016 a révélé des occupations qui s'échelonnent de la Protohistoire ancienne à l'époque moderne. De nombreuses structures en creux concentrées principalement en deux endroits (autour des tranchées 2 et 3 et des tranchées 7 et 8) ont fourni un petit assemblage de mobilier lithique. On note qu'à l'instar de l'ensemble des vestiges protohistoriques découverts, la datation d'une structure (St.34) est incertaine. En effet, l'étude lithique effectuée par Emmanuelle Martial indique que l'ensemble découvert dans la fosse est *« particulièrement intéressant par ses aspects qualitatifs et sa relative abondance. Les caractères techno-typologiques de l'industrie en silex et de l'outil en grès nous inciteraient à rattacher ce mobilier au Néolithique moyen II (...) »* .
Cependant, l'observation du mobilier céramique effectuée par Ivan Praud et Alain Henton sur l'ensemble des autres structures nous indique une incompatibilité avec les productions du NM II régional. La présence d'une occupation protohistoriqueest attestée par la mise au jour de concentrations de trous de poteau dont l'agencement n'a pas été décelé et ce malgré de nombreuses extensions. Cet ensemble peut toutefois être comparé à des constructions sur poteaux de l'âge du Bronze découvertes autour d'Arras.
Ces vestiges protohistoriques ont une nature de comblement difficilement perceptible ; s'ajoute à cela la difficulté de circonscrire des occupations souvent clairsemées dont seul un décapage extensif pourrait révéler l'étendue. La découverte d'un possible cercle funéraire de l'âge du Bronze complète les données déjà acquises sur les parcelles voisines (Duisans « Willy Brandt » et Arras « Les Bonnettes »), et indiquerait la présence de ces monuments sur une surface d'environ 3,5 ha, ce qui laisse supposer l'existence de structures à vocation funéraire sous forme de tertres entouré d'un fossé circulaire, et d'une éventuelle nécropole de l'âge du Bronze.
La recherche documentaire (plans anciens et photographies des années 1960) a permis d'expliquer la présence sur les diagnostics de Duisans « Rue Willy Brandt » (2014 et 2016) de deux alignements de vestiges, contenant des indices de combustion, et de deux tranchées parallèles à ces alignements. Le secteur géographique de l'opération a été le théâtre d'une occupation militaire au cours de la guerre de Trente Ans et notamment lors du siège d'Arras en 1640 ; on identifie d'ailleurs, à environ 150 mètres au sud-est, l'une des fortifications de la ville. Ces structures peuvent être comparées aux vestiges de stationnement des troupes, relatifs aux pratiques de castramétation, faits déjà observés sur Achicourt ou Aire-sur-la-Lys par Yann Lorin.
L'ensemble de ces découvertes, constructions sur poteaux et structures associées protohistoriques, cercle funéraire de l'âge du Bronze ou vestiges modernes du siège d'Arras, sont d'un intérêt évident pour écrire l'Histoire de l'Arrageois et plus largement pour les départements du Nord et du Pas-de-Calais au travers des âges. La fouille d'un des enclos funéraires répertoriés dans ce secteur pourrait attester la présence d'une nécropole dont les deux autres entités ont donné peu d'informations (Duisans « Rue Willy Brandt » en 2014 et Arras « Les Bonnettes » en 1992). Un décapage extensif serait l'occasion d'appréhender et de dater plus précisément les constructions de terre et de bois ainsi que les autres vestiges associés, et ainsi de combler les hiatus chronologiques observés dans ce secteur (Néolithique et/ou Bronze).
Enfin, même si les vestiges sont arasés, ce serait également l'occasion d'enrichir nos connaissances sur l'archéologie de la guerre de siège moderne du XVII^{e} siècle.

VANWALSCAPPEL Bruno (INRAP)

ESCŒUILLES
Rue de la Tirée

La création d'un lotissement, entre la rue de la Tirée et la rue de la Place, par la Société Chacun chez soi sur la commune d'Escoeuilles, étant susceptible d'affecter des éléments du patrimoine archéologique, le Service Régional de l'Archéologie Hauts-de-France a prescrit un diagnostic sur l'ensemble du projet d'aménagement. Cette opération a été réalisée les 26, 27 et 28 octobre 2016 par l'INRAP sous le contrôle scientifique de l'État. Les huit tranchées pratiquées ont permis de mettre au jour soixante-quinze anomalies sédimentaires. La commune d'Escœuilles fait partie du bassin de la Hem sud, en limite entre les entités du Boulonnais à l'ouest et de l'Audomarois à l'est. La commune est au sommet du revers de cuesta du Boulonnais. Les faits archéologiques s'ouvrent dans des limons de plateau et certains d'entre eux constituent des occupations diachroniques.

Trois structures sont attribuables à la Protohistoire ancienne ; malgré une quasi-absence de formes archéologiquement significatives, les indices chronologiques permettent toutefois de supposer au minimum deux phases d'occupation.

La première semble se développer durant la phase de l'étape moyenne du Bronze final (BF IIb-IIIa/Ha A2-B1). La seconde phase d'occupation, plus délicate à interpréter, engloberait largement l'étape finale du Bronze final et l'aube du Premier âge du Fer (BF IIIb-Hallstatt ancien/Ha B3-C1). Ces occurrences sont les vestiges de bâtiments qui n'ont pas pu être circonscrits lors du diagnostic. Une investigation plus large pourrait enrichir la documentation de l'habitat et des activités artisanales associées, dans ce territoire limitrophe entre le Boulonnais et l'Audomarois.

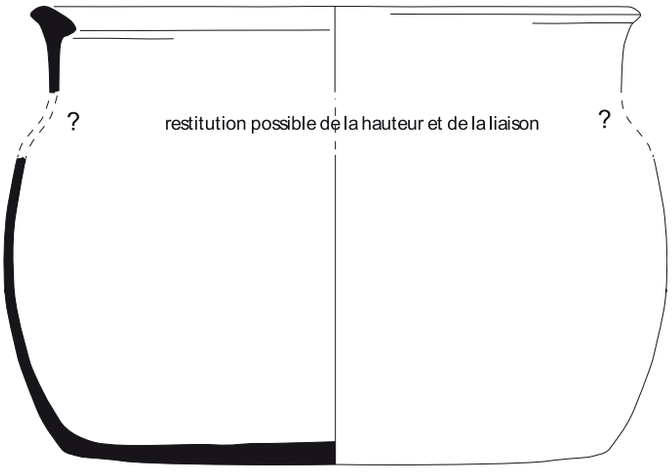
Après un hiatus de plusieurs siècles, le site semble retrouver une certaine attractivité durant la période médiévale. Une nouvelle occupation est ainsi avérée par le mobilier céramique comparable aux sites d'habitat de la Flandre maritime des IX^{e}-X^{e} siècles.

Sur cette emprise de 10 596 m², de nombreux faits datant du XIII^{e} siècle ont été mis au jour. Les premières occurrences semblent suggérer une implantation humaine dense et intensive. Le creusement de fossés et l'aménagement d'accès marquent le commencement d'une occupation structurée du site. Les indices de stockage, les rejets de combustion, des déchets de forgeage voire de tabletterie trahissent indubitablement des activités domestiques et artisanales.

Des rejets détritiques, vaisselle de cuisine (cruches, marmites, poêlons) et rejets fauniques, laissent pressentir une occupation bien établie au sein de cet espace.

Des lieux de vie et de stockage sont localisés par des éléments architecturaux (indices de clayonnage en terre cuite et fragments de tuiles) et surtout par la présence *in situ* d'une marmite à pâte coquillée effondrée sur elle-même, qui se rapproche des exemples connus en milieu urbain à Boulogne-sur-Mer ou à Montreuil-sur-Mer.

La fouille intégrale de cette emprise d'un hectare permettrait d'appréhender la structuration de cet établissement afin d'étudier son organisation et son évolution chronologique depuis sa fondation (époque carolingienne ?) jusqu'à son abandon (bas Moyen Âge).





Escœuilles, « Rue de la Tirée ».
Prélèvement en motte et fouille de la marmite en partie écrasée sur elle même et écrêtée (D. Bardel, INRAP)

De plus, les premières données topographiques et historiques renseignent sur la structuration du paysage et confortent l'idée d'une implantation seigneuriale où notre opération de diagnostic engloberait la totalité des « communs » médiévaux.

L'implantation humaine évolue sans hiatus apparent durant le bas Moyen Âge. Elle se caractérise par la création de nouveaux accès et d'aménagements de la cour. Les rejets détritiques tels les plats, jattes, couvrefeux, cruches, tèles et pots de fleur, attestent toujours une occupation dense durant le XV^{e} siècle.

L'opération a mis au jour les vestiges de constructions récentes (trois bâtisses) figurant sur le cadastre napoléonien de 1820-1825.

Les périodes du Bronze final et de transition Bronze final/Hallstatt sont attestées par des mobiliers céramiques provenant de quelques vestiges d'habitat (deux phases d'occupation ?). Sur plus d'un hectare, l'essentiel des vestiges semble témoigner de l'installation et de l'organisation d'une occupation médiévale s'apparentant à la partie basse d'une maison-forte. Cette basse-cour, a priori fondée dès l'époque carolingienne, semble connaître un bel essor au XIII^e siècle, puis périclite à la fin du bas Moyen Âge.
Enfin, et sans surprise, car localisée sur le plan cadastral napoléonien, les occurrences archéologiques d'une occupation contemporaine ont également été mises au jour.

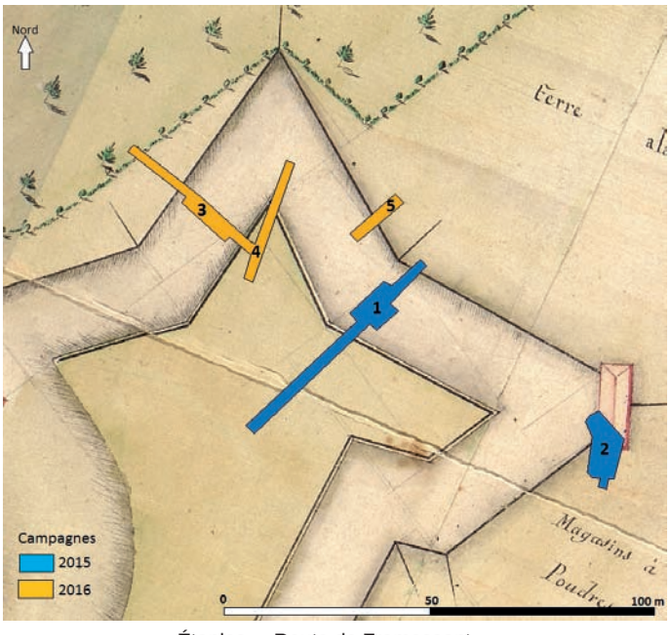
Le site d'Escœuilles offre l'opportunité, pour la première fois dans cette micro-région, de mieux appréhender, par les données archéologiques, la configuration d'un site castral dans sa globalité. Une étude plus vaste permettrait d'alimenter un peu plus la réflexion sur les échanges socio-économiques des élites rurales implantées dans ces campagnes limitrophes, entre le Boulonnais et l'Audomarois, durant le Moyen Âge classique.

BARBET Claire (INRAP)

ÉPOQUE MODERNE

ÉTAPLES
Route de Fromessent

Du 1^er au 17 juin 2016, une campagne de sondages archéologiques programmés s'est déroulée sur la parcelle AW 8, route de Fromessent, au lieu-dit « Le Puits d'Amour ». Cette parcelle, aujourd'hui une prairie en herbe propriété de la municipalité d'Étaples, recèle les vestiges d'un élément défensif de l'époque moderne : un ouvrage tenaillé aménagé au nord-est de l'ancien château disparu au XIX^e siècle. Cette deuxième campagne, qui a vu le creusement de trois tranchées (n°3 à 5), toutes situées à l'ouest des tranchées (n°1 et 2) réalisées en 2015, avait plusieurs objectifs : à la suite de la campagne 2015, il était nécessaire d'apporter des compléments d'information, de vérifier les hypothèses émises lors de la campagne précédente et de préciser le plan et la chronologie de l'ouvrage (phases de construction, de remaniements et d'abandon). Les tranchées ont été positionnées cette année sur le flanc ouest afin de favoriser le recoupement des éléments constitutifs de l'ouvrage tenaillé mis au jour lors de la campagne précédente (tranchée n°3), de déterminer la composition de la demi-gorge occidentale de l'ouvrage (tranchée n°4) et de fournir des renseignements supplémentaires sur le glacis, en comparaison de ceux obtenus en 2015 (tranchée n°5).
Le creusement de la tranchée n°3 avait pour but le recoupement de tous les éléments constitutifs de l'ouvrage tenaillé découverts en 2015, mais cette fois sur le flanc occidental de l'ouvrage, à peu près au centre de celui-ci. À l'ouverture de cette tranchée, sont apparus les vestiges d'un chemin couvert. Si quelques plans indiquaient l'existence de ce chemin, il n'en subsiste plus que la banquette de circulation (longueur : 4 m ; épaisseur : de 20 à 60 cm) : constituée d'un agrégat de fragments de craie et de silex liés à l'argile, elle repose sur un épais remblai de terre argileuse (épaisseur maximale : 1 m) qui a été déposé sur le substrat naturel crayeux arasé lors des travaux de terrassement du site. Le chemin couvert longeait probablement tout le flanc occidental de l'ouvrage, comme le laissent envisager les plans de la parcelle établis au XIX^e siècle. La restitution de l'élévation de ce chemin pose problème, comme partout ailleurs sur le site. Dans



Étaples, « Route de Fromessent ».
Localisation des tranchées n°1 à 5 réalisées lors des campagnes 2015 et 2016 (T. Byhet, SRA)

la littérature des ingénieurs de la fortification de l'époque moderne, le chemin couvert peut être protégé à l'aide d'un parapet de terre et/ou d'une palissade. La technique de sondage employée pour la campagne 2016 ne permet pas d'apporter des éléments de réponse à cette question et il sera nécessaire d'effectuer des dégagements en plan de cet élément lors d'une campagne ultérieure.
La banquette est séparée du fossé par une séquence de remblais qui forme un espace de 7 m de long. Cette séquence s'étend entre l'extrémité orientale du chemin couvert et l'ouverture occidentale du fossé et repose sur le substrat argileux travaillé à cette occasion. Les couches ont été déposées les unes à la suite des autres, peut-être en fonction des matériaux apportés à plus ou moins longue distance. L'ensemble forme une épaisse langue de terre (de 50 cm à l'est à 1 m environ à l'ouest) qui suit le pendage peut-être naturel du terrain, mais modelé avec certitude par les ingénieurs de l'époque

moderne. Ces couches de terres argileuses indiquent un espace travaillé avec deux objectifs primordiaux. Le premier est d'offrir, immédiatement à l'est, un ouvrage de contrebutement (une sorte de terrée) au chemin couvert, ouvrage probablement rendu nécessaire par la présence toute proche du fossé, évitant ainsi l'éboulement de la structure dans cet espace intermédiaire. Le second est de constituer un support ferme et stable à la banquette du chemin couvert.

À la suite du chemin couvert et de la terrée, prend place l'imposant fossé de l'ouvrage. Les rares sources textuelles mentionnant les ouvrages avancés du château d'Étaples indiquent que le fossé de l'ouvrage tenaillé était sec : on ne trouve aucune couche de dépôts ou aucun vestige de cunette qui auraient pu attester de la mise en eau de cet élément. Le creusement du fossé s'est effectué directement dans le substrat crayeux. À chacune des deux extrémités du fossé, les pionniers chargés de son aménagement ont rencontré des poches d'argile qui n'ont vraisemblablement pas fragilisé les bordures de cet élément. Celui-ci montre un profil en cuvette très évasé et un fond plat (largeur de l'ouverture : 20 m ; largeur du fond : 10 m). Contrairement à ce qui avait été observé en 2015 (un comblement unique réalisé en une seule fois), la dynamique de comblement du fossé est ici différente : le comblement – naturel et/ou mécanique – de cet élément s'est effectué en plusieurs couches non forcément synchrones. La plus importante est en tout point semblable à celle observée en 2015 dans la portion septentrionale du fossé : du fait de son épaisseur, elle constitue le comblement principal et quasi définitif du fossé. Sous cette couche, vient se caler une autre couche de terre : sa position dans le fossé (au pied du rempart) et sa structure (une argile très homogène) sont similaires aux deux couches découvertes en 2015 dans la portion nord du fossé et qui avaient été interprétées comme les vestiges du parapet de terre qui couvrait la section nord du rempart de l'ouvrage tenaillé et qui avait glissé avec le temps au fond du fossé. Une origine et une fonction identiques sont volontiers attribuées à cette couche du fossé ouest : les éléments naturels ont pu faire fondre le parapet et faire glisser la masse de terre dans le fossé qui aurait entraîné avec elle quelques fragments de la couche superficielle du rempart.

La présence de ce dernier était attendue à l'extrémité orientale de la tranchée n°3. Sur le flanc nord de l'ouvrage, les ingénieurs responsables de la construction s'étaient appuyés sur le substrat calcaire en place pour façonner le rempart. Sur le flanc ouest, la veine de calcaire cède la place à une argile à silex, ferme, mais formant un support moins stable que le calcaire. Pour palier à ce manque, les ingénieurs ont modelé le rempart en superposant une couche de *terrazzo* sur un épais radier formé de deux couches argileuses très compactes (l'épaisseur cumulée la plus grande constatée de cet ensemble est de 1,3 m et pourrait approcher 1,50 m). À nouveau donc, les ingénieurs ont tiré parti des ressources locales pour établir le rempart, mais en travaillant cette fois la matière principale – la craie – et non plus en en la taillant directement dans le substrat en place. Rappelons que l'ouvrage tenaillé constituait un moyen rapide et peu coûteux d'établir une défense efficace. L'utilisation des ressources locales évitait également un apport extérieur



Étaples, « Route de Fromessent ».
Vue vers l'est de la tranchée n°3 : au premier plan le chemin couvert ; à l'arrière-plan, le fossé et le rempart (T. Byhet, SRA)

pour établir cet ouvrage. La pente que forme le rempart en direction du fossé est plus douce que celle de la portion nord étudiée en 2015 : 20° contre 40° au nord. Il devait être difficile depuis le fond du fossé d'accéder au rempart qui le surplombe, à son point le plus extrême, d'une hauteur de 3 m environ. La couche supérieure de *terrazzo* blanc forme une croûte impénétrable sur laquelle reposait peut-être un gazon. Au sommet du rempart, était vraisemblablement posé le parapet dont on suppose fortement l'existence. Le rempart repose sur le substrat argileux qui laisse apparaître un niveau de chantier assez remarquable : l'argile a été taillée de manière à former une sorte de plateau incliné sur lequel prennent appui les trois couches du rempart. La découpe régulière du sédiment montre l'intention mécanique : l'argile a été dérasée afin de former le support du rempart.

Le creusement de la tranchée n°4 a mis au jour l'importante séquence de remblais constituant rempart et pointe de la demi-gorge nord-ouest. Cinq couches ont été individualisées qui suivent le pendage du terrain et qui avancent obliquement par rapport aux bords de la tranchée. Chacune de ces couches fait suite à une autre de composition différente : ainsi, les couches constituées en grande majorité de fragments de calcaire laissent la place aux épaisses couches argileuses, et inversement. Cette disposition répond vraisemblablement à un souci de consolidation et de contrebutement des couches les moins compactes et les moins stables, les couches argileuses bloquant les couches de fragments de calcaire. Au sud, le creusement profond d'un sondage complé-

mentaire avait pour objectif d'établir la puissance stratigraphique des remblais composant la partie sommitale de la demi-gorge. La découverte fut inattendue, car la puissance stratigraphique est ici imposante. Environ 2 m de remblais crayeux ont été disposés, sous la forme de quatre couches distinctes, jusqu'au substrat argilo-crayeux : à une couche mixte composée de fragments de calcaires et de silex liés à l'argile, succèdent une première couche de fragments de calcaire jauni à peine liés à l'argile, puis une seconde couche de fragments de calcaire blanc sans presque aucun liant ; ces trois couches prenaient appui sur une sorte de radier argileux, lui-même posé sur le substrat naturel. Nous sommes vraisemblablement ici au point le plus épais de la séquence de remblais composant la demi-gorge. Cette ensemble de couches permet de toucher du doigt le puissant effort fourni par les pionniers pour la construction de l'ouvrage, ainsi que la quantité de matériaux employés à sa confection. Au sud, à la jonction de la pointe de la demi-gorge avec le fossé nord, le substrat argilo-crayeux semble avoir été taillé en biais : sur ce plan incliné, vient mourir la dernière couche de la séquence de remblais qui matérialise peut-être la pointe de la demi-gorge nord-ouest de l'ouvrage tenaillé.

L'ouverture de la tranchée n°5, au nord du site, avait pour objectif le recoupement de la séquence de remblais constituant le glacis défensif de l'ouvrage tenaillé, déjà étudié en 2015. Il s'agissait d'obtenir des informations complémentaires dans la partie occidentale du glacis, à l'ouest de la tranchée n°1 creusée en 2015. Le creusement de la tranchée n°5, à 13 m à l'ouest de la tranchée n°1, sur une longueur de 10 m (8 m du glacis avaient été entaillés en 2015) et au plus près de la clôture nord de la parcelle AW 8, a fourni des données différentes de celles observées en 2015. Sur une longueur minimale de 5 m et une épaisseur maximale de 75 cm, ont été empilés plusieurs milliers de fragments calcaires à peine liés à l'argile. Cet amas crayeux repose sur un épais radier constitué de trois couches d'une épaisseur cumulée de 1,90 m. Cette puissante séquence de remblais est inédite. En l'état actuel de nos recherches, la compréhension de cette partie du glacis reste sujette à caution. Le sommet de cet épais remblai forme un niveau plan qui s'incline légèrement en direction du fossé. Lors de la campagne 2015, avait été évoquée l'hypothèse de la présence d'un chemin couvert le long de la bordure méridionale du glacis. À l'arrière de la séquence de remblais, subsiste une longueur de 5 m matérialisée par le substrat crayeux dérasé qui a pu servir de plateforme à ce possible chemin couvert, le glacis étant lui matérialisé par l'importance séquence de remblais calcaires formant peut-être la base stable d'un parapet de terre disparu qui protégeait le chemin couvert. Ce parapet devait filer en droite ligne vers la campagne en une pente insensible sur quelques dizaines de mètres.

De manière générale, la campagne 2016 de sondages programmés a livré un mobilier peu abondant, si ce n'est rare, voire erratique (six artefacts, contre une trentaine en 2015). Cette rareté s'explique, d'une part, par la faible superficie d'ouverture des tranchées, mais également par l'histoire même de l'ouvrage tenaillé : en effet, cet élément de fortification n'était pas un lieu de vie, mais un espace de défense utilisé occasionnellement lors des sièges. Les sources textuelles ne mentionnent pas l'utilisation de l'ouvrage tenaillé lors de la défense du château : a-t-il subi les assauts des troupes qui ont assiégé la forteresse à la fin du XVI^{e} siècle et au début du siècle suivant ? De plus, son abandon intervient probablement très rapidement : un peu plus de soixante années après son édification, au début du XVII^{e} siècle. Au final, l'ouvrage a peu servi. La découverte de quatre fragments d'un fond de marmite en grès (pâte grise et glaçure stannifère) dans l'une des couches de comblement du fossé fournit pour la première fois un indice chronologique de ce comblement. Si la datation proposée en l'état actuel des recherches est correcte (l'utilisation de ce type de marmite est courante du XVI^{e} au XIX^{e} siècle), celui-ci a pu intervenir au XVIII^{e} siècle au plus tôt, peut-être au XIX^{e} siècle.

BYHET Thomas (SRA)

HAUT MOYEN ÂGE

ÉVIN-MALMAISON
Les Trinquis

Un projet de lotissement est à l'origine du diagnostic archéologique réalisé rue Jean Jaurès, à Évin-Malmaison, en avril 2016, sur un terrain d'une surface de 21 839 m² situé au sud-est de l'agglomération, au lieu-dit « Les Trinquis ». Située à une vingtaine de mètres d'une occupation alto-médiévale découverte lors de diagnostics en 2014 et en 2015, l'intervention a logiquement montré une nouvelle extension du site vers le sud.

En 2014, comme en 2015, un minimum d'1 ha était concerné par l'occupation ; le diagnostic de 2016 ne montre pas de zones vides de vestiges sur l'ensemble de l'emprise. Ainsi, le cumul des surfaces permet déjà d'envisager un site reconnu sur 4 ha. Le plan général des vestiges montre clairement l'extension du site en dehors de l'emprise, notamment à l'est dans une bande d'environ 4 000 m² non diagnostiquée et pourtant vouée à être découpée en lots (jardins à l'arrière des maisons). Au terme de l'opération, 139 structures archéologiques ont été enregistrées, réparties sur la totalité de la surface accessible de l'emprise, soit 19 500 m². Topographiquement, on retrouve une configuration similaire à la partie septentrionale du site (2014/2015) avec une position de léger versant sablo-argileux, mais inversé par rapport à celle-ci avec la route actuelle en position d'interfluve. Tous les éléments permettent de supposer que nous sommes en présence d'un seul et même site attribuable

au haut Moyen Âge ; le mobilier récolté, modeste encore une fois, propose la même fourchette chronologique que pour la partie diagnostiquée en 2015 à savoir, une occupation mérovingienne (VI^{e} siècle) qui perdure jusqu'au VIII^{e} siècle. Le panel de vestiges (139 structures) est là encore constitué de fosses (une quinzaine) aux dimensions et formes variables, plutôt isolées hormis une imposante fosse polylobée entourée de structures de dimensions modestes. Les trous de poteau sont nombreux, particulièrement concentrés en partie nord-est, mais ils ne dessinent pas, à l'heure, actuelle de plan de bâtiments, pourtant prévisibles. Un silo et un éventuel fond de cabane sont à noter. La première différence majeure par rapport aux plans de 2014 et 2015 réside dans la présence de nombreux segments de fossés, répartis sur l'ensemble du site. Bien que certains aient pu être retrouvés d'une tranchée à l'autre, nous n'avons pas pu établir l'existence d'enclos. Beaucoup de questions demeurent sur leur attribution chronologique, mais quelques éléments céramiques et des recoupements stratigraphiques attestent de l'ancienneté d'une partie de ces vestiges, segments d'enclos ou de parcellaire. Enfin, l'exclusivité du site tient en la découverte, dans le remplissage de quelques structures, de rebuts sidérurgiques issus de plusieurs séquences de la chaîne opératoire du fer. Au moins trois séquences semblent avoir existé sur le site : préparation du minerai, production de fer brut et post-réduction. Bien qu'aucune trace de structures de combustion ou de sol de travail n'ait été observée dans les différentes tranchées, ce type de découvertes reste plutôt rare pour la région, seuls deux sites avec de telles traces d'activités ont pour le moment été étudiés.

LANTOINE Jennifer (INRAP)

FERQUES
Le Courgain

Sur prescription du Service Régional de l'Archéologie Hauts de France, la Direction de l'Archéologie du Pas-de-Calais a effectué un diagnostic sur l'emprise d'un projet de construction de logements au lieu-dit « Le Courgain » sur la commune de Ferques. Le projet totalise 12 700 m² ; situé entre la rue du Courgain (au sud) et la rue Elisée Clais (au nord), le site est bordé à l'ouest par un lotissement, et à l'est par un ruisseau et une pâture. L'opération s'est déroulée le 13 avril 2016. Cinq tranchées ont été réalisées, correspondant à 9,24 % de la surface accessible. Le diagnostic n'a révélé aucun vestige archéologique.

MERKENBREACK Vincent (CD du Pas-de-Calais)

FERQUES
La Fosse à Chien

Sur prescription du Service Régional de l'Archéologie Hauts de France, la Direction de l'Archéologie du Pas-de-Calais a effectué un diagnostic sur l'emprise d'un projet de construction de logements au lieu-dit « La Fosse à Chien » sur la commune de Ferques. Le projet totalise 7 600 m² ; situé le long de la rue de la Motte, le site est bordé au nord par des champs et pâtures, et au sud par un chemin agricole. L'opération s'est déroulée le 13 avril 2016. Quatre tranchées ont été réalisées, correspondant à 12,52 % de la surface accessible. Le diagnostic n'a révélé aucun vestige archéologique.

MERKENBREACK Vincent (CD du Pas-de-Calais)

GAVRELLE
Poste électrique

RTE étend son poste électrique de Gavrelle sur une surface de 24 191 m². Cette commune est située à dix kilomètres au nord-est d'Arras. Les parcelles concernées correspondent à une zone agricole au nord de la commune.
Au terme du diagnostic, aucune information archéologique n'a été mise au jour : seules quelques informations géoarchéologiques sont à considérer.
Sous un couvert de terre arable de 0,4 mètre apparaît le limon argileux orangé (horizon Bt du sol de surface), peu développé (0,6 mètre), qui repose le plus souvent sur la craie. Parfois, des sables roux hérités du Tertiaire ont été piégés dans des poches de dissolution de la craie.
L'information la plus notable concerne l'horizon Bt qui, au nord de la parcelle, soit en bas du versant très relatif, a une teinte plus grisâtre et se morcelle en blocs polyédriques pluri-centimétriques. Il pourrait s'agir d'un sol gris forestier, probablement weichselien, ayant subi la dernière pédogenèse.

KIEFER David (INRAP)

ÂGE DU FER — ÉPOQUE CONTEMPORAINE

GAVRELLE
Rue de Plouvain

La société European Homes 33 envisage de viabiliser des terrains à Gavrelle, rue de Plouvain, sur une surface totale prescrite de 27 762 m². Cette commune est située à dix kilomètres au nord-est d'Arras. L'emprise du diagnostic se situe au sud de la commune, sur le versant d'un vallon sec exposé au nord. Le terrain correspond à des terres agricoles. La carte géologique mentionne une formation secondaire, la craie blanche du Sénonien, qui constitue le socle des terrains étudiés, mais aussi des dépôts de loess quaternaires, lesquels peuvent contenir des industries paléolithiques.
Si la *Carte archéologique de la Gaule* (département du Pas-de-Calais), ne mentionne aucune découverte aussi ancienne dans le secteur, elle signale la mise au jour d'artefacts allant de La Tène au Moyen Âge.
L'histoire plus récente est en revanche plus marquée et notamment par les vestiges de la Première Guerre mondiale (ligne de front de 1917). Cet épisode historique a nécessité une dépollution pyrotechnique, aussi impactante que les vestiges militaires, préalablement à notre intervention. Par deux fois, les sols ont été très fortement impactés, causant la destruction de la quasi-totalité des données archéologiques. Toutefois, quelques mètres d'un fossé d'enclos, ayant livré des tessons attribuables à La Tène *lato sensu*, ont été conservés. Les observations géologiques ont livré quelques informations encourageantes. Si la craie est affleurante sous la terre arable au sud-ouest de la parcelle, au nord-est une stratigraphie plus développée a été mise au jour. D'une part, la coupe du fossé susmentionné a révélé un niveau à langues pouvant être interprété comme celui de Nagelbeek et d'autre part, un sondage en puits a dévoilé une accumulation de loess sur quatre mètres d'épaisseur, recoupé par des niveaux de gleys, mais également par des lambeaux du sol de Saint-Acheul.

KIEFER David (INRAP)

ÂGE DU FER

HAISNES
Rue des Oliviers

L'opération de diagnostic « rue des Oliviers/rue Antoine Watteau » a permis de mettre en évidence les vestiges de deux occupations humaines anciennes situées aux extrémités occidentale et orientale de l'emprise. Ces occupations présentent des caractéristiques identiques tant d'un point de vue structurel que chronologique. Ainsi, il s'agit d'occupations à vocation domestique peu denses qui semblent se développer sur des espaces relativement restreints de l'ordre de 4 000 ou 5 000 m². Les vestiges sont situés sur de petites proéminences topographiques sur lesquelles le socle calcaire est recouvert par un limon argileux quaternaire. L'espace y est rationalisé par des fossés qui semblent former des enclos et cerner les activités. Les structures identifiées sont relativement arasées et, pour la plupart, leur fonction primaire n'a pas pu être déterminée. Un silo et ce qui semble être un bâtiment ont, toutefois, été observés dans la zone orientale. Le mobilier céramique recueilli dans les comblements témoigne d'une présence humaine sur ces deux sites entre la fin

de La Tène ancienne et le début de La Tène moyenne (fin IV^{e}-début III^{e} siècle av. J.-C.).
Ces découvertes sont à mettre en perspective avec la mise au jour de vestiges de la même période lors de l'opération de diagnostic « Chemin du Blocus » (Leriche 2006) à une centaine de mètres au nord. Elles témoignent ainsi du fort potentiel archéologique de cette partie du territoire où l'impact humain, lié à l'exploitation minière et/ou à la Première Guerre mondiale, est pourtant particulièrement important.

LEROY stéphanie (SA d'Artois Comm)

ÉPOQUE ROMAINE

HÉNIN-BEAUMONT
Boulevard de Herne

Préalablement à la création d'un espace commercial sur la zone commerciale et industrielle sise entre Hénin-Beaumont et Noyelles-Godault, un diagnostic archéologique a été réalisé par l'INRAP sur l'emprise de 51 682 m² concernée par le projet.
À cette occasion, vingt tranchées linéaires ont été ouvertes et huit d'entre elles ont livré des vestiges anthropiques. La plupart des découvertes sont concentrées dans le tiers nord de l'emprise. Ils correspondent principalement à un réseau fossoyé orthogonal qui semble délimiter un espace qui s'étendrait vers l'ouest et le nord-ouest. Quelques fosses dont la fonction ne peut être définie avec certitude complètent le panel de structures mis au jour dans le périmètre enclos par les fossés.
Après sondages, l'état des structures montre un taux d'arasement assez important ne permettant qu'une lecture en pointillé des tracés de fossés mais également de leurs extrémités.
Le mobilier récolté lors du décapage ou de la fouille des structures montrent un ensemble cohérent qui peut être placé dans une fourchette chronologique large allant du I^{er} au II^{e} siècle de notre ère.
Les vestiges mis au jour correspondent globalement à la documentation archéologique rencontrée sur le secteur commercial et industriel d'Hénin-Beaumont. Cependant, il n'est, à ce jour, pas possible de les rattacher à l'une des entités déjà fouillées préalablement. D'ores et déjà, ces nouvelles données complètent nos connaissances sur l'occupation antique de ce territoire.

MARCY Thierry (INRAP)

ÂGE DU FER

HÉNIN-BEAUMONT
Rue du Tilloy

L'aménagement d'un lotissement, rue du Tilloy, dans la commune d'Hénin-Beaumont, a induit la réalisation d'un diagnostic en 2014 menée par l'INRAP, puis d'une fouille préventive dirigée par la CAD DAP. Cette opération archéologique s'est déroulée en deux phases : la première d'octobre à décembre 2015 et la seconde de mars à avril 2016. La prescription s'étend sur 1,9 ha dans un secteur très dense en vestiges archéologiques. La phase d'étude et de rédaction du rapport sont en cours d'achèvement ; il ne s'agit donc que de résultats préliminaires.
L'opération archéologique a mis en évidence différentes phases d'occupations notamment durant La Tène.
La Tène ancienne est caractérisée par de nombreux bâtiments, silos, fosses de rejets et puits s'organisant par secteur (5) autour d'un espace « vide ». Les treize silos découverts révèlent des profils caractéristiques tronconiques, en bouteilles et discoïdes, et montrent une grande variabilité dans leur capacité de stockage (de 0,68 à 12,22 m^{3}). Au fond du silo 1008, les restes d'un équidé en connexion anatomique ont été découverts. Certaines parties montrent des traces de manipulations qui pourraient résulter de pratiques rituelles.
À ces fosses d'ensilage sont associées de petites structures à parois verticales et fond plat (10) qui pourraient également avoir comme fonction première celle de stockage. Le mobilier qui en est issu est attribué au tout début de La Tène ancienne (LTA1-A2). Par ailleurs, la présence de creusets, de matériel scoriacé, de culots de forge et de battitures révèlent une activité métallurgique domes-



Hénin-Beaumont, « Rue du Tilloy ». Plan phasé de la fouille (Topographie : M. Julien ; DAO : M. Lebrun, DAP CAD)



Hénin-Beaumont, « Rue du Tilloy ». Dépôt d'équidé au fond du silo 1008 (Cliché DAP CAD)

tique. Des particules de bronze sont d'ailleurs encore visibles dans l'un des creusets.

Un petit espace funéraire, situé sur un léger promontoire, appartient à La Tène moyenne. Il se compose de neuf tombes à crémation avec notamment deux sépultures monumentales découvertes et fouillées lors du diagnostic. Les deux monuments se présentent sous la forme de deux fosses rectangulaires cernées chacune d'un fossé, lui aussi de forme quadrangulaire avec une entrée orientée vers le sud-est.

Le monument 1152 mesure 4,20 m de long pour 3,92 m de large. La tombe qui y est associée est située au centre de l'enclos funéraire ; l'amas osseux est disposé dans l'angle nord, accompagné d'une écuelle à la carène arrondie ornée de moulure et de motifs géométriques et d'un récipient haut (gobelet ? petite bouteille ?) également décoré de moulures, de motifs géométriques et de cannelures. Le second monument 1153, de dimensions plus importantes (7,20 m de côté), comprend également une fosse centrale qui contenait un amas osseux et deux récipients. Ces deux urnes globulaires sont décorées de moulures, cannelures et motifs géométriques.

Les « monuments » funéraires d'Hénin-Beaumont appartiennent à la catégorie des monuments « simples », mais gardent cependant une volonté ostentatoire marquée, bien que les dépôts soient relativement modeste (deux vases). Les fosses ne laissent pas apparaître d'organisation particulière, hormis la présence d'espaces « vides » assez importants, interprétés comme des espaces de dépôts d'objets en matériaux périssables ou des litières de paille symbolisant l'espace du banquet.

Ces « monuments » funéraires apparaissent en Picardie à La Tène moyenne, mais restent peu fréquent (16 % des espaces funéraires en sont dotés en Picardie). Dans le nord de la France, ils sont également peu courants. On en recense à Hordain « La fosse à Loups », Bourlon « La Maladrerie », Saint-Laurent-Blangy/Actiparc « Les Soixante », Arras « Les Bonnettes », Raillencourt-Sainte-Olle « Le Grand Camp », Iwuy « Val de Calvigny », Sauchy-Lestrée « Le Prunier » et encore à Marquion, Bavinchove et Hondeghem.

Hormis ces structures monumentales, les autres tombes sont fortement arasées et leur profil n'est pas restituable. Elles n'ont livré que très peu de matériel pour partie en raison de leur érosion. L'espace funéraire devait se poursuivre au-delà de la limite de fouille, sous la voirie.

À proximité de l'une des tombes monumentales, a été découverte une inhumation sans mobilier. L'individu, un adulte, était positionné en decubitus ventral. L'absence de collagène dans les restes osseux a rendu impossible une datation radiocarbone.

C'est à cette période que s'implante, autour de l'espace « vide » central, un ensemble de fossés curvilignes pouvant être interprétés comme un chemin. L'utilisation de ces fossés perdure jusqu'à La Tène finale. Quant aux fossés situés dans le secteur nord, ils ont également livré du mobilier céramique caractéristique de La Tène C ainsi qu'un fourreau d'épée plié en fer. Les études archéozoologiques et carpologiques, encore en cours d'étude, devraient apporter des éléments de compréhension sur les différentes activités pratiquées sur le site et leur organisation.

Par ailleurs, la fouille archéologique a mis en évidence différentes occupations : tout d'abord, du matériel lithique résiduel attribué au groupe Deûle-Escaut (deux armatures et un grattoir) qui évoque une fréquentation dès la Protohistoire ancienne. Néanmoins, aucune structure n'a pu être rattachée à cette période. Ensuite, la période romaine est illustrée par un unique fossé au nord de l'emprise, quelques tessons de céramiques éparses et des clous de semelles. Puis, la parcelle est mise en culture et ce jusqu'aujourd'hui. Cette activité ne sera plus per-



Hénin-Beaumont, « Rue du Tilloy ». Vue vers le sud-sud-est du monument 1153 (Cliché DAP CAD)

turbée que par quelques vestiges épars attribuées aux époques moderne et contemporaine. En effet, des vestiges de la Première Guerre mondiale viennent confirmer la documentation cartographique d'État-Major relative à la commune d'Hénin-Liétard. La période est illustrée par une tranchée militaire de communication, des foyers et quelques impacts d'obus.
La multiplication des opérations sur le territoire d'Hénin-Beaumont enrichit les connaissances sur l'implantation des établissements de La Tène à la période romaine. La présence d'un établissement daté de La Tène ancienne vient renseigner une période encore peu connu sur cette commune.

DELPUECH Pascale (DAP CAD)

ÂGE DU FER

LAPUGNOY
Rue Henri Barbusse

Territoires 62 projette l'aménagement d'une viabilisation pour un lotissement de 29 lots libres sur le territoire de la commune de Lapugnoy, rue Henri Barbusse. Les services de l'État ont prescrit une opération de diagnostic archéologique sur ce projet. Cette opération a eu lieu les 27 et 28 juin 2016. Elle a été menée par la Direction de l'Archéologie du Pas-de-Calais sous la responsabilité de Vincent Merkenbreack. Aucun vestige n'a été mis au jour.

MERKENBREACK Vincent (CD du Pas-de-Calais)

ÉPOQUE CONTEMPORAINE

LENS
Rue de Londres

Le projet de construction immobilière sur la commune de Lens, au croisement des rues de Londres et Jean Moulin, a motivé la prescription d'un diagnostic archéologique sur une emprise de 10 871 m². L'intervention, qui s'est déroulée le 3 août 2016, n'a révélé que des vestiges de la Première Guerre mondiale de type tranchées ou impacts d'obus. La surface diagnostiquée (8 % de l'emprise totale) s'est révélée vierge de toute occupation ancienne.

LAMANT Johanny (INRAP)

ÉPOQUE ROMAINE — MOYEN ÂGE

LESTREM
Rue du Pont de Riqueult

Le projet de construction d'un lotissement sur la commune de Lestrem à l'angle des rues du Grand Chemin et du Pont Riqueult a motivé une prescription du Service Régional de l'Archéologie. Située dans le nord du département du Pas-de-Calais, juste en limite du département du Nord, au sud d'Estaires, l'emprise des futurs travaux couvre une surface de 13 524 m² soit un peu moins d'1,4 ha.
Les vestiges archéologiques réunis lors de cette opération de diagnostic révèlent l'existence d'une occupation gallo-romaine discrète ainsi que d'un établissement rural bas Moyen Âge, période un peu mieux documentée sur ce site.
Ces éléments confirment la présence d'une implantation assez dense sur la commune de Lestrem et ses environs lors de la seconde partie du Moyen Âge ainsi que lors de la période gallo-romaine. Les récurrences de ces deux périodes sur quasiment toutes les surfaces sondées ou fouillées récemment trouvent ici une nouvelle illustration. La présence de trous de poteau (non datés), de fossés d'enclos probables et de fosses attribuables au bas Moyen Âge se développant dans l'angle sud-ouest de l'emprise constitue à notre avis le seul intérêt de ce gisement. Toutefois, sa conservation partielle en limite d'emprise interdit d'avoir l'intégralité de l'occupation, d'autant plus que les parcelles mitoyennes sont déjà bâties.

PRAUD Ivan (INRAP)

ÉPOQUE CONTEMPORAINE

LORGIES
Rue du Biez

L'opération de diagnostic située rue du Biez au lieu-dit « Le Marais » sur la commune de Lorgies conduite sur 2,5 ha n'a pas permis la mise au jour de structures archéologiques sur la surface prescrite. L'emprise est constituée de parcelles au substrat limoneux très humide peu propice à l'implantation humaine. Les seules traces d'activités anthropiques découvertes consistent en un réseau de fossés de drainage daté de l'époque contemporaine lié au collecteur aménagé en bordure du diagnostic et des impacts d'obus de la Première Guerre mondiale. Toutefois, la présence de la voie romaine Arras-Cassel, à quelques centaines de mètres et les découvertes réalisées à proximité de celle-ci laissent penser que des vestiges archéologiques pourraient être mis au jour à l'avenir sur le secteur.

SIMON Frédéric (SA d'Artois Comm)

INDÉTERMINÉ

LUMBRES
Route du Val de Lumbres

L'office public Pas-de-Calais Habitat prévoit la construction d'une gendarmerie et de 19 logements de fonction, sur la commune de Lumbres. Ce projet d'aménagement a conduit le Service Régional de l'Archéologie Hauts-de-France à prescrire une opération de diagnostic. Elle a été menée par la Direction de l'Archéologie du Pas-de-Calais, du 28 au 29 novembre 2016. Quatre tranchées linéaires et une extension ont été réalisées, représentant une surface totale d'ouverture de 1 377 m² pour une superficie de 10 505 m², soit 13,12 % de la zone diagnostiquée.
L'ouverture des tranchées a permis de mettre au jour 20 structures dont 12 ont été testées. Cependant, 3 seulement ont livré du mobilier. Il s'agit d'un petit lot de 9 pièces dont un grattoir présentant des traces de remaniement. Il n'est malheureusement pas possible d'en préciser la chronologie.

DALMAU Lætitia (CD du Pas-de-Calais)

MOYEN ÂGE

MARCK-EN-CALAISIS
ZAC Transmarck

Suite à la volonté d'aménagement d'une extension d'une zone de fret et d'une aire de stationnement de l'entreprise de transport Polley, le Service Régional de l'Archéologie a prescrit la réalisation d'un diagnostic. Situé au sud-est de la zone d'activité de Transmarck, celui-ci a été effectué en 2007 (Trawka, BSR 2007) et s'est révélé positif, dans un secteur ayant déjà livré d'importantes observations quant aux contextes géologique et archéologique. La fouille, sise dans la zone sud du diagnostic et confiée à Archeopole, s'est déroulée d'août à octobre 2016 sur une emprise de 13 568 m², en bordure nord de l'autoroute des Estuaires et du Watergang du Sud.
La nature et la situation de l'occupation envisagent des problématiques particulières liées au contexte maritime, par sa localisation entre le cordon dunaire de Marck au nord, et les marais au sud. La fouille a offert la possibilité d'observer, à l'aide de sondages profonds, la formation géologique du milieu impacté par les transgressions dunkerquiennes. L'étude permettra sans doute d'apporter de nouvelles précisions à un secteur qui a fait l'objet d'une attention particulière.
L'opération a également mis au jour des réseaux fossoyés relativement denses, dont des watergangs, permettant un drainage soutenu d'un secteur souvent engorgé. Par ailleurs, la fouille a révélé un parcellaire fossoyé enserrant des bâtiments sur poteaux ou sablières basses, auxquels sont associées des fosses de différents profils. Parmi celles-ci, certaines structures ont livré des dépôts plus ou moins importants de *cardia* (coques), notamment dans des fosses quadrangulaires, ou également dans les fossés. L'étude archéozoologique essaiera si possible de caractériser la présence et l'utilisation de



Marck-en-Calaisis, « ZAC Transmarck ». Plan phasé de la fouille (B. Marchand, Archéopôle)



Marck-en-Calaisis, « ZAC Transmarck ». Coupe stratigraphique du sondage géologique 55 (B. Marchand, Archéopôle)

ces coques, que se soit en termes de consommation ou d'éventuelles transformations (préparation d'appâts de pêche par exemple).

À ce stade (les différentes études étant en cours), il est difficile de dissocier clairement les différentes phases et la nature des occupations au sein de ces ensembles, qui reprennent souvent, au moins en partie, les tracés qui les précèdent. Les résultats du diagnostic avaient permis de déterminer le caractère rural de l'occupation, sans pour autant mettre en avant d'activités agro-pastorales particulières, et de livrer une chronologie appartenant aux XIII^{e}-XIV^{e} siècles.

Ces premières conclusions se sont vérifiées, mais le décapage complet de la zone prescrite et la fouille ont mis en avant la présence d'occupations antérieures et postérieures, sans qu'il soit possible pour le moment de les distinguer précisément. Néanmoins, il est possible d'envisager une chronologie générale du site s'étalant approximativement entre le X^{e} et le XV^{e} siècle, avec probablement deux phases plus distinctes, une X^{e}-XI^{e} siècles et l'autre XIV^{e}-XV^{e} siècles. Le mobilier céramique récolté quant à lui, comprend entre autres, des individus issus de productions à dégraissants coquilliers, ayant déjà été observées sur Marck ou sur d'autres sites de la plaine maritime flamande (Brouckerque, Téteghem ...).

MARCHAND Baptiste (Archéopôle)



Marck-en-Calaisis, « ZAC Transmarck ».
Céramiques à dégraissant coquillier présentes dans un reliquat de niveau d'épandage de coques (B. Marchand, Archéopôle)

ÂGE DU FER

MARŒUIL
Rue de Louez

En novembre 2016, un diagnostic archéologique a été réalisé à Maroeuil. L'expertise répond à une prescription émise par le Service Régional de l'Archéologie Hauts-de-France suite à la demande d'un permis d'aménagement déposé par la SAS SOAMCO.
Cette opération, menée route de Louez, a mis en évidence quatre vestiges archéologiques datés de La Tène finale. La structuration des structures laisse entrevoir les traces d'un à deux enclos ou d'un système d'enclos emboîtés.

BAK Virginie (INRAP)

NÉOLITHIQUE — ÂGE DU BRONZE

MARQUISE
Avenue Ferber

L'Association Sainte-Anne prévoit la construction d'un lotissement de 4 îlots, situé avenue Ferber sur la commune de Marquise. Ce projet d'aménagement a conduit le Service Régional de l'Archéologie Hauts-de-France à prescrire une opération de diagnostic. Elle a été menée par la Direction de l'Archéologie du Pas-de-Calais, du 21 au 24 novembre 2016. Neuf tranchées linéaires et une extension ont été réalisées, représentant une surface totale d'ouverture de 2 164 m² pour une superficie de 20 009 m², soit 10,8 % de la zone diagnostiquée.
Au total 21 structures, soit 4 fossés, 17 fosses et 2 niveaux ont été mis au jour. L'essentiel des données se trouvent sur la partie haute du site. Les deux niveaux de colluvions sont localisés au nord et au nord-est de la parcelle alors qu'un ensemble de structures a été découvert au sud, en périphérie d'emprise.
Cet ensemble de structures en creux est concentré sur 1 900 m². Il est caractérisé par un fossé et quinze fosses, tous conservés en moyenne sur une profondeur de 0,30 m. Toutefois, localisées en limite d'emprise et ayant fourni, très peu, voire pas de mobilier archéologique, il est difficile de rattacher ces vestiges à une période précise. Bien que le matériel lithique du fossé UE 41 comporte un peu d'outillage, le lot présente un état de surface non homogène, où aucune pièce n'est datable plus largement que Néolithique/Protohistoire.
Le niveau de colluvions au nord, observé sur 3 000 m², présente un peu de mobilier lithique et céramique. À l'issue de l'étude céramique, le lot pourrait être rattachable, de façon large, au Néolithique ou à l'âge du Bronze. La parcelle diagnostiquée se trouvant, en position de bas de versant, dans un secteur ayant livré des vestiges de ces périodes (Barbet 2005, Maniez 2008 et 2011), le rattachement du site peut être envisagé, mais avec des réserves. Quant au niveau nord-est, il correspond à des colluvions modernes datées d'après le lot céramique.

DALMAU Lætitia (CD du Pas-de-Calais)

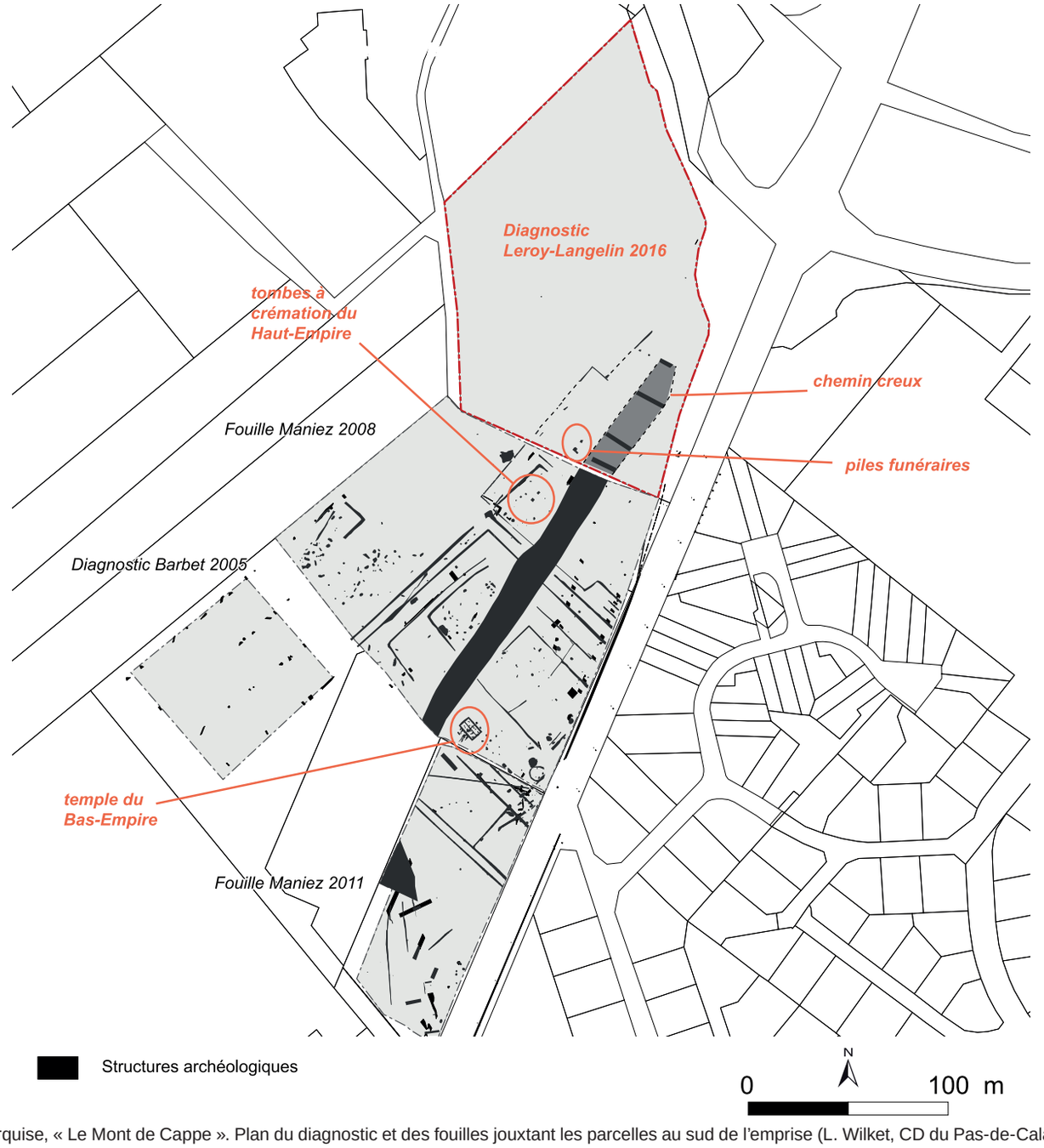
ÉPOQUE ROMAINE

MARQUISE
Le Mont de Cappe

L'aménageur LIDL prévoit la construction d'une surface commerciale sur la commune de Marquise, au lieu-dit « Le Mont de Cappe ». L'emprise totale des parcelles prescrites est de 20 810 m². Le diagnostic archéologique a eu lieu du 14 au 16 novembre 2016. Il a été réalisé par la Direction de l'Archéologie du Pas-de-Calais, sous la direction d'Emmanuelle Leroy-Langelin. Un total de dix tranchées et quatre fenêtres placent le taux d'ouverture à 12 %.
Cette opération a livré les fondations de murs d'enclos en pierre de Marquise, quelques fosses datées de l'Antiquité et une probable pile funéraire. Cet aménagement est formé de deux massifs rectangulaires accolés, le premier, composé exclusivement de pierre de Marquise mesure

1,60 m sur 1 m. L'autre présente une paroi marquée par des blocs de calcaire blanc formant un rectangle de 2 m de long sur 1,75 m de large.
Le site diagnostiqué en 2016 est intéressant, car il est situé dans le prolongement d'une opération de fouilles réalisée en 2008. Les fondations du mur septentrional correspondent à la continuité d'un l'enclos mis au jour en 2008. L'ensemble forme une agrafe longue d'environ 85 m, délimitant un vaste espace funéraire d'environ 3 500 m². Les structures aménagées de la tranchée 1 se situent dans l'alignement de tombes prestigieuses du début du Ier siècle de notre ère du site de 2008. Les fondations des murs pourraient marquer un espace dédié au monde des morts, qu'il s'agisse de réels caveaux ou de piles funéraires dont il ne resterait que les fondations.

LEROY-LANGELIN Emmanuelle (CD du Pas-de-Calais)



Marquise, « Le Mont de Cappe ». Plan du diagnostic et des fouilles jouxtant les parcelles au sud de l'emprise (L. Wilket, CD du Pas-de-Calais)

NÉOLITHIQUE

ÂGE DU BRONZE

MARQUISE
Parc d'activités des 2 Caps

ÂGE DU FER

ÉPOQUE MODERNE

L'extension du Parc d'activités des 2 Caps à Marquise a donné lieu à une opération de diagnostic archéologique réalisée par la Direction de l'Archéologie du Pas-de-Calais du 8 au 17 février 2016 sous la direction de Jérôme Maniez. 33 tranchées ont été réalisées sur une surface de 14 ha, ce qui a permis de mettre au jour des indices de présence humaine au Néolithique final, à l'âge du Bronze, au Second âge du Fer et à l'Époque Moderne. L'âge du Bronze est le mieux représenté puisque 2 enclos circulaires ont été mis en évidence : un enclos double de 35 m de diamètre pour le fossé extérieur et 25 m pour le fossé interne et, à 50 m environ à l'est, un enclos simple de 25 m de diamètre. À l'intérieur de l'enclos double, 5 fosses avec restes de crémations ont été identifiées. Ces structures sont postérieures à la création de l'enclos puisque 3 d'entre elles viennent s'implanter dans le fossé interne, ce qui suggère une utilisation assez longue du site. À l'extérieur de l'enclos simple, ce sont 6 fosses avec restes de crémations qui ont été repérées. Les enclos n'ayant pas été décapés dans leur intégralité, il est probable que d'autres structures liées à la crémation soient encore présentes.
Bien que l'âge du Bronze soit attesté dans le secteur de Marquise par des découvertes anciennes et un petit enclos daté du Bronze Ancien découvert sur les fouilles de l'Avenue Ferber, cette période est ici clairement identifiée par au moins deux enclos funéraires de grande taille ainsi que des structures funéraires annexes.

MANIEZ Jérôme (CD du Pas-de-Calais)

ÂGE DU FER

OIGNIES
ZAC de la Maille Verte



Marquise, « Le Mont de Cappe ».
Bâtiment 1232, type stockage surélevé (S. Robelot, DAP CAD)

L'aménagement périurbain projeté à l'extrémité sud-est du territoire communal de Oignies a nécessité l'exploration archéologique préliminaire d'un espace d'une superficie totale de 38 ha.
Seules les découvertes réalisées à l'extrémité nord du projet se sont avérées suffisantes pour qu'une prescription de fouille soit émise. La fouille de la zone de 1,03 ha concernée a été menée par la Communauté d'Agglomération du Douaisis, Direction de l'Archéologie Préventive. L'opération archéologique débuta au printemps 2016 avant d'être interrompue par les mauvaises conditions météorologiques, puis terminée en août de la même année. Elle a permis la mise au jour de 162 faits anthropiques. Ceux dont la fonction a pu être déterminée et la datation de l'usage évaluée illustrent tous, hormis quelques exceptions plus tardives, la seule période de La Tène moyenne.
L'aménagement central à partir duquel l'occupation s'est organisée est un système de structures fossoyées linéaires formant un enclos quadrangulaire d'une superficie de 2 415 m². L'arasement prononcé de l'ensemble (érosion, travaux agricoles et miniers, présence récurrente d'eau), la rareté du mobilier datant ainsi que la destruction partielle du site par des fossés médiévaux et modernes, n'ont pas facilité l'association à cet enclos des structures recensées. À l'intérieur de ses limites, ont tout de même été identifiées l'ossature de deux bâtiments sur quatre poteaux corniers et la présence d'un puits et d'une palissade. En sus, deux autres bâtiments de stockage surélevé de type grenier et deux autres puits ont été repérés à l'extérieur, mais à proximité immédiate et parfois dans le prolongement même des fossés d'enclos.
Deux étapes chronologiques jalonnant l'utilisation de cet enclos ont pu être distinguées à la faveur de la confrontation des résultats de l'étude céramologique et de l'analyse de la stratigraphie générale. Débutée au milieu du III^{e} siècle av. J.-C.(La Tène C1), l'occupation a connu en effet une seconde phase marquée par le nettoyage de la majeure partie des tronçons des fossés et le réaménagement de l'accès septentrional de l'enclos. Auparavant aussi large, mais non ainsi valorisé, cet accès est, à partir de la transition entre La Tène C1 et C2, précédé au nord-est d'un chemin de 5 m de large que matérialisent les deux fossés bordiers nouvellement creusés sur une longueur de plus de 35 m. Les traces de l'occupation enclose ne semblent pas perdurer au-delà de la moitié du II^{e} siècle av. J.-C., puisque des lambeaux de fossés

datés de La Tène D1 endommagent une partie de ses aménagements.
L'occupation identifiée à Oignies agrémente modestement les exemples d'enclos datés de La Tène moyenne recensés notamment dans les communes voisines de Dourges, Courrières et Carvin. Malgré l'incertitude concernant sa fonction et le type d'activité qui s'y est tenu (un usage agro-pastoral est envisagé, sans certitude d'absence de structure d'habitat), cet enclos détonne au moins des autres par l'absence de structuration plus ancienne et par son abandon précoce.

ROBELOT Sylvain (DAP CAD)



Marquise, « Le Mont de Cappe ».
Peson, terre cuite (U.E. 1346, fossé d'enclos) (S. Robelot, DAP CAD)

OUTREAU
Rue Massenet

La construction d'une maison du département et de la solidarité est prévue sur la commune d'Outreau, rue Massenet. Le Département du Pas-de-Calais est à l'origine de cet aménagement sur une surface de 10 044 m². L'opération, réalisée par la Direction de l'Archéologie du Pas-de-Calais, sous la responsabilité de E. Leroy-Langelin, s'est déroulée le 8 mars 2016. Aucun vestige archéologique n'a été découvert.

LEROY-LANGELIN Emmanuelle (CD du Pas-de-Calais)

NÉOLITHIQUE — ÂGE DU BRONZE

RUMILLY
Prés de Verchocq – lot 2

Un projet de création de zones inondables, mené par le Syndicat mixte pour l'Aménagement et la Gestion des Eaux de l'Aa (SmageAa), prévoit la réalisation concrète de digues, dans le lit majeur de la rivière, en matériaux naturels à 10 m en retrait du cours actuel. Suite au diagnostic réalisé en 2011 par le Département du Pas-de-Calais, une fouille a été prescrite par le SRA sur la commune de Rumilly, sur une surface de 800 m². En juin 2016, la direction de l'Archéologie du département du Pas-de-Calais est intervenue. Les objectifs principaux définis au cahier des charges étaient de confirmer la présence de l'atelier de débitage, de déterminer son extension et de reconnaître d'éventuelles structures associées. En 2016, les intempéries et la richesse imprévue du site ont contraint l'opération à des fouilles exhaustives sur 60 m² et sondages complémentaires. L'enregistrement, en pièce à pièce, a permis de prélever un total d'environ 7 500 artéfacts (presqu'exclusivement des silex). Aucune structure ou même creusement anthropique n'a été repéré.
L'analyse géomorphologique montre les formations superficielles observées sur le site et leurs caractéristiques.

Elle présente l'ondulation du toit de la grave, liée à une paléotopographie locale. Associé à plusieurs strates de vases plus ou moins organiques, l'ensemble matérialise l'ancien lit de l'Aa. La tourbe, présente partout, constitue un repère stratigraphique fiable. L'ensemble des strates situées sous la tourbe est donc considéré comme une formation géologique.

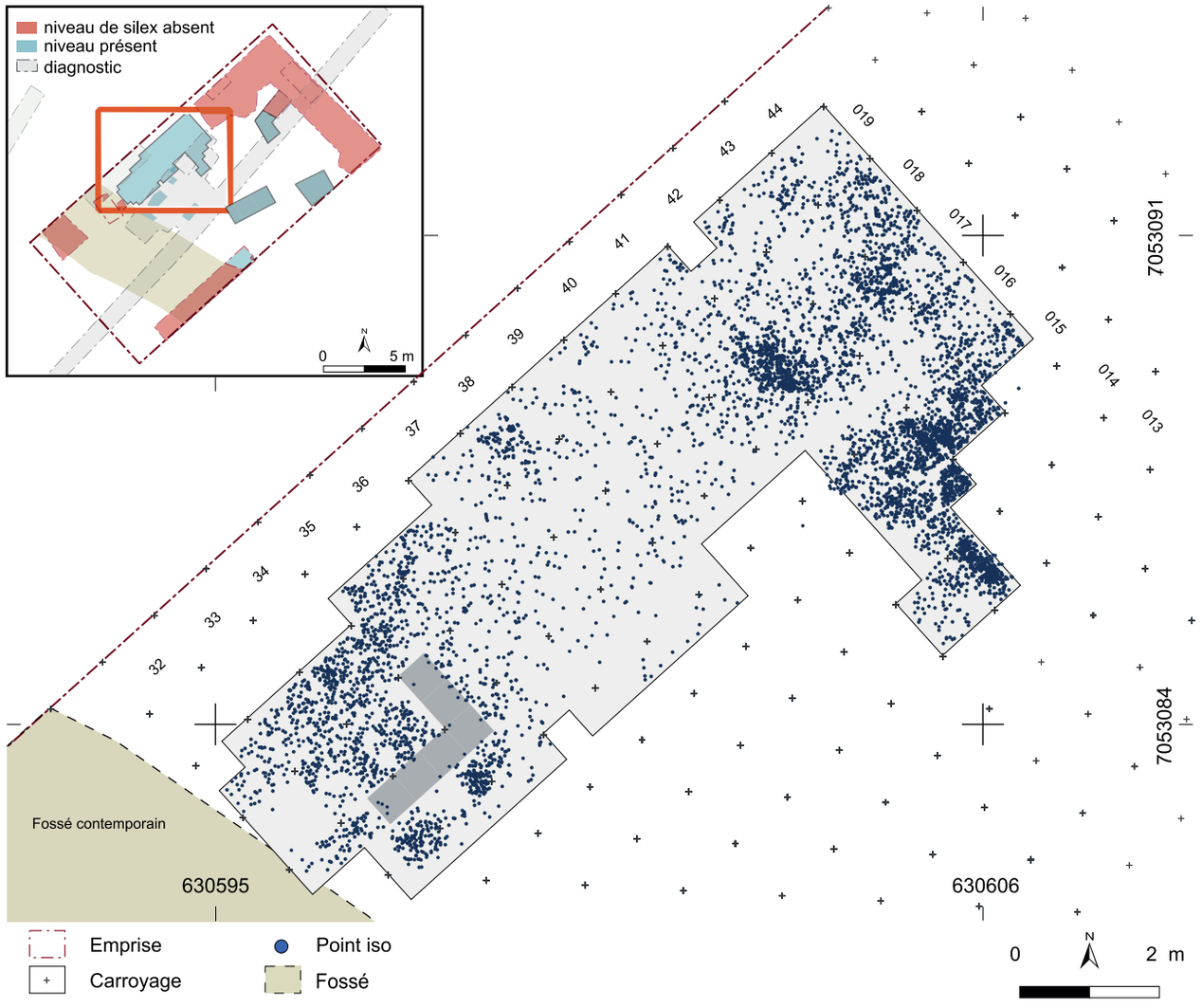
Le niveau d'occupation, matérialisé par des silex taillés, se situe dans plusieurs horizons vaseux plus ou moins organiques, reposant sur la formation graveleuse. Les strates contemporaines de l'occupation présentent des variations latérales d'épaisseur, voire de faciès (des fluctuations de la concentration en matière organique).

L'étude des pièces de silex (en cours) permet des remarques liminaires. Tout d'abord, la matière première utilisée est unique et locale ; les techniques de débitages mises en oeuvre ne montrent pas une économie particulière de celle-ci, ce qui semble indiquer des ressources assez simples d'accès. Ensuite, les éclats et les nucléus observés mettent en évidence une chaîne opératoire unique, simple et effectuée sur place. L'outillage, peu abondant, est réalisé sur éclat. Il est expédient, utilisé et abandonné rapidement. Le spectre d'activités fonctionnelles repéré grâce à des observations tracéologiques est étroit. Les traces se rapportent à des interventions ponctuelles sur des matières organiques dures (probablement bois, bois de cervidés ..). Il s'agit donc bien ici d'un atelier de débitage d'éclats, coexistant avec quelques activités liées à l'acquisition de ressources sur le bord des berges. Le transport de quelques pièces en dehors de la zone fouillée n'est pas à exclure.

Aucun outil ne permet une attribution chronologique fine. Les informations fournies ainsi que quelques comparaisons de sites dans ce contexte sont essentiellement datées du Néolithique moyen/final ou de l'âge du Bronze.

Le plan général des isolats ainsi que la carte de densité des artefacts par 1/4 de mètre carré mettent tous deux en évidence des zones de forte concentration de mobilier. Cette répartition inégale, ainsi que la présence d'esquilles en nombre important dans les lots tamisés, indiquent une faible migration horizontale des pièces. L'analyse du mobilier montre également sa bonne conservation et les quelques remontages observés confirment cette hypothèse. De manière localisée, des remaniements sont perceptibles, probablement en lien avec des phénomènes de crues. Ils induisent un déplacement vertical possible des pièces (dilatation des niveaux), qu'il est difficile d'évaluer dans le détail.

Les productions lithiques découvertes à Rumilly semblent se situer en marge d'un système socioéconomique plus global (et sans doute en marge d'un site d'habitat permanent). En fait, l'assemblage de Rumilly n'est pas radicale-



Rumilly, « Prés de Verchocq – lot 2 ».

Répartition des artéfacts prélevés en iso (silex essentiellement) dans la fenêtre de fouilles, chantier de Rumilly (L. Wilket, DAP CAD)

ment différent de ce que l'on observe dans des contextes domestiques du Néolithique moyen et final ou du Bronze ancien, par exemple sur le site des « Sablins » à Étaples, et dans la vallée de la Deûle, ou encore en Normandie sur des sites comme celui l'île de Tahitou. Il manque cependant toute la partie domestique « classique » du spectre dans la composition de l'outillage. Les éléments observés montrent peut-être une vocation plus spécialisée d'un point de vue fonctionnel dans un contexte environnemental particulier. Ce constat est très proche de ce qui est observé sur le site d'Alizay dans l'Eure également en bord de rivière.
Les différents éléments assimilables à l'horizon fouillé ne rendent compte que d'activités spécifiques, mais ne dessinent pas un panel fonctionnel suffisamment diversifié pour conclure à l'existence d'occupations pérennes et autonomes. Il s'agirait donc plutôt d'activités situées à la marge d'un habitat plus ou moins éloigné de la zone de fouille.
Les sondages complémentaires ont permis de définir que les vestiges lithiques sont conservés sur près de 300 m². Près d'un tiers de la zone prescrite (au sud-ouest) révèle un important fossé, récent d'après son niveau d'ouverture, ayant remanié les formations superficielles sur près de 250 m² et détruit le niveau. Sur environ un quart du site, situé au nord-est, le niveau de silex est absent. L'extension de l'atelier de débitage est donc possible au nord-ouest et au sud-est de la zone prescrite.

LEROY-LANGELIN Emmanuelle (CD du Pas-de-Calais)

SAINS-EN-GOHELLE
Avenue François Mitterand

La Direction de l'Archéologie du Pas-de-Calais a effectué un diagnostic sur l'emprise d'un projet de construction d'un lotissement, le long de l'avenue François Mitterrand, sur la commune de Sains-en-Gohelle. Le projet est localisé à la sortie de la commune en direction de Noeux-les-Mines. Il porte sur 8 447 m². L'opération de diagnostic archéologique s'est déroulée le 2 mai 2016. Le terrain a, semble-t-il, fait l'objet d'un aménagement avorté et la quasi-totalité de l'emprise a déjà été décapée. Ainsi, la totalité de l'emprise s'est révélée soit inaccessible, soit détruite d'un point de vue archéologique. Sept tranchées ont été réalisées, correspondant à 4 % de la surface prescrite : le diagnostic n'a révélé aucun vestige archéologique.

MERKENBREACK Vincent (CD du Pas-de-Calais)

ÉPOQUE ROMAINE — HAUT MOYEN ÂGE

SAINT-FOLQUIN
Rue du Gibet

Dans le cadre d'un projet d'aménagement d'un nouveau lotissement en périphérie du centre bourg de Saint-Folquin, des fouilles archéologiques ont été réalisées au printemps 2016 par une équipe Évéha sous la direction de Pauline Lhommel. Sur une superficie légèrement inférieure à un hectare, ont été mises au jour des occupations humaines allant de la période antique au haut Moyen Âge. Elles s'insèrent dans un cadre géologique extrêmement mouvant, celui de la Plaine Maritime Flamande, et plus particulièrement de l'estuaire littoral de l'Aa.
La première occupation du site apparaît dans le courant de l'Antiquité, entre le I^er^ et le III^e^ siècle apr. J.-C., l'étude de la céramique en cours saura recentrer la chronologie. Le site semble se créer ex nihilo au sein d'un paysage favorable à l'anthropisation, une pelouse sèche associée à une zone de marais littoral. S'insérant au sein d'un ensemble fossoyé ayant double fonction : parcellaire et drainage, l'occupation antique est tournée vers des



Saint-Folquin, « Rue du Gibet ». Vue du double clayonnage et de l'échelle (P. Lhommel, Éveha)



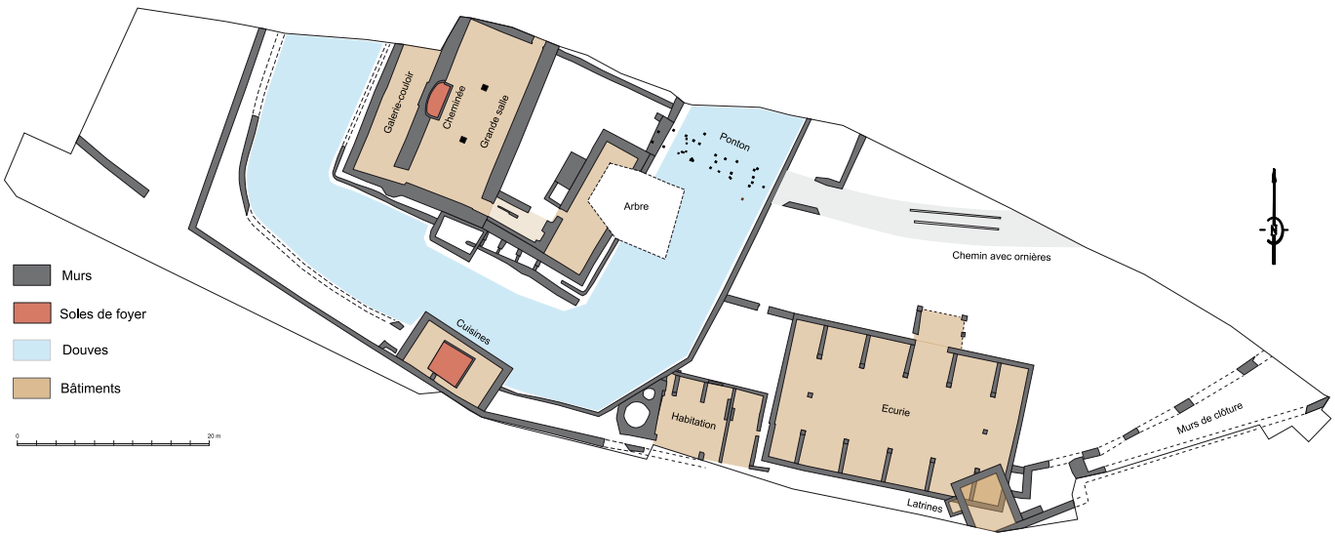
Saint-Folquin, « Rue du Gibet ».Sépulture d'un immature (P. Lhommel, Éveha)

activités agro-pastorales et l'exploitation des ressources naturelles.
La profusion de faune semble indiquer l'activité d'élevage. Les très nombreuses traces de découpe et l'abondance de restes fauniques fragmentés nous orientent vers des activités de boucherie et potentiellement de tabletterie. Un ensemble de grandes fosses, presque exclusivement comblées de restes organiques, témoigne du stockage et suggère la proximité d'un habitat.
Le site est tourné également vers l'exploitation des ressources maritimes. Ainsi, de grandes nappes de coquillages ont été observés et semblent résulter d'une pêche à pied. Prises dans une matrice cendreuse et associées à des soles foyères, il est possible que le mollusque ait subi une transformation. Notons la découverte de nombreux fragments de vertèbres de cétacé. L'une d'elles percée en son centre a pu servir de poids de pêche, tout comme des dizaines d'éléments en plomb. Dans la partie nord du site, une imposante structure fondée à partir d'un double clayonnage a été étudiée. L'accès à cette structure se fait à partir d'une échelle en bois placée contre le clayonnage. Bien que la fonction nous échappe encore, l'hypothèse la plus probable est le vivier de poissons.
L'occupation antique est également marquée par la présence d'un petit ensemble reflétant la chaîne opératoire des gestes funéraires. Il est constitué d'une tombe bûcher associée à un rejet de crémation. Enfin, une inhumation d'immature se rattache à cette phase d'occupation mais semble isolée et anecdotique. Dans la partie sud-ouest du site et d'un dépôt secondaire avec offrandes dans la partie nord-est. L'étude anthropologique, à venir, pourra nous renseigner sur les individus et plus largement sur les gestes funéraires.
Aucune structure ne semble attester directement une occupation mérovingienne. Cependant, la mise au jour de deux monnaies associées à des éléments métalliques de cette période nous indiquent, non pas une installation pérenne, mais une présence humaine à cette période. Ce hiatus mérovingien est observé sur l'ensemble des sites littoraux voisins et s'explique par des changements climatiques engendrant des ruptures de cordons dunaires et l'ennoiement des zones situées en bordure du littoral. Dès le IX^{e} siècle, le site est réoccupé de manière pérenne. Ainsi, des watergangs sont creusés au sein d'une zone très humide, probablement une zone de schorre régulièrement inondée. Cette volonté de la gestion hydraulique transparaît dans les autres vestiges de la même période. Tout comme l'occupation antique, le site est en partie, dédiée aux activités de pêche comme l'attestent les restes ichtyologiques. Cependant, le site médiéval semble se développer en dehors de l'emprise de la fouille rendant difficile la détermination de la nature de l'occupation.
Les résultats de la fouille associés à ceux de toutes les études permettront de participer à une meilleure connaissance du milieu littoral du nord de la France et son anthropisation déjà ancienne.

LHOMMEL Pauline (Éveha)


Saint-Folquin, « Rue du Gibet ». Sole foyère (P. Lhommel, Éveha)

SAINT-MARTIN-D'HARDINGHEM
Barrage Legrand



Saint-Martin-d'Hardinghem, « Barrage Legrand ». Plan de la fouille (G. Flucher, INRAP)

Dans le cadre de la construction de bassins d'expansion des crues de la vallée de l'Aa, un diagnostic avait été réalisé en 2014 par la Direction de l'archéologie du Pas-de-Calais sur la commune de Saint-Martin-d'Hardinghem. L'opération avait révélé la présence d'imposantes constructions datées du Moyen Âge. Le toponyme « La Cour Lévêque » ainsi que quelques données documentaires permettaient d'émettre l'hypothèse d'un domaine rural dépendant des évêques de Thérouanne. La prescription de fouille a porté sur les 5 000 m² correspondant à la construction du barrage. L'opération a été menée en groupement avec l'INRAP et la DA-CD62.

Le site est implanté dans la plaine alluviale, en bordure de l'Aa et dans un contexte humide de nappe phréatique affleurante. Le contexte géomorphologique est caractérisé par une base de grave alluvionnaire de silex recouverte par une couche de tourbe. L'organisation générale de l'occupation se présente sous la forme d'un enclos ceint de murs en pierre, d'une partie agricole et d'une résidence aristocratique. Les microreliefs observables dans les parcelles environnantes laissent à penser que nous avons fouillé environ 50 % de la superficie du domaine qui devait se développer sur un hectare.



Saint-Martin-d'Hardinghem, « Barrage Legrand ».
La cheminée et le pavement de la grande salle (G. Flucher, INRAP)

Les fondations présentent des caractéristiques communes. Elles percent les niveaux de tourbe pour s'asseoir sur le gravier sous-jacent à des profondeurs variant de 1 m à 1,70 m. Elles sont composées d'un blocage de moellons de craie, puis d'assises de rognons de silex épannelés liées au mortier. Les bases des élévations sont, quant à elles, constituées de blocs de craie équarris et de quelques grès.

Le mur de clôture a connu au moins trois états successifs. À la dernière phase y est accolé un bâtiment de plan carré de 5 m de coté. Si sa fonction de tour ne peut être confirmée, une latrine y est associée. Elle présente la particularité originale d'être dotée d'un fond à pan incliné et d'un exutoire se jetant dans la rivière.

La partie agricole comprend plusieurs entités. Un grand bâtiment de 15 m x 25 m avec un porche d'entrée ouvrant sur une grande cour centrale présente la caractéristique d'avoir un espace intérieur cloisonné par des murs de refend espacés de 3 m en moyenne. Il est possible qu'il s'agisse d'une écurie.

Accolée à cette grande bâtisse, une petite unité d'habitation comprend une salle avec sol carrelé, une autre avec un sol en chaux et une construction à espace intérieur circulaire à fonction indéterminée, mais qui pourrait être un pigeonnier.

La partie résidentielle aristocratique est composée d'une grande salle d'apparat, d'une galerie-couloir, d'une cuisine, d'un bâtiment annexe et d'une petite cour. La grande salle mesure 8 m de large sur 18 m de long.



Saint-Martin-d'Hardinghem, « Barrage Legrand ». Le pavement de la grande salle (G. Flucher, INRAP)

Sa couverture est supportée par deux colonnes disposées selon un axe central. Le mur nord dispose d'une cheminée monumentale semi-encastrée dont la sole est construite en tuiles posées de chant. Un passage, dans ce même mur, donne accès à la galerie mesurant 4 m de large. Ces deux pièces possèdent un sol en carreaux de pavage décorés.

La variété des motifs est importante avec des lions, des fleurs de lys, des chevaliers, des marguerites, des aigles, des poissons, des figures héraldiques. Les carreaux sont disposés en panneaux séparés par des bandes monochromes. Dans le couloir, les motifs décoratifs sont moins variés et l'organisation des panneaux utilise des carreaux découpés formant des motifs géométriques. Les zones présentant des traces d'usure et les réfections ponctuelles nous fournissent des indices sur les espaces de circulation internes.

La cuisine se caractérise par la présence d'une aire de cuisson centrale. La sole constituée de tuiles posées de chant est de plan carré et mesure 3 m de coté. Elle est entourée par une rangée de blocs de craie et un espace de circulation dallé de plaquettes de grès.

Il n'y a pas de continuité entre la cuisine et la salle d'apparat. En effet, entre les deux viennent s'interposer les douves. Plusieurs indices stratigraphiques et chronologiques permettent de suggérer qu'il s'agit d'un état tardif de l'occupation. Ces douves mesurent en moyenne 15 m de large. Elles sont dotées de murs d'escarpe et de contre-escarpe. Leur comblement est constitué d'une alternance de couches de vase, de tourbe et de pierres provenant de l'effondrement des élévations des bâtiments. Un pont en bois permettait de relier la cour de la résidence avec celle de la ferme. Le milieu anaérobie a permis la conservation de ses pieux, au nombre d'une trentaine, dont l'analyse dendrochronologique permet de préciser la datation. Néanmoins, l'utilisation de bois de charpente de réemploi brouille un peu les pistes. Dans l'attente de la finalisation de l'étude, on peut proposer la première moitié du XV^{e} siècle pour cette phase de creusement des douves et de construction du ponton.



Saint-Martin-d'Hardinghem, « Barrage Legrand ».
Détail du pavement de la galerie (G. Flucher, INRAP)



Saint-Martin-d'Hardinghem, « Barrage Legrand ».
Le foyer central des cuisines (G. Flucher, INRAP)

Le mobilier archéologique est peu abondant au regard du statut social du site. À cela, plusieurs raisons. Les douves, lieu supposé de rejet, n'ont pas pu être fouillées intégralement en raison des contraintes techniques d'instabilité des sédiments et de la présence de la nappe phréatique. Par ailleurs, les sources historiques mentionnent le fait que, de façon générale, les évêques ne se rendent pas souvent dans leurs résidences secondaires. Le phénomène est d'autant plus remarquable à partir du milieu du XIV^{e} siècle. La charge épiscopale devient surtout honorifique et les évêques sont rarement sur place, préférant la cour du roi de France ou celle du Pape à Avignon. Un évêque dit suffragant est alors nommé pour gérer les affaires courantes.
Les sources documentaires concernant « La Cour Lévêque » de Saint-Martin-d'Hardinghem semblent assez pauvres. La dispersion consécutive au démantèlement du diocèse au XVI^{e} siècle, puis les destructions de la Grande Guerre ont pu aggraver cette carence des sources. Une première mention apparaît en 1359 sous la désignation de « maison d'Hardinghem », sans précision sur la nature du site. Dans le rôle d'imposition de 1569, elle est notée comme « place et cense de la cour Lévesque » relevant de Gérard de Haméricourt, évêque de Saint-Omer. Le domaine est figuré en arrière plan de la vue de Merck-Saint-Liévain dans les albums de Croÿ (1605-1610). Encore présente sur la carte de Cassini de 1758, elle disparaît du cadastre napoléonien. Les données archéologiques tendent à montrer un abandon de l'occupation plus précoce, au XVI^{e} siècle pour la résidence aristocratique et XVII^{e} siècle pour la partie agricole.
La fouille de la résidence épiscopale de Saint-Martin-d'Hardinghem présente plusieurs caractères d'exceptionnalité. Rares sont les cas similaires en France et encore plus dans la région des Hauts-de-France. Son abandon, puis le démantèlement de l'élévation ont produit une épaisse couche de démolition scellant les niveaux de sols ici particulièrement bien conservés. Sa position en plaine alluviale inondable dédiée aux pâturages l'a préservée des destructions engendrées par les labours. Aussi, l'opportunité nous est offerte d'étudier des pavages décorés sur l'intégralité des surfaces aménagées, ce qui constitue une situation très rare. La CIRA a confirmé le caractère exceptionnel de la découverte afin de pouvoir procéder au prélèvement intégral de ces pavements et de les présenter au public.

FLUCHER Guy (INRAP)

MOYEN ÂGE

SAINT-OMER
Banque de France

Dans le cadre de sa politique de réhabilitation du coeur de ville, la Communauté d'Agglomération de Saint-Omer projette de créer des logements et des commerces à l'emplacement de l'ancienne Banque de France localisée place Foch. L'opération de diagnostic archéologique s'est déroulée en deux phases. Des sondages ont été réalisés dans le jardin à l'arrière de la Banque de France, à l'emplacement d'un futur parking. Cette campagne a été suivie par un examen du bâti du sous-sol de l'immeuble.
Les sondages à l'arrière de l'immeuble de la Banque de France
Les tranchées dans le jardin (5 au total) ont principalement mis au jour des remblais épais (2,50 m d'épaisseur) et deux celliers modernes. Des sols de cours du bas Moyen Âge et une tranchée de fondation fantôme ont été dégagés sous ces remblais dans un sondage. Ces vestiges médiévaux se situent sous le fond de forme du futur parking. Les séquences stratigraphiques de la période moderne révèlent des phases de démolition suivies par un rehaussement du terrain avec apport de terre végétale avant la construction des celliers et de murs de fond de parcelle. Des différences ont été observées dans ces enchaînements stratigraphiques qui signalent un cloisonnement nord-sud du secteur lié à un parcellaire en place à l'époque moderne. Les constructions modernes (celliers et bâtis) sont détruites lors de la construction du bâtiment de la Banque de France et du regroupement parcellaire ; les remblais de démolition ont été laissés sur place, puis le terrain a été nivelé avec l'apport d'une terre de jardin.
L'étude du sous-sol de la Banque de France
L'objectif de cette phase de travail était de réaliser une première analyse des éléments architecturaux du sous-sol, appuyée sur une campagne de relevés du bâti, une couverture photographique et des sondages ponctuels. Le sous-sol a été fortement modifié lors de la construction de l'agence de la Banque de France pour y installer les archives et une salle des coffres. Des nouvelles caves



Saint-Omer, « Banque de France ».
Le chapiteau à crochets d'un des supports axiaux de la cave, masqué par des cloisons modernes et contemporaines, XIII^{e} siècle (J.-R. Morréale, CD du Pas-de-Calais).

ont été creusées, d'anciennes pièces ont été transformées, les murs ont été enduits, des conduits ont été posés et des percements ont été effectués entre les salles. L'intervention archéologique a été conduite en fonction de ces contraintes. Un relevé topographique a été préalablement réalisé, complété par une couverture photographique pour une modélisation 3D du sous-sol. Les enduits ont été enlevés à certains endroits pour identifier la nature des matériaux et les modes de construction des murs.

La configuration d'origine de la cave médiévale a pu être identifiée. La cave est, à l'origine, de plan rectangulaire, large de 8,60 m et longue de 15,20 m (133 m²), perpendiculaire à la place Foch et d'un seul niveau. Elle est formée de deux nefs d'égales largeurs (4,20 m) et trois travées, longues de 4,90 m (sur rue), 5 m et 5,30 m. La cave était accessible uniquement de la place par une descenderie, large de 1,50 m et longue de 3,60 m, située dans l'angle sud-ouest de la nef occidentale. Une pierre calcaire tendre a été employée pour les murs longitudinaux et de façades ainsi que le couvrement. Les supports sont en grès. Les enduits présents sur les murs ne sont pas d'origine ; ils ont été posés lors des travaux du XIX^{e} siècle. Le voûtement, conservé dans la nef occidentale et partiellement dans la nef orientale, est composé de six voûtes à croisée d'ogives plates et fourrées à quatre quartiers. Ces derniers sont formés de carreaux montés en appareillage courant. Les voussoirs des ogives, larges de 0,15 m et longs de 0,30 m, sont épannelés à chanfrein. La clef est plate et à quatre branches ogivales. Les doubleaux sont de configuration identique à celle des ogives. En revanche, la jonction des quartiers avec les murs est marquée par des formerets de section circulaire de 0,12 m de large. Les ogives reposent dans les murs sur quatre types de culs de lampe en grès. Des chapiteaux ont été systématiquement employés, assis sur trois supports engagés différents (des assises de pierre, des colonnes et des tambours) ou sur une colonne et une base adossées. Les deux supports axiaux sont constitués d'un tailloir octogonal à onglet entre deux cavets, d'un chapiteau à crochets et astragale et d'une colonne monolithique.

La cave de la Banque de France est de configuration similaire à celle des caves dites gothiques recensées sur Saint-Omer. Le plan rectangulaire à deux nefs et trois travées se retrouve pour la majorité de ces sous-sols dont leur construction est liée à l'essor marchand et économique de la ville médiévale. La cave de la Banque de France localisée place du Marché (Place Foch) est, sans nul, doute l'un de ces lieux de stockage créés pour les biens marchands. Bien que transformée à de nombreuses reprises, elle demeure dans un remarquable état de conservation sous ses enduits et ses cloisonnements tardifs et constitue un témoin architectural majeur de ce type d'aménagement.

WILLOT Jean-Michel (CD du Pas-de-Calais)

SAINT-OMER
Maison Ribot

La Communauté d'Agglomération de Saint-Omer projette de se doter d'un équipement culturel et touristique à l'emplacement de l'ancienne demeure d'Alexandre Ribot située Enclos Notre-Dame à Saint-Omer. Ce projet et son impact sur le sous-sol ont conduit le Service Régional de l'Archéologie Hauts-de-France à prescrire un diagnostic qui a été réalisé par la Direction de l'Archéologie du Pas-de-Calais sous la conduite de Jean-Michel Willot. L'enjeu de l'opération de diagnostic de la Maison Ribot était de déterminer la nature d'un sous-sol archéologique difficile d'accès en raison des contraintes environnementales importantes (présence de construction, surface d'intervention réduite et accidentée). En combinant les données issues de sondages mécanisés, manuels, de carottages de sol et d'étude des caves, il est possible de proposer un état de conservation de ce sous-sol.

Le site de la Maison Ribot est localisé dans le *castrum* carolingien, entre la Motte Sithiu au sud-est, l'enclos abbatial au nord et les fortifications au sud-ouest. Elle fait partie des maisons claustrales appartenant à la communauté de chanoines qui desservaient la cathédrale Notre-Dame entre 1559 et 1790, au sein d'un enclos dont l'origine probablement remonte à la fondation de l'abbatiale de Saint-Omer.

Les sondages mécanisés et manuels n'ont pas permis pour des raisons de sécurité et matérielles d'observer des vestiges antérieurs à la fin du Moyen Âge. Les sondages dans la maison ont révélé une succession de sols et de murs dans un bon état de conservation sur 1,50 m de profondeur, datés entre le bas Moyen Âge et la construction de la Maison Ribot au XIX^{e} siècle. Cette stratification est certainement plus importante, près de 6 m comme semble le montrer l'échantillon d'un carottage réalisé dans la maison. Des vestiges antérieurs aux XIV^{e}-XV^{e} siècles, remontant à l'implantation du *castrum*, sont donc envisageables sous une grande partie de l'édifice, soit sur près de 180 m².

À l'extérieur de la Maison Ribot, les sondages ont livré des résultats sensiblement identiques : des vestiges datés entre le bas Moyen Âge et le XVIII^{e} siècle (avant la construction de la Maison Ribot), bien conservés et de qualité (maçonneries massives et pavage). Deux carottages ont également établi qu'une stratigraphie est préservée dans certains secteurs sur 6 m de profondeur et sur une surface de 100 m² à 160 m². Ailleurs, le sous-sol est occupé par des caves de la fin du bas Moyen Âge et modernes.

Les vestiges repérés, des murs de construction soignée et de grandes dimensions, attestent un bâti de qualité. Ils sont conservés parfois à l'état d'élévation. Les caves forment un réseau important qui surprend sur une petite surface (autour de 15 % de la parcelle). Ces constructions qui sont mal datées à Saint-Omer constituent un témoignage du statut particulier des occupants ou de leur activité. Car, selon les sources historiques, l'une des seize maisons claustrales attestée dès le XVII^{e} siècle, la maison du Doyen, est localisée à l'emplacement de la parcelle diagnostiquée. La transmission de ces biens, peu nombreux pour une communauté de 30 chanoines, réalisée après décès ou par la vente, a sans doute permis de les pérenniser. Il est possible que la propriété appartienne au chapitre dès le XIII^{e} siècle. Les découvertes réalisées lors du diagnostic constitueraient un exemple rare d'un bâti remarquable appartenant à une communauté de chanoines.

Le tronçon du mur moderne devant la Maison Ribot est localisé à l'emplacement supposé des quatre fortifications médiévales construites entre le IX^{e} siècle et XIII^{e} siècle. L'étude des carottages a révélé la présence potentielle d'une structure ancienne reprise lors des travaux sur la fortification au XVIII^{e} siècle. L'enceinte urbaine de Saint-Omer reste largement méconnue, même pour les périodes modernes. Des observations archéologiques effectuées lors du percement de la galerie permettraient de réaliser des études de matériau et de bâti et compléter ainsi les données issues des opérations archéologiques réalisées en 1997 rue de Thérouanne.

WILLOT Jean-Michel (CD du Pas-de-Calais)

SAINT-POL-SUR-TERNOISE
Giratoire RD 941

Le Conseil départemental du Pas-de-Calais projette l'aménagement de voirie sur le territoire de la commune de Saint-Pol-sur-Ternoise. Les services de l'État ont prescrit une opération de diagnostic archéologique sur ce projet. Cette opération a eu lieu le 24 août 2016. Elle a été menée par la Direction de l'Archéologie du Pas-de-Calais sous la responsabilité d'Armelle Masse. Aucun vestige significatif n'a été mis au jour.

MASSE Armelle (CD du Pas-de-Calais)

ÉPOQUE CONTEMPORAINE

SAINTE-CATHERINE-LES-ARRAS
Les Trente

Dans le cadre de l'aménagement d'une zone commerciale et industrielle sur la commune de Sainte-Catherine-lès-Arras, au lieu-dit « Les Trente », l'INRAP réalisé une opération de diagnostic archéologique sur une surface de 18 015 m², les 31 août et 1er septembre 2016.
Quatre tranchées ont été effectuées sur l'ensemble de l'emprise du projet, représentant une surface totale de 1 178 m².
Les sondages n'ont révélé aucune occupation ancienne, mais ont permis de déceler des vestiges liés à la Grande Guerre.

LAMANT Johanny (INRAP)

ÂGE DU FER — MOYEN ÂGE

SAMER
Longuerecque

En juin-juillet 2016, un diagnostic archéologique a été réalisé à Samer. L'expertise répond à une prescription émise par le Service Régional de l'Archéologie Hauts-de-France suite à la demande d'un permis d'aménagement déposé par Sas CAP Foncier 21.
Cette opération menée au lieu-dit « Longuerecque », route de Devres, a mis en évidence trois vestiges archéologiques sans que ceux-ci n'aient pu être rattachés à une ou des occupations structurées. En dehors d'une fosse isolée et attribuée à la Tène finale, le site a révélé la présence d'un aménagement en bois daté du XIII^{e} siècle. Ses caractéristiques (matériau, forme, etc.) rappellent celles d'un élément de drainage.

BAK Virginie (INRAP)

MOYEN ÂGE

SAMER
Rue du 11 Novembre

Dans le cadre de la construction d'un lotissement, rue du 11 Novembre, par la Société Foncière LCPI sur la commune de Samer, une opération de diagnostic a été réalisée, du 3 au 4 mai 2016, par l'Institut national de recherches archéologiques préventives sous le contrôle scientifique de l'État. L'emprise définie pour l'aménagement est de 5 925 m² ; 10,2 % de la surface du projet ont été ouverts.
La topographie est assez marquée, avec une altitude comprise entre 69 m à l'angle ouest et 65 m à l'angle sud-est, proposant une pente de 5,33 %. Le sommet du tertre se situe en limite ouest de notre investigation. Cinq tranchées ont été réalisées permettant de mettre au jour principalement les fondations d'un bâtiment en grès local, probablement de la pierre de Baincthun. L'échantillonnage céramique réalisé permet d'attribuer l'ensemble au XVe siècle. Le bâtiment pourrait être une simple bâtisse élevée sur une hauteur. Mais la topographie des lieux dominant la Lèdre pourrait suggérer une fonction plus singulière comme un poste de surveillance ou une activité liée à la mouture. Une étude plus vaste permettrait d'infirmer ou de confirmer ces hypothèses et de caractériser véritablement ce bâtiment.

BARBET Claire (INRAP)

ÉPOQUE CONTEMPORAINE

SAMER
Rue Jacques Talmant

Le projet d'une zone d'aménagement de 10 parcelles sur la commune de Samer a provoqué une prescription de diagnostic. Ce dernier, réalisé par la Direction de l'Archéologie du Pas-de-Calais, sous la responsabilité de Emmanuelle Leroy-Langelin s'est déroulé les 24 et 25 mai 2016, sur une emprise de 15 980 m². En dehors de quatre vestiges d'époque contemporaine, aucune occupation n'a été repérée.

LEROY-LANGELIN Emmanuelle (CD du Pas-de-Calais)

HAUT MOYEN ÂGE

MOYEN ÂGE

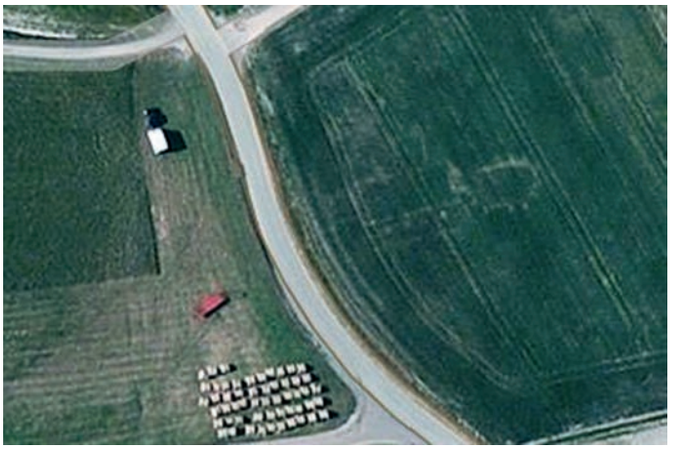
SANGATTE
Saint-Martin de Sclives

ÉPOQUE MODERNE

Le renouvellement des câbles terrestres (IFA2000) par Réseau Transport d'Électricité (RTE) a permis la réalisation d'une fouille au printemps 2016. Elle fait suite aux résultats du diagnostic mené en août 2015. Cette opération a été conduite par le service Archéologie de Grand Calais – Terres & Mers sur la commune de Sangatte, au lieu-dit Saint-Martin de Sclives. L'emprise reprend le tracé limité des travaux de 2,20 m de largeur et 120 m de longueur. Elle correspond à une bande étroite de l'extrémité occidentale d'un cimetière – comportant une église – dont la surface est estimée à plus d'un hectare. Néanmoins, une fenêtre élargie à 4 mètres a pu être pratiquée dans l'axe de l'église. L'étude est actuellement en cours. Ne sont présentées ici que les données à l'issue de la fouille et les perspectives de recherches et d'études envisagées.

Le cimetière de Saint-Martin de Sclives est implanté sur les hauteurs des Noires-Mottes, tout proche du Cap Blanc-Nez, à 87 mètres d'altitude. Il domine l'amorce de la Plaine Maritime flamande et le détroit de la Manche. Son implantation s'établie au croisement de deux chemins ; la Leulène, diverticule de voie antique à partir de Thérouanne, entre Sangatte et Peuplingues et un chemin menant de Escalles à Coquelles. Ce sont les villages les plus proches car, pour l'heure, aucune présence d'habitat ancien n'est connue à proximité immédiate du site, ni par les archives, ni par les découvertes archéologiques référencées.

Néanmoins, une question archéogéographique se pose : l'habitat de Saint-Martin de Sclives a-t-il échappé aux recherches historiques et archéologiques menées depuis la fin du XVII^{e} siècle sur le secteur ? Ou sommes-nous en présence d'une église et d'un cimetière « isolés » rassemblant des populations environnantes ? Un élément est important, après la destruction de l'église, qui semble effective au XVI^{e} siècle d'après les plans anciens disponibles, le site n'a jamais été réoccupé. Ainsi, la période d'utilisation du cimetière est donc contemporaine, au moins pour partie, de l'occupation anglaise de ce secteur du littoral entre 1347 et 1558. Ce qui peut expliquer sa disparition totale dans le paysage après cette date.



Sangatte, « Saint-Martin de Sclives ». Photographie aérienne avec le plan des fondations de l'église (© Bing Map 2015).

La fouille compte un peu plus de 550 faits archéologiques, largement dominés par les faits funéraires. La première approche chronologique semble s'échelonner entre le haut Moyen Âge (IX^{e}-X^{e} siècles) et la fin du bas Moyen Âge (XV^{e}-XVI^{e} siècles que viendront affiner des analyses ^{14}C. On dénombre environ 80 structures (chemins, fosses, fossés, trous de poteau) ainsi que des niveaux de remblais et de démolition et des fondations supposées de l'église. Les chemins délimités par des espaces vides peuvent matérialiser des circulations et accès. Les fossés seraient davantage liés à la limitation de l'espace funéraire, ce qui peut être également le cas de certains alignements de poteaux. Les rares fondations observées sont à mettre en parallèle avec les tracés visibles de l'église au sein de la parcelle sur les photographies aériennes. C'est d'ailleurs un des principaux arguments qui a été à l'initiative de la prescription du diagnostic.

L'observation des clichés aériens permet d'appréhender l'église révélée par les labours successifs. D'une quarantaine de mètres de long et de treize à vingt mètres de large, elle est orientée sud-ouest/nord-est. Le plan figure une nef flanquée de bas-côtés, un transept saillant et un choeur encadré de contreforts.

Durant la fouille, une campagne géomagnétique a été réalisée sur cette parcelle, mais les interférences dues aux câbles enterrés d'IFA 2000, en service, n'ont pas permis d'affiner le plan. L'opportunité d'élargir à quatre mètres l'emprise de la fouille dans l'axe de l'église a permis d'aborder les premiers vestiges construits. Ils composent des états arasés d'un mur et de contreforts : il pourrait s'agir d'un porche. Ces fondations ont été pillées à des fins de récupération de matériaux. Néanmoins, les quelques massifs encore conservés étaient composés de moellons de calcaire, de silex et de grès ferrugineux liés avec un mortier gris rosé. Les creusements de fondations, en tranchée pleine, ont été réalisés jusqu'au substrat calcaire. Ils viennent couper un grand nombre de sépultures antérieures et permettront, en dépit de l'exiguïté des observations, de proposer une évolution du bâti en parallèle du cimetière.

La grande majorité des vestiges est liée au cimetière. Environ 470 faits funéraires ont été mis au jour, correspondant à 359 sépultures, 76 réductions, 34 fosses sépulcrales et 1 ossuaire. Les individus reposent sur le dos, les membres inférieurs en rectitude. La position des membres supérieurs, majoritairement en extension le long du corps, est également représentée par des positions intermédiaires et hautes. Les sépultures sont orientées selon deux axes principaux, sud-ouest/nord-est et ouest-est, et plusieurs modes d'inhumations ont été observés au sein du site. Les périodes anciennes se caractérisent par l'utilisation de coffrages, de tombes en fosse anthropomorphe et de sarcophages. Des tombes en pleine terre ont pu être identifiées et la présence de cercueils est caractéristique des phases récentes. Un grand nombre de fosses, les plus profondes, a été taillé dans le substrat calcaire.

La période couverte par l'occupation de ce secteur du cimetière ne comporte pas de mobilier funéraire, exception faite de la présence de clous associés aux cercueils. Ceux-ci sont extrêmement variables en nombre, dans leurs formes et leurs dimensions (clous simples, broquettes, rivets à contreplaque, clous à tête en huit, etc.). Leur étude permettra d'affiner la compréhension des systèmes de construction des coffrages et des cercueils en relation avec les phases chronologiques du site.

L'étude paléobiologique en cours sur les restes osseux des 359 individus, ainsi que sur les réductions, permettra d'appréhender, à une échelle restreinte par la superficie de la fouille, la gestion et l'organisation de l'espace funéraire. Plusieurs études et analyses comme celle des pupes permettront d'apporter des informations sur les pratiques funéraires. Outre les pathologies couramment rencontrées au sein des populations anciennes, des cas de pathologies infectieuses (tuberculose, ostéomyélite) intéressants ont pu être mis en évidence. Leurs étiologies seront confirmées grâce à l'apport de l'imagerie médicale 3D. Enfin, la découverte anecdotique d'une sépulture de femme enceinte est à signaler. Le foetus était encore présent au sein de la ceinture pelvienne.

Les résultats attendus des données de ce site doivent être considérés avec la plus grande précaution. Aucune généralisation ne peut être envisagée à partir d'un échantillonnage limité par l'étroitesse de la fouille. Quant aux origines des populations inhumées, une étude des archives anglaises permettra peut-être d'obtenir quelques réponses. Enfin, des interventions complémentaires ciblées dans la parcelle voisine, sur l'emprise supposée du cimetière et de l'église, permettraient de mieux appréhender et caractériser la population de ce cimetière et son origine peut-être ancienne.

Aussi, bien que limitée spatialement, cette opération est la première intervention sur un cimetière en contexte littoral pour une période clé du Calaisis, celle illustrant la présence anglaise. Elle nous fournira, semble-t-il, des informations inédites localement et alimentera notre compréhension des pratiques funéraires et des conditions de vie des populations locales. L'aboutissement de cette étude devrait donner lieu à des éclairages sur l'histoire de ce territoire et plus largement sur l'occupation humaine de la Plaine maritime flamande à l'époque médiévale.

MORICEAU Tristan (SACCTO)



Sangatte, « Saint-Martin de Sclives ».
Vue zénithale de sépultures creusées dans le substrat calcaire (SACCTO).

THÉROUANNE
Chemin du Blanc Mont

Suite au dépôt d'un permis de construire de la part de M. et Mme Hochart, les parcelles B 142 et 249 situées sur la commune de Thérouanne ont fait l'objet d'une prescription de diagnostic archéologique émise par le Service Régional de l'Archéologie.
Trois tranchées ont été réalisées sur la parcelle mais n'ont pas permis la découverte d'indices anthropiques.
L'absence de découvertes archéologiques sur ces parcelles est peut-être à mettre en lien avec sa topographie. Malgré une position dominante en bord de pente, cette zone n'a pas été choisie pour une implantation humaine. Cette absence de vestiges permet néanmoins de limiter l'emprise de la zone funéraire antique mise au jour au sud-ouest, le long de la chaussée Brunehaut. De plus, on peut dorénavant exclure le passage d'une voie antique sur ces parcelles, même s'il n'est pas exclu qu'elle soit située à proximité.

CHOQUENET Céline (INRAP)

ÉPOQUE ROMAINE — ÉPOQUE MODERNE

THÉROUANNE
Rue du Cavin

Les services de l'État ont prescrit une opération de diagnostic archéologique sur un projet d'aménagement de deux immeubles à usage d'habitation locative sur le territoire de la commune de Thérouanne, rue du Cavin prolongée – Hameau de Nielles, parcelle E 446. Cette opération a eu lieu les 28 et 29 novembre 2016. Elle a été menée par la Direction de l'Archéologie du Pas-de-Calais sous la responsabilité de Vincent Merkenbreack. Une fosse contenant un bord de tesson de sigillée ainsi que des éléments de fondations appartenant vraisemblablement à une ferme de l'époque moderne ont été mis au jour.

MERKENBREACK Vincent (CD du Pas-de-Calais)

THÉROUANNE
Rue du Cavin

Les services de l'État ont prescrit une opération de diagnostic archéologique sur un projet d'aménagement d'une maison d'habitation sur le territoire de la commune de Thérouanne, rue du Cavin prolongée – Hameau de Nielles, parcelles OE 419, 447, 450, 453 et ZL 80. Cette opération a eu lieu le 29 novembre 2016. Elle a été menée par la Direction de l'Archéologie du Pas-de-Calais sous la responsabilité de Vincent Merkenbreack. Le diagnostic s'est révélé négatif.

MERKENBREACK Vincent (CD du Pas-de-Calais)

ÉPOQUE MODERNE

THÉROUANNE
Rue d'Enguenigatte

Les services de l'État ont prescrit une opération de diagnostic archéologique sur un projet d'aménagement d'une maison d'habitation et d'un hangar destiné à un usage de garage et d'abri à chevaux sur le territoire de la commune de Thérouanne, rue d'Enguenigatte – Hameau de Nielles, parcelle OE 377. Cette opération a eu lieu le 28 novembre 2016. Elle a été menée par la Direction de l'Archéologie du Pas-de-Calais sous la responsabilité de Vincent Merkenbreack. Des fragments de pichet, tèle et plat datés des XVI^{e}-XVII^{e} siècles caractérisent les seuls vestiges mis au jour.

MERKENBREACK Vincent (CD du Pas-de-Calais)

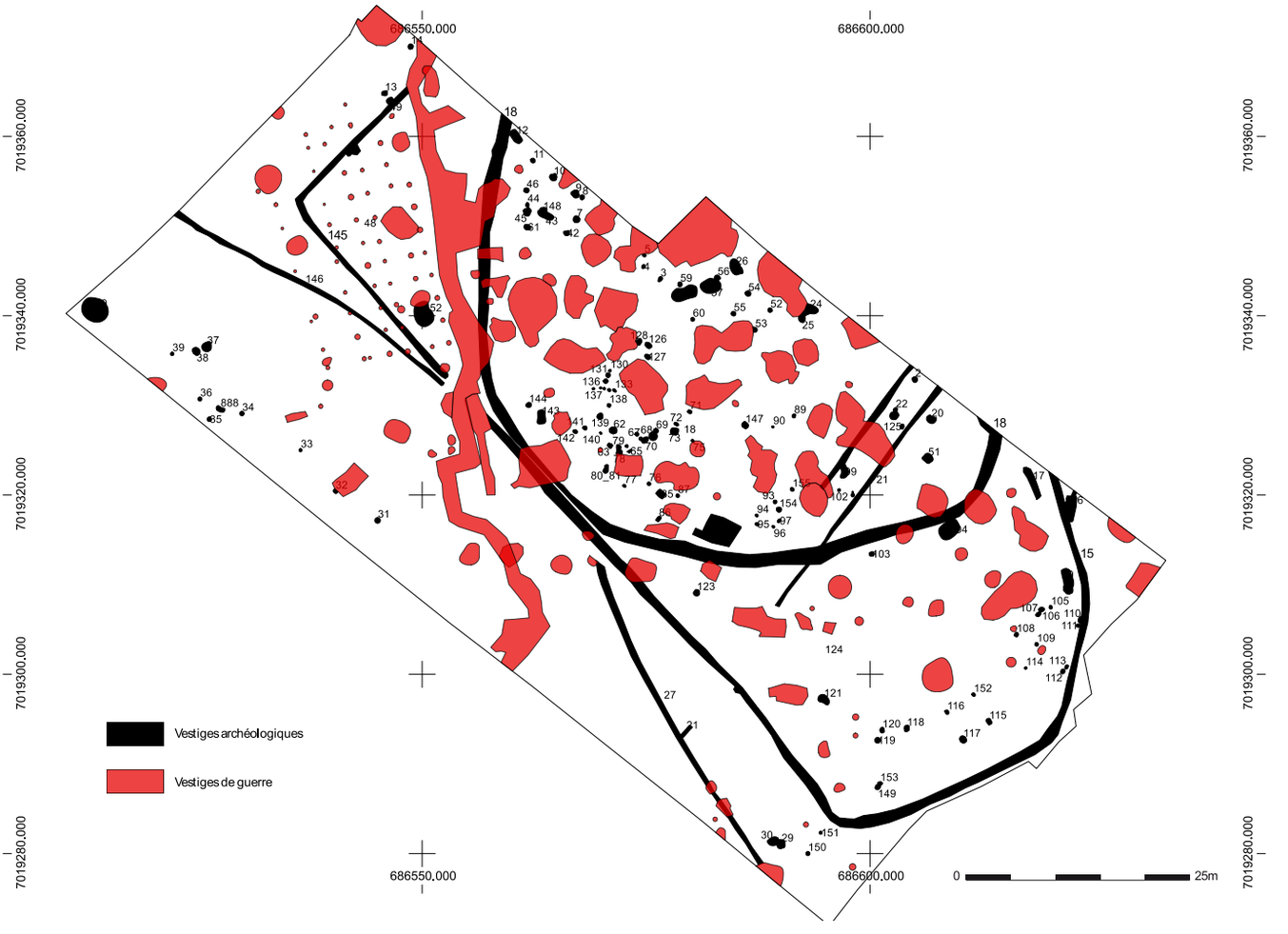
TILLOY-LÈS-MOFFLAINES
Le Château d'Eau

Le diagnostic de Tilloy-lès-Mofflaines a révélé un gisement archéologique intéressant avec une occupation datée de la fin de La Tène moyenne et du début de La Tène finale, caractérisée par la présence d'un fossé d'enclos de forme ovoïde dont les coupes stratigraphiques montrent un probable aménagement de type palissade à « poteaux jointifs ». Le bâtiment sur poteaux situé à l'intérieur de l'enclos fait certainement partie d'un ensemble de constructions en terre et bois positionné dans l'aire sous courbure du fossé, organisation récurrente pour la période. Les relations stratigraphiques évoquent également une continuité dans l'occupation.

Cette opération située dans l'arrondissement d'Arras est un nouvel exemple de la richesse archéologique du territoire atrébate, et cela bien que le secteur soit intensément touché par les traces du premier conflit mondial. Des tranchées, fosses et impacts de bombes appartenant à ce conflit ont été découverts en nombre lors des décapages. Au demeurant, aucune munition active n'a été découverte lors du diagnostic et la lisibilité de l'occupation gauloise n'a été que faiblement impactée par cette période. Ce projet de lotissement de 1,4 ha environ est le premier lot d'un aménagement qui va s'étendre vers le nord-est de l'emprise et qui, à terme, va couvrir une superficie de près de 5 ha, à l'endroit même où se développe l'enclos laténien.

VANWALSCAPPEL Bruno (INRAP)

ÂGE DU FER
TILLOY-LÈS-MOFFLAINES
Le Château d'Eau



Tilloy-lès-Mofflaines, « Le Château d'Eau ». Plan de masse de la fouille (V. Bak, INRAP).

Le projet d'aménagement d'un lotissement à Tilloy-lès-Mofflaines a motivé la réalisation d'un diagnostic archéologique entre le 24 et le 30 mai 2016 sur une emprise de 13 705 m². La découverte de vestiges datés vers La Tène moyenne a motivé la prescription d'une fouille réalisée entre le 14 novembre et le 12 décembre 2016. Le site est localisé sur une ligne de front du premier conflit mondial contraignant cette étude à une vision partielle des vestiges archéologiques et de leurs structurations.
Décapé sur près de 5 680 m², le site a révélé la présence de 102 vestiges archéologiques présentant deux phases d'occupation. Le plus ancien vestige correspond à un silo isolé au sud-ouest de l'emprise. Celui-ci est rattaché à La Tène ancienne. De ce fait, la quasi-totalité des faits archéologiques sont datés de La Tène moyenne.
L'occupation principale correspond à un établissement reconnu partiellement dans l'emprise. L'espace enclos, constitué de plusieurs bâtiments, a probablement été agrandi durant cette phase d'occupation. Certains plans permettent d'identifier des constructions liées au stockage aérien ou probablement à un usage d'habitation. Les greniers surélevés à quatre trous de poteau sont soit enclavés dans la courbure de l'enclos soit implantés au centre de l'établissement.
Les vestiges afférents au stockage enterré sont implantés de part et d'autre de l'occupation et toujours à l'intérieur des enclos. Au centre, une forte concentration de trous de poteau suggère la présence de plusieurs bâtiments dont les plans et la nature nous échappent en raison des dégâts causés par les multiples trous d'obus environnants. La disposition des édifices selon leur fonction semble pourtant suggérer une division de l'espace.
Concernant les vestiges matériels, une vaisselle de qualité a été exhumée des fossés d'enclos et des silos faisant ainsi écho à un habitat favorisé. Un lot d'objets en matière dure animale ou en terre-cuite permet d'affirmer la pratique du tissage et du filage sur le site.

BAK Virginie (INRAP)

ÉPOQUE ROMAINE — ÉPOQUE CONTEMPORAINE

VERMELLES
Rue Henri Duquesne

L'opération de diagnostic menée rue Henri Duquesne à Vermelles sur une surface de 7 800 m², a mis en évidence deux secteurs où se concentrent la majorité des quatorze faits archéologiques découverts, datés de l'époque gallo-romaine et de la période contemporaine.
Un secteur au sud-est de l'emprise a livré un puits dont le comblement a pu être daté du Haut-Empire par son mobilier céramique. Il est accompagné de sept fossés parallèles dont deux s'interrompent pour former une entrée. Trois des fossés sondés renferment des trous de poteau, suggérant le fait qu'ils étaient, au moins partiellement, palissadés ou matérialisaient un aménagement d'entrée. L'important niveau d'arasement général et la rareté du mobilier ne permettent pas d'attribuer avec certitude ces fossés à l'époque romaine. Il semble également hasardeux de rapprocher ces découvertes à l'ensemble d'enclos et de fosses, potentiellement protohistoriques, signalé sur le secteur par prospection satellitaire. L'occupation semble se poursuivre au sud-est, dans une zone inaccessible, et hors-emprise.
Le second secteur se situe au centre de l'emprise et concentre des vestiges du premier conflit mondial. Un boyau de communication a livré deux sépultures secondaires de fantassins français appartenant probablement à la 131e Brigade de la 58e Division d'infanterie, morts dans les premiers mois de la guerre, vraisemblablement début décembre 1914. Les corps, accompagnés des vestiges d'une partie de leur équipement, ont été rassemblés et ensevelis individuellement, a posteriori, dans des tombes de fortune creusées dans la tranchée déjà comblée. Quatre autres fossés ont été découverts sur l'emprise mais un seul a pu être caractérisé, comme fossé parcellaire contemporain.

GOURIO Léa (SA d'Artois Comm)

ÉPOQUE CONTEMPORAINE

VIEILLE-CHAPELLE
Rue Marsy

Sur prescription du Service Régional de l'Archéologie des Hauts-de-France un diagnostic a été mené par la Direction de l'Archéologie d'Artois Comm. en amont du projet d'aménagement d'une zone de lotissements rue Marsy à Vieille Chapelle. Les sondages réalisés ont révélé des vestiges datés de la Première Guerre mondiale (tranchées de guerre, impacts d'obus, obus, etc.). L'exploration confirme l'impact important de la bataille de Neuve Chapelle (mars 1915), de la contreoffensive allemande d'avril 1918 et de l'offensive alliée de l'été 1918 dans ce secteur.

TACHET Nicolat (SA d'Artois Comm)

WIERRE-AU-BOIS
Route de Longfossés

La communauté d'agglomération du Boulonnais prévoit la construction d'une usine à eau potable sur la commune de Wierre-au-Bois. Ce projet a donné lieu à une opération de diagnostic archéologique prescrite par le Service Régional de l'Archéologie des Hauts-de-France. Elle a été conduite par une équipe de la Direction de l'Archéologie du Pas-de-Calais.
L'intervention s'est déroulée le 25 février 2016 sur une emprise de 4 292 m². Les contraintes techniques, liées à l'inaccessibilité au terrain, dues en majeure partie à la présence de nombreux buissons, de haies arborées ainsi qu'une pente à 20 %, ont conditionné l'opération sur une emprise réduite. L'investigation a donc porté sur une surface accessible de 2 691 m². Au total 4 tranchées ont été réalisées. Le site ne présente aucun vestige archéologique.

DALMAU Lætitia (CD du Pas-de-Calais)

ÂGE DU FER — ÉPOQUE ROMAINE

WITTES
Chemin du Mont du Pil

Suite au dépôt d'un permis de construire par la société AL Immoval, la parcelle AA34 située au hameau de Cohem sur la commune de Wittes a fait l'objet d'une prescription de diagnostic archéologique émise par le Service Régional de l'Archéologie.
Les trois tranchées réalisées sur la parcelle à diagnostiquer ont permis de mettre au jour plusieurs structures allant de la fin du second âge du Fer au Haut-Empire. Ces découvertes s'intègrent en parfaite continuité avec les vestiges mis au jour sur la parcelle contiguë. Situés majoritairement dans la moitié est de l'emprise, les différentes structures mises au jour laissent entrevoir une occupation laténienne, liée au domaine funéraire ainsi qu'une occupation gallo-romaine constituée de tronçons de fossés et d'une fosse rubéfiée.
En raison de conditions climatiques défavorables, les tests des structures ont été limités afin de minorer les destructions de vestiges. Ce choix a donc eu pour conséquence de limiter la compréhension de l'organisation de ces vestiges entre eux, d'un point de vue chronologique mais également spatial.
Une étude plus approfondie de cette zone permettrait de mieux appréhender l'occupation de ce territoire, notamment l'évolution de ces sociétés entre la Protohistoire et le début de l'Antiquité. Cette étude pourrait de plus s'intégrer dans les études menées à proximité notamment les fouilles de Wittes « Rue Cornet » (Thoquenne, 2011) ou les fouilles de la ZAC Saint-Martin à Aire-sur-la-Lys (Lorin, 2004 et 2005).

CHOQUENET Céline (INRAP)

MOYEN ÂGE

ZUDAUSQUES
Rue de la Mairie

La prévision de réalisation d'une seconde tranche de travaux sur un projet de lotissement au centre de la commune de Zudausques a amené l'INRAP à réaliser un diagnostic archéologique sur l'emprise d'un peu plus d'un hectare concernée par l'opération.
L'objectif de ce diagnostic, en plus des buts réguliers visant à repérer, et à caractériser le cas échéant, la présence d'occupations anciennes, était de déterminer l'anthropisme ou non d'une butte de terre située dans l'angle sud-ouest de la zone à diagnostiquer. Cette éminence est située à mi-pente d'un coteau orienté au sud et a été désignée dans un mémoire de maîtrise de 1996 comme une potentielle motte ceinte d'un fossé très effacée dans le paysage.
À terme, l'ouverture de 7 tranchées sur l'emprise soumise à nos investigations (11,13 % de taux d'ouverture) n'a permis de repérer aucune occupation anthropique majeure. La butte qui focalisait l'attention s'est révélée être de formation naturelle (ce qui n'exclut pas une éventuelle présence sommitale qui n'aurait laissé aucune trace). La dépression qui borde cette dernière au nord (et qui a pu passer pour les vestiges des fossés de la motte) s'avère plus correspondre à un couloir naturel d'écoulement des eaux vers la large vallée qui jouxte la parcelle au sud qu'à une création humaine. Ces phénomènes naturels n'excluent pas l'anthropisation du secteur à une période ancienne puisqu'à de nombreuses reprises (et en particulier ponctuellement dans le comblement de la

dépression citée précédemment) du mobilier céramique médiéval, dont la chronologie se centre sur le XIV^{e} siècle, ainsi que des éléments de construction (blocs calcaires équarris, briques rouges et jaunes, fragments de tuiles plates, etc.) ont été prélevés. Ces découvertes se sont toutefois effectuées dans un contexte exempt d'élément humain de structuration de l'espace.

MARCY Thierry (INRAP)

HAUTS-DE-FRANCE

SOMME

Tableau des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 6

N° Patriarche	Commune / Lieu-dit	Responsable d'opération (organisme)	Nature de l'opération	Époque	Rapport reçu	Réf. carte
11372	ABBEVILLE Carrière Léon	MONCEL Marie-Hélène (CNRS)	FP	PAL	●	1
11428	ABBEVILLE Moulin Quignon – Quartier de l'Espérance	ANTOINE Pierre (CNRS)	SD	PAL	●	2
11320	ABBEVILLE Rue Moulin Quignon	LOCHT Jean-Luc (INRAP)	OPD	PAL	●	3
11311	ALBERT 178 avenue du Général Faidherbe	BLONDIAU Lydie (INRAP)	OPD	IND	●	4
11421	AMIENS Avenue d'Italie	VACOSSIN Jean-François (INRAP)	OPD	CONT	●	5
11386	AMIENS Boulevard Sud	RAPONE Francesca (COLL)	OPD	ROM / MA	●	6
11412	AMIENS La Cité Scolaire	LE BÉCHENNEC Yves (COLL	OPD		●	7
11299	AMIENS 243 route de Paris	KIEFER David (INRAP)	OPD		●	8
11475	AMIENS 653 route de Rouen	BLONDIAU Lydie (INRAP)	OPD	*Négatif*	●	9
11390	AMIENS Rue Alexandre Dumas	LE BÉCHENNEC Yves (COLL)	OPD	CONT	●	10
11336	AMIENS 51 rue Amiral Courrejolles	LASCOUR Vincent (INRAP)	OPD	MOD	●	11
11367	AMIENS 23 rue Boileau	LOCHT Jean-Luc (INRAP)	OPD	PAL	●	12
11350	AMIENS Rue Bossuet – Site de la pépinière	LE BÉCHENNEC Yves (COLL)	OPD	FER / ROM MOD	●	13
11364	AMIENS 270 rue de Cagny	LOCHT Jean-Luc (INRAP)	OPD		●	14
11330	AMIENS 395 rue Colbert	DENEUVE Émeline (INRAP)	OPD		●	15
11471	AMIENS Rue Descartes	LOCHT Jean-Luc (INRAP)	OPD		●	16
11301	AMIENS Rue Édouard Lucas	DUCROCQ Thierry (INRAP)	OPD		●	17
11393	AMIENS Rue du Général Leclerc – partie centrale	LE BÉCHENNEC Yves (COLL)	OPD	CONT	●	18
11391	AMIENS Rue du Général Leclerc – partie nord	LE BÉCHENNEC Yves (COLL)	OPD	MA	●	19

● : rapport déposé au Service Régional de l'Archéologie et susceptible d'y être consulté * Notice non parvenue

N° Patriarche	Commune / Lieu-dit	Responsable d'opération (organisme)	Nature de l'opération	Époque	Rapport reçu	Réf. carte
11392	AMIENS Rue du Général Leclerc – partie sud	RAPONE Francesca (COLL)	OPD	*Négatif*		20
11476	AMIENS 52-60-62 Rue de Grâce	LOCHT Jean-Luc (INRAP)	OPD		●	21
11348 11381 11382 11383	AMIENS Rue Haute des Champs	LOCHT Jean-Luc (INRAP)	OPD		●	22
11333	AMIENS 1 rue Moïse Delouard	VACOSSIN Jean-François (INRAP)	OPD	ROM	●	23
11378	AMIENS 46 rue Molière	DUCROCQ Thierry (INRAP)	OPD		●	24
11298	AMIENS Rue Monstrelet	KIEFER David (INRAP)	OPD	CONT	●	25
11321	AMIENS 9 rue de Paris	GEMEHL Dominique (INRAP)	OPD	ROM / MOD CONT	●	26
11415	AMIENS 12 rue de la Résistance	LE BÉCHENNEC Yves (INRAP)	OPD	ROM / MA MOD	●	27
11477	AMIENS 14 rue Robert de Luzarches	GEMEHL Dominique (INRAP)	OPD	ROM / MA MOD / CONT	●	28
11380	AMIENS Rue Saint-Fuscien – Entre les boulevards de Saint-Quentin, de Bapaume et le giratoire de la rocade (A 29)	MILLEREUX-LE BÉCHENNEC Josabeth (COLL)	F	ROM / MA	●	29
11347	AMIENS 583 rue Saint-Fuscien	VACOSSIN Jean-François (INRAP)	OPD		●	30
11442	AMIENS 634-636 rue Saint-Fuscien	VACOSSIN Jean-François (INRAP)	OPD	ROM / MOD CONT	●	31
11369	AMIENS ZAC Les Jardins d'Intercampus – tranche 6	BEAUCHAMP Cécile (PRIV)	F	ROM	●	32
11325	AMIENS ZAC de Renancourt – Rue Haute des Champs	PARIS Clément (INRAP)	FP	PAL	●	33
11314	ARREST Chemin rural dit de la Solette	DUBOIS Amandine (INRAP)	F	ROM	●	34
11470	BARLY Parc éolien	KIEFER David (INRAP)	OPD	ROM	●	35
11275	BLANGY-TRONVILLE Chemin rural de la Voie sur Fosse	RAPONE Francesca (COLL)	OPD		●	36
11326	BOVES Complexe castral et prioral du Quartier Notre-Dame	RACINET Philippe (UNIV)	FP	MA / MOD	●	37
11272	BREILLY Route de Fourdrinoy	BLONDIAU Lydie (INRAP)	OPD	IND	●	38
11308	BRIQUEMESNIL-FLOXICOURT Rue de Fluy	KIEFER David (INRAP)	OPD	CONT	●	39
11360	CAOURS Les Prés	LOCHT Jean-Luc (INRAP)	FP	PAL	●	40
11322	CONTOIRE-HAMEL – DAVESNESCOURT Ferme éolienne de La Sablière	VACOSSIN Jean-François (INRAP)	OPD	FER	●	41
11405	DURY 7 place du Maréchal Foch	VACOSSIN Jean-François (INRAP)	OPD	CONT	●	42
11327	EAUCOURT-SUR-SOMME Le Château	MOUNY Sandrine (UNIV)	FP	MA	●	43
11328	ÉPAGNE-ÉPAGNETTE Épave EP1	RIETH Éric (CNRS)	FP	MOD	●	44
11282	FRANSURES Au Chemin du Quint – La Galette	PERRIER Bertrand (PRIV)	OPD	FER / ROM	●	45
11285	FRIVILLE-ESCARBOTIN 28 rue Pasteur	BUCHEZ Nathalie (INRAP)	OPD	BRO	●	46

N° Patriarche	Commune / Lieu-dit	Responsable d'opération (organisme)	Nature de l'opération	Époque	Rapport reçu	Réf. carte
11454	GAMACHES Chemin d'Embreville	BROUILLARD Cécile (INRAP)	OPD		●	47
11464	HANGEST-EN-SANTERRE Le Village – Rue de Plessier	DURIN Cécile (INRAP)	OPD	FER / CONT	●	48
11420	JUMEL Rue Germaine Denancy	DUBOIS Amandine (INRAP)	OPD	ROM	●	49
11461	LONGAVESNES – MARQUAIX – ROISEL – TINCOURT-BOUCLY Parc éolien de la Boule bleue	DESCHEYER Nathalie (INRAP)	OPD	FER / IND	●	50
11400	LONGUEAU Rue Pierre Semard	DUCROCQ Thierry (INRAP)	OPD		●	51
11286	LOUVENCOURT – BUS-LÈS-ARTOIS Éolienne du Coquelicot n°8 – Éolienne de Julie n°18	GROCH Pierre-Yves (INRAP)	F	BRO / FER ROM / IND	●	52
11339	MOLLIENS-AU-BOIS Le Village	BROUILLARD Cécile (INRAP)	OPD	CONT	●	53
11395	MONCHY-LAGACHE Entre la rue du Cimetière et la rue des Bovines	SOUPART Nathalie (INRAP)	OPD	HMA	●	54
11424	MOREUIL Le Petit Couvent – Éolienne 8	GROCH Pierre-Yves (INRAP)	OPD	*Négatif*	●	55
11444	NESLE Allée de Mesnil et le Chemin de Crouy	GROCH Pierre-Yves (INRAP)	OPD	NÉO / FER ROM	●	56
11399	NESLE La Voie de Longpin	GROCH Pierre-Yves (INRAP)	OPD	BRO / ROM	●	57
11453	ONEUX Route d'Auxi – RD 941	GAPENNE Amandine (INRAP)	OPD		●	58
11288	PONT-DE-METZ Zone Intercampus	LE BÉCHENNEC Yves (COLL)	OPD		●	59
11370	POULAINVILLE ZI Nord – RD 933	SOUPART Nathalie (INRAP)	F	FER / ROM	●	60
11398	RIVERY Rue Paul-Émile Victor	LE BÉCHENNEC Yves (COLL)	F	FER	●	61
11277	RUE La Garenne	BROUILLARD Cécile (INRAP)	OPD	ROM	●	62
11368	SAINS-EN-AMIÉNOIS Rue de la Chaussée	BROUILLARD Cécile (INRAP)	OPD	IND	●	63
11292	SAINS-EN-AMIÉNOIS 56 rue de la Chaussée	RAPONE Francesca (COLL)	OPD		●	64
11349	SAINT-FUSCIEN RD 7	KIEFER David (INRAP)	OPD	PAL	●	65
11425	SAINT-LÉGER-LÈS-DOMART Rue du Château d'Eau	KIEFER David (INRAP)	OPD		●	66
11429	SAINT-RIQUIER Chemin rural de la Voie sur Fosse	SAPIN Christian (AUTR)	OPD	MA	●	67
11441	SAINT-VALERY-SUR-SOMME Rues Cavée Levesque et Gilbert Gauthé	GAPENNE Amandine (INRAP)	OPD		●	68
11446	SALEUX 114 rue Jean Catelas	DUCROCQ Thierry (INRAP)	OPD	CONT	●	69
11376	SALOUËL Parking relais de l'IUT	LE BÉCHENNEC Yves (COLL)	OPD		●	70
11385	THÉZY-GLIMONT 2 rue de l'Église	LE BÉCHENNEC Yves (COLL)	OPD	*Négatif*		71
11485	VALINES Rue Henri Dunant	BROUILLARD Cécile (INRAP)	OPD	PRO	●	72
11480	VAUCHELLES-LÈS-QUESNOY Parc d'activités commerciales Vauchelles II	DESCHEYER Nathalie (INRAP)	OPD	FER	●	73

N° Patriarche	Commune / Lieu-dit	Responsable d'opération (organisme)	Nature de l'opération	Époque	Rapport reçu	Réf. carte
11408	VILLERS-BOCAGE Quartier Jardin du Petit-Bois	BROUILLARD Cécile (INRAP)	OPD	FER	●	74
11357	VILLERS-BOCAGE ZAC de la Montignette 2	BLONDIAU Lydie (INRAP)	OPD	FER / ROM	●	75
11459	VILLERS-BRETONNEUX Rue d'Amiens	BLONDIAU Lydie (INRAP)	OPD		●	76
11460	WARLOY-BAILLON Rue du Génral Leclerc	BROUILLARD Cécile (INRAP)	OPD		●	77

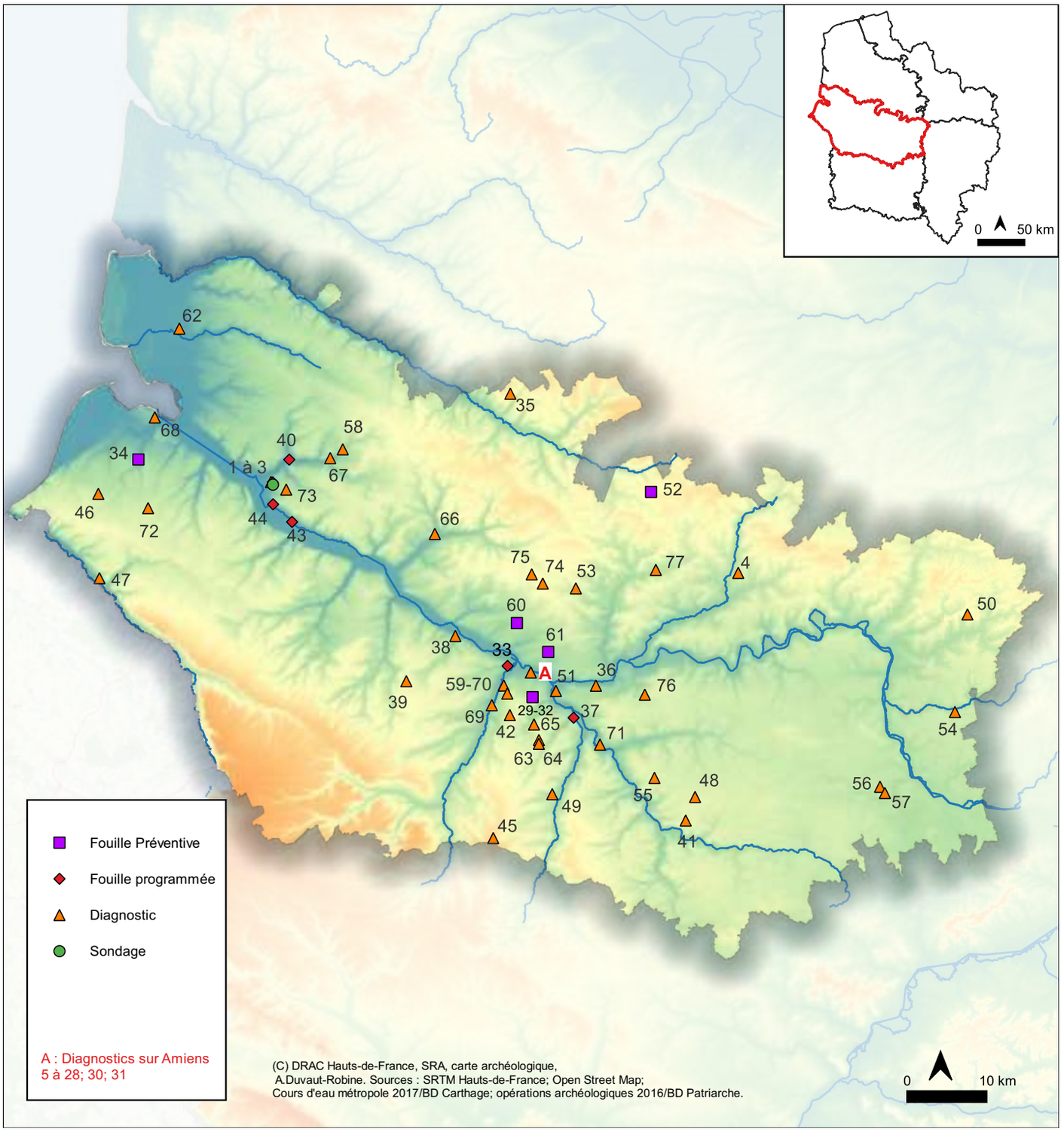
HAUTS-DE-FRANCE

SOMME

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 6

Carte des opérations autorisées



PALÉOLITHIQUE

ABBEVILLE
Carrière Léon

L'opération à la « Carrière Léon », située au 41 route d'Amiens, Abbeville, parcelle 68, et propriété du Muséum National d'Histoire Naturelle, a eu lieu le 30 juin 2016 avec la participation de Marie-Hélène Moncel, Pierre Antoine et Nicole Limondin-Lozouet, ainsi que Jean-Jacques Bahain, Jean-Luc Locht et Patrick Auguste.
La carrière Léon a fait l'objet de nouveaux travaux dans le cadre d'une ANR portant sur l'émergence de l'Acheuléen en Europe du Nord-Ouest. Ils avaient comme objectif de retrouver la coupe en place, coupe identique à celle existant dans la carrière Carpentier toute proche et située dans la même nappe alluviale. Les opérations successives (2011 à 2013) à la carrière Carpentier avaient permis de retravailler sur les niveaux attribués au Cromérien, dont la Marne blanche (Antoine et *al.*, 2015, 2016).
Le système de terrasses fluviatiles étagées de la Somme comprend dix nappes alluviales fossiles. Les premiers signes d'occupation humaine apparaissent dans la terrasse VII, datée d'environ 600 000 ans, terrasse dont les sites les plus fameux, les carrières Carpentier et Léon, ont été découverts à la fin du XIX^{e} siècle dans la région d'Abbeville. L'abbé Henri Breuil avait travaillé sur la Carrière Léon dans les années 1930 et les rares données publiées font état de la découverte de quelques pièces dont la position stratigraphique n'est pas claire.
En 2007, une première mission ponctuelle coordonnée par J-J. Bahain avait déjà été organisée avec comme objectif de vérifier si des sédiments fluviatiles potentiellement archéologiques y étaient encore préservés et éventuellement trouver des indices d'occupation. Seule une pièce très probablement archéologique, un éclat de silex à patinée jaunâtre provenant des formations fluviatiles sableuses du sondage S1, avait été récoltée en 2007. Entre 30 et 45 m² avaient été dégagés sur 3 à 5 m de profondeur.
En juin 2014, une seconde mission, menée par P. Antoine sur une surface d'environ 45 m², a permis essentiellement la mise en évidence d'une importante masse de sédiments remaniés mélangés à des détritus divers sur 3 à 5 m d'épaisseur (remblais de carrière et dépôts de décharge). Seule la partie NE de la zone excavée avait permis de mettre en évidence une surface très limitée (± 3 m²) des sédiments limono-sableux calcaires massifs montrant le faciès de la Marne Blanche de la Carrière Carpentier. Par ailleurs la géométrie du dépôt montrait bien qu'il correspondait à un reliquat de fin d'exploitation de la carrière.
Ce dépôt de ± 0,5 m d'épaisseur repose sur des graviers de silex et de craie très grossiers et hétérométriques puis le bed-rock crayeux en place atteint dans la partie nord-est de l'excavation (-4,5/5 m / surface). L'altitude NGF de ce dernier est compatible avec celle de la carrière Carpentier (± 27 m).
Au cours du décapage, quelques fragments osseux présentant un état de conservation proche de celui observé à la Carrière Carpentier ont été découverts. Cependant, ces fragments osseux n'ont pas été découverts dans la masse du sédiment mais plutôt à sa surface au sein d'un faciès granuleux constitué par de petits galets et granules



Abbeville, « Carrière Léon ».
Détail de la stratigraphie exposée en juin 2016. Localisation des niveaux caillouteux et de la Marne blanche (M.-H. Moncel, CNRS)



Abbeville, « Carrière Léon ».

Reste osseux n°3 (diaphyse d'os long de mégaherbivore, rhinocéros ?) et géofact en silex découvert à la base de la lentille caillouteuse sous-jacente à la Marne blanche (M.-H. Moncel, CNRS)

de sédiment calcaire associés à de petits graviers de silex émoussés. Ce faciès correspond vraisemblablement à un sédiment trié par passage au crible comme cela se pratiquait lors de l'exploitation des carrières à main d'homme à l'époque du fonctionnement de la Carrière Léon. Les fragments osseux récoltés en 2014 dans la Marne Blanche de la Carrière Léon ne sont donc pas stratigraphiquement en place.

Durant l'opération 2014, aucun profil stratigraphique complet n'avait pu être mis en évidence sur la surface sondée, l'ensemble des parois dégagées exposant des sédiments remaniés et des déblais de remblaiement de la carrière. Elle a cependant permis de dégager un lambeau de sédiments en place directement corrélable avec ceux de la Marne Blanche de la Carrière Carpentier (Antoine et *al.*, 2015, 2016). Par ailleurs ce travail a permis de préciser l'altitude du contact de la base de la séquence alluviale sur le bed-rock crayeux et de confirmer la corrélation proposée avec la base de la séquence de la Carrière Carpentier.

Compte tenu des observations effectuées, il a semblé nécessaire d'envisager une fouille manuelle du petit témoin de sédiments limono-sableux calcaires de la Carrière Léon afin de vérifier l'éventuelle présence de matériel anthropique et de restes osseux en place avant d'envisager un rebouchage de l'excavation ou une évacuation de l'ensemble des déblais récents en vue d'une valorisation du site.

L'opération 2016 a concerné cette zone dont la surface est estimée à 3 m² environ. Elle a consisté à dégager la Marne Blanche et les sédiments sous-jacents sur une épaisseur totale d'environ 80 cm. Le rare matériel dégagé a été coordonné et localisé en stratigraphie. L'opération n'a pas livré de matériel lithique. Seules trois pièces ont été récupérées et considérées comme des geofacts comme à la Carrière Carpentier (fragments ou pseudo-éclats de silex). Le matériel osseux, déterminé par Patrick Auguste, se compose de fragments d'os longs et de vertèbres mal préservés dont certains peuvent être attribués à Bison sp., à un mégaherbivore (rhinocéros ?) et un équidé. Bien que les os présentent des traces indubitables de fracturation sur os frais, aucun autre indice ne permet de penser qu'elles soient dues à l'Homme.

L'opération a permis de terminer le travail entrepris en 2014 et de répondre définitivement aux questionnements concernant l'éventuelle présence de matériel lithique paléolithique au sein des dépôts calcaires de la Marne Blanche. Le témoignage de Breuil et Aufrère qui sont intervenus en 1939 et qui attestent de la découverte d'un éclat, et peut-être d'un biface, n'est pas confirmé. Il faut cependant nuancer cette conclusion compte tenu du fait du caractère extrêmement limité du volume de sédiments préservés et fouillé (± 1 m^3). La découverte de quelques restes osseux de grands mammifères bien conservés et présentant un aspect physique très proche de ceux récoltés pendant les fouilles récentes à la Carrière Carpentier viennent cependant compléter le corpus de faune cromérienne d'Abbeville et confortent la mise en parallèle des séquences stratigraphiques des carrières Carpentier et Léon.

Compte tenu de la très mauvaise conservation des dépôts quaternaires dans l'ancienne Carrière Léon et de l'impossibilité de dégager une coupe « témoin » mise en en évidence par les différentes opérations de sondages, il a été proposé de clore l'opération par un rebouchage du sondage à la pelleteuse.

MONCEL Marie-Hélène (CNRS)

ABBEVILLE
Moulin Quignon – Quartier de l'Espérance



Abbeville, « Moulin Quignon – Quartier de l'Espérance ». Vue générale du sondage en cours (P. Antoine, CNRS)

Les résultats des sondages menés à Abbeville dans le Quartier de l'Espérance du 18 au 21 octobre 2016 sur l'emplacement des anciennes carrières de « Moulin Quignon » où Boucher de Perthes fit ses découvertes au milieu du XIX^{e} siècle sont extrêmement positifs et débouchent sur les conclusions suivantes : malgré l'importante épaisseur de remblais rencontrée dans presque tous les sondages, les recherches confirment la présence de dépôts fluviatiles quaternaires conservés en place dans dix d'entre eux. La zone la plus intéressante s'inscrit dans le secteur qui avait été délimité par L. Aufrère à la suite du suivi de la construction des immeubles au début des années 1960.

Les sondages positifs ont permis de mettre en évidence des dépôts fluviatiles sablograveleux non calcaires correspondant à une nappe alluviale de type périglaciaire ultérieurement altérée (pédogénèse et impact du gel-dégel).

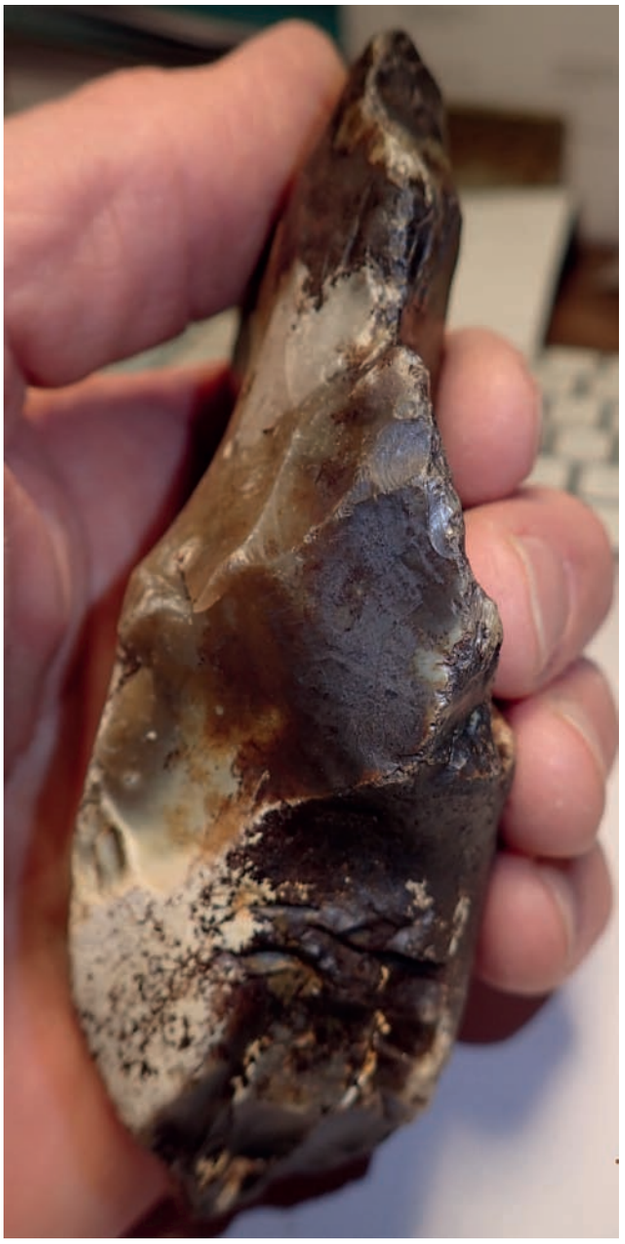
Cette nappe alluviale repose sur un palier d'érosion de la craie à une altitude moyenne de 26,5 m NGF. Le palier crayeux est cependant fortement perturbé par la présence de puits de dissolution localisés dont l'extension maximale n'a pu être vérifiée.

Ces données nous permettent de mettre en relation directe cette formation fluviatile avec la séquence de référence de la nappe de la « Carrière Carpentier » située 400 m au Nord et qui repose sur la craie à 27 m NGF, soit à 40 m d'altitude relative au-dessus du creusement maximal de la Somme à Abbeville.

Sur la base de ces corrélations et des résultats des dernières datations de la Marne blanche qui termine la séquence fluviatile de la « Carrière Carpentier » (moyenne 584 ± 48 ka), il est possible d'attribuer la formation graveleuse de « Moulin Quignon » à la période glaciaire directement antérieure, correspondant au stade isotopique marin (SIM) 16 daté de 650 à 670 ka.

Les artefacts paléolithiques indiscutables (éclats, nucléus, biface), découverts notamment dans les sondages 12 et 17, représentent donc un témoignage indubitable de la plus ancienne occurrence acheuléenne dans la vallée de la Somme, dans la France septentrionale et plus largement en Europe du Nord-Ouest.

ANTOINE Pierre (CNRS)



Abbeville, « Moulin Quignon – Quartier de l'Espérance ».
Biface à patine noire provenant de la base des sables et graviers de la séquence alluviale (P. Antoine, CNRS)

PALÉOLITHIQUE

ABBEVILLE
Rue Moulin Quignon

Suite aux travaux de Jacques Boucher de Perthes, le gisement de « Moulin Quignon » est devenu un des hauts-lieux de la Préhistoire française. Une campagne de sondages profonds a été réalisée à proximité du gisement préalablement à la construction d'immeubles. Elle a permis d'observer des sédiments fluviatiles grossiers (graviers) qui appartiennent à la nappe VII du système de terrasses de la Somme (nappe de Renancourt), dont l'âge est estimé à 650 000 ans. Un biface acheuléen, similaire à ceux trouvés sur le gisement de « Moulin Quignon » a été découvert dans les remblais modernes. Hormis cette découverte, les résultats de cette campagne de sondages sont négatifs.

LOCHT Jean-Luc (INRAP)

INDÉTERMINÉ

ALBERT
178 avenue du Général Faidherbe

Faute de grands travaux d'aménagement, la région d'Albert a été peu explorée par l'archéologie préventive. C'est un peu de façon inattendue que la réalisation en 2004 de sondages archéologiques en amont de la création de la plateforme aéro-industrielle de Méaulte a révélé une très forte densité d'occupation. La position favorable de ce secteur en rebord de plateau a été le principal facteur avancé pour expliquer une telle concentration de sites (18 sites sur 120 ha). Les sondages entrepris en 2008 sur le versant nord du plateau, un secteur jugé a priori beaucoup moins favorable aux occupations humaines, ont aussi apporté leur lot de surprises en mettant en évidence une densité plus forte encore que sur le plateau : 12 sites d'occupation ou funéraires ont été recensés sur 52 ha. Autre constatation, l'état de conservation y est relativement bon, l'arasement n'étant guère plus important que sur le plateau.
Le diagnostic effectué au 178 de l'avenue du Général Faidherbe, à Albert, non loin de l'opération de 2008 n'a pas révélé d'occupation ancienne. Le bâtiment sur plots de craie qui a été identifié peut difficilement être rattaché à une période chronologique particulière. Le dépouillement des cadastres napoléoniens et de 1818 n'a pas permis de confirmer son rattachement à la période moderne.

BLONDIAU Lydie (INRAP)

ÉPOQUE CONTEMPORAINE

AMIENS
Avenue d'Italie

Un diagnostic archéologique a été réalisé à Amiens, avenue d'Italie, à l'emplacement du projet de construction d'un restaurant sur le parking d'un hypermarché existant. Le terrain est localisé à proximité de la voie romaine reliant Amiens à Beauvais, dont le tracé correspond sans doute à l'Avenue du 14 juillet 1789. Les seuls vestiges mis au jour lors de cette opération sont des fosses et des fondations d'époque contemporaine à mettre en relation avec une habitation démolie il y a plusieurs années. L'opération n'apporte aucun élément nouveau quant à la connaissance de ce secteur et n'a pas livré de traces de la voie romaine.

VACOSSIN Jean-François (INRAP)

AMIENS
Boulevard Sud

Le projet de construction d'une ligne de Bus à Haut Niveau de Service par Amiens Métropole, sur le tracé du Boulevard Sud, à Amiens, qui reprend le tracé des fortifications médiévales et modernes de la ville, a motivé un diagnostic archéologique.

Les trois sondages réalisés ont porté à la découverte d'une fosse datable de l'époque romaine et un mur probablement appartenant à l'enceinte médiévale de la ville.

RAPONE Francesca (SAAM)

AMIENS
La Cité Scolaire

Le projet de la ligne de Bus à Haut Niveau de Service, traverse la ville d'Amiens du nord au sud et longe la limite est de la Cité Scolaire. Il est donc susceptible d'affecter les vestiges protohistoriques et antiques. C'est ce qui a, en grande partie, motivé la réalisation d'un diagnostic archéologique, sur prescription du Service Régional d'Archéologie du Nord-Pas-de-Calais-Picardie.
La ville d'Amiens se développe principalement au sud de la Somme, au niveau de l'interfluve de ses deux affluents l'Avre et la Selle. Son paysage est formé par quatre grandes entités géographiques, le fond de vallée, la basse terrasse, la haute terrasse et les versants. Amiens à l'époque antique porte le nom *Samarobriva*, ce toponyme semble signifier le passage ou le pont sur la Somme. Il apparaît pour la première fois en 54 avant notre ère dans la *Guerre des Gaules*. En effet, César au retour d'une campagne militaire en Bretagne, décide d'établir ses quartiers d'hiver à *Samarobriva*, afin d'y tenir un conseil des Gaules. Nous ne savons pas si *Samarobriva* était une véritable agglomération ou un simple lieudit. D'un point de vue archéologique, malgré les abondantes découvertes réalisées par les archéologues sur le centre-ville d'Amiens depuis le XIX^{e} siècle, aucune trace du camp de César ni d'une quelconque agglomération gauloise n'a encore été mis au jour à Amiens. La haute terrasse semble être la dernière zone pouvant potentiellement accueillir un de ces sites.
Située sur une avancée d'une cinquantaine d'hectares sur la haute terrasse, la Cité Scolaire domine la vallée. Elle constitue donc une zone stratégique favorable. Le but de cette opération était de poser un premier jalon sur l'analyse de cette vaste parcelle. Ce projet se développe sur une surface de 36 472 m² où nous avons pu réaliser huit tranchées couvrant une superficie totale d'environ 1 798 m², soit 4,9 % de la surface totale. L'opération de diagnostic a été menée par deux membres du Service d'Archéologie Préventive de la communauté d'agglomération d'Amiens Métropole du 1er au 4 août 2016. À l'issue des sondages, le diagnostic n'a révélé aucune structure archéologique.

LE BÉCHENNEC Yves (SAAM)

AMIENS
243 route de Paris

Un projet de construction de logements, en marge du centre d'Amiens, au 243, route de Paris concerne une surface de 927 m², dans la cour d'une bâtisse contemporaine. Le diagnostic archéologique n'a porté que sur une partie de la parcelle prescrite. Deux sondages profonds ont mis au jour sous un couvert de terre arable de 0,10 m une stratigraphie de plus de cinq mètres de puissance, composée de colluvions successives, formées de passées de craie plus ou moins limoneuses et de passées de limon brun organique au sein desquelles ont été aperçus des fragments de matériaux de construction. La base de la séquence est constituée d'un horizon de limon brun organique d'une vingtaine de centimètres d'épaisseur dans lequel a été vue une tuile plate. Sous ce niveau apparaît la craie à silex du Coniacien en place. Les deux sondages en puits n'ont livré aucun indice relatif à une occupation en place.

KIEFER David (INRAP)

ÉPOQUE CONTEMPORAINE

AMIENS
Rue Alexandre Dumas

Ce diagnostic situé sur le plateau, à proximité du tracé d'une voie romaine probable (actuelle rue Saint-Fuscien), s'est avéré négatif, malgré l'absence de perturbations modernes ou contemporaines. L'opération confirme les résultats des diagnostics réalisés sur le tracé de la future voie pour le BHNS (bus au haut niveau de service), à l'ouest, dans l'emprise de la Cité Scolaire. Outre des installations sportives, le diagnostic a mis au jour une ancienne aire de stationnement des établissements Curver.

LE BÉCHENNEC Yves (SAAM)

ÉPOQUE MODERNE

AMIENS
51 rue Amiral Courrejolles

Le projet de construction d'un immeuble d'habitations est à l'origine d'une prescription de diagnostic archéologique rue de l'Amiral Courrejolles. La parcelle concernée par ce diagnostic est située en rebord du plateau dans la partie nord de la ville, aux abords immédiats de la Citadelle. Les premiers niveaux de remblais anciens ont été atteints après l'enlèvement d'une couche de remblais contemporains de 0,40 m à 0,60 m. L'un des deux sondages ouverts a mis au jour le bord d'un fossé taillé dans le substrat crayeux. Il s'agit d'un fossé d'orientation nord-sud correspondant à la partie arrière (ouest) de la demi-lune établie en face de la porte Montrescu, au sud de la Citadelle.

LASCOUR Vincent (INRAP)

PALÉOLITHIQUE

AMIENS
23 rue Boileau

Les sondages réalisés rue Boileau sont localisés à proximité immédiate du jardin archéologique de Saint-Acheul et de la coupe de la carrière Tellier décrite par Victor Commont (1909). Les niveaux fluviatiles fins, visibles actuellement sur la séquence du jardin archéologique et contemporains du stade isotopique 11 déjà repérés en 2007 ont été retrouvés. Ils ont livré six artefacts, dont deux bifaces, ainsi qu'un reste osseux. Après les découvertes de 2007, ces sondages confirment la présence d'un important site acheuléen préservé dans les limons fluviatiles sur une superficie de plus de 2 300 m². En l'état actuel des recherches, il s'agit d'un des plus anciens gisements du nord de la France.

LOCHT Jean-Luc (INRAP)

ÂGE DU FER
ÉPOQUE ROMAINE
ÉPOQUE MODERNE

AMIENS
Rue Bossuet – Site de la pépinière

La zone concernée par le diagnostic est un terrain de 4,8 hectares situé à la limite des communes d'Amiens et de Rivery. Lors d'une campagne de photographie aérienne, Roger Agache y a révélé l'existence d'une probable *villa* gallo-romaine.
Du mobilier avait également été retrouvé lors de prospections pédestres effectuées par le CIRAS. Le but de ce diagnostic était notamment de vérifier la présence de cette *villa* et d'en préciser les plans et l'état de conservation. Le plan de la *villa* a pu être précisé partiellement. Des vestiges de bâtiments ont été observés sur 10 400 m², s'ordonnant de part et d'autre d'un axe orienté au nord-ouest-sud-est. Le diagnostic a aussi mis en évidence un parcellaire antique préexistant aux bâtiments de la *villa* qui en reprend la trame. Ont également été relevés des vestiges d'une occupation protohistorique avec, au nord-est, plusieurs incinérations potentielles et, au sud-ouest sur environ 45 m², de probables silos datés

de l'âge du Fer ancien ainsi qu'un grand fossé circulaire de 1,35 m de largeur, conservé sur plus de 1 m de profondeur. Le diamètre minimum estimé de ce probable monument funéraire est proche de 20 m.
Enfin, les fossés d'un fortin en étoile du siège d'Amiens par Henri IV, en 1597, correspondant probablement au fort de Champaigne, mentionné sur plusieurs des plans de Chastillon représentant la ville d'Amiens assiégée, ont été observés au nord-ouest de l'emprise du diagnostic. Celui-ci se développe probablement sur plus de 8 000 m².

LE BÉCHENNEC Yves (SAAM)

AMIENS
270 rue de Cagny

Les sondages réalisés au 270, rue de Cagny n'ont livré aucun vestige archéologique. Ils ont toutefois permis d'observer des dépôts fluviatiles sableux qui, d'après les données altimétriques, correspondraient à la nappe de Saveuse.

LOCHT Jean-Luc (INRAP)

AMIENS
395 rue Colbert

La construction d'immeubles avec sous-sol à Amiens, rue Colbert, a motivé l'émission d'une prescription de sondages de diagnostic, orientés vers la détection de sites paléolithiques. Cette rue est située dans le quartier Saint-Roch, non loin des nombreux témoignages d'occupation découverts sur les versants et dans les fonds de vallées de la Selle et de la Somme dès les débuts du XX^{e} siècle. Les sondages profonds n'ont pas permis d'observer une séquence stratigraphique favorable à la conservation d'artefacts pléistocènes ou tardiglaciaires.

DENEUVE Émeline (INRAP)

AMIENS
Rue Descartes

La rue Descartes est située en bordure du quartier Saint-Acheul, au sud-sud-est d'Amiens. Une campagne de sondages a été réalisée dans le cadre d'un diagnostic, préalablement à la construction d'une maison individuelle. Les résultats sont négatifs. Si aucun matériel archéologique n'a été découvert, des graviers appartenant à une très haute terrasse de la Somme (69 m NGF) ont pu être observés.

LOCHT Jean-Luc (INRAP)

AMIENS
Rue Édouard Lucas

Un projet de construction d'un supermarché a été précédé d'un diagnostic archéologique sur une surface de 9 300 m² dans la plaine alluviale de la Selle, à l'emplacement d'une ancienne usine. Fortement contrainte par un sol presque totalement recouvert de béton armé, l'opération a cependant permis de reconnaître la stratigraphie et de retrouver grossièrement les strates observées à moins d'une centaine de mètres, à l'occasion d'un diagnostic préalable à la réalisation d'une pénétrante routière. Une importante séquence de plus de trois mètres d'épais-

seur de tourbes et de limons organiques caractérise cette portion de fond de vallée. Aucune trace crédible de site archéologique n'a cependant été repérée.

DUCROCQ Thierry (INRAP)

ÉPOQUE CONTEMPORAINE

AMIENS
Rue du Général Leclerc – partie centrale

Un projet d'aménagement d'une ligne de Bus à Haut Niveau de Service, dans la ville d'Amiens, traversant la ville du nord au sud et passant par la rue du Général Leclerc, a nécessité la réalisation d'un diagnostic archéologique, sur prescription du Service Régional d'Archéologie Hauts de France. Ce diagnostic s'insert dans une série de plusieurs diagnostics spatialement disjoints. Les travaux d'aménagement de la future ligne de Bus à Haut niveau de Service sont susceptibles d'affecter les vestiges antiques de *Samarobriva*. C'est ce qui a en grande partie motivé cette intervention.
D'un point de vue historique, les sources écrites sur les origines de l'agglomération gauloise sont relativement modestes. Le nom de *Samarobriva* est mentionné pour la première fois dans la *Guerre des Gaules*, en 54 avant notre ère. Le nom de la cité apparaît ensuite dans des lettres de Cicéron à Trebatius et deux siècles plus tard le nom apparaît dans la *Géographie* de Ptolémée. D'un point de vue archéologique, malgré les abondantes découvertes réalisées par les archéologues depuis le XIX^{e} siècle, aucune trace d'une quelconque agglomération gauloise n'a été mise au jour à Amiens. Les vestiges archéologiques les plus anciens sont antérieurs aux années 30 de notre ère. Les origines de l'agglomération aujourd'hui connues sur plus de 200 hectares semblent liées à l'histoire de la Gaule romaine, son urbanisation et au phénomène municipal. La ville est organisée selon un quadrillage régulier de rue nord/sud, entre la fin du règne d'Auguste et le milieu du I^{er} siècle de notre ère. Le forum et l'amphithéâtre occupaient le centre de la ville soit immédiatement à l'est du tracé. Des publications anciennes ont tenté de résumer les connaissances sur l'agglomération antique comme l'ouvrage de François Vasselle et Ernest Will en 1960 ou celui de Jean-Luc Massy en 1977. Mais les données archéologiques étaient extrêmement disparates que ce soit d'un point de vue spatial ou qualitatif. Les dernières synthèses des données archéologiques réalisées par Didier Bayard en 2007 et 2015, incluant deux décennies d'archéologie préventive ont permis de fournir de nouvelles informations sur l'organisation de la ville, mais de nombreuses zones d'ombres persistent.
L'opération de diagnostic a été menée par deux membres du Service d'Archéologie Préventive de la Ville d'Amiens Métropole le 11 et le 19 juillet 2016. Ce projet impactera ici une surface de 1 888 m² où nous avons pu réaliser quatre tranchées couvrant une superficie totale d'environ 25 m² soit 1,3 % de la surface totale. Les contraintes techniques n'ont malheureusement pas permis d'évaluer au maximum le potentiel archéologique. Les quatre sondages ont révélé la présence d'importants réseaux et canalisations anciennes n'apparaissant pas dans les DICT. La mise en place de ces tuyaux a totalement remanié les niveaux archéologiques.

LE BÉCHENNEC Yves (SAAM)

MOYEN ÂGE

AMIENS
Rue du Général Leclerc – partie nord

Un projet d'aménagement d'une ligne de Bus à Haut Niveau de Service, dans la ville d'Amiens, rue du Général Leclerc, a nécessité la réalisation d'un diagnostic archéologique, sur prescription du Service Régional d'Archéologie du Nord-Pas-de-Calais-Picardie. Le projet traverse l'emprise de la ville antique. D'un point de vue historique, les sources écrites sur les origines de l'agglomération gauloise sont relativement modestes. Le nom de *Samarobriva* apparaît pour la première fois dans la Guerre des Gaules, en 54 avant notre ère. Le nom de la cité apparaît ensuite mentionné dans les lettres de Cicéron à Trebatius et deux siècles plus tard le nom apparaît dans la Géographie de Ptolémée. D'un point de vue archéologique, malgré les abondantes découvertes réalisées par les archéologues depuis le XIX^{e} siècle, aucune trace d'une quelconque agglomération gauloise n'a été mis au jour à Amiens. Les vestiges archéologiques les plus anciens sont antérieurs aux années 30 de notre ère. Les origines de l'agglomération semblent liées à l'histoire de la Gaule romaine, son urbanisation et au phénomène municipal (Bayard, 2007 ; Van Andringa, 2015). La ville est organisée selon un quadrillage régulier de rue nord/sud, entre la fin du règne d'Auguste et le milieu du premier siècle de notre ère. Le forum et l'amphithéâtre occupaient le

centre de la ville. Des publications anciennes ont tenté de résumer les connaissances sur l'agglomération antique comme l'ouvrage de François Vasselle et Ernest Will en 1960 ou celui de Jean-Luc Massy en 1977. Mais les données archéologiques étaient extrêmement disparates que ce soit d'un point de vue spatial ou qualitatif. Les dernières synthèses des données archéologiques réalisées par Didier Bayard en 2007 et 2015, incluant deux décennies d'archéologie préventive ont permis de fournir de nouvelles informations sur l'organisation de la ville, mais de nombreuses zones d'ombres persistent. Il faut noter que la ville a subi d'important dommages lors des deux guerres mondiales détruisant une partie des vestiges anciens. En outre, la reconstruction de la ville n'a pas repris l'organisation ancienne et vient recouper le parcellaire antique sans tenir compte de son axe viaire.
Les travaux d'aménagement de la future ligne de Bus à Haut Niveau de Service sont susceptibles d'affecter les vestiges antiques de *Samarobriva*. C'est ce qui a en grande partie motivé cette intervention.
Ce projet impactera ici une surface de 609 m² où nous avons pu réaliser quatre tranchées couvrant une superficie totale d'environ 40 m² soit 6,5 % de la surface totale. L'opération de diagnostic a été menée par deux membres du Service d'Archéologie Préventive de la ville d'Amiens Métropole le 4 juillet 2016. Les contraintes techniques n'ont malheureusement pas permis d'évaluer au maximum le potentiel archéologique. Les quatre sondages ont révélé la présence d'importants réseaux et canalisations anciennes n'apparaissant pas dans les DICT. La mise en place de ces tuyaux a totalement remanié les niveaux archéologiques. Seul le sondage 5 a permis de découvrir un remblai d'origine médiévale dont un verre brisé en place.

LE BÉCHENNEC Yves (SAAM)

AMIENS
52-60-62 rue de Grâce

Le faubourg de Montières a une certaine notoriété en matière de Préhistoire, en raison des nombreuses découvertes d'artefacts lithiques et de restes osseux paléolithiques faites pendant l'exploitation de carrières au début du XX^{e} siècle (Commont, 1909). Ces trouvailles ont principalement été effectuées dans les sédiments alluviaux de la Somme. Un projet de construction d'immeuble avec sous-sols a motivé la prescription de sondages profonds par le Service Régional d'Archéologie des Hauts de France. Cette campagne a été entravée par la présence d'importantes fondations résiduelles en béton armé et d'une conduite de gaz au positionnement incertain. Des formations loessiques ont cependant pu être observées. Trois artefacts attribuables au Paléolithique moyen ont été trouvés en position remaniée dans des sédiments qui pourraient correspondre à un reliquat du sol de Saint-Acheul. Dans un sondage, des limons fluviatiles ont pu être observés. Il est très vraisemblable qu'ils correspondent à une variation latérale des limons sableux gris, avec ossements de cheval, d'hippopotame, etc., mentionnés par Commont dans la carrière Boutmy, toute proche (Commont, 1909). Les résultats de ce diagnostic peuvent être considérés comme négatifs, principalement en raison des contraintes sus-mentionnées.

LOCHT Jean-Luc (INRAP)

AMIENS
Rue Haute des Champs

Une campagne de sondages profonds a été réalisée en mai 2016 préalablement à la construction de plusieurs immeubles. Le secteur d'Amiens-Renancourt est caractérisé par la présence d'une épaisse couverture loessique qui recouvre des formations alluviales pléistocènes de la Selle. Du point de vue archéologique, ce secteur est très sensible, spécialement en raison de la présence de deux gisements du Paléolithique supérieur ancien attribués au Gravettien. Les quatre parcelles concernées ayant été exploitées en tant que briqueterie, l'horizon Bt Holocène n'est plus présent, ce qui a rendu inutile la réalisation de tranchées. Les sondages profonds ont confirmé la présence à cet endroit des formations loessiques et alluviales. Un éclat Levallois en position remaniée a été retrouvé, provenant du site identifié plus haut sur le versant en 2007.

LOCHT Jean-Luc (INRAP)

ÉPOQUE ROMAINE

AMIENS
1 rue Moïse Delouard

Un diagnostic archéologique a été réalisé à Amiens, au 1 rue Moïse Delouard, en prévision d'un projet de construction de bâtiments sur une parcelle localisée au nord-ouest de la citadelle d'Amiens, à proximité d'un diagnostic réalisé en 2012, au nord de la Citadelle.
Les vestiges révélés lors du diagnostic présentent de nombreux points d'intérêts. Ils confirment l'occupation romaine qui était supposée, comme l'atteste l'abondance des structures et du mobilier céramique et faunique recueillis. L'analyse du mobilier céramique fournit des indices d'une occupation du milieu du I^{er} siècle de notre ère au II^{e} siècle non perturbée par des aménagements postérieurs. Les vestiges, trous de poteau, silos, puits, se répartissent sur une bonne partie de la parcelle. Le diagnostic montre une concentration des vestiges dans la partie centrale de l'emprise du projet immobilier.

VACOSSIN Jean-François (INRAP)

AMIENS
46 rue Molière

L'emprise évaluée se situe dans le fond de vallée de la Selle à quelques dizaines de mètres du versant. Les quatre sondages ponctuels effectués sur environ 3 m de profondeur donnent une bonne idée du contexte géologique de l'emprise. La base de la séquence correspond au Tardiglaciaire et au début de l'Holocène avec des limons recouverts par des tourbes franches. Des remblais recouvrent un paléo-chenal probablement antique. Bien que cette sédimentation soit favorable, aucun site archéologique n'a été identifié.

DUCROCQ Thierry (INRAP)

ÉPOQUE CONTEMPORAINE

AMIENS
Rue Monstrelet

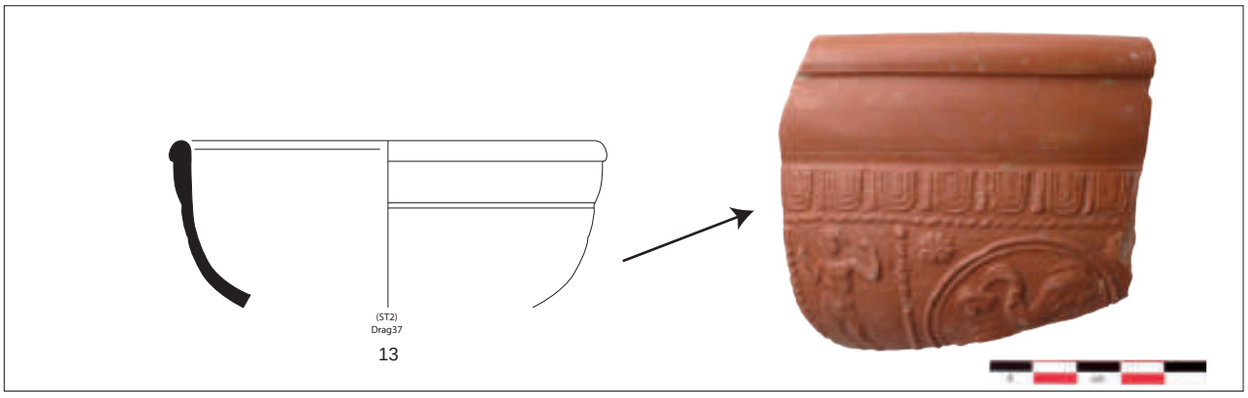
Le projet d'aménagement d'un lotissement au nord d'Amiens, rue Monstrelet, a donné lieu à un diagnostic sur une surface de 10 482 m². L'emprise du diagnostic se situe sur le haut d'un versant de la Somme orienté au sud-est. Le diagnostic archéologique n'a porté que sur une petite partie des parcelles prescrites en fonction de leur accessibilité. Les quelques aires non construites ont dévoilé une stratigraphie sommaire. Sous un couvert de terre arable de 0,1 m apparaît une stratigraphie composée de remblais contemporains de 0,40 m à 1 m de puissance. Dans les tranchées 4 et 5 est apparu sous ce remblai, un horizon de limon brun de 0,10 m. La base de la séquence est constituée de la craie du Coniacien.

KIEFER David (INRAP)

ÉPOQUE ROMAINE
ÉPOQUE MODERNE
ÉPOQUE CONTEMPORAINE

AMIENS
9 rue de Paris

Le diagnostic réalisé au 9 de la rue de Paris a permis de reconnaître 6 à 7 m de stratification anthropique, se répartissant en quatre périodes principales. Les niveaux de la période contemporaine se développent depuis la surface jusqu'à 1,50 m à 2,30 m de profondeur. Ils correspondent à l'expansion urbaine du XIX^{e} siècle et à son évolution jusqu'à nos jours (fondations de bâtiments ou de murs de parcelles, fosses maçonnées diverses, quelques restes de sols de diverses natures ..), une série de sols pouvant plus particulièrement se rattacher à des installations industrielles (la fonderie de cloches d'église installée dans le secteur à partir de 1883, peu connue et très mal documentée ?).



Amiens, « 9 rue de Paris ». Céramique gallo-romaine du sondage 2 (Dessin : J. Flahaut ; Photo : S. Lancelot, INRAP)

Le terrain se caractérise par l'absence de séquence médiévale : les vestiges gallo-romains sont directement couverts par 0,50 m à 1 m de remblais modernes, de la fin du XVI^{e}-début du XVII^{e} siècle, apportés après un dérasement, peut-être lors d'un épisode de fortification. Le volume sédimentaire disparu à cette occasion est difficile à évaluer, mais ce remodelage important, probablement en rapport avec les défenses avancées de la porte de ville toute proche, a touché la séquence antique.

Les niveaux postérieurs au début du III^{e} siècle sont en effet lacunaires : les niveaux appartenant aux dernières occupations et aux phases de démolition/récupération et/ou d'abandon sont totalement absents. Localisé dans une *insula* de l'ultime rang d'îlots au sud de la ville du Haut-Empire, ce secteur est devenu extra-urbain dans l'Antiquité tardive et l'est resté jusqu'au XIX^{e} siècle. L'épaisseur de la stratification gallo-romaine conservée est estimée à 3 m environ sur toute l'emprise du chantier, qui est située en coeur d'îlot antique. D'après le mobilier céramique collecté, la séquence couvrirait l'intervalle milieu I^{er}-début du III^{e} siècle. Les vestiges correspondants comprennent des murs maçonnés, des sols en cailloutis ou en béton, la trace d'aménagements sur poteaux dans des espaces extérieurs (cours et/ou jardins ...). Si l'organisation précise ne peut être restituée en raison de fenêtres d'observations limitées, les éléments mis en évidence montrent qu'au minimum le tiers nord de l'*insula* est occupé par du foncier bâti, qui semble configuré en fonction des orientations principales données à la trame urbaine générale. Les installations dans ce quartier de *Samarobriva* étaient relativement documentées aux abords des rues nord et est, mais le coeur d'îlot restait à caractériser. Le sol antérieur à l'urbanisation est probablement conservé sur toute la parcelle. Rarement étudié à Amiens, il est susceptible de receler des indices clés pour l'enquête sur les origines de la ville (milieu et conditions de son installation, nature des occupations plus anciennes et de leur rapport ou non avec le futur site urbain, etc.). Dans l'état actuel du projet (un seul niveau de sous-sol), cet horizon précoce n'est pas menacé par les travaux. En revanche la séquence post-antique sera détruite, ainsi qu'une partie de la séquence gallo-romaine.

GEMEHL Dominique (INRAP)



Amiens, « 9 rue de Paris ». Céramique gallo-romaine du sondage 3 (Dessin : J. Flahaut ; Photo : S. Lancelot, INRAP)

ÉPOQUE ROMAINE

MOYEN ÂGE

AMIENS
12 rue de la Résistance

ÉPOQUE MODERNE

Le projet de construction d'immeuble par la Ville d'Amiens, sur un terrain situé au 12, rue de la Résistance, dans le quartier Saint-Leu, à Amiens, a donné lieu à la réalisation d'un diagnostic archéologique sur la parcelle cadastrale VH n° 81.
Une surveillance de travaux réalisée par Noël Mahéo, en 1982, dans la partie nord de la parcelle, avait montré la présence de fosses contenants plusieurs squelettes appartenant vraisemblablement au Cimetière des Pestiférés de l'Hôtel-Dieu d'Amiens.
Le site, endommagé par la construction de plusieurs cuves liées à un garage, n'a été sondé que dans les espaces non pollués. Le diagnostic a mis au jour une fosse contenant au moins quatre individus du XV^{e} siècle et des niveaux riches en os humains appartenant probablement au cimetière de l'Hôtel-Dieu. Dans la partie occidentale de la tranchée 1, la découverte de niveaux de remblai contenant de nombreux ossements humains montre qu'au moins une partie des sépultures a été détruite pendant l'époque Moderne, probablement lors de la construction des édifices dont les fondations ont été retrouvées.
En effet, les murs de fondations appartenant à des édifices d'époque moderne et probablement à un des murs de clôture du cimetière ont été mis en évidence. Les sondages des niveaux de tourbe a montré la conservation d'artefacts en matériaux périssables, comme le cuir (semelles de chaussures romaines), probablement lié à un ancien canal de la Somme.

LE BÉCHENNEC Yves (SAAM)



Amiens, « 12 rue de la Résistance ». Semelle clouée en cuir complète d'époque romaine d'environ 27 cm (SAAM)

ÉPOQUE ROMAINE

MOYEN ÂGE

AMIENS
14 rue Robert de Luzarches

ÉPOQUE MODERNE

ÉPOQUE CONTEMPORAINE

Le terrain concerné par l'intervention archéologique se situe au voisinage de la cathédrale d'Amiens, dans l'ancien quartier canonial, au coeur de la ville du Haut-Empire et dans l'emprise protégée par les fortifications romaines tardives et médiévales. Les fouilles ont porté sur une surface de 30 m² à l'intérieur du bâtiment de la Mutualité de la Somme, au 27 de la rue Robert de Luzarches, sur 1,40 m de profondeur en moyenne. La stratification reconnue sur une surface aussi restreinte est incomplète (observation ponctuelle jusqu'à 2,70 m de profondeur maximale, sur une puissance stratigraphique connue de plus de 6 m) et le mobilier très peu abondant, mais les résultats de l'intervention sont précieux pour ce quartier très peu documenté.
La séquence chronostratigraphique étudiée ici peut se résumer comme suit :

– destruction de constructions monumentales entre le milieu du IV^{e} et le début du V^{e} siècle ;
– disparition des ruines sous des niveaux d'abandon à partir du V^{e} siècle et durant la période mérovingienne ;
– construction et utilisation d'un puits à la période mérovingienne ou au début de la période carolingienne ;
– abandon/rebouchage du puits et développement de terres à jardin entre la période carolingienne et la fin du XI^{e}-début du XII^{e} siècle ;
– préparation du terrain en vue d'une construction vers la fin du XI^{e}-début du XII^{e} siècle ;
– occupation continue par un habitat, jusqu'au XV^{e} siècle ;
– dérasement pour une reconfiguration complète vers le XVIII^{e} siècle, qui a fait disparaître tous les états intermédiaires ;

– nouvelle reconstruction au XIX^{e} siècle, et encore au XX^{e} siècle.
L'hypothèse de thermes publics occupant une partie de l'*insula* au Haut-Empire peut être proposée.
Sa démolition correspondrait au moment de l'édification du mur du *castrum* qui passe à proximité, et de la réorganisation de l'espace qu'il délimite et protège. À partir du V^{e} siècle, les ruines disparaissent sous les détritus déposés sur un terrain désormais en friche, qui ne manifeste aucun indice d'une quelconque « pression » urbaine ou foncière et reste libre de construction pendant tout le haut Moyen Âge, jusqu'à la fin du XI^{e}-XII^{e} siècle, malgré le carcan constitué par l'enceinte proche. Au cours de cette période, la parcelle est exploitée en jardin et l'occupation du voisinage n'est attestée que par un puits. À la fin du XI^{e}-XII^{e} siècle, cet espace libre est transformé en cour, rattachée à des constructions proches. C'est après plusieurs modifications des installations présentes sur la parcelle que les constructions gagnent la zone fouillée, dès le XIV^{e}-XV^{e} siècle et subissent jusqu'à nos jours de nombreuses modifications ou reconstructions. Sur le plan matériel, rien ne trahit le rang des occupants, sauf un peu de vaisselle qui leur prêterait une certaine aisance dès la fin du XII^{e} siècle, et plus tard des carreaux glaçurés.
Le détail de l'histoire et de l'évolution de ces occupations n'est pas connu, et les éléments disponibles ne suffisent pas à établir un lien avec des événements historiques qui jalonnent l'histoire du quartier cathédral, ou de la ville. La principale conclusion de l'opération est que la séquence la mieux conservée ici est paradoxalement celle qui est la moins bien représentée sur l'ensemble de la ville, correspondant à la longue période s'étendant de la fin de l'Antiquité à la fin du Moyen Âge, ce qui augure des réserves similaires conservées dans le *castrum*, en particulier dans le quartier cathédral, secteur protégé et peu touché par les opérations d'urbanisme actuelles. Il semble donc encore possible d'étudier en détail le quartier canonial/claustral dont on ne sait presque rien et d'aborder les questions plus générales de l'histoire urbaine au cours de ces périodes.

GEMEHL Dominique (INRAP)

ÉPOQUE ROMAINE — MOYEN ÂGE

AMIENS

Rue Saint-Fuscien – Entre les boulevards de Saint-Quentin, de Bapaume et le giratoire de la rocade (A 29)

La réfection de la rue Saint-Fuscien entre le boulevard de Bapaume et la rocade, à Amiens, de juin à novembre 2016 par le service voirie de la Ville d'Amiens, a été l'occasion de suivre les travaux et de mener plusieurs sondages.
En effet, cette rue a été identifiée comme l'axe fondateur de la ville antique de *Samarobriva*, voie stratégique menant de Lyon à Boulogne-sur-Mer, créée par Agrippa en 19 avant notre ère. Toutefois aucun vestige, rue Saint-Fuscien, n'avait été jusqu'ici mis en évidence.
L'objectif était de vérifier la confirmation de ce tracé supposé, l'occupation de ses abords et sa datation.
Les zones fouillées (75 m²), comme la surveillance, ont mis au jour un premier état de voirie avec ornières, implanté directement sur le substrat crayeux, dont l'orientation est globalement celle de la rue actuelle mais dont le niveau a été fortement abaissé dans la période contemporaine, éliminant les recharges successives. La présence de multiples réseaux a entravé fortement la lisibilité de cet axe et n'a pas permis d'émettre des observations sur sa largeur (4 m au minimum) et ses abords. Cependant un fossé bordier et un bas-côté, large de 0,80 m, ont été observés. La présence de la voie a été observée sur 800 m. Plusieurs ornières, comblées de fragments de silex, ont été mises en évidence.
Le rare mobilier recueilli, lié essentiellement aux chevaux et aux véhicules de transport, montre que cette voie a été empruntée à l'époque romaine et médiévale.

MILLEREUX-LE BÉCHENNEC Josabeth (SAAM)



Amiens, « Rue Saint-Fuscien – Entre les boulevards de Saint-Quentin, de Bapaume et le giratoire de la rocade (A 29) ».

Vue du premier état de voirie avec ornières de la Voie d'Agrippa (J. Millereux-Le Béchennec, SAAM)

AMIENS
583 rue Saint-Fuscien

Un diagnostic a été réalisé au 583 de la rue Saint-Fuscien, en prévision d'un projet de construction d'immeubles d'habitation portant sur une surface de 2 447 m². Les parcelles concernées par le projet se situent au sud de la commune d'Amiens, à la limite de la commune de Saint-Fuscien. La proximité d'un important site antique repéré par photographie aérienne a motivé la prescription du diagnostic. La principale problématique de ce diagnostic est cependant liée à sa localisation le long de la voie antique d'Amiens à Senlis, dont la construction est imputée à Agrippa. Cette voie qui serait à l'origine de la ville, traverse *Samarobriva* du nord au sud. L'absence de vestige découvert lors de cette opération laisse la question de la localisation de cette voie ouverte.

VACOSSIN Jean-François (INRAP)

ÉPOQUE ROMAINE
ÉPOQUE MODERNE
ÉPOQUE CONTEMPORAINE

AMIENS
634-636 rue Saint-Fuscien

Un diagnostic a été réalisé au 634-636 de la rue Saint-Fuscien, en prévision d'un projet de construction de 89 logements, répartis en trois bâtiments. Les parcelles se situent au sud de la commune d'Amiens, en limite de la commune de Saint-Fuscien. La proximité de la voie romaine dite d'Agrippa, qui serait à l'origine de la ville a motivé la prescription du diagnostic portant sur les 13 130 m² de l'aménagement. L'intervention archéologique a mis en évidence un tronçon de la voie antique avec un de ses fossés bordiers, à l'ouest, ainsi que diverses structures situées aux abords immédiats (fosse, fossé). Ces vestiges, accessibles à une profondeur de 0,70 m en moyenne sous la surface actuelle, sont plus ou moins préservés de l'érosion agricole, suivant la position sur la pente. La voie est conservée sur une épaisseur maximale de 0,40 m à 0,70 m et le fossé bordier sur une profondeur de 0,80 m à 1,50 m. Les autres structures sont moins bien conservées. Les fosses de forme trapézoïdale, qui sont datées de la période moderne ou contemporaine (XIX^{e} ou XX^{e} siècle) ont une profondeur de 0,50 m à 0,60 m.

VACOSSIN Jean-François (INRAP)

ÉPOQUE ROMAINE

AMIENS
ZAC Les Jardins d'Intercampus – tranche 6

L'équipe d'ArkeMine SARL, dirigée par Céline Beauchamp a réalisé l'opération archéologique de la tranche 6 préalable à l'aménagement des Jardins d'Intercampus à Amiens pour le compte d'Amiens Aménagement. Ce chantier a donné lieu à deux campagnes réalisées en juin 2016 avec une continuation en novembre 2016. La prescription prévoyait le décapage du coeur de site du Haut-Empire représentant 6 350 m², complété par des tests périphériques pour en confirmer la superficie.
Ce coeur de site est formé par un ensemble de bâtiments installés en partie sur les comblements d'un système parcellaire antérieur. La fouille a mis au jour deux bâtiments perpendiculaires marqués par des fondations en craie indiquant la présence d'un établissement. Il est probable que ce dernier se développait plus encore vers le sud-est. Le bâtiment nord a une superficie de 370 m² (39 m de long, 9,60 m de large). Il présente un corps principal cloisonné en 5 espaces. Les observations sur le terrain ne laissent pas envisager de phasage dans les fondations. Une galerie ouverte le long du mur sud-ouest complète le plan. Aucun élément de sol n'est conservé, ni de structures en sous-sol. Le bâtiment sud a une superficie proche de 400 m² (long. 3 m, larg. 13 m).
On retrouve la même organisation générale avec un corps de bâtiment cloisonné (5 espaces) et une galerie ouverte vers le nord-est sur un espace matérialisé par une couche de pierres et de graviers.
L'établissement défini par les vestiges à fondations de craie n'est pas le seul indicateur d'un bâti. En effet, de très nombreux trous de poteaux ont également été observés principalement grâce à la présence des pierres de calages plutôt qu'à leur creusement d'installation. Leur étude permettra de dessiner les occupations précédant et/ou succédant à l'établissement déjà reconnu. Un exemple de bâtiment nettement lisible se situe au nord de l'ensemble sur fondation de craie et consiste

en un bâtiment sur poteaux, qui n'est pas daté à ce jour. Il mesure 8,7 m de long 5,9 m de large totalisant une superficie de 52 m².
Les traces de l'occupation humaine sont complétées par des vestiges très récents dont une large fosse interprétée comme un trou d'obus et de multiples installations liées à la transformation de la zone en jardins (fosses d'aisance, de plantation ...).

BEAUCHAMP Céline (ArkeMine)



Amiens, « Les Jardins d'Intercampus – tranche 6 ». Vue du bâtiment nord dégagé au cours de la fouille (C. Beauchamp, INRAP)

PALÉOLITHIQUE

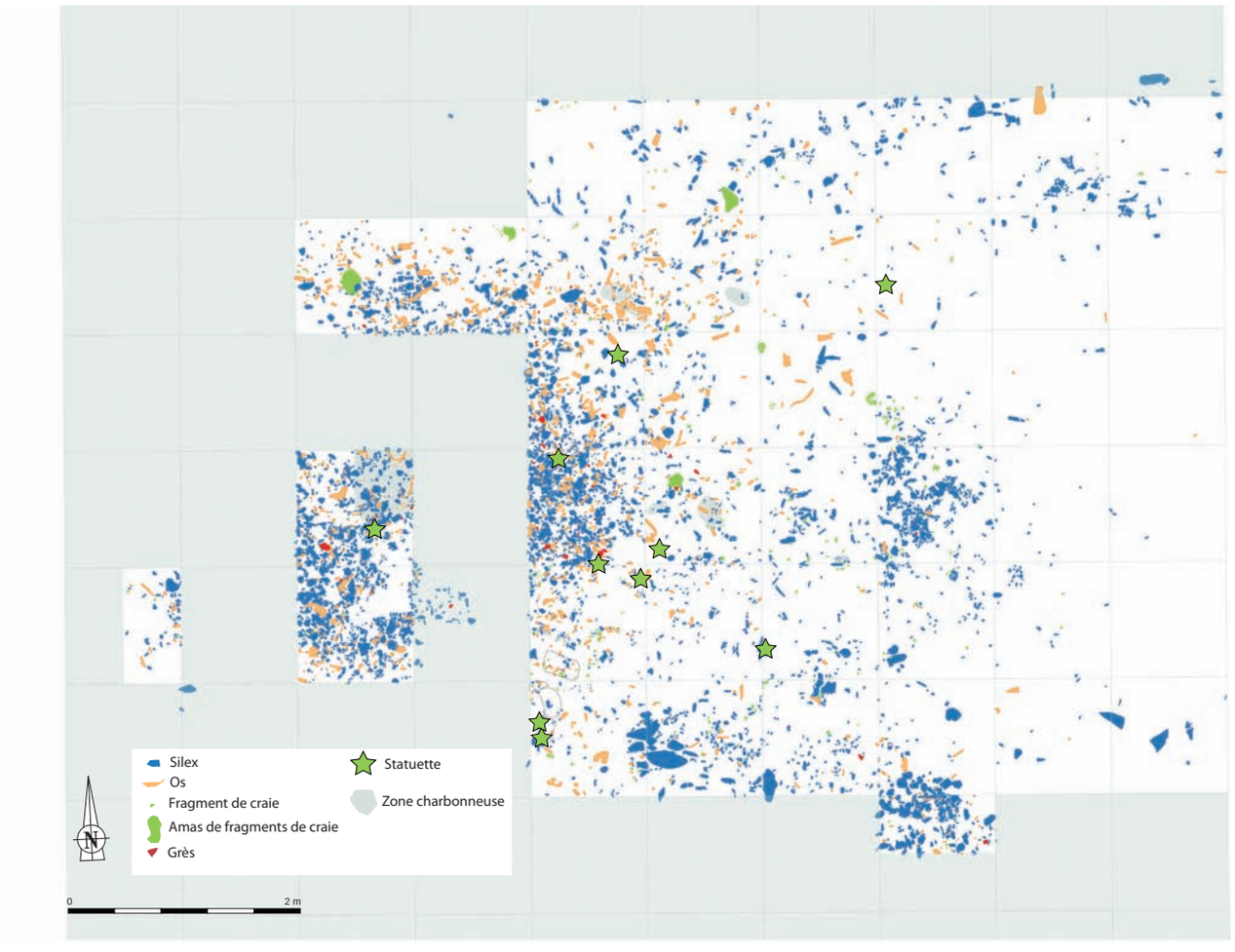
AMIENS
ZAC de Renancourt – Rue Haute des Champs

En 2011, lors d'une campagne de diagnostic archéologique réalisée avant la création de la ZAC de Renancourt, à l'ouest d'Amiens, un gisement du Paléolithique supérieur ancien a été repéré et succinctement publié sous le nom d'Amiens-Renancourt 1. Ce gisement est situé dans le bas d'un versant limoneux à double pente délimité au sud-ouest par la vallée de la Selle, et au nord par un vallon sec très encaissé, la vallée de Grâce. Le site a été découvert sur le versant descendant vers ce vallon.



Amiens, « ZAC de Renancourt – Rue Haute des Champs ». Vue de la fouille en cours (C. Paris, INRAP)

Cette découverte, rare dans le nord de la France, s'intègre dans une série d'opérations débutées il y a un siècle dans ce quartier, et vient confirmer la richesse de ce secteur pour la période du Paléolithique supérieur ancien.
Suite à une modification du projet initial d'aménagement, la parcelle en friche sur laquelle est situé le gisement ne sera pas impactée par les aménagements de la future ZAC. Une opération programmée, sous la forme d'un sondage complémentaire, a donc été réalisée en août



Amiens, « ZAC de Renancourt – Rue Haute des Champs ». Plan général de la fouille à la suite de la campagne 2016 (C. Paris, INRAP)



Amiens, « ZAC de Renancourt – Rue Haute des Champs ». Fragment de buste d'une statuette féminine découverte en 2016 (S. Lancelot, INRAP)

2013, suivie de campagnes de fouille programmée depuis 2014. L'année 2016 marque la deuxième de la triennale 2015-2017.
La campagne de fouille a permis de mettre au jour 14,5 m² du gisement. Le mobilier recueilli est très varié avec, en plus des vestiges lithiques et fauniques, une nouvelle sculpture en craie (plus d'autres probables sous la forme d'amas de fragments de craie) et des parures en craie ou fossile.
Les limites taphonomiques pressenties de la concentration vers le nord n'ont pas été atteintes. Au niveau spatial, des observations similaires aux années précédentes ont été réalisées avec quelques secteurs d'activités qui commencent à se différencier (densité et type de vestiges).

Certaines études ont été engagées ou poursuivies cette année, avec la poursuite du traitement des prélèvements géomorphologiques (micromorphologie et granulométrie), une étude des fabriques, et l'intégration des nouvelles découvertes pour la faune et les sculptures en craie. Pour ce dernier point, la réalisation en parallèle d'un Programme Collectif de Recherche spécifique aux statuettes féminines et parures en craie d'Amiens-Renancourt 1 commence à apporter des éléments intéressants qui viennent compléter l'étude du gisement.

PARIS Clément (INRAP)

ÉPOQUE ROMAINE

ARREST
Chemin rural dit de la Solette

L'aménagement d'un lotissement et la construction de logements sociaux sur la commune d'Arrest, à l'ouest du département de la Somme, a permis, après diagnostic, de réaliser une fouille d'une superficie de 10 000 m². Les occupations archéologiques sont implantées sur un plateau, dominant la petite vallée de l'Avalasse, s'étalant sur toute la période gallo-romaine. L'étude céramologique a permis d'identifier trois séquences chronologiques.
La première, allant du milieu du I^er^ siècle avant notre ère jusqu'au II^e^ siècle, se caractérise par une série de fossés et de fosses. Sur l'extrême nord-est et ouest de la zone fouillée, des objets métalliques miniaturisés, des jetons ou encore une *fibula* humaine peinte, ayant servie d'outil ou d'instrument, ont été découverts. Ces éléments laissent planer l'hypothèse selon laquelle nous serions à proximité d'un espace cultuel, situé hors emprise.

La deuxième séquence est comprise entre la fin du I^er^ siècle et le III^e^ siècle de notre ère. Une série de fosses, s'apparentant à des fonds de cabane, se développe vers le nord-est.
La troisième séquence s'étale de 260 au IV^e^ siècle de notre ère. L'occupation, matérialisée par les fondations en craie damée d'un bâtiment de 67 m², est située à l'extrême nord-est du l'emprise.
Bien que l'opération sur la commune d'Arrest n'ait pas permis d'appréhender en intégralité ces installations, elle n'en reste pas moins intéressante et participe à l'identification et à la caractérisation de l'évolution chronologique de nouvelles implantations humaines dans ce secteur du littoral où l'archéologie n'est pas beaucoup intervenue.

DUBOIS Amandine (INRAP)

ÉPOQUE ROMAINE

BARLY
Parc éolien

La Compagnie du Vent aménage un parc de quatre éoliennes sur le territoire de Barly, une commune située à dix kilomètres au nord-ouest de Doullens. Les secteurs concernés par le diagnostic sont situés sur le haut du versant d'un vallon sec recouvert par des loess. L'ensemble des espaces évalués cumulent une superficie de 8 920 m². La carte archéologique de la Gaule mentionne des bâtiments gallo-romains non loin de l'éolienne n°1. Et c'est en effet sur la voie d'accès à la plateforme de cette éolienne qu'a été repérée une portion de fossé gallo-romain. Le comblement de la structure a livré trois tessons : un en céramique non tournée, certainement résiduel et deux en céramique commune réductrice. Ces deux derniers à pâte sableuse sont typiques des productions de la région d'Arras. Ces fragments proviennent de pots et jattes à col bombé et lèvre en crochet, surtout attestés à partir de la fin du II^e^-premier tiers du III^e^ siècle de notre ère et qui perdurent au moins jusqu'à la fin du III^e^ siècle de notre ère. Des structures plus anciennes ont été mises au jour sur la voie d'accès à la plateforme de l'éolienne n°3. Une fosse très arasée a livré seize tessons dont deux peuvent être attribués à La Tène ancienne (La Tène B).

KIEFER David (INRAP)

BLANGY-TRONVILLE
Chemin rural de la Voie sur Fosse

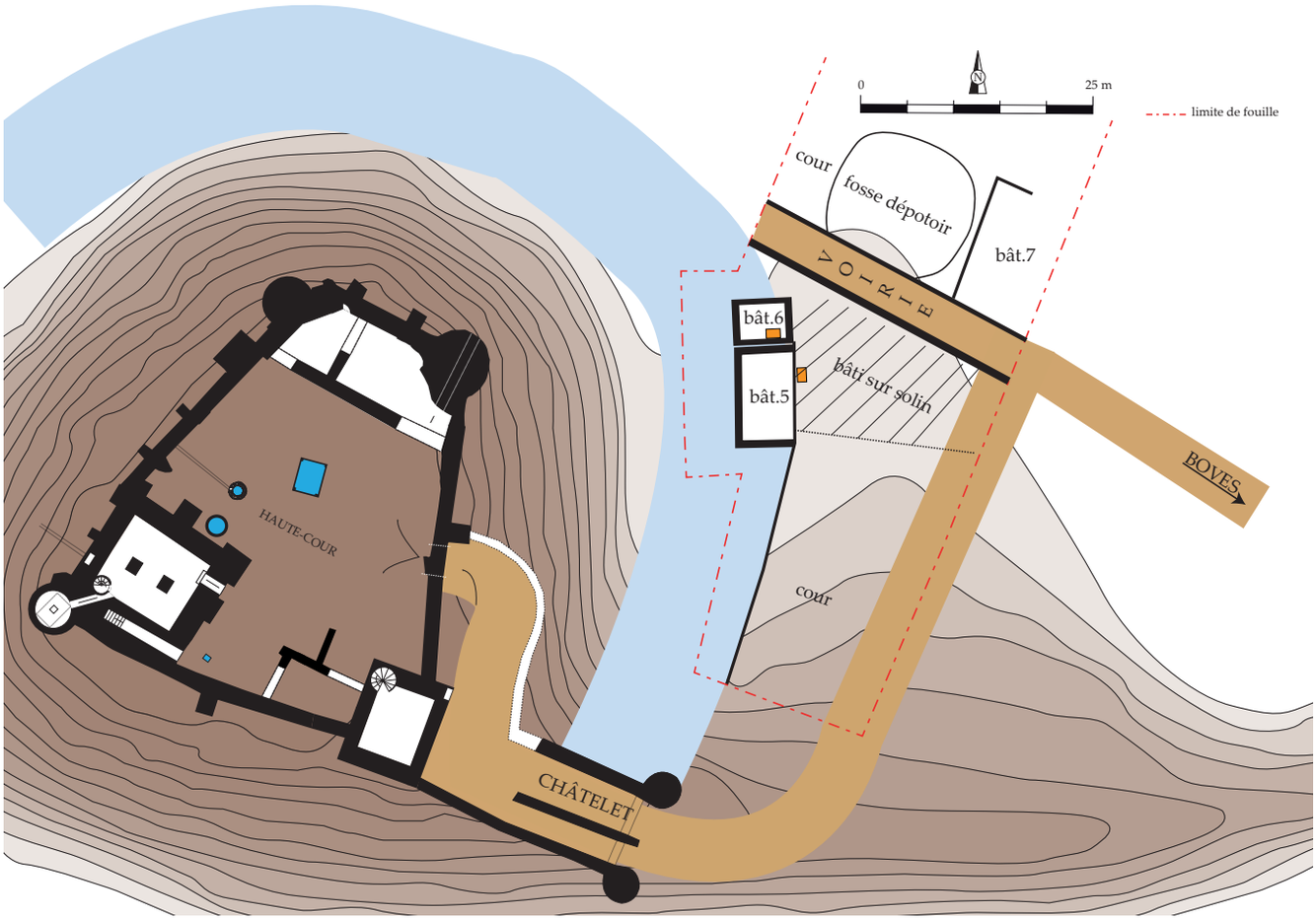
La construction de treize maisons sur un terrain à Blangy-Tronville a nécessité la réalisation d'un diagnostic archéologique sur prescription du Service Régional de l'Archéologie des Hauts-de-France. Cette opération à été menée les 12 et 13 janvier 2016. La parcelle concernée est localisée à l'est du Chemin rural de la Voie sur Fosse, elle couvre une surface de 16 409 m². Le diagnostic n'a révélé aucune structure archéologique.

RAPONE Francesca (SAAM)

MOYEN ÂGE — ÉPOQUE MODERNE

BOVES
Complexe castral et prioral du Quartier Notre-Dame

La campagne 2016 a concerné 556 m² contre 360 m² en 2015, ce qui correspond à 2,6 % de la surface totale de la première enceinte. C'est encore peu mais le programme archéologique de la basse-cour de Boves est porteur de résultats novateurs sur l'occupation des enclos des sites fortifiés ruraux médiévaux dans le Nord de la France. La diversité des aménagements, des activités économiques et des objets manufacturés, sur une longue durée (IX^{e}-XVI^{e} siècle), conforte l'idée que la problématique de la genèse et de l'évolution de la basse-cour médiévale a trouvé à Boves un site de recherche exemplaire.
L'occupation primitive (avant le milieu du X^{e} siècle) évolue dans un espace où la motte n'est pas séparée de la basse-cour. Si, théoriquement, des trous de poteau



Boves, « Complexe castral et prioral du Quartier Notre-Dame ».
Plan général des vestiges de la fin du Moyen Âge et de l'Époque moderne interprétés (P. Racinet, Univ.)



Boves, « Complexe castral et prioral du Quartier Notre-Dame ». Plan des vestiges anciens (P. Racinet, Univ.)

sans relation stratigraphique et sans mobilier peuvent également dater de cette époque, l'activité agricole semble dominer. Les aires d'ensilage contemporaines et/ou successives ont des capacités importantes de stockage, indiquant l'existence d'un vaste domaine sous la direction du maître des lieux, représentant l'autorité supérieure, a priori amiénoise (peut-être l'évêque). Quelques structures, comme une cave, indiquent aussi la présence d'édifices associés aux silos. Ces activités sont contraintes par la présence d'importantes excavations qui sont toutes orientées ouest-est, en pente vers la vallée de l'Avre, s'enfonçant profondément à travers le promontoire. S'agit-il de valleuses naturelles comblées au tout début du second Moyen Âge ? Dans deux cas, cela paraît vraisemblable mais au moins un négatif, parallèle et à une vingtaine de mètres au nord du grand fossé sud, a toutes les caractéristiques d'un fossé ...

Ce premier ensemble marque une intense activité humaine qui s'étend dans un cadre topographique assez accidenté, avec des différences altimétriques significatives qui compartimentent les lieux de vie. Au milieu du X^{e} siècle, l'établissement d'un fossé défensif autour de la motte ne conduit pas seulement à une modification de l'organisation spatiale mais aussi à un changement de l'utilisation de l'espace. L'exploitation d'une majorité de silos prend fin sans qu'on soit en mesure de dire si cette activité est complètement abandonnée. Deux grands bâtiments sur poteaux plantés et sablières s'étendent sur les deux niveaux de terrasse cernés. Le bâtiment 1, d'une superficie minimale de 75 m², les appendices ou les ajouts étant difficile à cerner dans le nuage de poteaux, a pu connaître un premier état lors de la précédente phase. Il est en tout cas avéré qu'il conditionne la disposition des nouvelles structures apparaissant au cours de la seconde moitié du X^{e} et tout au long du XI^{e} siècle. Durant cette période, qui se caractérise par les pertes monétaires les plus importantes (6 monnaies), sont établis de nombreux fonds de cabane comportant de petites structures de stockage intégrées mais l'activité de tissage domine, d'après les fosses d'ancrage caractéristiques.

La cinquantaine de poinçons et/ou de broches confirme la présence de cette activité, même si les découvertes sont issues de remblais de remplissage lors de l'abandon des structures. Ces outils sont mélangés à d'autres objets qu'on associerait plus volontiers à des biens de personnes plus aisées, comme des peignes ou des placages ornementaux. Le peigne exceptionnel, la céramique de la cave basse et, peut-être aussi, les scories de bronze pourraient ainsi signifier la présence d'une couche sociale assez élevée résidant dans la basse-cour (les fameux *milites castri*). Les fonds de cabane, pour leur immense majorité, sont couverts par une toiture à poteaux faîtiers. Un seul atelier semi-excavé, le plus important, semble posséder des poteaux corniers. Ils sont assez caractéristiques de la région avec des similitudes observées à Démuin ou à Saleux (Somme). À travers la multitude de poteaux, quelques bâtiments rejoignent la typologie des cas mis en évidence par les opérations d'archéologie préventive de la région. En revanche, le caractère exceptionnel du bâtiment 2 doit d'être souligné. Reconnu sur 70 m² pour le moment, il s'agit d'un édifice se rapprochant fort des plans reconnus en phase 3 (courant XI^{e} siècle) sur la motte. L'édifice est porté par

des poteaux de dimensions moyennes et fermé par des parois en matériaux légers reposant sur des sablières de 0,30 à 0,50 m de large. Le fonctionnement du bâtiment 2 tourne autour d'un grand foyer, visiblement placé contre le mur occidental. Son sol se signale par une terre noire, assez épaisse par endroits, comprenant de nombreuses esquilles d'os, des céramiques piétinées ainsi que des graines calcinées. L'intérieur comprend de petits aménagements mobiles en bois. Le mobilier indique une occupation s'étendant sur les XI^{e} et XII^{e} siècles, dans l'attente des datations par radiocarbone.
Vers la fin du XII^{e} siècle, la basse-cour connaît une métamorphose qui met un terme à toutes ces implantations agricoles, artisanales et probablement résidentielles. L'espace se couvre, à un rythme inconnu pour le moment, d'une terre grisâtre à marron foncé contenant une quantité importante de restes fauniques. Ce remblai mal structuré vient sceller la totalité des structures sous-jacentes. Il s'agit, dès lors, d'un abandon radical décidé à la suite d'une nouvelle politique d'aménagement du secteur. Un espace vide se développe-t-il au pied du château à cette époque ? Est-ce l'indice de la mise en place d'une friche « féodale » qui serait liée à ce que certains historiens (Jean Richard ou Dominique Barthélemy) nomment le « redéploiement des mesnies » ? L'étude archéozoologique fournira peut-être des indices sur l'histoire de ce remblai et deux datations par radiocarbone sont attendues. Ce phénomène d'abandon volontaire a été observé dans l'enclos du site castral de Démuin (Somme) ; il est daté de l'extrême fin du XII^{e} siècle et marque le début de la naissance d'une basse-cour intégrée à la fortification villageoise et associée à l'érection du château de la famille de Démuin.
La période s'étendant du XIII^{e} au XIV^{e} siècle reste mal renseignée. L'arasement des niveaux superficiels lors de l'érection du dernier complexe castral, dont les ruines dominent toujours le paysage amiénois, concerne toute l'étendue de l'aire de fouille actuellement ouverte. Un seul secteur, au centre, comporte des indices sur la nature de l'occupation de cette période. Il s'agit d'au moins deux terres noires associées à des poteaux qui s'enfoncent à plus de 1,50 m de profondeur. La tradition de grands bâtiments dans ce secteur se serait donc maintenu à travers le temps. Ils sont, dès cette époque, desservis par une voirie passant au sud, établie au cours du XIII^{e} siècle et qui se maintient jusqu'à l'abandon définitif du château. Cet axe de circulation forme l'épine dorsale de l'orientation générale des constructions ultérieures.
À la fin du XIV^{e} siècle, la basse-cour connaît une redéfinition fonctionnelle avec la rétractation de l'aire castrale fortifiée autour du château. Ce dernier, qui est d'abord l'expression d'une puissance politique à travers son apparence de force et son esthétisme, est désormais desservi par une porte d'entrée monumentale établie sur la plate-forme du talus sud-est. La voirie est adaptée à cette nouvelle entrée ; elle façonne même le profil supérieur de la contrescarpe du fossé défensif qui tend à remonter en direction du glacis du mur de terrasse nord du châtelet d'entrée. La volonté de paraître des derniers possesseurs de cette imposante forteresse est marquée par cette disposition, sans aucune considération aux avancées technologiques des armes à feu. La fouille de la basse-cour révèle toutefois des aménagements préventifs dont le caractère défensif est clair. Á l'endroit où la voirie vient longer la section nord du fossé, au sud de celle-ci, deux constructions massives et jointives font saillie dans le fossé, les parois uniquement appareillées vers le fossé. Elles se composent d'un bloc maçonné plein de 4,20 m de long construit en grès et d'un mur de 9 m de long sur 0,90 m de large, tous deux fondés en gradins sur la contrescarpe du fossé entourant la motte. Les marques de calibrage et les réemplois indiquent qu'il s'agit d'une construction de la fin du Moyen Âge. À proximité de la voirie, dans une zone où celle-ci longe le fossé, elles sont disposées à un endroit bien spécifique. Mais quelle en est exactement la fonction ? Est-ce la fondation d'une tour accompagnée d'une contrescarpe volontairement murée verticalement pour compliquer, sur une longue distance, l'accès à la cour précédant le châtelet ?
L'importance du mobilier archéologique, avec 4 134 tessons de céramique, 257 pièces métalliques, 43 objets en tabletterie et 6 monnaies, confirme l'apport de la fouille de la basse-cour pour la culture matérielle du site castral. Des tendances s'en dégagent. La période IX^{e}-XII^{e} siècle est surreprésentée alors que les XV^{e}-XVI^{e} siècles, qui ont perdu leurs sols de circulation et ne disposent pas de zones de rejets dans ce secteur, demeurent, comme sur la plate-forme, le parent pauvre des inventaires.

RACINET Philippe (UNIV)
JONVEL Richard (UNIV)

INDÉTERMINÉ

BREILLY
Route de Fourdrinoy

Un diagnostic archéologique a été réalisé sur la commune de Breilly à l'emplacement d'un projet de lotissement sur une surface de 27 402 m². Les parcelles sondées se trouvent sur le haut du versant de la Somme. Le substrat est composé de galets de silex gélifractés dans une matrice limoneuse brune, résultant du remaniement de la nappe alluviale (gélifraction, solifluxion ...) et de craie dans la partie basse du terrain. La partie haute du terrain a livré de nombreuses anomalies qui se sont révélées être des dépressions naturelles. Deux structures anthropiques y ont été découvertes, un foyer et une fosse. Il est délicat de présumer de la présence ou non d'un habitat à partir des éléments rencontrés.

BLONDIAU Lydie (INRAP)

ÉPOQUE CONTEMPORAINE

BRIQUEMESNIL-FLOXICOURT
1 rue de Fluy

Un diagnostic a été effectué à l'emplacement d'un projet de construction de logements au 1, rue de Fluy, à Briquemesnil-Floxicourt. L'emprise du diagnostic qui couvre une surface de 7 391 m² est sur un plateau. Le substrat est composé de limon argileux à silex (Lps), généralement sous-jacent à la terre arable, épaisse d'une quarantaine de centimètres. Cinq tranchées et trois fenêtres totalisant 620 m² soit 8,4 % de la surface prescrite ont été ouvertes. Seules les ruines d'un bâtiment datant au moins du XIX^{e} siècle, mentionnées sur le cadastre napoléonien, ont été mises au jour au nord de la parcelle.

KIEFER David (INRAP)

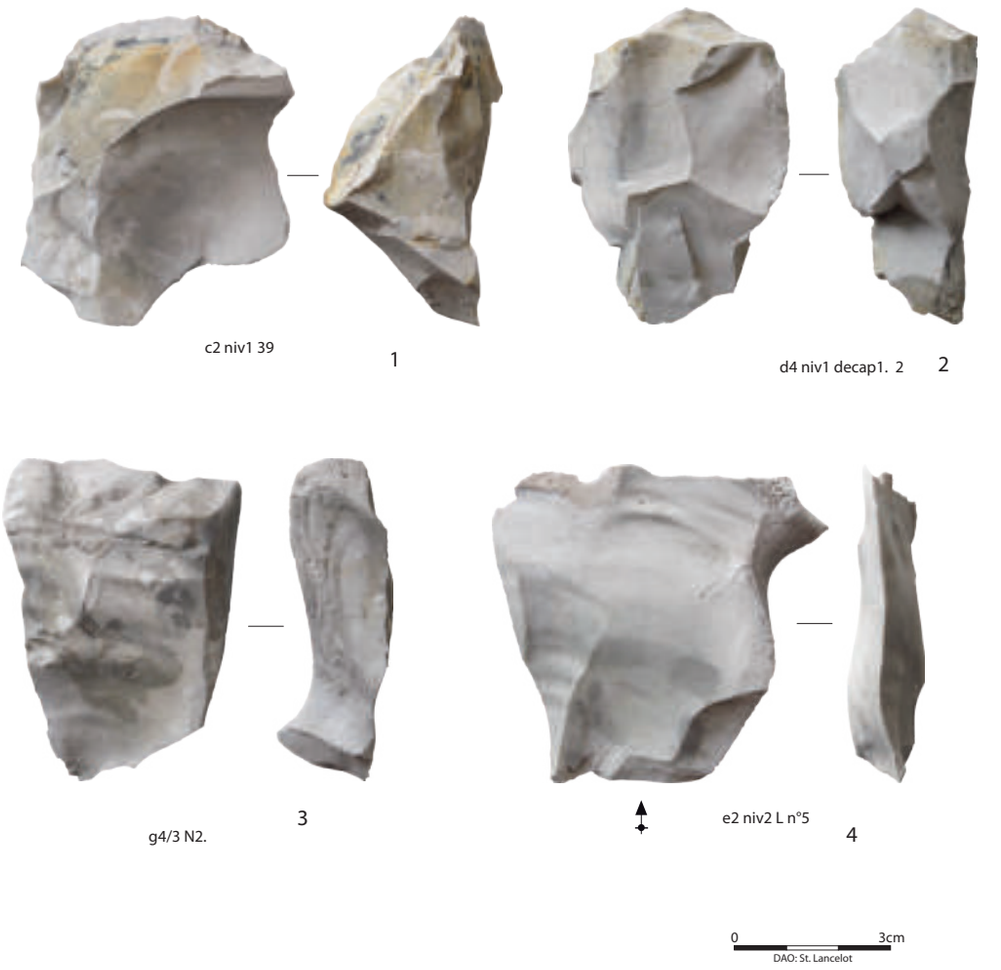
PALÉOLITHIQUE

CAOURS
Les Prés

La fouille 2016, menée du 15 juin au 15 juillet, était localisée dans une zone complexe. De petits chenaux secondaires y ont incisé, de façon différentielle, les niveaux archéologiques, ce qui a compliqué et ralentit les opérations de terrain. Sans surprise, il s'agit d'une zone de plus faible densité de matériel archéologique, surtout en regard du reste du secteur 2 (fouilles 2005 à 2010).
Depuis 2015 et l'acquisition du terrain par la CCA, la fouille peut désormais se dérouler dans des conditions sereines, sans rebouchage en fin de campagnes de fouille, ce qui fait gagner un temps précieux pour l'ouverture de la campagne de l'année suivante. Dorénavant, le but de la fouille est de réaliser un décapage le plus extensif possible, afin de mener une analyse palethnographique fine sur chacun des niveaux archéologiques. La fouille de telles zones moins riches est donc un passage inévitable, qui permet de comprendre la structuration générale des occupations de façon précise.
Du point de vue du matériel lithique, les quelques artefacts découverts en 2016 confirment à nouveau l'association des débitages unipolaires parallèles et discoïdes (surtout) unifaces pour les niveaux 1 à 3. Aucune pièce



Caours, « Les Prés ». Vue générale de la fouille (J.-L. Locht, INRAP)



Caours, « Les Prés ». Niveau 1 : 1 et 2 : nucléus discoïdes unifaces. Niveau 2 : 3 et 4 : nucléus unipolaires (DAO : S. Lancelot, INRAP)

significative n'a été retrouvée dans le niveau 4. Le débitage a eu lieu sur place, à partir des galets de silex prélevés dans les alluvions du Scardon.

En ce qui concerne les restes osseux, les découvertes de 2016 confirment les cortèges fauniques déjà observés les années précédentes, avec forte dominance des cervidés. La mise au point d'un protocole spécifique pour le relevé et le traitement graphique de l'information permet désormais d'avoir après chaque campagne de fouille des plans de répartition spatiale des vestiges actualisés. L'analyse spatiale des différents niveaux d'occupations par le biais d'un SIG devrait permettre de mettre en évidence la structuration latente de l'espace occupé par les Néandertaliens.

LOCHT Jean-Luc (INRAP)



Caours, « Les Prés ». Mandibule d'un sanglier adulte avec la partie incisive du corps, les incisives (I1 g+d, I2 g+d, I3 d) et les canines (C g+d) (CA16-niv3-b2-55+56). Vue ventrale à gauche et dorsale à droite (N. Sévêque).

ÂGE DU FER

CONTOIRE-HAMEL – DAVENESCOURT
Ferme éolienne de La Sablière

Cette opération de diagnostic, prescrite par le SRA de Picardie, concerne un projet d'installation d'un parc éolien à une trentaine de kilomètres au sud-est d'Amiens (Somme), sur les territoires communaux de Contoire-Hamel et de Davenescourt (Somme). Les emprises des neuf éoliennes représentent une surface totale de 17 790 m² et les sondages réalisés 19% de cette surface. Les emprises des éoliennes 1, 3, 5, 8 et 9 ne comportaient pas de structure archéologique. En revanche, celles des éoliennes 2, à Contoire-Hamel, 6 et 7, à Davenescourt, ont livré des indices d'occupations protohistoriques, sous la forme de fossés, de fosses et de silos. Le silo de l'éolienne 2, comme le groupe de fosses et silos mis au jour à l'emplacement de l'éolienne 7, ont fourni un peu de mobilier, malheureusement trop peu abondant pour être précisément daté ; ces structures de stockage, soit isolées, soit regroupées en petites unités, sont généralement attribuables à la fin du Hallstatt ou à La Tène ancienne. De même, le profil en « V » du fossé mis au jour au niveau de la future éolienne 6 est, régionalement, plutôt caractéristique des sites laténiens.

VACOSSIN Jean-François (INRAP)

ÉPOQUE CONTEMPORAINE

DURY
7 place du Maréchal Foch

Un diagnostic a été réalisé au 7 de la place du Maréchal Foch, en prévision d'un projet de lotissement. La parcelle se situe au centre du village médiéval de Dury, elle couvre une surface de 658 m². Seul un mur en briques contemporain a été mis au jour au cours de l'opération, ne présentant pas d'intérêt archéologique particulier. L'opération n'apporte pas d'éléments nouveaux sur les origines du village.

VACOSSIN Jean-François (INRAP)

MOYEN ÂGE — ÉPOQUE MODERNE

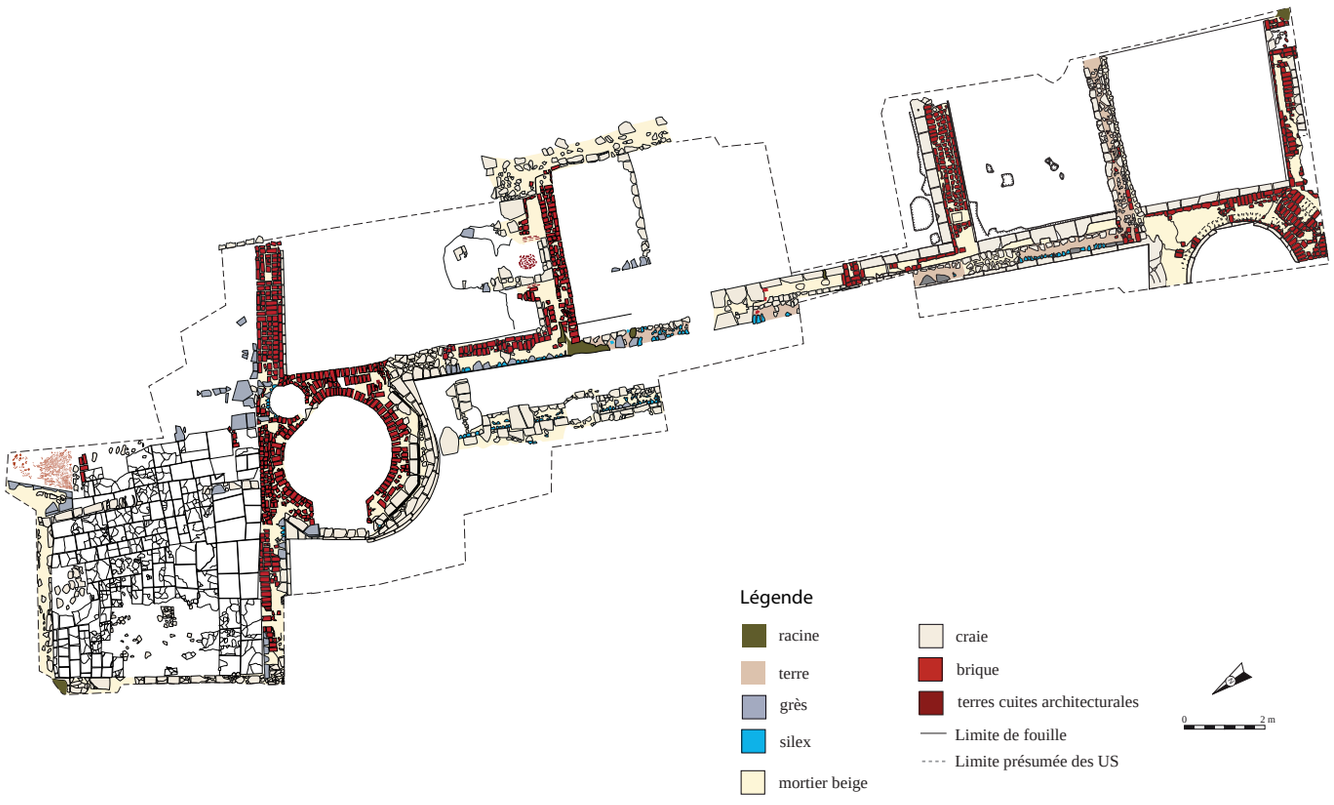
EAUCOURT-SUR-SOMME
Le Château

Vers la fin du XII^{e} siècle, le château d'Eaucourt-sur-Somme est édifié sur la rive droite de la Somme. Il s'agit d'un bel exemple d'une maison forte, bâtie en marge du village et installée en fond de vallée dans un lieu facilement inondable. Implantée dans le comté de Ponthieu, cette résidence apparaît comme un élément de contrôle de la vallée, sans pour autant avoir une place stratégique à protéger. Son édification est à mettre en relation avec l'importance des flux commerciaux de l'artère fluviale, et son évolution est étroitement liée au développement de la ville portuaire d'accession médiévale, qui n'est autre qu'Abbeville.

Au Moyen Âge, cette *domus castri* se révèle être un chef-lieu d'un domaine rural assez modeste, détenu par une aristocratie chevaleresque, et partageant le terroir avec de puissantes seigneuries, ecclésiastique (l'abbaye cistercienne d'Épagne) et laïques (forteresse de Pont-Rémy et de Mareuil). Les dévastations guerrières incessantes pendant près de trois siècles (XIV^{e}-XVI^{e} siècle) et les multiples appropriations du site ont provoqué des changements structurels. Les vestiges architecturaux constituent de rares témoignages de l'adaptation de ce site en plein conflit médiéval. L'intérêt principal est d'avoir évolué très rapidement, et d'avoir connu de profondes transformations en liaison avec les progrès de l'armement.

Le programme de recherche lancé en 2015, s'appuie sur une problématique impliquant des approches pluridisciplinaires. Les données recueillies lors des différentes investigations de terrain vont apporter des éclaircissements sur l'organisation spatiale de l'espace fortifié, sur son évolution architecturale (militaire et civile) et sur le mode de vie de ces occupants. L'étude archéologique portera essentiellement sur la physionomie du site et l'approche historique reposera sur une interprétation du rôle joué par cette résidence et de ses interactions avec son environnement.

Les traces matérielles relevées montrent que ce site dispose de tous les éléments constitutifs d'une résidence gothique dans la mouvance des constructions philipiennes. Le plan topographique a révélé une forteresse de plan quadrangulaire, de 50 m du nord au sud et de 65 m d'est en ouest, correspondant à une surface



Eaucourt-sur-Somme, « Le Château ». Plan général des structures (DAO : F. Guérin, S. Mouny, UNIV))

d'environ 3 250 m². Cette plateforme est moyennement surélevée et défendue par une enceinte en pierre, assez haute et encore apparente en partie au sud-est.
Certains documents iconographiques nous indiquent aussi que cette terrasse est flanquée de tours d'angle. Selon les sources littéraires, le lieu affiche une image de force qui repose sur des équipements défensifs, tels que des mâchicoulis et des créneaux. Les profils de dénivellations montrent également que cet édifice dispose d'une cour centrale et d'un corps de logis, formant un « L », adossé aux courtines, sud-est et sud-ouest, et faisant face à la porte fortifiée. Ainsi, le châtelet d'entrée, placé en avant-garde est l'organe de défense encore visible. Ce dernier est composé de deux tours cylindriques en façade, d'une tour de guet pourvue d'un escalier en vis et d'un vestibule carré, voûté d'une croisée d'ogive. L'accès à la haute cour se fait par un pont-levis. L'ensemble est fossoyé par des douves en eau alimentées par un ruisseau relié à la Somme.
Les diverses opérations archéologiques réalisées sur le rebord sud-est de la plate-forme ont déjà mis au jour d'imposantes structures construites, associées à des états de fonctionnement. Il s'agit principalement de vestiges d'une résidence de courtoisie de l'époque moderne. Ce lieu affiche une fonction typiquement civile avec l'existence d'une élégante tour d'escalier intérieure, desservant un étage d'un grand bâtiment. Les qualités esthétiques de leur construction, résident dans l'utilisation de matériaux composites et leur association en damier, induisant une bichromie. Cette volonté d'ornementation fait disparaître le caractère militaire du site et reflète un symbole de pouvoir et de privilège d'un certain milieu social. Son architecture permet de la dater entre la seconde moitié du XVI^{e} siècle et le début du XVII^{e} siècle. Les diverses phases d'occupation suivantes définissent un corps de château partiellement réaménagé en logement, qui évolue progressivement vers une vocation utilitaire de type agricole.
Le sondage effectué au pied du châtelet, sur le flanc sud-est, a mis en évidence les fondations de la tour droite de façade et de la tour de guet. La base maçonnée de



Eaucourt-sur-Somme, « Le Château ».
Vue de la tourelle d'escalier du secteur 1 (S. Charrier, UNIV))

cette dernière, composée principalement de parements calcaires, dessine un contour droit. Cette découverte vient contredire un document iconographique ancien, qui représente l'angle sud du donjon par une forme circulaire en saillie.
L'intervention scientifique, certes primordiale, n'est qu'un aspect de la démarche de ce programme d'étude. D'autres objectifs se sont développés autour d'un double intérêt, pédagogique et culturel, qui sont des vecteurs à part entière d'un dynamisme local.

MOUNY Sandrine (UNIV)

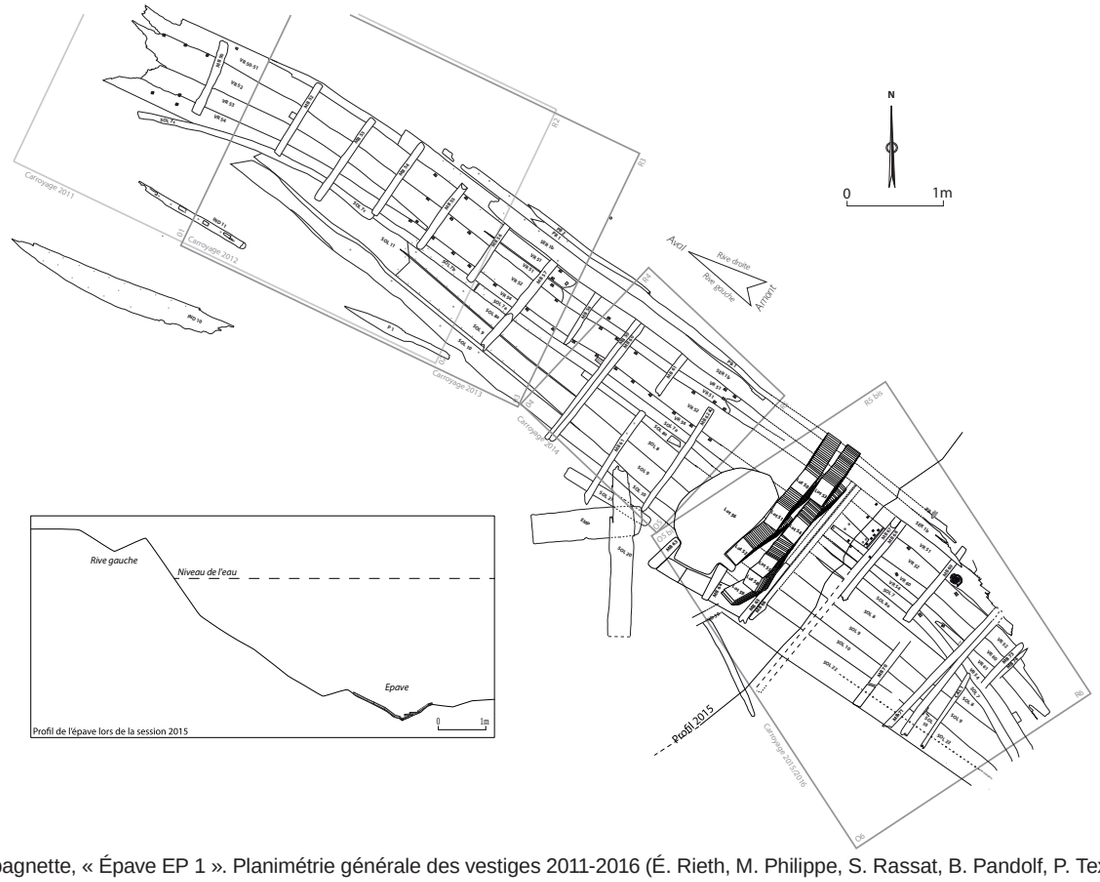


Eaucourt-sur-Somme, « Le Château ». Plan général des structures (DAO : F. Guérin, S. Mouny, UNIV))

ÉPOQUE MODERNE

ÉPAGNE-ÉPAGNETTE
Épave EP1

La fouille de l'épave d'Épagnette (programme pluriannuel 2015-2017), dont les chênes utilisés pour la construction de la coque sont datés par la dendrochronologie de 1746 (avec une mise en oeuvre probable en 1747), s'est déroulée du 5 au 19 juin 2016. Son financement a été assuré par le ministère de la Culture (DRAC Picardie) et le conseil départemental de la Somme. La fouille a bénéficié du soutien technique du Département des recherches Archéologiques Subaquatiques et Sous-Marines (ministère de la Culture). La fouille a porté cette année en partie sur le secteur fouillé l'an dernier au niveau de la seule cargaison de tuiles et s'est prolongée en partie vers l'extrémité amont de l'épave. Au total, la zone fouillée a couvert une surface de prés de 12 m². L'étude de la cargaison de tuiles a été achevée au niveau des deux dernières rangées de tuiles plates conservées, chaque rangée étant constituée de plusieurs lots homogènes. L'étude des caractéristiques architecturales du bateau s'est poursuivie. Les conditions de travail subaquatique très difficiles cette année (fort courant, visibilité réduite souvent à moins de 20 cm) obligeant à deux reprises, pour des raisons de sécurité, à stopper le travail du fait de la nature boueuse de la Somme, ont fortement perturbé la progression de la fouille par rapport aux objectifs définis. En dépit de ce contexte défavorable, des résultats significatifs ont été obtenus.
Au niveau de la cargaison, la structure du chargement des tuiles plates (plus de 80 % de la cargaison) a été confirmée. Les tuiles sont disposées sur leur tranche, transversalement à l'axe longitudinal du bateau en rangées parallèles. Cette disposition transversale de la cargaison est organisée en fonction des membrures qui rythment toute la composition du chargement. Les tuiles reposent dans la maille séparant deux membrures directement sur la coque (bordé et sole), sans platelage de protection. Seule exception observée en 2016 : un élément en bois en forme d'extrémité de manche d'une rame a été mis au jour dans l'intervalle entre deux varangues. Cet élément servait de support à des lots de tuiles plates toujours disposées sur leur tranche. L'étude systématique de la cargaison, avec des démontages ciblés de certains lots de tuiles, va désormais permettre de restituer l'organisation d'ensemble du chargement, y compris les zones laissées vides pour les manoeuvres du bateau et le rangement des lots de briquettes de tourbe.
La progression de la fouille vers l'amont a permis d'observer, sans l'étudier cette année, l'extrémité en pointe de la sole associée à une pièce correspondant à la présumée



Épagne-Épagnette, « Épave EP 1 ». Planimétrie générale des vestiges 2011-2016 (É. Rieth, M. Philippe, S. Rassat, B. Pandolf, P. Texier, CNRS)

étrave (l'avant) du bateau. Le bordé du flanc à clin présente une seconde virure de pointe (VR 61) en relation avec l'évolution des formes de la coque vers l'extrémité en pointe du bateau. La découverte de pièces de charpente isolées liées à la destruction d'une partie de l'épave lors des travaux effectués à la suite des inondations des années 2000 et leur réinsertion dans la planimétrie des vestiges architecturaux ainsi que les observations et relevés de détails ont permis de définir l'axe central de la sole et la largeur de celle-ci, deux données essentielles jusqu'alors indéterminées et qui ont permis de restituer plusieurs sections transversales de la coque dans la perspective de restituer l'intégralité des formes de la coque.



Épagne-Épagnette, « Épave EP 1 ».
Fragment présumé de manche d'aviron servant de support à des lots de tuile plate boue (É. Rieth, CNRS)

Les analyses dendrologiques se sont poursuivies à partir d'une nouvelle série de prélèvements. Outre des hypothèses sur une éventuelle provenance des chênes extérieure à la région picarde (hypothèses qui restent cependant à confirmer), l'apport le plus important concerne la mise en évidence d'une orientation intentionnelle et particulière des plateaux de bois ayant servi à la réalisation des virures de la sole SOL 7, SOL 8 et SOL 9 faisant alterner houppier (sommet de l'arbre) et collet (base de l'arbre), tantôt orienté vers l'amont (avant présumé), tantôt vers l'aval (arrière supposé). En toute logique, le collet de l'arbre fournit des planches de largeur plus grande que le collet.

De nouveaux prélèvements d'échantillons de tuiles ont été effectués pour les analyses de thermoluminescence qui ont confirmé le décalage entre les dates présumées de production des tuiles (grande partie du XVII^{e} siècle pour les tuiles plates, fin du XVII^{e} siècle pour les tuiles faîtières et seconde moitié du XVII^{e} siècle pour les tuiles arêtières) et la date d'abattage des chênes destinés à la construction du bateau (années 1746/1747). De manière à préciser le protocole d'analyses, quatre dosimètres (enregistrement du taux de radioactivité de l'eau de la Somme) ont été disposés dans la cargaison. Ils seront récupérés lors de la campagne de fouille de 2017.

La connaissance de l'épave d'Épagnette a progressé et devrait permettre, pour la première fois en archéologie nautique, de restituer l'architecture d'un type de bateau fluvial régional, en l'occurrence picard, d'époque moderne dans sa structure et sa forme ainsi que dans le mode de chargement de sa cargaison de tuiles.

Compte tenu des difficultés rencontrées cette année, il est vraisemblable qu'une année supplémentaire (2018) après la fin du programme pluriannuel (2015-2017) sera nécessaire pour achever l'étude de l'épave d'Épagnette. Au total, 75 plongées ont été effectuées correspondant à un temps total de travail archéologique subaquatique de 96 heures 28 minutes et un temps de travail moyen par plongée de 1 heure 28 minutes. Depuis le début de la fouille, 407 plongées représentant 508 heures 7 minutes de travail subaquatique ont été réalisées.

RIETH Éric (CNRS)

ÂGE DU FER

FRANSURES
Au Chemin du Quint – La Galette

ÉPOQUE ROMAINE

La réalisation de cette opération archéologique de fouille préventive s'inscrit dans le cadre d'un projet d'aménagement d'un parc éolien porté par la société Elicio France/ Electrawinds France SA sur le territoire de la commune de Fransures. Fransures se trouve au sud du département de la Somme à la limite du département de l'Oise, à 25 km environ au sud d'Amiens et à 10 km environ au nord de Breteuil. Les emprises concernées, localisées plus précisément aux lieux-dit « Au Chemin du Quint » (éolienne n° 3) et « La Galette » (éolienne n°5), se situent sur un vaste plateau limoneux au relief peu marqué (158 m NGF pour l'éolienne n°3 et 166 m NGF pour l'éolienne n°5). Jonchées entre les vallées de la Selle à l'ouest et celle de la Noye à l'est, elles s'inscrivent dans un secteur à fort potentiel archéologique.

La fouille de Fransures aux lieux-dits « Le Chemin du Quint » (éolienne n°3) et « La Galette » (éolienne n°5) s'est déroulée du 01 février au 04 mars 2016 et a dévoilé, sur de petites surfaces d'environ 2 154 m² (éolienne n°3) et 2 661 m² (éolienne n°5), les traces de plusieurs occupations rurales successives débutant à la Protohistoire ancienne et se terminant à la période gallo-romaine. Sur chaque emprise de fouille, distantes l'une de l'autre d'un peu plus d'un kilomètre, trois grandes phases allant de La Tène ancienne à la période gallo-romaine ont pour l'instant été déterminées.

Les structures les plus anciennes documentées sur ces deux emprises remontent à la Protohistoire ancienne (phase 1). Peu nombreuses, elles témoignent d'une fréquentation des lieux dès cette période. Durant la Protohistoire récente (phase 2), à La Tène moyenne/La Tène finale, les sites sont de nouveau occupés. Les vestiges, encore peu nombreux, constituent les traces de deux nouvelles occupations rurales très certainement diachroniques. Notre vision est une fois de plus limitée par une petite surface de fouille. Les zones de fouille apparaissent comme des zones annexes et agricoles périphériques d'habitats localisés hors emprise. Les lieux sont ensuite réoccupés durant l'Antiquité (phase 3), principalement dans le secteur de l'éolienne n°3 où l'occupation gallo-



Fransures, « Au Chemin du Quint – La Galette ». Catillus entier en Poudingue (Thanétien) avec cerclage entier en fer comportant le logement annulaire d'un manche provenant du fossé St. 2067 (diam. : 34 cm / h. : 13,8 cm / poids : 20,1 kg) (B. Perrier, Archéopôle)

romaine, marquée par des réaménagements successifs, perdure dans le temps jusqu'au Bas-Empire (VI^e^-début V^e^ siècle). Plus aucune trace d'occupation, ni témoin d'une fréquentation des lieux n'est visible après cette période. L'ensemble de ces éléments est bien évidemment à mettre en relation avec les vestiges protohistoriques et gallo-romains documentés au cours des fouilles dans le cadre de la réalisation de l'autoroute A 16.
La présence de restes de fondations de bâtiments en craie damée relevés dans l'emprise de l'éolienne n°3 confère à l'occupation gallo-romaine un profil plus classique qui se rapproche de ce que l'on connait pour les établissements ruraux de type *villa*. Ce type de bâtiment, assez bien documenté dans la région, doit être sans doute associé à la *villa* prospectée par R. Agache au nord de l'emprise de fouille, au lieu-dit « La Petite Sole ».
La fouille de Fransures devait permettre initialement d'apporter de nouvelles données sur les occupations humaines dans ce secteur où la documentation archéologique repose principalement sur les fouilles effectuées dans le cadre de l'aménagement de l'autoroute A 16 et sur les prospections réalisées par R. Agache en 1964 puis par les équipes du C.I.R.A.S entre 1994 et 2002.
Bien que les données soient encore en cours d'exploitation et même si les sites peuvent paraître modestes, les résultats de cette opération de fouille sont d'ores et déjà très intéressants pour le secteur concerné. Les observations réalisées dans le cadre de cette fouille sur deux emprises distantes d'environ un kilomètre établissent donc la présence de l'homme dès la Protohistoire ancienne, ce qui constitue une découverte importante. Inattendue dans le cadre de la fouille, elle offre notamment la possibilité d'un éclairage nouveau sur l'occupation du sol dans ce secteur pour cette période. Le second intérêt de la fouille consiste également en la vision partielle, mais néanmoins riche d'enseignements, d'installations rurales durant la Protohistoire récente (La Tène moyenne/La Tène finale) puis au cours de l'Antiquité (Haut et Bas-Empire), offrant l'opportunité de compléter la documentation et les sites déjà appréhendés par le biais de la fouille et de la prospection.

PERRIER Bertrand (Archéopôle)

ÂGE DU BRONZE

FRIVILLE-ESCARBOTIN
28 rue Pasteur

Le projet de construction de logements au 28 de la rue Pasteur, à Friville-Escarbotin, à l'emplacement d'un ancien corps de ferme, a conduit le Service Régional de l'Archéologie des Hauts-de-France à prescrire un diagnostic archéologique sur une surface de 13 800 m². Cette opération a été confiée à l'INRAP et mise en oeuvre en janvier 2016. Le substrat est composé de limon de plateau. Les structures archéologiques apparaissent sous 0,20 m à 0,60 m de terre végétale et 0,08 m d'un limon brun formant un interface entre la terre végétale et le substrat. L'occupation principale décelée lors du diagnostic est située au nord des parcelles diagnostiquées et se développe vers l'ouest. Elle est matérialisée par un enclos fossoyé daté de l'âge du Bronze, qui semble s'inscrire dans un plan quadrangulaire. Ses limites nord, est et sud ont été reconnues. Il est probable que l'intégralité de l'enclos soit présente sur la parcelle sondée. Seul un décapage extensif de la zone permettrait de mieux comprendre sa structuration spatiale. Il est marqué au sud par une interruption du fossé, qui peut être interprétée comme une entrée.La découverte de ce type d'enclos dans cette région et pour cette période est inédite et présente un intérêt manifeste pour la compréhension du développement de l'occupation humaine littorale. On peut le comparer aux enclos découverts sur les sites normands de Nonant et de Mondeville ; son exploration offre l'opportunité de mieux cerner les contours de la culture Manche-Mer du Nord en ouvrant le dossier des habitats.

BUCHEZ Nathalie (INRAP)

GAMACHES
Chemin d'Embreville

Le Service Régional de l'Archéologie des Hauts-de-France a prescrit un diagnostic archéologique sur un terrain agricole d'une surface d'environ 2,1 ha, situé à la sortie nord-ouest de Gamaches, le long de la RD 1025. Cette prescription est motivée par le projet de la Commune d'y faire construire un lotissement. Presque entièrement recouvert d'épaisses colluvions, le terrain n'a livré aucune trace d'occupation humaine ancienne structurée. Plusieurs pièces lithiques ont en revanche été trouvées piégées dans les colluvions. Elles se rapportent à des périodes assez rarement rencontrées et pourraient témoigner d'occupations préhistoriques situées plus haut sur le coteau.

BROUILLARD Cécile (INRAP)

ÂGE DU FER

HANGEST-EN-SANTERRE
Le Village – Rue de Plessier

ÉPOQUE CONTEMPORAINE

Le diagnostic archéologique de Hangest-en-Santerre a permis la découverte d'une occupation gauloise importante sur le territoire de la commune, concentrée sur une seule des trois parcelles sondées, et bien circonscrite au sud de l'emprise.
L'identification probable d'un sanctuaire de La Tène finale se base ici sur la présence d'un fourreau d'épée sacrifié dans l'un des fossés, associé à un vase quasiment complet. D'autres tessons et fragments de vases viennent compléter un petit corpus homogène de La Tène D1 (milieu du II^{e}-milieu du I^{er} siècle av. J.-C.).

L'ensemble des vestiges découverts apparaît 30 à 40 centimètres sous la terre végétale. L'état d'érosion apparaît important au niveau des fossés secondaires ou des trous de poteaux mais les fossés principaux sont encore conservés sur au moins 50 centimètres de profondeur.
Une seconde occupation attribuable à la guerre de 14-18 pourrait avoir impacté le site archéologique dans sa partie sud-ouest mais les premiers indices ne montrent pas de recoupement important des structures.

DURIN Cécile (INRAP)

ÉPOQUE ROMAINE

JUMEL
Rue Germaine Denancy

Le projet de création de courts de tennis et d'un terrain de jeux en gazon synthétique rue Germaine Denancy à Jumel a conduit le Service Régional de l'Archéologie des Hauts-de-France à prescrire un diagnostic archéologique sur une surface de 14 522 m². Cette opération a été confiée à l'INRAP et mise en oeuvre en août 2016. Les vestiges mis au jour s'étendent essentiellement au sud-est du terrain sondé. Ce sont au total dix-huit structures qui ont été découvertes sur l'ensemble du diagnostic.

L'occupation principale est localisée au sud-est du chantier et se développe vers le sud. Elle est matérialisée par un enclos fossoyé daté du Haut-Empire semblant s'inscrire dans un plan quadrangulaire. Ses limites nord, est et ouest (en partie), ont été observées. Des structures non datées ont également été découvertes sur l'ensemble du terrain diagnostiqué.

DUBOIS Amandine (INRAP)

ÂGE DU FER

LONGAVESNES – MARQUAIX – ROISEL – TINCOURT-BOUCLY
Parc éolien de la Boule bleue

INDÉTERMINÉ

Le diagnostic archéologique réalisé sur prescription du Service Régional de l'Archéologie des Hauts-de-France concerne des terrains qui s'étendent sur les territoires communaux de Longavesnes, de Marquaix, de Roisel et de Tincourt-Boucly dans le département de la Somme. Il répond à un projet de création d'un parc éolien regroupant six éoliennes éloignées de 450 à 600 mètres. Chacune des éoliennes couvre une surface de 2 600 m² à 9 100 m². Le diagnostic a révélé une faible densité de structures, voire une absence totale sur les éoliennes 1, 5 et 6. L'ouverture des tranchées linéaires, qui atteint un taux de 10 à 18 %, a mis au jour huit structures à l'emplacement de l'éolienne 2, une seule pour l'éolienne 3 et huit structures sur l'éolienne 4. Ce sont principalement des fossés et trois fosses. Seule la structure 5 de l'éolienne 1 atteste une occupation ancienne, datée par le mobilier céramique de La Tène B2. Elle est environnée de structures modernes dont le comblement se différencie par la couleur et la texture et qui présente en surface des fragments de brique. Les structures sur les éoliennes 3 et 4 ne sont pas datables en l'absence de mobilier.

DESCHEYER Nathalie (INRAP)

LONGUEAU
2 rue Pierre Semard

L'emprise diagnostiquée, d'environ 1 000 m², se situe dans l'enceinte SNCF à l'emplacement d'une grande rotonde démolie en 1971. D'importantes fondations récentes n'ont pas permis la réalisation de tranchées superficielles pour atteindre une voie romaine probablement positionnée au nord-est de l'emprise. Quatre sondages ponctuels menés jusqu'au substrat crayeux ont mis en évidence une basse terrasse pléistocène, mais aucun vestige préhistorique n'a été recueilli.

DUCROCQ Thierry (INRAP)

ÂGE DU BRONZE
ÂGE DU FER

LOUVENCOURT – BUS-LÈS-ARTOIS
Éolienne du Coquelicot n°8 – Éolienne de Julie n°18

ÉPOQUE ROMAINE
INDÉTERMINÉ

Suite au diagnostic, deux éoliennes du parc de Louvencourt/Bus-lès-Artois ont donné lieu à des prescriptions de fouille.

La plate-forme 18 a livré les vestiges les plus anciens, sous la forme d'un tronçon d'un important fossé dont l'établissement est daté d'une phase de l'âge du Bronze moyen/début du Bronze final (Bronze C-D). L'étude pédologique y met en évidence des phases de remblaiements intentionnels qui interviennent peu de temps après les phases de creusement (/recreusement), en rapport avec un fonctionnement cyclique du fossé. Le lieu pourrait donc être considéré plutôt comme un site de rassemblement collectif occupé de façon épisodique que comme un site d'habitat. Une datation sur charbon de bois, obtenue pour un horizon qui scelle les phases de creusement/remblaiement, laisse à penser que cette occupation, pérenne ou épisodique, prend place sur un temps court qui n'excède pas un siècle (entre *ca* -1400 et -1300). Si l'attribution d'une fonction à ce fossé n'est pas définitivement tranchée, celui-ci n'en revêt pas moins un caractère inédit pour la région qui, en dehors du domaine funéraire, ne connaît des enclos fossoyés que sur sa façade littorale. Des structures de combustion en creux à pierres chaussées sont, a priori, implantées à la base de cette horizon. Elles résultent d'une forme d'occupation qui n'est pas plus aisée à déterminer. Le plus plausible est sans doute de considérer qu'elles ont une vocation culinaire ou sont rattachées à des activités artisanales liées à la sphère domestique et qu'elles témoignent, comme les reliquats de taille de silex présents dans le fossé, de la proximité d'unité(s) d'habitation, en lien avec la phase d'occupation précédente ou non (les dernières analyses isotopiques sont en cours).

La vocation funéraire du lieu n'est évidente que pour une phase moyenne du Bronze final : elle est attestée par une incinération placée dans la fourchette -1000/-909 et préservée du fait de son implantation dans le fossé, d'autres ayant pu être emportées par les labours et l'érosion. Si l'incinération est connue au plan régional au travers de petits cimetières qui semblent couvrir une bonne partie du Bronze final, les données concernant le domaine funéraire font ensuite, pour l'ensemble du Premier âge du Fer et les débuts de La Tène ancienne, totalement défaut. Dans ce contexte, quelques ossements, eux aussi localisés sur le tracé du fossé, revêtent un intérêt tout particulier puisqu'une datation ^{14}C les placent dans la fourchette -507/-398 (fin du Premier âge du Fer/début La Tène ancienne). Si ces ossements sont trop petits pour une détermination, on dispose néanmoins d'un faisceau d'indices pour considérer que l'on a affaire à un dépôt impliquant des restes humains incinérés. Dans cette hypothèse, la question d'une continuité d'utilisation des lieux funéraires depuis le Bronze final se pose. À tout le moins ces vestiges invitent-ils à être vigilant lors de la découverte et du traitement de petites structures ténues mêlant quelques charbons de bois et esquilles osseuses.

Menée en parallèle, la fouille de la plate-forme 8 a livré des vestiges beaucoup plus récents, mais que l'étroitesse de l'emprise et des datations souvent établies sur très peu de mobilier rendent difficiles à appréhender et caractériser.

Une première phase d'occupation du terrain est datée par la stratigraphie d'une période pré-augustéenne indéterminée. Mais paradoxalement, c'est également l'une des phases d'occupation les plus marquantes du paysage, avec un système de cinq voire six fossés parallèles. Orientés nord-ouest/sud-est et semblant bifurquer dans la partie sud de l'emprise, leur fonction nous échappe en l'absence de chronologie établie entre ces structures, dont on ne sait si elles procèdent d'un même élan d'aménagement ou si elles fonctionnent par paires ou encore si elles marquent le déplacement latéral dans le temps d'une seule entité. Vaste enclos, simple parcellaire, drainage, voie de cheminement, ... : le débat reste ouvert.

Une deuxième phase d'occupation prend place au Haut-Empire, de la période augustéenne au II^{e} siècle de notre ère. Son organisation et son évolution dans le temps sont mal perçues : un fossé relativement puissant sud-ouest/nord-est barre le terrain des premiers temps au début/milieu du I^{er} siècle, puis de probables départs d'enclos s'installent suivant l'axe initié par un fossé nord-ouest/sud-est. Trois grandes fosses sub-quadrangulaires sont

dispersées sur l'emprise et interprétées comme unités d'habitation. Un puits et une possible structure foyère avec fosse de travail sont également identifiées. Les trous de poteau et fosses diverses ne sont pas organisés ou suffisamment bien conservés pour distinguer des bâtiments ou déterminer la vocation de zones.
Après un apparent hiatus durant la majeure partie du III^{e} siècle, le terrain semble être partiellement réinvesti à la fin de celui-ci et au IV^{e} siècle, sous la forme d'un fond de cabane et d'un foyer, éloignés l'un de l'autre. Enfin, nombre de vestiges restent sans attribution chronologique, dont un puits, une grande mare et un possible système de guidage du bétail : ils peuvent appartenir à n'importe laquelle des phases. En l'état, l'occupation gallo-romaine de Louvencourt correspondrait plutôt aux canons régionaux des fermes ou des habitats ouverts et occupations marginales, y compris au niveau du mobilier.

GROCH Pierre-Yves (INRAP)

ÉPOQUE CONTEMPORAINE

MOLLIENS-AU-BOIS
Le Village

Le Service Régional de l'Archéologie des Hauts-de-France a prescrit un diagnostic archéologique sur des terrains en pâture de 13 051 m² situés à l'ouest de la rue Neuve, à Molliens-au-Bois. Cette prescription, motivée par un projet de lotissement, a été réalisée les 21 et 22 avril 2016. Plusieurs indices de sites étaient répertoriés sur le territoire de la commune grâce à des découvertes fortuites anciennes et à des prospections, principalement aériennes. Le diagnostic archéologique s'est néanmoins révélé négatif à cet endroit précis. Les rares traces de fréquentation des lieux sont toutes très récentes. Parmi celles-ci, on note de petits dépotoirs rappelant qu'un cantonnement d'infanterie anglaise avait été installé dans le village durant la Première Guerre mondiale.

BROUILLARD Cécile (INRAP)

HAUT MOYEN ÂGE

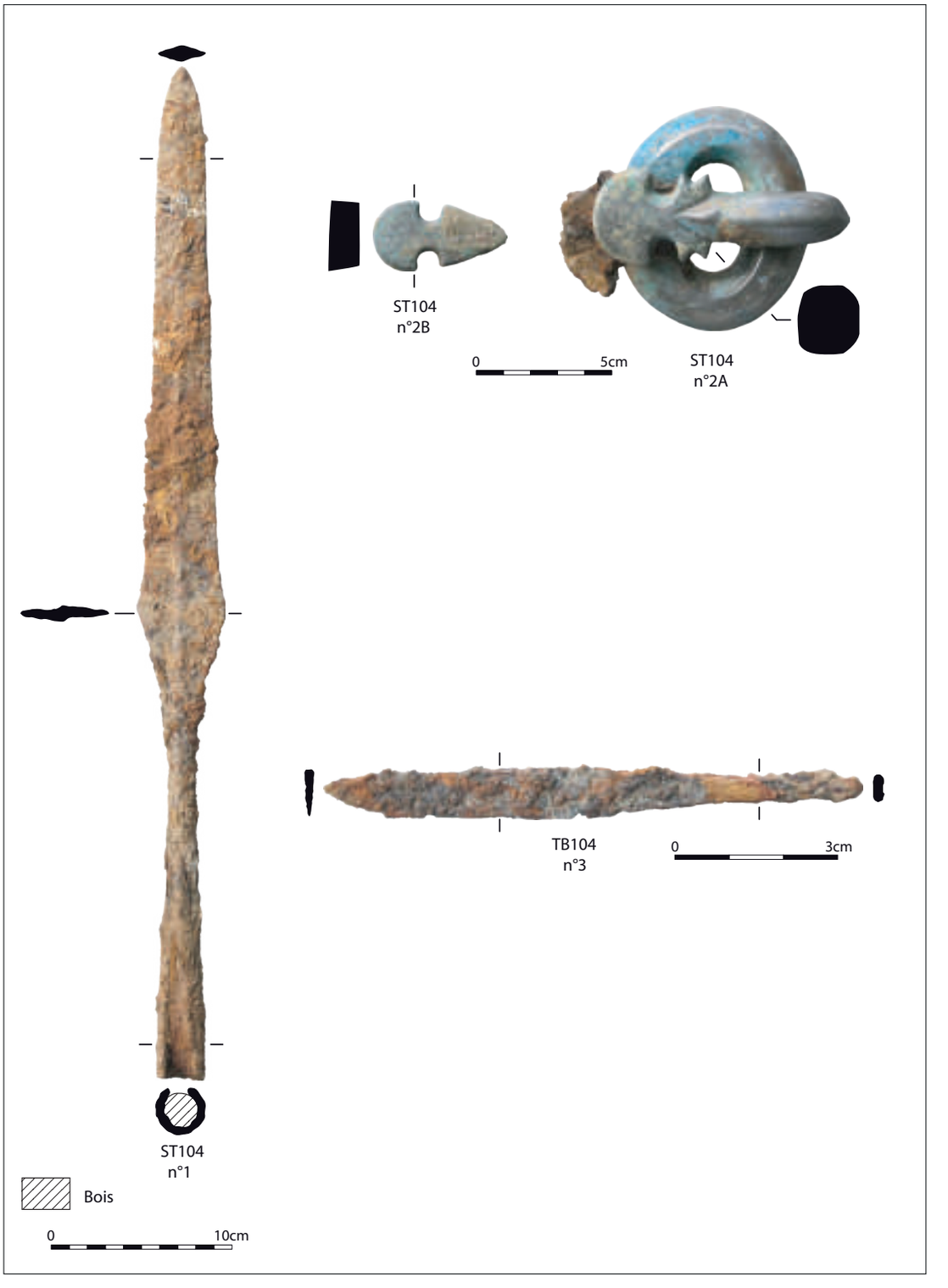
MONCHY-LAGACHE
Entre la rue du Cimetière et la rue des Bovines



Monchy-Lagache, « Entre la rue du Cimetière et la rue des Bovines ». Vue de la tombe 104 (N. Soupart, INRAP)

Le projet d'aménagement d'un RCP et d'un lotissement à l'est du village de Monchy-Lagache est à l'origine d'un diagnostic archéologique réalisé par l'INRAP en juillet 2016. Ce dernier concerne des parcelles, d'une surface totale de 19 133 m², situées entre la rue du Cimetière et la rue des Bovines. La zone d'intervention présente une pente générale descendante orientée vers le nord/nord-ouest dont la cote altimétrique varie de 87 m au sud-est à 80 m au nord-ouest. Seize tranchées superficielles, pour la détection de sites historiques ont été creusées sur les différentes parcelles et ont révélées 168 structures. Les principaux vestiges correspondent à des sépultures à inhumation qui se concentrent sur une surface de 5 000 m² dans la partie sud-ouest du projet.

La centaine de sépultures découvertes concernent l'extrémité nord-est d'une importante nécropole qui se développe vers le sud-ouest, probablement le long du chemin du Mesnil et à l'ouest sous des constructions actuelles. Les tombes se répartissent en rangées serrées et ordonnées dans lesquelles sont associées des fosses contenant des individus adultes et des immatures (Infans I et II). La limite nord de la nécropole est matérialisée par



Monchy-Lagache, « Entre la rue du Cimetière et la rue des Bovines ». Mobilier métallique de la tombe 104 (PAO : S. Lancelot, INRAP)

un fossé creusé selon une orientation O-E. Son extension vers le sud a été reconnue au niveau des tranchées 7 et 8, et celle vers l'est au niveau de la tranchée 12. Leurs niveaux d'apparition diffèrent selon les tranchées et la topographie du terrain.
Quatre tombes ont été fouillées intégralement et une partiellement. Elles présentent toutes des indices chronologiques fiables révélés par les études du mobilier métallique (dans cinq tombes : 1 pointe de lance, 1 plaque-boucle, 6 rivets de ceintures, 1 boucle ovale, 4 couteaux, 1 pince à épiler) et du mobilier céramique (1 vase dans deux tombes). Au moins deux états apparaissent dans l'utilisation de la nécropole. Quatre tombes appartiennent au premier état qui couvre la période située entre 470/780 et 600/610 de notre ère (MA 1 à MA 3). La cinquième tombe est installée dans la nécropole au plus tôt à la fin de la période MA 3. Elle est datée, par une plaque-boucle, de la période 590/600 à 600/670 (MA 3 à MR 2).
L'unique arme est une pointe de lance trouvée avec une boucle ovale massive, un rivet scutiforme et un couteau semblent témoigner de la présence d'une élite aristocratique guerrière sans qu'il ne soit possible, en l'état, d'en dire plus.
L'espace semble sectorisé. Des zones sont réservées aux immatures et probablement aux sarcophages. Plusieurs orientations dans l'aménagement des fosses ont été privilégiées, mais la majorité des tombes sont orientées selon un axe NE-SO. Les tombes sont creusées en rangées serrées et on compte peu de recoupement. La profondeur des fosses est variable (0,60/80 à 1,40 m) et le comblement est très graveleux.
Pas d'indice ténu d'architecture ou de coffrage des fosses funéraires (un seul clou de cercueil a été retrouvé). Des indices de contenant en pierre calcaire sont regroupés dans certains secteurs. Un sarcophage en pierre est connu, mais ne se situe pas dans la zone du diagnostic. Les données issues du diagnostic de Monchy-Lagache impliquent des variantes tant au niveau des aménagements des fosses, des dépôts associés aux défunts et des contenants des défunts. La mauvaise conservation des ossements impliquera des lacunes dans l'étude de la population du site (état sanitaire, pathologie, âge/sexe ...). Les observations concernant de probables enveloppes textiles autour des défunts (linceul ; vêtement ; coussin funéraire ...) seront également lacunaires. Cependant, cet ensemble funéraire inconnu jusqu'alors, semble ne pas avoir subi d'explorations destructives lors des siècles antérieurs comme cela a souvent été le cas dans la région. Ainsi la nécropole de Monchy-Lagache, par ses caractéristiques et sa conservation présente un intérêt scientifique certain.

SOUPART Nathalie (INRAP)

NÉOLITHIQUE

ÂGE DU FER

NESLE

Allée du Mesnil et le Chemin de Crouy

ÉPOQUE ROMAINE

L'opération de diagnostic de Nesle « Entre la voie de Mesnil et le Chemin de Crouy » a mis en évidence des vestiges correspondant à trois périodes d'occupation : tout d'abord, le Néolithique, avec une unique fosse attribuable au Néolithique moyen. La fraîcheur du mobilier qu'elle a fourni et la rareté de cette période dans l'est de la Somme lui confèrent un intérêt particulier, malgré son isolement. La Tène ancienne est représentée là encore par une fosse isolée mais qui peut constituer un indice d'une occupation plus vaste caractérisée par un « faible ancrage au sol » non reconnue au diagnostic. Enfin, la période romaine est la mieux représentée avec deux concentrations de structures. L'une d'elles semble correspondre à l'angle sud-ouest d'un enclos densément occupé, dont le mobilier récolté ne permet cependant pas de clarifier le statut. Ces occupations se développent manifestement en grande partie en dehors de l'emprise du diagnostic, ce qui amène à s'interroger sur la façon dont elles s'intègrent au sein du maillage territorial, notamment avec le reste des occupations gallo-romaines connues dans le secteur de Nesle. Si les grandes orientations des linéaments de fossés mis en évidence ne fonctionnent guère avec celles observées autour de la *villa* fouillée en 2005, elles trouvent en revanche des similitudes avec le site du sanctuaire de Mesnil-Saint-Nicaise à 500-600 m au nord-ouest.

GROCH Pierre-Yves (INRAP)

NESLE
La Voie de Longpin

Dans le cadre du projet d'aménagement de diverses installations publiques par la Communauté de Communes du Pays Neslois à la sortie est de Nesle, l'INRAP a procédé en juillet 2016 au diagnostic d'une parcelle de 5 hectares. Celle-ci s'inscrit dans un contexte archéologique riche et bien connu grâce à de nombreuses opérations de prospections aériennes et pédestres, de suivis de travaux, de diagnostics et de fouilles. C'est un bloc de pas moins d'une centaine d'hectares qui a été, à peu de choses près, exploré quasi exhaustivement directement au nord de la parcelle en question. Les découvertes de la Voie de Longpin permettent d'enrichir la documentation de deux grandes périodes : l'âge du Bronze et le Haut-Empire. Le site de l'âge du Bronze est constitué de quatre monuments. Trois sont regroupés à l'est de la parcelle : un vaste enclos circulaire double de 47 m de diamètre aux fossés profonds de 2 m de profondeur ; un petit enclos circulaire de 15 m de diamètre aux fossés conservés sur 1,40 m de profondeur et un enclos ouvert en « U », peut-être un Langgraben. Au centre-ouest de la parcelle est isolé un Langgraben, cette fois bien identifié, de 16,50 m sur 10 m. Aucune sépulture n'a été mise au jour en relation avec ce « complexe » dans le cadre du diagnostic. Ces quatre monuments sont très certainement à mettre en corrélation avec un enclos quadrangulaire et un cercle funéraire découverts au nord et nord-est lors de précédentes opérations. Ces six ensembles longent à altitude égale le rebord du plateau qui domine le coude que dessine la vallée de l'Ingon à cet endroit : c'est donc peut-être une nouvelle « nécropole en chapelet » qui vient d'émerger à Nesle. Le site gallo-romain est plus classique. Sis à l'extrémité ouest de la parcelle, il se présente sous la forme d'un double fossé au nord duquel sont dispersés des trous de poteaux et fosses (puits, extraction), largement oblitérés par un épandage de débris de construction (*tegula* ...) Le taux de concentration des structures et leur répartition portent à croire que nous nous situons en périphérie du noyau d'occupation qui semble se développer à l'ouest et qui correspond peut-être à l'agglomération secondaire située et signalée dans la Carte Archéologique de la Gaule, département de la Somme, un peu plus au sud.

GROCH Pierre-Yves (INRAP)

ONEUX
Route d'Auxi – RD 941

L'opération de diagnostic menée au coeur du village d'Oneux, à proximité de l'église et de son cimetière, n'a révélé la présence d'aucune structure de nature archéologique.

GAPENNE Amandine (INRAP)

PONT-DE-METZ
Zone Intercampus

La ZAC Intercampus s'étend sur le rebord du plateau, à la limite des communes de Pont-de-Metz et d'Amiens. Les diagnostics successifs ont amené la découverte de plusieurs sites d'habitats et funéraires laténiens et gallo-romains. Le but de cette opération de diagnostic était de vérifier une possible extension de ces sites. Le terrain s'est révélé très érodé et aucun vestige n'a été mis au jour.

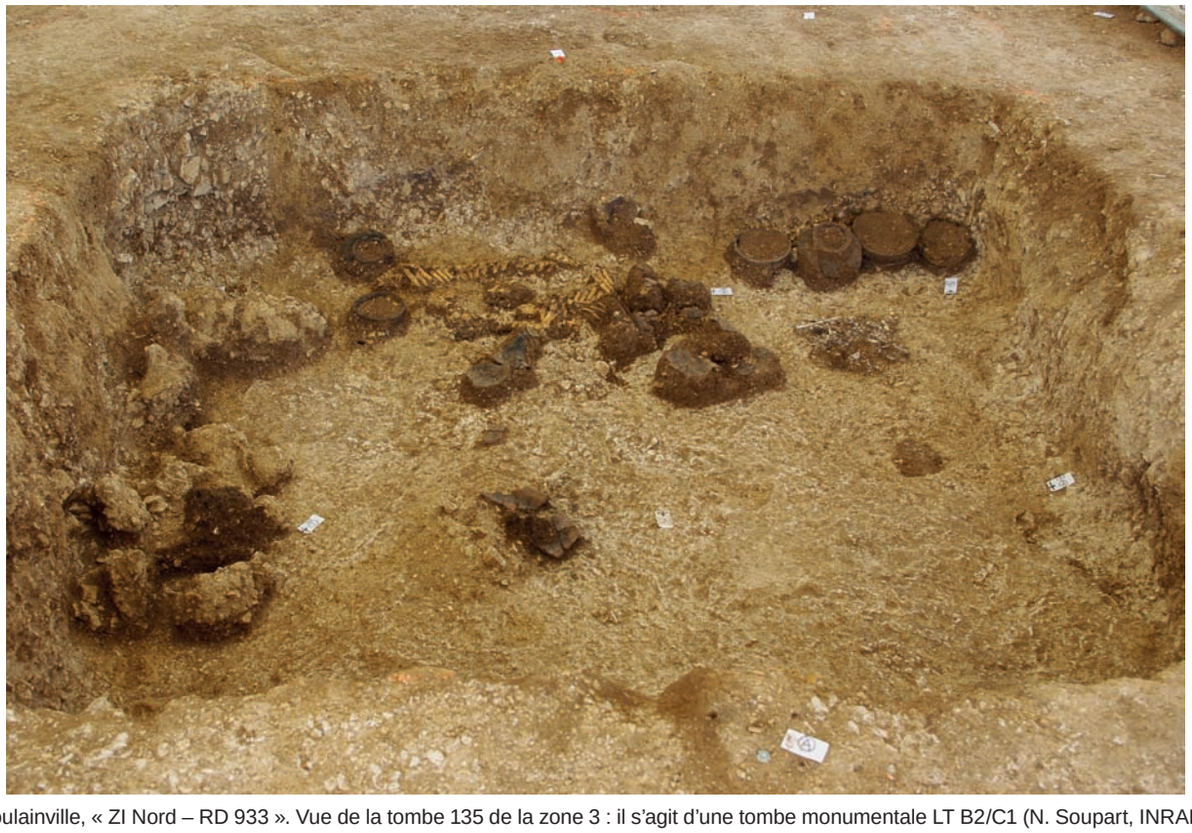
LE BÉCHENNEC Yves (SAAM)

POULAINVILLE
ZI Nord – RD 933

Les fouilles réalisées par l'INRAP, fin 2016, sur la commune de Poulainville « Les Aubivats » se situent en limite de la zone industrielle nord d'Amiens. La parcelle concernée possède une surface d'un peu plus de 17 hectares qui a été diagnostiquée en 2013 par le service d'archéologie préventive d'Amiens Métropole. Cette dernière se situe à 500 m au nord-ouest d'une autre zone d'investigation dite du « Pôle logistique » dont les fouilles ont été conduites sous la direction de François Malrain (INRAP) et publiées en 2016 dans la Revue Archéologique de Picardie.

Les fouilles réalisées aux « Aubivats » concernent trois secteurs archéologiquement dense et qui pourront être mis en relation chronologique et spatiale avec les découvertes du « Pôle logistique ». Les secteurs 2 et 3 sont de petites surfaces et correspondent à des petits ensembles funéraires non contemporains de la Protohistoire récente. La zone 3 possède 10 tombes datées de La Tène B2/C1 dont une sépulture d'un immature à caractère monumental. La zone 2 correspond à un ensemble d'une vingtaine de tombes associées à des segments d'enclos fossoyés. L'ensemble est daté de La Tène C2/D1. La zone 1 qui s'étend sur 13 274 m² correspond à un établissement rural gallo-romain très arasé qui se met en place dans la première moitié du I^{er} siècle de notre ère jusqu'au milieu du II^{e} siècle. Il s'agit d'un établissement de plan quadrangulaire d'environ un demi hectare de superficie divisé en deux espaces distincts par un système de fossés et de palissades. La partie résidentielle possède quelques vestiges d'un grand bâtiment (poteaux et tranchée de fondation) associé à une cave, un puits ainsi que des structures périphériques comme des foyers et des fosses diverses. L'autre partie correspond à une grande cour aménagée par des palissades et des fossés. Le recoupement des structures a permis de mettre en évidence au moins trois états de réaménagement successifs. Deux petits secteurs funéraires ont pu lui être associés. Ils sont implantés le long des fossés périphériques de l'établissement. Après son abandon, le lieu sera encore occupé sporadiquement dans le courant III^{e} et jusqu'au début du IV^{e} siècle dans le cadre d'activités artisanales. Cet établissement possède de nombreux points communs avec l'ensemble B, fouillé au niveau du Pôle logistique.

SOUPART Nathalie (INRAP)



Poulainville, « ZI Nord – RD 933 ». Vue de la tombe 135 de la zone 3 : il s'agit d'une tombe monumentale LT B2/C1 (N. Soupart, INRAP).

RIVERY
Rue Paul-Émile Victor

Le site fossoyé montre une plaine largement utilisée deux siècles avant la conquête romaine, un troupeau nombreux, la nécessité de le défendre contre les voisins, mais également des activités artisanales liées à l'usage massif de sel. L'absence de parure, et plus généralement, la faiblesse des marqueurs de présence féminine, comme celle de têtes coupées essentiellement masculines pose question.

À Rivery, banlieue nord d'Amiens du 5 octobre au 5 décembre 2016, s'est déroulée une première fouille préventive d'1 hectare, sur 6 hectares de diagnostic positif. D'une superficie de 6,3 km², la commune n'avait jamais fait l'objet d'une prescription de fouilles par les services de l'État, malgré la découverte en 1771 du Priape conservé au Musée de Picardie et de nombreux sites visibles sur Géoportail (IGN). Rivery est une des 33 communes d'Amiens-Métropole.

Les structures sont datées de La Tène B1 à la fin de La Tène C2 (soit des années 300 aux années 125 avant notre ère). Le site s'intègre, de fait à une problématique ouverte dès les années 1975 par les fouilles des sanctuaires celtiques de Gournay-sur-Aronde (Oise) puis Ribemont-sur-Ancre (Somme), celle de la brusque augmentation du nombre de sites archéologiques en Gaule Belgique, à l'entrée dans le III^e^ siècle av. J.-C. : une problématique connue depuis 1976 sous l'intitulé : « arrivée des Belges ».

La fin du XX^e^ siècle et le début du XXI^e^ siècle ont enrichi la problématique. Le faux hasard des grands travaux amenant, à partir des fouilles de Luc Baray sur l'A 16, à la découverte d'un semis de petites nécropoles à incinérations qui occupent les lieux de visibilité offerts par le relief.

L'opération a permis la fouille mécanisée d'un peu plus de 120 m linéaires de fossés répartis en trois enclos successifs, d'une centaine de trous de poteau et de 6 silos à grain. En plateau, la zone d'étude à l'abri des vents d'hiver, occupe le centre d'une dépression naturelle. Le sédiment, bien drainé et léger est facile à travailler. Il a attiré les occupations durant tout l'âge du Fer. Le site (ou plus exactement l'étroite fenêtre ouverte sur un site) se décompose en quatre phases. Les enclos, de plus



Rivery, « Rue Paul-Émile Victor ». Vue aérienne du site avec en superposition les structures fouillées (SAAM)

en plus imposants, affectent un plan peu fréquent, en grand point d'interrogation. Le plus récent d'une surface supérieure à 2 000 m² avec des fossés larges de deux mètres conservés, sur 1,40 m de profondeur, est comblé volontairement. Seuls 3 de ses côtés se trouvaient dans l'emprise de fouille, le quatrième au-delà du chemin qui limite la parcelle au nord, est toutefois visible en photographie. Les relevés de terrain sont assurés par la Direction Système d'Information (unité topo–cartographie) de la ville d'Amiens, la levée des coupes et le traitement graphique des données est assuré par Maël. Le développement du SIG (visualisation graphiques des masses de données et analyse spatiale de leurs répartitions) est confié à Thomas.
Les fossés livrent des os animaux et de la céramique, mais également, après un sol venant le clore volontairement, plusieurs armes en fer : 3 umbones de bouclier (renfort en fer au centre d'un bouclier en bois), 1 flamme de lance, 1 partie distale d'épée (pointe), mais un seul fragment de fibule en fer ce qui est très peu. En revanche la fouille a permis la collecte de 29 caisses de mobilier (soit avant lavage près de 290 kilos).
Pour l'archéozoologie, majoritairement les 20 900 os animaux relèvent de la triade domestique (boeuf, porc, mouton), mais comme c'est pratiquement la règle dans la Vallée de la Somme, on note également des chevaux et des chiens et un fragment de bassin de cervidé. Avant l'étude et malgré la mécanisation, signalons que 28 métapodes (bovinés et équidés) sont directement mesurables, à comparer aux 19 métapodes de bovinés de l'étude récemment publiée sur Villeneuve-Saint-Germain (Aisne). Ceci témoigne certainement d'une pratique de la boucherie et sans doute de la gestion des restes, différente de celle des *oppida* (sites de hauteur fortifiés : les capitales des peuples gaulois décrits deux siècles après par César). Moins fréquent, une extrémité du fossé 0070 correspondant à l'entrée sud-ouest du grand enclos livre un crâne d'équidé intact. Il voisinait le seul crâne humain sub-complet. La fouille n'a pas permis de déceler de véritable dépôt, mais la présence sur les deux sections de plus de 5 crânes humains réduits à des calottes, dont une est percée et pourrait avoir été clouée, laisse envisager une mise en scène spécifique de cet accès. L'étude des os animaux est un point fort de la démarche elle est menée par Valentin et débouchera à l'été.
La céramique, 5 909 tessons, comporte peu de profils complets, mais des tessons à décor d'impression couvrante sur la panse ce qui rapproche le site des tombes proches d'Allonville. Il livre également des jattes à décor de lignes polies radiés communs sur les sites de Glisy (Somme) et Thézy (Somme), des grandes jattes à ombilic finement moulés à l'intérieur et à l'extérieur difficulté technique qui les classe dans les céramiques de prestige. L'étude confiée à Cyrille est en cours.
Le site se cale entre l'horizon des umbones bivalves cloués sur la *spina* du bouclier (un exemplaire dans un des enclos anciens) et celui des umbo univalve à ailettes quadrangulaires, soit l'horizon du site de Thézy-Glimont. Le tout autorise une datation pour le premier comblement dans la première moitié de La Tène C soit avant 220 av. J.-C. et entre 220-210 et sans doute avant 170 pour l'abandon final de cet enclos.
Une fois encore, ce début de III^{e} siècle, dans la Somme, se singularise. Loin de l'idée d'une « guerre organisée », il ne nous paraît plus correspondre à la réalité d'établissements pionniers de statuts aristocratiques, mais d'une aristocratie largement horizontale, se déplaçant au gré des opportunités agraires et privilégiant les sols légers et les parties protégées du vent.

LE BÉCHENNEC Yves (SAAM)

ÉPOQUE ROMAINE

RUE
La Garenne

Le diagnostic archéologique prescrit à Rue, au lieu-dit « La Garenne » concerne un terrain de 7,6 ha situé sur un cordon de galets destiné à être exploité dans le cadre d'une carrière de granulats.
Les vestiges identifiés consistent en un parcellaire probablement à usage agricole daté de l'Antiquité romaine. Ce parcellaire peut être rattaché au même ensemble que celui découvert en 1999 aux lieux-dits « Le Chemin des Morts » et « La Garenne de Moncourt ». Les fossés se poursuivent en-dehors de l'emprise diagnostiquée au nord, à l'est et au sud. À l'ouest, les remaniements du terrain liés à une ancienne activité industrielle ont effacé les témoins de toute occupation ancienne.

BROUILLARD Cécile (INRAP)

INDÉTERMINÉ

SAINS-EN-AMIÉNOIS
Rue de la Chaussée

Un diagnostic archéologique a été prescrit par le Service Régional de l'Archéologie des Hauts-de-France en préalable à la construction d'une maison individuelle à Sains-en-Amiénois, rue de la Chaussée. L'emprise (826 m²) est inscrite dans des terrains qui n'ont encore jamais été construits. L'opération archéologique avait pour objectif principal d'approcher la voie romaine reliant Amiens à Senlis, appelée voie d'Agrippa ou encore voie de l'Océan. L'unique trace d'aménagement identifiée est un fossé strictement parallèle à la RD 7, réputée recouvrir la voie d'Agrippa. Si ses caractéristiques correspondent à un fossé de limite, il faut considérer qu'il n'est pas daté et n'a pas été mis en évidence dans la parcelle voisine au sud, diagnostiquée précédemment. Dans ces conditions, cette structure pourrait être le fossé bordier occidental de la chaussée antique tout autant qu'une limite foncière indéterminée.

BROUILLARD Cécile (INRAP)

SAINS-EN-AMIÉNOIS
56 rue de la Chaussée

La construction d'un nouveau bâtiment destiné à l'école maternelle a nécessité la réalisation d'un diagnostic archéologique sur prescription du service régional de l'archéologie des Hauts-de-France. Cette opération a été réalisée le 10 février 2016. La parcelle concernée, au sud de la rue de la Chaussée, couvre une surface de 3 223 m². Le diagnostic n'a révélé aucune structure.

RAPONE Francesca (SAAM)

PALÉOLITHIQUE — ÉPOQUE CONTEMPORAINE

SAINT-FUSCIEN
RD 7

Un diagnostic a été réalisé en prévision d'un lotissement en périphérie du village de Saint-Fuscien, le long de la RD 7. L'emprise du diagnostic, qui couvre une surface de 15 793 m², est située sur le versant d'un vallon sec orienté au nord-ouest, sur un substrat crayeux surmonté de silex remaniés dans une matrice argileuse. Les neuf tranchées ouvertes totalisent 1 361 m² soit 8,6 % de la surface relevée. Les indices d'occupation mis en évidence sont d'abord préhistoriques : deux silex taillés, un biface et un éclat ont été trouvés dans la matrice argileuse de la tranchée 7, en dehors de tout contexte stratigraphique de référence. Ces pièces présentent un état de fraîcheur évoquant une faible mobilisation. Par ailleurs, des traces d'impact d'obus sont à signaler et ainsi que les fondations d'un bâtiment mentionné sur le cadastre de 1810.

KIEFER David (INRAP)

SAINT-LÉGER-LÈS-DOMART
Rue du Château d'Eau

L'OPSOM aménage un lotissement sur la commune de Saint-Léger-lès-Domart dans le département de la Somme. L'emprise du diagnostic s'étend sur une surface de 12 042 m², sur un versant crayeux orienté au sud-ouest. Les onze tranchées du diagnostic n'ont révélé aucune structure archéologique, en dehors d'un fossé dépourvu de tout mobilier.

KIEFER David (INRAP)

MOYEN ÂGE

SAINT-RIQUIER
Chemin rural de la Voie sur Fosse

Les investigations de la courte campagne 2016 ont permis de reconnaître la présence d'un ossuaire tardif au chevet de l'abbatiale et de préciser, avec de nouvelles hypothèses, les phases de construction du seul mur identifié comme carolingien à l'entrée des bâtiments monastiques.

SAPIN Christian (AUTR)

SAINT-VALERY-SUR-SOMME
Rues Cavée Levesque et Gilbert Gauthé

L'intervention menée sur la commune de Saint-Valery-sur-Somme sur une surface de 4,3 ha s'est révélée négative pour l'archéologie des périodes historiques mais a été l'occasion de réaliser des sondages profonds qui ont permis de compléter les connaissances sur les terrasses alluviales de la Somme durant la Préhistoire.

GAPENNE Amandine (INRAP)

ÉPOQUE CONTEMPORAINE

SALEUX
144 rue Jean Catelas

Les 1 025 m² de l'emprise évaluée sont localisés sur une parcelle anciennement urbanisée du fond de vallée de la Selle. Trois sondages ponctuels ont mis en évidence, de haut en bas, des tufs, des tourbes, des limons et des graviers. Aucun vestige archéologique n'a été recueilli dans cette séquence sédimentaire. Une tranchée de décapage superficiel, positionnée au sommet des tufs, a cependant mis en évidence des traces de construction très récente.

DUCROCQ Thierry (INRAP)

SALOUËL
Parking relais de l'IUT

La construction d'un parking relais dans le cadre du projet de la ligne de Bus à Haut Niveau de Service sur le site de l'IUT à Salouël a nécessité un diagnostic archéologique sur prescription du Service Régional de l'Archéologie des Hauts-de-France. Cette opération a été menée par deux membres du Service d'Archéologie Préventive d'Amiens Métropole, 13 juin 2016. Les parcelles concernées, situées au sud de l'IUT et à l'ouest de l'hôpital psychiatrique Philippe Pinel, couvrent une surface de 17 104 m². Elles ont été sondées à un peu plus de 15 %. À l'issue des sondages, le diagnostic n'a révélé aucune structure archéologique.

LE BÉCHENNEC Yves (SAAM)

PROTOHISTOIRE

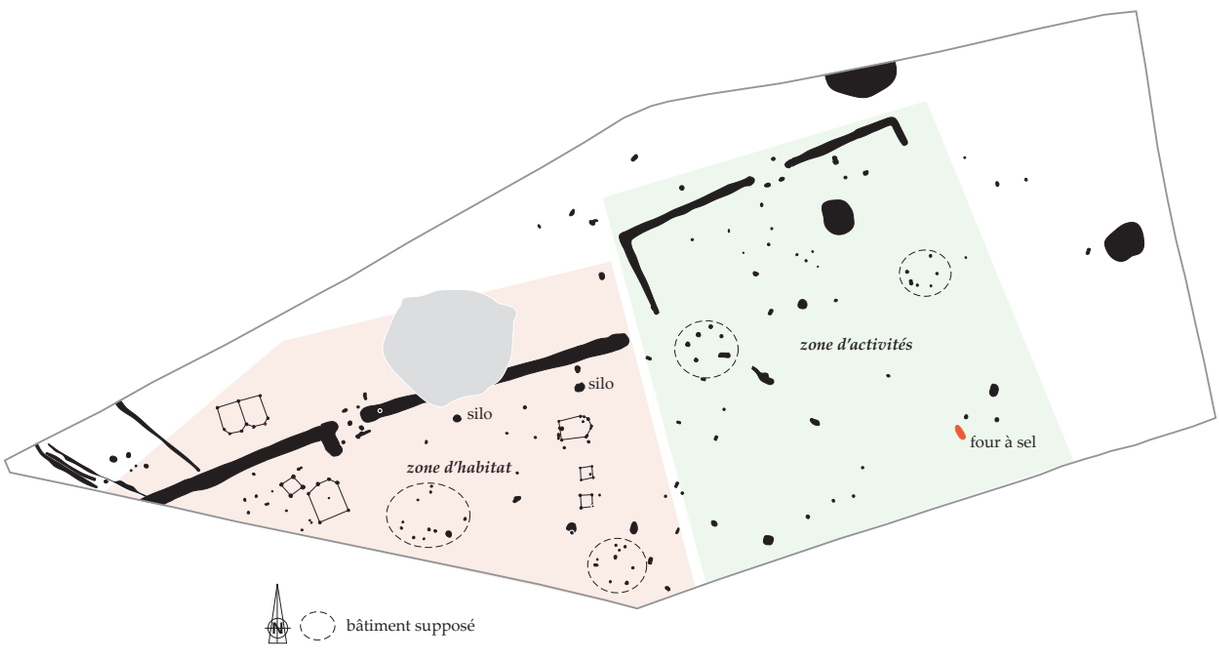
VALINES
Rue Henri Dunant

La commune de Valines envisage la création d'un lotissement dans le prolongement de celui occupant l'angle des rues Henri Dunant et de l'Égalité. Le Service Régional de l'Archéologie des Hauts-de-France a prescrit un diagnostic archéologique sur une emprise de 23 616 m², actuellement en pâture et culture. Le diagnostic n'a pas mis en évidence d'occupation ancienne organisée. Le terrain, très impacté par des colluvions, a manifestement fait l'objet de plusieurs drainages aussi ponctuels qu'improvisés, très probablement à une époque récente. Une petite fosse a livré des éclats de silex pouvant dater aussi bien de la Protohistoire que du Néolithique. Un segment de fossé a livré de la céramique gauloise. Enfin, la réalisation de deux sondages profonds a permis d'observer l'existence d'un très probable paléosol du Pléistocène moyen.

BROUILLARD Cécile (INRAP)

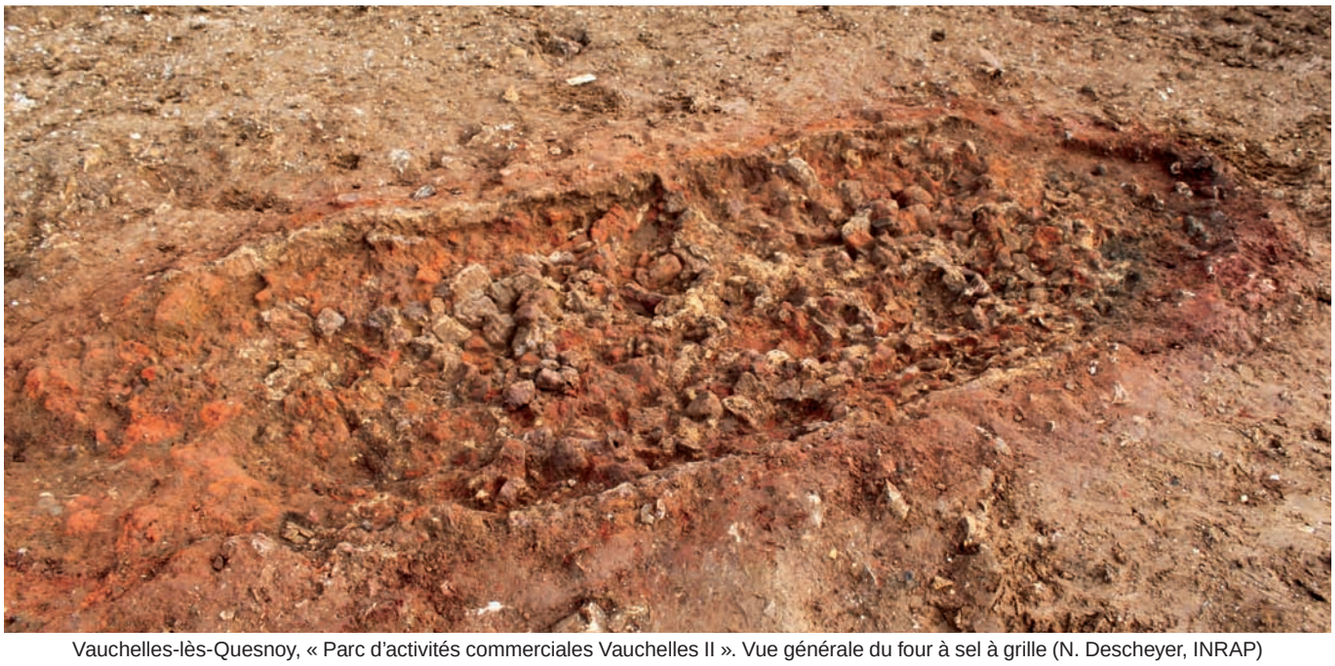
ÂGE DU FER

VAUCHELLES-LÈS-QUESNOY
Parc d'activités commerciales Vauchelles II



Vauchelles-lès-Quesnoy, « Parc d'activités commerciales Vauchelles II ». Plan général du site (N. Descheyer, INRAP)

En préalable à un projet d'extension d'un parc commercial par la CCI Littoral Normand-Picard, une équipe de l'INRAP achève une fouille prescrite par l'État (Drac Hauts-de-France) à Vauchelles-lès-Quesnoy, aux portes d'Abbeville. Cette fouille porte sur un établissement gaulois du II^e siècle avant notre ère, très peu perturbé par des aménagements plus récents.
Il a été partiellement reconnu, car la partie sud-ouest du site a été oblitéré par des aménagements récents. Cette note est préliminaire car l'étude du site est en cours.
Cet établissement est délimité dans sa partie nord par deux systèmes d'enclos fossoyés qui se complètent. Le premier est un enclos en agrafe, long de 51 m, avec un passage en son centre matérialisé par une simple interruption de fossé. Il est prolongé à l'ouest par un fossé rectiligne, particulièrement imposant tant en largeur (jusqu'à 2,90 m) qu'en profondeur (jusqu'à 2,50 m).
La zone d'habitat proprement dite se développe au sud de ce deuxième ensemble fossoyé et se visualise par des ensembles de trous de poteaux dont les plans s'avèrent parfois illisibles. La fréquentation active de cette zone d'habitat est imagée par la diversité (céramique, faune), l'abondance et la qualité des fragments de mobilier rejetés dans le fossé linéaire. L'activité circonscrite par l'enclos en agrafe est différente. Cette distinction est fondée sur la rareté du mobilier découvert sur cette zone et sur les faibles concentrations de trous de poteaux évoquant la présence de bâtiments. Au-delà de son organisation



Vauchelles-lès-Quesnoy, « Parc d'activités commerciales Vauchelles II ». Vue générale du four à sel à grille (N. Descheyer, INRAP)

spatiale cloisonnée et de sa conservation, l'intérêt de ce site est conforté par la présence d'un four à sel.
Un peu à l'écart de ces aménagements a été mis à jour un four à sel à grille. Ses extrémités sont arrondies à pyramidales. Son comblement présentait des fragments de grille vitrifiée, ainsi que d'autres éléments complets ou fragmentés nécessaires au fonctionnement du four (hand-bricks, bâtonnets, languettes, fragments de moule à sel). Il enrichit les informations livrées par d'autres sites de production (Rue, Pont-Rémy et Saint-Quentin-la-Motte-Croix-au-Bailly). Deux gabarits de moule à sel ont été utilisés pour la fabrication des pains, dont le plus grand est d'assemblage tripartite. L'emploi de moules de différentes capacités volumétriques et de composition tripartite a déjà été constaté sur les sites sauniers du Nord de la France. Cette redondance entre dans un cadre logique de fonctionnement de ce type de four. Au-delà de la structure et du mobilier associé (diversité et conservation), l'intérêt même du four de Vauchelles repose sur l'absence de bac à saumure ce qui sous-entend que les chaînes de production peuvent varier selon les sites sauniers.

DESCHEYER Nathalie (INRAP)

ÂGE DU FER

VILLERS-BOCAGE
Quartier Jardin du Petit-Bois

La commune de Villers-Bocage envisage la création d'un nouveau quartier d'habitation sur des terrains agricoles situés sur la rive ouest de la route de Rainneville. Le Service Régional de l'Archéologie des Hauts-de-France a prescrit un diagnostic archéologique sur une emprise de 21 419 m² correspondant à la première tranche de l'aménagement projeté. Un enclos de La Tène finale a été identifié dans la moitié méridionale du terrain. D'après les structures présentes à l'intérieur et le mobilier recueilli dans ses fossés, il est possible de préciser qu'il a accueilli un habitat, des activités domestiques et un atelier métallurgique. Cet ensemble daté du I^{er} siècle av. J.-C. par la céramique succède à un système parcellaire de même orientation, qu'il réutilise probablement en partie. Chronologiquement, ce site s'insère entre les occupations gauloises fouillées à « La Montignette » et les *villæ* gallo-romaines détectées par prospection aérienne. La suite de cet enclos est attendue au sud et à l'est de l'emprise diagnostiquée, dans les parcelles qui font l'objet des deux tranches suivantes du projet de lotissement.

BROUILLARD Cécile (INRAP)

VILLERS-BOCAGE
ZAC de la Montignette 2

Le diagnostic effectué sur le projet d'agrandissement de la « ZAC de la Montignette » de Villers-Bocage peut être considéré comme positif, avec la mise au jour d'une occupation de La Tène ancienne, d'enclos et de parcellaires de La Tène moyenne-finale et d'un établissement gallo-romain. Les différentes occupations se localisent sur le plateau picard à une altitude de 126 m NGF. Les premières traces d'une fréquentation des lieux remontent à La Tène ancienne sur la parcelle ZL 15. Se développe ensuite sous la forme de parcellaires ou d'enclos fossoyés une occupation de La Tène moyenne-finale qui perdure dans le temps. Une occupation romaine est attestée sur la parcelle ZL 59. Un chemin bordé de fossés est aménagé au nord de la parcelle. Il est modifié de nombreuses fois et déplacé. Des fosses, une mare et un puits témoignent d'un habitat que nous pouvons attribuer à la *villa* connue quelques centaines de mètres au sud.
La fouille de 2007 avait permis de mettre en évidence un habitat ouvert de La Tène ancienne avec un agencement linéaire des constructions sur le front d'un espace de circulation, caractérisé par une diversification des structures. Le diagnostic a visiblement mis au jour la suite de l'établissement fouillé en 2007, en l'occurrence, de très nombreux trous de poteaux. La présence en outre de fosses dépotoirs situées au nord des ensembles de poteaux donne un intérêt tout particulier à ce gisement, en offrant la possibilité de préciser la datation de cet ensemble original. La fouille effectuée sur la première tranche de la ZAC n'ayant pas apporté de découverte suffisamment significative pour proposer une datation fiable. Les éléments recueillis en surface laissent espérer la présence d'un mobilier abondant et homogène de La Tène ancienne. Rappelons que la comparaison chronologiquement et géographiquement la plus proche est le site de Courseulles-sur-Mer, en Basse-Normandie.

BLONDIAU Lydie (INRAP)

VILLERS-BRETONNEUX
Rue d'Amiens

Un diagnostic archéologique a été réalisé à Villers-Bretonneux, rue d'Amiens, sur les parcelles C 890 et 891, actuellement en friches sur une surface de 4 866 m². Ces sondages font suite à un projet de construction de la SIP d'HLM et n'ont pas révélé d'occupation archéologique. Les recherches récentes entreprises autour de la ville montrent un maillage dense de l'occupation de l'espace. Toutes les périodes sont représentées, depuis le Néolithique jusqu'aux périodes récentes. Depuis 1996, les données connues ne sont plus seulement apportées par la Carte Archéologique et les prospections de R. Agache mais aussi par les opérations d'archéologie préventives répétées. Celles issues de ce diagnostic, même négatif, permettent de mieux cerner l'occupation du sol à Villers-Bretonneux.

BLONDIAU Lydie (INRAP)

WARLOY-BAILLON
15 rue du Général Leclerc

Le Service Régional de l'Archéologie de Picardie a prescrit un diagnostic archéologique sur une parcelle en herbe et légèrement arborée, occupée par la maison de retraite de Warloy-Baillon, sur la rive sud de la RD 919, en prévision d'un projet d'extension de cet établissement. La surface prescrite est de 2,1 ha environ mais la surface accessible au diagnostic était de 2 671 m². Le diagnostic archéologique s'est révélé négatif.

BROUILLARD Cécile (INRAP)

HAUTS-DE-FRANCE

PROSPECTIONS

Tableau des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 6

N° Patriarche	Commune / Lieu-dit	Responsable d'opération (organisme)	Nature de l'opération	Époque	Rapport reçu	Réf. carte
11410	ANGY (60) * Le Village	BIONAZ Vincent (BÉN)	PRD		●	1
11411	ANGY (60) * Le Village	BIONAZ Vincent (BÉN)	PRM		●	2
11384	CHAUMONT-EN-VEXIN (60) * Chaumont-en-Vexin et les alentours	GERA Danielle (BÉN)	PRD		●	3
11278	COMPIÈGNE (60) * Forêt de Compiègne	DAVID Sophie (BÉN)	PRD		●	4
11249 11250	CRÉPY-EN-VALOIS (60) Prospection-inventaire dans la région de Crépy-en-Valois	TYMCIOW Jean-Pierre (BÉN) MARÉCHAL Denis (INRAP) PISSOT Véronique (INRAP)	PRD	NÉO / PRO ROM / MA MOD	●	5
11281	HOUDANCOURT ET ALENTOURS (60) * Prospection-inventaire	THÉVENIN Jean-Claude (BÉN)	PRD		●	6
11434	FONTAINE-LAVAGANNE (60) *	ROLAND Thierry (BÉN)	PRD		●	7
11332	LAON (02) * Cathédrale de Laon	L'HÉRITIER Maxime (BÉN)	PRT		●	8
11276	MONTÉPILLOY (60) * La seigneurie de Montépilloy	POPINEAU Jean-Marc (UNIV)	PRD		●	9
11346	NAOURS (80) * Grotte de Naours	PRILAUX Gilles (BÉN)	PRD		●	10
11354	SAMOUSSY (02) * Tout le village	HOOGARDIE Yvon (BÉN)	PRD		●	11
11300	SENLIS ET ALENTOURS (60) Prospection-inventaire	RINGEVAL Philippe (AUTR)	PRD	ROM	●	12
11496	SOISSONS (02) * Abbaye Saint-Jean-des-Vignes	BOUTRY Yoan (BÉN)	PMS		●	13
11273	VILLERS-COTTERÊTS (60) * Forêt de Villers-Cotterêts	BUTZ Dominique (BÉN)	PRM		●	14

● : rapport déposé au Service Régional de l'Archéologie et susceptible d'y être consulté * Notice non parvenue

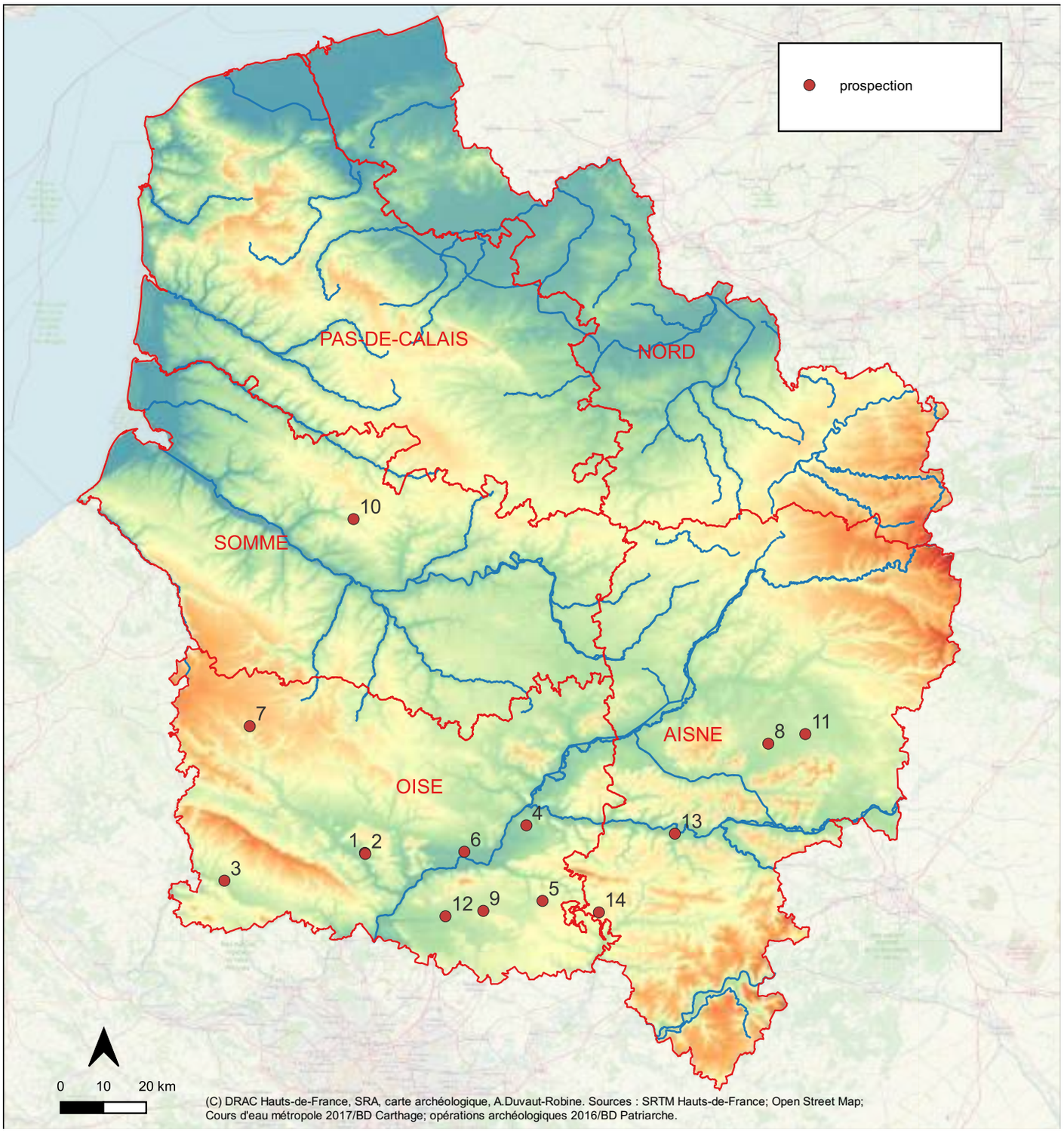
HAUTS-DE-FRANCE

PROSPECTIONS

Carte des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 6



CRÉPY-EN-VALOIS
Région de Crépy-en-Valois

Cette année 2016, c'est une surface de 621 ha qui a été prospectée de manière systématique, permettant la reconnaissance de seize nouveaux sites, dont quinze sont attribués à la période gallo-romaine. En effet, le site de Fresnoy-la-Rivière au lieu-dit «le Hameau de Rocquigny» est daté des périodes médiévales et modernes. Si l'on décompte le site médiéval/moderne, la densité est d'un établissement pour 41 ha.
Parmi les gisements antiques, V. Pissot (céramologue INRAP CIF) a pu préciser la chronologie de treize d'entre eux. Seul le site de Rouville « Entre la Terrière et le Serbosset » livre de rares tessons qui évoquent peut-être la Protohistoire. Il est occupé en tout cas certainement dès le I^{er} siècle.
À Puisseux-en-Retz, au lieu-dit « le Cailloutis », un unique tesson laténien a été observé, ce qui implique une grande prudence sur cette datation.
Deux autres installations, qui apparaissent au I^{er} siècle et perdurent jusqu'au IV^{e} siècle, se trouvent sur la commune de Bouillancy.
Dix sites sont créés au II^{e} siècle et neuf perdurent jusqu'au III^{e} siècle uniquement. C'est d'ailleurs durant ce même siècle que va être fondé l'établissement de Fresnoy « Entre le Poteau et la Citadelle ». Ce gisement est également celui qui connaît la plus courte implantation, car il dure moins d'un siècle.
Le III^{e} siècle constitue donc la période avec le plus d'occupations (14) pour cette saison 2016. Depuis plusieurs années, il a été constaté que c'était la période la plus fréquente dans le région du Valois. Le IV^{e} siècle est au contraire très peu représenté avec les deux sites de Bouillancy.
Le haut Moyen Âge n'est attesté que sur le site de Rouville déjà évoqué précédemment. Pour le gisement de Boissy-Frenoy, « le Cornouiller », il n'est pas possible d'affiner les datations pour le gallo-romain, mais aussi pour le médiéval.
La période moderne est présente sur un site antique, à Fresnoy « le Puits à Tonnerre », mais sans continuité.

À ce décompte principal, il a été ajouté une liste de sites avec des compléments d'information. Des fragments de lames de hache en silex du Néolithique ont été découverts sur les sites 234H de Bargny et 18D d'Autheuil-en-Valois.
Pour la Protohistoire, une pièce d emonnaie provient de Rosières, « la Montagne ». Il s'agit d'un alliage cuivreux de type Criciru qui correspond à une monnaie bien connue des Suéssones.
Pour le site 14D de Chavres/Vauciennes, le site de tuiliers du XVI^{e}-XVII^{e} siècle a été confirmé, mais les périodes protohistorique, gallo-romaine et alto-médiévale sont avérées.
Enfin, à côté de l'église de Rouville, des vestiges d'une construction médiévale et moderne ont été mis au jour.

En forêt de Retz, quatre sites antiques ont été identifiés, dont trois livrent des vestiges de la Protohistoire. En revanche, il est très délicat de préciser les datations. Seule celle du lieu-dit «la Laie du Cheval Noir» peut être précisée autour du I^{er} siècle avant et après.
Pour la période moderne, il faut ajouter un nouveau site de tuiliers daté du XVI^{e} au XVII^{e} siècle.
Pour les objets isoles, deux sont à rapporter au gallo-romain et un à la période moderne. Un dernier peut se rapporter à l'âge du Bronze, époque très mal représentée dans la région.

Le total de la surface couverte depuis 1994/1995 est de 22 953 ha et le nombre de sites découverts est de 417, soit un site pour 55 ha.

TYMCIOW Jean-Pierre (BÉN)
MARÉCHAL Denis (INRAP)
PISSOT Véronique (INRAP)

SENLIS ET ALENTOURS
Prospection-inventaire

Les prospections de cette année se sont déroulées sur les communes d'Apremont, de Baron, Borest, Chamant, La-Chapelle-en-Serval, Rully et Saint-Maximin.
Sur le secteur de Baron, un seul des champs prospectés laisse entrevoir une possible occupation à l'époque gallo-romaine mais le site n'est pas franchement avéré.
Sur le territoire de Borest, il s'agissait de terminer de parcourir les parcelles agricoles de cette commune et les deux parcelles visitées ont données lieu à la découverte de 3 nouvelles entités gallo-romaines, l'une au sud-est d'un secteur déjà signalé avec habitats avérés et les 2 autres avec des traces de construction sur une même parcelle, l'une à l'est et l'autre à l'ouest de celle-ci. Ces 2 entités sont également de la période gallo-romaine.
À Chamant, c'est un vaste dénivelé couvrant une grande partie de la plaine entre Balagny et Barberie qui a été prospecté. Un autre site inédit y a été trouvé à mi-pente de ce dénivelé. On peut noter qu'un gazoduc passe sur celui-ci, c'est la tranchée faite pour son passage qui a fait ressortir le mobilier céramique.
Le plus intéressant des nouveaux sites trouvés cette année est de loin celui à l'entrée Nord-Est de La-Chapelle-en-Serval. Il y a des indices nets d'habitats en 3 emplacements et au vue des larges et longs blocs de calcaire ressortis de terre et mis sur le bord du champ, il peut s'agir d'une belle bâtisse. La céramique trouvée sur place est de belle qualité (grande quantité de sigillée entre autre), et toute la batterie de cuisine y est représentée, meules à grains en grès de Fosses, plats et marmites, mortiers en calcaire. Elle couvre toute l'Antiquité et également les phases suivantes jusqu'à la période moderne. Un autre site a été trouvé mais n'est pas avéré, il se trouve au nord de la parcelle du site précédent et semble être plus récent au vue de la céramique et des matériaux trouvés.
Un site inédit probablement gallo-romain tardif a été trouvé sur la commune de Rully, il vient compléter l'approche faite de ce secteur au cours de la découverte de la *villa* située au sud du prieuré de Bray.
Il reste à présent un dernier site inédit à signaler, sur la commune de Saint-Maximin, il est situé à l'est du *vicus* de *Litanobriga* (fouillé par la Société Archéologique de Creil et maintes fois mis en valeur lors de conférences tenues par M. Pierre Rigault), à mi-chemin entre celui-ci et la *villa* du Houy fouillée dans les années 80. Ce qui rend la découverte intéressante, c'est la position de cet habitat, à mi-pente donc un peu plus haut que le dernier habitat du *vicus* et le fait qu'il en soit si peu éloigné. Avec le site trouvé l'an dernier à 150 m à l'ouest du *vicus*, on peut maintenant s'interroger sur l'hypothèse faite d'un « village-rue longitudinal » en perpendiculaire à la pente. Sans compter qu'il y a aussi cette ancienne tuilerie (dont la période d'origine n'a toujours pas été mise en évidence), également à mi-chemin avec la *villa* du Houy et relativement proche de ce nouveau site puisque à 200 m environ. Il reste probablement d'autres sites à trouver dans ce secteur, mais ce qui pourrait déjà apporter de nouvelles informations rapidement, serait une fouille de ces 2 nouvelles entités afin de voir si elles contiennent les mêmes types d'activités artisanales et si non quels en étaient les fonctions.

RINGEVAL Philippe (AUTR)

HABATA : L'habitat de l'âge du Bronze à La Tène ancienne en Hauts-de-France

Alors que les sites d'habitat du Néolithique final et les campagnes du second âge du Fer ont bénéficié de travaux récents de synthèse concernant la région des Hauts-de-France, les périodes comprises entre le début de l'âge du Bronze et la fin de La Tène ancienne n'ont pas fait l'objet de tels travaux. Le développement de l'archéologie préventive durant ces vingt dernières a pourtant conduit, pour ces périodes également, à générer une importante quantité de données. Les grandes villes régionales ont connu un accroissement sans précédent de leurs aménagements péri-urbains qui ont favorisé les grands décapages, terrains privilégiés pour tenter de percevoir les modalités d'occupation de l'espace. Or, en l'état, l'image perçue au travers de l'exploration de ces grandes surfaces est complexe. Des semis de vestiges plus ou moins denses mis au jour répondent à des logiques d'implantation, de fonctionnement et d'évolution mal caractérisés. Durant cette longue période de la Protohistoire ancienne où l'habitat ouvert prédomine, il est difficile d'en appréhender la structuration, tout aussi difficile d'apprécier pleinement la chronologie des occupations et a fortiori mal aisé d'aborder les questions de fonction et de statut. De manière subséquente, faute de bilan raisonné, la reconnaissance même de ces habitats ouverts, en phase de diagnostic, demeure problématique. C'est fort de ces constats qu'a été engagé en 2016, au sein de l'atelier Bronze de l'UMR Halma-8164, cadre privilégié d'échanges inter-institutionnels, un programme collectif de recherches dont l'objectif est d'analyser les composantes de ces habitats ouverts sur le temps long de la Protohistoire ancienne, entre le début de l'âge du Bronze et la fin de la Tène ancienne, afin d'identifier les constantes et les variabilités synchroniques ou diachroniques. Ce projet se fonde sur un classique, mais nécessaire inventaire normalisé et son exploitation par volets thématiques qui considèrent les différentes grandes composantes des habitats (bâti, fosses connexes, mobiliers associés) dans un cadre chronologique renforcé, nouvelles datations ^{14}C à l'appui.

La définition de critères communs de description, nécessaire au travail initial d'inventaire, est aussi conçue comme un premier temps de réflexion susceptible de conduire à la fois à un enregistrement plus unifié sur le terrain et à de nouveaux questionnements. Une partie des données a déjà été intégrée dans la Base Bronze de l'Inrap mise en place en 2007 (enquête nationale - Carroza, Marcigny et Talon, à paraître). Il s'agira donc d'étendre l'enregistrement aux périodes ultérieures ici prises en compte.

Il est proposé d'aborder la question du bâti en s'appuyant sur des restitution 3D, afin d'établir une chrono-typologie des modes de constructions, cette relecture des indices permettant d'envisager dans le même temps une caractérisation des types fonctionnels (maison, annexes, stockage ...) en croisant les données fournies par les architectures elles-mêmes, les structures excavées et les mobiliers associés. Saisir les évolutions culturelles et socio-économiques reflétées par le bâti est l'un des axes majeurs du projet, un bilan préliminaire montrant que les formules architecturales ont varié au cours du temps, et peut-être aussi à l'échelle de la zone d'étude.

L'élaboration d'une typologie morpho-fonctionnelle des structures excavées constitue un autre volet du programme et un objectif d'autant plus important qu'une partie des sites régionaux ne livrant pas de bâtiments d'habitation ou alors ayant possédé des architectures, hors sol, ne laissant pas de trace, l'interprétation repose alors uniquement sur l'étude de ces fosses connexes. Si différents types de fosses, en rapport avec l'extraction de matériaux, la conservation (silos, caves, celliers), ou différentes activités spécifiques (rouissage, saunage, grillage ...) ont pu être identifiées à l'occasion d'une opération ou d'une autre, cette typologie demande à être affinée, complétée, illustrée. C'est dans cette optique, en vue de préciser la fonction des structures de combustion et d'apprécier pleinement les différentes activités enregistrées dans les fosses les plus complexes, qu'il est envisagé de mettre en œuvre une phase d'expérimenta-

tions. La finalité de ce travail sur les structures excavées est double. Il est bien sûr essentiel à l'analyse spatiale intrasite comme à celle de la mise en évidence de variabilité entre les sites qui témoigne de spécialisations, de traditions différentes ou d'évolutions économiques. En première approche, on constate aussi que les méthodes de fouille adoptées, notamment dans le cas des structures complexes, ne permettent pas toujours la contextualisation des indices et des mobiliers susceptibles de renseigner sur leurs fonctions et leurs activités, parfois multiples. L'objectif est donc de reconsidérer, à sa juste mesure, la valeur informative de ces fosses en proposant, à terme, des procédures de fouilles et d'enregistrement plus adaptées.

L'étude des mobiliers, et notamment de la céramique qui fournit les corpus les plus conséquents, est bien sûr envisagée comme un volet incontournable tant pour son apport à la réactualisation du cadre chronologique qu'au regard des analyses spatiales intra-site et intersites. On insistera donc, pour ce qui est de la céramique, sur les approches visant à caractériser la nature des rejets, à définir et à comparer, à différentes échelles, les faciès fonctionnels (service, préparation, stockage) et les entités techno-stylistiques représentées.

Ce projet, en année probatoire en 2016, a reçu un avis très favorable de la CTRA et se poursuit jusque 2019, il permettra une analyse comparative, à une échelle plus vaste, visant l'inter-région ou les pays voisins, notamment la Belgique et le sud de l'Angleterre.

LEROY-LANGEVIN Emmanuelle (CD du Pas-de-Calais)
LORIN Yann (INRAP)

Objets en craie du Gisement d'Amiens-Renancourt 1. De la fabrication à la mise en valeur

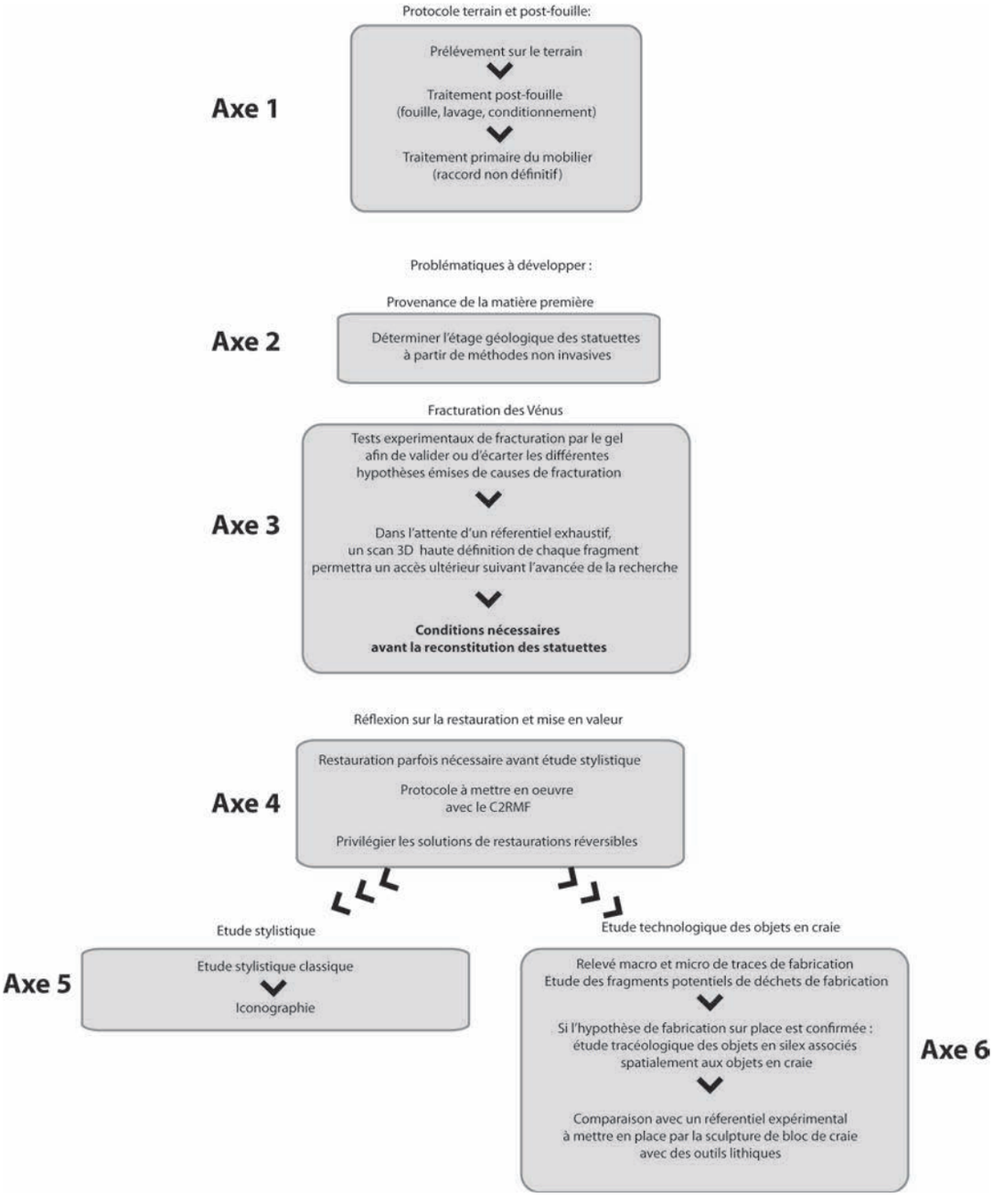


PCR « Objets en craie du Gisement d'Amiens-Renancourt 1. De la fabrication à la mise en valeur ».
Statuette féminine en calcaire d'Amiens-Renancourt 1 ; hauteur : 10,5 cm (S. Lancelot, INRAP)

Ce PCR a été mis en place cette année à la suite de la découverte de parures et d'objets d'art mobilier en craie sur le site d'Amiens-Renancourt 1 (Paris C. 2015, 2016). Le nombre et le bon état de conservation de ces objets s'est accompagné dès les premières découvertes de nombreuses problématiques. Elles s'orientent principalement autour de la chaîne opératoire technique – ce qui a été peu abordé jusqu'ici pour des objets en craie, mais également autour du style de ces objets et de la sphère symbolique qui s'en dégage. Dès lors, différentes analyses et études physico-chimique et d'imagerie ont été envisagées et des échanges avec des chercheurs de différentes institutions ont été instaurés. Nous avons donc souhaité les fédérer autour d'un Projet Collectif de Recherche en ce qu'elles méritent d'être distinguées de l'opération de fouille programmée d'Amiens-Renancourt 1 (Paris C. et Deneuve E., 2016), même si ces deux programmes sont complémentaires et interdépendants : ces objets exceptionnels (les statuettes en particulier) méritent un traitement particulier, sous la forme d'études spécifiques qui viendront par ailleurs enrichir l'étude plus globale du gisement d'Amiens-Renancourt 1.

Les six problématiques spécifiques et protocoles envisagés pour chaque axe sont succinctement exposés ci-dessous.

Cette année, pour l'axe 1, ont été menés l'inventaire du mobilier en craie et la mise en place d'un protocole de conservation préventive pou ces objets fragiles, mais aussi de premières observations sur le matériel. Elles ont permis de montrer l'extrême fragmentation des objets en craie. Le faible taux de remontage possible sera sans doute la limite de nos recherches. Néanmoins, ces



PCR « Objets en craie du Gisement d'Amiens-Renancourt 1. De la fabrication à la mise en valeur ».
Protocole d'étude envisagé pour l'étude des objets en craie d'Amiens-Renancourt 1

fragments nous donnent accès à un référentiel de stigmates qui nous laisse envisager une étude technologique poussée (voir aussi axe 6), et nous donne accès à des données taphonomiques de première importance (voir aussi axe 3).
L'axe 2 a pour but de localiser la provenance de la craie en déterminant si possible son étage géologique puis les gîtes potentiels disponibles. L'étude biostratigraphiquee des nannofossiles calcaires de la craie des statuettes menée par S. Gardin indique un âge Turonien supérieur – Coniacien inférieur en accord avec les affleurements de la région. Ceci confirme l'hypothèse de l'origine locale de la matière première et d'une exploitation du matériau sur place.
Nous avons également voulu que le PCR permette d'étudier les phénomènes de fracturation des objets en craie (axe 3). Plusieurs hypothèses ont été avancées pour l'expliquer :

- Fracturation lors du façonnage dans l'hypothèse d'une fabrication sur place,
- Fracturation intentionnelle (hypothèse avancée depuis quelques années pour certains gisements russes ou ukrainiens voir notamment les travaux de D. Dupuy, 2007),
- Fracturation post-dépositionnelle liée aux conditions climatiques rigoureuses (gélifraction).

Cette question des fractures est au cœur de la réflexion à mener car elle permettra de comprendre le statut de ces objets ainsi que leur place et leur fonction dans le gisement d'Amiens-Renancourt 1. Toutefois, à l'inverse de la fracturation conchoïdale du silex, l'intentionnalité ou non des fracturations de la craie est très difficile à déterminer. En 2016, vingt cycles expérimentaux de gel-dégel ont donc été conduits afin de tester ces hypothèses. Ils ont montré

- que l'hypothèse d'une fracturation par gélifraction peut être privilégiée,
- que le déplacement des fragments est très faible,
- que la craie locale est particulièrement gélive (alors que la taille ou le volume de l'objet ne semble pas entrer en compte)
- qu'il existe donc un biais taphonomique, vu sur la base de l'analyse spatiale. Les objets prélevés dans le bas de versant sont en effet bien plus fragmentés que les objets découverts plus haut où l'eau est drainée plus rapidement que dans le bas de versant.

L'axe 4 vise à utiliser des techniques d'imagerie dans un but d'études mais également de conservation et de restauration de ces objets parfois très fragmentés. Il sera mis en place dès 2017.
L'étude stylistique des statuettes (axe 5) se poursuit progressivement en parallèle des programmes de recherche (campagne programmée et PCR).
Enfin, une des particularités des objets en craie d'Amiens-Renancourt 1 est de conserver des traces de fabrication (raclage, rainurage, polissage, etc.). De plus, si l'on considère les très nombreux fragments de craie comme de potentiels déchets de fabrication, nous pourrions reconnaître toute la chaîne opératoire technique pour le façonnage de ce type d'objets (statuettes et parures). Cette opportunité est un point important du PCR car c'est un pan d'étude qui a rarement été abordé en Europe occidentale pour ce type d'objet. L'étude technologique (axe 6) doit se fonder sur les traces relevées sur les fragments d'objet et de déchets de fabrication. Elle sera menée d'abord grâce à des observations classiques (photographie, microscopie optique) puis à l'aide du scan 3D. Des expérimentations sont prévues pendant le premier trimestre 2017, afin de tenter d'approcher le processus de fabrication des objets en craie d'Amiens-Renancourt 1. Les différents stigmates observés sur la craie et sur les outils en silex (tracéologie), constitueront une base de comparaison essentielle. Dans un premier temps, le projet vise à mener à bien une première série d'expérimentations au premier trimestre 2017, qui reposera sur les premières données acquises en 2015 et en 2016 et présentées ici dans les axes 1, 2, 3, et 5.

PARIS Clément (UMR 7041)
et DENEUVE Émeline (UMR 7194)

Fanum Martis, une agglomération à vocation religieuse, commerciale et militaire à la frontière du territoire nervien, *Pagus FanoMartensis* : un terroir spécifique

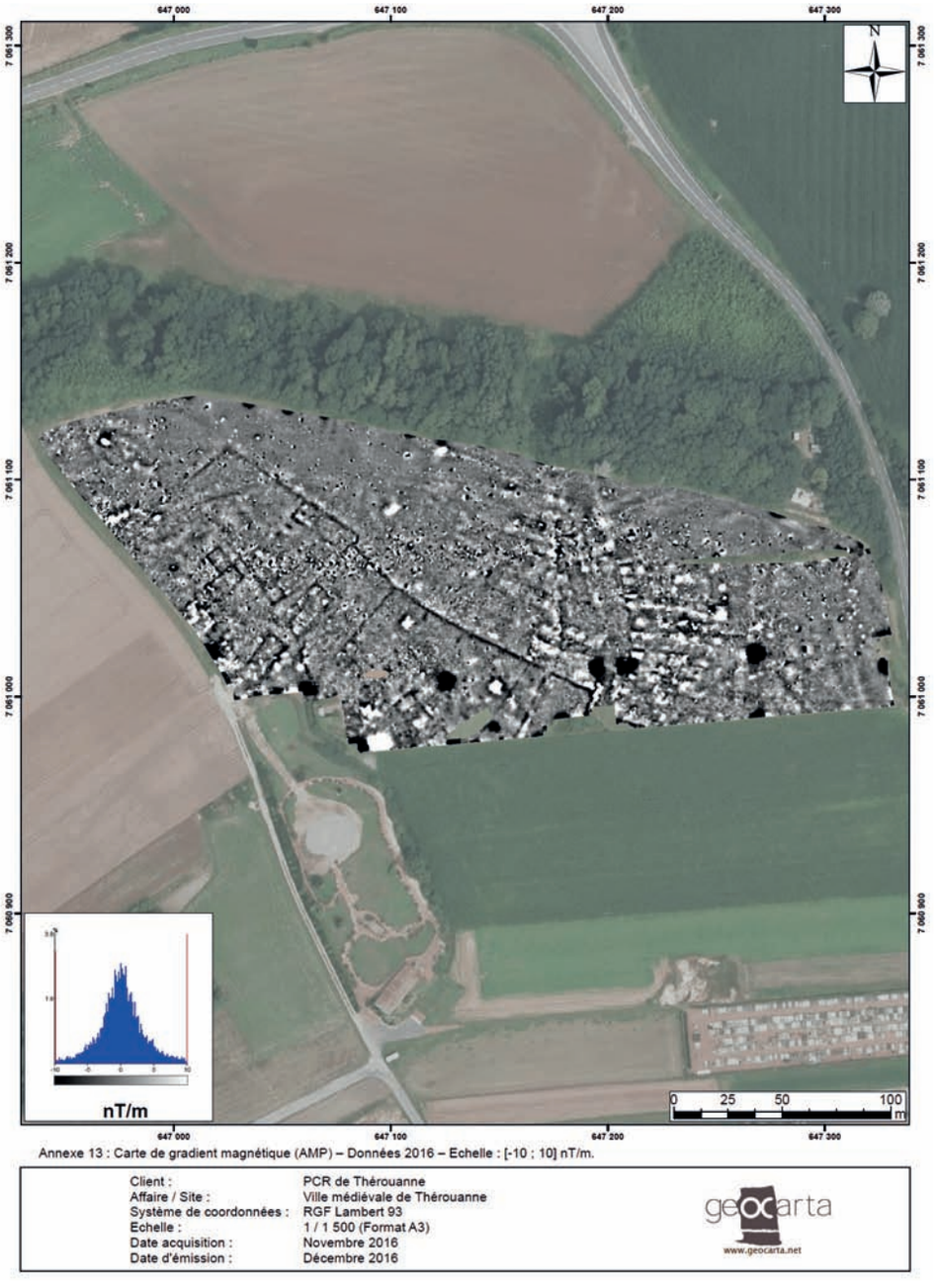
L'année 2016 a principalement été consacrée à la mise en place du référentiel pour les études de territoire qui vont être menées au cours des deux prochaines années de ce PCR.
Au cours du premier triennal, l'ensemble des données récoltées au cours des siècles derniers a été classé, inventorié et étudié permettant la mise en place d'un référentiel. A partir de celui-ci, les études destinées à recomposer l'organisation des différents secteurs de l'agglomération ont amené à reconnaitre différents quartiers aux fonctions variées. Ces observations ont également montré qu'elle disposait d'infrastructures publiques (thermes, théâtre, temple, *castellum*) importantes témoignant d'un statut particulier. Ses thermes sont les plus vastes du nord de la Gaule et son théâtre est aussi grand que celui de Lutèce. Malgré sa « disparition », puisqu'aucun vestige postérieur à la construction de la fortification (vers 320) n'a été découvert en dehors de celle-ci, il semble qu'elle demeure importante puisqu'elle accueille un *praefectus laetorum* au V^{e} siècle. Elle le restera durant la période mérovingienne dans la mesure où des tombes « riches » ont été découvertes autour de l'église ou le long des fossés de la fortification antique qui ne sera démantelée qu'au cours de la période carolingienne. Une

tombe de « princesse » a également été découverte au sud du village actuel témoignant encore de l'importance du lieu durant le haut Moyen Âge.
La répartition des découvertes anciennes a montré qu'elle couvrait plus de 150 hectares à son apogée du IIe au début du IVe siècle. Les premières observations de l'organisation urbaine antique laissent à penser que cette configuration a subsisté jusqu'à l'époque contemporaine que ce soit par la perdurance des voies ou pour d'autres raisons qui nous sont encore inconnues. La compilation des cadastres anciens antérieurs au remembrement modernes servira de base pour reconnaître si le carroyage antique est encore apparent dans ce parcellaire plus récent. L'étude de ceux-ci permettra peut-être de déceler les limites méridionales de l'agglomération qui ne sont pas connues contrairement aux trois autres. Celle-ci devra être conjointe à des prospections électriques ou magnétiques afin d'apprécier la densité d'occupation des secteurs les plus éloignés du centre urbain et ainsi trouver la limite de l'extension de l'agglomération.
Les premières observations ont permis de déceler de nouveau chemins partant de *Fanum Martis* vers la capitale de la cité. La continuité de ce travail permettra sans doute de mettre au jour, au moins partiellement, la trame viaire du *pagus*.
La comparaison du référentiel (matériel, faunique ou carpologique) établi pour Famars pourra être comparé avec celui des campagnes environnantes et des agglomérations les plus proches pour estimer si une empreinte commune peut se distinguer dans l'ensemble du *pagus* et vérifier si cette entité connue pour le haut Moyen Âge correspond à u<ne réalité antique. Les marqueurs peuvent être de toute nature : objets récurrents, habitudes de consommation particulières, production et utilisation de céramiques spécifiques dans la région, coutumes funéraires différentes d'autres secteurs du territoire nervien ou des territoire atrébates et ménapiens.

CLOTUCHE Raphaël (INRAP)

Thérouanne, ville antique et médiévale

Depuis 2014, à l'incitation du Ministère de la Culture, un projet collectif de recherche (PCR) conduit par François Blary, professeur en histoire de l'art et archéologie du Moyen Âge à l'université libre de Bruxelles, entouré d'une équipe pluridisciplinaire de 35 chercheurs vise à rassembler toute la documentation disponible sur la ville disparue pour parvenir à une meilleure connaissance de la cité des Morins et à une meilleure préservation des vestiges. Il s'agit, non seulement, de réunir cette documentation mais aussi de l'inventorier de manière critique et dynamique, pour avoir en mains tous les éléments d'étude de cette entité urbaine depuis ses origines, à travers ses développements et jusqu'à sa disparition au milieu du XVIe siècle. Toutefois, les études ont été resserrées, pour ce PCR, à la période médiévale et moderne (du Ve au XVIe siècle).
Le travail réalisé durant la seconde année de ce programme triannuel marque un certain nombre d'avancées. L'inventaire des sources archéologiques et historiques constitue le point-clé pour progresser sur la problématique urbaine de Thérouanne dans sa globalité, et non plus centrée sur quelques fenêtres ouvertes de son sous-sol, ou sur des points forts traités isolément, comme ce fut le cas jusqu'à présent pour la cathédrale. Certes, le développement de cette dernière et de son quartier canonial doit être analysé comme un fait urbain, probablement moteur, participant à l'essor de la ville, mais son évolution semble différer des schémas « classiques » des groupes épiscopaux que la discipline archéologique a contribué, ces dernières décennies, à mieux circonscrire. Ici la cathédrale semble implantée dans les premiers temps de son existence sur une nécropole antique, ce qui indique un développement à partir d'un secteur suburbain et non intra muros, comme cela avait été envisagé. Les fouilles préventives réalisées par Vincent Merkenbreack (département du Pas-de-Calais) non loin de la cathédrale ont révélé des vestiges antiques qu'il a été possible de confronter avec les données des prospections qui ont ainsi été validées. En outre, un travail spécifique d'identification des matériaux lithiques, et plus particulièrement des marbres, a été réalisé.
En cumulant les informations, notamment celles issues des fouilles archéologiques récentes et des travaux anciens menés depuis Camille Enlart à la fin du XIXe siècle et de Louis Théry à la charnière du XIXe et du XXe siècle, il s'agit, à travers l'analyse du tissu urbain, de comprendre et de restituer ce que l'on peut percevoir de l'organisation et de l'évolution de la ville sur le long terme, tout en augmentant nos connaissances par des méthodes d'enquête non invasives sachant préserver le potentiel extrêmement riche, mais menacé, du patrimoine archéologique encore préservé *in situ*. En effet, la « Vieille Ville » médiévale, jusqu'ici occupée par des terrains agricoles, est progressivement touchée par l'extension des constructions le long de la rue Saint-Jean au centre, ou par celle du cimetière municipal à l'est.
L'apport des sciences de la nature à l'archéologie urbaine est indéniable. Si les matériaux de construction sont à la base des recherches sur le bâti médiéval, force est de constater que les études sur ce point précis restent rares à l'échelle d'une ville. L'examen des pièces comptables des chantiers médiévaux, quand elles sont



PCR « Thérouane, ville antique et médiévale ». Résultats des prospections géophysiques réalisées par Geocarta au nord-est de la cathédrale dont le choeur se situe en bas, au centre de la vue (Géocarta)

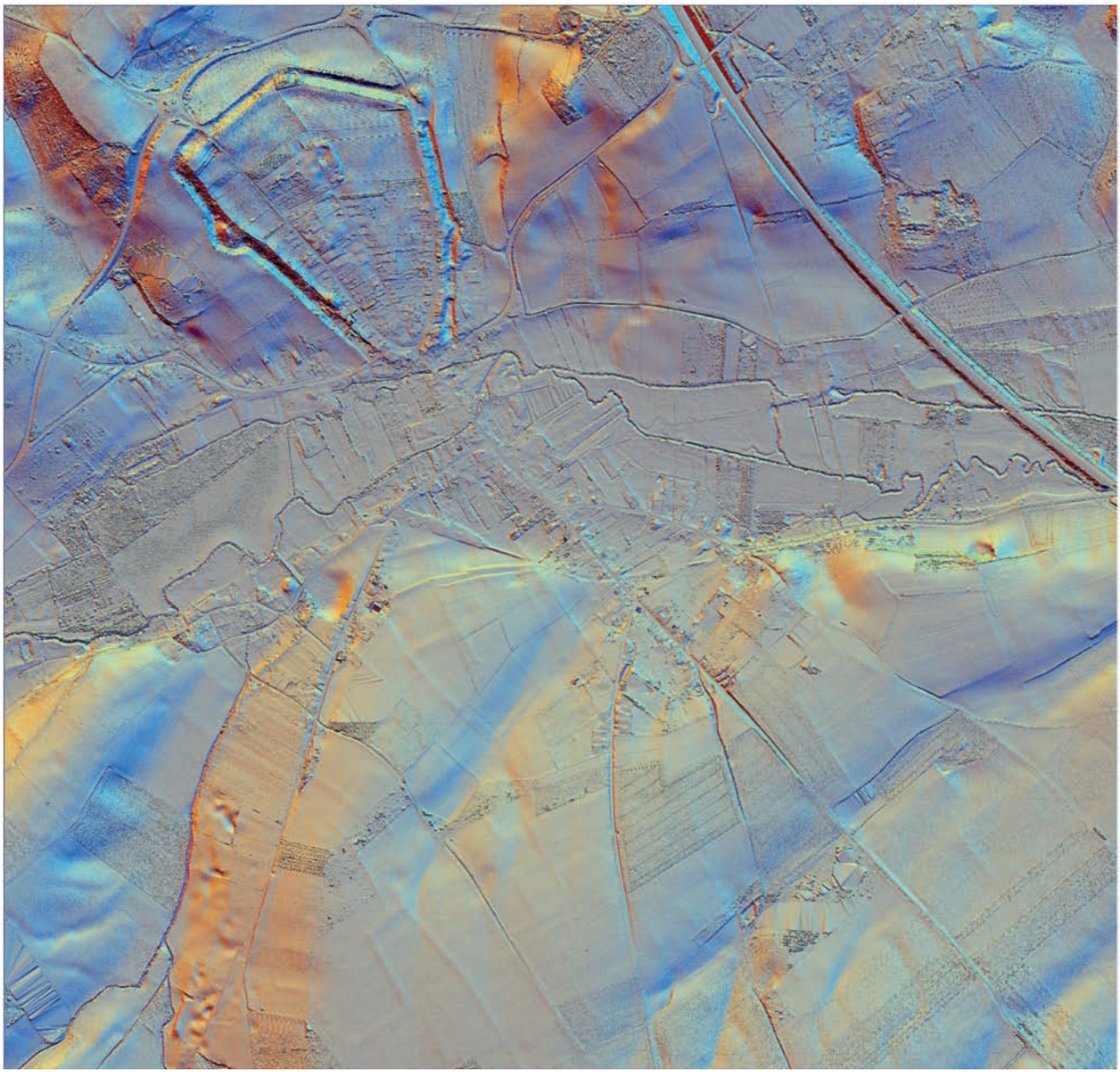
conservées, est indispensable et doit être privilégié ; mais quand elles sont rares ou font défaut, l'étude doit prendre d'autres biais insuffisamment explorés actuellement. Une recherche archéo-géologique des matériaux lapidaires (calcaires et grès) et des composants des liants (sables et chaux) peut également renouveler nos connaissances et permettre de réviser nos jugements d'hier. Cette connaissance concrète des matériaux est indispensable. La comparaison entre ceux utilisés dans le bâti et ceux potentiellement utilisables, issus des lieux d'extraction connus, ouvre une voie de recherche prometteuse et riche d'enseignements tant pour l'histoire des techniques que pour l'histoire urbaine. Elle apparaît également nécessaire pour une bonne compréhension du développement de la cité, à proximité (ou sur le cours) de la rivière.

L'analyse géologique de la dynamique des sols et des circulations anciennes des eaux est ici précieuse. Tout confirme que la ville médiévale s'est développée au nord de l'espace concerné par l'essor urbain antique.

Pour mieux situer les résultats des fouilles dans le paysage, une opération de LiDAR aéroporté a été lancée. Ses données, essentielles pour connaître l'insertion de la cité dans son contexte, ont été acquises durant l'automne 2016 grâce au Laboratoire de Morphodynamique continentale et côtière UMR 6143, M2C de Caen. À l'issue du PCR elles seront communiquées dans leur intégralité au SRA pour alimenter la carte archéologique. Elles n'ont pas encore été totalement exploitées dans le cadre du PCR. Elles se cumulent avec les résultats des prospections géophysiques étendues au nord est de la vieille ville (Geocarta) et complètent le relevé microtopographique qui a été élargi au fossé et même au-delà de

celui-ci, notamment dans les secteurs à fort relief ou à forte végétation.
Pour ce qui concerne l'étude des sources écrites, il s'agit de constituer une base de données plutôt que rédiger une nouvelle étude historique déconnectée des apports d'une étude archéologique des structures immobilières qui entrent dans la fabrique et le développement de la ville. Le but est de pouvoir questionner les sources écrites et iconographiques à propos des différents éléments entrant dans la structuration urbaine. Le travail entrepris avec l'École nationale des Chartes et avec Adrien Dubois va dans ce sens. Il était nécessaire en outre d'y intégrer l'étude des mobiliers archéologiques pour permettre d'identifier les éléments de la vie quotidienne et la nature des échanges urbains. Cette étude, portant sur les mobiliers issus des fouilles anciennes a été poursuivie au Centre de conservation et d'étude du Pas-de-Calais (Dainville-Arras), elle s'est doublée d'une recherche dans les fonds des musées (Saint-Omer, Boulogne) qui a permis de retrouver une partie du mobilier lapidaire issu de fouilles anciennes. Enfin les derniers éléments de la documentation archéologique écrite ancienne ont été retrouvés et dupliqués. Il apparaît prématuré de vouloir réaliser dès maintenant une synthèse à partir de ces sources et de ces lots de mobilier tout juste recensés.

BLARY François
(Université Libre de Bruxelles – Directeur du PCR)
FLAMBARD HÉRICHER Anne-Marie
(Université de Caen – Craham)



PCR « Thérouane, ville antique et médiévale ».

Image LiDAR. Vue ombragée multiple d'emprise de la ville antique de Thérouanne. Le quadrilatère visible en haut, au centre, correspond à la cité détruite par Charles Quint en 1553 (laboratoire de morphodynamique continentale et côtière M2C, UMR 6143, Université de Caen)

HAUTS-DE-FRANCE

BILAN SCIENTIFIQUE

Bibliographie régionale

2016

Le Service Régional de l'Archéologie s'efforce de suivre les parutions d'ouvrages ou d'articles contribuant à l'étude du patrimoine régional. Afin de communiquer dans ce bilan une bibliographie aussi complète que possible, la collaboration des auteurs est vivement souhaitée. Ainsi, chacun est invité à adresser au Service Régional de l'Archéologie un tiré à part de ses écrits ou, à défaut, les références complètes de ses publications.

Note : les DFS et autres rapports relatifs aux opérations d'archéologie préventive ou programmée ne sont pas référencés dans cette bibliographie. Ils font annuellement l'objet d'un pointage au niveau des tableaux d'autorisations d'opérations de chaque département, que vous trouverez dans ce bilan.

Généralités

Bayard 2016 : BAYARD Didier. – Trente ans d'opérations archéologiques sur les grands travaux linéaires en Picardie. – *Archéopages, hors-série*, 4, 2016, p. 24-25

Cormier 2016 : CORMIER Sébastien (dir.) ; Forum antique de Bavay. – *La pierre bleue de l'Avesnois. Entre paysage et architecture. Les collections du Forum antique de Bavay* [Exposition, Bavay, Musée du Forum antique de Bavay, 15 septembre 2016-17 janvier 2017]. - Milano, [Bavay] : Silvana editoriale, Forum antique de Bavay, musée archéologique, 2016, 154 p.

Delfolie, Hélin, Hugot 2016 : DELFOLIE Karine, HÉLIN Corinne, HUGOT Christophe.- Nordoc'Archeo, Le réseau documentaire Nordoc'Archéo, une vitrine pour l'archéologie septentrionale. – *Archéologia*, n°543, 2016, p. 81.

Ducrocq 2016a : DUCROCQ Thierry. – La surveillance des travaux du gazoduc « Artère des plateaux du Vexin » dans les vallées tourbeuses. – *Archéopages, hors-série*, 4, 2016, p. 62-63

Meurisse-Fort 2016: MEURISSE FORT Murielle. – L'environnement littoral du Pas-de-Calais. *In*. LEROY Ines, VERLYPSE Laurent (éd.). – *Les cultures des littoraux au haut Moyen Âge : cadres et modes de vie dans l'espace maritime Manche-Mer du Nord du III^e^ au X^e^ s.* – Villeneuve d'Ascq : Revue du Nord, Université de Lille, 2016, p. 29-41 (*Revue du Nord, Hors série – Collection Art et Archéologie*, n°24)

Musée de Picardie, Service Archéologie Préventive Amiens Métropole 2016 : Musée de Picardie, Service Archéologie Préventive Amiens Métropole. – *Les fouilles archéologiques de la Citadelle d'Amiens. Des Romains au Renzo Piano Building Workshop* [Exposition. Amiens, Musée de Picardie, 16 avril – 27 octobre 2016]. – Amiens : Musée de Picardie, 2016, 59 p.

Paques 2016 : PAQUES Guillaume. – Bilan de la prospection archéologique, saison 2015/2016. – *Bulletin historique du Haut-Pays*, n°82, p. 11-18

Rougier 2016 : ROUGIER Richard. – Vingt ans de gazoducs dans le nord de la France. – *Archéopages, hors-série*, 4, 2016, p. 54-61

Serna, Leroy 2016 : SERNA Virginie, LEROY Ines. – Interactions et occupations des milieux cotier et fluvial dans la longue durée : sources confluentes en Canche. *In*. LEROY Ines, VERLYPSE Laurent (éd.). – *Les cultures des littoraux au haut Moyen Âge : cadres et modes de vie dans l'espace maritime Manche-Mer du Nord du III^e^ au X^e^ s.* – Villeneuve d'Ascq : Revue du Nord, Université de Lille, 2016, p. 41-59 (*Revue du Nord, Hors série – Collection Art et Archéologie*, n°24)

Préhistoire

Blin 2016 : BLIN Arnaud. – *Espaces d'accès et de circulation dans l'allée sépulcrale néolithique de La Chaussée-Tirancourt (Somme)*. – Aix-en-Provence : Presses Universitaires de Provence, 2016, p. 53-65 (Préhistoires de la Méditerranée)

Dabkowski, Limondin-Lozouet, Andrews [*et al.*] 2016 : DABKOWSKI Julie, LIMONDIN-LOZOUET Nicole, ANDREWS Julian, [*et al.*]. – Climatic and environmental variations during the Last Intergalcial recorded in a Northern France Tufa (Caours, Somme Basin). Comparisons with regional to global records. – *Quaternaire*, n°27-3, septembre 2016, p. 249-261

Ducrocq 2016b : DUCROCQ Thierry. – Une concentration singulière de vestiges mésolithiques à Herchies dans l'Oise. – *Revue archéologique de Picardie*, n°1-2, 2016, p. 69-92

Font 2016 : FONT Caroline. – Formations superficielles et occupations paléolithiques en France septentrionale : développement et premières applications d'un système d'information géographique (SIG). – *Revue archéologique de Picardie*, n°1-2, 2016, p. 41-68

Hachem, Bedault, Leduc 2016 : HACHEM Lamys, BEDAULT Lisandre, LEDUC Charlotte. – L'élevage

et la chasse au Chasséen septentrional : renouvellement des connaissances d'après l'étude des enceintes de Villers-Carbonne (Somme) et de Passel (Oise). *In*. PERRIN Thomas, CHAMBON Philippe, GIBAJA Juan F., GOUDE Gwenaëlle. – *Le Chasséen, des Chasséens ... Retour sur une culture nationale et ses parallèles, Sepulcres de fossa, Cortaillod, Lagozza : Actes du colloque international tenu à Paris, France, du 18 au 20 novembre 2014*. – Toulouse : Archives d'Écologie Préhistoriques, 2016, p. 241-258

Hérisson 2016 : HÉRISSON David. – Un steak de cheval pour Néandertal. – *Archéopages*, n°43, 2016, p. 104 à 105.

Leroy 2016 : LEROY Gilles. – Une berge de l'Escaut fréquentée au néolithique récent à Bouchain (Nord) : premières informations. – *Internéo*, 10, 2016, p. 133 à 147.

Locht 2016 : LOCHT Jean-Luc. – Stratigraphie, taphonomie et industrie lithique du gisement paléolithique moyen de Cuvilly. – *Revue archéologique de Picardie*, n°1-2, 2016, p. 5-40

Martinsse 2016 : MARTINSSE Bernard. – Le site néolithique du Mont Noir (Saint Jans Cappel). – *Tourcoing et le Pays de Ferrain*, n° 51, 2016, p. 6 et 17.

Panloups, Meurisse-Fort 2016 : PANLOUPS Elisabeth, MEURISSE-FORT Murielle ; Bonnaire Emmanuelle, Fechner Kai, Lecher Élodie, collab. [*et al.*]. – Évolution d'un habitat à travers l'étude de trois bâtiments de la fin du Néolithique : premiers résultats de la fouille de Rebreuve-Ranchicourt (Pas-de-Calais). – *Internéo*, 10, 2016, p. 157 à 169.

Stoetzel, Montuire 2016 : STOETZEL Emmanuelle, MONTUIRE Sophie. – Les rongeurs, indicateurs des paléoclimats : application aux assemblages de trois sites du nord de la France. – *Quaternaire*, n°27-3, septembre 2016, p. 227-238

Âge des Métaux

Audebert, Auxiette, Corsiez 2016a : AUDEBERT Alexandre, AUXIETTE Ginette, CORSIEZ Amélie, [*et al.*]. – Aux confins de la cité des Rèmes, les secteurs H et K du Pôle d'activités du Griffon, à Barenton-Bugny (Aisne, France). *In*. BESSSON Claire, BLIN Olivier, TRIBOULOT Bertrand, éd. – *Franges urbaines, confins territoriaux. La Gaule dans l'Empire : Actes du colloque international (Versailles, 29 février-3 mars 2012)*. – Bordeaux : Ausonius, 2016, p. 381-399 (*Ausonius – Mémoires* ; 41)

Audebert, Auxiette, Corsiez 2016b : AUDEBERT Alexandre, AUXIETTE Ginette, CORSIEZ Amélie, [*et al.*]. – Héritage et évolution des implantations foncières chez les Rèmes dans le nord-Laonnois entre le III^{e} s. av. J.-C. et le III^{e} s. ap. J.-C. L'exemple du pôle d'activités du Griffon, à Barenton-Bugny, Chambry et Laon (Aisne). – *Revue archéologique de Picardie, numéro spécial*, 30, 2016, p. 113-131

Bardel, Morel, Willems 2016 : BARDEL David, MOREL Alexia, WILLEMS Sonja. - Chronologie des faciès mobiliers du Cambrésis de La Tène moyenne au début de l'époque romaine. – *Revue archéologique de Picardie, numéro spécial*, 30, 2016, p.495-520

Bayard, Fichtl 2016 : BAYARD Didier, FICHTL Stéphan. – Le «Camp César» de la Chaussée-Tirancourt (Somme) oppidum gaulois ou camp romain ?. – *Revue archéologique de Picardie, numéro spécial*, 30, 2016, p. 343-362

Le Béchennec 2016 : LE BÉCHENNEC Yves. – Thézy-Glimont (Somme), du site au territoire. – *Revue archéologique de Picardie, numéro spécial*, 30, 2016, p. 305-316

Bonnabel 2016 : BONNABEL Lola. – Propositions interprétatives sur l'organisation spatiale et politique de la société Aisne-Marne (V^{e}-III^{e} s. av. notre ère) à partir des pratiques mortuaires. – *Revue archéologique de Picardie, numéro spécial*, 30, 2016, p. 253-262

Deflorenne, Derreumaux 2016 : DEFLORENNE Carole, DERREUMAUX Marie. – Villeneuve d'Ascq, « La Haute Borne » : l'évolution d'un terroir ménapien de La Tène finale au Haut Empire. – *Revue archéologique de Picardie, numéro spécial*, 30, 2016, p. 281-287

Descheyer, Duvette, Rougier 2016 : DESCHEYER Nathalie, DUVETTE Laurent, ROUGIER Richard. – La filiation des établissements de la protohistoire récente à l'établissement gallo-romain précoce sur la plateforme aéro-industrielle de Méaulte (Somme). – *Revue archéologique de Picardie, numéro spécial*, 30, 2016, p. 273-279

Gaudefroy 2016a : GAUDEFROY Stéphane. – Contraintes, transformations et héritages. Cinq siècles d'évolution d'un paysage rural aux portes de Samarobriva : la ZAC de «La Croix de Fer», près d'Amiens (Somme). – *Revue archéologique de Picardie, numéro spécial*, 30, 2016, p. 95-112

Gaudefroy 2016b : GAUDEFROY Stéphane. – Le programme expérimental de reconstitution du bateau fluvial antique de Fontaine-sur-Somme (Picardie, Somme). – *Revue archéologique de Picardie, numéro spécial*, 30, 2016, p. 697-702

Lacalmontie 2016 : LACALMONTIE Agnès. – L'occupation du second âge du Fer à Brébières (Pas-de-Calais), un habitat rural standardisé. – *Revue archéologique de Picardie, numéro spécial*, 30, 2016, p. 133-147

Malrain, Pinard 2016 : MALRAIN François, PINARD Estelle. – La pérennisation d'une tradition gauloise : l'ordonnancement des fermes : l'exemple du site de Poulainville (Picardie, Somme). – *Revue archéologique de Picardie, numéro spécial*, 30, 2016, p. 377-392

Malrain, Pinard, Gaudefroy 2016 : MALRAIN François, PINARD Estelle, GAUDEFROY Stéphane, [*et al.*]. – Un établissement agricole et ses sépultures du III^{e} s. av. n. è. au II^{e} de n. è. à Poulainville (Somme). – *Revue archéologique de Picardie*, n°3-4, 2016, 232 p.

Masse, Prilaux 2016 : MASSE Armelle, PRILAUX Gilles. – Géographie des lieux de production de sel en Gaule Belgique à la fin du second Âge du Fer et au début de la période romaine. – *Revue archéologique de Picardie, numéro spécial*, 30, 2016, p. 465-475

Masse, Prilaux, Hoët-van-Cauwenberghe 2016 : MASSE Armelle, PRILAUX Gilles, HOËT-VAN-CAUWENBERGHE Christine. – Les apports et les limites de l'archéologie expérimentale du fourneau à sel de Gouy-Saint-André. – *Revue archéologique de Picardie, numéro spécial*, 30, 2016, p. 709-712

Neumayer 2016 : NEUMAYER Heino. – Hans Niggemann und die Ausgrabung in Bucy-le-Long im Jahre 1915. – *Acta Praehistorica et Archaeologica*, n°48, 2016, p. 215-226

Paris 2016 : PARIS Pierre-Emmanuel. – *Au fil de l'os. Économie et société chez les Rèmes et les Suessions par le prisme de l'archéozoologie*. – Leiden : Sidestone Press, 2016, 258 p.

Pinard 2016 : PINARD Estelle. – Que dire des traces de coup et/ou de découpe observées sur les restes humains gaulois (du III^e^ au I^er^ s. avant notre ère) en contextes domestiques picards ? – *Revue archéologique de Picardie*, n°1-2, 2016, p. 93-105

Popineau 2016 : POPINEAU Jean-Marc. – Les Sulbanectes, peuple gaulois à l'origine de Senlis. – *Archéologia*, n°546, septembre 2016, p. 56-61

Zech-Matterne, Brun 2016 : ZECH-MATTERNE Véronique, BRUN Cécile. – Vers une agriculture extensive ? Étude diachronique des productions végétales et des flores adventices associées, au cours de la période laténienne, en France septentrionale. – *Revue archéologique de Picardie, numéro spécial*, 30, 2016, p. 623-638

Époque romaine

Blondiau 2016 : BLONDIAU Lydie. – L'agglomération secondaire antique de Pont-de-Metz (Somme). In. BESSSON Claire, BLIN Olivier, TRIBOULOT Bertrand, éd. – *Franges urbaines, confins territoriaux. La Gaule dans l'Empire : Actes du colloque international (Versailles, 29 février-3 mars 2012)*. – Bordeaux : Ausonius, 2016, p. 217-235 (*Ausonius – Mémoires* ; 41)

Bossard 2016a : BOSSARD Adrien. – Les figurines gallo-romaines de Vendeuil-Caply : un corpus inédit et coloré. – *Bulletin du groupe de recherches et d'études de la céramique du Beauvaisis*, n°37, 2016, p. 9-25

Bossard 2016b : BOSSARD Adrien. – Les terres (pas si) blanches de Vendeuil-Caply (Oise). – *Revue archéologique de Picardie, numéro spécial*, 31, 2016, p. 45-62

Chaidron, Willems 2016 : CHAIDRON Cyrille, WILLEMS Sonja. – Les sites antiques de consommation : Quend (80) et Attin (62). Vers la définition d'un faciès céramique du littoral de la Manche pour la période valentino-théodosienne. *In*. LEROY Ines, VERLYPSE Laurent (éd.). – *Les cultures des littoraux au haut Moyen Âge : cadres et modes de vie dans l'espace maritime Manche-Mer du Nord du III^e^ au X^e^ s.* – Villeneuve d'Ascq : Revue du Nord, Université de Lille, 2016, p. 275-294 (*Revue du Nord, Hors série – Collection Art et Archéologie*, n°24)

Collart 2016 : COLLART Jean-Luc. – Les grandes villae de Picardie : organisation spatiale et essai de typologie des bâtiments. *In*. HECHT Rudolf, BIRKENHAGEN Bettina, SARATEANU-MÜLLER Florian, dir. – *Monumente der Macht. Die gallo-römischen Grossvillen vom längsaxialen Typ. Internationale Tagung vom 26 bis 28 im Archäologiepark Römische Villa Borg*. – Bonn : Rudolf Habelt GmbH, 2016, p. 115-226 (*Saarbrücker Beiträge zur Altertumskunde* ; 90)

Corsiez 2016a : CORSIEZ Amélie. – Commercialisation de la céramique et concurrence à l'époque romaine dans les territoires suessions, rèmes et viromanduens. – *Revue du Nord*, tome 98, n°418, 2016, p. 69-90

Deru, Lemaire, Nicolas 2016 : DERU Xavier, LEMAIRE Frédéric, NICOLAS Delphine. – Du camp napoléonien d'Étaples à Pompéi. Discussion sur la place de la vaisselle en métal dans les maisonnées romaines. – *Revue du Nord*, tome 98, n°418, 2016, p. 51-67

Émile, Petit 2016 : ÉMILE Marie, PETIT Marie. – Étude et restauration de figurines gallo-romaines en terre cuite polychromée découvertes à Vendeuil-Caply. – *Revue archéologique de Picardie, numéro spécial*, 31, 2016, p. 63-69

Fort, Tisserand 2016 : FORT Bérangère, TISSERAND Nicolas ; Clerget Jennifer, Clotuche Raphaël, collab. – Se soigner à Fanum Martis dans l'Antiquité. Les enseignements de l'instrumentum. – *Archéopages*, n°43, 2016, p. 34-43

Groetembril 2016 : GROETEMBRIL Sabine ; Gissinger Bastien, collab. – Observation de la polychromie d'un édicule votif en terre cuite (Soissons, Aisne). – *Revue archéologique de Picardie, numéro spécial*, 31, 2016, p. 71-74

Guérin 2016 : GUÉRIN Samuel. – Sanctuaire et théâtre gallo-romains d'Estrées-Saint-Denis. – *Archéopages, hors-série*, 4, 2016, p. 63-65

Ketels 2016 : KETELS Jérôme. – L'officine de potiers de La Calotterie (Pas-de-Calais). I^er^ s.-début du IV^e^ s. ap. J.-C. – *Revue du Nord-archéologie de la Picardie et du Nord de la France, hors-série*, 24, 2016, p. 269-275

Legros 2016 : LEGROS Vincent. – Vendeuil-Caply. Bilan des fouilles programmées 2012-2016. – *Revue archéologique de Picardie, numéro spécial*, 31, 2016, p. 9-44

Lelarge 2016 : LELARGE Samuel. – Nouvelles problématiques de recherches en basse vallée de l'Authie. L'occupation tardo-antique de la Rue du Warnier, commune de Nempont-Saint-Firmin. *In*. LEROY Ines, VERLYPSE Laurent (éd.). – *Les cultures des littoraux au haut Moyen Âge : cadres et modes de vie dans l'espace maritime Manche-Mer du Nord du III^e^ au X^e^ s.* – Villeneuve d'Ascq : Revue du Nord, Université de Lille, 2016, p. 169-187 (*Revue du Nord, Hors série – Collection Art et Archéologie*, n°24)

Louis, Millereux-Le Béchennec 2016 : LOUIS Aurore, MILLEREUX-LE BÉCHENNEC Josabeth. – La vaisselle en verre de la nécropole nord d'Amiens : la fouille de la Citadelle. – *Bulletin de l'Association Française pour l'archéologie du Verre (Afav)*, 2016, p. 54-61

Nicolas 2016a : NICOLAS Delphine. – La vaisselle en bronze d'époque romaine trouvée à Bavay. – *Revue du Nord*, tome 98, n°418, 2016, p. 9-49

Médiéval - Moderne

Audoly, Barragué-Zouita, Debs 2016a : AUDOLY Marion, BARRAGUÉ-ZOUITA Laetitia, DEBS Ludovic, [*et al.*]. – Quatre statues exceptionnelles entrent au Palais des Beaux-Arts de Lille. – *Archéologia*, n°546, septembre 2016, p. 24-31

Barbieux 2016 : BARBIEUX José. – S'éclairer au Moyen Âge. – *Tourcoing et le Pays de Ferrain*, n° 51, 2016, p. 17-24

Blary 2016 : BLARY François. – Châteaux et commerce des foires en Champagne. Le témoignage

des données archéologiques de Château-Thierry (XIe-XVe siècle). In. ETTEL Peter, FLAMBARD HÉRICHER Anne-Marie, O'CONNOR Kieran. – *Château et commerce. Actes du colloque international de Bad Neustadt an der Saale (Allemagne, 23-31 août 2014)*. – Caen : Presses Universitaires de Caen, 2016, p. 51-66 : ill., bibliogr. (*Château Gaillard* ; 27)

Bocquet-Liénard, Routier 2016 : BOCQUET-LIÉNARD Anne, ROUTIER Jean-Claude – Les productions céramiques médiévales de La Calotterie. *In*. LEROY Ines, VERLYPSE Laurent (éd.). – *Les cultures des littoraux au haut Moyen Âge : cadres et modes de vie dans l'espace maritime Manche-Mer du Nord du IIIe au Xe s.* – Villeneuve d'Ascq : Revue du Nord, Université de Lille, 2016, p. 311-327 (*Revue du Nord, Hors série – Collection Art et Archéologie*, n°24)

Borderie 2016 : BORDERIE Quentin. – Percevoir la complexité urbaine par l'étude de ses franges : les terres noires des IVe-XIe- s. à Metz, Beauvais et Noyon. *In*. BESSSON Claire, BLIN Olivier, TRIBOULOT Bertrand, éd. – *Franges urbaines, confins territoriaux. La Gaule dans l'Empire : Actes du colloque international (Versailles, 29 février-3 mars 2012)*. - Bordeaux : Ausonius, 2016, p. 295-307 (*Ausonius – Mémoires* ; 41)

Byhet 2016 : BYHET Thomas. – Cambrai : le graffiti naval du château de Selles. – *Jadis en Cambrésis*, 2016, p. 2-23

Cense-Bacquet 2016 : CENSE-BACQUET Delphine. – L'occupation du haut Moyen Âge sur le site de La Calotterie « chemin de Visemarais » (France, Pas-de-Calais). Premiers résultats de la fouille réalisée sur les parcelles AC40 et AC 3p. *In*. LEROY Ines, VERLYPSE Laurent (éd.). – *Les cultures des littoraux au haut Moyen Âge : cadres et modes de vie dans l'espace maritime Manche-Mer du Nord du IIIe au Xe s.* – Villeneuve d'Ascq : Revue du Nord, Université de Lille, 2016, p. 187-217 (*Revue du Nord, Hors série – Collection Art et Archéologie*, n°24)

Cloquier 2016 : CLOQUIER Christophe. – L'implantation des moulins hydrauliques médiévaux dans le bassin de la Somme : première synthèse d'une approche archéologique et documentaire. *In*. JACCOTTEY Luc, ROLLIER Gilles, dir. – *Archéologie des moulins hydrauliques, à traction animale et à vent, des origines à l'époque médiévale. Actes du colloque international, Lons-le-Saunier du 2 au 5 novembre 2011*. – Besançon : Presses Universitaires de Franche-Comté, 2016, p. 571-580 (*Collection Annales littéraires* ; 959)

Clotuche 2016 : CLOTUCHE Raphaël. – La céramique en usage dans les dépendances de l'abbaye de Ruisseauville au XVe siècle. – *Bulletin historique du Haut-Pays*, n°81, 2016, p. 12-23

Dessaux 2016 : DESSAUX Nicolas. – Le castrum et le forum de Lille au XIe s. : nouvelle synthèse des données historiques et archéologiques. – *Revue du Nord*, tome 98, n°418, 2016, p. 189-204

Dessoutter, Elleboode, Lançon 2016 : DESSOUTTER Samuel, ELLEBOODE Emmanuel, LANÇON Mathieu, [*et al.*]. – L'occupation carolingienne et post-carolingienne de la plaine maritime flamande française. Premier bilan. *In*. LEROY Ines, VERLYPSE Laurent (éd.). – *Les cultures des littoraux au haut Moyen Âge : cadres et modes de vie dans l'espace maritime Manche-Mer du Nord du IIIe au Xe s.* – Villeneuve d'Ascq : Revue du Nord, Université de Lille, 2016, p. 127-169 (*Revue du Nord, Hors série – Collection Art et Archéologie*, n°24)

François 2016 : FRANÇOIS Sophie. – Une fosse de rejet de l'atelier de bronzier mérovingien d'Hames-Boucres (Pas-de-Calais). *In*. LEROY Ines, VERLYPSE Laurent (éd.). – *Les cultures des littoraux au haut Moyen Âge : cadres et modes de vie dans l'espace maritime Manche-Mer du Nord du IIIe au Xe s.* – Villeneuve d'Ascq : Revue du Nord, Université de Lille, 2016, p. 255-269 (*Revue du Nord, Hors série – Collection Art et Archéologie*, n°24)

Fronty 2016 : FRONTY Richard. – Réseaux urbains et fortifications de Soissons. – *Archéopages. Hors-série, 4*, 2016, p. 49-51

Galmiche 2016 : GALMICHE Thierry. – Un cimetière et un habitat carolingien dans l'emprise d'un élargissement de route à Mortefontaine. – *Archéopages. Hors-série, 4*, 2016, p. 51-53

Galmiche, Buccio 2016 : GALMICHE Thierry, BUCCIO Vincent. – Les ardoises gravées de l'abbaye de Prémontré (Aisne), un support de notation musicale aux XVe-XVIe siècles. – *Archéopages. Hors-série, 4*, 2016, p. 123-133

Gomes 2016 : GOMES Manuel. – Éléments de culture matérielle du début du XXe s. à Villeneuve d'Acsq « la Haute Borne ». – *Revue du Nord*, tome 98, n°418, 2016, p. 127-189

Herbin, Oueslati 2016 : HERBIN Patrice, OUESLATI Tarek. – «Barreau Saint-Georges» – Desserte ferroviaire. Une occupation de la fin du Xe-début XIe s. à Saint-Georges-sur-l'Aa. *In*. LEROY Ines, VERLYPSE Laurent (éd.). – *Les cultures des littoraux au haut Moyen Âge : cadres et modes de vie dans l'espace maritime Manche-Mer du Nord du IIIe au Xe s.* – Villeneuve d'Ascq : Revue du Nord, Université de Lille, 2016, p. 89-127 (*Revue du Nord, Hors série – Collection Art et Archéologie*, n°24)

Herbin, Pillard, Louvion 2016 : HERBIN Patrice, PILLARD Virginie, LOUVION Christine, [*et al.*]. – Aperçu de la céramique domestique en usage à Hazebrouck (Nord) pendant l'époque moderne. – *Revue du Nord*, tome 98, n°418, 2016, p. 91-127

Hosdez 2016 : HOSDEZ Christophe. – La porte Bellon à Senlis, suivi de travaux d'assainissement. – *Archéopages. Hors-série, 4*, 2016, p. 53

Lallau 2016 : Lallau Étienne. – La Tour Lhermitte : itinéraire d'une tour clé de l'enceinte urbaine de Coucy-le-Château (Aisne) du XIIIe s. à 1652. – *Revue archéologique de Picardie*, n°1-2, 2016, p. 107-147

Lassaunière, Pactat, Gratuze [*et al.*] 2016 : LASSAUNIÈRE Guillaume, PACTAT Ines, GRATUZE Bernard, [*et al.*]. – L'artisanat du verre au haut Moyen Âge dans le nord de la France (Nord et Pas-de-Calais). – *Bulletin de l'Association Française pour l'archéologie du Verre (Afav)*, 2016, p. 76 à 83

Leman, Jeanneret 2016 : LEMAN Victorien, JEANNERET Lucie. – Le château des Créquy à Fressin : compte rendu des relevés archéologiques de février 2015. – *Bulletin historique du Haut-Pays*, n°81, 2015, p. 24 à 43.

Leroy, Verlypse 2016 : LEROY Ines, VERLYPSE Laurent (éd.). – Les cultures des littoraux au haut Moyen Âge : cadres et modes de vie dans l'espace maritime Manche-Mer du Nord du IIIe au Xe s. – Villeneuve d'Ascq : Revue du Nord, Université de Lille, 2016,

327 p. (*Revue du Nord, Hors série – Collection Art et Archéologie*, n°24)

Martinsse 2016 : MARTINSSE Bernard. – Rubrique archéologique et historique, *Tourcoing et le Pays de Ferrain*, n°49, p. 44 à 49

Nicolas 2016b : NICOLAS Delphine. – La vaisselle en bronze d'époque romaine trouvée à Bavay. – *Revue du Nord*, tome 98, n°418, 2016, p. 9-49

Notte, Demarly-Cresp 2016 : NOTTE Ludovic, DEMARLY-CRESP Florence. – Monnaies d'or du XVI^e^ s. découvertes lors d'un diagnostic archéologique à Saint-Georges-sur-l'Aa (Nord). – *Revue du Nord*, tome 98, n°418, 2016, p. 205-227

Palaude 2016 : PALAUDE Stéphane. – Les verreries en bouteilles d'Hardinghen et de Réty (Pas-de-Calais). Une production au XVIII^e^ s. au long cours. – *Bulletin de l'Association Française pour l'archéologie du Verre (Afav)*, 2016, p. 104 à 108.

Palaude, Lemaire 2016 : PALAUDE Stéphane, LEMAIRE Frédéric. – Le mobilier en verre d'un camp de l'armée d'invasion de Napoléon 1^er^. – *Bulletin de l'Association Française pour l'archéologie du Verre (Afav)*, 2016, p. 108 à 112

Pouchain, Joly 2016 : POUCHAIN Gilles, JOLY Francis. – Un site archéologique à Groeuppe à Bomy. – *Bulletin historique du Haut-Pays*, n°82, p. 18 à 22.

Rieth 2016 : RIETH Éric. – L'épave d'Épagnette : premier bilan d'une fouille subaquatique, 2011-2014. – *Archéologia*, n°540, février 2016, p. 34-39

Roger 2016a : ROGER Francis. – Le cimétière mérovingien de Liévin (VIII). – *Gauhéria*, n°98, p. 3 à 11

Roger 2016b : ROGER Francis. – Le cimétière mérovingien de Liévin (IX). – *Gauhéria*, n°99, p. 3 à 15

Soulat 2016 : SOULAT Jean ; Bocquet-Liénard Anne, Savary Xavier. – Le mobilier de type anglo saxon provenant de la nécropole de «La Fontaine aux Linottes» à La Calotterie (Pas-de-Calais) Témoins des contacts entre le sud-est de l'Angleterre anglo-saxonne et la vallée de la Canche (VIe-VIIe s.). *In*. LEROY Ines, VERLYPSE Laurent (éd.). – *Les cultures des littoraux au haut Moyen Âge : cadres et modes de vie dans l'espace maritime Manche-Mer du Nord du III^e^ au X^e^ s.* – Villeneuve d'Ascq : Revue du Nord, Université de Lille, 2016, p. 295-311 (*Revue du Nord, Hors série – Collection Art et Archéologie*, n°24)

Vallée 2016 : VALLÉE Amélie. – La pratique funéraire du dépôt de seaux en bois à la période mérovingienne : un état de la question en Gaule du Nord-Ouest. – *Archéologie médiévale*, 46, 2016, p. 33-56

Willot 2016 : WILLOT Jean-Michel. – Les sites castraux de Saint-Omer (la motte Sithiu et le château comtal). Bilan des dernières observations archéologiques. – *Bulletin de la commission départementale d'histoire et d'archéologie du Pas-de-Calais*, t. XXXIII, p.3 à 33.

Travaux universitaires

Corsiez 2016b : CORSIEZ Amélie. – *La céramique romaine de cinq pagi du Nord de la Gaule (p. Laudunensis, Suessionensis, Tardunensis, Noviomensis et Vermandensis) : caractérisation, chronologie, fonctions et économie*. – Thèse de doctorat, sous la direction de Javier Darce et Xavier Deru, Université Charles-de-Gaulle – Lille 3, 2 vol. (585, 385 p.)

Delacroix 2016 : DELACROIX Barbara. – *De Brignatium à Gesoriacum : les amers, les navires et les ports en mare externum sous l'empire Romain*. – Thèse de doctorat, sous la direction de Javier Arce, Université Charles-de-Gaulle - Lille 3

Fasquel 2016 : FASQUEL A. – *Le mobilier dans les tombes à inhumation de l'Antiquité tardive dans l'ouest de la Gaule Belgique*. – Mémoire de Master 2, sous la direction de Xavier Deru, Université Charles-de-Gaulle – Lille 3

Revert 2016 : REVERT N. – *L'occupation du littoral de la Manche continentale au Bas-Empire*. – Mémoire de Master 2, sous la direction de X. Deru, Université Charles-de-Gaulle – Lille 3, 2 vol. (199, 209 p.)

Valorisation

Audoly, Barragué-Zouita, Debs 2016b : AUDOLY Marion, BARRAGUÉ-ZOUITA Lætitia, DEBS Ludovic. – *Orchies (Nord) : La découverte des Belles du Nord, quatre statues des XVI^e^-XVII^e^ siècles*. – Lille : DRAC Hauts-de-France, 2016, 8 p. (*Archéologie des Hauts-de-France* ; n°1)

Desplanque 2016 : DESPLANQUE Gilles. – *Coyolles (Aisne) : un camp de prisonniers allemands de la Seconde Guerre mondiale*. – Amiens : DRAC Hauts-de-France, 2016, 8 p. (*Archéologie des Hauts-de-France* ; n°2)

Hérisson 2016 : HÉRISSON David. – *Waziers (Nord) : l'homme de Néandertal fréquentant les abords de la Scarpe durant l'EEmien (130/110 000 ans)*. – Lille : DRAC Hauts-de-France, 2016, 12 p. (*Archéologie des Hauts-de-France* ; n°3)

Lascour 2016 : LASCOUR Vincent. – *Saint-Quentin-la-Motte-Croix-au-Bailly (Somme) : un établissement rural protohistorique et antique*. – Amiens : DRAC Hauts-de-France, 2016, 8 p. (*Archéologie des Hauts-de-France* ; n°4)

HAUTS-DE-FRANCE

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 6

Liste des abréviations

Chronologie

BRO : Âge du Bronze
CONT : Contemporain
FER : Âge du Fer
HMA : Haut Moyen Âge
IND : Indéterminé
MA : Moyen Âge
MÉS : Mésolithique
MOD : Période moderne
NÉO : Néolithique
PAL : Paléolithique
PRO : Protohistoire
ROM : Époque romaine

Nature de l'opération

DEC : Découverte fortuite
F : Fouille préventive
FP : Fouille programmée
OPD : Opération préventive de diagnostic
OPI : Opération de prospection-inventaire
PCR : Projet collectif de recherche
PMS : Prospection avec matériel spécialisé
PRD : Prospection diachronique
SD : Sondage
Surv. de trav. : Surveillance de travaux

Organisme de rattachement des responsables de fouilles

ASS : Association
AUTR : Autre
BÉN : Bénévole
C2RMF : Centre de Recherche et de Restauration des Musées de France
CAM de Seclin : Centre archéologique municipal de Seclin
CD de l'Aisne : Pôle archéologique du département de l'Aisne
CD du Nord : Service départemental d'archéologie du Nord
CD du Pas-de-Calais : Direction départementale de l'archéologie du Pas-de-Calais
CNRS : Centre national de la recherche scientifique
CSNE : Canal Seine-Nord Europe
COLL : Collectivité territoriale
DAP CAD : Direction de l'archéologie préventive de la Communauté d'agglomération du Douaisis
ÉDUC : Éducation nationale
INRAP : Institut national de recherches archéologiques préventives
MADE : Mission archéologique départementale de l'Eure
PRIV : Opérateur privé d'archéologie préventive
SAAM : Service archéologique d'Amiens Métropole
SAM d'Arras : Service archéologique municipal d'Arras
SA d'Artois Comm : Service archéologique d'Artois Comm. Béthune-Bruay
SAM de Beauvais : Service archéologique municipal de Beauvais
SA de Boulogne-sur-Mer : Service archéologique de la Ville de Boulogne-sur-Mer
SACCTO : Service archéologique de la Communauté d'agglomération Cap Calaisis – Terre d'Opale
SA de Laon : Service archéologique de la Ville de Laon
SA de Noyon : Service archéologique de la Ville de Noyon
SAM de Valenciennes : Service archéologique municipal de Valenciennes
SDAO : Service départemental d'archéologie de l'Oise
SRA : Service régional de l'archéologie
UMR : Unité Mixte de Recherche
UACT : Unité d'archéologie de la Ville de Château-Thierry
UNIV : Universitaire
UPJV : Université de Picardie Jules Verne
UVHC : Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis

Index chronologique

Paléolithique :
13, 96, 99, 100, 112, 142, 151, 156, 160, 162, 163, 175, 230, 265, 266, 267, 268, 270, 271, 273, 279, 285, 302

Mésolithique :
13, 53, 99, 102, 104, 105, 160, 162, 171

Néolithique :
13, 14, 35, 40, 48, 49, 53, 56, 63, 64, 77, 78, 80, 81, 86, 96, 103, 111, 134, 151, 156, 160, 162, 164, 169, 170, 174, 182, 198, 199, 214, 217, 224, 238, 240, 241, 242, 243, 297, 304, 306, 311, 313

Protohistoire :
15, 21, 33, 35, 52, 53, 63, 64, 78, 80, 102, 112, 152, 163, 169, 182, 183, 197, 198, 199, 212, 217, 222, 223, 224, 225, 233, 238, 255, 256, 269, 270, 287, 291, 292, 299, 304, 311, 313

Âge du Bronze :
14, 16, 34, 37, 38, 42, 52, 63, 64, 99, 102, 105, 107, 110, 111, 134, 152, 174, 183, 198, 199, 212, 224, 225, 226, 238, 240, 241, 242, 243, 292, 294, 298, 311, 313

Âge du Fer :
13, 14, 15, 16, 17, 34, 37, 38, 48, 49, 52, 56, 63, 64, 65, 77, 78, 80, 95, 96, 99, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 109, 110, 111, 129, 132, 133, 156, 157, 158, 159, 160, 162, 167, 169, 170, 172, 173, 174, 175, 178, 179, 180, 183, 197, 198, 199, 200, 202, 205, 206, 212, 214, 222, 225, 226, 230, 231, 233, 234, 238, 240, 241, 250, 254, 255, 256, 270, 271, 281, 287, 291, 292, 293, 294, 297, 299, 300, 301, 304, 305, 306, 313

Époque romaine :
16, 17, 33, 37, 38, 40, 42, 43, 50, 51, 52, 56, 58, 59, 62, 63, 65, 66, 67, 77, 78, 80, 81, 82, 85, 91, 95, 96, 98, 99, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 109, 110, 112, 113, 119, 120, 121, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 133, 135, 139, 141, 144, 152, 154, 156, 157, 159, 160, 162, 163, 168, 169, 170, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 190, 197, 198, 199, 200, 202, 205, 206, 207, 209, 213, 214, 216, 217, 218, 221, 222, 224, 231, 233, 234, 235, 238, 243, 244, 251, 253, 255, 256, 268, 269, 270, 274, 275, 276, 277, 278, 281, 291, 292, 293, 294, 295, 297, 298, 299, 301, 302, 305, 306, 311, 312, 316, 317, 318

Haut Moyen Âge :
14, 17, 18, 19, 31, 33, 36, 52, 53, 58, 59, 82, 85, 95, 101, 102, 104, 105, 111, 119, 124, 129, 141, 155, 160, 162, 164, 169, 174, 185, 187, 213, 225, 226, 228, 229, 243, 244, 249, 251, 276, 277, 295, 303, 311, 316, 317

Moyen Âge :
17, 18, 19, 20, 21, 31, 33, 36, 37, 41, 43, 45, 46, 47, 50, 51, 58, 62, 68, 77, 78, 82, 84, 88, 89, 91, 92, 93, 96, 98, 103, 105, 106, 107, 109, 113, 114, 116, 117, 118, 119, 123, 124, 125, 126, 128, 129, 130, 131, 132, 135, 136, 138, 141, 144, 152, 154, 155, 156, 162, 163, 164, 165, 166, 169, 172, 176, 179, 184, 185, 186, 187, 203, 205, 209, 211, 214, 216, 219, 221, 223, 224, 225, 226, 235, 236, 240, 244, 245, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 256, 257, 269, 272, 273, 275, 276, 277, 282, 283, 284, 287, 303, 311, 317, 318

Époque moderne :
18, 19, 20, 21, 33, 34, 41, 42, 43, 45, 46, 47, 51, 52, 56, 58, 60, 61, 62, 69, 70, 78, 80, 84, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 98, 101, 102, 103, 104, 105, 107, 108, 109, 112, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 128, 129, 131, 132, 137, 138, 139, 141, 152, 154, 155, 156, 157, 159, 163, 164, 166, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 176, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 203, 206, 207, 209, 211, 214, 217, 219, 220, 221, 223, 224, 226, 227, 228, 234, 240, 247, 249, 251, 253, 268, 270, 275, 276, 278, 284, 287, 288, 289, 290,

293, 311, 312, 317

Époque contemporaine :
19, 33, 34, 37, 40, 42, 43, 51, 52, 53, 56, 58, 60, 61, 63, 65, 77, 78, 80, 83, 84, 85, 86, 91, 98, 101, 104, 105, 107, 108, 109, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 124, 125, 128, 129, 130, 131, 132, 138, 141, 152, 154, 155, 156, 161, 162, 166, 176, 180, 181, 182, 184, 185, 186, 197, 198, 200, 206, 214, 216, 217, 220, 223, 226, 230, 234, 235, 250, 251, 254, 255, 268, 270, 272, 274, 277, 278, 285, 287, 293, 295, 302, 303, 317

Première Guerre mondiale :
18, 34, 40, 46, 51, 56, 63, 64, 92, 107, 108, 116, 130, 131, 156, 180, 182, 197, 198, 200, 206, 230, 231, 234, 235, 247, 250, 255, 273, 293, 295

Deuxième Guerre mondiale :
21, 81, 85, 154, 273

Index de mots

Abbaye : 34, 60, 88, 125, 138, 159, 166, 175, , 203, 287
Abri : –

Bâtiment : 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 36, 37, 38, 43, 44, 45, 46, 53, 55, 56, 58, 59, 62, 63, 67, 68, 77, 78, 79, 81, 82, 85, 88, 93, 95, 96, 98, 101, 102, 105, 107, 113, 114, 115, 116, 118, 119, 120, 124, 129, 132, 133, 135, 136, 137, 138, 139, 141, 152, 154, 155, 156, 159, 160, 162, 165, 169, 170, 174, 175, 176, 177, 178, 180, 184, 186, 187, 188, 189, 190, 199, 201, 202, 203, 207, 212, 213, 216, 218, 221, 222, 223, 225, 229, 230, 236, 240, 245, 246, 250, 254, 255, 268, 270, 274, 276, 278, 279, 281, 283, 284, 285, 288, 292, 295, 299, 302, 303, 304, 313

Canalisations : 20, 82, 83, 116, 118, 172, 175, 176, 181, 272, 273
Carrière : 13, 33, 35, 37, 42, 84, 96, 98, 131, 141, 151, 156, 160, 173, 180, 265, 266, 267, 270, 273, 301
Cave : 16, 19, 58, 59, 68, 82, 95, 115, 136, 137, 138, 155, 159, 169, 179, 186, 190, 201, 247, 248, 249, 283, 299, 313
Céramique : 14, 15, 16, 17, 20, 31, 33, 35, 40, 42, 48, 49, 50, 52, 63, 64, 68, 69, 70, 78, 79, 80, 81, 82, 84, 85, 86, 88, 89, 96, 98, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 109, 110, 112, 113, 116, 117, 119, 120, 123, 124, 125, 126, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 135, 139, 144, 152, 154, 155, 157, 159, 160, 162, 163, 164, 165, 166, 169, 170, 172, 177, 179, 181, 183, 184, 185, 186, 188, 189, 198, 199, 200, 201, 202, 205, 206, 209, 214, 217, 218, 219, 223, 224, 225, 226, 229, 230, 233, 237, 238, 243, 250, 255, 257, 274, 275, 281, 283, 284, 293, 297, 301, 304, 305, 312, 314, 317
Chablis : 34, 59, 89, 105, 112
Château : 18, 19, 20, 21, 36, 37, 41, 46, 53, 63, 78, 89, 90, 91, 93, 95, 113, 114, 118, 123, 163, 169, 170, 172, 179, 187, 198, 226, 227, 228, 284, 287, 298
Cimetière : 19, 20, 21, 43, 70, 84, 117, 121, 122, 155, 185, 187, 199, 203, 205, 276, 294, 298, 317
Combustion : 101, 106, 109, 123, 152, 182, 187, 224, 225, 229, 294, 313
Courtine : 18, 19, 20, 36, 41, 46, 47, 93, 113, 114, 156, 163, 172, 288

Église : 18, 19, 20, 34, 43, 50, 68, 69, 91, 126, 127, 128, 138, 152, 155, 185, 187, 207, 214, 216, 251, 252, 274, 298, 311, 316
Enceinte : 14, 19, 20, 36, 46, 47, 55, 56, 61, 91, 106, 111, 113, 114, 115, 116, 129, 130, 138, 152, 155, 163, 164, 165, 172, 178, 185, 212, 249, 252, 269, 277, 282, 288, 294
Enclos : 14, 15, 16, 17, 18, 35, 38, 53, 63, 65, 77, 80, 88, 96, 105, 106, 107, 110, 111, 124, 133, 135, 139, 141, 152, 157, 159, 162, 167, 174, 175, 176, 179, 180, 199, 202, 205, 206, 213, 214, 217, 222, 224, 229, 230, 231, 233, 235, 238, 239, 240, 241, 245, 249, 254, 255, 282, 284, 292, 293, 294, 297, 298, 299, 300, 301, 304, 305, 306

Faune : 14, 33, 35, 38, 40, 63, 64, 81, 84, 88, 99, 100, 106, 119, 142, 164, 169, 187, 198, 206, 219, 244, 266, 281, 304
Ferme : 15, 17, 20, 88, 112, 119, 123, 129, 130, 132, 141, 157, 162, 169, 174, 180, 223, 246, 253, 292, 295
Fond de cabane : 18, 33, 44, 95, 101, 105, 229, 281, 283, 295
Fortification : 18, 19, 20, 41, 47, 60, 61, 86, 115, 118, 138, 165, 166, 181, 224, 226, 228, 249, 269, 275, 276, 284, 316
Four : 15, 17, 18, 19, 20, 31, 49, 50, 55, 56, 58, 67, 68, 93, 94, 101, 114, 125, 136, 162, 170, 174, 175, 178, 179, 184, 201, 221, 305
Funéraire : 14, 15, 16, 17, 20, 34, 35, 65, 84, 105, 106, 110, 111, 121, 123, 124, 157, 167, 170, 176, 200, 203, 205, 209, 218, 224, 233, 238, 239, 240, 244, 251, 252, 253, 256, 268, 271, 294, 298, 299, 317

Grenier : 15, 37, 157, 159, 213, 240, 255

Habitat : 14, 15, 16, 17, 18, 19, 31, 33, 34, 37, 38, 40, 45, 46, 51, 53, 55, 59, 63, 78, 79, 80, 81, 86, 88, 96, 101, 102, 103, 106, 109, 110, 111, 112, 116, 117, 120, 124, 126, 135, 136, 139, 152, 157, 159, 160, 162, 167, 174, 179, 180, 183, 186, 187, 200, 201, 202, 206, 212, 213, 220, 221, 222, 224, 225, 226, 241, 242, 243, 244, 251, 255, 276, 284, 291, 292, 294, 295, 298, 304, 305, 306, 312, 313
Holocène : 99, 273, 274

Incinération : 80, 157, 159, 169, 170, 197, 270, 294, 300
Inhumation : 14, 15, 20, 31, 35, 43, 51, 56, 63, 70, 84, 121, 155, 169, 170, 175, 185, 187, 203, 233, 244, 252, 296

Jardin : 16, 19, 20, 43, 45, 46, 52, 59, 62, 68, 69, 70, 84, 86, 92, 112, 116, 117, 138, 154, 156, 163, 166, 169, 171, 181, 206, 228, 247, 270, 275, 276, 277, 279

Métal/Métallurgie : 15, 16, 18, 20, 35, 40, 53, 88, 90, 93, 94, 106, 157, 164, 165, 170, 177, 178, 180, 231, 244, 281, 284, 297, 305
Monnaie : 33, 92, 106, 176, 177, 180, 200, 209, 244, 283, 284, 311
Motte castrale : 112, 118, 256, 282, 283, 284

Nécropole : 14, 18, 20, 52, 53, 65, 66, 105, 110, 111, 112, 157, 167, 185, 212, 218, 224, 296, 297, 298, 300, 317

Obus : 40, 42, 46, 52, 64, 65, 85, 91, 92, 107, 108, 198, 202, 223, 234, 235, 255, 279, 302
Oppidum : 66, 301
Ossement : 43, 49, 51, 80, 106, 122, 123, 143, 200, 203, 219, 273, 276, 294, 297

Palissade : 13, 14, 35, 48, 49, 55, 79, 139, 212, 226, 240, 254, 255, 299
Parcellaire : 15, 17, 18, 31, 33, 34, 37, 40, 42, 43, 45, 52, 56, 59, 63, 82, 88, 94, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 116, 117, 120, 123, 125, 131, 135, 136, 141, 151, 169, 174, 175, 182, 186, 201, 206, 207, 214, 217, 222, 223, 229, 236, 243, 247, 255, 270, 273, 278, 294, 301, 305, 306, 317
Parure : 13, 14, 35, 281, 300, 315, 316
Peinture : 89, 206
Pilier : –
Pléistocène : 100, 103, 142, 151, 199, 271, 273, 294, 304
Puits : 16, 34, 43, 45, 55, 58, 62, 91, 96, 101, 102, 107, 109, 128, 130, 133, 156, 170, 175, 189, 201, 213, 222, 223, 226, 230, 231, 240, 255, 267, 269, 274, 276, 277, 295, 298, 299, 306

Rempart : 19, 41, 46, 47, 60, 61, 115, 116, 117, 118, 154, 155, 163, 165, 209, 227

Sépulture : 16, 18, 20, 21, 35, 37, 52, 65, 84, 101, 105, 110, 117, 121, 123, 155, 159, 167, 169, 170, 173, 180, 187, 197, 200, 203, 209, 216, 218, 233, 252, 255, 276, 296, 298, 299
Silex : 49, 64, 66, 68, 79, 80, 86, 99, 100, 103, 118, 139, 156, 160, 162, 179, 187, 201, 216, 217, 224, 226, 227, 228, 241, 242, 243, 245, 252, 265, 266, 269, 277, 284, 285, 286, 294, 302, 304, 311, 316
Silo : 15, 18, 33, 37, 38, 40, 51, 52, 55, 63, 64, 101, 105, 133, 135, 136, 167, 169, 182, 184, 199, 200, 206, 223, 229, 230, 231, 255, 270, 274, 283, 287, 300, 313
Stratigraphie : 13, 16, 18, 48, 51, 61, 62, 81, 86, 91, 93, 99, 100, 103, 112, 114, 118, 129, 133, 134, 136, 138, 142, 152, 154, 156, 159, 160, 162, 166, 175, 180, 181, 185, 187, 202, 206, 207, 209, 216, 228, 229, 230, 240, 242, 246, 247, 249, 254, 265, 266, 269, 271, 274, 276, 283, 294, 302, 316

Tardiglaciaire : 271, 274
Tombe : 16, 17, 18, 35, 51, 80, 106, 110, 111, 112, 121, 157, 199, 200, 201, 203, 205, 209, 214, 216, 218, 233, 239, 244, 252, 255, 296, 297, 299, 301, 316, 317
Tranchée : 14, 15, 18, 38, 44, 45, 48, 49, 55, 59, 65, 79, 82, 92, 93, 94, 113, 118, 154, 156, 159, 162, 186, 189, 198, 202, 206, 213, 224, 234, 235, 247, 252, 254, 255, 299
Trou de poteau : 14, 15, 16, 17, 37, 43, 44, 53, 58, 63, 64, 79, 80, 88, 89, 91, 92, 96, 101, 102, 105, 109, 113, 114, 119, 125, 136, 139, 157, 159, 160, 162, 175, 179, 182, 184, 199, 214, 221, 222, 223, 224, 229, 235, 251, 255, 274, 278, 282, 293, 295, 298, 300, 304, 306

Verre : 130, 137, 164, 177, 218, 273
Villa : 16, 17, 112, 141, 174, 175, 176, 207, 208, 222, 223, 270, 292, 297, 305, 306, 312
Voie : 16, 17, 33, 43, 46, 50, 51, 56, 58, 66, 67, 109, 117, 133, 144, 152, 163, 176, 185, 186, 187, 201, 202, 209, 218, 235, 251, 253, 268, 270, 277, 278, 294, 302, 317

HAUTS-DE-FRANCE

BILAN SCIENTIFIQUE 2016

Personnel du Service Régional de l'Archéologie

NOM	TITRE	ATTRIBUTIONS	SITE
Jean-Luc COLLART	Conservateur en chef du patrimoine	- Conservateur régional de l'archéologie - Responsable scientifique du département de l'Aisne (Villes de Saint-Quentin et de Vermand) - UMR 8164 (CNRS, Lille 3, MCC)	Amiens
Stéphane RÉVILLION (Départ le 1er mai 2016)	Conservateur en chef du patrimoine	- Conservateur régional de l'archéologie - UMR 8164 (CNRS, Lille 3, MCC)	Lille
Didier BAYARD	Conservateur général du patrimoine Spécialité : Antiquité	- Conservateur régional adjoint de l'archéologie - Responsable scientifique du département de la Somme (Amiens Métropole) - Coordinateur du Canal Seine-Nord Europe - UMR 8164 (CNRS, Lille 3, MCC)	Amiens
Philippe HANNOIS	Conservateur du patrimoine Spécialité : Protohistoire	- Conservateur régional adjoint de l'archéologie - Responsable scientifique des arrondissements de Calais, Boulogne-sur-Mer, Montreuil-sur-Mer et Lille - UMR 8164 (CNRS, Lille 3, MCC)	Lille
Emmanuelle ALLART	Technicienne de recherche	- Gestion des mobiliers et des dépôts archéologiques (Aisne, Oise, Somme) - Archivage	Amiens
Alexandre AUDEBERT	Conservateur du patrimoine Spécialité : Antiquité	- Responsable scientifique du département de l'Aisne (hors villes de Saint-Quentin et de Vermand) - UMR 8164 (CNRS, Lille 3, MCC)	Amiens
Marion AUDOLY	Conservatrice du patrimoine Spécialité : Antiquité	- Responsable scientifique des arrondissements de Douai, Béthune et Lens - Gestion des mobiliers et des dépôts archéologiques (Nord)	Lille
Serge BELLEC	Adjoint administratif	- Secrétariat du département de l'Oise	Amiens
Tahar BEN REDJEB	Ingénieur d'études Spécialité : Antiquité	- Responsable scientifique du département de la Somme (hors Amiens Métropole)	Amiens

Isabelle BOLLARD-RAINEAU (Arrivée le 1er juillet 2016)	Conservatrice du patrimoine Spécialité : Antiquité	- Responsable scientifique des arrondissements de Douai et de Lens - Référente action pénale de l'État - UMR 8164 (CNRS, Lille 3, MCC)	Lille
Valérie BURBAN-COL	Assistante ingénieure	- Gestionnaire de la carte archéologique (Aisne, Oise, Somme)	Amiens
Thomas BYHET	Technicien de recherche Spécialité : Époque moderne (fortifications)	- Gestionnaire de la carte archéologique (Pas-de-Calais) - UMR 8164 (CNRS, Lille 3, MCC)	Lille
Marina DEBROY	Adjointe administratif	- Secrétariat du Conservateur régional de l'archéologie - Secrétariat CIRA	Amiens
Maryse DRIENCOURT	Secrétaire administratif	- Secrétariat du département de l'Aisne	Amiens
Émilie GOVAL	Ingénieure d'études Spécialité : Préhistoire	- Responsable scientifique du département de l'Oise - UMR 7194 (CNRS, MNHN, UPVD)	Amiens
Frédérique LEFÈVRE	Assistante administratif	- Secrétariat du département du Nord Archivage	Lille
Vincent LEGROS	Ingénieur d'études Spécialité : Moyen Âge	- Responsable scientifique du département de l'Oise - UR 4284 (Laboratoire TrAme, UPJV)	Amiens
Gilles LEROY	Ingénieur d'études Spécialité : Préhistoire	- Responsable scientifique des arrondissements d'Avesnes-sur-Helpe, Cambrai et Valenciennes - UMR 8164 (CNRS, Lille 3, MCC)	Lille
Laetitia MAGGIO	Conservatrice du patrimoine Spécialité : Antiquité	- Responsable scientifique des arrondissements de Dunkerque, Béthune et Saint-Omer - Gestion du site de Thérouanne - Gestion des mobiliers archéologiques (Pas-de-Calais) - UMR 8164 (CNRS, Lille 3, MCC)	Lille
Bertrand MASSON	Technicien de recherche Spécialité : Préhistoire	- Référent SIG de la carte archéologique - Responsable des statistiques et des archives numériques	Lille
Isabelle POIRIER	Technicienne de recherche	- Gestionnaire de la carte archéologique (Nord)	Lille
Mathieu ROTTELEUR	Assistant administratif	- Secrétariat du département du Nord - Secrétariat CIRA - Archivage	Lille
Luc VALLIN	Conservateur en chef du patrimoine Spécialité : Préhistoire	- Responsable scientifique de l'arrondissement d'Arras - Coordinateur du Canal Seine-Nord Europe - Expert CIRA Grand Ouest	Lille
Marie-Louise WILMORT	Assistante administrative	- Secrétariat du département de la Somme	Amiens

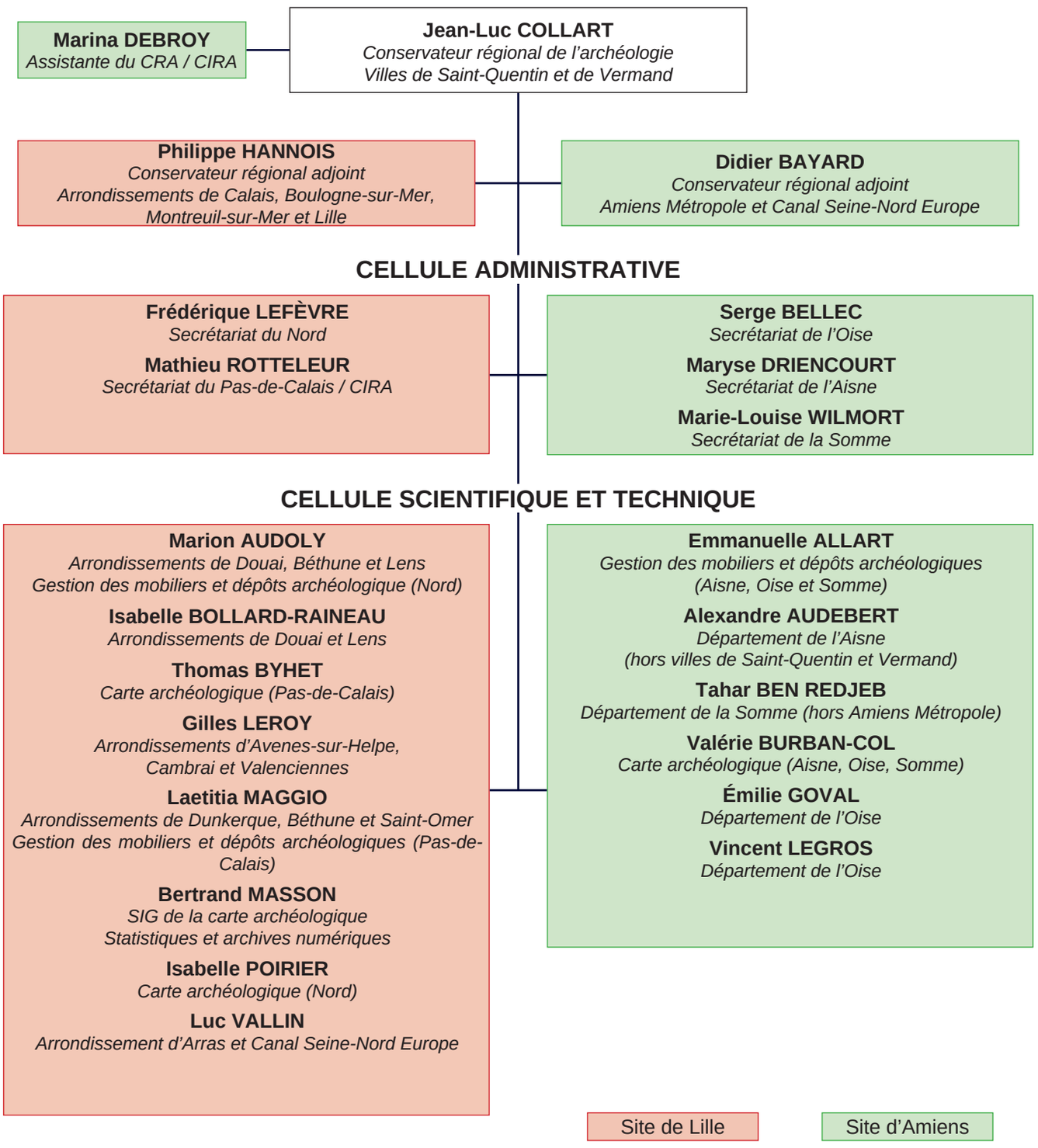
HAUTS-DE-FRANCE

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 6

Organisation du Service Régional de l'Archéologie

(au 31 décembre 2016)



Centres de documentation du Pôle Patrimoines et Architecture

Site d'Amiens
5, rue Henri Daussy
CS 44407
80044 Amiens cedex 01

Consultation sur place
Renseignements et rendez-vous
tél. 03 22 97 33 32
mickael.courtiller@culture.gouv.fr

Les rapports d'opérations archéologiques des départements de l'Aisne, l'Oise et la Somme peuvent être consultés sur demande préalable uniquement.

Site de Lille
3, rue du Lombard
TSA 50041
59049 Lille Cedex

Consultation sur place
Renseignements et rendez-vous
tél. 03 28 36 78 66
karine.delfolie@culture.gouv.fr

Pour la consultation des rapports d'opérations archéologiques des départements du Nord et du Pas-de-Calais, prendre contact avec la carte archéologique de Lille

• • •

Les centres de documentation patrimoniale de la DRAC Hauts-de-France disposent d'un fonds de plus de 15 000 monographies, 600 titres de périodiques français (nationaux et régionaux) et étrangers et des tirés à part ayant trait à l'archéologie

• • •

Domaines couverts :
Archéologie métropolitaine et européenne de la Préhistoire à l'époque contemporaine
Généralités / Méthodologie / Réglementation et histoire de l'archéologie
Archéologie urbaine / Archéologie aérienne / Archéologie et histoire régionales
Archéologie et environnement / Numismatique.